

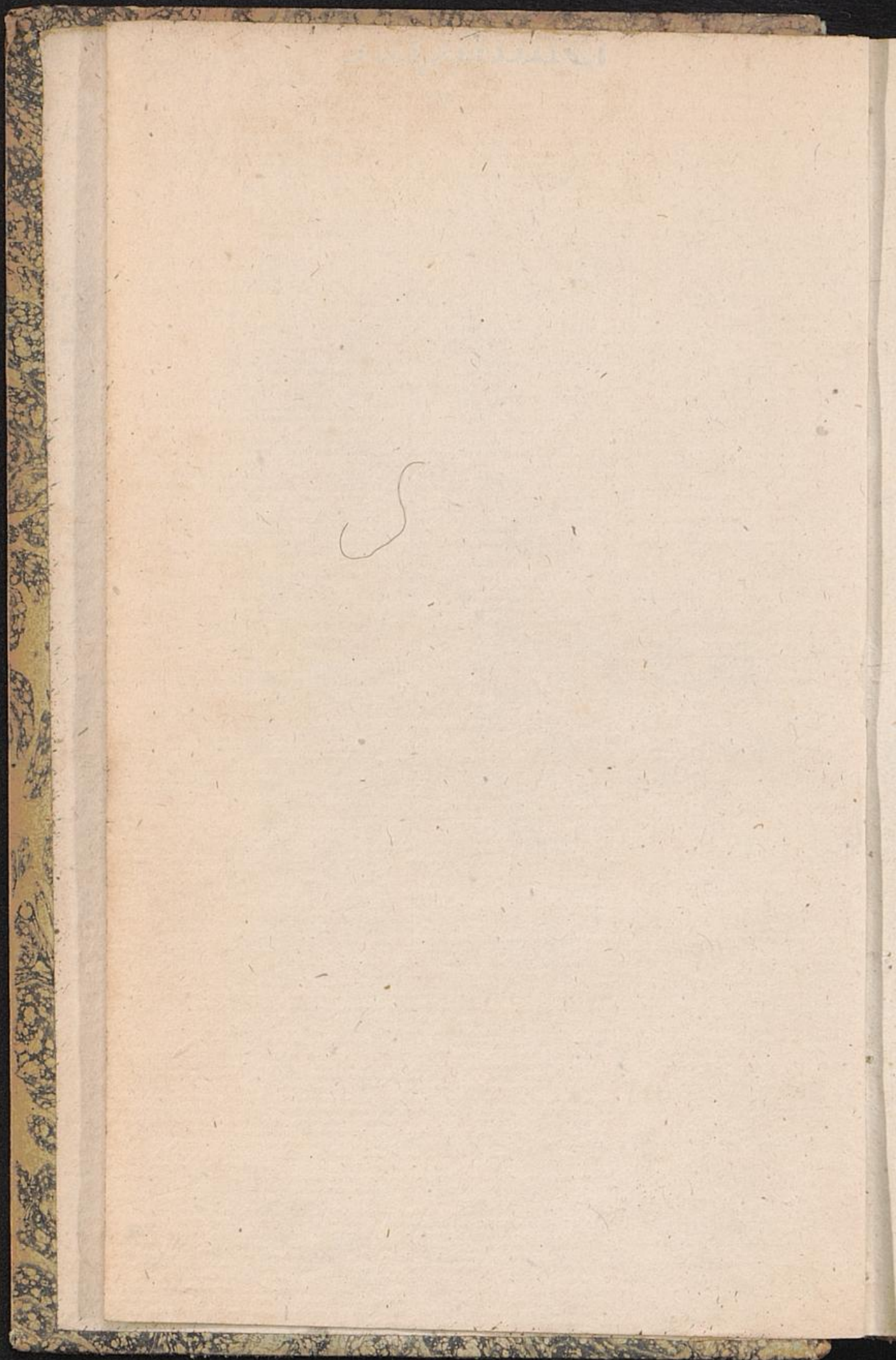


H. 175.

Venningen

10

11



# HISTOIRE

*DE*

L'ORDRE TEUTONIQUE.

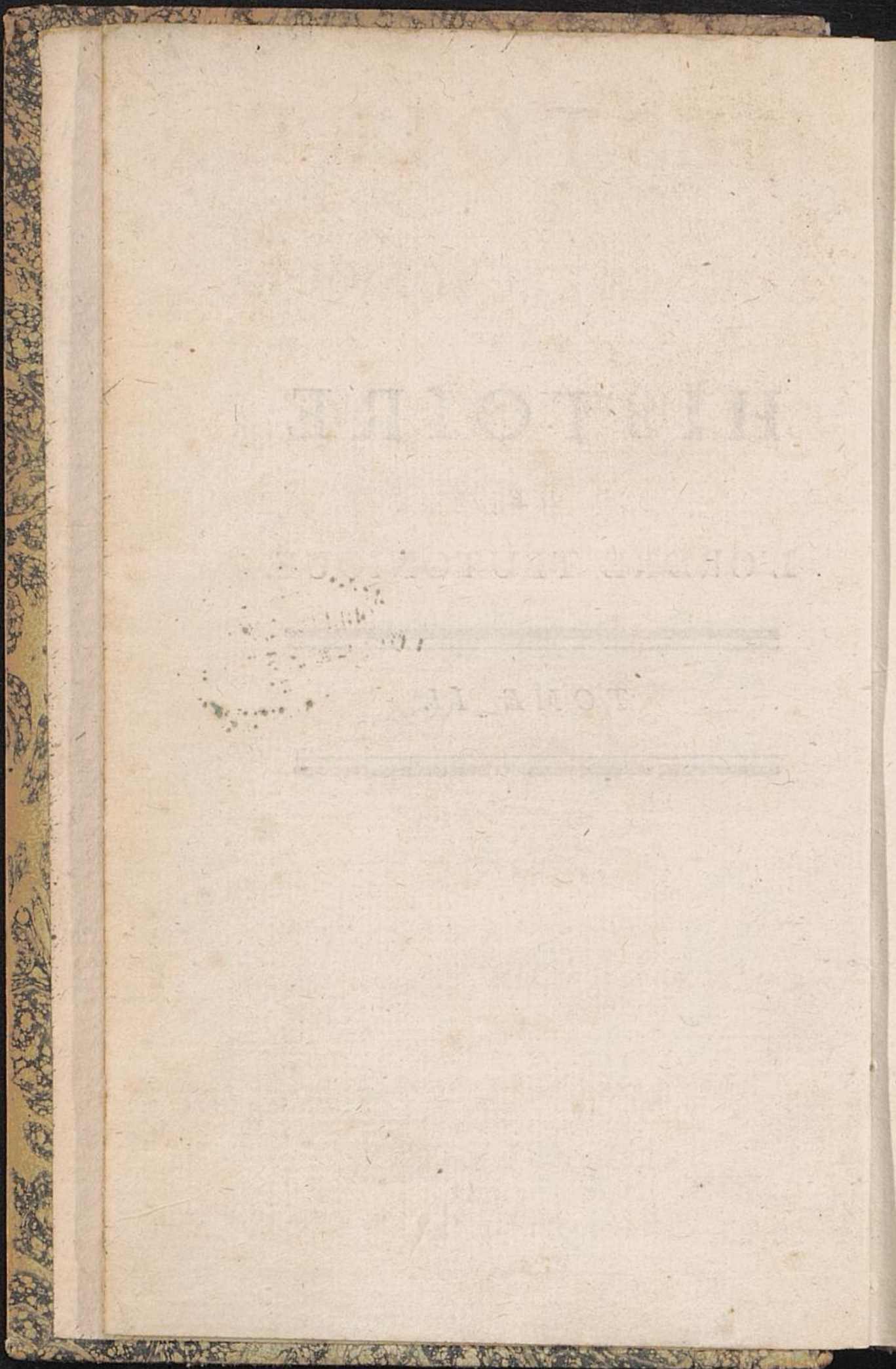
---

---

*TOME II.*

---

---



FIRST OF THE

TOMAS

MOT

# HISTOIRE

DE

## L'ORDRE TEUTONIQUE.

PAR

UN CHEVALIER DE L'ORDRE.

---

*Similis factus est leoni in operibus suis, & sicut  
catulus leonis rugiens in venatione.*

MACHAB. Lib. I. cap. 3.

---

TOME II.



A PARIS,

Chez la Veuve VALADE, Imprimeur-Libraire,  
rue des Noyers, vis-à-vis St. Yves.

ET A RHEIMS,

Chez CAZIN, Imprimeur-Libraire.

---

M. DCC. LXXXIV.

MISCELLANEA  
L. ORDIGI TUTORIS  
IN C. A. L. E. N. D. I. S. T. R. I. C. T. I. S.

LIBRARY OF THE  
UNIVERSITY OF  
DURHAM

KÖNIGL.  
BIBLIOTHEK  
ZU  
DUSSELDORF

M. DCC. LXXXIV.





*Livonie. — Annon de Sangershausen Maître de Livonie. — Mendog fait couronner son fils. — Donation de Mendog aux Chevaliers de Livonie. — Burchard de Hornhausen Maître de Livonie. — Nouvelle donation du Roi de Lithuanie. — André Maître Provincial de Livonie. — Mendog donne le royaume de Lithuanie à l'Ordre Teutonique. — Mendog apostat ravage la Masovie & la Prusse. — Défaite des Chrétiens à Pocarwis. — Un Chevalier Teutonique est immolé aux idoles. — Les Teutons sont défaits par les Sambiens. — Les Prussiens assiegent plusieurs places. — Grumbach déposé. Réichenberg lui succede. — Königsberg secouru par les Comtes de Juliers & de la Marck. — Victoire remportée sur les Sambiens. — Les Prussiens tâchent d'affamer Königsberg. — Victoire mémorable des Teutoniques. — Berg attaque Königsberg, il est blessé. — Les Païens reviennent sans cesse à la charge. — Le Grand-Maître abdiq. à cause de son grand âge. — Richard de Cornouaille confirme les privileges de l'Ordre.*

### VIII. ANNON DE SANGERSHAUSEN.

*1262. Mort de Ste. Jutte. — Plusieurs nobles Sambiens se soumettent aux Teutons. — Königsberg surpris. Victoire des*

S O M M A I R E. iiij

*Teutoniques. — Les Teutoniques bâtissent la ville vieille de Königsberg. — Le Grand-Prêtre des Païens baptisé. — Seconde victoire des Teutoniques. — Troisième victoire à Bethen. Soumission des Sambiens. — Punition des Rinowiens. — Tapiaw & Lochstete bâtis. — Les Teutoniques sont battus à Lobaw. — Louis de Baldersheim Maître Provincial de Prusse. — Girdaw brûlé. — Les Teutons abandonnent & brûlent Weis-  
totepuel. — Les Teutoniques abandonnent Wiesenbourg. — Perte de Creutzbourg. Siege de Bartenstein. — Ruse des Teutoniques. — Ils abandonnent Bartenstein. — Les ennemis attaquent Welaw & sont repoussés. — Le Pape sollicite du secours pour les Teutons. — Secours du Duc de Brunswick & d'Albert de Thuringe. — Secours des Margraves de Brandebourg. — Mort de Suantopelk Duc de Poméranie. — Hostilités du Duc Mestwin son fils. — Il est contraint de demander la paix. — Secours inutile du Roi de Bohême. — Evénemens sans date. — Combat mémorable des Chevaliers de Christbourg. — Les Teutons battent l'infanterie des Pogésaniens. — Les Teutoniques sont battus par leur faute. — Dywan est battu par les Teutons. — Les rebelles tâchent d'affamer Christbourg. — Ils brûlent Marienwerder. — Marienwerder rebâti & détruit de nouveau. — Les*

*Teutoniques bâtissent Starckenberg. — Starckenberg détruit & rebâti. — Ravages du pays de Culm. — Reden pris deux fois & repris. — Combat de Martin Gollin. — Irruption des Sudaviens dans le pays de Culm. — Seconde irruption des Sudaviens. — Entreprise sur Schonsee. Mort de Dywan. — Entreprise de Scumand sur Culm. Wartenberg rasé. — Entreprises sur Elbing. — Théodoric de Gadersleben Maître de Prusse. — Secours du Marquis de Misnie & d'autres Allemands. — Les Teutoniques gagnent trois batailles. — Mort de Henri Berg. — Mort de Glappon. Soumission de quatre provinces. — Affaire du moulin de Liefard. Perfidie des Pogésaniens. — Vengeance des Teutoniques. Soumission des Pogésaniens. — Deux Chevaliers martyrisés par les Lithuaniens. — Siege de Beselede. Courage d'une femme. — Etat de la Livonie sous George d'Eichstet. — Werner de Breithausen lui succede. — Otton de Lutterbergh Maître de Livonie. — Conrard de Mandern lui succede. — Otton de Rodenstein remplace Mandern. — Mort du Grand-Maître. L'Empereur Rodolphe confirme les privileges de l'Ordre. — Le Pape permet aux Chevaliers de jouir des biens de famille.*

## IX. HARTMAN DE HELDRUNGEN.

1274. *Conrard de Thierberg Maître de Prusse. — Expédition en Nadrovie. Soumission de la province. — Guerre contre la Scalovie. — Labiaw brûlé par les ennemis. — Thierberg bat les Scalovites. — Risque que court le Commandeur de Mémel. — Prise de Saffow. Soumission des Scalovites. — Troisième apostasie des Prussiens. — Fin de la révolte. — Ravage du pays de Culm par les Sudaviens. — Les Teutoniques attaquent la Sudavie. Leurs succès. — André de Westphalen Maître de Livonie. — Walther de Nordeck lui succède. — Ernest de Rasbourg le remplace. Sa mort. — Conrard de Feuchtwangen Maître de Prusse & de Livonie. — Continuation de la guerre contre la Sudavie. — Mangold de Sternberg Maître de Prusse. — Gouvernement de Feuchtwangen en Livonie. — Sternberg Maître de Prusse lui succède en Livonie. — Fondation de Marienbourg. — Continuation de la guerre contre la Sudavie. — Victoire des Teutons sur Scumand. — Duel entre un Chevalier & un Seigneur Sudavien. — Conversion de Scumand. — Difficultés avec le Duc de Poméranie. — L'Empereur confirme les donations des Princes de Poméranie. — Donation du Duc Sambor. — Accord entre les*

vj            S O M M A I R E.

*Teutons & le Duc Mestwin. — Articles du Traité. — L'Evêque de Cujavie donne les dîmes de Mewe aux Teutons. — Les Teutons bâtissent Mewe en Poméranie. — Mort du Grand-Maître.*

X. BURCHARD DE SCHWENDEN.

*1283. Continuation de la guerre contre la Sudavie. — Conrard de Thierberg Maître de Prusse. — Il fait bâtir Neustat dans la Curisch - Nerung. — Liebenzel convertit seize cents Idolâtres. — Réduction de Kimenow. — Soumission de la Sudavie. — Réflexions sur la conquête de la Prusse. — Privileges accordés aux Prussiens. — Succession des Grands-Ducs de Lithuanie. — Vithenes élu Grand-Duc de Lithuanie. — Les Teutoniques attaquent les Lithuaniens. Motifs de cette guerre. — Prise de Bisene en Lithuanie. — Prise de Gartha. — Mort de Scumand. — Des Barthes fugitifs reviennent en Prusse. — Trahison de Girdilo. — Massacre de 72 Seigneurs Lithuaniens. — Meinhard de Querfurt Maître de Prusse. — Lotzen & Strasbourg bâtis. — Fondation de Ragnit & de Tilsit. — Vithenes ravage la Sambie. — Quatrieme apostasie des Prussiens. — Fondation de Hollande. — Guillaume de Schurbourg Maître de Livonie. — Conrard de Hertzogenstein le remplace. —*

S O M M A I R E. vij

*Divisions des Vénitiens & des Génois en Palestine. — Victoire des Vénitiens secondés par les Teutoniques. — Reconnoissance des Vénitiens. Commanderie fondée à Venise. — Les Chrétiens & les Egyptiens battent les Tartares. — Le Soudan d'Egypte fait la guerre aux Chrétiens. — Massacre des Templiers & des Teutoniques à Sephet. — Entreprise malheureuse des Chrétiens. — Croisade d'Edouart Prince d'Angleterre. — Prise de Montfort sur les Teutoniques. — Secours envoyé par le Pape. — Accord entre les Teutons, les Hospitaliers & les Templiers. — Vaines espérances des Chrétiens. — Difficultés pour la couronne de Jerusalem. — Charles d'Anjou prend possession du Royaume. — Le Roi de Chipre reprend Acre. — Treve avec le Soudan. — Le Grand-Maître passe en Palestine. — Désordre des Habitans d'Acre. — Les Croisés rompent la treve. — Suites de cette infraction. — Fin du Magistère de Burchard de Schwenden.*

XI. CONRARD DE FEUCHTWANGEN;

*1290. Force de la ville d'Acre. — Les Ordres militaires se mettent en état de défense. — Les Sarrazins se mettent en marche pour faire le siege d'Acre. — Démarches inutiles des Chrétiens. — Le Grand-Maître du Temple est choisi pour Commandant-Général.*

— Force des ennemis. Désunion des Ordres militaires. — Commencement du siege. Belle défense des Chrétiens. — Les ennemis travaillent à combler les fossés & à miner les remparts. — Les assiégés font plusieurs sorties. Le Grand-Maître du Temple est tué. — Le Roi de Chypre abandonne les Teutons. Différens récits des Historiens. — Les ennemis entrent par les breches & sont repoussés. — Deux apostats de l'Ordre Teutonique obtiennent leur grace. — Second assaut. Les Sarrazins sont encore repoussés. — Troisième attaque. Le Soudan se rend maître de toutes les fortifications. — Embarquement des habitans d'Acre. — Les Ordres militaires défendent l'intérieur de la ville. — Ils sont obligés de s'embarquer. — Destruction de la ville d'Acre. — Les Latins perdent entièrement la Terre-Sainte. — Projet d'unir les trois Ordres militaires. — Le siege de l'Ordre est transféré à Venise. — Continuation de la guerre de Lithuanie. — Ruse singulière des Lithuaniens. — Les Teutons rompent les fers de beaucoup de Polonois. — Colayne brûlé. Junigede bâti. Médérabe détruit. — Ravage de plusieurs cantons de la Lithuanie. — Les Teutons venus au secours des Polonois, en sont abandonnés. — Complot des Prussiens découvert. — Ravage des Lithuaniens en Pologne. — Victoire mémorable du Commandeur de Ragnit. — Entreprise des ennemis



S O M M A I R E. ix

*ennemis sur le château des Scalovites. — Ravage de la Prusse. Victoire des Teutons. — Expéditions des Teutons en Lithuanie. — Destruction de Wizna, château du Duc de Masovie. — Exploits de Liebenzel en Lithuanie. — Autre expédition en Lithuanie. — Cinquieme apostasie des Prussiens. — Origine de la colonne des quatre freres. — Fin de la révolte. — Evénemens de l'année suivante. — Balthasar de Hogenbach Maître de Livonie. — Henri de Dumpeshagen lui succede. — Mort du Grand-Maître. — L'Empereur Adolphe confirme les privileges de l'Ordre.*

XII. GODEFROI DE HOHENLOHE.

*1297. Guerre civile en Livonie. — Bruno Maître Provincial de Livonie. — On donne neuf batailles en dix-huit mois. — Godefroi de Rogge succede à Bruno. — Victoire du Commandeur de Königsberg. — Entreprise infructueuse sur Junigede & Pista. — Louis de Schippen Maître de Prusse. — Helwich de Goldbach lui succede. — Conrard de Sack le remplace. — Valeur & mort d'un Chevalier. — Espérances des Chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte. — Affaires de Livonie. — Le Grand-Maître vient en Prusse. Ses projets. — Schisme dans l'Ordre. — Continuation de la guerre de Lithuanie.*

x S O M M A I R E.

— *Secours des Croisés. Les Lithuaniens sont battus. — Le Duc de Cujavie engage le pays de Michalou à l'Ordre. — Combat mémorable contre le Grand-Duc de Lithuanie. — Entreprise sur Gartha. — Henri de Plotzke, Maître de Prusse. — Seigneurs Croisés qui viennent en Prusse. — Diverses expéditions en Lithuanie. — Les Lithuaniens ravagent la Sambie. — Mort du Grand-Maître. — Confirmation des privileges de l'Ordre.*

XIII. SIGEFROI DE  
FEUCHTWANGEN.

1309. *Le Grand-Maître établit le Siege de l'Ordre en Prusse. — Il y abolit la dignité de Maître-Provincial. — Loix & Réglemens du Grand-Maître. — Changement dans la monnoie. — Recherches des droits que les Teutons acquirent sur la Poméranie. — Situation & division de la Poméranie. — Contes ridicules des Historiens de Pologne. — Prétentions des Polonois. — Origine des Ducs de Poméranie. — Contradictions des Ecrivains de Pologne à ce sujet. — Suantibor, pere des deux Maisons de Poméranie. — Bogislas continue la seconde branche. — Suantopelk, frere de Bogislas. — Subislas I, fondateur de l'Abbaye d'Oliva. — Grimislas Prince de Poméranie. — Sambor II Duc*

S O M M A I R E. xj

*de Poméranie. — Subistas II ou le jeune Duc de Poméranie. — Mestwin I Duc de Poméranie. — Suantopelk II Duc de Poméranie. — Enfans de Suantopelk. — Mestwin II Duc de Poméranie. — Les Ducs de Poméranie étoient vassaux des Margraves de Brandebourg. — Brouilleries de Mestwin avec son frere Wartislav. — Vesimir Duc de Poméranie. — Recherches sur Vesimir. — Les Polonois s'emparèrent de la Poméranie à la mort de Mestwin. — L'Empereur confirme la suzeraineté de la Poméranie aux Margraves. — Les Brandebourgeois assiègent Dantzic. — Les Polonois appellent les Teutons au secours. — Les Polonois se brouillent avec les Teutoniques. — Les Chevaliers acquerent les droits des Margraves de Brandebourg. — L'Empereur confirme aux Teutons l'acquisition de la Poméranie. — Examen des droits des différens prétendans à la Poméranie. — Les Polonois ne pouvoient y avoir droit d'aucun chef. — Réfutation des prétentions de la Pologne. — Les autres prétentions ne nuisoient point aux droits des Teutons. — Prise de Dantzic par les Teutoniques. — Dirschau se rend aux Teutons. — Reddition de Schwets. — Conquête de toute la Poméranie. — Les Teutons bâtissent une ville neuve à Dantzic. — Irruption des Lithuaniens. —*

xij      S O M M A I R E.

*Victoire des Teutons. — Affaires de Livonie. — Conrard de Jocke, Maître de Livonie. — Calomnies des Livoniens contre les Teutons. — Abolition de l'Ordre des Templiers. Conquête de Rhodes par les Hospitaliers. — Mort du Grand-Maître.*

---

I N T E R R E G N E.

*Le Grand-Duc de Lithuanie ravage la Warmie. — Le Grand-Commandeur détruit l'armée ennemie. — Le Commandeur de Brandebourg dévaste le Canton de Pograude. — Danger que court le Grand-Commandeur. — Expédition dans le territoire de Salsenike.*



# HISTOIRE

DE

L'ORDRE TEUTONIQUE.

---

---

POPON D'OSTERNA.

*VIIe. GRAND-MAITRE.*

**F**RERE POPON D'OSTERNA, déjà connu par la bataille de Wahlstadt & les victoires qu'il remporta en Prusse, pendant qu'il étoit Maître Provincial, fut élu Grand-Maître de l'Ordre Teutonique à la mort de Hohenlohe : il étoit Franconien & tiroit vraisemblablement son nom du château d'Osternohe, situé dans le pays de Bareyth, sur les confins du territoire de Nuremberg (1).

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

1253.

---

(1) L'auteur de sa vie imprimée à Leipzig en 1755, observe que quelques écrivains le nomment Oster-

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Lorsqu'Osterna parvint au Magistère ; plus de la moitié de la Prusse étoit soumise ; mais les provinces qui confinent à la Lithuanie , ainsi que les Sambiens , peuples puissans & belliqueux , restoient encore à dompter : ce fut contre ces derniers que le Grand-Maître se proposa de diriger tous ses efforts , tant pour ouvrir une communication avec la Livonie , que pour venger la mort du brave Commandeur de Christbourg. La crainte des Tartares , qui n'arriverent pas , fut favorable à ses projets : les Dominicains qui avoient prêché la croisade , par ordre du Pape , & les exhortations d'Oppison Légat du St. Siege , avoient eu le succès le plus complet ; car une infinité de personnes , entre lesquelles on comptoit plusieurs Princes & des Evêques , avoient pris la croix ; de sorte qu'on n'avoit jamais eu l'espérance d'être si puissamment secouru. En attendant leur arrivée le Grand-Maître , qui vouloit s'assurer des provinces

---

nohe & d'autres Osternau & Osterna. Quelques-uns l'ont cru parent des Ducs de Pologne & de Poméranie ; mais il est plus vraisemblable que c'étoit un autre Chevalier de la maison des Ducs de Mecklenbourg , qui se nommoit aussi Popon. Voyez *M. Pauli*, note (d) pag. 89. On trouve dans le même tems un Conrard d'Osterna , Grand-Commandeur d'Autriche ; on ne dit pas s'il étoit frere ou cousin du Grand-Maître.

DE L'ORDRE TEUTONIQUE. 3

nouvellement soumises, fit fortifier trois châteaux, savoir, Bretgen, aux confins du pays de Culm, Bartenstein en Barthonie, & Creutzbourg en Nattangie.

Enfin au commencement de l'an 1254 on vit arriver en Prusse, Premislas Otocare Roi de Bohême, avec Otton Margrave de Brandebourg, qui faisoit les fonctions de Maréchal de l'armée, & plusieurs Princes, entre lesquels on doit remarquer Rodolphe Comte de Habsbourg qui fut le chef de la seconde maison d'Autriche & le premier Empereur de ce nom. Il arriva en même tems une quantité d'autres Croisés de la Saxe, de la Thuringe, de la Misnie, des rives du Rhin & d'autres contrées de l'Allemagne, auxquels se joignirent les Evêques de Culm, & de Warmie, ainsi que Brunon Comte de Schomberg, Evêque d'Olmütz; de sorte que tous les Croisés réunis à Elbing, se trouverent former une armée de plus de soixante mille hommes, sans compter les troupes de l'Ordre. Un nombre prodigieux de chariots portoit des armes & des vivres pour le service de l'armée.

Quand tout ce monde fut arrivé, les Chevaliers Teutoniques donnerent au Roi de Bohême & aux principaux personnages un de ces festins militaires, destinés

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Secours du  
Roi de Bo-  
hême.

*Dusb. c. 70.  
Hartk in  
not.*

*Dubray.  
hist. Bohem.  
lib. 27.*

*Pauli.  
Vie de Pop.  
d'Oster. en  
Allemand.*

*Léipsig.  
1755.*

1254.

*Dlugoff.  
t. 2. p. 739.*

alors à aiguïser le courage des guerriers : le mérite & les actions éclatantes y donnoient les premières places plutôt que la naissance, & pendant la longue suite d'heures que duroient ces repas, des hérauts racontoient les prouesses de chaque convive, & on chantoit leurs louanges. Ces festins étoient annoncés quand on demandoit le secours de ses voisins ou de ses alliés; & si l'on en juge par celui que donna le Grand-Maître, Conrard de Wallenrode, dont nous ferons la description en son lieu, on faisoit des présents à tous les conviés, à proportion de la place qu'ils avoient occupée au festin; mais comme Wallenrode fut généreux jusques à la prodigalité, il est apparent qu'il outrepassa l'usage ordinaire (1). La joie qui accompagne ordinairement ces sortes de fêtes, fut troublée, dans cette occasion, par un événement sans conséquence dans son principe, mais qui faillit d'avoir les suites les plus fâcheuses.

---

(1) Dlugos, un des plus grands ennemis de l'Ordre, & des plus injustes, pousse l'animosité jusqu'à faire un crime aux Teutoniques de ces repas; les regardant comme une finesse pour échauffer le courage des guerriers à qui on prodiguoit plus de louanges qu'ils n'en avoient mérité. Il ne traite pas mieux le Roi de Bohême, prétendant que l'annonce de ce festin l'avoit autant déterminé à venir au secours de la Prusse, que la prédication de la croisade.



Deux soldats, l'un Autrichien & l'autre Saxon arriverent ensemble au même moulin, où chacun voulut être servi le premier; la querelle s'échauffa, on courut au bruit, les soldats prirent le parti de leurs compatriotes, & cette étincelle causa en peu de tems un si grand embrasement dans toute l'armée, que le Roi même & les Princes en seroient venus aux mains, si l'Evêque d'Olmutz n'eût trouvé le moyen d'appaîser la querelle.

Les esprits étant calmés, le Roi de Bohême prit le commandement de l'armée, & marcha avec l'avant-garde sur Balga. A son arrivée les Chevaliers lui présentèrent un Sambien converti, nommé Gedune, qui connoissoit parfaitement les forces de son pays. Le Roi, après diverses questions, lui montra la première division de l'armée, & demanda si avec ces troupes il pourroit dompter les Sambiens; mais le vieillard assura qu'il n'étoit pas possible d'y réussir avec si peu de forces; deux autres divisions arrivant successivement, Gedune persista toujours à trouver ces forces insuffisantes pour soumettre ses compatriotes; mais le reste de l'armée étant arrivé, le Sambien assura qu'il n'y avoit plus aucune difficulté. Ottocare récompensa ce vieillard, & lui fit donner des enseignes pour les arborer dans toutes

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Le Roi se  
met à la tête  
de l'armée.

*Dusb.*

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

ses possessions & dans celles de ses parens, afin de les préserver de la rapacité du soldat. Cette anecdote peu intéressante en elle-même, sert à faire connoître la puissance de cette nation qui étoit en état de résister aux trois quarts d'une armée si formidable.

Il ravage  
la Sambie.

Dusb.  
Dubrav.  
lib. 17. pag.  
237.

Le Roi ayant passé le Pregel sur la glace, entra dans la Sambie le fer & le feu à la main, & fut camper à Médenaw: de-là il marcha vers Rudaw, où les Sambiens s'étoient rassemblés: il en fit un si grand carnage que quelques-uns des principaux Seigneurs vinrent se jeter à ses pieds en le suppliant de ne pas détruire tout ce malheureux peuple. Ottocare accorda la vie à tous ceux qui promirent de se faire baptiser, & les autres périrent par le fer du vainqueur, ou s'échappèrent par la fuite: les deux chefs des ennemis furent du nombre des derniers, & se jetterent dans une forteresse dans l'intention de s'y défendre.

Après cette victoire, l'armée marcha successivement vers les districts de Quedenaw, de Woldaw, de Caymen & de Tapiaw, dont les peuples effrayés n'attendirent pas les dernières extrémités, & vinrent au devant du Roi en le priant de recevoir leurs enfans pour ôtages; ils jurèrent & s'obligerent, sous peine de la

DE L'ORDRE TEUTONIQUE. 7  
vie, d'embrasser la foi catholique & de reconnoître la souveraineté de l'Ordre Teutonique.

D'un autre côté les deux chefs des Sambiens, se voyant sans vivres & hors d'état de soutenir long-tems un siege, consulterent les habitans qu'ils trouverent résolus d'embrasser la religion chrétienne, plutôt que de périr avec leurs enfans: les deux Capitaines furent du même avis, & envoyerent des députés à Ottocare, avec offre de se rendre le lendemain à discrétion: dès le matin ces deux chefs furent baptisés par l'Evêque d'Olmutz, & tenus sur les fonts par le Roi & le Margrave de Brandebourg qui leur donnerent chacun leur nom: Ottocare les ayant fait revêtir de robes de soie blanche à fleurs d'or, les appella ses amis & les combla de bienfaits; à leur exemple le reste des payens, non-seulement du lieu, mais encore de toute la Sambie, s'empressa de recevoir le baptême; ainsi Ottocare n'eut qu'à se montrer dans cette province pour la soumettre: ce Prince remit les ôtages des Sambiens entre les mains des Chevaliers Teutoniques comme des garans de la fidélité que ces peuples leur avoient jurée; & Henri de Brun, qui avoit accompagné le Roi dans cette expédition, fut sacré premier Evêque de Sambie. On se rappel-

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Deux Chefs  
des payens  
baptisés.

*Dubray.*  
*ibid.*

*Vie d'Of-  
terna.*

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

lera que quand le Légat Guillaume Evêque de Modene, avoit partagé la Prusse en quatre dioceses, l'an 1243, il avoit destiné un Evêque pour cette province, lorsqu'elle seroit subjuguée par les chrétiens. Il est douteux si ce premier Evêque se nommoit Brun, ou si l'on a voulu désigner par-là qu'il étoit de la ville du même nom en Moravie.

Départ &  
libéralité du  
Roi.

Le Roi de Bohême, ayant rempli son objet, retourna dans ses états, ainsi que tous les Princes qui avoient eu part à cette expédition; mais Ottocare jugea bien que la conversion des peuples de la Sambie n'étant due qu'à la force & à la terreur, il ne seroit pas aisé à l'Ordre de les tenir sous le joug: c'est pourquoi il conseilla aux Teutoniques de construire une forteresse capable de les tenir en bride, & il montra une magnificence vraiment royale dans tous les dons qu'il leur fit pour les aider à bâtir cette nouvelle place (1).

Fondation  
de Königs-  
berg.  
*Dusb. c. 72.*  
*Schutz, p.*  
*67.*

1255.

Après le départ du Roi, les Chevaliers Teutoniques s'occupèrent des moyens d'exécuter ce projet; & comme ils se défioient des Sambiens & des autres Prussiens qui n'étoient pas encore convertis,

(1) Selon Mr. Pauli, p. 90, Ottocare vint en Prusse au commencement de 1254, & n'en partit qu'en 1255.

ils jugerent à propos de tenir un corps de troupes sur pied pour protéger l'ouvrage : avec cette précaution ils bâtirent l'an 1255 une forteresse sur une montagne, à la rive droite du Pregel, assez près de son embouchure dans le Frischaff (1). Cet endroit couvert de bois, faisoit partie de la forêt de Tuwangste, nom que les Prussiens donnerent encore souvent à la nouvelle place; mais les Chevaliers Teutoniques l'appellerent Königsberg, qui signifie montagne du Roi, en reconnoissance des services que leur avoit rendus Ottocare, & des dons qu'il leur avoit faits pour aider à sa construction. Cette forteresse ne fut pas plutôt en état, que

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

---

(2) Hartknoch croit que cette première forteresse étoit située où sont aujourd'hui les jardins de la cour : il paroît que ce premier château fut détruit par les Sambiens pendant la seconde apostasie des Prussiens, & que les Chevaliers le rebâtirent dans une position un peu différente ; le second château fut environné d'un double rempart & défendu par neuf tours de pierre. *Dusb. & Hartknoch, cap. 72.* On ajouta dans la suite à ce château plusieurs quartiers qui en firent une ville très-considérable : nous aurons soin de remarquer ces augmentations ; Königsberg est aujourd'hui la capitale de la Prusse. Une quantité d'auteurs rapportent que Brunon Evêque d'Olmütz fonda alors Brunsberg, en latin *Mons-Brunonis*, auquel il donna son nom ; ils se trompent, nous avons vu que cette ville existoit auparavant ; elle avoit à la vérité été bâtie à l'honneur de l'Evêque Brunon, mais c'étoit de St. Brunon ou Brun, apôtre de Prusse, qui avoit été martyrisé avec 18 de ses compagnons l'an 1009, probablement dans le lieu où elle fut bâtie. *Hartk. Dissert. 27. pag. 342.*

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Wélaw bâti  
& rendu aux  
Teutoni-  
ques.

Dusb. c. 72.  
Schutz, p.  
67.

1255.

le Grand - Maître y mit un grand nombre de Chevaliers avec une forte garnison sous les ordres de Frere Burchard de Hornhausen, qui fut le premier Commandeur de Konigsberg.

La construction de cette place donna beaucoup d'inquiétude aux peuples voisins, & sur-tout à ceux de la Nadruvie, de la Scalovie, & de la Sudavie; ils étoient furieux de ce que les Sambiens avoient embrassé le christianisme, & reconnu la souveraineté de l'Ordre, craignant, avec raison, que ces mêmes Sambiens n'aidassent un jour les Teutoniques à les subjuguier: ils coururent aux armes de toutes parts; & ne pouvant interrompre les travailleurs de Konigsberg, qui étoient soutenus d'une bonne armée, ils se répandirent dans la Sambie où ils firent le ravage (1). Après cette course rapide, ils

(1) Si l'on en croit les Annales ecclésiastiques de Raynaldi, quantité de Teutoniques furent tués, & les autres menacés du même malheur. Cet auteur rapporte une bulle du Pape Alexandre IV, adressée au Roi de Bohême, qui s'étoit croisé de nouveau, après l'accomplissement de son premier vœu, pour l'engager à porter un prompt secours aux Chevaliers; cette bulle est placée sous l'an 1255. N°. 61. Comme elle n'est pas entière, & que la date y manque, je crois que Raynaldi s'est trompé, & qu'elle doit avoir été donnée plus tard, & probablement pendant le siège de Konigsberg, dont nous parlerons ailleurs; parce qu'il dit: *Reliqua parte ipsorum mortis periculum habentæ præ oculis propter obsidionem durissimam quam sustinent a paganis.*

jetterent les fondemens de la forteresse de Wélaw pour l'opposer à celle que construisoient les Chevaliers, & ils poufferent leurs travaux avec une vigueur incroyable. La position qu'ils avoient choisie étoit des plus favorables; car ce château bâti sur les frontieres de la Nadruvie au confluent des rivieres d'Alle & d'Angerap, qui forment le Pregel par leur réunion, les rendoit maîtres de la partie supérieure du fleuve sur lequel étoit bâti Königsberg: ils confierent ce poste important à un certain Tirskon, & à son fils Meydel, après quoi ils se disperserent & retournerent dans leurs provinces, pour être à portée de les défendre si les Teutoniques faisoient quelques nouvelles entreprises; mais à peine furent-ils retirés, que Dieu permit que cette forteresse, qu'ils avoient construite pour être leur boulevard, servit au contraire à les subjuguier. Tirskon, ouvrant les yeux aux vérités du christianisme, inspira les mêmes sentimens à son fils & à la garnison qui se rendit volontairement aux Teutoniques, & les mit en possession de Wélaw, après avoir reçu la grace du baptême.

Le Commandeur de Königsberg, voulant profiter de la consternation que cet événement avoit répandue parmi les infideles, assembla une armée de Sambiens,

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Prise de Capostere & d'autres châteaux.

Dusb. c. 73.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

*Dusb. c. 76.*

& guidé par Tirskon qui connoissoit parfaitement le pays, il fit une invasion dans le territoire de Wohensdorp, sur la rive droite de la riviere d'Alle. Muni de tout ce qui pouvoit favoriser son dessein, le Commandeur insulta la forteresse de Capostete, & l'emporta d'affaut malgré la vive résistance des assiégés; tout fut pris ou tué, & la place réduite en cendres; après quoi le Commandeur parcourut rapidement le canton, où il fit beaucoup de prisonniers, & un grand butin qu'il emmena à Königsberg. Pendant l'hiver de 1255 à 1256, Jean Margrave de Brandebourg vint en Prusse au secours de l'Ordre avec quelques troupes; mais l'hiver ayant été très-doux, la glace ne se trouva pas assez forte pour lui permettre un passage sûr à travers les rivieres & les marais; ce qui fut cause que ce Prince retourna en Brandebourg sans avoir rien fait d'important.

*Dusb. c. 74.*  
1256.

Pendant le cours de cette dernière année, le Commandeur de Königsberg entra de nouveau dans le territoire de Wohensdorp, & campa près du château d'Ochtolide dont il forma l'investissement; cette place eût le même sort que Capostete & fut traitée de la même manière. Des succès si rapides intimidèrent tellement les peuples de ces contrées que les habitans des



châteaux d'Unfatrap, de Gundow & d'Angeteté, craignant d'essuyer le même sort, se rendirent aux Teutoniques auxquels ils donnerent des ôtages, pour sûreté de leur parole, & embrasserent la religion chrétienne. Le Commandeur, après avoir grossi son armée de beaucoup de soldats de cette province, passa dans un canton de la Natangie dont les habitans plus opiniâtres, n'avoient pas voulu se soumettre aux conditions du dernier traité que l'Ordre avoit fait avec ces peuples, & fit par-tout le ravage; & Goducke Capitaine ou Chef des troupes de ce canton ayant été tué, ainsi que ses deux fils, il fallut recourir à la soumission; la femme & la famille de Goducke furent emmenées avec les prisonniers.

Ces succès & les progrès que la religion faisoit en Prusse, à l'aide des conquêtes, déterminèrent le Pape à faire de nouveau prêcher la croisade pendant le cours de l'année, pour aider les Teutoniques à bannir totalement l'idolâtrie de ces contrées; mais il falloit encore répandre bien du sang avant d'y parvenir: car dans le tems que les Evêques & les Dominicains employoient tous leurs soins pour exciter le zele des chrétiens, les payens des provinces orientales assiégeoient vivement la forteresse de Wélaw. On ignore les dé-

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

*Ibid.* c. 75.

*Raynal*,  
num. 25.

*Vie d'Of-  
terna.*

détails de cette entreprise, qu'ils furent contraints d'abandonner.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Succession  
des Maîtres  
Provin-  
ciaux en  
Prusse.

*Dusb. c. 77.  
& 79.*

*Cod. Pol.  
t. 4. n. 26.*

*Cod. Pom.  
num. 290.  
pag. 400.*

Depuis long-tems nous n'avons plus parlé des Maîtres Provinciaux de la Prusse, parce que leur succession est pleine d'incertitude & d'obscurité. Dusbourg fait remplacer Henri de Wide par Gerhard de Hirtzberg l'an 1256. Cependant nous voyons par une chartre de l'an 1255 que Frere Borcard, dont on ignore le surnom, étoit alors Maître Provincial de Prusse ou *Vice-Magister*, & Hirtzberg paroît avec cette qualité dans un autre titre de l'an 1257. Ce dernier fut remplacé, selon toute apparence, l'année suivante, par Frere Hartman de Grumbach, dont nous aurons lieu de parler dans la suite. Les Lieutenants du Magistere, que les Grands-Maîtres envoyèrent souvent en Prusse & en Livonie, occasionnent une confusion, qu'il est bien difficile de démêler, les auteurs les confondant souvent avec les Maîtres Provinciaux; ce qui ne doit pas surprendre, parce que ces derniers n'avoient pas une maniere uniforme de se qualifier: car tantôt ils se nommoient *Præceptor*, d'autres fois *Magister*, & quelquefois *Vice-Magister*. C'est le titre sous lequel paroît Hirtzberg dans la chartre dont nous avons fait mention, quoiqu'on ne puisse douter, d'après le témoig-

DE L'ORDRE TEUTONIQUE. 15  
nage de Dusbourg, qu'il n'ait été réellement Maître Provincial de Prusse. (1)

Pendant le séjour que le Grand-Maître fit dans ce pays, l'Ordre eut des difficultés avec le Duc de Cujavie, qu'il tâcha d'affoupir, & qui ne furent cependant terminées qu'après son départ. Les habitans des cantons de Polesia & de Galenz, dont la situation m'est inconnue, ayant proposé à Casimir Duc de Cujavie, de reconnoître sa domination, & d'embrasser la religion chrétienne, le Pape avoit permis à ce Prince, l'an 1253, de recevoir leurs offres, nonobstant la concession que l'Eglise avoit faite à l'Ordre de pouvoir conquérir toute la Prusse, parce que ceux-ci s'offroient volontairement & n'attendoient pas qu'on les soumît par la force. Les Chevaliers Teutoniques en appellerent au Pape, mieux informé, prétendant qu'en vertu des concessions de l'Eglise, les habitans de ces deux cantons devoient reconnoître leur domination. Cette difficulté occasionna un

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.  
Difficultés  
avec le Duc  
de Cujavie.

*Raynald*  
tom. 23. p.  
630. n. 25.

---

(1) Gerard de Hitzberg étoit frere de Sigefroi Comte de Wittgenstein, & fut aussi Maître Provincial d'Allemagne, quoiqu'il soit omis dans la liste des Maîtres d'Allemagne, qu'on trouve au second tome des *Mémoires de l'Académie Palatine*. On voit la preuve de ces deux assertions dans l'Histoire des Comtes de Juliers de Mr. Kremer, mise au jour par Mr. Lamey, page 52.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Traité entre  
le Grand-  
Maître & le  
Duc.

*Cod. Pol.*  
*t. 4. n. 26.*  
*ex. origin.*

1255.

accord, tant sur cet objet que sur quelques autres points litigieux, entre le Grand-Maître & le Duc de Cujavie.

Par ce traité le Grand-Maître cédoit au Duc la moitié de la Lubavie, ou du pays de Lobau; & Casimir s'obligeoit de remplir toutes les obligations que le Duc Conrard de Masovie son pere, & lui-même, avoient contractées envers l'Ordre, choisissant de part & d'autre des arbitres pour terminer tous les points de difficulté : les parties contractantes s'obligeoient en outre de ne point donner de secours à leurs ennemis réciproques; & le Duc renonçoit à tous les droits qu'il pourroit avoir sur les cantons de Polesia & de Galenz, en vertu de la donation du Pape; le Grand-Maître renonçant, de son côté, à son appel & à toute action sur cet objet. Ce traité fut scellé à Uladislaw l'an 1255 (1). Dès qu'il fut con-

---

(1) Vers ce même tems Przemislas Duc de Posnanie, & Suantopelk Duc de Poméranie eurent un différend au sujet de la forteresse de Nackel, & prirent pour arbitre un Chevalier Teutonique nommé Popon, leur parent du côté maternel, qui adjugea cette forteresse au Duc de Posnanie. Comme les historiens de Pologne ne donnent pas d'autre qualité à Popon, il est vraisemblable que ce ne fut pas le Grand-Maître, mais cet autre Popon Duc de Mecklenbourg, dont parle M. Pauli, p. 89. note 6. Dlugos le dit Gentilhomme Polonois né à Cracovie, mais il n'y a nulle vraisemblance; il est même apparent que l'Ordre ne

clu, Popon d'Osterna pria le Pape de le confirmer, ce qu'il lui accorda de la maniere la plus satisfaisante; car à la demande du Grand-Maître, il adressa une bulle du 9 mai de la même année, à l'Evêque de Culm, pour l'autoriser à lancer les censures ecclésiastiques contre celui qui tenteroit de le violer. Malgré cette précaution, on ne tarda pas de se brouiller; parce que Casimir, loin de remplir les engagemens de son pere & les siens, inquiéta l'Ordre sur ses possessions, & particulièrement sur celle du canton nommé Saufin, & qu'il refusa de rendre ceux de Polesia & de Galenz: ce qui obligea les Chevaliers de s'en emparer les armes à la main.

L'Evêque de Culm qui étoit chargé de veiller à l'exécution du traité, ne paroît pas avoir fait usage de ses pouvoirs; mais Oppizon, Légat du St. Siege en Pologne, qui favorisoit apparemment Casimir, excommunia les Chevaliers pour être entrés en armes dans le canton de Polesia: & le Pape confirma cet ana-

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

*Cod. Pol.*  
*num. 28.*

Les Teutons  
sont excommuniés mal-  
à-propos.

---

reçut jamais d'autre Polonois, que Jean Sendomirski, dont nous avons parlé, qui secourut les Chevaliers si généreusement, lorsque le Duc de Poméranie employoit tous les moyens pour leur couper les vivres. *Voyez Dlugofs. liv. 7. pag. 742. & Cromer. pag. 228.*

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

*Raynald.*  
*ad ann.*  
*1257. n. 24.*  
*Bull. FF.*  
*Prædicat.*  
*pag 324.*

thème le 5 de janvier de l'an 1257, pour autant qu'ils ne satisferoient pas sur cet objet. Cependant tout le tort étoit du côté du Duc de Cujavie : la premiere preuve en dérive de l'accord que ce Prince avoit fait avec le Grand-Maître, qui étoit favorable à ce dernier, puisqu'il étoit le seul qui en eût sollicité la confirmation; d'où l'on peut conclure que les Chevaliers étoient intéressés à ce qu'il fût exécuté fidèlement de part & d'autre. La seconde se tire de la cause même de cette excommunication, puisqu'elle prouve évidemment que Casimir n'avoit pas abandonné aux Teutons les pays de Polesia & de Galenz, comme il s'y étoit obligé par le traité; & finalement nous en verrons faire l'aveu au Duc Casimir même, lorsqu'il fit un nouveau traité avec l'Ordre, dont nous rendrons compte incessamment.

Graces accordées à l'Ordre par le Pape.

Le Pape, dont la religion avoit été surprise dans cette occasion, ne tarda pas à le reconnoître; car il sembla vouloir en dédommager les Chevaliers Teutoniques en les comblant de nouveaux bienfaits. On compte neuf bulles du Souverain Pontife, données à l'Ordre, depuis l'époque de l'excommunication, jusqu'à celle du traité par lequel Casimir reconnut ses torts; il y en a sept entr'autres,

remplies des plus magnifiques éloges, que je me contenterai d'indiquer. Dès le 6 mars de l'an 1257, Alexandre IV confirma tous les privilèges de ses prédécesseurs. Le 29 mai il ordonna aux Archevêques & Evêques d'excommunier tous ceux qui voudroient exiger quelque droit de péage, sous quelque nom que ce fût, des Chevaliers, ou des effets qui leur appartenoient. Le premier juin il donna une bulle célèbre adressée à tous les Evêques & Prélats : sa longueur ne permettant pas d'en rapporter tous les articles, j'observerai seulement que le Pape renouvela la défense portée par ses prédécesseurs d'excommunier les Chevaliers Teutoniques, ou d'interdire leurs églises, sans un ordre exprès du St. Siege ; qu'il défendoit de percevoir aucune dîme sur les animaux qui leur appartenoient, non plus que sur ce qui servoit à leur nourriture ; qu'il ordonnoit d'excommunier ceux qui les troubleroient dans leurs possessions ; & que pour favoriser les quêteurs, que l'Ordre envoyoit solliciter les secours des fideles, en faveur de la Terre-Sainte, il vouloit qu'à leur arrivée, on ouvrît les églises, mises en interdit, & qu'on y célébrât les saints Mysteres une fois l'année. Le 13 du même mois il ordonna d'excommunier tous ceux qui pourroient

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

*Duell. p.*  
2. num. 25.

*Ibid. num.*  
16.

*Ibid. num.*  
17.

*Ibid. num.*  
23.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

*Ibid. num.*  
24.

*Cod. Pom.*  
*num. 293.*  
*pag. 403.*

*Cod. Pol.*  
*tom. 4. n.*  
22.

*Cod. Pom.*  
*num. 296.*  
*pag. 407.*

attenter aux personnes ou aux biens des Chevaliers, qu'il qualifie de courageux athletes de Jesus - Christ, qui s'exposent journellement aux plus grands périls contre les ennemis de la foi. Le 3 du mois de juin il fit l'éloge de la maniere louable dont ils suivoient leur institut, & leur accorda les mêmes graces que l'Eglise avoit accordées aux Templiers & aux Hospitaliers de St. Jean. Le 9 de juillet, après avoir fait un superbe éloge de leur piété & de leur zele, il accorda aux Chevaliers Teutoniques de Prusse, pour tout le tems qu'ils combattroient les infideles, les mêmes indulgences que le concile général avoit accordées aux Croisés qui passoient à la Terre-Sainte. Et enfin le 26 du même mois, il renouvela l'indult de son prédécesseur, & donna à l'Ordre, tant ce qu'il avoit conquis de la Prusse, que ce qui en restoit à conquérir; confirmant la donation de Conrard Duc de Masovie qu'il rapportoit en entier. Ceux qui cherchent la vérité dans l'histoire, pourront mettre ces témoignages & mille autres de cette espece, dans la balance, vis-à-vis des injures des Historiens de Pologne, & l'on verra qu'il faut effacer un grand nombre de pages de leurs ouvrages, & particulièrement de ceux de Dlugos & de Cromer, si l'on ne veut



pas continuellement se repaître de fa-  
bles.

Après tant de témoignages de la justice que le St. Pere rendoit à l'Ordre, le Duc Casimir fit un second traité avec Frere Gerhard de Hirtzberg, Maître Provincial de Prusse, le 4 août de l'an 1257. Le Duc y dit en termes formels, qu'après avoir donné caution suffisante, il promet, pour lui & ses héritiers, de ne plus attaquer à l'avenir les possessions des Chevaliers, non plus que celles qu'ils pourront conquérir, ou acquérir dans la suite (1), & qu'au contraire il ne négligera rien pour conserver la bonne union : il renonce après cela, à toute prétention sur le canton nommé Saufin, qui paroît avoir été un des sujets de la querelle, & rappelle le dernier traité au sujet de la cession de la moitié de la Lubavie, sans qu'il y ait un seul mot qui puisse faire croire que les Teutons avoient été en défaut sur cet objet; & ceux-ci lui cedent la pro-

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Nouveau  
traité avec  
le Duc de  
Cujavie.

1257.

Cod. Pol.  
t. 4. n. 30.  
ex origin.

---

(1) *Nos Casimirus prædictus Dux sufficienti cautione præstita spondimus pro nobis & heredibus nostris, quod omnes terras sive hereditates, quas sæpe dicti Fratres in presenti possident, & terras, quas labore bellico expugnabunt, sive quocumque alio justo titulo in futurum possidebunt, nullatenus deinceps impetemus. Il l'avoit donc fait depuis le dernier traité, puisqu'il promet de ne le plus faire à l'avenir, & qu'il est obligé de donner caution pour sûreté de sa parole.*

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

priété du village de Rogov pour le prix de soixante marcs : les cantons de Poxlexia & de Galenz n'y sont seulement pas nommés, ce qui prouve que l'invasion des Chevaliers n'étoit qu'une suite de la querelle commencée par le Duc, & que par conséquent l'excommunication n'étoit pas méritée.

Châteaux  
bâties en  
Prusse & en  
Courlande.

*Pauli pag.*  
95.  
*Dush. cap.*  
80.

1258.

L'an 1258, Hartman de Grumbach, Maître Provincial de Prusse, fit commencer dans la Sambie, la forteresse de Labiau, sur la Deme, assez près de son embouchure dans le Curischaff; c'étoit pour tenir en bride les peuples de cette province, & pour s'assurer une communication aisée avec Memel par le golphe de Courlande : dans le même tems Grumbach, & Burchard de Hornhausen, Maître de Livonie, faisoient construire, à fraix communs, une forteresse en Courlande, dans l'espérance de se frayer un chemin entre les deux provinces. On avoit choisi pour cet effet une montagne du territoire de Carsovie, à qui les Chevaliers avoient donné le nom de Mont St. George, leur patron; l'ouvrage fut poussé avec vigueur, & l'on n'épargna ni soins ni dépense pour mettre ce château à l'abri des insultes des ennemis : plusieurs écrivains nomment cette place Carsav, du nom de la province : on y mit une forte garni-

fon avec un grand nombre de Chevaliers de la Prusse & de la Livonie.

Ce n'étoit que par des secours continuels qu'on pouvoit espérer de conserver ce château, ainsi que quelques autres, situés dans le même pays, parce que la plupart des Courlandois étoient encore idolâtres, & que les Samogites leurs voisins étoient les plus mortels ennemis du christianisme, ainsi que les Lithuaniens : il est vrai que leur Roi Mendog avoit embrassé la foi chrétienne avec une partie de sa nation, mais c'étoit la plus foible, & selon toute apparence, la plupart de ces nouveaux convertis étoient déjà retournés à l'idolâtrie ; car nous verrons que Mendog avoit beaucoup de peine à se soutenir contre ses sujets, qui étoient devenus ses ennemis à cause de son changement de religion. En conséquence les Chevaliers de Prusse & de Livonie convinrent de se joindre dans le pays de Carfovie, pendant l'été de l'an 1259 (1),

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Bataille de  
Durben.

*Dusb. cap.*  
82.

*Chr. Ord.*  
*cap. 237.*

*Dlugoff.*  
*lib. 7. pag.*  
762.

*Vie d'Os-*  
*terna.*

*Pauli.*

1259.

---

(1) Vers le même tems la Pologne fut encore ravagée par les Tartares. Les historiens de la nation, qui paroissent n'avoir pas trouvé des mémoires détaillés de cet événement, rapportent bien leurs excès, mais ils ne font pas mention du secours de leurs voisins, ni même des succès de leurs Princes. Cependant la chronique de Saltzbourg nous apprend que les Chevaliers Teutoniques & plusieurs autres, volerent au secours des Polonois & réimporterent avec

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

tant pour contenir les peuples de ces contrées, que pour conduire des vivres à la nouvelle forteresse du Mont Saint-George. Les Chevaliers de Prusse marcherent sous les ordres de Frere Henri Botel leur Maréchal ; & Burchard de Hornhausen, Maître Provincial de Livonie, y conduisit lui-même ses Chevaliers, avec quelques Danois que le Gouverneur de Revel menoit à son secours, en vertu des traités qui existoient entre l'Ordre & la couronne de Danemarck. Lorsque la jonction fut faite, on apprit que quatre mille Lithuaniens faisoient un ravage effroyable dans la Courlande, mettant tout à feu & à sang, & emmenant un grand nombre de femmes & d'enfans. On marcha aussi-tôt du côté de l'ennemi, & lorsqu'on fut à portée, on délibéra sur le moyen de l'attaquer avec succès : le Maréchal de Prusse ayant demandé l'avis d'un Gentilhomme Pomésanien, nommé Macto ou Mattes, c'est-à-dire, Mathias, fils de ce Pipin dont nous avons parlé au commencement de la conquête de la Prusse, celui-ci qui se

---

leurs Ducs une victoire sur les Barbares l'an 1260. L'on verra par la suite des événemens que celui-ci pourroit bien être de l'année 1259, plutôt que de la suivante: V. *Pezii rerum Austriacarum scriptores*, tom 2. *Chron. Salisburgense*, pag. 367.

défiroit

détoit apparemment de la mauvaise disposition des soldats Prussiens, & encore plus des Courlandois, dont un grand nombre avoit grossi l'armée, proposa de faire mettre pied à terre à toute la cavalerie & de laisser les chevaux assez loin de l'endroit du combat, pour leur ôter tout moyen de fuir : ce sentiment fut vivement combattu, & sur-tout par le Gouverneur de Revel qui prétendit avec raison, qu'il ne seroit pas possible de se battre à pied, à cause du poids des armures. Pendant qu'on délibéroit encore, les Courlandois vinrent demander qu'on leur rendît leurs femmes & leurs enfans qui étoient dans les fers de l'ennemi, si l'on parvenoit à les délivrer. Rien n'étoit si juste que leur demande ; les Chevaliers ne pouvoient pas même balancer de la leur accorder : mais les soldats Prussiens & les Livoniens, ainsi que les étrangers, s'y opposerent & soutinrent hautement que tout ce qu'on pourroit retirer des mains des ennemis, devoit appartenir à l'armée & suivre les loix de la guerre, usitées dans ce tems-là. Cette mutinerie, au moment d'une bataille, jetta les Teutoniques dans le plus cruel embarras : le gros de l'armée étoit composé de Prussiens & de Livoniens ; ainsi il fallut céder à leurs desirs, malgré qu'on en eût,

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Leo. pag.

97.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Défection  
des Cour-  
landois.

*Ibid.*

& refuser la juste demande des Courlandois, qui redoublèrent de haine contre les chrétiens, & contre une religion qu'ils n'embrassoient que malgré eux.

Ce fut sous ces malheureux auspices qu'on marcha aux ennemis; les Chevaliers Teutoniques les attaquèrent avec leur bravoure ordinaire; mais tandis qu'ils étoient aux prises avec les Lithuaniens & les Samogites qui les avoient joints, les Courlandois, au lieu de les seconder, les chargerent en queue: les soldats étonnés de se trouver assaillis de toutes parts perdirent courage & désertèrent lâchement le champ de bataille, laissant les Chevaliers Teutoniques & quelques Gentilhommes qui leur furent fideles, à la merci des payens. Dans cette extrémité un noble Sambien, nommé Selodo, chef d'une famille puissante, assembla ses parens, ses amis & ses compatriotes, leur représenta vivement les bienfaits dont les Chevaliers les avoient comblés, & les engagea à sacrifier leur vie, s'il le falloit, pour les secourir & pour défendre la religion qu'ils avoient embrassée; il parvint par ses sollicitations à les ramener au combat, où ils firent des prodiges.

Défaite des  
Teutoni-  
ques & leurs  
pertes.

*Ibid.*

Les Chevaliers ne furent point ébranlés de la défection de leurs soldats: assistés du peu de braves gens qui eurent le cou-

rage de partager leur fortune, ils entre-  
tinrent long - tems un rude combat, &  
firent un grand carnage des ennemis ;  
mais ces efforts ne servirent qu'à faire  
payer leur mort plus cher : les Lithua-  
niens remporterent une victoire complete,  
& l'Ordre y perdit cent cinquante Che-  
valiers , entre lesquels on comptoit le  
Maître Provincial de Livonie & le Ma-  
réchal de Prusse. Les soldats qui avoient  
si lâchement abandonné leurs étendards ,  
n'eurent guere un meilleur fort ; poursui-  
vis par les vainqueurs, ils furent presque  
tous tués, ou réduits à l'esclavage. Ce fut sur  
les bords de la riviere de Durben en  
Courlande que les Teutoniques perdirent  
cette funeste bataille le jour de Ste. Mar-  
guerite de l'an 1259.

Entre les prisonniers, les Lithuaniens  
trouverent huit Chevaliers Teutoniques  
qu'ils brûlerent vifs en l'honneur de leurs  
faux dieux : l'ancienne chronique de l'Or-  
dre rapporte qu'outre ceux-ci il y en eut  
encore six autres que les barbares firent  
mourir par un supplice plus cruel, en  
leur coupant les bras & les jambes & les  
écartellant, ou plutôt en coupant leurs  
corps en quatre ; mais je soupçonne que  
cela pourroit bien appartenir à un autre  
événement, parce qu'on ne compte com-  
munément que huit Teutoniques offerts

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Huit Che-  
valiers sont  
immolés aux  
idoles.

Cap. 237.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

*Kojalow.*  
*Guagn. t.*  
*2. pag. 334.*  
*Chr. Ord.*

Le Pape  
fait prêcher  
la croisade  
en faveur  
des Teu-  
tons.

*Cod. Pol.*  
*tom. 4. num.*  
*33 ex ori-*  
*gin.*

1260.

*Raynald.*  
*ad ann.*  
*1260 num.*  
*22.*

aux idoles dans cette occasion. Les Lithuaniens ne négligerent rien pour profiter de leur victoire; ils essayèrent en vain, de prendre les châteaux du Mont St. George & de Heilbourg, qu'ils réduisirent ensuite par la famine; mais ils emporterent Doblen en Courlande, firent soulever tous les Samogites, & vinrent faire le ravage dans la Sambie, & une tentative sur Königsberg, dont ils furent vivement repoussés par les Teutons.

Alexandre IV prit le plus vif intérêt aux malheurs des Chevaliers Teutoniques, & ne négligea rien pour les réparer: nous avons deux de ses bulles données à peu près, dans le même tems, qui attestent son attachement pour l'Ordre. Dans la première du 25 janvier de l'an 1260, adressée au Grand-Maître & à l'Ordre entier, il fait l'éloge de leurs travaux tant en Orient qu'en Prusse, en Livonie, & dans les pays voisins, pour la propagation de la foi, & leur donne toutes les terres qu'ils pourront conquérir, avec l'aide des Croisés, pourvu que ce soit sur les infidèles. Par la seconde du 20 février suivant, il déplore la perte des Chevaliers de Prusse & de Livonie, tués à la dernière bataille; & permet aux Teutons d'envoyer des Prêtres de leur Ordre pour prêcher la croisade dans les roya-



mes & provinces, qui leur étoient anciennement désignés pour cela; donnant aux fideles qui prendroient la croix les mêmes indulgences que l'Eglise avoit accordées précédemment, quand on avoit fait prêcher la croisade par plusieurs Evêques & par les Religieux des Ordres de Saint-Dominique & de Saint-François (1).

La défaite que les Teutoniques avoient essuyée à Durben eut les suites les plus funestes; parce que les peuples de la Prusse, peu fermes dans la foi, & regrettant toujours leur ancienne liberté, crurent l'occasion favorable pour la recouvrer: on prétend même que Mendog Roi de Lithuanie, qui songeoit à reprendre le culte de ses idoles, leur en avoit suggéré le projet par ses émissaires, & les pressoit de l'accomplir, pour donner de l'occupation aux Teutoniques dans leur pays: quoi qu'il en soit, la premiere étincelle de la révolte qui parut, fut funeste à ceux qui avoient eu l'imprudenc de la faire écla-

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Les Prussiens pensent à secouer le joug.

Dusb. c. 83.  
Schutz.  
édit. lat. &  
germ.  
Kojalow.  
pag. 203.  
Lco. pag.  
98.

---

(1) Tous les écrivains marquent la bataille de Durben & la révolte, ou si l'on veut, la seconde apostasie des Prussiens, à l'an 1260; mais cette dernière bulle, du 20 février 1260, prouve évidemment que la bataille de Durben, arrivée au mois de juillet, eut lieu l'an 1259; & comme il n'y est fait aucune mention de la révolte, ni de l'apostasie des Prussiens, qui fut presque générale, il est clair que ce soulèvement ne peut avoir eu lieu qu'en 1260, un an après la bataille de Durben.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

ter. Frere Wolrad Wunderlich étoit alors Avoué des Provinces de Warmie & de Nattangie, & gouvernoit les peuples avec tant de bonté & de douceur, qu'il paroiffoit s'être concilié leur attachement, & mériter le nom de Wunderlich, qui veut dire admirable; mais l'esprit de révolte, qui commençoit à germer, changea bientôt ces bonnes dispositions des Pruffiens. Les peuples, & sur-tout les nobles, qui diffimuloient encore leurs projets, cherchoient à tendre des pieges à leurs maîtres, & ne négligeoient aucune occasion de se défaire des Chevaliers, quand ils croyoient pouvoir le faire avec sécurité. Wolrad, averti qu'un grand nombre de Gentilshommes de la Warmie, & de la Nattangie avoient formé une conjuration contre lui, refusa d'ajouter foi à ce rapport; mais comme les avis se multiplioient, il voulut reconnoître lui-même la façon de penser des accusés, avant de se persuader qu'ils étoient capables d'un si noir complot: le moyen qu'il prit étoit dangereux; ce fut d'en inviter un certain nombre à un repas, dans le château de Lenzenberg, forteresse sur le Frischaff, croyant que le vin les feroit peut-être parler plus qu'ils ne voudroient. L'expédient ne réussit que trop, & faillit de lui être funeste: la gaieté des convives ayant

prolongé le festin fort avant dans la nuit, certains d'entr'eux firent semblant de se quereller, & feignirent d'en vouloir venir aux mains; toutes les lumieres furent éteintes, & l'on porta au Commandeur plusieurs coups de poignard, qui ne percerent pas, parce qu'il avoit eu la précaution de mettre une chemise de mailles sous ses habits: Wolrad cria au secours, & lorsqu'on eut apporté de la lumiere, chacun se trouva assis à la même place où il étoit auparavant. Le Commandeur montra ses vêtemens coupés, & leur fit de vifs reproches de leur trahison; quelques-uns des principaux prirent la parole & s'excuserent de leur mieux, en disant qu'on n'avoit éteint les lumieres que pour empêcher ceux qui se querelloient de se battre, & ils voulurent faire passer la trahison pour un accident involontaire; mais comme les marques en étoient trop évidentes, ils convinrent qu'il pouvoit y avoir quelques traîtres inconnus dans la compagnie, & jurèrent que ce n'étoit pas l'effet d'un complot. Wolrad leur ayant demandé quel châtiment méritoient ces traîtres, si l'on parvenoit à les découvrir, personne ne voulant paroître coupable, on répondit unanimement qu'ils méritoient d'être brûlés vifs. Le Commandeur feignant de se contenter de leurs excuses,

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

les exhorta à reprendre leur gaieté & les congédia fort honnêtement. Quelque tems après le Commandeur apprit toutes les circonstances de la conjuration avec le nom de tous les coupables, & les invita derechef à dîner; mais comme ils étoient nombreux, il les reçut dans une maison située hors de la forteresse, sous prétexte qu'elle étoit plus grande que celle qu'il habitoit ordinairement. Les conjurés n'en conçurent aucune défiance, parce qu'ils étoient souvent invités à de pareils repas, que Wolrad leur donnoit dans les vues d'adoucir leurs mœurs, de gagner leur confiance, & de les entretenir dans la soumission qu'ils devoient à l'Ordre: au contraire ils regardoient cette occasion comme très-favorable pour accomplir leur dessein, & se proposerent bien de ne plus manquer leur coup. Le Commandeur, préparé à l'événement, & bien décidé à punir leur perfidie, s'ils s'avisent d'attenter à sa personne, ne négligea rien pour les mettre en gaieté; mais lorsqu'il vit qu'ils commençoient à éteindre les lumières & à tirer leurs armes pour le massacrer, il s'échappa adroitement. Wolrad qui, pour son bonheur, avoit à faire à des conjurés mal-adroits & timides, rentra avec de la lumière, & probablement escorté de manière à n'avoir plus rien à craindre de leur

part. Ils tâcherent de s'excuser, rejetterent encore la faute sur quelque coupable inconnu, & prononcèrent de nouveau la peine du feu contre ceux qui seroient découverts. Le Commandeur qui n'en vouloit pas davantage sortit à l'instant, & mit le feu à la maison, après en avoir fait barricader les portes & les fenêtres; de sorte qu'ils subirent tous la sentence qu'ils avoient eux-mêmes portée. Je laisse au lecteur le soin de prononcer sur cet événement que Schutz & Léon, Doyen de Guttstat l'un des plus grands ennemis de l'Ordre, excusent à cause des circonstances.

L'esprit de révolte ne faisoit pas de moindres progrès dans les autres provinces, & l'on doit avouer que l'événement de Lenzenberg n'étoit pas propre à le calmer. Les Sambiens prirent pour leur chef ou Général, un certain Glandé, qui avoit été nommé Richard au baptême; les Nattangiens Henri Monté ou plutôt Berg; les Warmiens Charles Glappon; les Pogésaniens Nicolas Auctum; & les Barthoniens Otton Dywan. On voit par ce détail que le pays de Culm presque tout peuplé d'Allemands, & la Pomélanie, furent les seules provinces qui restèrent fidelles. Tous ces chefs des rebelles avoient été élevés en Allemagne, où les Chevaliers avoient eu la politique d'en-

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Seconde  
apostasie des  
Prussiens.

*Dusb. cap.*

84.

*Schutz.*

*Leo. pag.*

98.

1260.

*Leo.*

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

voyer nombre de jeunes Prussiens, surtout des Gentilshommes : ils y étoient entretenus, & instruits avec soin, & revenoient comblés de bienfaits, dans l'espérance qu'ils engageroient leurs compatriotes à suivre la véritable religion, à prendre des mœurs plus douces, & à servir fidèlement l'Ordre Teutonique.

Massacre  
des Chré-  
tiens.

*Dusb. cap.*  
§ 5.

Tous ces chefs convinrent entre eux de prendre les armes la veille de St. Mathieu, 20 de septembre de l'an 1260, pour faire main-basse sur les chrétiens, & les exterminer jusqu'au dernier, s'il étoit possible. Ce moment fatal étant arrivé, tous ceux qui n'eurent pas le tems de se sauver dans les forteresses, ou dans les forêts, furent massacrés, ou réduits à l'esclavage le plus dur : les rebelles mirent par-tout le feu aux églises, aux chapelles, aux maisons des chrétiens ; ils égorgerent les Prêtres, profanèrent horriblement les saints mystères, & firent servir les vases sacrés aux communs usages. Les Sambiens ajouterent encore l'insulte à la cruauté envers un Prêtre de l'Ordre chargé de leur instruction. Ils lui ajusterent deux pieces de bois au col, qu'ils ferrerent lentement jusqu'à ce qu'il fut étranglé, disant qu'ils n'osoient répandre le sang d'un si saint personnage. Avant de rapporter les suites de cette apostasie, il est indispen-

fable de jeter un coup d'œil sur la Livonie, dont les événemens influerent sur ceux de la Prusse.

La situation des Chevaliers Teutoniques en Livonie, n'étoit pas auffi désefpérée; mais ils ne laisserent pas d'essuyer les revers les plus fâcheux, après avoir eu des succès très-brillans. André de Stuckland, qui avoit persuadé à Mendog d'embrasser le christianisme, & qui lui avoit obtenu le titre de Roi de Lithuanie l'an 1251, avoit quitté la Maîtrise Provinciale de Livonie pour se retirer en Allemagne; & fut remplacé par Frere Eberhard de Seyne, le même qui avoit commandé les Chevaliers de Palestine pendant l'expédition d'Egypte, & qui avoit déjà été Lieutenant du Magistère en Livonie. Seyne soutint, dans cette province, la réputation qu'il s'étoit acquise depuis long-tems: il remporta une victoire sur les Samogites, & accabla tellement les payens de la Courlande par ses fréquentes incursions & ses succès, qu'à la fin ils n'osoient plus se montrer en armes devant lui. Le mauvais état de sa santé ne lui permit de gouverner cet état qu'environ deux ans: on loue beaucoup la justice de son administration.

Frere Annon de Sangershausen le remplaça dans la dignité de Maître Provin-

---

VII.  
POPON  
D'OSTER  
NA.

Gouvernement d'Eberhard de Seyne en Livonie.

*Schurtzfl.*

Annon de Sangershausen Maître

VII.  
 POPON  
 D'OSTER-  
 NA.  
 de Livonie.  
*Ibid. pag.*  
*26 & 209.*

*Introd. à*  
*Phist. tom.*  
*4. art. Li-*  
*vonie.*

cial de Livonie, & fut obligé de courir aussi-tôt aux armes contre les Samogites : ces peuples, qu'on peut appeller indomptables, & les Sémigaliens & Courlandois, leurs voisins, n'étoient en repos qu'autant qu'ils ne pouvoient s'échapper de la main qui les avoit soumis : courageux, cruels, ennemis jurés des chrétiens & de leur religion, ils ne négligeoient aucune occasion, fussent-ils certains du châtiment, de faire éclater leur haine & leur fureur. Le nouveau Maître Provincial soumit d'abord les Samogites, puis les Courlandois ; il combattit ensuite les Lithuaniens, & défit deux fois les Sémigaliens : ces coups redoublés ne suffirent pas pour abattre le courage des infidèles qui se réunirent & tenterent encore une fois la fortune du combat, dont l'issue fut fâcheuse pour les Teutoniques, qui furent battus & perdirent beaucoup de monde. Mais si la fortune abandonna Sangershausen dans cette circonstance, elle ne déroba rien à sa réputation : ce héros, dit Puffendorff, eut continuellement les armes à la main contre les Courlandois, les Samogites & les Lithuaniens, & ses grandes actions lui acquirent une gloire immortelle. Le témoignage d'un moderne, aussi instruit, ne peut qu'honorer la mémoire de ce Chevalier.



Pendant ce tems le nouveau Roi de Lithuanie sembloit s'affermir de plus en plus dans la religion chrétienne, & ne rien négliger pour confirmer sa famille dans le même culte, puisqu'il pria le Pape de faire donner l'onction royale à son fils. Alexandre IV acquiesça volontiers à sa demande lui laissant la liberté de faire faire cette cérémonie par celui des Evêques Latins qu'il voudroit choisir. Les historiens profanes ne disent rien de cet événement, ainsi l'on ignore qui étoit ce Prince destiné à lui succéder. Nous voyons par un diplôme de Mendog de l'an 1254, qu'il avoit deux fils nommés Replen & Gerstuchen : Replen comme aîné, étoit vraisemblablement celui que Mendog fit couronner ; mais ces deux Princes ne survécurent pas à leur pere, & nous verrons qu'à sa mort il ne laissa qu'un troisieme fils nommé Wolstin ou Woissack qui s'étoit fait Moine en Russie. Le même jour que le Pape avoit accordé la demande du Roi de Lithuanie, c'est-à-dire, le 6 de mars de l'an 1255, il lui donna par une seconde bulle toutes les conquêtes qu'il avoit faites & qu'il pourroit faire sur les Russes idolâtres qui avoient ses états : mais ce fut inutilement ; car Mendog, loin de reculer ses frontieres, eut assez de peine de résister

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Mendog  
fait couron-  
ner son fils.

Rayn. ad  
ann. 1255  
num. 57.

Cod. Pom.  
num. 243.

Raynalé,  
num. 58.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Donation  
de Mendog  
aux Cheva-  
liers de Li-  
vonie.

*Cod. Pom.*  
*num. 270 &*  
*271.*

à ses sujets révoltés à cause de son changement de religion, & il ne se soutint long-tems qu'avec le secours des Chevaliers Teutoniques.

Ce Prince, tant pour récompenser les services des Chevaliers, que pour les engager à lui en rendre encore de plus grands, leur donna d'immenses prétentions; car on ne peut appeller autrement le don de tant de provinces dont la plupart ne reconnoissoient plus son autorité, & qu'il falloit conquérir sur les payens. Dès le mois d'octobre de l'an 1255, il leur fit une donation du pays de Selen, ou Solen, qui comprenoit les endroits nommés Medene, Pelone, Maleysine & Thonraxe, & il pria le Pape de la confirmer. Par ces deux pieces, c'est-à-dire, par son diplôme, & par sa lettre au Pape, il reconnoît qu'il devoit sa conversion aux Chevaliers, & sa couronne à l'Eglise: il y nomme les Teutoniques ses constans & fideles soutiens, & leur fait, dit-il, cette donation pour qu'ils soient plus en état de le secourir au besoin.

Quoique les Teutoniques eussent déjà fait un traité avec ce Prince, par lequel ils s'obligeoient de l'aider; comme il se trouvoit pressé plus vivement par les rebelles & les payens du voisinage, il voulut les intéresser encore plus particulié-

rement à sa défense en leur faisant une nouvelle donation l'an 1257 : elle est dans la même forme que la précédente. Par ce diplôme, Mendog donne aux Chevaliers Teutoniques de Livonie, la moitié des cantons de Rasseyne, de Lonkowe, de Bertegalle, d'Ergalle, de Deynowe, & de Pamemene, ainsi que tout le pays de Carsowe, de Nyderowe, de Cratum, de Wanghe, & deux endroits nommés Weizze : il est incertain si cette donation fut faite du tems du Maître Provincial Annon de Sangershausen, ou de son successeur; parce que la chartre ne porte que l'année, sans marquer le mois : ce qui est très-fréquent dans les anciens documens. Annon de Sangershausen bâtit la forteresse d'Annenbourg en Sémi-gale, dont le nom témoigne encore aujourd'hui qu'elle lui doit son existence, & quitta sa dignité sans que nous en sachions la cause : nous le verrons bientôt revenir sur la scène pour soutenir un rôle plus distingué, comme Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

Frere Burchard de Hornhausen, premier Commandeur de Königsberg, fut envoyé en Livonie pour le remplacer dans la dignité de Maître Provincial : on lui voit déjà cette qualité dans une chartre à laquelle il intervient le 14 mai de l'an

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

*Ibid.* num.  
270.

Burchard  
de Horn-  
hausen Maître  
de Li-  
vonie.

*Chr. Ord.*  
*c. 232 & seq.*  
*Schartzfl.*  
*Venator.*

VII.  
 PŌPON  
 D'OSTER-  
 NA.

1257. (1) Hornhausen partit de la Prusse avec quarante Chevaliers & cinq cens hommes de troupes, pour la Livonie, dans l'intention de visiter les nouvelles forteresses de la Courlande, avant de se rendre à Riga; mais il fut arrêté près du fleuve Memel, ou plutôt de la Russie, par une armée de Lithuaniens & de Samogites, qui l'enveloppa de toutes parts. Le Maître Provincial se fit jour à la tête de son détachement, après avoir tué plusieurs ennemis de sa main, & il arriva blessé à Memel, ayant perdu douze Chevaliers, & des soldats à proportion. Dès que sa blessure lui permit de se mettre en chemin, il se rendit à Riga, où il rassembla les forces de la Livonie pour se venger des Samogites : cependant les Samogites lui ayant envoyé des députés, il leur accorda une treve avec un certain territoire qu'ils demandèrent, & qu'ils

---

(1) *Code de Poméranie*, pag. 400. n<sup>o</sup>. 290. C'est un accord entre les Chevaliers de Prusse & l'Evêque de Sambie, sur la part que ce dernier avoit à Königsberg, ce qui prouve que Burchard étoit récemment nommé à cette dignité, & n'en avoit pas encore pris possession à cette époque. On trouve dans le même code, pag. 398. n<sup>o</sup>. 289. un autre accord du premier mai 1257, entre les mêmes contractans, où on lit le nom de *Richardi Magistri Livoniae*; mais on voit manifestement par les dates, que c'est une faute de copiste, ou d'imprimeur, & qu'il faut lire *Burchardi* au lieu de *Richardi*.

obtinrent par l'entremise de l'Archevêque, lequel, occupé à bâtir le château de Ronnebourg, fit tous ses efforts pour rétablir la tranquillité nécessaire à la continuation de son ouvrage. Les Samogites gardèrent la treve, dont ils profiterent pour se mettre en état de faire la guerre avec plus de succès; & lorsqu'elle expira, leur chef, après avoir fait serment à ses faux dieux de leur consacrer le tiers du butin, se jeta de nouveau sur la Courlande. Les préparatifs des Samogites n'avoient pas échappé à la vigilance du Maître Provincial, quoiqu'il fût dans ce moment aux prises avec les Russes & les Lithuaniens révoltés contre leur Roi; c'est pourquoi il chargea Frere Bernard de Haren, Commandeur de Goldingen, de défendre la Courlande. Le Commandeur marcha contre les Samogites, & fut battu: trente-trois Freres de l'Ordre resterent sur le champ de bataille, avec un grand nombre de soldats, après qu'on eut tué beaucoup de monde aux ennemis. Le Maître Provincial abandonna ses projets contre les Russes pour voler en Courlande, afin de prendre sa revanche, & fut secondé par une quantité de Croisés qui arrivoient d'Allemagne; mais les Samogites & les Lithuaniens se retirèrent à son approche; de-là Hornhausen passa dans la Sémigale,

VII.  
 POPON  
 D'OSTER-  
 NA.

où il emporta d'assaut une forteresse des payens, & jetta les fondemens du château de Doblen, petite ville qui existe encore aujourd'hui; il fit aussi construire de main commune avec les Teutoniques de Prusse le château du mont St. George dans le territoire de Carsovie, & fut tué à la bataille de Durben, au mois de juillet de l'an 1259, comme on l'a vu plus haut.

Nouvelles  
 donations  
 du Roi de  
 Lithuanie.

La bonne volonté de Mendog ne parut pas refroidie par la perte que les Teutoniques avoient essuyée à Durben; au contraire il sembla vouloir les en dédommager par de nouveaux bienfaits: il est vrai que pressé plus vivement par ses ennemis ainsi que par ses sujets rebelles, il étoit plus intéressé que jamais à se ménager le secours des Chevaliers; mais il paroît que ses dons n'étoient qu'un appas qu'il leur présentoit, pour les endormir, en attendant que les Prussiens, soulevés, selon toute apparence, à son instigation, lui donnassent lieu de faire éclater ses projets. Quoi qu'il en soit, quelques semaines après la bataille de Durben (1), savoir le 7

---

(1) Cette bataille avoit eu lieu le jour de Ste. Marguerite; mais cela ne nous apprend pas le jour du mois, parce qu'alors il y avoit deux fêtes du même nom dans le mois de juillet; celle de Ste. Margue-

d'août de l'an 1259; ce Prince, reconnoissant tout ce qu'il devoit aux Chevaliers Teutoniques de Livonie, & le pressant besoin qu'il avoit de leur secours, leur fit, avec le consentement de ses héritiers, une donation du pays de Denowe, nommé autrement Jecwefin. Je crois que c'est le pays des Jazigues, ou la Polésie, connue aujourd'hui sous le nom de Palatinat de Brzesc, qui est entre ceux de la Wolhynie & de Nowogrodeck; parce que les historiens de Pologne & de Lithuanie rapportent que le nouveau Roi leur donna effectivement ce pays. Mendog y ajoutoit encore le pays de Schalowen, qui est la partie de la Lithuanie qui joint à la Sclavonie, ou Scalovie Prussienne, & tout le duché de Samogitie, excepté les biens qu'il en avoit détachés pour les donner à l'Evêque de Lithuanie: il permettoit, en outre, à tous ses sujets de disposer de leurs biens-meubles & immeubles, en faveur de l'Ordre, de même que des fiefs qu'ils tenoient du Souverain, & n'obligeoit les Chevaliers à aucun devoir envers lui, sinon de le secourir & ses successeurs contre les payens. Le Pape Alexandre IV

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.  
*Cod. Pom.*  
*num. 312.*

*Ibid. num.*  
*315.*

---

rite Vierge & Martyre se célébroit, comme aujourd'hui, le 20, & celle de Ste. Marguerite Reine d'Ecosse, qui se célèbre le 10 de juin depuis l'an 1693, se célébroit alors le 8 de juillet.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

André Maî-  
tre Provin-  
cial de Li-  
vonie.

confirma toutes les donations de ce Prince le 25 de janvier de l'année 1260.

Le Roi de Lithuanie ne donnoit à la vérité que des droits aux Chevaliers : car toutes ces provinces étoient révoltées contre lui ; mais c'étoit beaucoup que des droits pour un Ordre comme celui des Teutons. Cette libéralité, qui paroît excessive, n'étoit cependant que le prélude d'une plus grande : après la mort de Hornhausen le Grand-Maître avoit nommé à sa place, un Chevalier appelé André, dont le nom de famille est inconnu. Le nouveau Maître Provincial de Livonie se rendit à la cour du Roi de Lithuanie avec plusieurs Chevaliers de l'Ordre & l'Evêque de Culm : ce fut à cet André que Mendog donna tous ses états, s'il venoit à mourir sans héritiers légitimes : comme ce diplôme est très-remarquable, en voici la traduction (1).

Mendog  
donne le  
royaume de  
Lithuanie à  
l'ordre Teu-  
tonique.

*Cod. Pom.*  
*num. 327.*

*Acta Bō-*  
*rufs. tom. 3.*  
*pag. 742.*

» Myndowe, par la grace de Dieu, Roi  
» de Lithuanie, à tous les fideles qui ver-  
» ront ces présentes lettres, salut au nom  
» de notre Seigneur J. C. Quoique par  
» l'inspiration de la grace divine & le

(1) Le Roi de Lithuanie est nommé Myndowe dans tous ses diplômes ; mais je lui ai conservé le nom de Mendog, parce que c'est celui par lequel il est désigné par la plupart des historiens.



» conseil de nos très-chers en J. C. les  
 » Maître & Freres de l'Ordre Teutoni-  
 » que en Livonie, nous eussions été ap-  
 » pellés des ténèbres du paganisme à la lu-  
 » miere de l'Eglise de Jesus-Christ, & ré-  
 » générés par la grace du baptême; &  
 » que le St. Pere & notre Seigneur le  
 » Pape Innocent IV, à l'instance & par  
 » les soins efficaces des susdits Maître &  
 » Freres, ait reçu notre personne, notre  
 » royaume & tous nos biens sous la ju-  
 » risdiction du St. Siege, & nous ait fait  
 » couronner Roi de toute la Lithuanie &  
 » de tous les pays que nous avons déjà  
 » arrachés des mains des infideles, ou que  
 » nous en pourrions arracher à l'avenir :  
 » cependant, avant & après notre con-  
 » version, nous & notre royaume, avons  
 » été tellement troublés & ébranlés, par  
 » les payens & par plusieurs apostats,  
 » que sans les conseils & les grands se-  
 » cours desdits Maître & Chevaliers, la  
 » foi chrétienne dans notre royaume se-  
 » roit périé avec lui : c'est pourquoi con-  
 » sidérant la bonne volonté desdits Maî-  
 » tre & Freres, ainsi que leurs travaux  
 » & la dépense qu'ils ont faite pour le  
 » soutien de notre personne, & de notre  
 » royaume, ou plutôt de la foi chrétien-  
 » ne; nous, avec le conseil, la volonté,  
 » & le consentement de nos héritiers, &

---

VII.  
 POPON  
 D'OSTER-  
 NA.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

» des nobles, avons donné & donnons  
 » par ces présentes auxdits Maître & Che-  
 » valiers Teutoniques de Livonie, & à leur  
 » Ordre, avec tout droit & propriété,  
 » tout notre royaume de Lithuanie, avec  
 » tous les pays adjacens, sous quelque  
 » nom qu'ils puissent être connus pour au-  
 » tant que nous viendrions à mourir sans  
 » héritiers légitimes; excepté les terres &  
 » les droits épiscopaux qui ont été don-  
 » nés à l'Evêque de Lithuanie dans ce  
 » royaume; leur transmettant, dès à pré-  
 » sent, pour alors, le domaine & la posses-  
 » sion de tout le royaume de Lithuanie  
 » susdit; & pour preuve de la possession  
 » que nous leur donnons, nous avons éta-  
 » bli un couvent de Chevaliers dans no-  
 » tre résidence principale; & quoique nous  
 » eussions fait précédemment plusieurs do-  
 » nations auxdits Freres, qui sont contenues  
 » dans les actes donnés à cet effet, nous  
 » voulons cependant que cette présente &  
 » pieuse donation, que nous faisons avec  
 » réflexion audit Maître, à ses Cheva-  
 » liers & à leurs successeurs, comme nos  
 » soutiens particuliers, soit la conclusion  
 » entière & finale de toutes les précé-  
 » dentes. En mémoire de quoi, & pour  
 » que notre présente donation soit revê-  
 » tue de tout ce qui peut la rendre sta-  
 » ble, nous avons fait écrire cette chartre

DE L'ORDRE TEUTONIQUE. 47

» & l'avons confirmée de notre sceau.  
 » Les témoins de cette donation sont le  
 » vénérable Evêque de Culin, André Maî-  
 » tre des Freres susdits, & ces mêmes  
 » Freres; Langwin notre beau-frere, Ly-  
 » geike, Scabbe, Bice, Bune, nos barons  
 » & cōsins, Pardusse de Nere, Gerdine  
 » de Nailse, Vege, Vegesele de même,  
 » & Pardusse le jeune, Sinderame Frere  
 » Prêcheur, Adolphe & ses compagnons  
 » Freres Mineurs, & beaucoup d'autres  
 » dignes de foi, qui appellés comme  
 » témoins, ont assisté ensemble à ladite  
 » donation que nous avons faite avec ré-  
 » flexion audit Maître, à ses Freres &  
 » à leurs successeurs. Donné dans notre  
 » cour en Lithuanie, ou dans notre châ-  
 » teau de Lithuanie l'an du Seigneur mil  
 » deux cent soixante à la mi-juin ( 1 ).

---

VII.  
 POPON  
 D'OSTER-  
 NA.

---

( 1 ) Dans l'exemplaire de ce diplôme qu'on trouve dans les *Acta Boruffica*, on lit *datum Littaviæ in curia nostra*; & dans celui du code de Poméranie le nom de *Littaviæ* est en abrégé: on sait que les Allemands nomment la Lithuanie *Littawe* ou *Lithaw*, dont on aura fait en latin *Littavia*. Cette chartre nous fait connoître d'une maniere non douteuse, André Maître de Livonie, dont l'existence est échappée à tous les historiens de l'Ordre, de même qu'à ceux qui ont dressé les listes des Maîtres Provinciaux de Livonie: il seroit à désirer qu'on y eût joint son nom de famille, mais ils se trouvent rarement dans les anciens documens. Cette chartre prouve encore évidemment l'erreur de la plupart des historiens qui rapportent l'apostasie de Mendog, & le ravage qu'il fit en Masovie & en Prusse à l'an 1254 ou 1255.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Mendog donnoit à l'Ordre des droits auffi étendus que clairement exprimés, & d'autant plus prochains que par ses héritiers, l'on ne doit entendre que ses enfans mâles; car ce Prince que ses fujets rebelles avoient réduit à l'extrémité, depuis son changement de religion, ne s'étoit vraisemblablement pas occupé à faire de nouvelles loix dans ses états, qui étoient prêts de lui échapper. Auffi Mr. Dreger dans l'indication de cette chartre, se fert du mot de fils au lieu de fucceffeur. Il a raison: selon le rapport des historiens, les Pruffiens, les Lithuaniens, les Courlandois, & les Livoniens avoient les mêmes mœurs, les mêmes ufages & la même religion, dependants anciennement du même Crivé, ou Grand-Prêtre qui habitoit la Pruffe: & nous avons vu dans l'accord que les Chevaliers firent avec les néophytes, avec l'intervention du Légat Jacques Pantaleon, le 7 de février de l'an 1259, que les Chevaliers accorderent aux petits-fils, aux peres, aux freres & aux neveux le droit de fuccéder aux biens des morts; tandis que dans le paganisme les fils feuls pouvoient fuccéder à leurs peres, comme il est énoncé positivement dans cette chartre: auffi voit-on plusieurs coufins de Mendog prendre part comme témoins à cette donation, ce qu'ils n'euffent vraisemblablement

blement pas fait, s'ils avoient eu l'espérance qu'eux ou leurs descendans pourroient un jour lui succéder : nous verrons d'ailleurs, dans le cours de cette histoire, que les Lithuaniens se donnerent un maître qui n'étoit pas de la famille du dernier Souverain ; tandis qu'il laissoit beaucoup de parens : ce qui prouve que ceux-ci n'avoient pas un droit acquis par leur naissance à cette souveraineté.

Jamais Mendog n'avoit paru plus attaché aux Teutoniques & à la religion chrétienne, puisque, pour conserver celle-ci, il s'exposoit au danger de perdre ses états ; & cependant jamais il n'avoit été si près de trahir ceux-là. Selon toute apparence ses projets étoient combinés sur les démarches des Prussiens ; & comme il craignoit les Teutoniques, il n'osoit les faire éclater, jusqu'à ce qu'il fût assuré de la révolte de leurs sujets : ce qui l'engagea à se livrer en quelque sorte lui & son royaume entre les mains des Chevaliers pour leur fermer les yeux sur ses démarches secrètes.

Cependant Mendog paroissoit encore balancer : & quoiqu'il préparât des moyens de destruction contre les chrétiens, il eût peut-être été retenu par les principes que la connoissance de la vérité avoit gravés dans son cœur ; si les Samogites ne lui eussent porté le dernier coup en tentant

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Mendog  
apostat, ra-  
vage la Ma-  
sovie & la  
Prusse.

Raynald.  
ad an. 1260.  
num. 23.

Bzovius.  
Guagnin.  
Kojalo-  
wicz.

Dlugoff.  
lib. 7. pag.

754.  
Cromer. p.  
226.

Chr. Ord.  
cap. 239. &  
240.

1260.

Chr. Ord.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

son ambition : le chef de l'Ambassade étoit Tramiate, ou plus vraisemblablement Troynat, neveu de Mendog; ce Prince n'omit rien pour lui persuader que les chrétiens le trompoient, & que s'il vouloit reprendre la religion de ses peres, il étoit assuré que non-seulement ses sujets, mais encore les Livoniens & les Lettiens secoueroient le joug pour vivre sous ses loix. La Reine de Lithuanie, chez qui le christianisme avoit jetté de plus profondes racines, plaida vivement la cause de la religion, & lui rappella les honneurs & les services qu'ils avoient reçus des Maîtres de Livonie : mais ce fut en vain; le Prince avoit pris son parti, & lui imposa silence sur cet objet.

Dès que Mendog, abjurant la religion du vrai Dieu, se courba devant les idoles, ses sujets rebelles rentrèrent dans l'obéissance, & se rangerent sous ses étendards. Le premier exploit de ce Prince fut de massacrer tous les chrétiens établis dans ses états; après quoi il marcha avec les Lithuaniens & les Samogites dans l'intention de faire soulever les peuples de la Livonie : mais comme un Prince Russe, à qui il avoit fait part de son changement de religion, ne lui amena pas les secours qu'il avoit promis, il changea de résolution, & traversant rapidement la

Lithuanie, il vint se jeter sur la Masovie à la tête de trente mille hommes, espérant, au moyen de la surprise, d'y trouver une proie aisée à saisir, & de se charger de butin. Il ne se trompoit pas; car Semovith Duc de Masovie, ne s'attendant nullement à cette irruption, ne put arrêter le torrent: de sorte que la forteresse de Ploczko & la plupart des villages devinrent la proie des flammes; tout fut pillé, ravagé, & beaucoup de Masoviens furent tués ou trainés en esclavage. De-là Mendog passa dans la Prusse qu'il ravagea avec une fureur inexprimable; il détruisit plusieurs villes qui n'étoient pas fortifiées, & enleva tout ce qu'il rencontra de bétail appartenant aux chrétiens; mais pour leurs personnes il dédaigna d'en faire des captifs, & les fit inhumainement massacrer, ou périr par les supplices les plus cruels. Cet horrible ravage, concourut, selon toute apparence, avec la levée de bouclier des rebelles de la Prusse; car les historiens de l'Ordre n'en font pas de mention particulière, tandis qu'il est rapporté par les écrivains Polonois & Lithuaniens. On peut juger par-là du sort des Chevaliers Teutoniques établis à la cour de ce Prince: il est même à présumer que les six malheureux, dont parle la chronique de l'Or-

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Cap. 237.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

dre, à qui on coupa les bras & les jambes, & qu'on écartela ensuite, étoient ces mêmes Chevaliers établis à la cour de Lithuanie; car l'auteur les distingue des huit Chevaliers pris à Durben, qui furent brûlés vifs par les Samogites: selon toute apparence, André Maître Provincial de Livonie, fut une des victimes; car on ne rencontre plus son nom après la dernière donation de Mendog. Ce Prince voulant regagner la confiance de ses sujets, renonça à la qualité de Roi, qu'il tenoit du Pape, pour abolir autant qu'il lui étoit possible, tout ce qui étoit capable de rappeler le souvenir de son changement de religion: malgré cela les historiens ecclésiastiques donnerent encore souvent le nom de Roi à ses successeurs; mais les autres historiens ne les nomment plus que Grands-Ducs.

Défaite des  
chrétiens à  
Pocarwis.

*Dusb. cap.*  
86.

*Schutz p.*

71  
*Vie d'Of-*  
*terna.*

1261.

La situation déplorable des Chevaliers Teutoniques de la Prusse, qui étoient renfermés dans leurs forteresses, & n'avoient de vivres que ce qu'ils tiroient de leurs magasins, ou ce qu'ils pouvoient enlever aux Prussiens à la pointe de l'épée, enflamma le zèle des Allemands; plusieurs Princes s'empresserent de leur envoyer du secours, & mirent leurs troupes rassemblées sous les ordres d'un Capitaine expérimenté, nommé Reyder, qui avoit



pour Lieutenant Stenzel de Bentheim Chevalier Westphalien, que Schutz nomme Schinkol de Buhheim. Les Chevaliers Teutoniques, ayant reçu ce renfort & celui d'un nombre considérable d'autres Croisés, commencerent par attaquer la Nattangie, où tout plia devant eux, sans qu'ils eussent rencontré l'armée ennemie : leur projet étoit de soumettre ensuite la Sambie; mais comme ils se défioient de l'inaction apparente des Prussiens, ils jugerent à propos de s'arrêter quelque tems dans l'endroit où l'on bâtit depuis le château de Brandebourg, pour tâcher d'avoir des éclaircissemens sur leurs demarches avant de rien entreprendre : effectivement ils ne tarderent pas d'apprendre par leurs espions, que les Nattangiens s'assembloient en grand nombre pour faire une invasion dans le pays de Culm. A cette nouvelle, les Teutoniques détacherent la moitié de l'armée, qui rencontra les ennemis près de Pocarwis : la mêlée fut terrible, & l'on combattit de part & d'autre avec un courage si déterminé, que quoique les Chevaliers n'eussent qu'une poignée de monde en comparaison des Nattangiens, ils en tuerent près de la moitié sans pouvoir leur faire lâcher prise : il sembloit au contraire que la fureur des payens redoubloit en proportion de la gran-

---

VII.  
POPON.  
D'OSTER-  
NA.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

deur de leur perte; & comme ils étoient encore plus nombreux que les chrétiens, qui étoient presque réduits à rien, ils finirent par les accabler : de sorte qu'il n'y en eut qu'un très-petit nombre qui put éviter la mort ou l'esclavage. Reyder fut du nombre de ceux qui restèrent sur le champ de bataille, & l'on regretta sur-tout Stenzel de Bentheim, qui avoit fait des actions de valeur extraordinaires : ce brave homme s'élançant au plus épais des escadrons ennemis, s'étoit fait jour l'épée à la main, & ne trouvant rien qui pût l'arrêter, il avoit traversé leur armée entière : ce ne fut qu'au retour que son cheval, ayant été tué, il fut accablé par la multitude des ennemis. Pendant que la moitié de l'armée Teutonique combattoit si malheureusement à Pocarwis, l'autre étoit décampée pour venir à son secours; mais elle arriva trop tard, & ses chefs ne jugerent pas à propos de se commettre contre une armée victorieuse, & dont le courage étoit encore enflé par la victoire qu'elle venoit de remporter.

Un Chevalier Teutonique est immolé aux idoles.

Dusb. Cap. 86.

Schutz.

Après cette défaite les apostats Prussiens voulurent, selon l'ancien usage, rendre grâce aux idoles de leurs succès en leur immolant un des principaux Chevaliers Teutoniques; ils firent tirer leurs prisonniers au sort qui tomba sur un Frere Che-

valier nommé Hirtzhals, Gentilhomme d'une des premières maisons de la ville de Magdebourg : ce Chevalier s'adressa à Henri Berg, Général des ennemis, & lui rappella qu'ayant été élevé à Magdebourg, il avoit été comblé de bienfaits par sa famille. Berg ne fut point ingrat, & délivrant Hirtzhals, il ordonna de jeter le sort de nouveau ; mais il retomba sur le même, qu'il délivra une seconde fois : enfin au troisième coup le sort ayant encore désigné la même victime, ce généreux Chevalier déclara qu'il ne vouloit plus de grace, & offrit volontairement sa vie à Dieu, pour sauver celle de ses frères. Les Nattangiens l'ayant lié tout armé sur son cheval de bataille, qu'ils attachèrent à des poteaux, l'environnerent de matières combustibles auxquelles ils mirent le feu, en offrant leur victime en holocauste à leurs faux dieux.

La perte que les Teutoniques avoient faite à la bataille de Pocarwis, fut en partie réparée par un puissant secours de Croisés que leur amena peu de tems après le Comte de Barby (1), ce qui déterminâ le Maître Provincial à faire une tentative

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

*Kojal.*  
*Vie d'Os-*  
*terna.*

*Ad. Bo-*  
*ruff. tom. 2,*  
*pag. 168.*

*Les Teu-*  
*tons sont dé-*  
*faits par les*  
*Sambiens.*

*Dusb. cap.*  
*88.*  
*Schutz. p.*  
*71.*

(1) Schutz dit le Comte de Berg, mais l'autorité de Dusbourg est préférable. Les Comtes de Barby étoient Saxons.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

sur la Sambie : mais elle ne fut pas plus heureuse que celle qu'on avoit fait contre les Nattangiens : les Sambiens ayant rassemblé toutes leurs forces vinrent attaquer l'armée Teutonique, qui fut battue, après avoir soutenu le combat depuis le matin jusqu'au soir ; la perte des chrétiens y fut très-considérable, & le Comte de Barby y fut blessé dangereusement.

Les Prus-  
siens affié-  
gent plu-  
sieurs places.

*Dusb. cap.*  
*89. 90. 92.*

Les Prussiens encouragés par tant de succès, presserent plus vivement les sieges de Konigsberg, de Creutzbourg, & de Bartenstein, qui étoient commencés depuis la révolte. Les Chevaliers qui se trouvoient à Ressel, apprenant que ces trois places étoient attaquées si vivement, craignant de l'être de même, & ne jugeant pas cette place en état de soutenir un long siege, ils y avoient mis le feu & s'étoient retirés avec la garnison. Les rebelles assiégerent aussi, presque en même tems, Heilsberg dans la Warmie, château appartenant à l'Evêque : ils diviserent leurs troupes en trois corps, formerent autant d'attaques, battant la place avec toutes les machines dont l'usage leur étoit connu. Elle tint long-tems ; mais la garnison manquant totalement de vivres, après avoir mangé jusqu'à la peau de deux cens cinquante chevaux, trouva le moyen de tromper la vigilance de l'ennemi & de se sau-

ver à Elbing; ils emmenerent avec eux douze ôtages que les Prussiens leur avoient donnés précédemment pour gages de leur foi, & comme ils y avoient manqué d'une façon si cruelle, ils firent inhumainement crever les yeux à ces douze malheureux qu'ils renvoyèrent à leurs parens.

Dans cette défection des Prussiens, qui avoit déjà eu des suites si funestes pour la religion, l'Ordre Teutonique vit avec douleur qu'il avoit nourri deux traîtres dans son sein: c'étoient deux Freres Teutoniques, on ne dit pas de quelle classe, qui avoient été assez lâches pour conspirer avec les Prussiens contre l'Ordre & la religion: la trame ayant été découverte, Hartman de Grumbach Maître Provincial de Prusse, persuadé, avec raison, qu'un corps ne participe à la honte d'un crime particulier qu'autant qu'il le tolere, & qu'au contraire il ne s'honore jamais plus que lorsqu'il en fait une exacte justice, avoit fait brûler publiquement les deux traîtres dans la ville d'Elbing. Cette sévérité, peut-être nécessaire dans les circonstances, déplut au Souverain Pontife, qui trouva mauvais que des Religieux consacrés à Dieu par des vœux solennels eussent été punis de mort sans l'aveu de l'Eglise. Si le Maître Provincial étoit en faute sur ce point, il en porta la peine; car le

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Grumbach  
déposé. Rei-  
chenberg lui  
succede.

*Dusb. cap.*  
79. & 92.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Pape interposa son autorité auprès du Grand-Maître pour le faire déposer & pour faire punir les conseillers. Grumbach ne fut pas regretté de ses freres qu'il traitoit avec dureté, ne leur faisant donner qu'une chétive nourriture, & les habillant de draps fabriqués en Prusse qui étoient alors extrêmement grossiers. Frere Helméric de Reichenberg remplaça Grumbach dans sa dignité l'an 1262.

Konigsberg  
secouru par  
les Comtes  
de Juliers &  
de la Marck.

*Dusb. cap.*  
93.

1262.

Cependant les rebelles n'avoient rien négligé pour se rendre maîtres de Konigsberg; mais comme la force ouverte ne leur réussissoit pas, ils avoient pris le parti d'environner cette place de fortes redoutes, pleines de soldats, qui renouvelloient de tems en tems les attaques, & employoient tous les moyens de couper les vivres à la garnison. La situation des Teutoniques étoit d'autant plus fâcheuse, qu'étant assiégés depuis long-tems, ils n'avoient guere d'espoir d'être secourus par leurs Freres, qui étoient également resserrés dans les autres forteresses de la Prusse: mais la Providence qui veilloit sur eux, leur envoya des secours étrangers, au moment qu'ils s'y attendoient le moins. Guillaume, Comte de Juliers, & Engelbert Comte de la Marck, arriverent devant Konigsberg le 21 de janvier de l'an 1262, avec un corps assez considérable de Croisés &

de leurs propres troupes : les deux Comtes, quoiqu'ils fussent arrivés très-tard à la vue du camp des ennemis, vouloient les attaquer le même jour ; mais les Teutoniques qui s'étoient joints à eux, leur persuaderent qu'il ne restoit pas assez de tems pour une pareille entreprise (1).

Le lendemain, dès l'aurore, l'armée prit les armes & marcha à l'attaque des forts, qu'on trouva abandonnés ; les ennemis les ayant évacués pendant la nuit : on n'osa suivre leurs traces, dans la crainte de donner dans quelque embuscade ; mais on envoya à la découverte de tous côtés : une patrouille n'alla pas loin sans rencontrer un des avant-postes des Sambiens qui la chargerent rudement : pendant qu'on combattoit encore, un nommé Stanlek quitta la partie, & quoique dangereusement blessé, il revint avec beaucoup de célérité rendre compte de leur position. Les Croisés & les Teutoniques marcherent aussi-tôt aux Prussiens : on se battit avec beaucoup de courage de part & d'autre, jusqu'à ce que les ennemis furent mis en fuite : une partie se jeta dans un endroit nommé Caligé, où l'on entreprit de les forcer ; mais ils opposerent une telle

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Victoire  
remportée  
sur les Sam-  
biens.

*Ibid.*

(1) Mr. Kremers ne parle pas de cette expédition, dans son histoire des Comtes de Juliers.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

résistance à l'armée victorieuse, qu'on fut obligé de faire venir tout ce qui restoit de troupes à Königsberg : malgré ce secours les ennemis se défendirent avec la valeur la plus désespérée, jusqu'à ce que forcés de toutes parts, ils furent passés au fil de l'épée. Cette victoire qu'on remporta, jour pour jour, un an après la défaite de Pocarwis, coûta trois mille hommes aux ennemis.

*Ibid. cap.*  
95.

Ce revers ne fut pas capable de ramener les peuples de la Sambie à l'obéissance, si l'on en excepte plusieurs Gentils-hommes, qui conduits par des principes différens, ou jugeant peut-être que les Teutoniques ne manqueroient pas de reprendre le dessus, abandonnerent leurs possessions pour se rendre à Königsberg avec leurs familles.

Les Prus-  
siens tâchent  
d'affamer  
Königsberg.

*Dusb. cap.*  
97 & 98.

*Leo. pag.*  
307.

*Schutz-p.*  
74.

Malgré le dernier succès, la situation des Chevaliers de Königsberg n'étoit guere moins déplorable qu'auparavant, par l'espece d'impossibilité où ils étoient de se procurer des vivres. Un nommé Swaymo, homme puissant, à qui appartenoit une grande partie de la Frischnerung, avoit armé beaucoup de petits bateaux avec lesquels il fermoit l'embouchure du Prégel, & interceptoit presque tous les convois qu'on envoyoit à Königsberg. Le Commandeur ne négligea rien pour éloi-



gner ce danger, & réussit à l'aide d'un matelot de Lubeck, qui se trouvoit parmi les Croisés : on ne convient pas du moyen qu'il employa pour tromper les Prussiens ; mais, soit qu'il se mit à leur service, ou comme dit Schutz, qu'il alla pendant la nuit avec une chaloupe se mêler parmi les bateaux ennemis, à l'aide de quelques personnes qui parloient leur langue, on est d'accord qu'il parvint à percer le fond des bateaux Prussiens avec une grosse tariere, & si adroitement qu'ils ne s'en apperçoient pas ; de sorte qu'ils étoient submergés en peu de tems. L'adroit matelot répéta si souvent cette manœuvre que les Prussiens ne sachant à quoi attribuer ces accidens, prirent le parti d'abandonner un projet si ruineux. Les chefs des rebelles s'étant rassemblés pour chercher d'autres moyens, imaginerent de tendre des chaines & de faire un pont de bateaux sur le fleuve, en assurant ses extrémités par deux fortes redoutes, ou châteaux : on mit aussi-tôt la main à l'œuvre, & l'ouvrage fut fait avec toute la célérité & tout le soin possible

L'expédient réussit complètement ; aucun bateau ne pouvant remonter, la disette fut si grande à Konigsberg, qu'après avoir mangé tous les chevaux on fut obligé de se nourrir de leurs cuirs : dans

---

VII.  
POPON.  
D'OSTER-  
NA.

Vi&oire  
mémorable  
des Teuto-  
niques.

Dusb. c. 98.  
Schutz.  
Leo.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

cette extrêmité les Teutoniques ne prenant conseil que de leur courage, préférèrent une mort glorieuse aux horreurs de la famine, & s'embarquerent pour attaquer le pont, résolus de l'emporter ou d'y périr les armes à la main. Lorsqu'ils en étoient déjà assez proches, on fut obligé, je ne sais par quel événement, de jeter les ancres, ce qui donna le tems aux ennemis de se préparer à la défense: ce retardement, qui pouvoit être nuisible, ne fut pas long; car la Providence qui veilloit sur les Chevaliers & les conduisoit à la victoire, permit qu'il s'élevât tout-à-coup un vent favorable qui les poussa rapidement contre le pont à travers d'une grêle de traits. Les payens firent l'impossible pour les empêcher d'y monter; mais leur résistance fut inutile contre les efforts incroyables des Teutons, qui parvinrent à le gagner comme il étoit tout couvert d'ennemis: on s'y battit corps-à-corps, & avec une telle opiniâtreté de part & d'autre, que ce n'étoit qu'au dépens de la vie de son adversaire, qu'on pouvoit gagner le terrain qu'il occupoit. Les Teutoniques avançant ainsi peu-à-peu, emporterent les châteaux à la pointe de l'épée, & poursuivirent les fuyards, dont ils firent un horrible carnage. Ce combat fut long, dit Dushourg, & tel qu'on n'en

vit pas de pareil dans tout le cours de ce siècle. Aussi l'opinion publique étoit que les Teutoniques avoient reçu un secours particulier du ciel; parce qu'on croyoit impossible qu'un si petit nombre vainquît une pareille multitude, dont ils tuerent cinq mille hommes avec Swayno, & Glandé Général ou Chef des Sambiens. Dès que le fleuve fut libre, les Chevaliers reçurent plusieurs bateaux chargés de vivres, envoyés par leurs Freres d'Elbing. Les Teutoniques, après avoir défait le pont & rasé les deux châteaux, retirèrent de l'eau les bateaux qu'avoit percés l'adroit matelot de Lubeck, les réparèrent & s'en servirent, tant pour se procurer des vivres que pour faire des courses sur les ennemis dans le Frisschaf.

Les Prussiens ne furent pas découragés de ce nouveau revers; car Berg, Général des Nattangiens, vint peu de tems après, avec une armée encore plus nombreuse, dans le dessein d'assiéger de nouveau Königsberg: les Chevaliers Teutoniques ne jugeant pas à propos de se laisser enfermer dans leurs murailles, vinrent au-devant de lui, & lui livrerent un sanglant combat pendant lequel Berg, voyant Frere Henri d'Ulenbusch, occupé à tendre une baliste, courut sur lui & le blessa d'un coup de lance, en disant, il faut que je

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Berg attaque Königsberg; il est blessé.

Dusb. cap.  
99.

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

l'envoie aujourd'hui au ciel. Il fut puni de cette raillerie; car dans le même moment il reçut une blessure qui l'obligea de quitter le combat : la retraite du Général fit perdre cœur à l'armée, qui abandonna sur le champ la partie.

Les Payens  
reviennent  
sans cesse à  
la charge.

*Dusb. cap.*  
*100. & 202.*  
*Hartk. in*  
*notis.*

La retraite des ennemis ne rendit pas la tranquillité à la garnison de Königsberg, l'invincible opiniâtreté des rebelles les ramenant sans cesse devant cette place, l'objet de leur jalousie & de leur inquiétude. On ne suffiroit pas, dit Dusbourg, à rapporter par combien de moyens & combien de fois les infideles attaquèrent cette forteresse, & le nombre de combats sanglans qu'il fallut livrer pour la conserver. Un jour que les Sambiens avoient quelque avantage, un Frere Chevalier qui avoit la direction des machines de guerre, fut ferré de si près qu'il eut à peine le tems d'échapper en laissant tendue une baliste, dont les Sambiens s'emparerent : comme elle étoit d'une grandeur & d'une forme jusques-là inconnue aux ennemis, un d'eux entreprit de la traîner, tandis que les autres l'examinèrent avec beaucoup de curiosité; mais quelqu'un ayant appuyé par hasard, sur la détente, la corde se lâcha & fit une telle blessure au col de celui qui en étoit chargé, qu'il expira le moment d'après. Cet événement leur inf-

pira une grande frayeur de ces armes, dont les Chevaliers se servoient avec un grand avantage.

Les maux que les Teutoniques effuyèrent à Königsberg ne sont qu'un foible échantillon de ceux que leurs Freres éprouvoient dans le reste de la Prusse depuis la révolte. Ce malheureux pays étant devenu le théâtre de l'horreur & du carnage, par-tout les Chevaliers étoient assiéés dans leurs principales forteresses; celles de moindre importance étoient prises ou abandonnées; & le pays de Culm, ainsi que la Poméranie, les seules provinces qui fussent restées fidelles, n'étoient guere moins à plaindre, à cause des ravages continuels des rebelles, des autres Prussiens & des Lithuaniens. Comme les anciens ne nous ont pas transmis les dates de tous ces événemens, dont une partie est arrivée sous Popon d'Osterna, nous les rapporterons en bloc sous le Magistère suivant, pour ne pas imiter quelques modernes, qui n'en ont marqué les époques qu'au hasard.

Popon d'Osterna ne vit pas le terme de tant de maux : son âge & ses infirmités, ne lui permettant plus de porter le poids du gouvernement dans des tems si difficiles, il abdiqua la Grande-Maîtrise de l'Ordre, qu'il avoit gouverné de maniere

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

Le Grand-Maître abdi-  
que à cause  
de son grand  
âge.

*Dusb. cap.*  
*69. in syn-*  
*chr.*

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

*Chr. Ord.*  
*sap. 225.*

*Schutz.*  
*Vie d'Os-*  
*terna.*

1262.

*Vie d'Os-*  
*terna in not.*  
*Sommers-*  
*berg. tom. 2.*  
*pag. 172. in*  
*not.*

à mériter les éloges de tous les anciens. On peut juger par les suites, que cette abdication se fit dans un chapitre assemblé en Prusse. Ce Prince devoit être d'un très-grand âge; puisqu'il avoit exercé des emplois importans sous Herman de Salza, & qu'il fut un des témoins de la loi de Culm, donnée par ce Grand - Maître l'an 1233. On ignore le lieu de la retraite d'Osterna, ainsi que de sa mort, qui ne tarda pas d'arriver. Quelques-uns croient qu'il se retira dans les terres de sa famille, & l'ancienne chronique de l'Ordre dit qu'il fut inhumé dans l'église des Dominicains à Berflouwe l'an 1263 (1). Plusieurs autres historiens rapportent qu'il fut enterré dans l'église de St. Vincent à Breslaw, avec les braves guerriers, tués par les Tartares à la bataille de Wahlstادت, où Popon s'étoit acquis tant de gloire: cela peut être; cependant il est bien vraisemblable qu'ils se trompent, s'ils n'ont d'autres fondemens, qu'une inscription qu'on lisoit autrefois dans cette église pour rappeler le souvenir de la journée de Wahlstادت; car elle portoit que Popon Maître Général de l'Ordre Teutonique, avoit été tué à cette bataille avec plusieurs de ses Chevaliers, & enterré dans cette église

(1) Berflouwe est vraisemblablement Breslaw altéré.

DE L'ORDRE TEUTONIQUE. 67

Cette inscription faite en 1521, selon la date qui s'y trouve marquée, & par conséquent 280 ans après la bataille de Walhstadt, prouve que l'auteur étoit très-peu instruit de cet événement; car loin que Popon d'Osterna, Maître Général de l'Ordre, eût été tué à Wolhstadt en 1241, nous avons démontré qu'il ne parvint à cette dignité que l'an 1253. Osterna donna un privilege aux Prussiens, où il dit à l'article quatrieme que ceux qui seroient baptisés, & se distingueroient à la guerre, pourroient parvenir aux honneurs militaires, & même être faits Chevaliers s'ils étoient Gentilshommes.

L'Empire d'Allemagne étoit dans une fâcheuse situation, pendant qu'Osterna gouverna l'Ordre Teutonique, étant tombé du schisme dans une espece d'anarchie. Conrad IV, fils de Frédéric II & dernier Empereur de la maison de Suabe, étant mort l'an 1254, Guillaume Comte de Hollande, son compétiteur, se trouva seul Maître de l'Empire, qu'il perdit avec la vie le 28 janvier de l'an 1256, dans une bataille contre les Frisons révoltés. Les Princes assemblés pour lui donner un successeur, ne pouvant s'accorder sur le choix, il y eut un interregne, dont plusieurs placent le commencement à la mort de Conrad IV, & la fin à l'élection de Ro-

---

VII.  
POPON  
D'OSTER-  
NA.

*Hartk. dissert. 17. in append. pag. 378.*

Richard de Cornouaille confirme les privileges de l'Ordre.

VII.  
POPON-  
D'OSTER-  
NA.

*Ord. de-  
quã. Beyl.  
num. 9.*

dolphe de Habsbourg en 1273 : il se fit néanmoins une double élection en 1257, l'une en faveur de Richard de Cornouaille, & l'autre en faveur d'Alphonse de Castille. Richard, fils de Jean Roi d'Angleterre, fut élu par l'Archevêque de Cologne & une partie des Seigneurs le 13 de janvier de l'an 1257, & il confirma la même année tous les privileges de l'Ordre Teutonique, par un diplôme donné à Nuss le 28 du mois de novembre; mais n'ayant pas le moyen de soutenir sa dignité, il fut obligé de retourner en Angleterre. Pour Alphonse X Roi de Castille, qui fut élu deux mois après Richard, par l'Archevêque de Treves & d'autres Princes d'Allemagne, la guerre qu'il avoit alors avec les Maures ne lui permit pas de sortir de l'Espagne pour venir prendre possession de l'Empire.





---

A N N O N  
DE SANGERSHAUSEN.

*VIIIe. GRAND-MAÎTRE.*

**L**E même chapitre qui avoit reçu l'abdication d'Osterna, élut à sa place Frere ANNON DE SANGERSHAUSEN, huitieme Grand-Maître de l'Ordre Teutonique (1). La plupart des écrivains rapportent que la maison de Sangershausen, qui possédoit la ville du même nom en Thuringe, avoit une origine commune avec la maison de Brunswick. Mr. Pauli croit, au contraire, que ce Grand-Maître pouvoit être fils de Thierry Marquis de Misnie, & de Jutte de Thuringe, sœur du cinquieme Grand-Maître de l'Ordre Teutonique; mais cette conjecture porte sur des fondemens si foibles qu'elle me paroît mériter moins d'attention que la premiere : car on doit con-

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

1262.

*Venator.  
Duellius.  
Hartk. in  
not. p. 212.*

---

(1) Je crois que le nom de ce Grand-Maître étoit Jean, que les Allemands expriment par *Johann* ou *Hans* en abrégé; car *Hanno* a bien l'air de *Hans* latinisé; d'ailleurs on le trouve nommé Jean par quelques écrivains. On le voit nommé *Hanno* & *Anno* dans les chartres, & je lui ai donné ce dernier nom, parce qu'on le rencontre plus fréquemment que le premier.

VIII.  
ANNONDE  
SANGERS-  
HAUSEN.

*Boll. Ad.  
SS. Maii,  
tom. 7. pag.  
602 & seq.*

venir que si l'origine commune de ce Grand-Maître, avec les Princes de la maison de Brunswick, n'est pas démontrée par des monumens authentiques, elle est au moins fondée sur la tradition constante de tous les tems. Le Pere Frédéric Schembeck Jésuite, qui a écrit la vie de Ste. Jutte de Sangershausen, qu'il donne pour sœur ou cousine du Grand-Maître, dit positivement que l'illustre maison de Sangershausen en Thuringe, dont étoit cette Sainte, descendoit de celle des Ducs de Brunswick. Suivant le même auteur, lorsque Jean Lipski Evêque de Culm & de Pomésanie, ordonna l'an 1637 de célébrer la fête de Ste. Jutte, on avoit dressé un autel magnifique dans la nef de l'église cathédrale de Culmsee, où l'on avoit placé le portrait de cette Sainte avec une inscription qui commençoit ainsi. *D. O. M. & cultui divæ Juttæ à Sangershausen Germanæ &c.* & le célèbre Pere Daniel Papebrock, qui a travaillé l'article de cette Sainte dans les *Acta Sanctorum*, rapporte à la suite de sa vie, une hymne avec une oraison, tirée d'anciens manuscrits : l'hymne commençoit par *Salve Jutta, Deo grata, ex Ducali stirpe nata*, & l'oraison par ces mots : *Deus qui beatam Juttam viduam, Ducali stirpe progenitam &c.* on voit que

la tradition constante vient à l'appui des historiens de l'Ordre, pour prouver que le Grand-Maître étoit issu originairement de la maison de Brunswick. Quoi qu'il en soit, ce Prince se rendit encore plus recommandable par son mérite que par sa naissance, puisque tous les historiens s'accordent à en faire l'éloge.

Jutte ou Judith de Sangershausen mourut en Prusse, peu de tems après l'élection du Grand-Maître, son frere ou son cousin. L'auteur de la vie de cette Sainte, qui refute ceux qui la font mere d'Annon de Sangershausen, ou de Meinecke Comte de Querfurt, de même que ceux qui prétendent qu'elle étoit née en Prusse, & qu'elle avoit été mariée avec un certain Baron Konopacki, nous apprend qu'elle épousa dans son pays un homme qu'il ne nomme pas; mais qui étoit d'une naissance égale à la sienne: il ajoute qu'étant veuve, elle se dépouilla de tout, à l'imitation de Ste. Elifabeth, & qu'elle se voua entièrement au service des pauvres, & particulièrement des lépreux. Après avoir édifié quelque tems l'Allemagne par ses vertus, elle vint en Prusse, & s'y logea dans une maison située sur le bord d'un lac, à un demi-mille de Culmsee, où elle consumma l'œuvre de son salut en rendant son ame à Dieu le 5 du mois

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Mort de Ste.  
Jutte.

*Ibid.*

VIII.  
ANNONDE  
SANGERS-  
HAUSEN.

de mai, après s'être confessée à l'Evêque de Culm. Les miracles que le Tout-Puissant avoit opérés en faveur de Ste. Jutte pendant sa vie, se multiplierent à sa mort : son corps fut déposé dans une chapelle de l'église cathédrale de Culmsée, & les chrétiens de la Prusse conçurent une si grande vénération pour cette Sainte, qu'ils la prirent pour une de leurs patrones. Schembeck marque sa mort l'an 1264; mais le Pere Papebrock trouve avec raison des difficultés à ce calcul. Les actes de cette Sainte étant restés inconnus jusqu'à présent, on n'a pas de certitude qu'elle ait été canonisée; & si l'église l'a inscrite au catalogue des Saints avec les formalités ordinaires, l'auteur de sa vie conjecture que les actes peuvent en avoir été perdus en Prusse, par les différens ravages que ce pays a essuyés, & à Rome, lorsque cette capitale du monde chrétien fut saccagée par l'armée du Duc de Bourbon.

Ce furent, selon toute apparence, les grandes qualités qu'Annon de Sangershausen avoit déployées pendant qu'il gouvernoit la Livonie, qui le firent juger digne de remplir la première place de l'Ordre : il lui falloit une ame forte & à l'épreuve, pour le soutenir dans cette crise, où il sembloit devoir succomber sous les efforts redoublés de ses ennemis. On ignore

ignore l'époque précise de l'élection de ce Grand - Maître & l'endroit où le chapitre fut assemblé; mais si ce ne fut pas en Prusse, Sangershausen y vint immédiatement après, comme nous l'apprend un accord fait à Elbing le premier jour de l'an 1263, par lequel Henri Evêque de Sambie lui cédoit la part qu'il avoit à Königsberg dont une partie étoit bâtie sur son territoire, moyennant quelques morceaux de terre que le Grand-Maître lui donnoit dans le pays de Culm (1). Le 4 d'avril suivant Sangershausen fonda le couvent de St. Nicolas pour les Freres Prêcheurs ou Dominicains, dans la ville de Thorn, & la même année il fit un compromis avec Casimir Duc de Cujavie, par lequel ils choisissoient cinq arbitres pour terminer plusieurs difficultés entre les deux états.

L'Ordre commença à respirer vers le tems que ce Grand Maître prit les rênes

(1) M. Dreger, trompé par une faute de copiste, rapporte cette chartre à l'an 1260. On lit : *Actum in Elwingo anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo tercio kalendas januarii*. La faute vient d'un point mis mal à-propos après le mot *sexagesimo*, ce qui marque le 30 de décembre de l'an 1260; au lieu que le point doit être mis après le mot *tercio* qui appartient à l'année, ce qui désigne le premier de janvier de l'an 1263. M. Pauli, p. 103. *in not.* a observé également que cette chartre est de l'an 1263, & non de 1260.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

*Cod. Pom.*  
*num. 314.*

*Pauli pag.*  
*203.*  
*Bzovius ad*  
*ann. 1260.*  
*Dlugoff. p.*  
*769.*

*Cod. Pol.*  
*tom. 4. num.*  
*34. ex origi-*  
*nali.*

Plusieurs  
nobles Sam-  
biens se sou-  
mettent aux  
Teutons.

*Schutz. p.*  
*75 & seq.*  
*Dusb. cap.*  
*96.*

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

du gouvernement. Les Chevaliers de Königsberg, à qui les secours d'hommes & de vivres ne manquoient plus depuis qu'ils avoient la navigation libre, se trouverent en état de frapper de plus grands coups, & eurent les succès les plus brillans. Sclodo, Prince ou Seigneur du canton de Guedenow, qui avoit si bien secondé les Chevaliers à la funeste bataille de Durben, étoit resté fidele; mais ses enfans avoient pris part à la dernière révolte: cependant Wargul, l'aîné de tous, soit qu'il eût honte du culte qu'il rendoit à de vaines idoles, ou qu'il jugeât que les Teutoniques ne manqueroient pas de reprendre le dessus, n'avoit rien négligé pour ramener les Sambiens; & comme il n'y réussit pas, il se rendit à Königsberg avec un grand nombre de Gentilshommes qui lui étoient attachés, & y mena toute sa famille, excepté Nalub, le plus jeune de ses freres, qui se donnoit tous les mouvemens possibles pour maintenir les Sambiens dans leur révolte. Les Teutoniques marcherent contre Nalub; mais, comme ils avoient beaucoup de considération pour toute sa famille, ils voulurent épuiser toutes les voies de douceur avant de sévir contre lui, & ils permirent à Wargul de prendre le devant, pour l'avertir du danger, dans l'espérance que la crainte feroit

quelqu'impression sur cet esprit endurci : ce fut en vain ; Nalub ne fit aucune attention aux représentations de son frere , & ne profita de cet avis que pour se dérober à la vengeance des Chevaliers , en se sauvant dans le canton de Schacken.

Nalub ne tarda pas d'ameuter de nouveau les Sambiens ; il leur représentoit sans cesse la honte qu'il y auroit d'abandonner leur liberté & les dieux de leurs peres pour se soumettre à une religion nouvelle , & à un petit nombre d'étrangers qu'il étoit aisé d'exterminer : il ajoutoit qu'on pouvoit attendre de grands secours des voisins , & sur-tout des Sudaviens , nation plus puissante que tous les Allemands réunis , & qu'à tout événement il valoit mieux mourir les armes à la main que d'être réduit à l'esclavage. La multitude le crut , & le choisit pour Général , à la place de Glandé , qui avoit été tué à l'attaque du pont. Ce nouveau chef eut bientôt assemblé une armée très-nombreuse , & vint surprendre la ville de Königsberg , dont il força les portes pendant la nuit ; la garnison & les bourgeois se défendirent courageusement , & quoique la plupart fussent obligés de se retirer dans les édifices les plus solides & les plus élevés , ils soutinrent cependant le combat sans se rendre , jusqu'à ce qu'on leur amena

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Königsberg  
surpris.  
Victoire  
des Teuto-  
niques.

*Dusb. cap.*  
202.  
*Schutz. p.*  
76 & seq.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS  
HAUSEN.

du secours. A la pointe du jour les Chevaliers sortirent du château, & vinrent charger les Sambiens qui furent obligés de défendre les portes, quoiqu'ils ne fussent pas encore maîtres de la ville; d'autres petits corps détachés par les Teutoniques apportèrent successivement de nouveaux secours, & ce second combat dura jusqu'à midi, que les Sambiens furent chassés de Königsberg. Les ennemis avoient eu du dessous, puisqu'ils avoient été forcés d'abandonner leur entreprise; mais ils n'étoient pas découragés: Nalub ayant rallié toutes ses troupes dans la plaine à quelque distance de la ville, les mit en bataille & attendit les Teutoniques de pied ferme; ceux-ci de leur côté formèrent leurs escadrons, & ne balancerent pas de les attaquer, malgré la disproportion du nombre. L'issue de ce combat fut aussi favorable aux Teutoniques que funeste aux Sambiens, qui après avoir employé toutes les ressources du courage le plus déterminé, furent enfin mis en fuite, & obligés de se disperser dans les bois après avoir perdu environ sept mille hommes dans cette journée. Nalub craignant que les Sambiens ne voulussent se venger sur lui de ce mauvais succès, erra pendant quelque tems, & fut réduit à la plus grande misère; jusqu'à ce qu'ouvrant



les yeux à la lumière, il recourut à l'intercession de son frere pour obtenir grace des Chevaliers, qui le reçurent avec plaisir.

La ville de Königsberg, bâtie sur la colline de St. Nicolas, ainsi nommée à cause de l'église que les Chevaliers avoient fait construire sous l'invocation de ce Saint, ayant beaucoup souffert par l'invasion des Sambiens, les Teutoniques jugerent à propos de la transférer entre le château & le fleuve, où elle existe encore aujourd'hui sous le nom d'Altstat ou ville vieille : l'emplacement de la première ville, attaquée par Nalub, est occupé à présent par le fauxbourg de Steindam, où l'on voit encore cette église de St. Nicolas, qui est la plus ancienne de la ville, puisqu'elle fut commencée en 1255, époque de la fondation de Königsberg (1).

La victoire que les Chevaliers Teutoniques venoient de remporter sur les Sambiens, procura un autre triomphe à la religion bien propre à défiller les yeux des payens. Aleps, qui fut le dernier Crivé ou Grand-Prêtre de la Prusse, leur avoit prédit

## VIII.

ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Les Teuto-  
niques bâ-  
tissent la  
ville vieille  
de Königs-  
berg.

*Dusb. cap.*  
*202.*

*Hartk. in*  
*not. p. 274.*  
*& 276.*

*Busching.*  
*Geogr.*

Le Grand-  
Prêtre des  
Payens bap-  
tisé.

*Schutz.*

(1) L'Evêque de Sambie avoit dans son partage une partie du terrain, où fut bâtie la nouvelle ville de Königsberg, & l'échangea avec l'Ordre. On peut voir à ce sujet les Chartres N<sup>o</sup> 290. 304. & 314. du code diplomatique de Poméranie.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

cette défaite : on se rappellera que les Prussiens ne faisoient pas d'entreprises considérables sans consulter leurs dieux, & que c'étoit à la maniere dont s'écouloit le sang d'une victime humaine, que le Grand-Prêtre jugeoit du succès : celui-ci, après avoir consulté les augures, avertit les Prussiens qu'ils n'avoient plus de secours à attendre de leurs dieux, & leur conseilla d'embrasser la religion chrétienne, & de se soumettre à l'Ordre Teutonique s'ils vouloient éviter les malheurs dont ils étoient menacés. Les Sambiens, oubliant le respect qu'ils avoient toujours eu pour leur Crivé, chercherent à se saisir d'Aleps, qui se sauva à Königsberg, où il demanda d'être instruit dans la religion chrétienne : les Chevaliers l'ayant interrogé sur les motifs qui l'avoient déterminé à ce parti, après avoir été si zélé pour le culte de ses idoles, il répondit qu'il les avoit servies fidèlement, leur ayant fait beaucoup d'offrandes pour obtenir la destruction des chrétiens, & que leur réponse avoit été, qu'elles ne pouvoient rien contre les chrétiens, parce que leur Dieu étoit le maître souverain de l'univers. Soit que le Seigneur ait voulu que le démon rendît ce témoignage à sa gloire, ou qu'Aleps ouvrant les yeux à la vérité, ait donné cette interprétation aux augures qu'il avoit con-

sultés , cet événement n'en étoit pas moins propre à détromper les peuples , qui suivoient aveuglément depuis si long-tems un culte aussi cruel qu'abominable.

Les Teutoniques , profitant de leur avantage , se mirent en campagne sous la conduite de Frere Henri d'Ulenbusch , ce même Chevalier qui avoit été blessé par Henri Berg , & ils domptèrent sans grande peine les habitans des environs de Waldaw , de Quedenow , & de Wargen , ravagerent Dramenow , & poussant leur pointe jusqu'à Pobetten , ils revinrent sur leurs pas , chargés des dépouilles de l'ennemi. L'armée des Sambiens ne parut pas , tant qu'ils marcherent en avant ; mais au retour , elle les assaillit si subitement , que les chrétiens furent au moment de prendre la fuite : Ulenbusch soutint avec peu de monde le premier effort , jusqu'à ce que les soldats ranimés par son exemple , volerent au secours : la mêlée devint alors générale , & les Teutoniques combattirent avec tant de succès , qu'ils forcerent les rebelles d'abandonner le champ de bataille , après leur avoir tué beaucoup de monde.

Il restoit encore à soumettre un canton de la Sambie , nommé Bethen , dont les farouches habitans étoient si multipliés , que presque tous les villages pouvoient

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS -  
HAUSEN.

Seconde  
victoire des  
Teutoni-  
ques.

*Dusb. cap.*  
202.

Troisième  
victoire à  
Bethen. Sou-  
mission des  
Sambiens.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN:

*Dusb. cap.*  
*203. & 204.*  
*Schutz p.*  
*77.*

1263.

mettre jusqu'à cinq cens hommes sous les armes : les Chevaliers de Königsberg ne se trouvant pas assez forts pour tenter une pareille entreprise, demanderent du secours au Maître Provincial de Livonie, & convinrent du moment où l'on arriveroit de part & d'autre pour attaquer les ennemis de deux côtés. Les Chevaliers de Königsberg s'avancèrent vers ce canton, & parurent au jour nommé : selon toute apparence, leur marche avoit été découverte ; car ils trouverent les habitans de Bethen sous les armes, & furent obligés de commencer le combat, qui dura six heures avec un acharnement incroyable : comme les Teutons perdoient beaucoup de monde, & que les payens les pressoient vivement, ils étoient au moment d'abandonner la partie, lorsque le Maître de Livonie arriva avec un puissant secours, & tomba sur les derrières de l'ennemi. Les rebelles obligés de faire face par-tout, ne perdirent rien de leur audace, & combattirent en désespérés ; cependant comme les Chevaliers de Königsberg les pressoient vivement à leur tour, leurs efforts furent inutiles, & ils se virent bientôt enveloppés de toutes parts : aucun d'eux ne voulant demander grace, ni se rendre prisonnier, ils furent tous hachés sur la place. La dévastation de ce canton fut complète ;

car les Teutoniques emmenerent les femmes & les enfans pour les disperfer dans d'autres endroits, & raserent tous les châteaux & les villages; de maniere que ce canton, le plus peuplé de la Prusse, fut réduit en désert, & changé dans la suite en forêts. Tant de coups redoublés forcerent les Sambiens de demander grace; la province entiere se soumit, & les peuples reprirent l'exercice de la religion chrétienne, en donnant des ôtages pour garants de leur fidélité. Comme la Sambie n'est pas d'une grande étendue, elle se seroit trouvée déserte, après tant d'événemens meurtriers, si les Pruffiens des provinces orientales, les Samogites & les Lithuaniens n'eussent partagé ses pertes en voulant la secourir.

Malgré la soumission des Sambiens, le vieux levain subsistoit encore, car les Rinowiens, dont la principale forteresse étoit sur une montagne près de Kumegen, foulant aux pieds leurs sermens, recommencerent bientôt à sacrifier aux idoles; & pour signaler leur apostasie, ils osèrent insulter le château de Fischausen, résidence de l'Evêque de Sambie: comme on étoit sans défiance, il se trouvoit sans défenseur, & les Rinowiens s'en seroient emparés sans coup férir, s'ils fussent entrés par la porte, qu'ils pouvoient ouvrir en tirant une courroie qui tenoit lieu de

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Punition  
des Rino-  
wiens.  
*Dusb. cap.*  
*205.*  
*Ad. Boruss.*  
*t. 2. p. 207.*

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

ferrure , selon l'usage de ce tems-là ; mais , frappés d'une espece d'aveuglement , ils ne virent pas ce moyen qui se presentoit , & ne songerent qu'à escalader les murailles , qui se trouverent trop hautes pour leurs échelles. Le Commandeur de Königsberg , instruit de cette nouvelle perfidie , résolut de faire un exemple capable d'en imposer au reste des Sambiens ; il partit , sur le champ , avec quelques troupes , fit passer au fil de l'épée les Rinowiens qu'il rencontra sous les armes , mena les femmes & les enfans en captivité , & rétablit le calme dans la province par la punition des rebelles.

Tapiau &  
Lochstete  
bâties.  
*Dusb. cap.*  
*107.*

Les Teutoniques , voulant s'affurer des Sambiens , firent construire la forteresse de Tapiau sur le Pregel , que les Prussiens nommerent Sugurbe ( 1 ) : quelque tems après , ils firent encore bâtir sur la côte orientale de la mer Baltique le château de Witlandisort , qui fut depuis nommé Lochstete , à cause d'un certain Laucstiete qui l'habitoit. Il est vraisemblable que la soumission des Sambiens , ainsi que la fondation de Tapiau eurent lieu l'an 1263 ; car Dusbourg marque un intervalle entre

---

(1) C'est dans ce château que mourut Albert Margrave de Brandebourg , trente-cinquieme Grand-Maître de l'Ordre Teutonique & premier Duc de Prusse.

la construction de cette place & celle de Witlandisfort qui ne put avoir lieu au plutôt, que vers le milieu de l'été ou pendant l'automne de l'année suivante: on en peut juger par deux chartres du mois de juillet de l'an 1264, qui nous apprennent que Henri Evêque de Sambie, ayant dans sa part un tiers du terrain de Witlandisfort, le céda aux Teutoniques pour y bâtir cette forteresse, moyennant une quantité égale de terre & quelques journaux de plus, qu'ils promettoient de lui donner dans l'endroit où il voudroit établir son église cathédrale, l'Evêque se réservant, en outre, le tiers de l'ambre qu'on pourroit y recueillir, en payant le tiers des fraix de la recherche. Nous parlerons ailleurs du succin, ou ambre jaune, dont on recueille une grande quantité sur les côtes de la Prusse, & particulièrement sur celles de la Sambie. Cette matiere peu recherchée aujourd'hui, fut autrefois un grand objet de commerce.

Les succès des Chevaliers de Konigsberg avoient passé toutes les espérances; mais le reste de la Prusse présentoit un aspect bien différent: les provinces fidelles, étoient sans cesse ravagées par les barbares, & dans celles qui étoient révoltées, les Teutoniques, assiégés de toute part, éprouvoient tout ce que la misere a de

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

*Act. Borufs.*  
*t. 3. p. 246.*  
*Cod. Pom.*  
*num. 367.*

Les Teuto-  
niques sont  
battus à Lo-  
baw.

*Dusb. cap.*  
*228.*

1263.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

plus affreux. Pour comble de maux, Henri Berg Général des Nattangiens, étant venu faire le ravage dans le pays de Culm, Helmeric de Reichenberg, Maître Provincial de Prusse, se mit à sa poursuite, avec ce qu'il avoit de troupes sous la main, & le joignit dans les environs de Lobaw, où il s'étoit posté dans un endroit fourré & de difficile accès : malgré cet avantage les rebelles furent battus, & la victoire eût été complète, si les soldats ne s'étoient débandés pour recouvrer le butin enlevé par les ennemis : cette faute leur coûta cher ; car Berg, qui s'étoit retiré sur une montagne, voyant qu'il restoit peu de monde près de leurs étendards, rallia les siens, & vint fondre à son tour sur les vainqueurs, dont la vive résistance ne servit qu'à grossir leur perte. Presque tous resterent sur le champ de bataille, & l'on compta parmi les morts le Maître Provincial de Prusse, le Maréchal, & quarante Freres Chevaliers, avec une infinité de soldats. Cette défaite jetta la plus grande consternation parmi les chrétiens de la Prusse, qui la jugerent plus considérable que celle de Durben : non qu'elle eût coûté autant de monde ; mais parce que l'on y avoit perdu l'élite des Chevaliers qui se trouvoient dans le pays de Culm, & ceux qu'on croyoit les plus



propres à rétablir les affaires délabrées de la Prusse (1)

Frere Louis de Baldersheim fut nommé Maître Provincial à la place de Reichenberg, & conserva en même tems la dignité de Commandeur de Bohême. Il falloit que le Grand-Maître lui connût beaucoup de talens pour le mettre dans un emploi si difficile; car les maux des Teutoniques étoient d'autant plus fâcheux que le courage leur devenoit souvent inutile, étant obligés, faute de vivres, d'aban-

## VIII.

ANNON D'E.  
SANGERS-  
HAUSEN.

Louis de  
Balders-  
heim Maî-  
tre Provin-  
cial de Pruf-  
se.

Dusb. 119.

(5) Dusbourg met la bataille de Lobaw en 1264, & marque les commencemens de Louis de Baldersheim, Maître Provincial de Prusse à la place de Reichenberg, en 1265. Schutz met la défaite de Lobaw & la mort de Reichenberg en 1269. Ils se sont trompés tous deux; car nous voyons par une chartre copiée sur l'original, qui se trouve dans le 4e. tome du Code diplomatique de Pologne, n°. 35, que Baldersheim étoit déjà nommé au mois de février de l'an 1264, ce qui m'a déterminé à mettre la bataille de Lobaw en 1263. Cette chartre est une reconnoissance d'une donation du Duc Conrad de Masovie, par Anselme Evêque de Warmie. Après avoir rapporté l'acte en entier elle se termine ainsi: *In hujus rei testimonium presens scriptum nostri ac honorabilium virorum Fratris Annonis Hospit. Stæ. Mar. Teutonicorum Jeresolimitani Magistri, Fratris Conradi de Nuremberg Preceptoris Alamaniæ, & Fratris Lodewici de Battensheim Magistri Prussiæ & Commendatoris Bohemiæ, qui etiam supra dictas litteras viderunt & perlegi fecerunt sigillorum munimine roboramus. Datum Thorun an. Dom. milessimo ducentesimo sexagesimo quarto, mense februarii.* On voit qu'il nomme Battensheim, au lieu de Baldersheim. Ce peut être une faute, mais ce pourroit bien être aussi son vrai nom, parce que cette chartre est copiée sur l'original.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Girdaw brû-  
lé.

*Dusb. cap.*  
108.

donner des places qu'ils avoient su défendre plusieurs années contre tous les efforts des ennemis.

Cependant les Chevaliers avoient la consolation de voir qu'au plus fort de la révolte, plusieurs Gentilhommes convertis, étoient si attachés à la vraie religion, & si fideles à l'Ordre, qu'ils s'exposoit, comme eux aux dernières extrémités, plutôt que de renoncer à leurs engagements : de ce nombre étoit Girdaw, Seigneur Barthonien, qui avoit un château du même nom sur le bord d'un lac : son attachement à la religion & aux Teuto- niques lui avoit attiré toute la haine des rebelles qui dévasterent ses possessions & l'assiégerent à plusieurs reprises : Girdaw, leur résista toujours courageusement, jus- qu'à ce que manquant de vivres, il mit le feu au château & se sauva avec sa fa- mille à Königsberg. Ce château fut ré- tabli dans la suite ; c'est la petite ville de Gerdawen d'aujourd'hui. Le lac de Ger- dawen avoit une curiosité assez remarqua- ble, c'étoit une isle flottante garnie d'ar- bres & de broussailles qui avoit autrefois trois cens cinquante pas de longueur sur deux cens cinquante de largeur ; le vent la poussant à son gré contre les rivages, les habitans les plus voisins en profitoient pour y faire paître leurs troupeaux. Cette

*Ad. Bo-*  
*russ. tom. 2.*  
*pag. 218.*

*Busching.*  
*Géogr.*

isle est partagée aujourd'hui en différentes parties qui diminuent toutes à vue d'œil. On dit que c'est le calendrier de Gerdawen, mais on devoit plutôt la nommer la girouette, car elle ne peut rien indiquer avec plus de certitude que le vent.

Les Chevaliers Teutoniques chargés de défendre le château de Weistotepuel, place de la Barthonie qui n'existe plus, furent obligés de faire la même chose qu'avoit fait Girdaw. Les ennemis étant venus faire le dégât jusqu'au pied des remparts, ils les poursuivirent un jour, avec plus d'ardeur que de prudence, de sorte qu'entraînés dans une embuscade, ils perdirent six Chevaliers sur la place : les ennemis s'approchèrent alors avec des forces considérables du château qu'ils espéroient d'emporter d'emblée ; mais les Teutoniques, quoique réduits à peu de monde, soutinrent avec tant de courage l'attaque qui dura depuis le matin jusqu'au soir, qu'ils forcerent les ennemis à la retraite après leur avoir tué beaucoup de monde. C'étoit leur dernier effort ; car la perte qu'ils venoient encore d'essuyer dans cet assaut, leur faisant juger qu'ils étoient hors d'état d'en soutenir un second, leur fit prendre le parti de mettre le feu au château & de se retirer sans bruit.

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Les Teu-  
tons aban-  
donnent &  
brûlent  
Weistote-  
puel.

Dusb. cap.  
209 & 210,  
Schutz. p.  
83.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS.  
HAUSEN.

Les Teuto-  
niques aban-  
donnent  
Wiefen-  
bourg.

*Dusb. cap.*  
*111 & 112.*  
*Hartk. in*  
*not. p. 210.*  
*Schutz.*  
1263.

On perdit à-peu-près de la même manière la forteresse de Wiefenbourg appelée par les Pruffiens Wallewona. Cet endroit qui paroît ne plus exister, étoit également situé dans la Barthonie sur la petite rivière de Gubene. Au commencement de la seconde apostasie un corps de Sudaviens & d'autres peuples du voisinage, étant venu faire le dégât dans les environs, une partie de la garnison se mit à les poursuivre, & n'ayant pu les atteindre, les Chevaliers se disposoient à rentrer dans Wiefenbourg; lorsqu'un traître, qui avoit su gagner leur confiance, leur persuada de continuer la poursuite, assurant qu'ils ne manqueroient pas de les joindre avant qu'ils eussent passé la rivière d'Angerap. Les Chevaliers l'écoutèrent, pour leur malheur, & donnerent dans l'embuscade: entourés de toute part, ils gagnèrent le sommet d'une montagne, ne cherchant qu'à vendre cher leur vie: ils résisterent cependant assez long-tems, & firent mordre la poussière à un grand nombre d'ennemis; mais tous ces efforts ne les sauverent pas: vingt Freres Teutoniques, qui étoient à la tête du détachement, ayant été tués, les ennemis eurent bon marché du reste qu'ils firent passer au fil de l'épée.

Les Pruffiens, fiers de cet avantage,

vinrent mettre le siege devant Wiesenbourg, & formerent trois attaques; mais malgré leurs efforts, le siege avançoit peu par la belle défense de la garnison, qui dans une sortie, enleva une des grandes machines de trait des ennemis, dont on se servit contre eux avec le plus grand succès. Il y avoit déjà près de trois ans que le siege duroit, lorsque les Teutoniques, réduits à un petit nombre & manquant de vivres, se virent à la veille de mourir de faim, ou de tomber entre les mains des infideles; les Prussiens de leur côté, lassés de la longueur du siege, ou croyant n'avoir rien à craindre d'un ennemi qu'ils voyoient s'affoiblir tous les jours, faisoient alors la garde moins exactement, de sorte que leur négligence donna lieu aux Teutoniques d'abandonner la ville pendant la nuit sans être apperçus. Dywan, Général des Barthoniens, apprenant leur évasion, & qu'ils fuyoient du côté de la Masovie, se mit à leurs trouffes avec un détachement; mais il fut long-tems avant de les atteindre, parce qu'ils avoient une avance considérable; & sa troupe étant sur les dents, il fut réduit à continuer la poursuite avec treize cavaliers, les seuls, dont les chevaux pouvoient encore marcher; Dywan joignit cependant les Chevaliers & les trouva si affoiblis par la faim

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Perte de  
Creutz-  
bourg. Sie-  
ge de Bar-  
tenstein.

*Dusb. cap.*  
113.

& la lassitude qu'à peine pouvoient-ils se soutenir; trois soldats tomberent d'abord sous ses coups, mais les Teutoniques puisant des forces dans leur courage, l'assaillirent à leur tour, & le bleferent si dangereusement qu'il fut contraint de les laisser faire la retraite tranquillement.

La garnison de Creutzbourg ne fut pas si heureuse; assiégée depuis près de trois ans par les Nattangiens, elle chercha de même à s'évader, parce qu'il ne lui restoit plus de subsistance; mais ces braves gens, qui méritoient un meilleur sort, furent poursuivis par les rebelles qui les passerent tous au fil de l'épée, excepté deux Freres Teutoniques qui trouverent le moyen de se sauver. Bartenstein étoit assiégé depuis le même tems, mais il s'en falloit bien que les ennemis fussent près d'en faire la conquête: le siege étant tourné en blocus, les Prussiens avoient construit trois redoutes ou forts qui resserroient la place; c'étoit ainsi que Wiefenbourg & Creutzbourg avoient été attaqués: ces peuples braves & très-adroits à tendre des pieges, ne connoissoient pas d'autres manieres d'assiéger les villes, quand ils ne pouvoient les prendre d'assaut; comme ils ne faisoient pas de lignes de circonvallation, il étoit aisé d'y jeter du secours; & la garnison se retiroit sou-

vent à la faveur de l'obscurité, quand les ennemis fatigués de la longueur du siege faisoient une garde moins exacte. Lorsque les Teutoniques furent renfermés dans Bartenstein ils n'avoient que quatre cens soldats, & les forts des Pruffiens étoient gardés par treize cens hommes, qu'on relevoit de tems à autre : chaque redoute étoit garnie de machines propres à l'attaque, dont ils se servoient par intervalle; & de tems-en-tems ils tentoient l'escalade, quand ils espéroient de surprendre la garnison : les assiégés faisoient de leur côté de fréquentes sorties, & ne manquoient pas d'insulter les forts, ce qui occasionnoit une infinité de combats.

Le siege de Bartenstein est mémorable par une multitude d'exploits de la plus haute valeur, dont il nous reste peu de détails : le plus remarquable fut un combat que les Teutoniques engagerent, lorsque les rebelles transportoient d'un fort à l'autre, un grand vase d'airain qui servoit à faire cuire la chair des victimes, immolées aux idoles; le maréchal de Prusse, qui s'étoit jetté dans Bartenstein, prit ce moment pour faire une sortie à la tête d'une partie des Chevaliers & de cent cinquante hommes de la garnison : les payens les recurent avec d'autant plus de courage, qu'il s'agissoit de sauver ce

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

vase, qu'ils regardoient comme sacré; ceux qui gardoient les forts étant venus au secours de leurs camarades, la partie se trouva fort inégale; mais la multitude n'étonna pas les Teutoniques, qui firent de si puissants efforts, qu'ayant fait mordre la poussière à la plupart des ennemis, ils s'emparèrent du vase d'airain, & marcherent ensuite contre les trois forts qu'ils emportèrent successivement l'épée à la main, de sorte qu'il n'échappa presque personne des treize cens hommes qui étoient alors employés au siège: le maréchal de Prusse ne survécut pas à la gloire qu'il venoit d'acquérir dans cette sortie; ce fut la seule personne de marque qui fut tuée du côté des chrétiens.

Ruse des  
Teutoni-  
ques.

*Dusb. cap.*  
116.

Ce succès ne tira pas les Teutoniques d'embarras, & n'étonna pas les rebelles, qui accourant avec trois mille hommes, eurent bientôt rétabli les forts & formé de nouvelles attaques contre le château. C'étoit la quatrième année que le siège duroit: les vivres commençoient à manquer, & l'on n'avoit pas d'espérance de recevoir de secours; car si la négligence des assiégeans rendoit la chose facile, le feu de la guerre allumé par-tout, la rendoit impossible: ainsi l'on vit bien qu'on ne pourroit pas tenir plus long-tems; mais avant de chercher à s'évader, les



Teutoniques voulurent faire aux ennemis tout le mal qu'ils pouvoient, & usèrent d'un stratagème singulier : ils retirèrent pendant la nuit les sentinelles des remparts, & défendirent de faire le moindre bruit dans le château ; les ennemis n'entendant rien & ne voyant paroître personne, crurent que leur proie étoit échappée, & se mirent à escalader les murs sans précaution ; les Teutoniques n'en laisserent monter qu'autant qu'ils en pouvoient combattre à leur aise, & sortant de leurs retraites ils les tuerent, ou les précipiterent du haut des remparts ; la garnison bordant alors les murs, de tous côtés, accabla d'une grêle de traits ceux qui s'en étoient approchés & en blessa un grand nombre. Cette ruse qui réussit jusqu'à trois fois, quoiqu'avec moins de dommage pour les ennemis, qui prenoient plus de précautions, prépara aux Teutoniques le moyen de faire leur retraite.

Les vivres manquant absolument, elle étoit devenue nécessaire. Ils sortirent donc dans une nuit très-obscure, n'emportant avec eux que leurs armes & les reliques qui se trouvoient dans l'église, de sorte qu'il ne resta dans le château qu'un vieux Chevalier aveugle, impotent & absolument incapable de suivre les autres. Quelque regret qu'on eût de l'abandonner,

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Ils abandonnent  
Bartenstein.

*Ibid.*

1264.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

ce généreux viellard se dévoua volontiers à la mort pour contribuer au salut de ses freres; la cloche qu'il sonnoit aux heures ordinaires des offices, persuada pendant quelque tems aux Prussiens que la garnison étoit toujours dans la place, & lorsqu'ils virent que personne ne se monroit sur les remparts, ils crurent que c'étoit un nouveau piege qu'on vouloit leur tendre; enfin s'étant décidés à risquer encore une fois l'escalade, ils ne trouverent que ce vieux Chevalier qu'ils égorgerent. Ce stratagême ayant donné le tems à la garnison de s'éloigner, elle se partagea pour mieux se dérober à la poursuite de l'ennemi, enforte que les Chevaliers arriverent tous heureusement, les uns à Konigsberg, & les autres à Elbing. Les Prussiens maîtres de Bartenstein, après un siege de quatre ans, y mirent une forte garnison qui fit beaucoup de mal aux chrétiens pendant cette guerre.

Les ennemis attaquent Welaw & sont repoullés.

Dusb. cap. 227.

1264 ou  
1265.

Vers le même tems les Sudaviens & les Lithuaniens s'unirent pour faire le siege de Welaw & vinrent se présenter devant ce château, où ils formerent deux attaques; jamais place ne fut assiégée avec plus de furie: pendant huit jours entiers ils renouvelerent continuellement les assauts, tandis que leurs machines lançoient des pierres & des traits sur tout ce qui

paroissoit sur les remparts ; les ennemis joignoient à cela un autre genre d'attaque bien dangereux , avec de grands amas de matieres combustibles auxquelles ils mettoient le feu , dans l'espérance que le vent le communiqueroit au château , ce qui arriva plusieurs fois ; mais on eut toujours le bonheur de l'éteindre. Heureusement pour les Teutoniques qu'ils étoient secondés par une nombreuse & brave garnison ; malgré cela ils couroient risque de succomber , lorsqu'ils furent délivrés par l'adresse d'un seul homme : Henri Tupadel , très-expert dans l'usage des machines de trait , avoit la direction de celles qui servoient à leur défense ; Tupadel étant un jour du côté de l'attaque des Lithuaniens , vit leur Général qui se montrait à decouvert , & le tua ; dans l'instant il vola à l'attaque des Prussiens , où voyant le directeur de leurs batteries occupé à y raccommoder quelque chose , il l'ajusta avec tant de bonheur qu'il lui perça la main , qui resta clouée à la machine même : ces deux événemens déconcertèrent tellement les ennemis , que les Lithuaniens privés de leur chef , & les Prussiens de leur principal ingénieur , prirent le parti d'abandonner le siege. Tupadel fut reçu dans l'Ordre Teutonique en récompense de ce service.

VIII.

ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS.  
HAUSEN.

Le Pape  
sollicite du  
secours pour  
les Teutons.

*Bzovius ad*  
*ann. 1265.*

*Pauli pag.*  
*405.*

Secours du  
Duc de  
Brunswick  
& d'Albert  
de Thuringe.

*Dusb. cap.*  
*220.*

*Chr. S.*  
*Bertini.*

*Schutz.*  
*1265.*

Secours des  
Margraves  
de Brande-  
bourg.

*Dusb. cap.*  
*122. 125.*  
*126.*

Clément IV, élevé sur la chaire de St. Pierre au mois de février de l'an 1265, ne put voir les maux que les Teutoniques souffroient sans chercher à les aider. Il envoya pour cet effet Guy Cardinal du titre de St. Laurent, avec la qualité de Légat, pour solliciter le secours des Rois de Danemarck & de Suede, & pour tâcher d'en obtenir des dioceses de Salzbourg, de Breme, de Magdebourg & de Gnesne en Pologne. Le Grand-Maître, de son côté, s'étoit rendu en Allemagne, où il ne négligeoit rien pour engager les Princes & les peuples à se croiser en faveur de la Prusse.

Leurs soins ne furent pas tout-à-fait inutiles; car vers la fin de l'an 1265, l'on vit arriver en Prusse Albert Duc de Brunswick, avec Albert Landgrave de Thuringe. Ces Princes, pleins de bonne volonté, ne rendirent pas de grands services à l'Ordre, ce qui fait croire que le tems ne fut pas favorable aux expéditions qu'ils projetterent; de sorte qu'ils retournerent peu après dans leurs états, laissant les Teutoniques dans l'embarras où ils les avoient trouvés.

Les secours que les Chevaliers reçurent l'an 1266, ne furent pas beaucoup plus efficaces, car Jean & Otton Margraves de Brandebourg, qui vinrent en Prusse, n'en-

n'entreprirent rien de considérable contre les payens ; ce qu'on attribue également au mauvais tems , & sur-tout à l'abondance des pluies , qui , grossissant les rivières , rendoient les marches très-difficiles. Le Margrave Otton , ne voulant pas rester dans l'inaction , employa ses troupes à construire un château dans la Nattangie , auquel il donna le nom de Brandebourg ; les Teutoniques reçurent ce bienfait avec toute la reconnoissance possible , & confierent le commandement du château à Frédéric de Holdenstete qui prit le titre de Commandeur de Brandebourg. Ce premier ouvrage qui n'étoit pas encore entièrement achevé , ne subsista pas long-tems : le Commandeur manquant de vivres , fut obligé de faire une course dans la Nattangie avec la meilleure partie de sa garnison , pour enlever du bétail que les Prussiens avoient rassemblé ; mais Glappon , Général des rebelles de la Warmie , instruit de son absence , par la trahison d'une Prussienne convertie , en profita pour prendre la place & la détruire. Le Commandeur averti de ce fâcheux événement , se retira sur le champ à Konigsberg , où s'étant embarqué avec une partie de ses troupes , il arriva à tems , auprès des ruines de Brandebourg , pour sauver plu-

## VIII.

ANNONDE  
SANGERS-  
HAUSEN.222. 225.  
226.*Pauli tom.*  
*1. pag. 305.*  
1266.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

seurs Chevaliers & quelques soldats qui se défendoient encore dans une tour de bois. Le Margrave de Brandebourg qui avoit son ouvrage fort à cœur, revint en Prusse une seconde fois dans l'intention d'y construire une autre forteresse : comme la situation de la première étoit très-avantageuse, les Chevaliers le prièrent de vouloir la bâtir au même endroit, & la place fut également nommée Brandebourg en mémoire du fondateur, & en reconnoissance du don qu'il en avoit fait à l'Ordre. C'est aujourd'hui une ville passablement grande avec un assez bon château.

Mort de  
Suantopelk  
Duc de Po-  
mérie.

*Dusb. cap.*  
*223.*  
*Cromer. p.*  
*237.*  
*1266.*

A l'embarras où se trouvoient les Teutoniques par la révolte des Prussiens, se joignit une nouvelle guerre qui pouvoit les conduire à leur ruine ; si par leur activité, ils ne l'eussent étouffée dans son principe. L'an 1266, mourut le vieux Suantopelk Duc de Pomérie, si connu par la longue guerre qu'il avoit faite à l'Ordre : ce Prince étonné de ses pertes, avoit enfin gardé fidèlement la paix, & lorsqu'il se vit au terme de sa carrière il fit venir ses deux fils, & leur rappella toutes ses guerres avec les Chevaliers Teutoniques, leur faisant observer que chaque fois qu'il les avoit attaqués, il avoit toujours perdu quelque chose de sa puissance, & qu'ayant employé tous les

moyens, même les plus pervers, il n'avoit jamais su obtenir d'avantage réel, parce que la main de Dieu combattoit pour eux; à quoi il ajouta pour dernier conseil, d'éviter, à quelque prix que ce fût, de se mesurer jamais avec les Chevaliers Teutoniques, mais au contraire de les honorer beaucoup.

Ce fut en vain que le vieux Duc recommanda la paix à ses enfans; car Mestwin l'aîné de ses fils, ayant pris le titre de Duc de Poméranie, fit solliciter quelque tems après les rebelles de la Prusse de se joindre à lui contre les Teutoniques. Cette proposition ne pouvoit leur être qu'agréable; aussi ils accoururent en armes, sur le bord de la Vistule, vis-à-vis du château de Newenbourg, où ils attaquèrent vivement avec les Poméranien, quinze navires chargés de vivres & de munitions pour les Chevaliers. Ceux qui les montoient se défendirent quelque tems; mais pressés de tout côté, ils prirent le parti de jeter leurs cargaisons à l'eau, & se sauverent à force de rames. Après ce premier exploit le Duc passa la Vistule, & se joignit aux rebelles pour ravager le pays de Culm & de Poméranie.

On ne dit pas le motif qui porta le Duc Mestwin à se livrer à cet excès de

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Hostilités  
du Duc Mest-  
win son fils.

Dusb. cap.  
223.  
Schutz.

Il est con-  
traint de de-

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

mander la  
paix.

*Ibid.*

1268.

perfidie ; mais il est vraisemblable que ce fut la malheureuse situation des Chevaliers, qu'il crut pouvoir écraser aisément, pour profiter de leurs dépouilles. Il se trompoit, jamais les Teutoniques n'étoient plus redoutables que dans le malheur : Baldersheim Maître Provincial de Prusse, soit qu'il eût alors quelque relâche du côté des Prussiens, ou qu'il eût reçu quelque renfort de l'Allemagne, ne tarda pas à rendre la pareille à ses nouveaux ennemis : ayant passé la Vistule le 29 juin dans les environs de Dirschaw, il enleva un grand nombre de Poméraniens, mit le feu à plusieurs endroits, & fit le ravage jusqu'à Dantzic. Mestwin qui croyoit n'avoir à faire qu'à des ennemis déjà à moitié vaincus, fut fort effrayé de les voir au milieu de la Poméranie, presque aussi-tôt qu'il avoit osé rompre avec eux, & fut contraint de venir en suppliant, demander une paix qu'on ne pouvoit pas manquer de lui accorder.

Secours  
inutile du  
Roi de Bohême.

*Dusb. cap.*  
220.

1268.

Cet avantage fut suivi des espérances les plus brillantes, qui malheureusement se réduisirent à rien. Le Roi de Bohême sollicité de prendre la croix, en faveur des Teutoniques, & des églises du nord, voulut tirer quelque parti de ses services, & demanda au Pape de lui donner la partie de la Lithuanie qu'il pourroit con-



DE L'ORDRE TEUTONIQUE. 101  
quérir, comme avoit déjà fait un de ses  
prédécesseurs. Clement IV lui avoit ac-  
cordé sa demande, par une bulle du 20  
janvier de l'an 1267, en exceptant bien  
expressément, les parties sur lesquelles  
les Chevaliers Teutoniques avoient des  
droits. Le Pape paroissoit ne reconnoître,  
par-là, que les donations de Mendog qui  
avoient été confirmées par l'église; cepen-  
dant l'Ordre avoit des droits incontestables  
sur toute la Lithuanie, en vertu du  
dernier diplôme de ce Prince; car nous  
verrons ailleurs que sa postérité s'étei-  
gnit presqu'en même tems que lui. Comme  
le Pape accordoit à Ottocare de se faire  
couronner Roi de la Lithuanie, s'il pou-  
voit la conquérir, ce Prince, qui connois-  
soit les droits des Teutons, fit un traité  
avec eux, qui fut confirmé par le Pape,  
mais dont la teneur n'est pas parvenue  
jusqu'à nous. La précaution fut inutile:  
car Ottocare, loin de conquérir la Li-  
thuanie, ne put secourir la Prusse, où il  
vint cependant à la tête d'un puissant ar-  
mement; mais une fatalité, dont il y a  
tant d'exemples que la répétition en de-  
vient ennuyeuse, le rendit inutile. L'hi-  
ver de 1268 à 1269, fut très-humide &  
fort doux: de sorte que ne pouvant tra-  
verser les rivieres & les marais avec son  
armée, il retourna sans avoir rien exé-

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

*Raynald.*  
tom. 24. F.  
250. n. 46.

*Ibid. pag.*  
268. n. 47.

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

cuté. Il est cependant vraisemblable, que ces différens Princes qui vinrent en Prusse, & qui s'en retournerent sans avoir agi, laissoient toujours des troupes aux Teutoniques, pour les aider, & que les sollicitations du Pape leur procuroient de tems en tems quelques autres secours de Croisés; sans quoi il n'eût pas été possible aux Chevaliers de résister à toutes les attaques dont nous n'avons encore vu qu'une partie.

Evénemens  
sans date.

*Dusb. cap.*  
*232. & 235.*  
*Schutz p.*  
*82.*

Jusqu'ici les événemens sont placés selon leurs dates, autant qu'il a été possible; mais il en reste beaucoup de très-importans, dont Dusbourg n'avoit pu trouver les époques certaines. Nous allons rapporter successivement tous ces faits, qui arriverent pendant la seconde apostasie des Prussiens, commencée l'an 1260, & qui dura jusques vers la fin du Magistère d'Annon de Sangershausen. De ce nombre est la perte de Brunsberg, que les Prussiens insultèrent au commencement de la guerre; ils y furent repouffés si vivement qu'ils semblerent renoncer à leur projet; mais la disette combattit pour eux: car la garnison ayant perdu un détachement qui étoit allé au fourrage, elle fut obligée de se retirer à Elbing après avoir mis le feu au château. Henri Evêque de Warmie fit rebâtir Brunsberg en 1279,

à deux jets de pierre de sa première position ; & l'on remarque que quand ce même Henri passa de la dignité de Doyen de Brunsberg à celle d'Evêque de Warmie, il se trouva n'avoir de revenu clair, qu'un marc d'argent, qu'il tiroit d'un moulin ; le reste des biens immenses attachés à cet évêché, étant ravagé ou faisi par les rebelles : d'où l'on peut juger du triste état auquel les chrétiens de la Prusse étoient réduits.

Ceux des environs de Christbourg ne furent pas le moins à plaindre : les Teutoniques ayant mis une puissante garnison dans cette place, dont la conservation leur étoit si importante, le Commandeur Frere Théodoric de Rhode (1), qui étoit un homme actif & entreprenant, sortit un jour avec quelques Chevaliers & une centaine de Croisés, pour faire une course sur les rebelles de la Pogésanie ; mais au retour il fut poursuivi par un si grand nombre d'ennemis, qu'il sembloit impossible qu'il échappât au danger. Cependant le Commandeur, qui n'étoit pas

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Combat  
mémorable  
des Cheva-  
liers de  
Christ-  
bourg.

Dusb: cap,  
236.

---

(1) Hartknoch croit qu'il étoit de la même famille que Guillaume de Rhode qui mourut en 1392 à Louvain, sa patrie, & fut enterré au milieu du chœur de l'église des Dominicains avec cette épitaphe : *Miles Wilhelme de Rhode mors sepelivit te cujus multas acies audacia trivit : tu vice tersenâ Prussos adisti, & semel ad Christi tumulum propria sub habena, &c.*

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

homme à se laisser prendre sans coup férir, fit tête aux rebelles qu'il attaqua avec une telle audace qu'il les mit en fuite, & leur tua beaucoup de monde. Les Pogésaniens honteux de leur défaite, voulurent avoir leur revanche, & vinrent bientôt après attaquer un château défendu par une garnison de Pomésaniens, le prirent, & le détruisirent de fond en comble : tout fut tué ou pris, excepté quelques soldats qui se sauvèrent à Christbourg.

Les Teu-  
tons battent  
l'infanterie  
des Pogésa-  
niens.

*Ibid. cap.*  
338.

Les mêmes Pogésaniens sous les Ordres de Linko, & les Barthoniens sous ceux de Dywan, s'étant réunis pour venir fondre sur le pays de Culm, les Chevaliers de Christbourg rassemblèrent tout ce qu'ils avoient de soldats dans les environs, & volèrent au devant de l'ennemi : Dywan qui s'y étoit attendu, détacha sur le champ les Pogésaniens, dont l'infanterie sous les ordres d'un certain Colté, fut mettre le siege devant le château de Trampéré, qui n'étoit pas éloigné de Christbourg; pendant que la cavalerie, après avoir fait le ravage dans le territoire d'Argent, remontoit le long du Nogat pour aller porter la désolation jusqu'aux portes de Marienwerder. A cette nouvelle, les Teutoniques en garnison dans le château de Pusilia & de Fischaw vinrent se join-

dre aux Freres de Christbourg, qui retournant sur leurs pas, laisserent Dywan ravager le pays de Culm, pour accourir au secours de Tramperé. Dès qu'ils parurent, les Pogésaniens abandonnerent les travaux du siege & se mirent en bataille; mais les Teutoniques les chargerent si rudement, qu'ils en tuerent un grand nombre & mirent les autres en fuite: Colté fut au nombre des morts.

L'infanterie en déroute, ayant rencontré la cavalerie qui revenoit de sa course, lui communiqua sa terreur; elles battirent l'une & l'autre en retraite, & furent camper sur les bords de la petite riviere de Sirgune qui se jette dans le lac Drausen: les Teutoniques, qui les suivoient, établirent leur camp sur la rive opposée, & croyant n'avoir rien à craindre d'un ennemi vaincu, ils firent la faute de négliger la garde du camp & de laisser déseller une partie des chevaux de la cavalerie. Les ennemis, plus attentifs, détacherent sans bruit une division de leur armée qui passant à un gué peu éloigné vint assaillir les derrieres du camp pendant la nuit: de sorte que l'autre partie des Pogésaniens n'eut pas de peine à passer la riviere à cause du désordre qu'occasionna cette surprise. Les Teutoniques attaqués de toutes parts furent mis en dé-

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN,

Les Teu-  
toniques  
sont battus  
par leur  
faute.

*Ibid.*

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

route, après avoir perdu douze Chevaliers & cinq cens hommes; le reste se sauva à Christbourg, où les ennemis arrivant presque aussi-tôt qu'eux, prirent le fauxbourg, ainsi qu'un fort, nommé le château des Pogésaniens, & la ville même qu'ils détruisirent, tuant ou faisant prisonniers tous ceux qui ne furent pas assez prompts à gagner le château, ou la forteresse des Chevaliers.

Dywan est  
battu par  
les Teutons.  
*Ibid. c. 239.*

Dans une seconde irruption que fit Dywan à la tête d'une nombreuse armée d'infidèles, il ravagea les environs de Christbourg & le canton d'Argent, où il fit un grand nombre de prisonniers. Les Chevaliers d'Elbing & de Christbourg, qui ne s'étoient pas trouvés assez forts pour l'arrêter, se réunirent pour le suivre dans sa retraite, espérant de trouver quelque occasion favorable de donner sur l'arrière-garde. Ce projet réussit au-delà de leurs espérances; car Dywan, croyant n'avoir rien à redouter des Teutoniques, avoit fait la faute de laisser défilier le gros de son armée & de la suivre avec un détachement qui conduisoit les dépouilles & les prisonniers. Les Chevaliers l'ayant joint près de la rivière de Guber, l'attaquerent & le vainquirent; sa troupe fut hachée; un des cousins du Général nommé Daboré eut le même sort, &

Dywan lui-même, s'échappa à peine, avec quelques-uns des siens, qui furent les seuls que les Teutoniques ne purent immoler à leur vengeance : ils délivrèrent par-là les prisonniers, & reprirent le butin.

Les Prussiens revinrent après en plus grand nombre, & investirent le château de Christbourg ; mais n'osant l'attaquer de force, ils entreprirent de l'affamer. Trois fois ils intercepterent les bateaux chargés de vivres, qui venoient d'Elbing, par la riviere de Sirgune, jusqu'à l'endroit le plus à portée du château, massacrant les conducteurs, & les Chevaliers qui en avoient la garde : de sorte que les Teutoniques seroient morts de faim, si Samilé, Gentilhomme Pomésanien, qui étoit dans leurs intérêts, & qui servoit dans l'armée des infidèles, n'eût trouvé le moyen d'introduire plusieurs fois des vivres dans la place ; mais Samilé ayant été découvert par les ennemis, ils lui firent avaler de l'eau aussi chaude qu'elle pouvoit l'être pour ne pas le faire mourir, & l'ayant fait brûler à moitié devant un grand feu, ils le firent porter à la porte du château, en criant que si quelques-uns avoient faim ils pouvoient manger de ce rôti. Comme il respiroit encore, les Chevaliers en prirent tant de soin qu'ils lui sauverent la vie, que les Prussiens ne lui avoient con-

---

VIII.  
ANNONDE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Les rebelles tâchent d'affamer Christbourg.

Dusb. cap.  
240.  
Schutz, p.  
87.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

*Schutz.*

servée que dans la vue de prolonger son supplice : Samilé vécut encore long-tems à Christbourg sans pouvoir jamais recouvrer sa santé. C'est de ce Gentilhomme, que Mr. Zamel Consul d'Elbing, distingué par son savoir, prétendoit tirer son origine. Les Chevaliers Teutoniques privés de ce secours, & n'ayant plus de vivres que pour fort peu de tems, permirent aux Pomésaniens de chercher à se sauver; mais la plupart de ces braves gens, ne voulurent pas les abandonner, & partagerent la mauvaise fortune des Chevaliers avec toute la résignation & la patience, que peuvent inspirer la religion pour laquelle ils combattoient. Les Chevaliers d'Elbing instruits de la situation de ceux de Christbourg, résolurent de les délivrer à tout prix, & vinrent surprendre les assiégeans pendant la nuit : l'attaque fut si brusque, & les coups qu'ils portoient si terribles, que les Prussiens ne songerent seulement pas à se mettre en défense : Dywan eut à peine le tems de sauter en chemise sur un cheval, pour se sauver avec un petit nombre des siens; car la plus grande partie périt par l'épée des vainqueurs, qui rendirent la vie à leurs freres de Christbourg près de mourir de faim & résolus de défendre la place jusqu'au dernier soupir.



La ville de Marienwerder essuya un fort plus funeste : les Prussiens ayant embusqué la plus grande partie de leur monde, n'envoyèrent qu'un détachement qui vint faire le ravage jusqu'aux portes de la ville : indignés de cette hardiesse, les Chevaliers firent prendre les armes aux bourgeois, & les poursuivirent avec plus de chaleur que de prudence, jusqu'à ce qu'ils tombèrent dans l'embuscade, où se voyant environnés de toute part, il ne leur resta qu'à vendre cher leur vie ; car il n'y en eut qu'un petit nombre qui se fit jour l'épée à la main pour se jeter dans le château : la ville dans la consternation, & sans défenseurs, céda bientôt aux Prussiens qui prirent ou tuèrent tous ceux qui ne furent pas assez prompts à se réfugier dans la forteresse ; les ennemis, réduisirent cette malheureuse ville en cendres, & se retirèrent chargés de butin.

Les Teutoniques songèrent aussi-tôt à tirer Marienwerder de ses ruines, & y parvinrent avec des travaux & des dépenses immenses ; mais ce fut en vain : les payens ayant ravagé le pays de Culm avec une armée nombreuse, passèrent le Mokra & attaquèrent cette nouvelle ville, qu'ils prirent après un très-long siège, & la détruisirent derechef de fond en comble ; la garnison & les habitans se sauvèrent,

## VIII.

ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.Ils brûlent  
Marienwer-  
der.*Dusb. cap.*  
242.Marienwer-  
der rebâti &  
détruit de  
nouveau.*Ibid. c. 243.*

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

pour la plupart, dans le château, que les ennemis n'osèrent insulter, & les autres se jetterent dans un fort de la ville, où ils se défendirent avec tant de courage que les Prussiens ne purent les forcer. Ce fut la seule partie de ces travaux immenses, qu'on venoit à peine d'achever, qui resta dans son entier. Marienwerder fut encore rebâtie; mais il est probable que ce ne fut qu'après la fin de la révolte: ce fut alors qu'on y jeta les fondemens de la superbe église cathédrale, où l'on voit encore aujourd'hui les tombeaux de plusieurs Grands-Mâîtres.

Les Teuto-  
niques bâ-  
tissent Star-  
kenberg.

*Ibid.* c. 244.

Il devoit être bien difficile de réparer les places, tandis que les Chevaliers avoient tant de peine à se soutenir contre les attaques continuelles des ennemis: malgré cela le Grand-Mâitre, jugeant qu'une forteresse, située aux confins des diocèses de Culm & de Pomésanie, seroit très-propre à arrêter les courses des Prussiens, ordonna au Maître Provincial d'y faire travailler, & promit de fournir à l'entretien d'une bonne garnison. Le Maître de Prusse mit aussi-tôt la main à l'œuvre; mais malgré toutes ses précautions, les Prussiens vinrent en force, firent main-basse sur les ouvriers, ainsi que sur le détachement qui les gardoit, & détruisirent tous les travaux: assez long-tems

DE L'ORDRE TEUTONIQUE. III

après le Maître Provincial recommença la même entreprise, qu'il eut le bonheur de conduire à sa fin, & il nomma la nouvelle forteresse Starkenberg.

Les Prussiens furieux de n'avoir pu empêcher la construction de cette place qui les gênoit, vinrent l'assiéger avec des forces considérables, & s'en rendirent maîtres, après que le Commandeur, Frere Conrard de Blindenberg, eut été tué dans une sortie: la garnison & les habitans furent passés au fil de l'épée, & Starkenberg réduit en cendres ne fut rebâti que bien des années après, mais dans le pays de Culm à la rive gauche de la Mokra. Le Commandeur de cette place jouit dans la suite d'une grande distinction dans l'Ordre; les autres Commandeurs de villes ou de forteresses n'étant nommés que *Haus-Compthurs*, celui de Starkenberg eut seul le titre de Châtelain, avec le privilege de ne remettre tous les ans son emploi qu'au Grand-Maître & au Chapitre, comme faisoient les grands Officiers: au lieu que les autres Commandeurs des forteresses se demettoient de leurs emplois entre les mains des grands Officiers, c'est-à-dire, du Maître Provincial & de son Chapitre. Je ne vois pas dans l'histoire quand Starkenberg fut détruit, ni aucun vestige de sa position dans les différentes cartes

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Starkenber  
détruit & re-  
bâti.

*Ibid.* c. 245.  
*Schutz*, p.  
88.

*Hartk.* in  
not. p. 242.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.  
*Dusb. cap.*  
246.

de la Prusse (1). Les Teutoniques perdirent encore le château de Spittenberg en Pomésanie : après avoir résisté aux attaques multipliées des Prussiens, le défaut de vivres les obligea de se retirer & d'y mettre le feu. Ce château ne fut pas rétabli.

Ravages  
du pays de  
Culm.  
*Dusb. cap.*  
248. & 249.

Pendant cette horrible guerre, le pays de Culm n'essuya pas moins de ravages que la Pomésanie ; il falloit que les peuples de ces deux provinces, fussent armés d'un courage & d'une constance, dont il seroit difficile de trouver des exemples, pour rester fideles au milieu des maux dont ils étoient accablés. La petite ville de Culmsée, qui est à peu-près à moitié chemin de Thorn à Culm, évita d'être assiégée par un événement fort heureux ;

---

(1) Dusbourg, sans être vieux, pouvoit déjà exister lors de la première construction de Starkenberg, & la dernière devoit être bien rapprochée du tems où il entra dans l'Ordre, puisqu'il nous apprend qu'elle eut lieu : *Post multos annos postea* ; ainsi l'on ne peut présumer que cet auteur se soit trompé sur la fondation de cette forteresse, dont la construction fut ordonnée par le Grand-Maître Annon de Sangershausen. *cap. 144* ; d'où il résulte que le Châtelain de Starkenberg ne pouvoit pas être un des témoins de la prétendue chartre de l'anti-Grand-Maître Guillaume d'Urenbach, qui est datée de Venise le 5 mai de l'an 1223, & rapportée par Gruber, *Silva Document. N<sup>o</sup>. 56. pag. 276*. C'est cette chartre dont nous avons fait mention au commencement du Magistère de Henri de Hohenlohe.

un détachement, étant sorti pour reconnoître les ennemis qui approchoient, en vint aux mains avec un de leurs partis, & prit un Prussien d'une taille gigantesque qui avoit été blessé dans le combat. Le Général des ennemis au désespoir de cet événement, promit, si on vouloit lui rendre ce prisonnier intéressant, de ne point attaquer la place; on accepta le marché, & les infideles tinrent parole; mais lorsque le tems de la moisson fut venu, ils s'approcherent à la faveur des bois, surprirent une partie des habitans occupés à les recueillir, & les tuerent ou les traînerent en esclavage.

La forteresse de Reden dans le pays de Culm, fut une de celles qui souffrit le plus pendant cette sanglante guerre; car elle fut prise deux fois par les Prussiens, & reprise autant de fois par les Teuto- niques: dans cette place se trouvoit Martin Gollin, ce Gentilhomme qui, mené en captivité, pendant la premiere apostasie, avoit été le témoin du massacre de sa sœur. Gollin étoit entré dans l'Ordre, & à juger par le métier de partisan qu'il faisoit, il devoit être dans la classe des Freres Servans; la haine qu'il avoit conçue contre les barbares, lui fit faire beaucoup d'actions extraordinaires, dont nous allons rapporter un exemple, parce qu'il

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Reden pris  
deux fois &  
repris.  
*Ibid.* c. 150.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Combat de  
Martin de  
Gollin.

*Ibid.* c. 252.

fait connoître le courage & l'opiniâtreté des ennemis que l'Ordre avoit à combattre.

Gollin étant sorti de Reden avec dix-sept hommes se mit à la poursuite d'un parti de vingt Prussiens, qui avoit été faire une course jusqu'en Pologne; mais ceux-ci ayant surpris deux sentinelles de Gollin, assommerent un de ces misérables, & lièrent l'autre à un arbre, en l'obligeant de leur dire où étoit la troupe: les Prussiens instruits du lieu où elle se reposoit, vinrent tomber sur Gollin, & ses compagnons qui les reçurent sans s'effrayer. Un des soldats de Gollin, comptant sur la vigilance des sentinelles, s'étoit entièrement déshabillé pour pêcher dans un ruisseau voisin; mais au bruit des combattans il accourut, saisit l'épée & le bouclier du premier mort qu'il rencontra & se jeta, quoique nud, au milieu de la mêlée. Après s'être battus long-tems, les deux partis, accablés de lassitude, trouverent bon de se reposer, & recommencerent à se battre avec une fureur nouvelle, quand ils eurent repris haleine; ce qu'ils répéterent plusieurs fois jusqu'à ce que tous, tant payens que chrétiens, resterent sur le carreau: pendant ce tems, la sentinelle que les ennemis avoient attachée, fit tant d'efforts, qu'à la fin elle se

dégagea de ses liens ; ce soldat accourut à l'endroit du combat, où il trouva les vingt Prussiens ainsi que Gollin & ses seize compagnons étendus sur la poussière ; il les visita tous, & ne trouva que le seul Gollin qui respiroit encore ; il courut à l'endroit le plus voisin pour chercher un chariot, y mit Gollin avec les armes de tous les morts, & le conduisit heureusement à Reden où il se rétablit.

Les peuples de la Sudavie, formant une armée plus nombreuse qu'on n'en avoit encore vue dans ces cantons, voulurent aussi avoir part au ravage du pays de Culm ; après avoir pris & détruit de fond en comble le château & la ville de Lobaw, ils furent camper dans les environs de Strasbourg, ville sur la Dribentz nommée autrement Brodnitz, d'où ils envoyèrent des partis pour piller le plat pays ; de-là ils marcherent sur Thorn, qu'ils ne jugerent pas à-propos d'attaquer, mais ils brûlerent l'hôpital, ainsi que toutes les habitations qui étoient aux environs ; ensuite ils furent à Culm & donnerent un assaut à la ville, auquel ils s'opiniâtrèrent pendant le jour & la nuit entière, mais ils furent si vivement repoussés qu'ils prirent le parti de la retraite. Les rebelles de la Prusse vinrent ensuite tenter la même fortune ; mais les Teuto-

VIII.

ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.Irruption  
des Suda-  
viens dans  
le pays de  
Culm.*Ibid. c. 157.**Ibid. c. 158.*

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

niques & les citoyens sortirent de Culm, & leur livrerent un sanglant combat, dans lequel le chef des ennemis fut tué; & les autres prirent la fuite, abandonnant tout le butin & les prisonniers qu'ils traînoient avec eux.

Seconde ir-  
ruption des  
Sudaviens.  
*Ibid.* c. 259.

Une autre fois Scumand vint à la tête des Sudaviens, dont une partie marcha sur Culm, & l'autre sur Thorn, en faisant un ravage effroyable. L'armée s'étant réunie campa près du château de Birgelaw, dont le Commandeur sortit la nuit, à la tête d'un détachement, & surprit les sentinelles des ennemis, qu'il trouva endormies: il fit un grand massacre des Sudaviens; mais l'alarme s'étant répandue dans tout le camp, il fut obligé de se retirer dans le château, avec perte de deux Chevaliers, d'un novice & de quelques soldats. Birgelaw qui échappa alors aux Sudaviens, n'eut pas le même bonheur contre les Lithuaniens & autres payens du voisinage, qui vinrent sous la conduite de Troynat, neveu de Mendog, au nombre de vingt-un mille hommes, ou selon d'autres, de trente mille, pour dévaster la partie occidentale de la Prusse. Troynat partageant son armée en trois divisions, ravagea en même tems la Pomésanie, la Masovie, le pays de Culm & prit Birgelaw; mais

*Ibid.* c. 255.



les Teutoniques & les habitans qui n'avoient pu sauver la place, se jetterent dans une tour ou espece de fort qu'ils défendirent si opiniâtement qu'ils échapperent à la fureur des barbares.

Dywan le Général des Barthes, se détacha ensuite avec huit cens hommes, pour attaquer Schonesée, & fit sommer les Teutoniques de se rendre, jurant par tous les dieux qu'il les feroit pendre aux portes du château avec toute la garnison s'ils entreprenoient de se défendre. Trois Chevaliers Teutoniques, qui se trouvoient dans la place avec une poignée de monde, ne furent pas effrayés de cette menace, & voulant donner le change aux Barthoniens, ils revêtirent plusieurs soldats de manteaux de l'Ordre & leur donnant de leurs boucliers, ils les firent monter sur le rempart pour faire croire qu'ils étoient plus nombreux : cette ruse n'en imposa pas aux ennemis, qui ayant fait toutes leurs dispositions, vinrent se présenter pour tenter l'escalade; mais Frere Arnold de Crop courant à une baliste, tira si juste sur Dywan que le trait lui perçant la gorge, il expira sur la place (1).

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Entreprise  
sur Schone-  
sée. Mort de  
Dywan.  
*Ibid. c. 160.*

---

(1) Arnold de Crop devint ensuite Commandeur de Birgelaw; on le trouve avec cette qualité entre les témoins d'une chartre du 29 mars de l'an 1276.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Ses soldats perdant courage, abandonnerent l'entreprise & se débanderent : ce fut le premier avantage réel qu'eurent les Teutoniques, car la révolte ne put être étouffée que par la mort des Chefs qui la fomentoient.

Entreprise  
de Scumand  
sur Culm,  
Wartenberg  
rasé.

*Ibid* c. 262.  
& 254.

Les Sudaviens accompagnés de quelques rebelles, vinrent une autre fois sous les ordres de Scumand, dans l'espérance d'emporter Culm, où le Général avoit ménagé une intelligence. Le traître, qui étoit un Polonois, ayant été découvert & pendu à la porte de la ville, Scumand fut décharger sa colere sur deux châteaux, dont l'un se nommoit Hemsot; ils appartenoient à des Gentilshommes feudataires de l'Ordre, & furent réduits en cendres. Pendant cette sanglante guerre les Teutoniques perdirent encore dans le pays de Culm le château de Wartenberg, qui fut pris par les Sudaviens, & rasé.

Entreprise  
sur Elbing.  
*Ibid*. c. 263.  
& 264.

La ville d'Elbing essuya aussi diverses entreprises de la part des rebelles : elle étoit défendue par une garnison nombreuse, renforcée au commencement de cette seconde apostasie par quelques Gentilshommes Pogésaniens, qui par attache-

---

par laquelle Sambor Duc de Poméranie donna le district de Mewe aux Teutons. *V. Cod. Pol.* tom. 4. N<sup>o</sup>. 37.

ment pour la religion & pour l'Ordre, abandonnerent leurs maisons & leurs biens de campagne, & se retirèrent avec leurs familles dans cette ville, où ils rendirent de grands services aux Teutoniques. Cependant Elbing, assiégé par une armée de Sudaviens & de rebelles de la Pogélanie, fut au moment de voir un de ses faubourgs emporté; lorsqu'un certain Wirtel ayant tué le Général des ennemis d'un coup de lance, cette mort jeta le trouble parmi les infideles & délivra la ville. Les Prussiens furent de-là assiéger un fort nommé Offek, situé à l'embouchure de la riviere de Weseke qui se jette dans le lac Drausen: après l'avoir forcé ils le réduisirent en cendres; mais une partie de la garnison se sauva par le lac. La garnison de Wecrize sur la riviere de Rogow, ne fut pas si heureuse; car après une longue résistance, elle fut passée au fil de l'épée & la place fut détruite de fond en comble. Voilà en gros quels furent les malheurs de la Pomélanie, ainsi que du pays de Culm, & les événemens de la seconde apostasie, dont on n'a pas conservé les époques. Nous allons maintenant reprendre les faits selon leurs dates, autant que le peu d'exactitude des anciens pourra le permettre.

Louis de Baldersheim, ayant quitté la

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Théodoric

VIII.  
ANNONDE  
SANGERS-  
HAUSEN.

de Gaderf-  
leben, Maî-  
tre de Prusse.

*Ibid.* c. 127.

1271.

*Cod. Pol. t.*  
4. n. 36.

Secours du  
Marquis de  
Misnie &  
d'autres Al-  
lemands.

*Dusb. cap.*  
228.

*Schutz. p.*  
89.

*Leo. Hist.*  
*Pruss.*

1272.

Maîtrise Provinciale de la Prusse, fut rem-  
placé l'an 1271 par Frere Théodoric de  
Gadersleben qui, l'année même de sa no-  
mination fit un accord le 31 d'octobre,  
avec Boleslas Duc de Pologne, à l'occa-  
sion de quelques dommages que les sujets  
de l'Ordre avoient essuyés pendant la  
guerre que ce Prince avoit faite au Duc  
de Cujavie, & pour lesquels Boleslas s'o-  
bligeoit de payer aux Teutoniques cent  
soixante marcs d'argent en trois termes.

En changeant le Maître Provincial, le  
Grand-Maître avoit nommé Maréchal de  
Prusse Frere Conrard de Thierberg, dont  
les talens ne contribuerent pas peu aux  
succès de l'Ordre, qui vit ses affaires  
prendre une face nouvelle pendant le gou-  
vernement de Gadersleben. Les sollici-  
tations continuelles du Grand-Maître,  
avoient obtenu de divers Princes de l'Em-  
pire un secours de deux mille chevaux,  
sans compter plusieurs Gentilshommes qui  
s'y étoient joints volontairement & à leurs  
fraix. Deux Freres, Théodoric & Gunther  
Comtes de Regestein, que Schutz nomme  
Reistenstein, venoient d'entrer récemment  
dans l'Ordre, & pour signaler leur zele,  
ils se donnerent tant de mouvemens qu'ils  
assemblerent une troupe de cinq cens hom-  
mes, tant Gentilshommes que soldats,  
qu'ils amenerent en Prusse : mais celui  
de

de tous qui seconda le plus efficacement les Teutoniques, fut Théodoric Marquis de Misnie, qui vint à leur secours à la tête de trois mille cavaliers, armés de toutes pieces : Théodoric étoit fils de Henri Marquis de Misnie, qui avoit secouru si puissamment les Chevaliers, peu de tems après leur entrée en Prusse. Schutz rapporte dans sa double histoire de la Prusse, c'est-à-dire, dans l'histoire allemande & dans l'édition latine, que Théodoric avoit embrassé la regle des Chevaliers Teutoniques, avant de se rendre en Prusse. Dusbourg ne parle pas de cette circonstance, qui peut cependant être vraie; car nous avons vu, & nous le verrons encore plus particulièrement à l'article des constitutions & usages, qu'on admettoit des gens mariés dans l'Ordre, & même des femmes : c'étoient des especes d'oblats, ou plutôt une sorte d'affiliation, qui faisoit participer aux privileges & aux prieres de l'Ordre. Les oblats ou affiliés, qui portoient la croix, avoient des obligations à remplir, mais différentes de celles des Chevaliers, qui faisoient les trois vœux, & qui formoient vraiment la partie réelle & essentielle de l'Ordre Teutonique.

Ces différens secours s'étant rendus en Prusse vers la fin de 1272, ils se joig-

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

nirent dans la Pomésanie à l'armée des Teutoniques, & l'on résolut de diriger les premiers efforts contre les Nattangiens, qui avoient construit sur la frontière une place d'armes, dont on ne dit pas le nom ni la situation. L'armée marcha droit à cette forteresse qui fut attaquée d'un côté par le Marquis de Misnie, & de l'autre par les Teutoniques; deux mille Nattangiens, qui s'y étoient enfermés, se défendirent courageusement pendant trois jours, furent emportés d'assaut le quatrième, & passés au fil de l'épée: la prise de cette place ne coûta que deux cens cinquante hommes au Marquis de Misnie, & environ cent soixante aux Teutoniques.

Les Teuto-  
niques ga-  
gnent trois  
batailles.

*Schutz pag.*  
90.

*Leo. p. 209.*  
*Venator.*

1273.

Après cet événement les Teutoniques n'eurent plus que des succès, & gagnèrent trois batailles qui coûtèrent douze mille hommes aux ennemis, & même jusqu'à vingt mille, suivant certaines chroniques. Une de ces batailles, où Lincko Général des Pogésaniens fut tué, se donna dans les environs de Christbourg: la seconde eut lieu dans les environs de Brunfberg, contre Henri Berg, qui laissa presque tout son monde sur le champ de bataille: & la troisième, qui se donna dans les environs de Brandebourg, ne dut pas être moins sanglante. On ne fait aucun détail de ces événemens, dont

les suites furent très-heureuses; car les Teutoniques prirent un grand nombre de châteaux, entre autres celui de Gellens, l'un des plus puissans Princes ou Seigneurs de la Prusse; les Chevaliers rasèrent alors cette forteresse de fond en comble, & la rebâtirent dans des tems postérieurs: c'est le Gilgenbourg d'aujourd'hui, qui rappelle encore le nom de cet ancien Seigneur Prussien. Les Teutoniques détruisirent aussi entièrement un endroit nommé Transparon, situé à la même place où ils bâtirent depuis la forteresse & la petite ville de Preuschmarck. Selon toute apparence le Marquis de Misnie partagea la gloire de ces différens succès; & lorsqu'il voulut retourner dans ses états, il combla les Teutoniques de bienfaits, & leur laissa divers secours, entre lesquels on peut remarquer celui de vingt-quatre jeunes Gentilshommes de sa suite qu'il détermina à entrer dans l'Ordre Teutonique, & auxquels il fournit abondamment tout ce qui étoit nécessaire pour leur équipement.

Malgré tant de coups redoublés, on ne pouvoit se flatter de faire rentrer les Prussiens dans le devoir, tant que les principaux chefs de la révolte existeroient; mais ils ne tarderent pas à subir la peine qu'ils avoient méritée. Henri Berg, ayant vu son armée taillée en piéces à Brunsberg,

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

*Hartk. dissert. p. 405.*

Mort de  
Henri Berg.  
*Dusb. cap.*  
<sup>230.</sup>  
*Schutz.*

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

s'étoit caché avec peu de monde dans une forêt, où il ne vivoit que de racines, & de gibier : un jour que ses compagnons l'avoient laissé seul pour aller à la chasse, Henri de Schonenberg, Commandeur de Christbourg, & Helwic de Goldbach, le surprirent par hasard dans sa retraite, & le firent pendre à un arbre, pour qu'il pût être vu des rebelles. Comme il respiroit encore, on acheva de lui ôter la vie en le perçant de plusieurs coups.

Mort de  
Glappon.  
Soumission  
de quatre  
provinces.

*Dusb. cap.*  
231.  
*Schutz.*  
1273.

Glappon, chef des apostats de la Warmie, n'eut pas un meilleur sort : cet homme qui avoit trahi la religion & les Chevaliers, le fut à son tour par Steinow, dont il aimoit la maîtresse. Celui-ci guidé par la jalousie chercha l'occasion de le faire périr, & ne trouva pas de meilleur moyen que de lui conseiller d'attaquer une forteresse de la Sambie, que l'on dit être Lochstete : la chose réussit complètement ; car le Commandeur de Königsberg, averti par Steinow, vint surprendre Glappon, avec des forces supérieures, fit main-basse sur tout son monde, & le reconduisit seul à Königsberg, où il le fit pendre sur une montagne, qu'on à nommée depuis Glappenberg, ou montagne de Glappon. Les Warmiens & les Nattangiens furent si consternés de la perte de leurs chefs, que mettant bas les ar-

*Dusb. cap.*  
165.



mes, ils rentrèrent dans l'obéissance; & les Barthoniens ne tarderent pas à suivre leur exemple.

Restoient encore les Pogésaniens, qui s'assemblerent en grand nombre & se portèrent dans les environs d'Elbing, où s'étant cachés dans une forêt, ils n'envoyèrent qu'un détachement de cavalerie, pour faire le dégât jusqu'au pied des remparts: une partie de la garnison & quelques-uns des principaux habitans lui donnerent la chasse, & le poursuivant imprudemment, ils furent coupés par les rebelles & se jetterent dans le moulin de Liéfard, qui étoit fortifié: ceux d'Elbing y soutinrent la première attaque des rebelles, à qui ils tuerent beaucoup de monde; mais comme ils craignoient de succomber à la seconde, ils consentirent de capituler, & furent contraints de livrer vingt-cinq des principaux bourgeois pour sauver la vie aux autres: c'étoit une nouvelle perfidie des barbares, qui, croyant avoir meilleur marché du reste, recommencerent l'attaque, & parvinrent à mettre le feu au moulin: tout fut réduit en cendres, & ceux qui sauterent du haut des remparts, pour éviter les flammes, furent reçus sur les lances des rebelles, & percés de mille coups.

Le Maître Provincial instruit de cette double perfidie, se mit en devoir d'en

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.  
Affaires du  
moulin de  
Liéfard. Per-  
fidie des Po-  
gésaniens.

*Ibid.*

1273.

Vengeance  
des Teuto-  
niques. Sou-

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

mission des  
Pogésa-  
niens.

*Ibid.*, c. 166.

Deux Che-  
valiers mar-  
tyrisés par  
les Lithua-  
niens.

*Dlugoss.*  
*lib. 7. p. 828.*  
*Leo. p. 123.*

*Dissert. 20.*  
*pag. 160.*

tirer une vengeance éclatante. La soumission des autres provinces lui donnant lieu d'assembler une armée nombreuse, il fut ravager la Pogésanie, tua tous ceux qui se mirent en défense, fit une multitude de prisonniers, & reprit le château de Heilsberg dans la Warmie, qui étoit resté jusques-là au pouvoir des Pogésaniens : on ignore les détails de cette expédition, mais on fait qu'il força cette province à rentrer dans le devoir.

Pendant que les Teutoniques étoient occupés à étouffer la révolte, quelques Lithuaniens qui avoient fait une course en Pologne, vinrent au retour se jeter sur la Prusse & prirent deux Chevaliers de l'Ordre, dont ils se proposèrent de faire un spectacle digne de leur férocité. L'un d'eux fut lié tout armé sur son cheval de bataille, & hissé, à force de bras, au sommet d'un grand arbre, sous lequel on éleva un bûcher qui le réduisit en cendres ; le second, réservé pour être témoin du supplice de son camarade, fut mis de force dans la fente d'un arbre, séparé avec des coins qu'on retira ensuite, de sorte qu'il se trouva dans la plus horrible presse qu'on puisse imaginer : ce supplice cruel finit par le feu que les payens mirent aux bois qu'ils avoient amassés autour du tronc. Hartknoch fait mention de Henri d'Eylinger,

& de Guillaume de Cobourg, immolés aux dieux des Prussiens, sans en rapporter l'époque; ce qui fait croire que ce sont ces deux infortunés que les Lithuaniens firent périr par de si étranges supplices. On a déjà observé que les Lithuaniens avoient la même religion que les Prussiens; d'ailleurs les payens, qui reconnoissoient une multitude de dieux, sacrifioient ordinairement à ceux du pays où ils se trouvoient.

D'un autre côté, les Sudaviens apprenant la soumission des provinces révoltées, en conçurent une telle rage, qu'ils vinrent mettre le siège devant Bartenstein, dont les Teutoniques avoient laissé la garde aux Barthoniens, depuis qu'ils étoient rentrés dans le devoir: les Sudaviens prirent cette place d'assaut, & tuèrent ou traînèrent en esclavage tout ce qu'ils y trouverent d'habitans.

Pendant l'année 1274, qui fut celle de la mort du Grand-Maître, les Sudaviens, les Nadrovites & les Sclavoniens, ou Scavovites, vinrent encore assiéger Béselede, forteresse de la Barthonie dans la forêt de Kertene, assez près de Bartenstein: la garnison très-nombreuse se défendoit avec courage; mais elle n'osoit risquer de sortir contre des ennemis qu'elle jugeoit trop forts pour pouvoir les combattre avec

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

*Dusb. cap.*  
268.

Siege de  
Béselede.  
Courage  
d'une fem-  
me.  
*Ibid. c. 169.*  
*Leo. p. 220.*  
1274.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

avantage. Nomeda, femme de qualité, se trouvoit enfermée dans cette place, avec plusieurs de ses fils nommés Posdranpotes : cette femme, animée d'un courage au-dessus de son sexe, rassembla ses enfans & leur fit de sanglans reproches de ce qu'ils attendoient derrière leurs remparts que les ennemis vinssent les égorger comme des victimes, sans oser entreprendre de sauver la place, ou de mourir glorieusement les armes à la main. L'héroïsme de cette femme forte passa dans le cœur de ses enfans, & de toute la garnison ; on fut honteux de n'avoir pas prévenu son conseil, & chacun brûla de laver dans le sang des ennemis la tache qu'il croyoit avoir reçue par cette inaction. De tels sentimens sont ordinairement les présages de la victoire : on fit une sortie générale sur les payens, qui, malgré leur grand nombre, furent obligés de prendre la fuite, en laissant deux mille hommes sur le carreau. Après ce glorieux exploit, dont l'honneur étoit dû à la courageuse Nomeda, les Teutoniques commencèrent à faire rebâtir Bartenstein qui avoit été détruit l'année précédente : cet endroit existe encore aujourd'hui.

*Cep. 167.*

Tels furent, en partie, les maux qu'essuyèrent les Chevaliers Teutoniques pendant la seconde apostasie : je dis en partie,

car Dusbourg qui nous a conservé la plupart de ces détails, assure qu'il étoit impossible de les rapporter tous. A peine, dit-il, les Chevaliers trouvoient-ils un endroit dans toute la Prusse, où ils pouvoient espérer de faire un repas sans être obligés de courir aux armes, tant les Prussiens étoient acharnés à leur destruction. Les payens combattoient pour la défense de leurs dieux & de leur liberté, & les Teutoniques pour la religion & pour l'Empire : il n'y a que de pareils motifs qui puissent porter les hommes à voir la mort avec autant de mépris. Cet état violent dura près de quatorze ans, & l'on doit avouer que la constance des Chevaliers Teutoniques, toujours supérieure aux revers les plus accablans, est peut-être ce qu'il y a de plus étonnant dans leur histoire.

Les Chevaliers de Livonie n'étoient guere plus tranquilles que ceux de la Prusse, quoiqu'ils n'eussent pas essuyé les mêmes malheurs. Après la mort d'André Maître Provincial, qui selon toute apparence périt lors de l'apostasie de Mendog, le Grand-Maître avoit nommé à cette dignité Frere George d'Eichstet. En prenant les rênes du gouvernement de la Livonie, Eichstet fut obligé de prendre, en même tems, les armes contre les Samo-

---

VIII.  
ANNONDE  
SAGERS-  
HAUSEN.

État de  
la Livonie  
sous George  
d'Eichstet.  
*Schurtzfl.*  
*Venator.*

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

gites & les Lithuaniens : ses forces étoient fort inférieures à celles des ennemis ; mais il compta suppléer au nombre par ses bonnes dispositions, & risqua une bataille où il fut vaincu : malgré leur avantage, les ennemis, qui étoient apparemment attaqués d'un autre côté, consentirent à faire une treve, qui vint fort à propos pour la Livonie. Le malheureux état des affaires de l'Ordre, ayant porté les habitans de l'isle d'Oesel à lever l'étendard de la révolte ; Eichstet, délivré de la crainte des Lithuaniens, renforça les débris de son armée, & marcha contre ces insulaires, qu'il vainquit dans une sanglante bataille près de Carmel, & il rétablit dans l'isle le culte de la religion chrétienne qu'ils avoient abandonné. Il paroît que le gouvernement de ce Maître Provincial fut fort court.

Werner de  
Breithausen  
lui succède,  
*Schurtzfl.*  
*Chron. Ord.*  
*éap. 242. &*  
*seq.*

Frere Werner de Breithausen le remplaça & fit la guerre avec plus de succès ; c'étoit un vieillard prudent & dont l'âge n'avoit émoussé ni le courage, ni l'activité : la Livonie courut de grands risques de son tems. Mendog Grand-Duc de Lithuanie, qui n'avoit rien négligé pour animer & pour secourir les rebelles contre les Chevaliers de la Prusse, se liguait avec les Russes, & avec Troynat son neveu, Duc de Samogitie, pour les exter-

miner en Livonie. Ils étoient convenus de faire un commun effort avec les Russes ; mais ceux-ci ayant tardé quelque tems, les Lithuaniens furent repouffés. Les Russes qui s'étoient cependant mis en marche, voyant le coup manqué par leur faute, ne voulurent pas retourner sans s'être signalés par quelques exploits, & ils formèrent le siege de Derpt (1), après avoir fait un horrible ravage dans les environs : Breithausen, qui avoit déjà chassé les Lithuaniens, fit lever le siege de Derpt, reprit une partie du butin, & poursuivit les Russes jusques dans leur pays, où il prit une ample revanche de tous les maux qu'ils avoient faits à la Livonie. Troynat, voulant profiter de cette absence, se mit en campagne avec ses Samogites pour ravager la Livonie, & poussa sa pointe jusques dans la province de Wikie : rien ne put l'arrêter ; mais le Maître Provincial envoya l'ordre aux Teutoniques, qui se trouvoient en Livonie, d'assembler le plus de monde qu'ils pourroient, pour lui couper la retraite. Les Chevaliers attaquèrent Troynat à son retour, près de Dunamun-

---

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

---

(1) Selon l'Art de vérifier les dates, Art. Grands Ducs de Russie ; ce fut Démétrius Alexandrowitz ou Dimitri, depuis Grand-Duc de Wladimir, qui fit cette entreprise contre Derpt : elle est devancée de quelques années dans cet ouvrage.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

*Venator.*

de : le combat fut sanglant ; mais la victoire fut entière pour les chrétiens, qui reprirent toutes les dépouilles, & firent un horrible carnage des ennemis. Troynat eut le bonheur de s'échapper, & se retira auprès du Grand-Duc de Lithuanie après la déroute de son armée. Les Teutoniques perdirent dans cette bataille neuf Chevaliers avec un grand nombre de soldats ; elle eut cela de singulier qu'elle se donna au clair de la lune.

Le Maître Provincial qui continuoit à mal mener les Russes, fut arrêté dans ses progrès, par une maladie qui l'obligea de revenir en Livonie, où il se rétablit heureusement. Lorsqu'il eut donné quelque tems aux troupes pour se refaire, il marcha en Courlande, où il enleva plusieurs forteresses aux payens, entr'autres celle de Durben qu'il rasa, & il fit le ravage dans la province. Ce fut le dernier exploit de ce Maître Provincial, dont la santé s'affoiblissoit toujours davantage : Breithausen ne voulant pas ternir la gloire qu'il s'étoit acquise pendant environ deux ans qu'il avoit gouverné la Livonie, en restant chargé d'un fardeau que son âge & ses forces ne lui permettoient plus de porter, se retira en Allemagne pour y finir le reste de ses jours en paix.

On trouve ensuite un Frere Otton de



Luttenberg Maître Provincial de Livonie, qui fit deux accords l'an 1268 : le premier, où la date du mois n'est pas marquée, eut lieu avec le Prévôt & Chapitre de Riga (1), & le second, qui est du mois de décembre, fut fait avec l'Archevêque de Riga & son Chapitre : dans ce dernier on ne trouve que le nom de baptême de Luttenberg. C'est tout ce qu'on fait de lui ; car son existence ne paroît pas avoir été connue jusqu'à présent d'aucun historien. Si l'on peut s'en rapporter à Schurzfleisch, & à la liste des Maîtres Provinciaux de Livonie que donne Hartknoch, d'après Schutz, Ruffov & Weiffel, Otton de Luttenbergh doit être placé entre Werner de Breithausen, & Conrad de Man-

## VIII.

ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.Lutten-  
bergh Maî-  
tre de Livo-  
nie.

1268.

Cod. Pol.  
tom. 5. n.  
29 & 30 ex  
originali.

(1) Cette chartre copiée sur l'original, commence & finit ainsi : *Frater Otto de Luttenbergh domus Theutonice per Livoniam Magister humilis omnibus hanc litteram inspecturis salutem in Domino, &c. . . . Adum apud Thereydam anno Dc nini millesimo ducentesimo sexagesimo octavo Marcelli Præpositus.* Ces derniers mots, *Marcelli Præpositus*, qui sont imprimés en caractères italiques, ne peuvent être autre chose que la signature du Prévôt de Riga, ce qui n'est pas commun dans les actes de ce tems-là. Il y a tant de confusion dans les écrivains qui ont parlé de la Livonie, qu'on ne peut espérer de marquer les époques précises des Maîtres Provinciaux, ni des événemens auxquels ils ont eu part, sans un travail préliminaire qui demanderoit de grandes discussions, ce qui m'a déterminé à les indiquer simplement sans vouloir garantir les époques, & même souvent sans les marquer.

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Conrad  
de Mandern  
lui succède.

*Schurtzfl.*  
*Venator.*  
1269.

dern; car ils marquent la nomination de ce dernier l'an 1269.

Frere Conrad de Mandern qui fut nommé Maître Provincial de Livonie, ressembloit assez à Breithausen pour l'âge & la vigueur; il fit comme lui la guerre aux Russes, aux Sémigalliens & aux Samogites avec différens succès: les deux événemens les plus mémorables de son gouvernement, sont deux batailles; il perdit la première, dans laquelle, outre beaucoup de monde, il y eut vingt Chevaliers de tués. La seconde fut plus heureuse; car il battit les ennemis, & força les Sémigalliens à repasser la Dwine; elle lui coûta dix Chevaliers, après quoi il bâtit en Sémigalle la forteresse de Mittaw: cette ville est aujourd'hui la résidence & la capitale des Etats du Duc de Courlande. Ce Maître Provincial fit aussi bâtir la forteresse de Wittenstein dans la Jervie; après quoi, affaibli sous le poids des années & des infirmités, il renonça à sa dignité pour passer le reste de ses jours en paix.

Otton de  
Rodenstein  
remplace  
Mandern.

*Schurtzfl.*  
*Chr. Ord.*  
*cap. 244 &*  
*seq.*

Frere Otton de Rodenstein lui succéda & fit la guerre aux Russes, sur lesquels il remporta une victoire si complète, qu'après leur avoir tué cinq mille hommes, il les força de prendre la fuite & d'abandonner tous leurs bagages; mais ce triom-

phe, long-tems disputé, coûta si cher au vainqueur, qu'il dut desirer de ne plus cueillir des lauriers à ce prix. Les Russes voulant se venger de leur défaite, revinrent bientôt avec des forces encore plus considérables, & firent trembler la Livonie : leur nombre n'étonna pas le Maître Provincial, & ne servit qu'à embellir son triomphe ; il chercha d'abord à les réprimer sans en venir aux dernières extrémités ; mais voyant que l'action étoit inévitable, il les attaqua avec tant de valeur & de fortune qu'il les mit totalement en déroute. Alexandre Evêque de Derpt, qui s'étoit joint à Rodenstein, fut tué en combattant au plus fort de la mêlée. Le Maître des Teutoniques profitant de sa victoire & de la consternation des Russes, partit avec dix-huit mille hommes, & prit la forteresse d'Isébourg, rasa deux autres places, & fit le ravage dans le pays des ennemis ; après quoi il mit le siege devant l'importante ville de Pleskow, où neuf mille hommes qu'il avoit fait embarquer sur le lac du même nom vinrent le joindre : pendant qu'il pouffoit les travaux contre la place, le Grand-Duc de Nowogrod se porta pour médiateur, & ménagea si bien les choses qu'il parvint à faire faire la paix.

Rodenstein, tranquille du côté des

VIII.

ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.*Schutz. p.*  
83.*Venator.*  
*Pontan.*  
*Hist. Dan.*  
*lib. 7. pag.*  
364.

1273.

1273.

VIII.  
ANNONDE  
SANGERS-  
HAUSEN.

1274.

Russes, fut obligé de rassembler toutes ses forces contre les Lithuaniens & les Sémigalliens qui, après avoir ravagé l'isle d'Oesfel, faisoient le dégât dans le continent de la Livonie : Siffrid, Stathalter de Revel pour le Roi de Danemarck, Herman Evêque de Lehal, & Frédéric nouvel Evêque de Derpt, se joignirent à lui ; avec ces secours, Rodenstein marcha à la rencontre de l'ennemi qu'il attaqua près de Karkus, au centre de la Livonie ; l'issue de ce combat fut on ne peut pas plus malheureuse ; les Teutoniques vaincus, après avoir fait les plus grands efforts, laisserent sur le champ de bataille leur Maître Provincial, l'Evêque de Lehal (1), & vingt, ou selon d'autres, quarante Chevaliers de l'Ordre, avec une très-grande quantité de soldats ; & les ennemis enleverent un butin considerable de la Livonie : ce funeste événement arriva l'an 1274. La bataille se donna sur la glace au rapport de tous les historiens, & probablement sur celle du lac près duquel Karkus est situé, & non entre l'isle d'Oe-

---

(1) C'étoit l'Evêque d'Oesfel qu'on trouve souvent nommé Evêque de Lehal ou de Hapsel, du nom de deux villes de la Wikie ou Wikesland. Pontanus dit que l'Evêque ne fut que blessé dans cette bataille, & fait monter la perte des Teutoniques à cinquante-deux Chevaliers, outre le Maître Provincial, & à 600 soldats.

sel & le continent, comme le dit Schutz.

Vers ce même tems, c'est-à-dire, le 8 de juillet de l'an 1274, l'Ordre perdit le Grand-Maître Annon de Sangershausen, qui le gouvernoit depuis donze ans. Ce Prince dut être fort regretté, car tous les historiens louent sa vertu & ses grandes qualités d'un commun accord : c'étoit un homme pieux, brave & prudent, qui faisoit à ses sujets tout le bien qu'il étoit possible, & qui tint les Freres de son Ordre dans l'exacte observance de leur regle ; malgré la fâcheuse situation de la Prusse & de la Livonie, qui sembloit demander tous ses soins, il fit beaucoup de biens aux chrétiens de la Palestine, où étoit toujours la maison chef-d'Ordre, mais on ne dit pas s'il en fit le voyage. Sangershausen passa les dernieres années de sa vie en Allemagne à solliciter des secours pour ses Freres de Prusse, & il paroissoit habiter de préférence les contrées qui avoifinent le Rhin ; car nous avons une de ses chartres du 21 de janvier de l'an 1273, donnée à Saxenhausen, qui n'est séparé de Francfort que par le Mein : selon l'opinion la plus probable, il mourut & fut inhumé à Marbourg (1).

VIII  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

Mort du  
Grand Maître.

*Dusb.*  
*Chr. Ord.*  
*cap. 246.*

*Bzovius.*  
*Guagn. t.*

*2. pag. 122.*  
*Hess.*

*Venator.*

*Pauli.*

1274.

*Gud. dipl.*  
*Ord.*

(1) Schutz dit qu'il mourut & fut inhumé à Treves

VIII.  
ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

L'Empe-  
reur Rodol-  
phe confir-  
me les pri-  
vileges de  
l'Ordre.

Les malheurs de l'Allemagne influerent vraisemblablement sur ceux de la Prusse, en empêchant les Princes divisés, d'accorder des secours plus abondans aux instances du Grand-Maître. Depuis le commencement de l'an 1259 que Richard de Cornouaille s'étoit retiré en Angleterre, faute de moyens pour soutenir sa dignité, l'Empire, tombé dans une véritable anarchie, étoit en proie aux guerres civiles, & à tous les maux qui les accompagnent. Richard étant mort en 1271, & Alphonse de Castille promettant toujours de venir prendre possession de sa dignité, & n'arrivant pas, les Princes Allemands songerent à se donner un chef capable de soutenir l'Empire, menacé d'une chute prochaine : ils le trouverent dans la personne de Rodolphe I du nom, Comte de Habsbourg, qui fut élu le 30 septembre de l'an 1273, dans une diete tenue à Francfort, & couronné le 24 octobre suivant à Aix-la-Chapelle. Rodolphe descendoit de Gontran-le-Riche Comte d'Alsace & de Brisgau, & par lui d'Etichon Duc d'Alsace, souche commune de la maison de Habsbourg - Autriche & de celle de Lorraine. Ce Prince fut à peine couronné

---

l'an 1275, il se trompe au moins sur l'année de sa mort.

qu'il combla l'Ordre Teutonique de ses faveurs, & sembla lui présager par-là toutes celles qu'il devoit obtenir dans la suite des Princes de cette auguste Maison, dont l'Ordre a l'honneur de compter plusieurs au nombre de ses Grands-Maîtres. L'Empereur Rodolphe donna un superbe diplôme aux Chevaliers Teutoniques, qu'il prit particulièrement sous sa protection, & dont il confirma tous les privileges. Ce diplôme, rempli des plus magnifiques éloges, est daté de Cologne le 15 de novembre de l'an 1273. Le premier février de l'année suivante, le Pape Grégoire X, permit aux Chevaliers Teutoniques de jouir des biens de famille qu'ils auroient dû posséder, s'ils étoient restés dans le monde; il en exceptoit seulement les fiefs à cause des services qu'ils exigeoient alors. Cette bulle prouve que, jusqu'à cette époque, les Chevaliers avoient été entretenus par l'Ordre sans pouvoir rien tirer de leurs familles.



## VIII.

ANNON DE  
SANGERS-  
HAUSEN.

*Duell. se-  
lecta privil.  
pag. 28.*

*Ord. de-  
duct. Beyl.  
num 10.*

Le Pape  
permet aux  
Chevaliers  
de jouir des  
biens de fa-  
mille.

*Duell. part.  
2. pag. 28.*

---



---

## HARTMAN DE HELDRUNGEN.

### *IXe. GRAND-MAITRE.*

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

1274.

Conrad de  
Thierberg  
Maître de  
Prusse.

**F**RERE HARTMAN DE HELDRUNGEN, un des compagnons du Landgrave de Thuringe & l'imitateur de sa conversion & de ses vertus, fut nommé Grand-Maître de l'Ordre, après la mort d'Annon de Sangershausen : on ignore le lieu & l'époque précise de son élection. (1) Vers le même tems, c'est-à-dire, pendant l'année 1274, ou au commencement de la suivante, Conrad de Thierberg passa de la dignité de Maréchal, à celle de Maître Provincial de Prusse. C'étoit le premier moment de calme dont on jouissoit depuis quatorze ans ; mais on ne pouvoit se flatter de le voir durer long-tems, tant que toute la Prusse ne seroit pas soumise, & qu'on ne

---

(1) La ville & seigneurie de Heldrunge, dans la Thuringe, qui appartenoit à sa famille, joint la principauté de Querfurt. Jean Comte de Hohenstein la vendit en 1484, à Gebhart VI Comte de Mansfeld son beau-pere. Les armes de Heldrunge étoient au nombre des écartelages des Princes de Mansfeld. *Voyez les Souverains du monde. Art. Mansfeld.*



trouveroit pas un moyen d'arrêter les incursions des Lithuaniens. Thierberg profita de ce repit pour attaquer les trois Provinces orientales, où les Chevaliers n'avoient pas encore porté leurs armes : ces nations nombreuses & puissantes étoient les Scavovites, les Nadroviens, & les Sudaviens, que nous avons déjà vus souvent mettre tout à feu & à sang dans les terres de l'Ordre. Ce fut par les Nadroviens qu'il commença : on se rappellera que ces peuples avoient construit la forteresse de Welaw, livrée aux Teutoniques par Tirskon, qui embrassa le Christianisme : cet exemple avoit été suivi de nombre de Seigneurs & des principaux de la Province qui, frappés des vérités du christianisme, étoient venus en différens tems se rendre aux Teutoniques. Leur conversion fut sincère ; car ils donnerent en toute occasion des marques de leur attachement à la religion & aux Chevaliers, qu'ils servirent avec beaucoup de fidélité.

La retraite des principaux de la nation ayant beaucoup affoibli la Nadrovie, le Maître Provincial y envoya Frere Théodore de Lidelow, ou Lidelau (1), Avoué

(1) Cette maison, originaire du pays d'Altenbourg, s'est depuis répandue dans la Silésie, où elle fleurit encore aujourd'hui. *Pauli. p. 223.*

---

IV.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

*Dusb. cap.*  
270.

Expédition  
en Nadro-  
vie. Soumis-  
sion de la  
province.

*Ibid. cap.*  
271.

*Schutz p.*  
92 & seq.

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

*Dusb. cap.*  
272.

*Ibid. cap.*  
273 & 274.  
1276.

de la province de Sambie, à la tête d'une armée, & le fit accompagner par des Gentilshommes du pays, qui devoient en avoir une parfaite connoissance. Lidelow entra dans le canton nommé Rethowis, où après avoir éprouvé une longue résistance, il prit & rasa deux forteresses des ennemis, & ramena une immense quantité de chevaux & de bétail : une autre fois, il embarqua son infanterie sur la riviere d'Angerap, & la fit remonter jusqu'au territoire de Cathow, où il se rendit par terre avec quelques Chevaliers & un détachement de cent cinquante chevaux ; il y prit le château d'Ochtoliche l'épée à la main, & le réduisit en cendres.

Ces succès déterminèrent le Maître Provincial à venir achever lui-même la conquête de la province, à la tête d'une armée considérable. La forteresse de Kamefwiek, sur la riviere d'Angerap, l'arrêta long-tems, quoiqu'elle ne fût défendue que par deux cens hommes : Thierberg, après l'avoir rasée, parcourut la province & livra plusieurs combats dont on n'a pas conservé le détail, mais qui furent à son avantage, puisque les Nadroviens, malgré qu'il leur restoit encore beaucoup de monde en état de porter les armes, & plusieurs forteresses, furent obligés de se soumettre à la domination de l'Ordre. Ils embrasse-

rent la religion chrétienne à la réserve des plus obstinés qui, aimant mieux s'expatrier, que de plier sous le joug, se retirèrent en Lithuanie : cette guerre dura deux ans, sans qu'on en sache d'autres circonstances, sinon que la province qui étoit auparavant très-peuplée, devint presque déserte par les émigrations, & le nombre d'ennemis qui tombèrent sous le fer du vainqueur.

Pendant qu'on achevoit de réduire les Nadroviens, Thierberg fit attaquer les Scavovites : ces peuples habitoient la partie la plus septentrionale de la Prusse, sur les rives du Niemen, appelé communément Mémel. Théodore de Lidelow, qui avoit entamé la conquête de la Nadrovie, se mit encore par ordre du Maître Provincial, à la tête de quelques Chevaliers, & de mille hommes d'infanterie qu'il embarqua sur le Mémel, & remonta le fleuve jusque vers l'endroit où est aujourd'hui Ragnitz : dans le même emplacement étoit un château des payens, très-fort & défendu par une nombreuse garnison ; Lidelow prit terre dans le voisinage avant d'être découvert, & sans donner aux ennemis le tems de se reconnoître, il partagea sa troupe en trois divisions ; la première appliqua les échelles aux murailles, & la seconde attaqua une des por-

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

Guerre contre la Scavovie.

*Ibid. cap.*  
275.

*Ibid. cap.*  
277 & 278.  
*Schutz.*

1277.

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

tes, tandis que la troisieme, placée avantageusement, accabloit d'une grêle de traits tout ce qui se monroit sur le rempart; l'attaque fut si brusque & suivie avec tant de courage, que la place fut emportée d'affaut: deux mille hommes qui se trouverent sous les armes, furent passés au fil de l'épée, & les autres habitans furent emmenés avec tous leurs effets, après qu'on eut réduit en cendres la forteresse & ses fauxbourgs. Le château de Ramigé, bâti sur le bord du fleuve, à peu de distance de cette premiere place, fut attaqué avec le même succès & subit un pareil sort; mais l'affaut coûta deux cens hommes aux Chevaliers.

Labiaw brûlé par les ennemis.

*Dusb. cap.*  
279.

Les Scalovites, pour prendre leur revanche, détacherent quatre cens hommes d'élite qui descendant par une des branches du fleuve, ravagerent les côtes du Curischaff, & vinrent débarquer à la pointe du jour près de Labiaw, qu'ils surprirent. Tous les hommes furent passés au fil de l'épée, les femmes & les enfans menés en esclavage, & le château brûlé.

Thierberg bat les Scalovites.

*Ibid. cap.*  
280.

Après ces ravages de part & d'autre, le Maître Provincial entra à la tête d'une bonne armée dans la Scalovie, où tout céda à ses efforts. Slinegot, Général des payens, n'osant se mesurer avec lui, attendit son retour pour l'attaquer dans la retraite;

retraite ; mais Thierberg qui s'y attendoit , lui dressa une embuscade dans laquelle les ennemis donnerent complètement. Les Teutoniques faisant volte-face , vinrent alors attaquer leur armée qu'ils mirent en fuite , après avoir tué beaucoup de monde.

Le Commandeur de Mémel manqua peu de tems après , d'être la victime d'un pareil artifice. Sarecté , Seigneur Scalovite & propriétaire du château de Sarecka sur les frontieres de la Lithuanie , envoya dire au Commandeur , en secret , qu'il avoit conçu le dessein de se faire baptiser avec toute sa famille , mais que lui étant impossible de se rendre à Mémel sans être découvert & arrêté par ses compatriotes , il le prioit de venir à sa rencontre avec un détachement , pour lui donner le moyen d'accomplir son projet. Le Commandeur se défia du piège ; mais comme il s'agissoit de gagner des âmes à Dieu , il crut qu'il n'y avoit pas de péril auquel il ne dût s'exposer : il partit donc avec un détachement , & marcha avec beaucoup de précaution ; mais instruit en chemin de la trahison de Sarecté & de l'endroit où il s'étoit embusqué , il prit une route détournée & vint le surprendre lui-même lorsqu'il s'y attendoit le moins ; les ennemis furent dispersés , & Sarecté fut fait pri-

## IX.

HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

Risque que  
court le  
Comman-  
deur de Mé-  
mel.

*Ibid.* cap.  
285.

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

sonnier avec huit personnes de marque, qui l'accompagnoient. Au premier campement que fit le Commandeur pour retourner à Mémel, on lia Sarecté à un arbre, dans la crainte qu'il ne s'évadât; mais les sentinelles s'étant endormies, il trouva le moyen de se dégager, & saisissant la première épée qu'il trouva sous sa main, il tua un Chevalier Teutonique avec trois soldats, & coupa le bras à un quatrième; les autres éveillés par le bruit le mirent en pieces sur le champ.

Prise de  
Saffow. Sou-  
mission des  
Scalovites.

*Ibid. cap.*  
*182 & 183.*  
*Schutz. p.*  
*94.*

Le Maître Provincial instruit de cet événement, entra une seconde fois dans la Scalovie à la tête de quinze cens chevaux, pendant que quinze bateaux chargés de son infanterie remontoient le fleuve: lorsque les troupes furent arrivées au point de réunion, il attaqua & prit le château de Sarecka qu'il rasa de fond en comble, & vint ensuite mettre le siege devant Saffow, ou Cassow, place importante qui tint assez long-tems, mais qui ne put échapper aux efforts redoublés des Teutons, qui la réduisirent en cendres, après avoir tué près de deux mille cinq cens hommes qui la défendoient. Après cela Thierberg fit une rude guerre aux Scalovites, & remportant par-tout des avantages, il fit plier toute la Province: mais ce qui contribua le plus à sa réduction,

fut que Surbanis, Suifdet, & Suedet, les trois principaux chefs des ennemis, vinrent se remettre avec leurs familles entre les mains des Teutoniques, en priant qu'on les reçût au nombre des enfans de l'église. Les peuples se voyant privés de leurs chefs & de leurs Généraux prirent également le parti de renoncer aux idoles & de reconnoître la souveraineté de l'Ordre. La plupart des Scalovites, dont les habitations étoient ruinées, furent envoyés dans la Sambie, pour la peupler, de sorte que la Scalovie resta en partie déserte.

Après avoir si heureusement rétabli le calme dans la Prusse, & ajouté deux nouvelles provinces à celles que l'Ordre possédoit déjà, qui n'eût cru que les Chevaliers n'avoient plus rien à craindre de leurs sujets? Mais ce calme trompeur ne dura qu'un moment, & le crime d'un particulier faillit de faire soulever encore toute la Prusse. C'est ce que l'on appelle la troisieme apostasie des Prussiens (1). Un certain Bonse, Chambellan du territoire de Pobetten dans la Sambie, &

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

Troisieme  
apostasie des  
Prussiens.

*Dusb. cap.*  
284 & 285.  
1277.

---

(1) Il y a d'autres auteurs qui font commencer cette troisieme apostasie en 1272, sous le Grand-Maître Annon de Sangershausen, & qui la prolongent jusqu'en 1279: j'ai préféré de suivre Dusbourg. *V. Hartk. in not. p. 270.*

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

marié depuis long-tems, ayant voulu épouser publiquement une seconde femme, les Chevaliers empêcherent d'autorité une action si scandaleuse & si contraire à la religion qu'il professoit : mais ce malheureux, emporté par la passion, prit le parti d'abjurer la loi du vrai Dieu, pour retourner aux idoles plus complaisantes, & leva en même tems l'étendard de la révolte. Cette étincelle occasionna un grand incendie ; car presque tous les peuples de la Prusse suivirent son exemple, excepté les Pomésaniens qui restèrent fideles : je ne parle pas du pays de Culm, peuplé d'Allemands, qui ne pouvoient pas participer à ces abominations.

Quoique l'esprit de révolte fût repandu dans les provinces, les peuples, cependant, n'osoient entièrement lever le masque, se ressouvenant encore des maux de la dernière apostasie. Mais les Pogésaniens plus hardis, coururent aux armes, & surprirent le Commandeur d'Elbing, ainsi que Frere Helwich de Goldbach, avec une partie des gens de leurs maisons, qu'ils emmenerent prisonniers ; un certain Powida trouva le moyen de les faire évader avec une partie des leurs : mais les rebelles s'en vengerent sur un chapelain qui étoit au nombre des prisonniers, & le pendirent ; ils tuerent encore un do-



mestique, & le reste eut le bonheur d'échapper. Il étoit de la plus grande importance de ne pas laisser faire des progrès à la révolte ; aussi le Maître Provincial ne fut pas plutôt instruit de cette perfidie, qu'il marcha en force contre les Pogésaniens, & les châtia comme ils le méritoient ; il ne fit grace à aucun de ceux qui se trouverent sous les armes, & il enleva un grand nombre de personnes des deux sexes, dont les mauvaises intentions étoient connues, pour les employer aux travaux publics, ou pour les disperser dans d'autres provinces.

Sur ces entrefaites, Frere Théodore de Lidelow revint d'un voyage qu'il avoit fait en Allemagne ; ce Chevalier ayant su se faire aimer des Sambiens, & mériter leur confiance par ses vertus, & la maniere dont il les avoit gouvernés, se rendit dans la province où il parvint à étouffer la sédition par sa prudence & sa douceur. Les Nattangiens & les Warmiens ne tarderent pas à suivre cet exemple, & rentrèrent de bonne foi dans l'obéissance : de sorte que la révolte n'éclata véritablement que dans la Pogésanie ; mais elle y avoit jetté des racines si profondes, que malgré les maux que les Pogésaniens s'étoient déjà attirés, ils forcèrent le Maître Provincial d'y revenir

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

*Ibid. cap.*  
285.

Fin de la  
révolte.

*Ibid. cap.*  
286.

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN,

une seconde fois à main armée ; alors Thierberg ne mit plus de bornes au châ- timent des rebelles , & finit par enlever presque tous les habitans pour les disperfer & les transplanter dans d'autres provinces ; il y en eut beaucoup qui se fauverent avec leurs familles en Lithuanie , où ils s'éta- blirent dans les environs de Gartha , au- jourd'hui Grodno. La révolte fut ainsi terminée ; & Bonse chargé des malédic- tions des Pruffiens , qui le regardoient comme l'auteur de leurs maux , reçut le châ- timent qu'il méritoit. Pendant cette troisieme apostasie , dont il est impossible d'assigner au juste la durée , & tandis que le Maître Provincial étoit occupé à sou- mettre la Pogésanie , & à contenir les autres provinces , celle de Culm étoit en proie à la désolation.

Ravage  
du pays de  
Culm par  
les Suda-  
viens.

*Ibid. cap.*  
317.

1277 &  
1278.

Les Sudaviens , le seul peuple de la Prusse que l'Ordre n'avoit pas encore entrepris de soumettre , n'eurent pas plutôt appris la fermentation qu'il y avoit dans les Pro- vinces , que traversant la Gallindie & une partie de la Pomésanie , ils vinrent faire une irruption dans le pays de Culm , où ils mirent tout à feu & à sang. Frere Berthold de Northausen , Commandeur Provincial , ou Grand-Commandeur de ce pays , soit foiblesse ou incapacité , fit la faute de ne pas les réprimer dès le

moment de leur arrivée : de sorte que les Sudaviens , enhardis par l'impunité , revinrent plusieurs fois faire le ravage dans le pays , avec de simples détachemens. Conrard de Thierberg , instruit de cette inaction , rappella Northausen , & nomma à sa place Grand-Commandeur du pays de Culm Frere Herman de Schonenberg : c'étoit un guerrier plein de feu & de talent , qui non-seulement fit tête aux ennemis , mais qui les cherchoit , dès qu'ils paroïssent dans la province , & les tailloit en pieces , ou les obligeoit de prendre la fuite ; il eut les mêmes succès chaque fois qu'ils s'y présenterent , de maniere que les Sudaviens furent obligés de renoncer à faire des courses avec de simples détachemens. Scumand leur Général , à la tête de quatre mille hommes de sa province , & d'une armée auxiliaire de Lithuaniens , entra dans le pays de Culm le jour des Onze-mille-Vierges , & vengea amplement toutes les pertes que le nouveau Grand-Commandeur lui avoit fait essuyer ; & celui-ci , trop foible pour faire tête à une pareille armée , fut obligé de rester sur la défensive. La premiere place que Scumand attaqua fut le château de Pollowist sur la Mokra , appartenant à un Gentilhomme vassal de l'Ordre , qui se sauva par un moyen in-

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
BRUNGEN.

digne; car il engagea les ennemis à renoncer à leur entreprise, en leur fournissant des guides pour aller avec plus de sûreté ravager le reste du pays: ils vinrent de-là devant les forteresses de Renden, de Leippe, & de Papaw, dont ils se contenterent de brûler les fauxbourgs, & ils assiégèrent le château de Turnitz, appartenant à un autre feudataire, qui se défendit si bien, qu'ils furent contraints d'abandonner leur projet. Les ennemis retournant sur leurs pas passèrent la Mokra & se jetterent dans la Poméranie, où ils poussèrent leur avantage jusqu'à Clementsbourg, ou Clementfahren, château sur le Nogat à deux milles d'Elbing, qu'ils réduisirent en cendres après avoir tué cent hommes qui le défendoient: on dit qu'ils y trouverent environ deux mille femmes ou enfans qui s'y étoient réfugiés du plat pays. Cette forteresse appartenoit à un Gentilhomme, qui la tenoit en fief de l'Ordre. De-là Scumand se replia sur Christbourg, dont il ravagea les environs, ainsi que ceux de Marienwerder & de Graudentz, profanant & détruisant les églises & mettant le feu par-tout.

Les Teuto-  
niques atta-  
quent la Su-  
davié. Leurs  
succès.

Dès que le Maître Provincial eut rétabli le calme dans les provinces, il ne s'occupa plus qu'à se venger des Sudaviens: c'étoit le seul peuple de la Prusse

qui restoit à dompter, & c'étoit aussi le plus indomptable; car les Sudaviens comptoient parmi eux une grande quantité de noblesse & même des Seigneurs puissans, que quelques écrivains décorent du titre de Princes, & qui paroissent avoir été autant de petits Souverains. Cette province, qui étoit beaucoup plus étendue que le petit canton, presque tout occupé par des lacs, qu'on nomme aujourd'hui Sudavie, pouvoit mettre jusqu'à six mille cavaliers en campagne avec une infanterie innombrable (1). Le Maître Provincial, suivant sa politique ordinaire, voulant affoiblir les Sudaviens, par quelques ravages & quelques combats, avant d'essayer de leur porter les derniers coups, se jeta dans le territoire de Kymenow avec quinze cens chevaux & autant de gens de pied; il y fit sans obstacle environ mille prisonniers, & il y enleva une grande quantité de bétail; mais au retour il fut attaqué par trois mille Sudaviens près de la forêt de Winlé: le combat fut long & terrible; car les Teutoniques ne purent mettre les ennemis en fuite

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

*Dusb. cap.*  
*288 & seq.*  
*Schutz. p.*  
95.

1278.

---

(1) On peut consulter Hartknoch, & l'on verra que les écrivains, bien loin d'avoir connu les bornes de l'ancienne Sudavie, ne sont pas même d'accord sur sa véritable situation.

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

*Dush, cap.*  
*292.*  
*Schutz.*

qu'après leur avoir tué deux mille hommes, perte énorme pour un si petit corps, & qui fait bien voir quel étoit le courage & l'opiniâtreté des ennemis que les Chevaliers avoient à combattre. Thierberg, à qui cette victoire dut coûter cher, quoiqu'il ne perdit que six Chevaliers de l'Ordre, se hâta d'assembler un corps plus nombreux, & résolut d'attaquer les chefs de la nation, dans l'espérance d'avoir ensuite meilleur marché du peuple : dans cette vue, il se jeta sur un canton de la Sudavie, nommé Meruniske, qui étoit habité par plusieurs Seigneurs puissans, dont dix-huit furent tués avec six cens de leurs sujets, en se défendant courageusement : tous leurs châteaux furent rasés, & l'on ramena un grand nombre de prisonniers. Les Sudaviens furent moins heureux, en voulant prendre leur revanche dans la Nattangie ; car après avoir fait quelque dégât, ils furent battus & mis en fuite par les Teutoniques. Ce sont les derniers événemens arrivés sous Conrad de Thierberg l'ancien, qui s'acquit beaucoup de gloire, d'abord comme Maréchal, & ensuite comme Maître Provincial de Prusse. Comme la Maîtrise Provinciale de Livonie vint à vaquer l'an 1279, en même-tems que celle de la Prusse, & que le Grand-Maître voulut

unir ces deux dignités, nous sommes obligés d'interrompre la narration de la conquête de la Sudavie, par les Teutoniques de Prusse, pour rapporter ce qui étoit arrivé en Livonie jusqu'à cette époque, qui présente des événemens communs aux Chevaliers des deux Provinces.

Otton de Rodenstein, tué à la bataille de Karkus, avoit été remplacé par Frere André de Westphalen, qui trouva la Livonie dans la désolation : Westphalen étoit propre à réparer tous ses maux, s'il eût été plus heureux. Ayant déjà gagné la confiance des Livoniens par ses exploits en Prusse, dont il avoit été Maréchal, il mit tous ses soins à encourager les troupes & à se procurer de nouveaux secours. Son activité fut telle qu'en peu de tems il se mit en état de se mesurer avec les ennemis : ce qui ne tarda pas d'arriver ; car les Lithuaniens, les Samogites & les Sémigalliens, animés par leurs derniers succès, lui en donnerent l'occasion la même année : il y eut une sanglante bataille, où la victoire fut long-tems balancée ; mais les Lithuaniens redoublant d'efforts, les Teutoniques furent ébranlés, & les ennemis profitant du premier succès, étoient au moment de tout rompre & de se jeter dans le camp, lorsque le Maître Provincial, ne

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

André de  
Westphalen  
Maître de  
Livonie.

*Schurtzfl.*  
*Schutz. p.*  
83.

1274.

XI.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

ménageant plus rien, résolut de les arrêter, ou d'y périr : Westphalen s'élança avec ses Teutoniques au milieu de leurs escadrons, où accablé par le nombre, il tomba percé de coups, ainsi que vingt Chevaliers de l'Ordre, & perdit la victoire avec la vie, laissant par sa défaite la Livonie dans un état plus fâcheux qu'il ne l'avoit trouvée.

Walther de  
Nordeck lui  
succede.

Schurtzfl.  
1275.

Son Successeur, Frere Walther de Nordeck, surnommé le Victorieux, rétablit bientôt les affaires de la province par ses talens, sa prudence & son bonheur. Il fit une rude guerre aux ennemis de la Livonie, donna plusieurs batailles aux Samogites, & aux Sémigalliens, qu'il vainquit chaque fois, & il soumit entièrement la Sémigalle, que jusques-là, on avoit eu peine d'affujettir à un léger tribut, que les peuples ne payoient même qu'autant qu'ils étoient hors d'état de le refuser. Le Maître Provincial ayant conferté les ennemis par ses succès, vécut en paix, & employa ce tems précieux pour le bonheur de la Livonie, où il rétablit l'ordre que le tumulte continuel des armes avoit interrompu depuis longtems : il fit construire de nouvelles fortifications en pierres, à plusieurs places, qui ci devant n'étoient fortifiées qu'en bois, selon l'usage des pays Septentrio-



naux; la jeunesse fut exercée aux travaux de la guerre, & l'on décerna des récompenses à ceux qui s'y distingueroient. Les malheurs qu'avoient essuyés les Chevaliers Teutoniques dans ces derniers tems, & les lauriers qu'ils cueilloient à travers tant d'épines, avoient animé la jeune noblesse de l'Empire à partager leurs travaux: l'Ordre étant extrêmement nombreux, on avoit fait passer beaucoup de Chevaliers en Livonie, de sorte que toutes les anciennes pertes se trouverent réparées, lorsque Nordeck abdiqua la Maîtrise de Livonie, après l'avoir gouvernée glorieusement plusieurs années: cette retraite fut probablement occasionnée par son grand âge ou ses infirmités.

Frere Ernest de Rasbourg qui lui succéda, voulut profiter du calme pour assurer de plus en plus la tranquillité de la province, & fit jetter les fondemens du fameux château de Dunebourg, sur la rive droite de la Dwine; les Samogites sur-tout, & les Lithuaniens, résolurent d'empêcher un ouvrage qui n'étoit destiné qu'à leur servir de frein, & se mirent à faire les plus grands préparatifs pour venir à bout de leur projet. Le Maître Provincial qui l'avoit prévu, rassembla ses troupes, & après avoir reçu un renfort considérable d'Elerte Gouverneur de Re-

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

Ernest de  
Rasbourg le  
remplace. Sa  
mort.

*Schurtzfl.*  
*Kojal. p.*  
*148.*  
*Schutz p.*  
*95.*  
*1278.*

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

1279.

vel pour le Roi de Danemarck, il prit toutes les précautions possibles pour assurer le salut de la province en cas d'échec, & il résolut de prévenir un ennemi qu'il étoit prêt d'avoir sur les bras. C'est pourquoi il entra sur les terres des Lithuaniens, dont l'armée ne se montra pas; & après avoir enlevé quelque butin, il retourna en Livonie, où il fut poursuivi de près par les ennemis, qui mirent tout à feu & à sang. Les deux armées s'étant rencontrées au mois de mars de l'an 1279, près d'Ascherode sur la Dwine, se livrerent un furieux combat qui dura long-tems avec un avantage égal; mais Henri de Tisenhausen, qui portoit le grand étendard de la Livonie, ayant été tué, & l'étendard étant tombé entre les mains des Lithuaniens, les soldats, qui prirent cet événement pour un mauvais augure, commencerent à s'ébranler, & finirent par prendre la fuite. Le Maître Provincial ayant fait des efforts inutiles pour les rallier, ne put se résoudre à les suivre, & fit tête aux Lithuaniens avec les Teutoniques, jusqu'à ce qu'il tomba percé de coups avec soixante & onze Chevaliers de l'Ordre. Elerte, quoique blessé, fit de son côté, tout ce qu'il put pour rétablir le combat; mais son cheval ayant été tué sous lui, il n'eut que le tems de se jeter sur un autre &

de se sauver avec le reste de ses Danois.

Les Chevaliers de Prusse & de Livonie, ayant perdu chacun leur Maître Provincial la même année, & à peu près vers le même tems, envoyerent des députés au Grand-Maître, qui étoit alors en Allemagne, pour le prier de leurs donner des chefs; témoignant les uns & les autres, le desir qu'ils avoient, que son choix tombât sur Frere Conrard de Feuchtwangen. Le Grand-Maître assembla un chapitre à Marbourg, & voulut les satisfaire tous, en unissant ces deux dignités, auxquelles il étoit vraiment impossible qu'une seule personne pût suffire; en conséquence il nomma le Frere Conrard de Feuchtwangen, qui fut, en même tems, Maître de Prusse & de Livonie.

Les Chevaliers de Prusse continuerent la guerre contre la Sudavie sous les auspices de ce nouveau Maître Provincial. Le Maréchal de l'Ordre Conrard de Thierberg, frere, ou selon Schutz, neveu du dernier Maître Provincial, ayant pénétré à la tête de l'armée jusques dans le territoire de Pokim, y fit essuyer de grandes pertes aux ennemis; mais peu s'en fallut que le retour ne lui fût funeste: car après avoir traversé sans accident le lac Leventin, il vit avec surprise le lendemain, que toutes les glaces étoient fondues ou

IX.

HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

Conrard  
de Feucht-  
wangenmaî-  
tre de Prus-  
se & de Li-  
vonie.

*Dusb. cap.*  
296.

Continua-  
tion de la  
guerre con-  
tre la Suda-  
vie.

*Dusb. cap.*  
297.

*Schutz.*

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

Mangold  
de Stern-  
berg Maître  
de Prusse.

*Dusb. cap.*  
298.

1280.

Gouver-  
nement de  
Feuchtwan-  
gen en Li-  
vonie.

*Schurtzfl.*  
*Chr. Ord.*  
*cap. 253.*

précipitées au fond de l'eau ; ce qui ar-  
rêta les Sudaviens qui s'étoient mis à sa  
poursuite.

C'est le seul événement que Dusbourg  
ait conservé du Magistère de Conrard de  
Feuchtwangen qui, en moins d'un an  
après sa nomination, sentit l'impossibilité  
de gouverner avec succès les deux pro-  
vinces, & se démit de la Maîtrise Provin-  
ciale de Prusse, pour garder celle de la  
Livonie ; il fut remplacé en Prusse par  
Frere Mangold, ou Manegolde de Stern-  
berg, qui s'étoit distingué pendant qu'il  
étoit Commandeur de Königsberg.

Feuchtwangen avoit trouvé la Livonie  
plongée dans la consternation, par la perte  
qu'elle avoit essuyée à la bataille d'Asche-  
rode, & par la mort du brave Ernest de  
Rasbourg : les Sémigalliens soumis par  
Nordeck, avoient profité de l'occasion  
pour secouer le joug, & s'étoient empa-  
rés du château de Fest où ils avoient mas-  
sacré quinze Chevaliers Teutoniques avec  
le reste de la garnison : le nouveau Maî-  
tre Provincial, pour réparer tous ces maux,  
fit cause commune avec l'Archevêque de  
Riga, intéressé à la réduction de cette pro-  
vince, & combattit plusieurs fois les Sé-  
migalliens avec différens succès, sans pou-  
voir se flatter de les avoir réduits entiè-  
rement ; mais au milieu de ses travaux il

lui survint une maladie qui l'obligea de demander son rappel.

Le Grand-Maître le fit remplacer par Mangold de Sternberg, de sorte que les Maîtrises de Prusse & de Livonie, furent une seconde fois réunies sur la même personne; mais on ne fait rien de ce qui se passa dans cette province sous son gouvernement, aucun écrivain n'ayant compté Sternberg au nombre des Maîtres Provinciaux de Livonie, jusqu'à Mr. Pauli (1): c'est pourquoi nous allons reprendre les événemens qui se passerent en Prusse de son tems.

Lorsque Sternberg fut nommé à la Maîtrise Provinciale de Prusse, il reçut en même tems ordre du Grand-Maître de démolir le château de Zantyr, bâti autrefois par Suantopelk Duc de Poméranie, & d'en faire descendre les principaux matériaux par le fleuve pour construire une autre forteresse, un mille ou deux plus bas sur la rive droite du Nogat. Mr. Pauli prétend que cet ouvrage étoit déjà com-

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

Sternberg  
Maître de  
Prusse lui  
succede en  
Livonie.

Fondation  
de Marien-  
bourg.

Dusb. cap.  
203.  
1280.

Pag. 118.

---

(1) Mr. Pauli a raison; dans l'accord fait entre Mestwin Duc de Poméranie & l'Ordre le 18 mai 1282, on lit: *In manus religiosi viri Fratris Manegoldi Magistri Prussiae & Livoniae*, &c. Cette chartre rapportée N<sup>o</sup>. 39. page 32. du quatrieme tome du Code diplomatique de Pologne, est d'autant moins suspecte d'erreur qu'elle a été copiée sur l'original.

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

*Alt. und.  
neu. Preuss.*

mencé en 1276 sous Conrard de Thierberg l'ancien, & qu'à cette époque, cette place avoit déjà son Commandeur. Hartknoch, d'un autre côté, rapporte qu'elle fut construite en 1283 sous Conrard de Thierberg le jeune ; mais tous ces sentimens n'ont rien de contradictoire ; parce que ce château, le plus considérable qu'on ait construit en Prusse, ne put être achevé avec autant de célérité que les autres forteresses, dont les premiers remparts n'étoient ordinairement que de grosses poutres attachées l'une sur l'autre, & appuyées des deux côtés par un talus de gazon. Cette place qu'on nomma Marienbourg, ou château de Marie, en l'honneur de la Sainte Vierge, patronne de l'Ordre, fut au contraire bâtie en briques & en pierres, avec toute la solidité possible ; de sorte que Thierberg l'ancien peut bien en avoir jetté les fondemens sans l'avoir achevée : on peut aussi conjecturer que le Maître Provincial n'avoit construit qu'une forteresse en bois de l'espece de celles que nous venons de décrire ; & que le Grand-Maître la jugeant importante par sa situation, aura ordonné en 1280 à Sternberg, d'y substituer une construction plus solide, qui n'aura été achevée qu'en 1283, sous Thierberg le jeune. Quoi qu'il en soit, Marienbourg devint, dans la suite, une

des places les plus fortes de la chrétienté, & la résidence des Grand-Maîtres, qui ne négligerent rien pour l'embellir : nous aurons occasion de remarquer ses différens accroiffemens. Mr. de Busching rapporte que l'endroit où elle fut bâtie, se nommoit auparavant Czantrin : selon Mr. Pauli, c'est au tems de Sternberg, c'est-à-dire, à l'an 1280 que remonte la fondation du château de Morungen, auquel nous verrons ajouter une ville dans la suite.

Ces différens ouvrages ne ralentissoient en rien la guerre contre les Sudaviens ; car on ne cessoit de faire des courses les uns sur les autres, mais plus souvent au détriment des ennemis, qui s'affoiblissoient par ce grand nombre de petits combats. Celui qui les maltraita le plus, fut Frere Ulric de Bayer, que Schutz nomme Bantfart, Commandeur de Tapiau, dont le nom seul suffisoit pour inspirer la terreur aux ennemis : ce Chevalier faisoit des actions si hardies, & montrait, en toute occasion, un courage si déterminé, que trente Sudaviens eussent balancé de l'attaquer seul. Comme Bayer s'exposoit beaucoup, le Maître Provincial fut obligé de lui défendre de faire aucune entreprise sans ordre, dans la crainte que ce brave homme ne fût un jour accablé par le nombre.

IX.

HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.*Geograph.*Continua-  
tion de la  
guerre con-  
tre la Suda-  
vie.*Dusb. cap.*  
299. 200. &  
202.*Schutz.*

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

Victoire des  
Teutons sur  
Scumand.

*Dusb. cap.*  
204.  
*Schutz. fol.*  
42.

1281.

Sternberg voulant frapper de plus grands coups, se mit à la tête de l'armée Teutonique, & entra le jour de la Purification dans la Sudavie, qu'il traversa presque d'un bout à l'autre sans que rien pût lui résister : arrivé dans le territoire de Crasime il prit la forteresse qui servoit de demeure à Scumand, & la réduisit en cendres : elle étoit probablement située près du lac qui porte encore aujourd'hui le nom de Scumand, sur les frontieres de la Pologne : ce vaillant chef des ennemis, qui avoit sa patrie & sa propre cause à venger, assembloit, pendant ce tems, une armée nombreuse, & vint attaquer le Maître Provincial : la mêlée fut sanglante, & l'on perdit beaucoup de monde de part & d'autre ; mais la victoire fut complète pour les Teutons, qui n'osèrent cependant poursuivre les fuyards, dans la crainte de tomber dans quelque embuscade. On regretta beaucoup le Commandeur de Tapiau, qui fut tué avec quatre autres Chevaliers. Quelque grande que fût la perte des Sudaviens, ils s'en consolèrent par la mort du brave Ulric de Bayer, se persuadant qu'ils avoient autant gagné par-là, que s'ils eussent remporté la victoire. Les réjouissances des Sudaviens étoient le plus bel éloge qu'on pouvoit faire du Commandeur.



Les ennemis ayant pris dans la mêlée Frere Louis de Liebenzel, qui s'étoit signalé par beaucoup d'actions de bravoure, le présenterent au Général, qui fut frappé de la taille, de la figure noble & spirituelle de ce Chevalier, & encore plus de tout ce qu'on lui dit de son courage : Scumand qui savoit apprécier le mérite, & qui d'ailleurs se persuada qu'il avoit quelque ressemblance avec son prisonnier, le traita avec tous les égards possibles, & le retint près de sa personne, sans autre précaution que sa parole. Liebenzel avoit encore d'autres qualités ; instruit autant qu'on pouvoit l'être dans son siècle, il avoit un esprit insinuant, & cet heureux don de plaire, qui fait captiver les cœurs : de sorte que Scumand, ne pouvant se séparer de son prisonnier, le menoit par-tout avec lui, & même dans les endroits où s'assembloient les grands de la nation. Un jour qu'ils dînoient avec plusieurs Seigneurs Sudaviens, un des principaux tint les propos les plus injurieux à Liebenzel, qui se tournant vers Scumand, lui demanda s'il l'avoit amené pour le rendre le jouet de ses ennemis ; celui-ci lui témoigna tout le regret qu'il avoit de cet événement, & ajouta que s'il vouloit se venger il engageroit les autres Seigneurs à le permettre : comme

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

Duel entre un Chevalier & un Seigneur Sudavien.

*Dusb. cap.*  
205.

*Schutz. p.*  
96.

*Leo. p. 213.*

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
BRUNGEN.

Scumand avoit une grande autorité dans sa nation, on n'osa refuser sa proposition, & l'on convint de terminer la querelle par un combat. Tout le monde sortit & fit cercle autour des champions qui animés, l'un par les regards de ses compatriotes, & l'autre par le desir de soutenir l'honneur de son Ordre & de sa nation, mirent l'épée à la main & se battirent courageusement jusqu'à ce que le Sudavien expira sous les coups de Liebenzel. Tout le monde applaudit à l'adresse & au courage du Chevalier; mais comme ces acclamations n'étoient pas sinceres, Scumand craignit qu'ils n'attentassent à la vie de son prisonnier, ce qui le détermina à le renvoyer, comblé de présens, sur les terres de l'Ordre, en lui donnant un homme affidé pour le conduire par les forêts & les chemins détournés. Scumand fut bien payé de sa générosité; car les vérités que Liebenzel lui avoit enseignées touchant la vanité des idoles, & la sainteté de la religion chrétienne, contribuerent beaucoup au parti que nous lui verrons prendre.

Conversion  
de Scu-  
mand.

*Dusb. cap.*  
206 & 207.  
1282.1283.

Conrard de Thierberg, Maréchal de Prusse, continua de faire une guerre si opiniâtre aux Sudaviens, & particulièrement à Scumand, que ce Général, ayant épuisé toutes ses ressources, prit le parti

de se réfugier en Ruffie avec sa famille ; mais son séjour n'y fut pas long. Cet homme célèbre, se reprochant d'abandonner sa patrie, essaya encore une fois de rappeler la fortune de son côté, & le Maréchal, le regardant comme le plus dangereux des ennemis, & celui dont la chute contribueroit le plus à la réduction de la Sudavie, se mit à le harceler avec une ardeur nouvelle : sa poursuite ne fut pas longue, car Dieu permit que ce zélé défenseur de l'idolâtrie, ouvrît enfin les yeux à la vérité, & vint se remettre avec sa famille, entre les mains des Teutoniques, & demander le baptême. Scumand étoit un grand homme ; avec un tel caractère on ne peut pas croire que cette démarche fut l'effet de la crainte, mais bien de la conviction, & le fruit des conseils de Liebenzel ; aussi vécut-il depuis en chrétien zélé, & il persévera dans la vraie religion jusqu'à la mort : événement qui combla de joie les Teutoniques, & les porta, selon quelques auteurs, à recevoir Scumand au nombre des Chevaliers de l'Ordre. Ce triomphe de la vérité, fut un coup de foudre pour les peuples de la Sudavie, & l'événement le plus heureux & le plus consolant pour les chrétiens, quoiqu'il ne fût pas le premier de cette espece ; car quelque tems aupara-

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

*Schutz p.*  
*97.*  
*Leo. p. 223.*

*Dusb. cap.*  
*202.*

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

vant, Ruffigene, Seigneur Sudavien, étoit également venu se rendre avec tous les siens au Commandeur de Balga, qui étoit apparemment avec un corps de troupes sur la frontiere : mais à peine fut-il instruit & baptisé, qu'il tomba malade, & mourut dans les sentimens d'un vrai chrétien.

Difficultés  
avec le Duc  
de Pomé-  
ranie.

*Ibid.* cap.  
208.

*Hartk.* in  
not. p. 288.

*Idem* de  
rep. Pol. lib.  
2. cap. 6.

*Idem.* alt.  
und neu.  
Preuss.

*Cromer.* p.  
250.

*Schutz.* p.  
204.

Pendant que les Chevaliers Teutoniques travailloient à mettre la dernière main à la conquête de la Prusse, ils eurent encore une affaire avec le Duc de Poméranie qui fut terminée amiablement. Suantopelk Duc de Poméranie, avoit eu trois freres, Sambor qui lui survécut, Ratibor, & Wartislas : ces deux derniers entrèrent dans l'Ordre Teutonique, & l'on ne fait pas certainement l'époque de leur mort. Le même Suantopelk laissa deux fils nommés Mestwin & Wartislas (1). Au partage qui se fit à la mort de Suantopelk, Wartislas eut pour sa part la ville de Dantzick avec son territoire, & peut-être quelques autres morceaux de la Poméranie; mais il se brouilla avec Mestwin son frere aîné, & appella à son secours le Margrave de Brandebourg. Le Margrave, à qui War-

(1) Tous les historiens cités à la marge, excepté Schutz, lui donnent encore deux autres fils, nommés Sambor & Ratibor; mais ils confondent les oncles avec les neveux : on verra, plus loin cette généalogie prouvée d'une manière incontestable.

Wartisslas avoit donné Dantzick en hypothèque, pour les fraix de la guerre, voulut être payé, & garda, en attendant, Dantzick pour son propre compte. Wartisslas s'étant réfugié auprès des Chevaliers Teutoniques pour en obtenir du secours, prit le parti d'entrer dans leur Ordre, & leur fit, dit-on, une donation de Dantzick & de tout ce qui lui appartenoit en Poméranie, comme avoient fait Sambor & Ratibor ses oncles. Le Duc Mestwin voulant tirer Dantzick des mains du Margrave de Brandebourg, appella à son secours Boleslas Duc de Kalisch; ces Princes forcerent le Margrave de Brandebourg à rendre le château de Dantzick par capitulation, & Mestwin s'empara de la ville par surprise. Voilà le précis de ce qu'on peut tirer des différens historiens, auquel il y a de grandes réformes à faire, en ne suivant que les chartres qui sont parvenues jusqu'à nous.

On voit par l'accord de l'an 1282, qui sera rapporté plus loin, que le Duc Mestwin avoit donné à l'Ordre Teutonique, je ne fais quand, ni à quelle occasion, les Duchés de Schwetz, de Neuenbourg, & de Timove en Poméranie; & que le Prince Ratibor son oncle paternel, étoit entré dans l'Ordre, à qui il avoit également donné la partie de la

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

L'Empereur  
confirme les  
donations  
des Princes  
de Pomé-  
ranie.

.IX  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

*Cod. Pol.*  
tom. 4. n.  
38. ex ori-  
ginali.

Donation  
du Duc Sam-  
bor.

*Dlugoff. p.*  
313.

*Cod. Pol.*  
2. 4. num.  
37. ex origi-  
nalis.

Poméranie qui composoit son appanage. Les Chevaliers, pour assurer leurs titres, avoient prié l'Empereur Rodolphe de confirmer ces donations, ce qu'il accorda par un diplôme donné à Bopard le 29 mars de l'an 1276.

Pendant que l'Empereur mettoit le sceau à la libéralité de ces Princes, le Duc Sambor, qui s'étoit retiré en Prusse, pour se soustraire aux persécutions de Mestwin, son neveu, faisoit une donation à l'Ordre Teutonique, entre les mains de Conrad de Thierberg Maître de Prusse, du territoire de Wenzeke en Poméranie, nommé autrement Meweict ou Mewe (1). Les limites de ce canton assez étendu, sont désignées dans la chartre: ce Prince le donnoit sans aucune réserve, & en toute propriété, comme il le possédoit; l'exemptant de toute dîme envers l'église

(1) Suantopelk & Sambor avoient donné Mewe avec tout son territoire à l'abbaye d'Oliva l'an 1230, & Ratibor avoit souscrit à cette donation. *V. Cod. Pomer. N<sup>o</sup>. 77. pag. 134 & 135.* Depuis, les Ducs de Poméranie avoient repris le territoire de Mewe en donnant d'autres biens en compensation à l'abbaye d'Oliva, ce qu'on voit de l'acte de confirmation des biens & privilèges dudit monastere, donné l'an 1291, par Bogislas VI Duc de Slavie. *V. Pieces justifi. de l'exposé des droits du Roi de Prusse, N<sup>o</sup>. 3.* On ne fait pas quand cet échange eut lieu, mais il est certain qu'on n'avoit pas repris le territoire de Mewe en entier aux religieux d'Oliva, puisque dans l'accord fait entre l'Ordre Teutonique & Mestwin, les possessions de ce monastere furent exceptées,

d'Wladislau, & ajoutant que si quelqu'un vouloit troubler l'Ordre dans sa possession, il s'obligeoit d'être son garant. Cette chartre fut scellée en présence d'un grand nombre de témoins, à Elbing, le 29 de mars de l'an 1276, le même jour que l'Empereur confirmoit les précédentes donations à Bopard.

Les Chevaliers Teutoniques eurent de vifs débats avec le Duc Mestwin, au sujet de ces différentes donations; parce que, loin de souscrire à celles des Princes de sa maison, il ne put se résoudre à se dépouiller des terres qu'il avoit données lui-même: de sorte que les Chevaliers le firent citer plusieurs fois devant l'Evêque Philippe, Légat du St. Siege. Cette querelle pouvoit avoir des suites fâcheuses, si le Légat ne l'eût terminée par une transaction, dont il fut le médiateur: les Teutoniques s'y prêterent d'autant plus aisément, qu'étant à la veille d'achever la conquête de la Prusse, ils devoient s'attendre à avoir la guerre avec les Lithuaniens, qui devenoient leurs voisins, & que d'ailleurs il eût été dangereux, s'ils eussent entièrement rompu avec le Duc de Poméranie, que les Prussiens ne se soulevassent à son instigation, comme ils l'avoient si souvent fait à celle de son pere. Quoi qu'il en soit, le Duc de Poméranie &

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

Accord entre les Teutons & le Duc Mestwin.

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

Articles du  
Traité.

*Cod. Pol.  
tom. 4. num.  
39. ex ori-  
ginali.*

*Dreger not.  
ad diplom.  
314 p. 429.*

Mangold de Sternberg Maître Provincial, avec Conrard de Thierberg Maréchal de Prusse, se rendirent en Silesie, où étoit le Légat, & conclurent par son intervention un traité dont voici les principaux articles.

Le Duc cédoit aux Teutons le canton de Wenzeke, autrement nommé Mewe, tel qu'il leur avoit été donné par le Duc Sambor son oncle, excepté les biens contenus dans les limites désignées, qui appartenoient à l'abbaye d'Oliva. Et pour tenir lieu des duchés de Schwetz, de Neuenbourg, & de Timove, qu'il leur avoit donnés lui-même, ainsi que du patrimoine du Prince Ratibor, son oncle, qui étoit entré dans l'Ordre Teutonique, il leur cédoit de plus l'endroit nommé Médilanze; les deux lacs ou rivières nommées Kabell, avec l'isle qu'elles contiennent; tout le terrain situé entre Lichtenowe & Miloradesdorp; les deux rivières d'Olschiza & de Barsitza; & dans la Nérie ou Frischnerung, une étendue de côtes de deux mille de longueur, sur trente cordes de largeur: la corde étoit une mesure de Prusse qui contenoit dix verges courantes. Le Duc cédoit ces différens terrains en toute propriété, & avec tous les droits régaliens, & s'obligeoit de les délivrer aux Teutoniques exempts de dîmes ecclésiastiques, & de



toute charge quelconque. Les Chevaliers, de leur côté, s'obligeoient de permettre la pêche aux Poméraniens, avec certains petits filets désignés, dans la partie du Frischaff qui leur appartenoit, à commencer à Campenken jusqu'à la distance d'un mille : les Teutoniques s'engageoient encore de rendre au Duc de Poméranie, les actes de ses propres donations & de celles de ses oncles, ou autres quelconques qu'ils pourroient avoir concernant les biens que le Duc conservoit, excepté celles du Duc Sambor qu'ils pouvoient garder pour leur sûreté. Ensuite le Duc pour lui & ses héritiers, & le Maître & le Maréchal de Prusse pour eux & leurs Chevaliers, s'obligeoient d'accomplir le traité sous peine de mille mares d'or à payer pour chaque contravention, la moitié à l'église de Rome, & l'autre à la partie lésée, se soumettant, en outre, à encourir l'excommunication, *ipso facto*, en cas de défaut; & pour dernière précaution ils firent encore serment sur l'évangile. Cet acte fait au château de Militz, diocèse de Breslau, le 18 de mai de l'an 1282, fut confirmé le 6 de novembre suivant par le Pape Martin IV. Comme il n'y est pas fait mention de Wartislas, non plus que de la donation de Dantzick & du reste de son apanage, il paroît

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

*Cod. Pol.*  
*tom. 4. n.*  
*40. ex ori-*  
*ginali.*

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

L'Evêque  
de Cujavie  
donne les  
dîmes de  
Mewe aux  
Teutons.

1283.

*Ap. Leng-  
nich ge-  
schichte der  
Preussland.  
pag. 44. n.  
25.*

que les historiens se sont trompés ; car c'étoit de tous les articles celui qui devoit le plus intéresser Mestwin.

Le Duc de Poméranie tint parole, & engagea l'Evêque d'Wladislau à renoncer en faveur des Chevaliers, aux dîmes qu'il avoit droit de percevoir dans le pays de Mewe & autres endroits de la Poméranie cédés à l'Ordre. Je regrette que les bornes que j'ai dû prescrire à cet ouvrage, ne me permettent pas de rapporter en entier la chartre que l'Evêque Albert & les députés de son chapitre, donnerent à cet effet, dans la ville de Schwetz le 28 juillet de l'an 1283 ; c'est un superbe éloge de la piété & de la vertu des Chevaliers Teutoniques, & en même tems, du courage avec lequel ils combattoient les ennemis de la religion ; il est d'autant plus remarquable, qu'il est donné par des témoins oculaires, qui confessoient de ressentir chaque jour, ainsi que tous les Polonois, les effets de leur protection contre les incursions des barbares. Cela est fort différent des déclamations des anciens historiens de Pologne ; mais nous aurons assez d'occasions de démontrer leur injustice, sans nous arrêter plus long-tems à cet article.

Les Teu-  
rons bâtis-  
sent Mewe

Dès que les Teutoniques furent en possession de Mewe, nommé Gniew par les

Polonois, ils jetterent les fondemens d'un château capable de leur assurer cette propriété : Mewe existoit déjà depuis longtems, & suivant Schutz, il devoit son origine à Gnevo, de la race des Princes Venedes, connu par la guerre qu'il fit à Boleslas Kriwouski l'an 1107; mais il est apparent que cet endroit étoit réduit à peu de chose, puisque les Chevaliers le reconstruisirent à neuf. Le château & la ville furent bâtis en briques, & l'on démolit le château de Potterberg dans le pays de Culm, dont on fit descendre les matériaux par le fleuve, pour aider à cette construction. Nous avons vu faire la même chose pour celle de Marienbourg, ce qui semble prouver que les pierres sont fort rares dans ce pays, & que la terre propre à faire des briques n'y est pas même commune. Mewe est située sur la rive gauche de la Vistule au-dessous du confluent de la riviere de Fers. Cette ville & son territoire sont les premiers domaines que l'Ordre posséda réellement en Poméranie.

Tels sont les événemens de la Prusse qu'on peut placer sous le Magistère du Grand-Maître Hartman de Helderungen, qui selon l'opinion la plus vraisemblable, mourut le 19 d'août de l'an 1283 : quelques historiens rapportent qu'il fut en-

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.  
en Pomé-  
ranie.

*Dusb. cap.*  
208.  
*Cromer p.*  
250.

1283.

*Pag. 105.*

Mort du  
Grand-Maître.  
re.

1283.

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

terré à Venise; mais ils se sont certainement trompés, puisque Mr. de Hefs, fils d'un Chancelier de l'Ordre, atteste d'avoir vu son tombeau dans la chapelle de la cour à Mergentheim (1). Heldrungen, à l'exemple de ses prédécesseurs, laissa le soin aux Maîtres Provinciaux de Prusse & de Livonie d'y continuer la guerre, & fit vraisemblablement la même chose à l'égard des Chevaliers qui combattoient en Palestine, quoiqu'on dise que ce Prince en fit le voyage. Qu'on ne s'y trompe pas! cette inaction apparente étoit une conduite sage & fort utile à l'Ordre. Les Grands-Maîtres habitant l'Allemagne, & quelquefois l'Italie, étoient à portée de solliciter les secours du Pape, de l'Empereur & des autres Princes de l'Empire, sans lesquels il eût été impossible à l'Ordre de se soutenir: d'ailleurs ils se trouvoient là comme dans un centre, d'où ils gouvernoient ce vaste corps qui s'étendoit depuis le nord de l'Europe jusqu'en Asie; au lieu que s'ils s'étoient concentrés dans une des extrémités, il n'eussent pas

---

(1) Cette chapelle n'existe plus, ayant été démolie par ordre du Grand-Maître François-Louis Comte Palatin, pour bâtir à sa place la superbe chapelle qu'on voit aujourd'hui, laquelle ne fut achevée que par Clément Auguste de Bavière, son successeur: il est vraisemblable que par la démolition de cet ancien édifice, on a perdu plusieurs monumens intéressans pour l'histoire.

été à portée de veiller sur les autres : plusieurs historiens ont parlé avec éloge de Hartman de Heldringen, & particulièrement de sa piété & de sa vertu. Ce Prince devoit être presque centenaire, lorsqu'il fut enlevé à son Ordre ; les historiens marquent ordinairement sous son Magistère, la soumission entière de la Prusse ; mais ils se sont trompés pour n'avoir pas lu Dusbourg avec assez d'attention : car le Maître Provincial Conrard de Thierberg, qui acheva la conquête, n'occupa cette dignité qu'après la mort de ce Grand-Maître.

---

IX.  
HARTMAN  
DE HEL-  
DRUNGEN.

*Hess.*  
*Venator.*  
*Duellius.*  
*Guagn. t. 2.*  
*pag. 125.*

*Pauli. pag.*  
*119. in not.*



---



---

B U R C H A R D  
D E S C H W E N D E N.

*Xe. GRAND-MAITRE.*

---



---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN,

1283.

*Heff.*

**F** R E R E B U R C H A R D D E S C H W E N D E N fut donné par le grand chapitre de l'Ordre, pour successeur à Heldrungen : comme on ne rencontre pas son nom avant cette époque, M. Pauli conjecture qu'il avoit été employé en Palestine, avant d'être élevé à cette dignité. C'étoit un homme sage & prudent dont les historiens ont parlé avec éloge. (1)

---

(1) Quelques auteurs ont nommé ce Grand-Maître Schwanden. Le baron de Gudenus rapporte une de ses chartres de l'an 1286, N<sup>o</sup> 80. pag. 955, où son nom est écrit Schwanden. Cette maison a donné plusieurs Chevaliers à l'Ordre, mais on ignore à quelle province de l'Empire elle devoit son origine. On trouve encore un Lazar Baron de Schwenden, qui s'est immortalisé par ses grandes actions pendant les regnes de Charles-Quint, de Ferdinand I, & de Maximilien II. A la mort de ce dernier il y avoit encore un Dietrich de Schwenden qui jouissoit d'une grande considération à la cour Impériale. On voit dans le *Bullar. Carmelit. de Monsignani*, tom. 2. *in append. ad tom. 1. pag. 8.* une bulle de Clément V du 18 juillet 1310, où il est parlé de la fondation du couvent des Carmes de Weinheim, dans le Bas-Palatinat du Rhin, faite par Louis de Schevenden Chevalier, &

Le Maître Provincial Mangold de Sternberg, qui avoit quitté la Prusse pour assister à un chapitre, tenu immédiatement après la nomination du Grand-Maître, ou plus vraisemblablement, à celui qui fut assemblé pour son élection, avoit laissé au Maréchal de Thierberg le soin de continuer la guerre contre la Sudavie. Le Maréchal, pour profiter de la consternation que la conversion de Scumand avoit répandue parmi les Sudaviens, assembla la plus grande armée qu'on eût employée contre ces peuples, & fit une invasion dans le canton de Selia, où Wadolé leur nouveau Général, perdit la vie avec la victoire. L'armée Teutonique étant à la poursuite des vaincus, quelques Sudaviens revinrent à l'endroit du combat, & trouverent Frere Louis de Liebenzel étendu sur la neige, & blessé dangereusement. Ce Chevalier élargi par Scumand, étoit venu se précipiter dans de nouveaux dangers, & sur le point d'y laisser la vie, il perdit une seconde fois sa liberté. Les Sudaviens le chargerent sur

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Continua-  
tion de la  
guerre con-  
tre la Suda-  
vie.

*Dusb. cap.*  
198. 207.

*Schutz p.*  
98 & seq.

*Venator.*  
1283.

---

Irmina sa première femme. Si Schevenden étoit le même nom que Schwenden, car il n'y auroit rien d'étonnant qu'un copiste eût transformé en *ev* le *w* d'un ancien manuscrit, on pourroit croire que cette famille, ayant des possessions dans le Palatinat, pouvoit être originaire de ce pays,

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

un cheval comme un sac, & cette attitude le sauva, parce que la compression & le mouvement firent couler abondamment le sang qui s'étoit arrêté, soit par l'impression du froid, ou parce qu'il commençoit déjà à se coaguler. Dans cet état on le conduisit chez Cantengerde, Seigneur Sudavien, que Schutz nomme Prince du canton de Kimenow. Cantengerde, qui avoit connu ce Chevalier chez Scumand, fit travailler avec tant de soin à sa guérison qu'il se rétablit en peu de tems. On verra que les détails qui regardent Liebenzel ne sont pas étrangers à l'histoire des Teutoniques.

Conrad  
de Thier-  
berg Maître  
de Prusse.

*Dusb. cap.*  
209.

1283.

Après cet avantage que le Maréchal remporta sur les ennemis, il fut nommé Maître Provincial de Prusse, & suivit les traces de Thierberg l'ancien, qui s'étoit acquis une grande réputation dans cet emploi. C'étoit au dernier Thierberg qu'étoit réservée la gloire d'achever la conquête de la Prusse, en réduisant les Sudaviens : le seul peuple qui ne reconnût pas encore la souveraineté de l'Ordre Teutonique.

Il fait bâ-  
tir Neustat  
dans la Cu-  
risc-nen-  
rung.

*Ibid. cap.*  
220. & 222.

Pendant qu'il se préparoit à de nouveaux exploits, il apprit que les Lithuaniens se dispoient à faire une irruption dans la Prusse : aussi-tôt il se porta sur la frontiere dans l'endroit où il conjecturoit qu'ils devoient passer, & y resta long-



tems sans voir paroître personne , ce qui l'engagea à se retirer , dans l'idée que les ennemis avoient changé d'avis : il se trompoit , ils n'avoient que changé de chemin ; car le lendemain il apprit que huit cens hommes étoient passés dans les environs de Mémel , apparemment sur la glace , & que suivant cette langue étroite de terre appelée Curisch-nerung qui sépare le Curischaff de la mer Baltique , ils s'étoient jettés dans la Sambie , où ils avoient ravagé les environs de Bethen & de Pobethen , & tué cent cinquante hommes : ensuite ils s'étoient retirés par le même chemin sans avoir été inquiétés. Le Maître Provincial voulant leur fermer le passage , donna ses ordres sur le champ pour faire construire un château au milieu de la Curisch-nerung , qui fut nommé Neuf-tadt : il fut bâti sur une hauteur nommée encore aujourd'hui Schlosberg , ou Pillekoff , qui signifie la même chose.

Thierberg , délivré de la crainte des Lithuaniens , assembla ses troupes & se mit en marche vers la Sudavie : mais quelle fut sa surprise & sa joie , lorsqu'il vit venir à lui Frere Louis de Liebenzel , suivi d'une nombreuse troupe de Sudaviens , qui l'aborderent comme ami ! Ce brave Chevalier ayant les mains liées pour les combats , étoit devenu apôtre , Dieu ne l'ayant

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Hartk. alt.*  
*v. n. Preuss.*  
*pag. 408.*

Liebenzel  
convertit  
seize cens  
Idolâtres.

*Dusb. cap.*  
*222.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

fauvé de tant de dangers que pour le faire servir d'instrument à sa bonté. Liebenzel, qui avoit gagné d'abord la bienveillance, & ensuite la confiance de Cantengerde, en avoit profité, pour lui faire comprendre la vanité du culte qu'il rendoit à d'impuissantes idoles, & pour lui enseigner la religion du vrai Dieu: Cantengerde ouvrant les yeux à la vérité, & sincèrement résolu d'embrasser le christianisme, se mit sous sa conduite avec sa famille & une partie de ses sujets; le tout formant une multitude de seize cens personnes de tout âge & de tout sexe; & il sortit de la Sudavie, où ses compatriotes ne l'eussent plus souffert, pour venir se remettre entre les mains des Teutoniques, à qui il demanda le baptême.

Réduction  
de Kime-  
now.

*Ibid.*  
*Schutz.*

Le Maître Provincial, au comble de la joie, ordonna à Liebenzel de les conduire dans la Sambie pour les éloigner de leur pays, & il entra le lendemain dans la Sudavie, où il entreprit le siège de Kimenow, dont la garnison & les habitans offrirent d'eux-mêmes d'embrasser la religion chrétienne, si on vouloit leur conserver la vie & leurs effets. Thierberg accepta volontiers une proposition si avantageuse; mais comme il se défioit de leur sincérité, il voulut les envoyer aussi dans la Sambie, & l'événement prouva qu'il

ne s'étoit pas trompé : car les ennemis n'avoient témoigné le desir d'embrasser la religion que pour avoir l'occasion de s'échapper , & lorsqu'ils furent en chemin , ils massacrerent leurs conducteurs , & se sauverent en Lithuanie.

Après la reddition de Kimenow , Conrad de Thierberg poussa son avantage si vivement , harcellant & attaquant sans cesse les ennemis , qu'en peu de tems la province fut soumise , ou pour mieux dire , la guerre finit faute de combattans. Jedet Général des Sudaviens , & l'un des chefs du canton de Kimenow , ne pouvant plus résister aux attaques qu'il essuyoit coup sur coup de la part des Teutoniques , vint se rendre à eux avec toute sa famille , & quinze cens personnes de différent sexe , qui reçurent la grace du baptême. Le dernier des Grands qui se défendit fut Scurdo , chef d'une autre partie de la Sudavie ; mais les Teutoniques le poursuivirent avec tant de chaleur , que n'ayant plus le moyen de résister , & ne voulant pas se soumettre , il prit le parti d'abandonner sa patrie , après avoir mis le feu à ses possessions , & il se sauva en Lithuanie , avec la partie du peuple qui reconnoissoit son autorité. Les derniers coups que Thierberg porta aux Sudaviens dûrent être bien précipités ; car non-seulement

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Soumission de la  
Sudavie.

*Dusb. cap.*  
224.

1283.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

il acheva de les soumettre en 1283, mais nous lui verrons encore commencer d'autres opérations avant la fin de la même année.

La Sudavie, cette province puissante, dont les habitans avoient depuis si long-tems fait la guerre à l'Ordre, fut aussi la plus maltraitée, & resta presque déserte entre les mains des Teutons : outre le nombre des guerriers qui furent tués dans les différens combats, les Chevaliers avoient encore eu la politique de diviser la nation, & d'envoyer les prisonniers, & ceux qui se soumettoient volontairement, dans les autres provinces, & particulièrement dans la Sambie, qui avoit été presque dépeuplée par le Roi de Bohême en 1254, & par les victoires multipliées des Chevaliers en 1263. Outre cela les plus opiniâtres, & le nombre en fut très-grand, se retirèrent en Lithuanie; de sorte qu'il y restoit bien peu de monde quand les Teutoniques en prirent possession : encore ce peu d'habitans qui embrasserent la religion catholique, étoient-ils si obstinés dans leurs erreurs, qu'à la fin du seizième siècle, leur religion n'étoit pas sans quelque mélange de paganisme, malgré tous les soins qu'on s'étoit donnés pour l'extirper entièrement. La Sudavie avoit alors des frontieres plus reculées que la

*Schutz.*

DE L'ORDRE TEUTONIQUE. 185

petite province qui porte ce nom aujourd'hui, & qui est en partie occupée par des lacs; mais Schutz nous apprend que de son tems on ne pouvoit déjà plus en déterminer les limites. La population ne se rétablit jamais dans les trois provinces voisines des Lithuaniens, à cause des fréquentes incursions de ces peuples, non plus que dans la Galindie qui touchoit à la Pologne; mais Dusbourg assigne une autre cause de la diminution des habitans de cette dernière province, qui me paroît trop peu vraisemblable pour lui donner place dans cet ouvrage. Le reste de la Prusse, en revanche, continua d'être très-peuplé; parce que l'immense quantité d'hommes tués, depuis le commencement de la conquête, fut remplacée par des colonies d'Allemands qui s'établirent en foule dans ce pays: de sorte qu'après les guerres qui nous restent à décrire, les anciens Prussiens furent presque tous exterminés, ou se réfugièrent en Lithuanie; & la Prusse se trouva peuplée par les Allemands, que l'Ordre y avoit attirés.

Ainsi fut achevée en 1283 la conquête de la Prusse par les Chevaliers Teutoniques, après une guerre de cinquante-deux ans, à compter de l'époque où Herman de Balke passa la Vistule l'an 1231, pour

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Pag. 95.

Part. 3.  
cap. 4.

Réflexions  
sur la con-  
quête de la  
Prusse.

1283.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

entrer dans le pays de Culm (1), guerre cruelle, pour laquelle l'Empire s'épuisa, comme l'Europe entière s'épuisait pour fournir aux croisades de la Terre-Sainte; & qui nous offre des choses très-remarquables. La première est le courage opiniâtre des Teutoniques, que les événements les plus funestes & les plus accablans, tant en Prusse qu'en Livonie, ne purent jamais rebuter; courage égal dans les Prussiens, mais moins surprenant, puisqu'ils défendoient leurs foyers, & une religion commode dans laquelle ils étoient élevés. Une autre chose digne de remarque est la manière de faire la guerre: le tems le plus favorable aux expéditions étoit celui des gelées; parce qu'alors on traversoit aisément les fleuves, les lacs & les marais. Mais combien n'avoit-on pas à souffrir dans un climat naturellement froid, & dont l'âpreté devoit être encore augmentée par la quantité d'eau & de forêts que l'on trouvoit en Prusse! Ce pays étoit extrêmement peuplé,

---

(1) Dusbourg donne 53 ans à cette guerre: il compte apparemment de l'an 1230, où Herman de Balke, arrivé à Vogelsang, bâtit la forteresse de Nessaw, & combattit les Prussiens qui étoient venus ravager la Pologne; mais les années de la conquête ne doivent réellement se compter que de l'époque où il entra en Prusse l'an 1237. Ainsi elle ne dura que 52 ans, puisque le même auteur dit qu'elle finit en 1283. *cap. 216.*

comme tous ceux du septentrion l'étoient autrefois ; tout ce qui pouvoit porter les armes étoit soldat ; ainsi les sujets des Teutoniques combattoient avec eux , & les autres Prussiens s'armoient pour défendre leur patrie & leur religion ; point de troupes réglées , point par conséquent d'opérations suivies à la guerre ; tout se passoit en courses , en ravages , & en batailles : de-là vient qu'on voit souvent , dans le cours d'une même année assembler de part & d'autre trois ou quatre armées différentes : quand on avoit fait une expédition , chacun retournoit chez soi ; vouloit-on en entreprendre une autre , on convoquoit de nouveau le peuple en armes ; il en étoit de même des garnisons , qui se renouvelloient très-souvent quand les places ne contenoient point assez d'habitans pour les défendre : on voit par un passage de Dusbourg que les Lithuaniens changeoient tous les huit jours la garnison d'une de leurs forteresses. Un avantage réel , qu'avoient les Teutoniques sur leurs ennemis , c'est qu'outre le secours presque continuel des Croisés , ils formoient un corps de milice toujours existant ; savoir les Chevaliers & les Freres Servans , dont on peut croire que le nombre étoit très-considérable. C'étoit encore le tems de la grande chaleur des croisades ;

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

des ; le même esprit qui engageoit les Gentilshommes à venir en foule demander d'être admis au nombre des Chevaliers , devoit leur procurer une grande multitude de personnes d'une qualité inférieure , qui , voulant participer à leur gloire & à leurs privileges , s'attachoient à eux & venoient combattre sous leurs étendards.

Encore une chose qui doit paroître étonnante dans cette histoire , c'est la quantité de villes & de forteresses que bâtirent les Teutoniques , tant en Prusse qu'en Livonie , & la célérité avec laquelle on les voyoit pour ainsi dire sortir de terre : mais la surprise cessera si l'on continue de considérer que dans le nord , la plupart des forteresses étoient construites de terre & de bois , usage que les Chevaliers pratiquerent aussi en Prusse & en Livonie ; car nous avons vu Walther de Nordeck , substituer des murs de pierre dans plusieurs places , aux fortifications de bois : & l'on a pu remarquer qu'après la destruction du premier château de Brandebourg en Prusse , le Commandeur sauva quelques Chevaliers qui se défendoient encore dans une tour de bois : cet usage d'ailleurs s'est conservé long-tems en Pologne , suivant Guagninus , qui rapporte que de son tems il y avoit beaucoup de villes conf-



truites de même; & il est très-vraisemblable qu'il s'y en trouve encore aujourd'hui. Il ne faut cependant pas croire que toutes les villes & tous les châteaux que les Chevaliers bâtirent en Prusse étoient de cette espèce; car Marienbourg fut bâti en briques, avec une solidité à toute épreuve, de même que Mewe; & Potterberg, qu'on démolit pour aider à la construction de cette dernière place, devoit être bâti de la même manière: d'après cela, on ne peut guere douter que les nouvelles villes de Thorn, de Culm, & d'Elbing, ainsi que celle de Königsberg, qui étoient les plus considérables de la Prusse, n'aient été bâties en pierres ou en briques dès leur origine. Quant à la célérité avec laquelle on voit une place mise en état de défense pendant cette guerre de Prusse, on n'en fera plus surpris, si l'on fait attention, comme nous venons de le dire, à l'espèce de fortification qu'on y faisoit communément, & à la quantité de bras qu'on y employoit: tous les peuples soumis & transplantés ne pouvant être employés plus utilement pour les Teutoniques qu'à de pareils travaux.

Une autre réflexion, c'est qu'il paroît que la valeur, de tout tems l'idole de la Noblesse, fut portée à son comble dans le treizieme siècle, & que l'on attachoit

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

tant de mérite aux actions personnelles ; que les Généraux oublioient souvent qu'ils étoient comptables de leur vie aux soldats qu'ils commandoient : auffi combien n'en avons-nous pas vu périr imprudemment dans les combats , sur-tout parmi les Maîtres Provinciaux de Livonie ? J'ajouterai pour dernière remarque , qu'on ne voit pas , depuis la fin de la première apostasie , ou si l'on veut , depuis la guerre contre Suantopelk Duc de Poméranie , que les Polonois aient donné aucun secours à l'Ordre.

Privileges  
accordés  
aux Pruf-  
siens.

*Dusb. cap.*  
225.

La Prusse étant soumise , le christianisme se répandit dans toutes ses provinces ; mais il n'y fut pas suivi de tous les habitans , dont beaucoup demeurèrent idolâtres , ou ne furent chrétiens que de nom. Les Chevaliers Teutoniques donnerent à ce sujet un édit remarquable : il porte en substance , que tous ceux qui abandonneront l'idolâtrie , recevront des graces de l'Ordre ; si c'est un Gentilhomme , on lui donnera une quantité de bien suffisante pour vivre selon sa qualité ; si c'est un rôturier il jouira des libertés accordées aux autres catholiques déjà établis en Prusse , à moins que par leur mauvaise conduite on ne soit obligé de les priver de ces graces : cette ordonnance ajoute que si quelque rôturier se distin-

gue par sa fidélité & par quelque action d'éclat à la guerre, alors délivré de toute servitude, il jouira d'une entière liberté & sera ennobli; que si au contraire un Gentilhomme renonçoit à la religion, ou persécutoit ceux qui la professent, il sera dégradé de sa qualité de noble, en perdra toutes les prérogatives, & sera réduit à la condition du peuple. Voilà certainement l'acte le plus caractérisé du pouvoir souverain (1).

La conquête de la Prusse étoit à peine achevée, que les Chevaliers Teutoniques voulurent prendre leur revanche de tous les maux que les Lithuaniens leur avoient faits, tant en Prusse qu'en Livonie; mais avant que d'entreprendre le récit de cette guerre, il convient de jeter un coup-d'œil sur les révolutions qui ensanglantèrent le trône des Souverains de cette nation. Ce n'étoient plus les descendans de Mendog, à qui les Chevaliers Teutoniques avoient obtenu le titre de Roi, qui regnoient en Lithuanie; d'affreuses scènes avoient sou-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Succession  
des grands  
Ducs de Li-  
thuanie.  
*Kojal. hist.*  
*Lith. part. 2.*  
*lib. 4. & 5.*

---

(1) L'Ordre, ou si l'on veut, le Grand-Maître, qui en exerçoit les droits, avoit celui d'ennoblir, puisqu'on en voit des exemples dans l'histoire. Hartknoch dans celle de la Prusse ancienne & moderne, page 620. rapporte à ce sujet le passage suivant, tiré de la chronique latine: *Magister Luderus eundem Prutenum nobilitavit. Hoc enim privilegium habet Ordo a Cæsare & Romano Pontifice, licet jam in usu non habeatur.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Ex cod.  
Pom. dipl.  
243. p. 352.*

*Schurtzfl.  
hist. Ensis.  
pag. 220.*

vent changé la face de cet état. Mendog avoit trois fils, Replen, Gerstruchen, & Volstin qui s'étoit fait moine en Russie. Troynat, neveu de Mendog, ayant assassiné son oncle en 1263, avec Replen & Gerstruchen, étoit monté sur le trône de Lithuanie, & fut lui-même assassiné, quelques mois après, par ses soldats. Volstin, nommé autrement Woi-falk, jettant le froc, s'échappa de son cloître, & fut reconnu pour Grand-Duc; mais le regne de ce Prince, le dernier des fils de Mendog & de tous les descendans de Palémon, ne fut pas de longue durée: car il fut assassiné en Russie l'an 1267, ou 1268, par Léon Duc de Vladimir. La famille de Jules d'Orsprung rentra alors dans ses droits, par le choix que les états firent de Suintorog, ce fils d'Utenés Duc de Lithuanie, que Ringold, son tuteur, avoit dépouillé. Suintorog étoit âgé de quatre-vingt seize ans, lorsqu'il prit en main les rênes du gouvernement, qu'il ne garda que deux ans, laissant pour successeur son fils Giermond: celui-ci fut remplacé l'an 1275, par Giligin, l'aîné de ses enfans, à qui succéda son fils Romond, mort selon toute apparence sans postérité. Trabus, fils cadet de Giermond, & par conséquent oncle de Romond, monta alors

alors sur le trône de Lithuanie, & mourut quelques mois après, laissant cinq fils. Narimund l'aîné, lui succéda & mourut peu après, sans enfans. Ce Prince fut remplacé en 1281 par Troiden, le plus jeune de ses freres; Dowmand, qui étoit le troisieme, ne put souffrir qu'on lui eût préféré son cadet, & l'assassina: Troiden n'avoit laissé qu'un fils, nommé Rimund, & plus communément Laur, qui s'étoit fait moine en Russie (1). Laur quitta son couvent, rassembla des troupes, & remporta la victoire sur son oncle Dowmand, qu'il tua de sa main: content d'avoir vengé son pere, Laur refusa la souveraine puissance, pour rentrer dans son cloître, & quoiqu'il eût trois cou-

---

X.  
BURGHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

(1) Jagellon fut le premier Grand-Duc qui embrassa le christianisme en 1386, & ce ne fut que quelque tems après qu'il engagea le peuple à suivre son exemple. Cependant comme ces Princes étendirent leurs conquêtes dans la Russie, & que plusieurs épouserent des femmes de cette nation, il n'est pas étonnant que quelques-uns de leurs enfans eussent embrassé le christianisme & en même tems le schisme des Grecs. Je n'ai pas parlé des Grands-Ducs de Lithuanie depuis Mendog, pour éviter des discussions chronologiques, qui n'eussent apporté que de la confusion dans cet ouvrage, mais j'en donne ici une suite, parce que leur histoire va être mêlée plus que jamais avec celle de l'Ordre Teutonique, & que d'ailleurs ils sont peu connus. Puffendorf, & la Combe, dans son *Abrégé de l'Histoire du Nord*, ont déjà fait la même chose, en suivant Guagninus; mais j'ai préféré de suivre le P. Kojalowicz, qui a profité des découvertes de Guagninus, & paroît avoir poussé ses recherches beaucoup plus loin.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Vithenes  
élu Grand-  
Duc de Li-  
thuanie.

*Kojal.*  
1283.

fins germains, il engagea les états à élire Vithenes, qui avoit été Maréchal du Grand-Duc Troïden son pere.

Vithenes, Samogite de naissance, & qu'on disoit descendre de César Colonne, un de ces prétendus Italiens dont nous avons parlé, fut proclamé Grand-Duc de Lithuanie, dans le cours de l'année 1283, qui est la même que les Teutoniques entreprirent cette guerre fameuse, qui dura près d'un siecle & demi, & qui coûta la vie ou la liberté à une prodigieuse quantité de monde : guerre cruelle, dont les succès furent souvent balancés, & les événemens variés, pendant un si long espace de tems.

Les Teu-  
toniques at-  
taquent les  
Lithua-  
niens. Mo-  
tifs de cette  
guerre.

Les Chevaliers Teutoniques ne manquoient pas de raisons pour porter leurs armes en Lithuanie ; & au vrai, ce n'étoit pas une guerre nouvelle, puisque les Lithuaniens n'avoient cessé de la faire aux Chevaliers de Livonie, & que depuis le commencement de la conquête de la Prusse ils y avoient fait des incursions multipliées, y avoient fomenté la révolte, secondé les rebelles les armes à la main, & qu'ils donnoient asyle aux sujets fugitifs de l'Ordre : d'un autre côté les Chevaliers étoient tenus par leur profession de combattre les ennemis du christianisme, & certainement il n'en eut jamais

de plus déterminés, ni de plus cruels; car combien de fois n'avons-nous pas vu que ces barbares, qui ne pouvoient assouvir leur rage en faisant couler des ruisseaux de sang, inventoient des supplices nouveaux pour faire périr leurs prisonniers; de sorte que toute la différence qu'il y eut, c'est que les Chevaliers purent attaquer les Lithuaniens dans leur pays, quand ils furent maîtres de la Prusse, au lieu qu'au paravant ils devoient se contenter de les repousser de leur mieux. Lorsque les Polonois furent brouillés avec les Teutons, leurs historiens peignirent les Chevaliers comme des ambitieux & des insatiables, qui sous prétexte d'étendre la foi, n'avoient d'autre but que d'ajouter la Lithuanie à leurs domaines: personne cependant n'a imaginé que ce fut là le motif qui leur fit commencer cette guerre, ou pour mieux dire, qui les rendit agresseurs, après avoir été si long-tems sur la défensive. Mais quand il seroit certain que c'eût été leur projet, à quel titre pourroit-on leur en faire un crime? Personne ne disconvient que les Teutoniques étoient autorisés à repousser la force, & à faire la guerre à une nation qui les avoit attaqués, & qui manifestoit sa haine par les actions les plus barbares; & si le succès eût couronné leurs travaux, on con-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Cod. Pom.*  
*num. 270.*  
*271. 312. &*  
*327.*

viendra encore qu'ils eussent pu posséder la Lithuanie par droit de conquête, sans que personne fût autorisé à les regarder comme des usurpateurs. D'un autre côté les Teutoniques avoient des prétentions très-réelles sur la Lithuanie par la libéralité de Mendog, qui leur en avoit donné plusieurs grandes parties, l'une après l'autre, & qui avoit fini, non-seulement par la leur donner toute entière, avec les pays adjacens qui lui appartenoient, mais encore par les en mettre dans la possession éventuelle. Cette donation faite du consentement de quantité de ses parens & des grands de l'état, étoit à la vérité conditionnelle, & ne devoit valoir qu'autant qu'il mourroit sans héritiers légitimes; mais l'événement étoit accompli. Mendog n'avoit que trois fils dont les deux aînés furent assassinés avec lui; & le troisième, pour avoir renoncé au monde par des vœux solennels, étoit inhabile à lui succéder: il est vrai que Volstin, ou Woisalk foula aux pieds ses vœux & même sa religion pour monter sur le trône de Lithuanie; mais ce fut pour en être précipité par un assassinat, qui mit fin non-seulement à la famille de Mendog, mais encore à toute la postérité de Palémon, dont il étoit issu: ainsi les Teutoniques rentrèrent pleinement dans leurs droits. Si l'on



vouloit supposer que , vu la différence des religions , ces droits eussent été anéantis par l'apostasie de Volstin , qu'on ouvre les fastes de toutes les nations de l'Europe , pour voir si les conquêtes qu'on regarde comme les plus légitimes , eurent toutes des fondemens aussi solides : mais , je le répète , il paroît que ce furent des motifs plus relevés , qui engagerent les Teutoniques à entreprendre cette guerre offensive : les historiens de l'Ordre doivent être , au moins , aussi croyables que ses ennemis.

Le Maître Provincial , Conrard de Thierberg , ne perdit pas un moment , après la réduction de la Sudavie , pour attaquer les Lithuaniens , parce qu'il vouloit profiter de la gelée ; ainsi dans les derniers mois de l'an 1283 , il passa le Mémel sur la glace , & fut attaquer la forteresse de Bisene en Lithuanie , avec tant de vivacité & de succès , qu'elle fut emportée d'affaut & réduite en cendres. Thierberg , après avoir fait le ravage dans les environs , revint chargé de butin , avec un grand nombre de prisonniers ; mais il courut un grand danger en repassant le Mémel , car la glace se trouva si affoiblie par le dégel , qu'elle rompit dans plusieurs endroits , de sorte que quatre Freres de l'Ordre y furent noyés avec un domestique.

Pendant l'été de l'année suivante , le

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Prisede Bi-  
sene en Li-  
thuanie.

Dusb. cap.  
217.

Schutz. p.  
206.

Kojal. pag.  
284.

1283.

X.  
EURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Prise de  
Gartha.

*Dusb. cap.*  
218.

*Schutz.*  
*Kojal.*

1284.

Maître Provincial entra de nouveau en Lithuanie, & alla mettre le siege devant Gartha, nommé aujourd'hui Grodno : c'est la seconde ville de la Lithuanie. Après avoir passé le Mémel sur lequel cette forteresse est située, il l'attaqua de vive force, mais il éprouva une telle résistance de la part des ennemis, que l'assaut fut un des plus terribles & des plus meurtriers qu'on eût vus de long-tems : à la fin le courage des Teutoniques l'emporta, ils entrèrent de toutes parts dans Gartha, qu'ils réduisirent en cendres ; mais la ville & le château ne tarderent pas d'être rétablis avec plus de solidité ; par le Grand-Duc de Lithuanie. Après la prise de cette forteresse, Thierberg envoya un détachement de dix-huit cens hommes faire le dégât dans un canton voisin, où s'étoient réfugiés une multitude de rebelles Prussiens ; leurs habitations furent dévastées, & l'armée Teutonique ramena en Prusse un grand nombre de prisonniers, avec un butin considérable.

Mort de  
Scumand.

*Dusb. cap.*

219.

*Schutz.*

Scumand qui avoit servi de guide au Maître Provincial dans ces différentes expéditions, mourut au retour de cette dernière, & peut-être même pendant la marche : cet homme célèbre, devenu aussi zélé pour la religion, qu'il avoit été ardent à la persécuter avant sa conversion, montra

de grands sentimens de piété pendant sa maladie, & mourut universellement regretté des Teutoniques, qui l'estimoient, tant à cause de la sincérité de sa conversion, que pour ses grandes qualités.

Avant que le Maître Provincial prît Gartha, un gros détachement de Lithuaniens & de ces Prussiens fugitifs, qui s'étoient établis aux environs de cette place, étant allé ravager la Pologne, y fit un grand butin; mais les Lithuaniens ayant refusé de le partager avec les Prussiens, ceux-ci piqués, & instruits d'ailleurs de la prise de Gartha & du ravage des environs de leurs demeures, députerent Dersko & Numo, qui s'échappant adroitement, vinrent joindre l'armée Teutonique, lorsqu'elle se retiroit de la Lithuanie, & demanderent grace au Maître Provincial: Thierberg, comptant sur leur bonne foi, leur permit de revenir en Prusse avec leurs camarades; ce qui déplut à beaucoup de personnes, qui les regardoient comme des serpens, dont on sentiroit les morsures, lorsqu'ils seroient réchauffés. Les deux députés se hâterent de rejoindre leurs camarades pour leur faire part de la grace qu'ils venoient d'obtenir: mais avant d'en profiter, ils voulurent tirer une vengeance éclatante des Lithuaniens. Pendant la nuit, lorsqu'ils étoient tous livrés au sommeil, se re-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Des Barthes  
fugitifs ren-  
trent en  
Prusse.  
*Dusb. cap.*  
220.  
*Kojal.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

posant sur la vigilance des sentinelles, les Prussiens donnerent subitement l'allarme au camp, criant de toute leur force qu'ils étoient attaqués par l'armée des Teutoniques; la terreur s'empara des payens, dont ils firent un horrible carnage avant qu'ils eussent reconnu qu'ils n'avoient d'autres ennemis à craindre que ceux qu'ils avoient regardés jusques-là comme leurs amis; les Prussiens maîtres du camp se hâtèrent de ramasser ce qu'il y avoit de plus précieux dans le butin, & de le ramener dans leur patrie (1).

Trahison de  
Girdilo.

Dusb. cap.  
221.

Schutz.  
Kojal. pag.  
286.

1285.

Ce n'étoit pas sans raison qu'on voyoit revenir les fugitifs avec regret; il étoit à craindre que ces gens qui avoient eu des liaisons particulières avec les ennemis, ne renouassent un jour avec eux ou ne se joignissent avec une foule de traîtres, couverts du masque de la religion, qui demeurant au cœur de la Prusse étoient bien plus dangereux pour les Teutoniques que les ennemis du dehors. On en vit bientôt un échantillon; un certain Girdilo qui, avant sa prétendue conversion,

---

(1) Dusbourg dit que c'étoient des Barthoniens qui retournerent habiter la Pogésanie comme auparavant. On voit de-là que les Chevaliers, pour diviser les peuples, & les empêcher de se soulever, en avoient souvent fait passer d'une province à l'autre, comme nous avons vu qu'on avoit envoyé un grand nombre de Sudaviens habiter la Sambie,

avoit joui d'une grande réputation dans la Scalovie, demanda cent hommes choisis aux Teutoniques, promettant de leur livrer la forteresse d'Othekaim en Lithuanie, à l'aide d'une intelligence qu'il disoit avoir dans la place de concert avec les payens. Girdilo conduisit le détachement dans une forêt, où la garnison d'Othekaim avoit dressé une embuscade; les Teutoniques s'y défendirent courageusement & tuerent un grand nombre d'ennemis, mais à la fin accablés par la multitude ils périrent tous, à la réserve de quelques-uns qui trouverent le moyen de se sauver à la faveur des bois. Schutz dit qu'il possédoit une ancienne chronique manuscrite, dont l'auteur rapportoit que ces cent Teutoniques tuerent quatorze cens hommes aux ennemis avant de succomber : si le fait est incroyable, il prouve, au moins, que cette trahison coûta cher aux Lithuaniens.

La même année, on eut encore une autre preuve de la mauvaise volonté des Prussiens, dont beaucoup n'étoient chrétiens que de nom. L'Evêque de Culm consacrant une église dans la ville de Thorn, que Hartknoch conjecture être celle de St. George, beaucoup de personnes des environs s'y rendirent pour voir cette cérémonie; mais au retour,

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Pag. 207.

Alt. und.  
n. Preussen.  
pag. 369.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Massacre  
de soixante  
& douze sei-  
gneurs.

*Dusb. cap.*  
223.

*Hartk.*

*Guagn. t. 2.*  
*pag. 301.*

*Kojal. pag.*  
188.

1286.

plusieurs furent massacrés par les Prussiens, & d'autres furent enlevés & menés en esclavage; ce qui fait croire qu'ils étoient secondés par quelque parti de Lithuaniens. C'étoient des avertissemens qui devoient porter les Teutoniques à se garantir des complots plus dangereux qu'on commençoit à tramer contre eux.

En attendant, cette perte fut bien vengée par un événement qui jetta la Lithuanie dans la consternation. Lorsque Vithenes avoit été choisi pour Souverain, Peluse, qu'on croit fils de Dowmand, s'étoit retiré avec quelques-uns de ses partisans de la Prusse, où il avoit embrassé la religion chrétienne; ce Prince, qui prenoit le titre de Grand-Duc de Lithuanie, souffroit impatiemment qu'on eût fait monter un étranger sur le trône de ses ancêtres, & il n'attendoit que l'occasion de se venger: elle ne tarda pas à se présenter, car ses espions lui ayant rapporté qu'un des plus grands Seigneurs de la Lithuanie étoit sur le point de marier sa fille, & que la fête rassembloit la plupart des Grands de l'état au château de Struterie, il résolut de profiter de la circonstance, qui paroissoit favorable à son dessein. Comme la réussite du coup de main qu'il méditoit, dépendoit du secret, & qu'il ne lui falloit que peu de gens déter-

minés pour l'exécuter, il s'adressa à Frere Albert de Meissen (1) Commandeur de Konigsberg qui lui donna Martin Gollin, partisan fameux, dont nous avons déjà parlé; un certain Conrard, surnommé le Diable; Nicolas Stobemehl; Malachie Colblentz; Balthasar Roder; & vingt autres soldats, aussi déterminés & accoutumés d'aller en parti (2): Peluse y joignit quelques-uns de ses affidés, & cachant son projet à la petite troupe, il la mena à travers les forêts & des routes détournées jusques dans les environs du château de Struterie,

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

(1) C'est ainsi qu'on nomme la Misnie en Allemand. Selon l'ancienne chronique de l'Ordre, *cap. 282*, Albert étoit neveu du Marquis de Misnie de ce tems-là; ce Chevalier vivoit si saintement que Dusbourg rapporte plusieurs miracles qui doivent s'être opérés en sa faveur. Voyez le *chap. 225.* avec les deux continuations, *pag. 306.*

(2) Ces partisans étoient probablement Freres Servans de l'Ordre. On voit par une note de Duellius, *pag. 24.* que quand ils alloient en parti, ils appelloient cela entre-eux *Latrocinari*, nom qui convenoit parfaitement à la chose; Dusbourg les nomme aussi *Latrunculi* chaque fois qu'il en parle: il paroît qu'au quatorzieme siecle ce nom étoit fort usité pour désigner des troupes légères, ou des partisans; car on voit un traité de l'an 1367 entre Guillaume de Ernersheim Maître de Livonie, & Olgerde & Keistut Ducs de Lithuanie, qui est intitulé, *Pax Latrunculorum*. L'objet de ce traité étoit de désigner certaines limites que les troupes légères des deux partis ne devoient pas outrepasser; & l'on avoit stipulé que si les Teutoniques ou les Lithuaniens jugeoient à propos de les franchir avec une armée, ou seulement avec un détachement qui formeroit corps, cela ne seroit pas regardé pour une infraction. *V. Cod. Polon. tom. 5. N°. 56.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

où ils arriverent le jour qu'on célébroit la nôce; pendant la nuit, lorsque Peluse crut que les convives avoient eu le tems de s'enivrer, selon leur coutume, & que la plupart devoient être livrés au sommeil, il se présenta devant le château dont les gardes étoient endormis & les portes ouvertes, parce qu'on étoit sans défiance; il y entra brusquement l'épée à la main, & fit faire main-basse sur les malheureux Lithuaniens qui étoient hors d'état de se défendre; quelques-uns, éveillés par le bruit, coururent cependant aux armes, mais ils ne retarderent que de quelques momens le sort qui leur étoit préparé: outre les personnes du second ordre, il y eut soixante & douze Seigneurs de tués: leurs femmes, leurs enfans, ainsi que les jeunes mariés furent enlevés; & les aventuriers prirent cent de leurs meilleurs chevaux, qu'ils chargerent de l'or, de l'argent & des meubles de prix qui étoient rassemblés dans ce château, & les ramenerent heureusement à Königsberg, par des routes détournées. Ce coup de main mit toutes les grandes maisons de la Lithuanie en deuil, & leur coûta ce qu'elles avoient de plus précieux, chacun ayant voulu paroître avec le plus grand éclat à cette fête. (1)

(1) Schutz, qui rapporte également cet événement,



Martin Gollin fit vers le même tems un autre coup de main très-heureux : s'étant glissé en Lithuanie avec un petit détachement, il parvint jusqu'à la riviere de Bug, où il vit un bateau chargé de marchandises qu'il suivit quelque tems sans se montrer, épiant le moment où les matelots s'endormiroient après avoir fait leur repas : il saisit effectivement cette occasion avec tant de bonheur, qu'il s'empara du bâtiment, & descendant la riviere jusqu'à son embouchure dans la Vistule, entre Warsovie & Plocz, il l'amena à Thorn, où chaque soldat eut vingt marcs d'argent pour sa part des effets vendus.

L'an 1288, le Grand-Maître vint en Prusse, & tint un chapitre, où il fit de grands changemens entre les dignitaires de l'Ordre. Meinhard ou Meneke, de la maison des Comtes de Querfurt, anciens Burgraves de Magdebourg, étoit alors Commandeur de Brandebourg, & fut nommé Maître Provincial de Prusse, à la place de Conrard de Thierberg, à qui on rendit la charge de Maréchal qu'avoit Helwig de Goldbach; & celui-ci fut nommé Commandeur de Christbourg. (1)

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.  
*Dusb. cap.*  
224.

Meinhard  
de Querfurt  
Maître de  
Prusse.  
*Dusb. cap.*  
227.  
*Pauli. pag.*  
230.  
1288.

---

*page 208.* ne dit point que Peluze fut de la maison des Ducs de Lithuanie. Il en fait au contraire un simple Gentilhomme Lithuanien, attaché à ce Grand-Seigneur, qu'il massacra avec tous ses amis.

(1) Querfurt fut médiateur, avec l'Evêque d'Wla-

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Thierberg s'étoit conduit avec beaucoup de distinction comme Maréchal, avant de parvenir à la Maîtrise Provinciale, & lorsqu'il remplissoit cette dernière dignité, il avoit eu la gloire d'achever la conquête de la Prusse : aussi n'étoit-ce pas une punition de lui ôter cet emploi pour le faire une seconde fois Maréchal, qui étoit une dignité inférieure : cela n'avoit même rien d'humiliant : les Grands - Maîtres, avec le Chapitre dispofoient à volonté de tous les emplois, & faisoient souvent de pareils changemens, quand ils les croyoient utiles. Nous verrons Conrard de Feuchtwangen, qui fut Grand Commandeur de Franconie après avoir réuni

---

dislau, d'une transaction entre les Evêques de Ploczko & de Culm, qui eut lieu le 6 décembre de l'an 1289. *V. Acta Boruss. tom. 3. pag. 268.* Henneberg, Schutz & quelques autres racontent que Jute, Comtesse de Querfurt, avoit eu neuf enfans d'une même couche, entre lesquels se trouvoit notre Maître Provincial. Ce conte est de tous les pays, & personne n'ignore qu'on attribue à Marguerite, Comtesse de Henneberg, sœur de Guillaume Comte de Hollande & Roi des Romains, une couche de trois cens soixante-cinq enfans; mais un savant moderne diminue beaucoup la fécondité de la Comtesse de Henneberg : car il montre d'une manière très-satisfaisante, qu'en mettant au monde deux jumeaux, elle étoit accouchée d'autant d'enfans qu'il y avoit de jours dans l'année. Si l'on avoit assez de renseignemens pour pouvoir approfondir la fable de la Comtesse de Querfurt, elle se trouveroit peut-être réduite à la même valeur. *V. Hist. génér. des Provinces Unies, tom. 3. liv. 6. pag. 179 & suiv.*

les deux dignités de Maître Provincial de Prusse & de Livonie, remplacer ensuite Schwenden à sa Grande-Maîtrise de l'Ordre : tout comme Henri Dufener, l'un des plus grands hommes qui ait gouverné l'Ordre Teutonique, étoit devenu simple Commandeur de Strasbourg, après avoir rempli la place de Maréchal avec beaucoup de distinction.

L'an 1285, Conrard de Thierberg avoit fait construire la forteresse de Lotzen, sur le lac Leventin en Sudavie, tant pour contenir les peuples de cette province que pour arrêter les courses des Lithuaniens. La même année il avoit fait jetter les fondemens du château de Strasbourg, sur la Dribentz, que les Polonois nomment Brodnitz; la ville ne fut bâtie que long-tems après, & l'an 1286, Thierberg avoit donné le premier privilege à la ville vieille ou *Altestadt* de Königsberg.

Le nouveau Maître Provincial, Meinhard de Querfurt, que Dusbourg peint comme un guerrier terrible qui se rendit formidable à tous ses ennemis, voulut pourvoir au salut des frontieres avant de faire aucune entreprise contre la Lithuanie : dans cette intention, il se rendit avec des forces considérables, dans la Scalovie, où le jour de St. Géorge, patron de l'Ordre, il fit jetter les fondemens d'un châ-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Lotzen &  
Strasbourg  
bâties.

Hartk. a.  
u. n. Preuss.  
pag. 408. &  
dissert. pag.  
422.

Fondation  
de Ragnit &  
de Tilsit.

Dusb. cap.  
228.

Hartk. alt.  
u. n. Preuss.

1289.

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

teau, sur une montagne, à la rive gauche du Mémel : cette nouvelle forteresse qu'il nomma Landshut, occupoit la même place que l'ancien château des païens, rasé en 1277, par Frere Théodoric de Lidelow. Le nom de Landshut fut changé peu de tems après en celui de Ragnit, que portoit un petit ruisseau voisin. Cette place existe encore aujourd'hui. Lorsque les ouvrages furent assez avancés pour couvrir une garnison, le Maître Provincial y laissa quarante Freres Teutoniques avec cent hommes d'élite, sous les ordres de frere Berthold Bruhane, Autrichien de naissance, qui fut le premier Commandeur de Ragnit (1). Après quoi descendant quelques milles plus bas sur le même bord du fleuve, Querfurt fit commencer une autre forteresse qu'on nomma le château des Scalovites, parce qu'il étoit destiné, tant à les défendre, qu'à leur servir de retraite, en cas d'incur-

---

(\*) Dusbourg, chapitre 229, rapporte une épreuve singuliere que ce Chevalier fit avant d'entrer dans l'Ordre, & le loue beaucoup de sa force, tandis qu'il devoit blâmer son imprudence. L'auteur de l'ancienne chronique de l'Ordre, chap. 295 & 296. conte la même chose, mais d'une maniere un peu plus vraisemblable. Ce dernier historien ne le nomme pas Berthold, mais Albert d'Autriche, & dit qu'il étoit fils du frere cadet d'un Duc, non d'Autriche, mais en Autriche : je laisse aux généalogistes de ce pays-là, le soin de démêler l'origine de ce chevalier

sions de la part des ennemis. On y joignit dans la suite une ville; c'est le Tilsit d'aujourd'hui, nommé en latin *Chronopolis*, à cause du Mémel que les anciens appelloient *Chronus*: c'est la ville la plus importante, la plus grande, & la plus remarquable de la Prusse orientale, après Königsberg.

Querfurt s'étoit à peine retiré avec l'armée Teutonique, que Vithenes, Grand-Duc de Lithuanie, entra dans la Sambie à la tête de huit mille chevaux, & y fit le ravage pendant quatorze jours, mettant le feu aux maisons & aux moissons, qui n'étoient pas encore entièrement recueillies, mais tuant peu de monde, parce que le peuple avoit eu le tems de se sauver dans les forteresses, ou dans les forêts. Le Maître Provincial, qui n'avoit pu s'opposer à son entrée, arriva à tems pour le poursuivre dans sa retraite, & lui fit payer cher les maux qu'il avoit faits à la province; car il battit son arriere-garde, dont la plupart des soldats périrent par l'épée des Teutoniques, ou furent noyés au passage d'une riviere: plusieurs partis de Lithuaniens furent encore battus en détail par des détachemens de Chevaliers, de sorte que le Grand-Duc ne ramena guere que la moitié de son monde en Lithuanie.

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.  
*Hartk. ibid.*  
*Busching.*  
*géogr.*

Vithenes  
ravage la  
Sambie.  
*Dusb. cap.*  
*230.*  
*Guagn.*  
*Schutz. p.*  
*110.*  
*Leo.*  
*1289.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Quatrie-  
me aposta-  
sie des Pruf-  
siens.

*Dusb. cap.*  
223.

1289.

Quelque puissant que fut ce Prince, il étoit un ennemi moins dangereux pour l'Ordre que ses propres sujets; car dès l'an 1286, ces mêmes Barthoniens, à qui le Maître Provincial avoit fait grace, ne justifierent que trop l'inquiétude que quelques-uns avoient témoignée sur leur retour en Prusse: ils avoient dès-lors formé un complot dans lequel les Pogésaniens, & successivement les principaux des autres provinces, étoient entrés, dont l'objet étoit le rétablissement de l'idolâtrie & la destruction des Chevaliers Teutoniques de Prusse: le projet des conjurés étoit de prendre les armes dans toutes les provinces, le même jour, de chasser les Teutoniques & de reconnoître un Prince de Rugen pour leur Roi. (1) Cette conspiration pouvoit être d'autant plus dangeureuse, qu'elle n'étoit pas l'effet d'un premier mouvement, & que les conjurés, par le tems qu'ils avoient mis à la préparer, sembloient n'avoir rien négligé de ce qui pouvoit en assurer le succès; car elle ne fut découverte que

---

(\*) L'isle de Rugen dans la mer Baltique, sur les côtes de la Poméranie, étoit gouvernée par des Princes de la nation des Rugiens, qui non-seulement habiterent cette isle, mais encore plus anciennement, une partie de la Poméranie: il paroît que ces peuples étoient Slaves d'origine.

lorsqu'on travailloit déjà à la construction du château de Landshut, ou Ragnit. Les Teutoniques, instruits de ce mystere d'iniquité, prirent si bien leurs mesures qu'ils étoufferent la révolte avant qu'elle éclatât. Voilà tout ce qu'on fait de cet événement; car Dusbourg, contre son usage, ne nomme aucun chef, & n'entre dans aucun détail; ce qui fait soupçonner que de son tems il y avoit encore beaucoup de personnes intéressées à ce qu'on n'en perpétuât point le souvenir: cet écrivain dit seulement que les perfides Barthoniens & les Pogésaniens, qui en étoient les auteurs, furent punis, comme ils le méritoient.

Le Maître Provincial, pour mieux contenir les Pogésaniens, qui avoient déjà si souvent levé l'étendard de la révolte, fit construire, à trois milles d'Elbing, dans le canton nommé alors Pozlauken, la petite ville de Holland, qui devint dans la suite une des forteresses les plus importantes de la Prusse. L'histoire générale des Provinces-Unies porte que Gisfelberg d'Amstel, Seigneur Hollandois, qui avoit été un des assassins de Florent V, Comte de Hollande, tué près de Muyden l'an 1296, se retira en Prusse près d'Elbing, où il bâtit une petite ville, qu'on nomme encore Holland. Hartknoch nous

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Fondation  
de Holland.

Hartk. dis-  
sert. p. 67.  
& alt. und.  
n. Preuss.

1290.

Tom. 3.  
liv. 7. pag.  
228.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

apprend à la vérité qu'on donna le nom de Holland à cette ville, à cause que ses premiers habitans étoient des colons Hollandois, comme on le voit par le privilege de fondation, donné par Meinhart de Querfurt, qui bâtit cette ville vers l'an 1290; ainsi Giselbert d'Amstel n'en fut pas le fondateur, mais il la choisit pour le lieu de sa retraite, après avoir assassiné le Comte de Hollande. Voilà quels sont les principaux événemens qui arriverent en Prusse pendant le Magistère de Burchard de Schwenden: nous allons voir ceux qui se passerent en Livonie dans le même tems.

Guillaume de Schurbourg Maître de Livonie.

*Chr. Ord.*  
*cap. 256.*  
*Schurtzfl.*

Après la mort, ou la retraite de Mengold de Sternberg, Maître Provincial de Livonie & de Prusse, le Grand-Maître le fit remplacer dans cette première dignité par Frere Guillaume de Schurbourg, qui gouverna pendant cinq ou six ans, & livra plusieurs combats aux Lithuaniens, aux Samogites & aux Sémigalliens, dont on fait peu de détails; c'est à lui que la citadelle de Wolmar & les forteresses de Burtnick & de Trikatén en Livonie, doivent leur existence: il bâtit aussi l'église de Wenden à frais communs avec Jean Archevêque de Riga. Les Sémigalliens, révoltés de nouveau, ayant enlevé un convoi, le Maître Provincial assembla ses



troupes pour les châtier, mais il les trouva sous les armes, assistés d'un puissant secours de Lithuaniens. Schurbourg, obligé de combattre dans une position défavorable, ne le fit pas avec moins de courage; la mêlée fut sanglante, & la victoire long-tems douteuse, jusqu'à ce que trente-trois Chevaliers de l'Ordre ayant été tués, les Livoniens privés d'une partie de leurs chefs, s'ébranlerent & finirent par abandonner le combat: le Maître Provincial aimant mieux périr que d'être pris par les ennemis, fit des efforts extraordinaires, & combattit jusqu'à ce qu'il tomba percé de coups. Le camp & tous les bagages furent la proie des vainqueurs; & la dispersion de l'armée laissa la province à la merci des ennemis qui firent un ravage épouvantable. Seize Chevaliers Teutoniques qui se trouverent au nombre des prisonniers, eurent un sort bien plus malheureux que leurs freres tués sur le champ de bataille; car les barbares imaginerent des supplices nouveaux pour les faire périr: quelques-uns furent liés tout nus sur leurs chevaux & assommés à coups de pierre & de baton; & les autres furent rôtis vivans sur des grils de bois, qui furent à la fin réduits en cendres avec les cadavres.

Le Grand-Maître, qui se trouvoit en

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Chr. Ord.*  
*Schutz p.*  
96.  
*Pauli p.*  
230.

Conrad

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

de Hertzo-  
genstein le  
remplace.

*Chr. Ord.*  
*cap. 257.*  
*Schurtzfl.*

Prusse, envoya Frere Conrard de Hertzenstein remplacer Schurbourg, & lui donna quarante Chevaliers de l'Ordre avec un corps de cavalerie, pour tâcher de rétablir les affaires de la Livonie. Hertzenstein, doué d'une activité incroyable & d'un courage supérieur à tous les événemens, se vit bientôt en état de réprimer les Sémigalliens qui, enflés de leurs derniers succès, & secourus des payens du voisinage, faisoient trembler la province : plus attentif à choisir les soldats qu'à les multiplier, le Maître Provincial n'omit rien pour les animer, & pour leur persuader que les succès dépendoient de la discipline. Après avoir ainsi préparé ses troupes, il les mena contre l'armée nombreuse des ennemis, & combattit avec tant de fortune qu'il remporta la victoire la plus complete. Hertzenstein profitant de ses avantages, entra dans la Sémigalle, où il prit les châteaux de Sidrop & de Raten, ainsi que quelques autres forts que les rebelles avoient élevés, & les rasa de fond en comble ; la nation entiere plia devant lui, & fut remise sous le joug où elle est restée depuis : de-là il passa en Courlande, où il prit la forteresse de Durben que l'Ordre avoit perdue depuis long-tems. La nouvelle de ces succès rapides contint les Lithuaniens & les

autres ennemis du voisinage, qui n'osèrent rien entreprendre de nouveau, tant que Hertzogenstein tint en main les rênes de la Livonie. Malheureusement il ne les garda pas long-tems; car après avoir gouverné deux ans avec autant de gloire que de sagesse, une mort prématurée l'enleva au grand regret de ses Freres & des Livoniens. Nous verrons ailleurs quel fut le sort de la Livonie sous son successeur, parce qu'il est tems de reprendre le fil des principaux événemens de la Palestine, que nous avons abandonné depuis le retour de Saint Louis dans ses états.

Les affaires des chrétiens dépérissoient tous les jours dans ce pays, dont la conquête & la conservation avoit coûté tant de sang à l'Europe; & ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que les chrétiens eux-mêmes acheverent de les ruiner par leurs divisions. Les Vénitiens & les Génois, qui avoient rendu de très-grands services dans toutes les croisades, par leurs flottes, avoient leurs quartiers séparés & leurs Magistrats indépendans dans la ville d'Acre, ainsi que toutes les autres nations & les Ordres militaires; mais l'église du monastere de St. Sabas étoit commune aux sujets de ces deux républiques. La jalousie qui régnoit entre elles,

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Divisions  
des Vénitiens & des  
Génois en  
Palestine.

*Sanut. lib.*  
*3. part. 12.*  
*cap. 5.*  
*Danduli,*  
*Chron. ap.*  
*Murator. t.*  
*12. p. 365.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

leur faisant saisir toutes les occasions de se nuire, les Génois & les Vénitiens se disputèrent la possession de cette église, & s'adressèrent au Pape, qui ordonna provisionnellement que l'église de St. Sabas continueroit d'être commune aux deux nations, & adressa l'an 1255, deux brefs, l'un au Patriarche pour lui ordonner d'en mettre les Vénitiens en possession, & l'autre au Prieur des Hospitaliers, qu'il chargeoit d'y installer les Génois : mais loin de remédier au désordre, cette disposition du Souverain Pontife ne fit que l'accroître; car les Génois ayant probablement reçu leur bref avant les Vénitiens, prirent non-seulement possession de l'église de St. Sabas qu'ils fortifièrent, mais ils ravagèrent encore le quartier des Vénitiens, qu'ils forcèrent de sortir de la ville d'Acre.

Victoires  
des Vénitiens  
secondés par les  
Teutoniques.

*Danduli.*  
*Chr. ibid. p.*  
*366 & 367.*

Reinier Zéno, Doge de Venise, apprenant ces vexations, se ligua avec les Pisans, chercha à se faire encore d'autres alliés, & chargea Laurent Theupolo, qui commandoit une flotte composée d'un vaisseau & de treize galeres, de venger l'honneur de la république : Theupolo cingla droit à Acre, où il rompit la chaîne que les Génois avoient tendue à l'entrée du port, brûla deux galeres & vingt-huit navires qui leur appartenoient,  
&

& détruisit les fortifications qu'ils avoient faites autour du cloître de St. Sabas. Les Génois s'étant retirés à Tyr, y assemblèrent une flotte de vingt-deux galeres, à l'aide de quelques secours qu'ils avoient reçus de Gênes; mais Theupolo, qui avoit aussi reçu un renfort de quatre galeres de l'isle de Crete, alla les attaquer près de Tyr, leur prit plusieurs galeres, & força les autres de rentrer dans le port après un combat opiniâtre. Guillaume Bocca-négra, nouvellement élu Capitaine du peuple Génois, fit aussi-tôt armer quarante galeres & quelques autres vaisseaux dont il donna le commandement à Robert de la Turcha, Capitaine d'une grande réputation, pour aller réparer les pertes de la république en Orient; & le Doge de Venise envoya à Theupolo un renfort de quinze galeres, commandées par André Zéno, avec dix autres bâtimens, sous les ordres de Faledro. Ces secours étant arrivés aux deux partis, Theupolo & Zéno Amiraux des Vénitiens, furent avec trente-neuf galeres & quatorze autres bâtimens, au-devant de la flotte Génoise qui sortoit du port de Tyr, & l'attaquerent l'an 1258, le jour de l'Apparition de St. Marc: les Génois furent battus complètement, après s'être défendus long-tems, & perdirent vingt-cinq

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Reconnoi-  
sance des  
Vénitiens.  
Comman-  
deriefondée  
à Venise.

*Dan. Chr.*  
*ibid. p. 367.*

*Mar. Sa-  
nut. Vita  
Ducum Ve-  
net. ap. Mu-  
rat. t. 22. p.*  
*562.*

*Flam. Cor-  
nel. Eccle-  
siae Venet.  
illustr. t. 5.*  
*pag. 1. & 2.*

galeres qui furent prises, ou coulées à fond par les Vénitiens.

Les chrétiens de la Palestine qui auroient dû tout employer pour appaiser cette querelle, y prirent part selon leurs inclinations, ou leurs intérêts. Les Teutons qui avoient déjà un établissement à Venise, ne manquèrent pas de se ranger du côté de cette république, & l'on peut assurer qu'après les Pisans, qui faisoient cause commune avec les Vénitiens, personne ne leur rendit de si grands services que les Chevaliers Teutoniques : les écrivains ne nous en ont, à la vérité, conservé aucun détail, mais on peut juger de leur étendue par la magnificence de la récompense; car c'est en reconnaissance des services rendus dans cette guerre, que le Doge Reinier Zéno fit construire l'église & la commanderie de la Ste. Trinité à Venise, qu'il donna aux Chevaliers Teutoniques avec des biens considérables. Les Templiers avoient aussi rendu quelques services aux Vénitiens, mais bien moins importants que ceux des Teutons; puisque la république donna à ces derniers pour récompense une commanderie bien bâtie & bien fondée, & qu'elle ne fit présent aux Templiers que de quelques chevaux de bataille (1).

(1) *Dux vero (Raynerius Zeno) non ingratus*

André Danduli, écrivain Vénitien à qui nous devons ces connoissances, ne parle qu'en général des services rendus par les Teutons contre les Génois; mais Flaminus Cornaro, historien moderne, qui a fait un ouvrage sur les églises de Venise, ajoute au témoignage du premier, que ce fut à la dernière bataille contre les Génois que les Chevaliers Teutoniques seconderent particulièrement les Vénitiens (1). Il falloit que cette commanderie de la Ste. Trinité à Venise fût considérable, puisque nous la verrons devenir la maison chef-d'Ordre, ou le siege de la Grande-Maîtrise après la perte de la Terre-Sainte. Quant à la première commanderie que l'Ordre avoit eue à Venise, où Herman de Salza avoit souvent habité, & où s'étoit faite l'élection de Henri de Hohenlohe, on ignore à qui l'Ordre en doit l'obligation; mais il est assez vraisemblable, que c'est à la république même. La guerre ne fut pas terminée par la victoire que les Vénitiens

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.  
*Ecclésiæ  
Venetæ il-  
lustr.*

---

*favoris sibi à mansionem Alemannorum contra Januenses impensi, monasterium sub vocabulo Sanctæ Trinitatis fabricari fecit, & illud possessionibus dotatum prælibatæ domui benigne obtulit, & Templariis eadem causa plures dextrarios condonavit. Andrea Danduli Chronicon Venetum, pag. 367.*

(1) Voici comme il s'exprime: *Eo in prætio cum Venetas res egregie juvissent Equites Alemanni quas Teutonicos vocant, Dux Reinierus Zeno, &c. Et il rapporte ici le passage de Danduli qu'on voit à la note supérieure.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

avoient remportée sur les Génois : le Pape Alexandre IV parvint, à la vérité, à ménager une espece de réconciliation entre les deux républiques : de sorte que les Génois rentrèrent dans la ville d'Acre, dont ils avoient été chassés, mais les esprits demeurèrent toujours aigris, & la guerre plutôt suspendue que terminée, n'attendoit pour renaître que le plus léger prétexte : aussi dura-t-elle plus d'un siecle, au grand préjudice de toute la chrétienté, & particulièrement de celle de l'Orient, dont elle causa la perte irréparable; parce qu'il n'y avoit pas de puissance plus à portée de lui donner des secours que celles-là.

Les Chrétiens & les Egyptiens battent les Tartares.

Les infideles n'eussent pas manqué de profiter de ces divisions, sans la crainte des Tartares, qui détruisoient alors l'Empire des Califes d'Orient, & ne projettoient rien moins que d'étendre leurs conquêtes jusqu'à la Méditerranée. Houlagou, frere de Mangou Grand-Khan de Tartarie, prit Bagdat après avoir subjugué la Perse, & fit mourir le Calife Mostazem; ce qui mit fin à la dynastie des Abassides, dont la ruine entraîna celle du califat. Ces Princes, successeurs de Mahomet, & réunissant comme lui les droits du glaive & de l'autel, étoient les chefs & les pontifes de la religion



qu'avoit enseignée ce prétendu Prophete. Les Tartares détruisirent ensuite si entièrement la nation des Assassins, qu'ils ne firent grace à personne; & ils se proposoient d'anéantir l'empire des Sarrazins, lorsque leur armée fut battue & presque entièrement détruite dans la plaine de Tybériade, par Koutouz Soudan d'Egypte, vers l'an 1259 ou 1260. On n'est pas d'accord sur le motif qui fit entreprendre cette guerre aux Tartares. Le Chevalier Jauna rapporte, sur le témoignage d'Ayton, Prince de la maison des Rois d'Arménie, que les Princes Tartares, qui avoient embrassé le christianisme, ne vouloient détruire les Mahométans que par haine contre leur secte, & pour remettre le royaume entier de Jerusalem entre les mains des chrétiens; & Sanut nous apprend au contraire, qu'à l'approche des Tartares, qui s'étoient emparés d'une partie de la Syrie, les chrétiens d'Acre, craignant d'être assiégés, couperent tous les arbres aux environs de la place, & détruisirent les édifices dont ils firent transporter jusqu'aux pierres: ainsi il est vraisemblable que l'esprit de conquête, qui avoit porté les Tartares à faire plusieurs incursions en Europe, les avoit déterminés à une entreprise, qui leur réussit si mal. Le péril étant égal pour les Sarrazins &

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Hist. génér.  
des royaum.  
de Chypre &  
de Jerusal.  
t. 2. liv. 22.  
chap. 2. &  
suiv.*

*Secr. fidel.  
crucis. lib.  
3. part. 22.  
cap. 6.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*A. Pezium*  
*tom. 1. pag.*  
*367. ad ann.*  
*1260.*

Le Soudan  
d'Egypte  
fait la guer-  
re aux chré-  
tiens.

1260.

*Sanut. par.*  
*22. cap. 6.*  
*Chr. Salis-*  
*burg.*

1265.

Massacre  
des Tem-  
pliers & des

les chrétiens, ceux-ci firent cause com-  
mune avec le Soudan d'Egypte pour l'é-  
loigner; & l'on voit par la chronique de  
Salzbourg, que les Hospitaliers, les Tem-  
pliers & les Chevaliers Teutoniques, eu-  
rent nommément part à la victoire rem-  
portée sur les Tartares dans la plaine de  
Tybériade.

La liaison des Egyptiens avec les chré-  
tiens ne dura pas plus long-tems que le  
danger qu'ils avoient couru les uns &  
les autres. Assez peu de tems après cette  
bataille, l'Emir Bibars, que Sanut nomme  
Bondachar, monta sur le trône d'Egypte  
après avoir assassiné Koutouz, & signala  
son regne par une guerre cruelle qu'il fit  
aux chrétiens. L'an 1263, il fit une ten-  
tative sur la ville d'Acre, avec une ar-  
mée de trente mille hommes, qui échoua  
devant cette place importante; mais il  
prit sa revanche sur les biens des Teuto-  
niques, des autres Ordres Militaires, &  
des habitans d'Acre, qu'il dévasta. Il  
réussit mieux deux ans après contre la  
forteresse d'Assur, appartenante aux Hof-  
pitaliers de St. Jean, dans laquelle, outre  
la garnison, il y avoit quatre-vingt-dix  
Chevaliers qui se firent tous tuer avant  
que le Soudan pût l'emporter.

L'année suivante Bibars vint encore  
menacer la ville d'Acre, & fut de-là at-

taquer le château de Montfort, appartenant aux Chevaliers Teutoniques, qui repoussèrent ses premiers assauts si vigoureusement, & lui tuèrent tant de monde qu'il perdit l'envie de continuer ce siège; ce qui le détermina à entreprendre celui de l'importante place de Sephet, qui appartenait aux Templiers. Le Prieur du Temple, qui avoit reçu quelques secours des Chevaliers Teutoniques, ne put résister long-tems aux efforts redoublés des Sarrazins, & fut obligé de capituler le 24 du mois de juin. Mais le perfide Soudan ne se vit pas plutôt maître de la place, qu'il fit désarmer les chrétiens, & qu'il envoya un Emir pour les engager à embrasser la loi de Mahomet, ne leur donnant que la nuit pour se déterminer, & menaçant de les faire tous égorger au matin, s'ils persistoient dans leur religion. Le Prieur du Temple, qui étoit un saint Religieux, & deux Franciscains, nommés Jacques du Puy, & Jérémie de Gênes, passèrent la nuit à encourager la garnison, & à l'exhorter à préférer la couronne du martyr à une vie périssable, devenue infâme par l'apostasie. Les Chevaliers, les soldats, & les habitans, au nombre de plus de deux mille, confirmés dans la foi, par leurs exhortations, se déterminèrent généreusement à verser

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Teutoni-  
ques à Sephet.

*Sanut. lib.*  
*3. part. 12.*  
*cap. 8.*

*Raynald.*  
*ad ann.*

*1266. num.*  
*41 & 42.*

*Jauna. liv.*  
*12. chap. 4.*  
*pag. 657.*

1266.

X.  
BURGHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

leur sang pour la religion, & furent tous décapités le lendemain, excepté huit malheureux qui eurent la lâcheté de renoncer au christianisme. Le cruel Soudan irrité de la fermeté du Prieur des Templiers & des deux Franciscains, qui avoient exhorté les autres à souffrir le martyre, leur prépara un supplice particulier; car il les fit d'abord écorcher, & ensuite fustiger avant de leur faire trancher la tête. (1)

Entreprife  
malheureu-  
se des chré-  
tiens.

Cont. Guill.  
Tyr. ap.  
Mart. amp.  
coll. tom. 5.

1266.

Le mois suivant, les chrétiens voulurent prendre leur revanche sur les Sarrazins, & ne firent qu'ajouter à leurs pertes. Hugues de Lusignan, ayant amené quelques troupes de l'isle de Chypre, se joignit aux Chevaliers Teutoniques du Temple, aux Hospitaliers, ainsi qu'aux Croisés François, pour tenter la fortune; & la petite armée se mit en marche vers Tabarie.

---

(1) Sanut ne parle que des Templiers, & dit qu'ils n'étoient plus que six cens (en comptant apparemment les soldats) qui furent égorgés. Mais Raynaldi, dans ses Annales ecclésiastiques, conte la chose différemment. Après avoir rapporté le passage de Sanut, il continue : *Expugnatam arcem, cui Saphet nomen inditum, consentit Siffridus; & equites Sta. Mariae Teutonicorum aliosque christianos ad duo millia & eo amplius, exceptis octo infelicissimis qui ad Mahometum descivere, ob professam Christi fidem martyrii palmam collegisse.* Ex Siffrid epist. II. Lib. 2. Mr. Pauli confirme aussi que les Teutons eurent part à cet événement; mais il ne cite pas son autorité, contre son usage. Voyez page 206.

Les infideles ayant eu connoissance de ce projet , sortirent de Sephet , & dresserent une embuscade dans laquelle la premiere division donna completement : elle étoit composée des Hospitaliers , des Teutoniques , de la compagnie des Chevaliers de Geoffroy de Sargines , Seigneur François , & de quelques autres Croisés : on dit que ce corps emporté par l'ardeur du butin , avoit fait la faute de précipiter sa marche , ce qui l'empêcha d'être secouru par le reste de l'armée : mais il en fut puni ; car il laissa plus de cinq cens hommes sur la place , dont à la vérité plusieurs n'étoient que blessés , furent assommés la nuit par les paysans du voisinage , qui vinrent les dépouiller. Le Chevalier Henri Giblest qui a écrit l'histoire des Rois de Chypre de la maison de Lusignan , rapporte cet événement à l'an 1264 , avec des circonstances différentes. Les Sarrazins ayant poursuivi leur victoire jusqu'aux portes de Ptolémaïde » ce fut là , » dit Giblest , où le Grand - Maître des » Chevaliers Teutoniques combattant en » lion furieux avec ses Allemands qui le » suivoient , perdit la vie sur des mon- » ceaux de corps morts des siens. Il y » eut à cette action plus de cinq cens » personnes de tuées , outre quarante-cinq » Chevaliers , auxquels on ajoute Gode-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Liv. 3. p.  
169 & 170.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Sanut. c. 9.*

Croisade  
d'Edouard  
prince d'An-  
gleterre.

*Sanut.  
Cont. Guill.  
Tyr.  
Hume. hist.  
d'Angl.*

» froi fils du Comte d'Auvergne, & Frere  
» Etienne de Moyfis, Grand-Comman-  
» deur de l'hôpital. « Mais Giblet s'est  
trompé sur la personne du Commandant  
des Chevaliers Teutoniques; car Annon  
de Sangershausen étoit en possession de  
la Grande-Maîtrise de l'Ordre depuis  
l'an 1262, & ne mourut qu'en 1274 :  
ainsi ce brave Chevalier, qui fut tué après  
s'être si bien défendu, ne pouvoit être que  
le Grand-Commandeur d'Acree, ou un  
Lieutenant du Magistère envoyé pour com-  
mander les Chevaliers Teutoniques en  
Palestine, comme les Grands-Maîtres en  
envoyoient souvent en Prusse & en Li-  
vonie. Cependant Bibars continuoit ses  
conquêtes, il prit par trahison la ville  
& le château de Jassa, ou Joppé, & fit  
le siege d'Antioche, qui étant dépourvue  
de défenseurs, fut emportée d'assaut : on  
dit que le Soudan tua dix-sept mille hom-  
mes, & enleva plus de cent mille cap-  
tifs de cette ville superbe, qu'on appel-  
loit autrefois l'œil de l'Orient, & qui  
depuis ce tems est restée presque déserte.

L'an 1270 ou 1271, les chrétiens re-  
çurent encore du secours de l'Europe,  
mais trop foible pour rétablir leurs affai-  
res; c'étoit Edouard, fils de Henri III,  
Roi d'Angleterre, qui s'étant croisé pour  
l'expédition de Tunis, où il n'arriva qu'a-

près la mort de S. Louis, avoit fait voile pour la Palestine, avec trois cens Chevaliers, tant Anglois que François, qui furent fortifiés de cinq cens Frisons, & de quelques troupes qu'amena le Prince Edmond, frere cadet d'Edouard.

Ce renfort n'effraya pas Bibars, qui après s'être rendu maître de Crac, forteresse des Hospitaliers, de la tour de Châtel-Blanc, de Gibelathar, ainsi que des principales places des Templiers, prit & détruisit le château de Monfort, appartenant à l'Ordre Teutonique (1). Quelques mois après, c'est-à-dire, à la fin de novembre de l'an 1271, le Prince Edouard, le Roi de Chypre, les Hospitaliers, les Teutoniques & les Templiers, ainsi que la plupart des Croisés, marchèrent vers Césarée, dans l'intention de prendre la forteresse de Caco ou Qua-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Prise de  
Montfort  
sur les Teu-  
toniques.

*Sanct. c. 22.  
Cont. Guill.  
Tyr.*

1271.

---

(1) Si l'on en croit le Chevalier Jauna (*liv. 12. chap. 6. pag. 672.*) Châtel-Blanc appartenoit aussi aux Teutoniques: voici comme il s'exprime. » Le Sou-  
» dan attaqua à leurs yeux & emporta d'assaut les  
» châteaux de Giblet, de Montfort & Château-Blanc,  
» appartenant aux Teutoniques, qu'il fit raser jus-  
» qu'aux fondemens, apparemment pour se venger  
» de la peine que lui avoit autrefois donnée ce der-  
» nier, sans qu'il pût le forcer. « Mais il est vrai-  
semblable que Jauna vouloit parler de Montfort, puis-  
qu'il rapporte, page 657, que l'an 1266, les Teuto-  
niques défendirent si bien Montfort, & tuerent tant  
de monde au Sultan, qu'il perdit l'envie de conti-  
nuer ce siege,

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Ibid.*

1272.

*Deguignes*  
*liv. 27. pag.*  
*248.*

1272.

Secours en-  
voyé par le  
Pape.

quo ; mais avant d'arriver ils tomberent sur de grandes caravanes d'infideles , qui ne se défiant de rien, ne purent faire une grande résistance ; de sorte que l'armée , après avoir tué quinze cens hommes , & pris cinq mille chevaux , ou bêtes de somme , revint à Acre , chargée de butin. Cette aventure étoit heureuse , si l'on n'eût pas négligé l'objet principal ; mais elle ne servit qu'à faire tourner les chrétiens en ridicule , & à redoubler l'audace des infideles : on ne tarda pas d'en être assuré ; car peu de tems après , les Croisés , ayant envoyé quelqu'un au Soudan pour demander une treve , il répondit , en rail-  
lant , que puisque leur armée n'avoit pas été capable de prendre une forteresse , il n'étoit pas apparent qu'ils pussent recon-  
quérir le royaume de Jerusalem. Cette treve eut cependant lieu au mois d'avril de l'année suivante , mais seulement pour la plaine d'Acre , & le chemin qui conduisoit à Nazareth : elle devoit durer dix ans , dix mois , dix jours & dix heures. Le Prince Edouard , après avoir tiré si peu de fruit de son voyage , s'embarqua , au mois de septembre , pour l'Europe , & apprit en Sicile la mort du Roi d'Angleterre , auquel il succéda.

Cependant le Pape vivement touché de la perte d'Antioche , & inquiet pour



le reste de la Terre-Sainte, plaça sur le siege patriarchal de Jerusalem, vacant depuis deux ans, l'Archevêque de Cosence en Calabre; c'étoit un Religieux de l'Ordre de S. Dominique, qu'on nommoit Thomas de Lentino, ou Leontino, parce qu'il étoit né dans la ville du même nom en Sicile. Le Pape qui l'avoit nommé en même-tems Légat du S. Siege en Orient, le chargea de lever des troupes pour le secours de la Terre-Sainte; mais des envieux noircirent la réputation du Légat auprès du Pape, prétendant qu'il avoit dépensé inutilement beaucoup d'argent, & n'avoit ramassé que des gens de la lie du peuple, tandis qu'il pouvoit mener au secours de la Palestine l'élite des Seigneurs François: le Pape écrivit au Légat, lui ordonnant de réparer ses torts de son mieux, s'ils étoient réels, sinon de passer en Palestine & de consulter le Roi de Chypre & de Jerusalem, les Grands-Mâtres des Hospitaliers, des Teutoniques, des Templiers, & les principaux chefs des Croisés sur l'emploi du secours qu'il conduisoit à la Terre-Sainte. Le Légat y arriva effectivement, peu après le départ du Prince Edouard, avec cinq cens hommes, tant cavalerie qu'infanterie; mais ce renfort n'étoit guere propre à rétablir les affaires délabrées de l'Orient.

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Sanut. cap.*

*22.*

*Raynald.*  
*num. 27 ad*  
*ann. 2272.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Sanut. cap.*  
*22.*  
*Cont. Wil-*  
*hel. Tyr.*

Accord en-  
tre les Teu-  
tons, les  
Hospitaliers  
& les Tem-  
pliers.

Vers ce même tems, le Grand-Maître du Temple, le Maréchal des Hospitaliers, le Grand-Commandeur des Teutoniques, Jean de Grelli, & quelques autres, passerent en Chypre pour tâcher d'accommoder le Roi avec ses sujets, qui refusoient de faire la guerre hors du pays; les médiateurs négocierent si heureusement, que les Chypriots consentirent à servir hors de leur isle pendant quatre mois de chaque année, à condition que le Roi ou son fils les commanderoit en personne.

Les Chevaliers Teutoniques qui s'occupoient à pacifier les difficultés des autres, n'en étoient pas exempts eux-mêmes. Cet Ordre, ainsi que ceux des Hospitaliers & des Templiers, possédoit des biens dans les royaumes de Jerusalem, de Chypre, & d'Arménie, dans la principauté d'Antioche, & le comté de Tripoli, & souvent ils avoient des querelles entre eux pour des matieres d'intérêt: comme ces divisions ne pouvoient qu'être nuisibles aux intérêts communs de la chrétienté d'Orient, & fomenter l'animosité qui reugnoit quelquefois entre eux, ils convinrent que les Supérieurs nommeroient un Chevalier de chacun des trois Ordres pour terminer amiablement les difficultés qui pourroient survenir; s'obligeant réciproquement, sous une peine stipulée, de

s'en tenir à ce qui seroit décidé à la pluralité des voix, c'est-à-dire, au jugement de deux contre un. Cet accord, qui fut confirmé par le Pape Grégoire X, à Lyon, le 13 mars de l'an 1274, nous apprend quelle étoit l'étendue des biens des Chevaliers Teutoniques en Asie.

L'élection de ce Pape avoit ranimé les espérances des Chrétiens de la Palestine. Thealde, ou Thibaut, c'est ainsi qu'il se nommoit, avoit fait le voyage de la Terre-Sainte, n'étant encore que Chanoine de Lyon & Archidiacre de Liege, & connoissoit par lui-même le besoin qu'elle avoit d'être secourue : aussi lorsqu'il s'embarqua à St. Jean d'Acre pour aller prendre possession du Pontificat, il s'étoit écrié avec le Prophete Roi : O ! Jerusalem, si je vous oublie, que ma main droite soit aussi oubliée, & que ma langue s'attache à mon palais, si je ne me souviens pas de vous. Grégoire X tint parole, & assembla à Lyon au mois de mai de l'an 1274, le XIV<sup>me</sup>. concile-général, pour les besoins de la Terre-Sainte & la réunion de l'Eglise Grecque. Alphonse d'Arragon avoit aussi fait à ce Pape de grandes promesses en faveur de la Terre-Sainte, dans l'espérance de conserver l'empire, dont il n'avoit jamais pris possession : & d'un autre côté, l'Empereur Rodolphe de Habs-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Cod. dipl.  
di Malta. n.  
24. p. 279.*

Vainés es-  
pérances des  
Chrétiens.

*Sanut. lib.  
3. part. 22.  
cap. 13.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

bourg, reçut la croix des mains de Grégoire à Lausanne l'an 1275; mais toutes ces grandes espérances s'évanouirent, & les malheurs des chrétiens ne firent qu'augmenter, par les sujets de division qui s'éleverent entre-eux à cause de la succession au Royaume de Jerusalem, qu'ils étoient sur le point de perdre pour toujours. Comme ce trait d'histoire est fort embrouillé, & encore plus intéressant, parce qu'ils nous apprend l'origine des prétentions de plusieurs Princes sur cette couronne, il convient de les développer, quoiqu'il n'appartienne pas essentiellement à mon sujet.

Difficultés  
pour la cou-  
ronne de Je-  
rusalem.

*Sanut.*

*Art de vé-  
rifier les da-  
tes.*

On se rappellera qu'Isabelle fille d'Amauri I Roi de Jerusalem, avoit eu quatre maris: le premier étoit Onfroi de Thoron, dont elle n'eut pas d'enfans, & qu'elle quitta pour épouser Conrard Marquis de Monferat: elle en eut Marie qui épousa Jean de Brienne, dont la fille, Iolande porta la couronne de Jerusalem dans la maison de Suabe, par son mariage avec l'Empereur Frédéric II. A la mort de Conrard, la Reine Isabelle épousa Henri Comte de Champagne, à qui elle donna trois filles, dont l'une nommée Alix, devint femme de Hugues I de Lusignan Roi de Chypre: cette Alix de Champagne eut plusieurs enfans de Hu-

gues I de Lusignan, entr'autres Isabelle, qui épousa Henri Prince d'Antioche. Enfin la Reine Isabelle épousa en dernieres nôces Amauri de Lusignan Roi de Chypre & pere de Hugues I. Elle en eut deux filles, Sybille, mariée à Livon Roi d'Arménie, & Mélisente, qui fut la seconde femme de Boemond IV, Prince d'Antioche.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

L'an 1269, après la mort de l'infortuné Conradin, dernier rejetton de la maison de Suabe, à qui appartenoit la couronne de Jerusalem, Hugues III, dit le Grand, qui avoit succédé en Chypre à Hugues II de Lusignan, prit le titre de Roi de Jerusalem, & se fit couronner à Tyr en 1272. Ce Prince étoit petit-fils, par Henri son pere, de Boemond IV, Prince d'Antioche, & de Plaisance de Giblet sa premiere femme; & par Isabelle sa mere, de Hugues I de Lusignan Roi de Chypre, & d'Alix de Champagne, fille de la Reine Isabelle; ainsi il avoit tiré de Hugues, son grand-pere maternel, le droit de succéder en Chypre à Hugues II; & il tiroit d'Alix de Champagne, sa grand'mere maternelle, ses prétentions sur la couronne de Jerusalem: mais elles lui furent disputées par Marie Princesse d'Antioche, qui se trouvoit plus proche d'un degré, étant fille de Boemond IV & de sa seconde

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Raynald.*  
*tom. 14. p.*  
*292.*  
*Sanut. lib.*  
*3. part. 12.*  
*cap. 13 &*  
*14.*

femme Mélisente, que la Reine Isabelle avoit eue d'Amaury de Lusignan son quatrième mari; de sorte que la difficulté se réduisoit à savoir, si la représentation devoit avoir lieu ou non; car si on ne l'admettoit pas, Marie étoit incontestablement la plus proche; & si on l'admettoit, la couronne devoit appartenir à Hugues qui descendoit d'Alix de Champagne, aînée de Mélisente, puisqu'elle étoit du troisième mariage d'Isabelle, & Mélisente du quatrième. Marie d'Antioche, femme de Frédéric bâtard de l'Empereur Frédéric II, n'étant pas en état de faire valoir ses droits par la force, protesta contre le couronnement de Hugues, & poursuivit sa cause judiciairement à la cour de Rome, & même devant le concile de Lyon; ses droits ayant été reconus justes, elle en fit donation l'an 1277, en présence de plusieurs Cardinaux & Prélats, à Charles d'Anjou Roi de Naples & de Sicile, qui lui donna en échange quelques domaines utiles. Le royaume de Jerusalem fut donc dévolu par-là à Charles d'Anjou & à sa postérité, & c'est de ce chef que les Ducs de Lorraine, issus de René d'Anjou Roi de Sicile, par Iolande l'aînée de ses filles, portent les armes & le titre de Rois de Jerusalem; car Iolande qui fut mere de René II Duc de Lorraine, lui transmit

tous les droits de la maison d'Anjou sur les royaumes de Naples, de Sicile & de Jerufalem. Les Rois d'Aragon, qui prirent la Sicile aux Princes de la maison d'Anjou, & ensuite les Rois de Castille héritiers des Aragonois, porterent auffi les armes & le titre du royaume de Jerufalem, d'où il vint aux Rois d'Espagne qui réunirent tous les royaumes dont cette monarchie est composée. D'un autre côté les Rois de Chypre qui regnoient sur les débris du trône de Jerufalem, lorsque les Sarrazins chasserent les chrétiens de la Palestine, ne cefferent de joindre cette couronne avec celle de Chypre. L'an 1458, la Princesse Charlotte, étant fille & unique héritiere de Jean III, monta sur le trône de cette isle, & épousa Louis de Savoye; mais ils furent dépossédés par Jacques II fils naturel du feu Roi: Jacques II marié à Catherine Cornaro, fille d'un Sénateur Vénitien, mourut en 1473, laissant sa femme enceinte d'un fils qui en naissant fut proclamé Roi de Chypre, de Jerufalem & d'Arménie, sous le nom de Jacques III. Ce Prince étant mort trois ans après, la Reine Charlotte travailla inutilement à faire valoir ses droits, & finit par les céder à Charles I Duc de Savoye, & à ses successeurs; & c'est de-là que les Ducs de Savoye Rois de Sardai-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Jauna.*

*Ibid. liv.  
23. chap. 3.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Ibid. liv.*  
*23. chap. 2.*

Charles  
d'Anjou  
prend pos-  
session du  
royaume.

*Sanut cap.*  
*26 & 27.*

gne, portent encore aujourd'hui les armes des royaumes de Chypre, de Jerusalem, & d'Arménie; mais ils n'en eurent jamais la réalité; car la Reine Catherine, qui ne s'étoit maintenue en possession, qu'à l'aide des Vénitiens, fit donation du Royaume de Chypre à la république; depuis ce tems l'isle demeura sous la domination des Vénitiens jusqu'en 1571, qu'elle tomba sous la puissance des Turcs.

Charles d'Anjou voulant profiter des droits qu'il avoit acquis de la Princesse d'Antioche, envoya Roger Comte de St. Severin, avec six galeres à St. Jean d'Acre, pour prendre possession, en son nom, du royaume de Jerusalem. Philippe d'Ybelin, Gouverneur pour le Roi de Chypre, n'étant pas en état de se défendre, lui remit le château; & St. Severin parvint à faire reconnoître par-tout l'autorité de son maître, avec le secours des Templiers. Mais Hugues avoit encore un parti considérable dans le royaume, & même dans la ville d'Acre; de sorte que ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à obliger les vassaux de faire hommage au nouveau Roi. Hugues cependant ne perdit pas de vue le projet de recouvrer le royaume de Jerusalem, & débarqua à Tyr, dans l'intention de surprendre St. Jean d'Acre, ou d'y occasionner quelque soulèvement en



sa faveur ; mais il fut contraint de retourner en Chypre sans avoir rien effectué.

Roger de St. Severin , qui commandoit pour Charles d'Anjou , n'ayant que peu de troupes , sans argent pour les payer , ne pouvoit guere maintenir l'ordre dans cette grande ville , & se trouvoit forcé de fermer les yeux sur les abus & même sur les crimes des soldats & des habitans qui dépendoient de lui : les Teutoniques & les Hospitaliers , attachés au parti du Roi Hugues , crurent qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen de mettre fin à ces désordres que de rappeler ce Prince , & firent choix de deux Ambassadeurs qu'ils propofoient de lui envoyer ; mais les Templiers , qui étoient les ennemis jurés de la maison de Lufignan , s'opposèrent hautement à cette ambassade : les Chevaliers Teutoniques & de l'Hôpital , voyant leur autorité méprisée , crurent qu'il étoit de leur honneur de soutenir ce qu'ils avoient commencé , & prirent les armes contre les Templiers qui s'y étoient bien attendus. Cette querelle alloit causer de grands désordres si la prudence du Grand-Maître des Hospitaliers ne l'eût appaisée en ménageant un accommodement ; mal-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Giblet hist.  
des Rois de  
Chypre.*

*Sanuto.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

avec le Prince d'Antioche. Bibars n'eût pas manqué de profiter de ces divisions, si la mort n'avoit délivré les chrétiens de ce redoutable Soudan, qui mourut l'an 1277. Ce Prince fut remplacé successivement par deux de ses fils qui n'eurent que des regnes fort courts.

Le Roi de  
Chypre re-  
prend Acre.  
*Id. c. 19.*

Celui de la maison d'Anjou en Palestine, ne fut pas de plus longue durée; Hugues, toujours revendiquant la couronne de Jerusalem, vint mourir à Tyr, où il s'occupoit des moyens de rentrer dans Acre. Jean I son fils ne régna qu'un an, & ne put rien entreprendre; mais Henri II qui succéda à Jean son frere aîné fut plus heureux: Charles d'Anjou étant mort l'an 1285, ce Prince fut reçu l'année suivante dans la ville d'Acre sans difficulté, & prit par composition au bout de cinq jours, le château que Hugues de Pelichyn, Gouverneur pour le Roi de Naples, avoit entrepris de défendre avec les François. Henri couronné Roi de Jerusalem à Tyr, retourna en Chypre, laissant Philippe d'Ybelin pour son Lieutenant dans la ville d'Acre.

Treuve avec  
le Soudan.  
*Sanut. c.*  
*20.*  
*Raynald.*  
*Deguignes.*  
*liv. 21.*

Cependant Kelaoun Malek el Mansour, qui avoit remplacé le fils de Bibars, reprit le dessein d'exterminer les chrétiens de la Terre Sainte, & enleva d'abord l'importante place de Margat aux Hospita-

liers, ainsi que la ville de Tripoly: malgré ces succès, l'habile Sultan qui n'ignoroit pas les mouvemens que le Pape se donnoit pour engager les Princes d'Occident à former une nouvelle Croisade, consentit à faire une treve avec Henri Roi de Chypre & de Jerusalem, qui retourna dans son isle après l'avoir signée.

Cette treve rendit inutiles quelques secours, qui arriverent de l'Europe. Le Pape Nicolas IV, après avoir fait en vain tous ses efforts pour engager les Princes d'Occident à porter du renfort à la Terre-Sainte, fit lever quinze cens hommes d'armes à ses fraix, & les envoya à S. Jean d'Acre, sur les galeres des Vénitiens. D'un autre côté, le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, qui avoit fait un voyage en Prusse, où il avoit tenu un grand chapitre, à Elbing, dont on ne fait pas l'époque précise, fut envoyé l'an 1289 par l'Empereur Rodolphe, pour convenir avec le Pape du tems où il iroit recevoir la couronne Impériale à Rome; c'étoit le moment où Nicolas IV donnoit tous ses soins à procurer du secours à la ville d'Acre, menacée par les Sarrazins, & il est vraisemblable que ce fut alors que le Pape engagea le Grand-Maître à y conduire une croisade, composée d'Allemands & d'Italiens. Effectivement, lors-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.  
1289.

Le Grand-  
Maître passe  
en Palesti-  
ne.

1290.

*Hess.*

*Raynald*  
*ad ann.*  
*1289. num.*  
*46.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Hess.  
Schutz p.  
212.  
Venator  
pag. 67.

ap. Ray-  
nald.

Désordre  
des habitans  
d'Acre.

Chr. Ord.  
cap. 264 &  
seq.  
Sanut.  
Raynald.  
ad ann.  
2271.

que Schwenden se fut acquitté de la commission de l'Empereur, il se mit à la tête d'une armée de Croisés & passa en Palestine : les historiens font monter cette armée à quarante mille hommes ; mais je ne doute pas que cette exagération ne soit occasionnée par une faute de copiste qui aura été répétée sans réflexion ; & je crois qu'il faut lire quatre mille au lieu de quarante mille ; parce que les autorités les plus certaines ne portent qu'à douze, & tout au plus à dix-huit mille, le nombre total des Européens qui passerent à la Terre-Sainte, depuis cette époque jusqu'à la prise de la ville d'Acre.

Cette ville regorgeoit d'habitans lors de l'arrivée du Grand-Maître ; presque tous les Seigneurs de la Palestine, qui avoient perdu leurs châteaux, s'y étoient réfugiés, ainsi que beaucoup de personnes échappées aux massacres d'Antioche & de Tripoli ; d'ailleurs la ville étoit remplie de Chypriots, de Siciliens, de Vénitiens, de Pisans, de Génois, de Florentins, de François & d'Anglois ; la plupart de ces nations habitoient des quartiers séparés & fortifiés, de même que ceux des trois Ordres militaires, & les principales rues étoient barrées par des tours avec des portes de fer : le Patriarche s'étoit aussi retranché avec son Cler-

gé,

gé, & le roi y avoit un château presque au centre de la ville; mais on peut juger que son autorité étoit foible dans une ville, ou plutôt dans une vaste enceinte, qui contenoit tant de petites villes séparées, qui prétendoient être indépendantes, & dont les habitans vivoient selon les loix de leur nation, & avoient leur justice particulière. La jalousie qui régnoit entre les chefs, & l'animosité qui avoit souvent armé les Ordres Militaires, les uns contre les autres, & les nations contre les nations, faisoient qu'il ne pouvoit y avoir d'accord dans cette grande ville; pour comble de maux, la corruption des mœurs étoit presque générale parmi le peuple, & l'on y faisoit gloire des vices les plus affreux: le vol, l'assassinat, le poison demeuroient impunis, parce que les coupables trouvoient toujours un asyle dans les quartiers des autres nations, où ils n'avoient pas commis de crimes; de sorte que la place contenoit ses plus cruels ennemis, dans cette populace effrénée, & que les habitans d'Acre passaient pour les plus méchans de la Palestine.

Cette multitude de Croisés, la plupart gens de la lie du peuple, & qui arrivoient de toutes parts, depuis que le Pape avoit fait prêcher la croisade, vint encore au-

*Tome II.*

L

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Les Croi-  
sés rompent  
la treve.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Guill. de  
Nangis.

Suites de  
cette infrac-  
tion.

gmenter le désordre : comme ils étoient sans emploi à cause de la treve, & qu'ils n'avoient pas de chef principal, ils étoient sans discipline, & vivoient en partie de brigandage; ce qu'il y eut de pire, c'est qu'ils ravagerent plusieurs fois les habitations des Sarrazins les plus voisines, & qu'ils massacrèrent plusieurs marchands de cette nation qui se rendoient à Acre sur la foi du traité. Le Soudan qui n'étoit peut-être pas fâché de voir rompre la treve par les chrétiens, mais qui n'étoit pas encore préparé à l'exécution de ses projets, fit demander satisfaction de ces attentats, menaçant de détruire la ville, avant que l'année fût révolue, si on ne lui livroit tous les coupables.

La demande du Soudan étoit juste : cependant les chrétiens ne jugerent pas à propos d'y déférer, & l'on varie sur le motif de ce refus, que presque tous les historiens mettent sur le compte du peuple, qui ne voulut point y consentir; tandis que l'auteur d'un ancien poëme Allemand, ennemi juré du Pape & des Ecclésiastiques, attribue ce refus à l'entêtement du Légat. Voici en gros comme il rapporte cette discussion (1). Les am-

(1) C'est la première fois que je cite le *Poema Germanicum vetus de amissione Terræ Sanctæ*, publié

bassadeurs que le Soudan avoit envoyés à Acre demandoient qu'on leur livrât dix chrétiens, pour un pareil nombre de Sarrazins, qui avoient été affaïnés, & ils poufferent la chose si loin, qu'ils se rendirent caution que leur maître ne leur feroit pas de mal. Le Roi de Chypre, les Templiers, les Teutoniques, & tous les principaux chefs, trouverent la chose très-juste; mais le Cardinal Légat du St. Siege, s'y opposa vivement, prétendant que c'étoit livrer des chrétiens à la boucherie. Le Grand-Maître du Temple repliqua fortement & fut soutenu par le Roi de Chypre; mais le Prélat ayant repris la

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Vetus poe-  
ma Germ. de  
amiff. Ter-  
rae Sanctae  
ap. Eccard.  
pag. 2455 &  
seqq.*

---

par M. Eccard dans le *Corpus historicum medii aevi tom. II.* & je dois faire connoître cet ouvrage dont je me propose de faire beaucoup d'usage. C'est une longue description de la perte d'Acre en vers allemands, dont le commencement manque, & où l'on trouve encore des lacunes. Le récit de ce poëte est très-différent de celui des autres écrivains. Dans certains passages, il paroît plutôt romancier qu'historien; d'autres fois il en appelle au témoignage de ceux qui, ayant vu les faits, les lui ont racontés; & quelquefois il s'abstient de rapporter certaines circonstances, parce qu'il avoue qu'il n'en est pas informé. Quoique cet écrivain fasse des fautes impardonnables, son récit mérite cependant la plus grande attention; parce qu'il nous apprend que c'est des Templiers qui avoient assisté à la défense d'Acre, qu'il tient les circonstances qu'il rapporte, de sorte que si son ouvrage n'est pas de la fin du treizieme siècle, il est probablement du commencement du quatorzieme: l'auteur paroît un ennemi juré du Pape & des Ecclésiastiques; mais les personnes qui ont des principes, savent apprécier ces sortes de déclamations.

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

parole pour soutenir son système, un Chevalier Teutonique se leva & fit un discours si véhément sur l'obligation où l'on étoit de tenir sa parole, & sur la honte qui réjailliroit sur les chrétiens pour avoir rompu la treve, si on ne donnoit pas satisfaction au Sultan, qu'il en imposa au Cardinal, qui baissa les yeux & garda quelque tems le silence; mais étant revenu à lui, il leur reprocha de vouloir trahir la foi, en livrant des chrétiens au Soudan, & de ne pas reconnoître le pouvoir du Pape. Le grand - Maître des Hospitaliers se mêla alors de la querelle, & se servit de l'autorité de l'écriture & de St. Augustin pour prouver la nécessité de garder la parole donnée. Le Légat s'impacienta de son discours, reprocha aux Ordres Militaires de s'opposer au Clergé, & il osa les accuser de lâcheté; sur quoi le Grand-Maître lui répondit vivement, qu'ils étoient prêts à verser tout leur sang pour la foi, mais que lui Cardinal, & ses semblables, se garderoient bien d'en venir aux mains avec les infideles: le Grand - Maître de l'Ordre Teutonique prit alors la parole pour faire un discours véhément, dans lequel il mêla même l'ironie, & le termina ainsi: Nous sommes unanimement résolus de ne pas manquer à la foi que nous avons donnée aux



infideles ; c'est la fidélité à tenir leurs promesses qu'ils louent le plus dans les chrétiens, & vous voudriez nous y faire manquer ; non, j'aime mieux perdre la vie & me livrer moi-même à la discrétion du Soudan, pour réparer l'injure qu'on lui a faite en violant le traité ; & si quelqu'un veut manquer à son serment, ni moi ni mes Chevaliers, ni ceux des autres Ordres ne voulons pas y avoir part. Le Grand-Maître sortit après avoir achevé ce discours, & il entraîna avec lui tous les Chevaliers des Ordres Militaires : ceux qui restèrent à l'assemblée continuerent à soutenir qu'il falloit donner satisfaction au Sultan, & représentèrent qu'il y avoit trente hommes prêts à se livrer aux Sarrazins ; mais le Légat ayant déclaré qu'il aimeroit mieux mourir que d'y consentir, on se sépara fort mécontents de part & d'autre.

Le peuple apprenant l'obstination du Cardinal, s'attroupa pour le forcer dans son hôtel ; & ce prélat auroit payé cher son entêtement, si le Roi de Chypre n'y étoit couru pour appaiser l'émeute (1). Ce ne fut qu'avec peine qu'il y réus-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

---

(1) L'auteur ajoute le Roi d'Arménie. Comme je ne vois pas ailleurs, qu'il se soit trouvé à cette époque à St. Jean d'Acre, je n'ai pas voulu le nommer.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

fit ; mais il ne fut pas si heureux , lorsqu'il voulut persuader au Cardinal de se rendre à l'avis des autres , en lui faisant considérer que sans le secours des trois Ordres Militaires il seroit impossible de faire tête à l'ennemi : car le Cardinal , au lieu de se rendre , osa lui proposer d'arrêter les Ambassadeurs du Soudan. Le Roi lui ayant fait observer que si le peuple étoit instruit de cet indigne projet , il ne manqueroit pas de le mettre en pieces , le Prélat le pria de n'en pas parler & se retira.

Pendant la nuit même , le Cardinal fit inviter les trois Grands - Maîtres & les principaux Seigneurs à tenir un nouveau conseil avec lui ; on se rendit à son logement au point du jour , & chaque Grand - Maître prit avec lui huit de ses principaux Chevaliers : alors le Cardinal osa renouveler la demande qu'il avoit faite la veille au Roi de Chypre , de lui remettre les envoyés du Soudan , & les querelles recommencerent encore. Le Prélat les termina en leur disant qu'il vouloit venger l'honneur du Pape & leur faire passer l'envie de résister dorénavant à ses ordres ; après quoi il prit la mitre & la crosse , & prononça l'excommunication contre tous ceux qui voudroient faire quelque soumission au Soudan , en

réparation de l'injure qu'on lui avoit faite. Après cet exploit le Cardinal se retira dans un autre appartement, craignant d'éprouver quelque violence. Cependant le peuple instruit de cette aventure vouloit mettre le Légat en pieces, & détruire son hôtel; & ce ne fut qu'avec peine que le Roi de Chypre parvint à appaiser une seconde fois la sédition : les esprits étant calmés par l'espérance qu'on leur avoit donnée de ramener le Cardinal, celui-ci profita du silence de la nuit pour se rendre secrètement au port, d'où il fit voile pour l'Italie.

On fut fort embarrassé de l'évasion du Cardinal, & l'on tint un grand conseil pour voir quel parti l'on pouvoit prendre dans une circonstance si embarrassante. Les uns furent d'avis qu'il falloit s'en tenir à la première résolution, & donner satisfaction au Soudan; mais d'autres opinerent à envoyer préalablement une ambassade au Pape pour se régler selon sa décision, puisque les Ordres Militaires étoient particulièrement sous l'obéissance de l'Eglise; & l'on ajoutoit qu'il seroit dangereux de contrevenir à la défense du Légat, & qu'il pourroit en arriver des suites fâcheuses aux trois Ordres. Cependant le peuple pressoit toujours pour qu'on fit une réparation au Soudan; mais le Grand-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

Maître de l'Ordre Teutonique déclara qu'il ne vouloit pas encourir l'excommunication : les autres s'éleverent contre lui, & il consentit à faire recueillir les suffrages de ses Chevaliers. La pluralité fut pour observer la défense du Légat ; parce, disoient-ils, que les Ecclésiastiques devoient mieux savoir ce qui étoit juste ou injuste, & ce qui pouvoit plaire à Dieu ; & parce qu'en encourant l'excommunication lancée par le Légat, leurs corps resteroient sans sépulture s'ils venoient à mourir. On ne fait pas quelle fut la suite de cette résolution, parce qu'il manque un feuillet entier du poëme dont ce récit est tiré ; mais il est vraisemblable que la résolution des Teutoniques entraîna celle des autres Ordres, & qu'ils n'eurent d'autre part à cet événement que d'avoir parlé les premiers : car les Hospitaliers & les Templiers étoient plus puissans qu'eux en Palestine, & pouvoient effectuer leurs projets, indépendamment des Teutoniques, s'ils ne se fussent rendus à leur avis.

Les Ambassadeurs voyant qu'on ne se mettoit pas en devoir de leur donner satisfaction, partirent d'Acre & furent rendre compte de leur commission au Soudan (1) qui envoya ordre à tous ses vas-

---

(1) Le Poëte dit ailleurs que le Légat avoit ren-

faux de se préparer à le joindre avec leurs troupes, l'année suivante, pour tirer vengeance de cet affront; car il paroît que tout ceci se passoit dans les trois ou quatre premiers mois de l'an 1290. D'un autre côté les Chrétiens effrayés du danger qui les menaçoit, tinrent un grand conseil, où l'on résolut d'envoyer une ambassade à Rome composée de deux Chevaliers, de chacun des trois Ordres Militaires, auxquels les Vénitiens & les Génois joignirent aussi leurs envoyés, pour rendre compte au Pape de ce qui s'étoit passé en Palestine: mais ils trouverent le Pape si prévenu par le Cardinal, qu'ils ne lui ouvrirent les yeux qu'en lui faisant voir la déclaration de guerre que le Soudan avoit envoyée à Acre, ce qui déterminâ le St. Pere à envoyer dans les principales cours de l'Europe pour solliciter de nouveau les Princes chrétiens à s'armer pour la défense de la Terre-Sainte.

Cette relation est fort différente de celles de tous les écrivains, qui attribuent

---

voyé les premiers Ambassadeurs, après leur avoir fait crever les yeux; ce qui n'empêcha pas le Soudan d'en envoyer d'autres, mais que le Cardinal empêcha qu'on ne leur accordât la réparation qu'ils demandoient: on voit que l'auteur plein d'humeur contre le Légat se contredit lui-même.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

à la populace seule, le refus qu'on fit de donner une juste satisfaction au Sultan ; mais quelque animosité contre la cour de Rome, qu'on puisse supposer à l'auteur, ou aux Templiers, de qui il tenoit ces détails, on ne se persuadera pas qu'on ait pu imaginer tant de circonstances, dont je n'ai rapporté que la moindre partie, s'il n'y avoit pas eu quelque événement qui leur eût servi de fondement. En tout cas, si ce fait étoit vrai dans toute son étendue, il ne prouveroit rien, sinon que les Papes ne sont pas plus infailibles que les autres Souverains, lorsqu'il s'agit du choix de leurs Ministres ; car l'histoire fait foi, que les uns & les autres, en ont eu souvent qui ont abusé de leur pouvoir.

Fin du Ma-  
gistere de  
Burchard de  
Schwenden.

1290.

Schutz. p.  
222.

Venator  
pag. 67.  
Hess.

Dusb. c.  
215.

Hartk. in  
not. pag.  
298.

Les ténèbres qui couvrent encore une partie des événemens du treizieme siecle, s'étendent jusques sur la fin du Magistere de Burchard de Schwenden, qui cessa de gouverner l'Ordre Teutonique dans le courant de l'an 1290. Plusieurs écrivains rapportent que conduisant un secours de Croisés en Palestine, son voyage ne fut pas heureux, & que battu par les Sarrazins, il alla mourir de ses blessures dans l'isle de Rhodes ; d'autres plus nombreux rapportent la chose très-différemment : ils disent que le Grand-Maître fut reçu dans la ville d'Acre avec de grands honneurs ;

mais que peu de jours après, il assembla son chapitre, & qu'en vertu d'une permission du Pape dont il étoit muni, il abdiqua la Grande-Maîtrise, & quitta entièrement l'Ordre Teutonique pour entrer dans celui des Hospitaliers de St. Jean. Comme les fables trouvent toujours quelqu'un pour les embellir, Léon ajoute que plusieurs Princes le prièrent instamment, & que les Grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers se mirent à genoux, & le conjurerent, les mains jointes, de ne point faire cette démarche, à cause du besoin que l'on avoit de son secours; & que rien ne pouvant l'arrêter, il partit pour Rhodes où il se fit Hospitalier. Quelques-uns ajoutent encore que s'étant repenti d'avoir quitté son Ordre, il demanda d'y rentrer, & fut refusé, ce qui lui donna un chagrin qui le conduisit au tombeau.

L'origine de ce conte vient probablement de la chronique de Prusse de Dusbourg, qui rapporte effectivement le changement du Grand-Maître, & que les autres écrivains auront suivie, en l'habillant à leur façon; mais cette autorité, d'ailleurs si respectable par son ancienneté, cesse de l'être dans cette occasion, parce qu'il paroît certain que l'article qui contient cet événement a été ajouté pos-

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Chr. Ord.*  
*cap. 257.*  
*Leo hist.*  
*Pruss.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

térieurement par une main inconnue : voici ce qui me le persuade. Dusbourg, après avoir rapporté l'origine de l'Ordre, s'attache uniquement à l'histoire de la Prusse : de sorte qu'après avoir parlé des quatre premiers Grands-Maîtres dans autant de chapitres, & après avoir rapporté le commencement de la conquête sous Herman de Salza, il ne fait plus aucune mention des Grands-Maîtres, qu'autant qu'ils ont un rapport nécessaire à l'histoire de la Prusse ; mais en revanche il destine autant de chapitres qu'il y a eu de Maîtres Provinciaux, pour marquer les années de leur nomination & de leur mort. Arrivé à l'époque de Sigefroi de Feuchtwangen, treizieme Grand-Maître de l'Ordre, qui fixa sa résidence en Prusse, & abolit la dignité de Maître Provincial, Dusbourg recommence à parler des Grands-Maîtres, & destine autant de chapitres qu'il y en a jusqu'à lui pour marquer leurs élections & leurs morts. Cependant on a joint à plusieurs chapitres de cet ouvrage des synchronismes ou additions, que Hartknoch a fait imprimer à côté, en caracteres différens ; ils ne contiennent ordinairement que des choses absolument étrangères à l'histoire de l'Ordre, & c'est dans ces additions qu'on trouve la suite de tous les Grands-Maîtres depuis Her-



man de Salza jusqu'à Sigefroi de Feuchtwangen, excepté Henri de Hohenlohe, dont il n'est pas fait mention : d'après cela personne ne croira que ces additions soient de Dusbourg; car on ne voit pas pourquoi il ne les eût pas insérées dans le corps de l'ouvrage même, & sur-tout ce qui regarde la succession des Grands-Maîtres, qui n'étoit rien moins qu'étrangere à son objet. On peut même assurer que ces additions sont postérieures au continuateur de Dusbourg, qui vivoit en 1433, puisqu'on en trouve de semblables à plusieurs chapitres de son supplément, & l'on ne se persuadera pas aisément que l'anonyme ait voulu imiter si servilement son modele. Ainsi l'on ne doit plus réclamer l'autorité du plus ancien historien de l'Ordre, qui étoit contemporain, pour le changement de Schwenden, & l'on ne peut rejeter ce conte que sur l'anonyme qui a ajouté des notes à son ouvrage.

Je dis conte, parce qu'il en a tous les caracteres : si le changement du Grand-Maître étoit vrai, les historiens de l'Ordre de St. Jean n'auroient pas manqué de s'en prévaloir; les Grands-Maîtres de l'Ordre Teutonique jouoient déjà un si grand rôle, que cet événement eût fait époque, & qu'on en trouveroit quelques preuves dans les archives de cet Ordre. Ce

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Derniere  
édition, l.  
2. chap. 8.*

trait est, à la vérité, rapporté par Jean Baudoin dans son histoire des Chevaliers de l'Ordre de St. Jean de Jerusalem, & peut-être par quelques autres, qui l'ont précédé; mais c'est cela même qui me prouve qu'il n'en existe aucun monument certain dans les archives de l'Ordre, & qu'ils n'ont puisé cette fable, que dans les auteurs dont nous venons de parler. Baudoin s'exprime ainsi : *Et ce tems pour la réputation des bonnes mœurs, vertu & piété de ceux de St. Jean de Hierusalem, Bruchard de Schwenden Maistre des Theutons renonça à la Maistrise, & prit l'habit des Hospitaliers* : mais Baudoin rapporte cet événement à l'an 1276, sous le Grand-Maître Hugues de Revel, qui selon lui & les autres historiens de l'Ordre de St. Jean, mourut l'an 1278. Or Burchard de Schwenden ne fut élu Grand-Maître de l'Ordre Teutonique qu'en 1283; & si on vouloit supposer qu'on s'est trompé sur la date de son élection, & qu'on voulût la reculer de plusieurs années, pour le faire contemporain de Hugues de Revel, on n'y gagneroit encore rien, car nous avons cité une chartre donnée l'an 1286 par Schwenden comme grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & nous avons vu qu'il avoit encore cette qualité, lorsque l'Empereur l'envoya au Pape l'an

*ap. Gudenz.  
n. 80. p. 955.*

1189, ce qui est démontré par un bref du St. Pere, daté du 18 avril de cette année, & adressé à l'Empereur Rodolphe. Il est probable que c'est cet anachronisme, qui n'aura pas échappé à la critique plus éclairée de Mr. de Vertot, qui l'a empêché de rapporter cet événement dans son histoire de Malthe.

On ne peut guere douter que la circonstance de la mort du Grand-Maître, arrivée à Rhodes, n'ait donné lieu à cette fable : on aura conclu dans des tems postérieurs, qu'il devoit être entré dans l'Ordre des Hospitaliers, parce que cette isle leur appartenoit; mais on n'aura pas fait réflexion, qu'ils n'en firent la conquête que l'an 1310. Guagnin, ou plutôt Strikowski, historien Polonois, rapporte, je ne fais sur quel fondement, que Schwenden fut inhumé à Rhodes dans l'église de St. Jean, appartenant aux Hospitaliers : en supposant cette circonstance vraie, elle ne prouveroit encore rien; car il n'y auroit rien d'extraordinaire, si les témoins de sa mort avoient mis quelque inscription sur son tombeau, & si les Hospitaliers qui conquièrent l'isle de Rhodes, vingt ans après, avoient fait relever ses os pour leur donner une sépulture plus honorable dans leur église, ne fut-ce que pour les tirer d'une terre profane, & les inhumer en

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

*Raynald.*  
*ann. 1289.*  
*num. 46.*

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

terre sainte; l'isle de Rhodes, usurpée par les Gouverneurs Grecs de la maison de Gualla, étant presque uniquement peuplée de marchands Turcs & Sarrazins lors de la mort de Schwenden.

Si ces raisons ne paroissent pas suffisantes au lecteur, on pourroit encore y joindre les réflexions suivantes. Comment imaginer que le Grand-Maître abdiqua sa dignité pour devenir simple Frere Chevalier, dans un autre Ordre? Quelle raison pouvoit le déterminer à une démarche si extraordinaire? Les deux Ordres, également illustres, avoient à peu près la même regle, & se trouvoient l'un & l'autre dans leur état de ferveur. Etoit-ce envie de se débarrasser des soins du gouvernement! il pouvoit y renoncer, & rester simple Chevalier; Popon d'Osterna lui en avoit donné l'exemple. Etoit-ce zele de faire la guerre aux infideles dans la Terre-Sainte? Il pouvoit y demeurer & y combattre aussi long-tems que les Hospitaliers; le siege principal de l'Ordre étoit toujours à St. Jean d'Acree: d'ailleurs, vu la situation de la Terre-Sainte, il ne falloit pas une grande pénétration, pour juger qu'il étoit impossible de la conserver long-tems, & que les Hospitaliers n'ayant d'autres établissemens que des biens épars, étoient à la veille de ne plus soutenir un si grand

rôle ; car on ne pouvoit pas prévoir alors qu'ils conquéreroient l'isle de Rhodes, pour s'en faire une souveraineté ; au lieu qu'il se trouvoit le chef d'un Ordre souverain qui possédoit déjà des domaines immenses, voisins des nations idolâtres, avec lesquelles il étoit actuellement en guerre, & qui lui fournissoient des occasions d'exercer son zele, tant qu'il vouloit en combattant pour la religion. Après ces réflexions, je crois qu'on peut assurer que le Grand-Maître Burchard de Schwenden ne quitta pas l'Ordre Teutonique pour entrer dans celui des Hospitaliers ; mais rien ne repugne à croire, qu'après avoir fait quelque séjour à St. Jean d'Acree, comme nous l'avons vu plus haut, il s'embarqua pour retourner en Europe, soit qu'il fût rappelé par les affaires de son Ordre, ou qu'il allât chercher de nouveaux secours pour la Terre-Sainte ; & qu'attaqué & battu par quelques galeres des Egyptiens, il fut obligé de relâcher à l'isle de Rhodes, où il mourut de ses blessures peu de tems après ; puisque tous les historiens s'accordent à marquer la fin de son Magistère, & l'élection de son successeur à l'an 1290.

---

X.  
BURCHARD  
DE  
SCHWEN-  
DEN.

---



---

## CONRARD DE FEUCHTWANGEN.

### *XIe. GRAND-MAITRE.*

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

1290.

*Pauli.*

*Flamin.  
Cornel, t. 5.  
pag. 3.*

*ap. Dusb.  
pag. 312.*

*Ibid. c. 82.*

Force de  
la ville d'A-  
cre.

**F** RERE CONRARD DE FEUCHTWANGEN fut élu l'an 1290 pour remplacer Schwenden à la Grande-Maîtrise de l'Ordre Teutonique. On se rappellera qu'il avoit réuni pendant quelque tems, les dignités de Maître Provincial de Prusse & de Livonie, après quoi il fut nommé Précepteur ou Grand-Commandeur de Franconie ; mais il ne gouverna pas long-tems ce bailliage, & fut, selon toute apparence, envoyé à la Terre-Sainte, où il se trouvoit lors de son élection. Conrard de Feuchtwangen étoit originaire de Franconie, & l'on dit qu'il comptoit au nombre de ses parens beaucoup de Ducs & d'autres grands Seigneurs, ce qui procura divers avantages à l'Ordre ; on ne fait rien d'ailleurs de sa famille, sinon qu'il avoit un frere dans l'Ordre, qui parvint comme lui à la Grande-Maîtrise, & une sœur Religieuse en Allemagne. La situation des chrétiens de la Palest-

tine étoit des plus fâcheuses, lorsque Feuchtwangen parvint au Magistère; on n'ignoroit pas les immenses préparatifs que faisoit le Soudan d'Égypte pour prendre la ville d'Acre, & chasser tous les chrétiens de la Terre-Sainte; & le peu de fruit que le Pape tiroit de ses sollicitations, ne laissoit espérer que peu ou point de secours de la part des Puissances de l'Europe. La ville d'Acre étoit, à la vérité, en état de résister à toutes les forces du Soudan, s'il y avoit eu de l'union parmi ses habitans; car on avoit encore beaucoup ajouté à ses fortifications. Outre la double enceinte des remparts & les fortes tours qui défendoient cette place du côté de la terre, Sanut parle encore des tours & des barbicanes extérieures construites par le Prince Edouard d'Angleterre, par le Roi Hugues, & plus récemment encore par la Comtesse de Blois; & l'ancien Poëte Allemand nous apprend qu'au tems du siège, elle étoit défendue par une triple enceinte & par autant de fossés. Cette ville d'ailleurs contenoit plus d'habitans qu'il n'en falloit pour la défendre, & ils avoient l'avantage de pouvoir recevoir des vivres par la mer; car outre que les Sarrazins ne préparoient pas de flotte pour la resserrer de ce côté-là, on fait par expérience que ces sortes de

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Lib. 3. part.  
22. cap. 21.*

*ap. Ec-  
card, pag.  
249.*

X.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Les Ordres  
militaires se  
mettent en  
état de dé-  
fense.

blocus réussissent rarement, parce qu'il ne faut qu'un coup de vent pour obliger les vaisseaux ennemis à prendre le large, & pour faciliter l'entrée des convois.

Malgré tant de moyens de rendre inutiles tous les efforts des Sarrazins, les chrétiens parurent s'endormir au bruit de l'orage qui étoit prêt à fondre sur eux; il n'y eut guere que les Chevaliers des Ordres Militaires, qui se préparèrent à une vigoureuse résistance, & qui firent tous les efforts qui dépendoient d'eux pour sauver le seul asyle qui leur restoit en Orient: car la perte d'Acre devoit entraîner nécessairement celle de toutes les autres places moins importantes. Malgré la guerre que l'Ordre Teutonique soutenoit en Prusse & en Livonie, le Grand-Maître fit venir en Palestine dix-sept cens, tant Chevaliers que Freres Servans (1), dont sept cens furent tirés de la Prusse, où nous avons vu que les Chevaliers combattoient avec avantage. L'ancienne chronique de l'Ordre fait monter ce se-

Poema  
Germ. ap.  
Eccard. p.  
1498.  
Haselbach  
chr. Austr.  
ap. Pez.  
M. S. ap.  
Duell. in  
not. p. 25.

(1) Il est vraisemblable qu'on admettoit au nombre des Freres Servans, tous les soldats qu'on engageoit dans de pareilles occasions, ce qui les mettoit dans le cas de jouir des graces tant spirituelles que temporelles, qui étoient accordées à l'Ordre; avantage qui devoit donner beaucoup de facilité à en trouver.



cours à plus de quatre mille hommes , mais il a bien l'air d'être exagéré. Ces troupes s'embarquerent à Venise & arriverent heureusement au port d'Acre ; plusieurs historiens nous apprennent d'ailleurs que l'Ordre entretenoit ordinairement trois mille hommes & plus en Palestine ; ainsi ce renfort mettoit le Grand - Maître en état de se distinguer dans la défense de la place. Les Grands - Maîtres de l'Hôpital & du Temple reçurent chacun un renfort de deux mille Chevaliers & Freres Servans de leurs Ordres, qu'ils avoient fait venir de leurs établissemens en Europe , & les républiques de Venise & de Gênes envoyerent aussi quelques troupes au secours de la Palestine.

Comme il y avoit long-tems que la ville d'Acre étoit menacée par le Soudan , beaucoup d'habitans avoient prévenu l'événement en se sauvant en Europe avec leurs meilleurs effets ; & lorsque le danger devint plus pressant , quantité d'autres profiterent des vaisseaux de toutes les nations qui étoient dans le port pour se réfugier , les uns en Chypre , & les autres dans la Grece , ou en Italie : de sorte qu'il arriva tout le contraire de ce qu'on avoit toujours vu , c'est-à-dire , que les chrétiens quittoient la Palestine à l'approche du danger , au lieu qu'auparavant on

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Cap. 272.

Ibid. cap.

264.  
Venator  
pag. 67.

Poema  
Germ.

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

n'étoit jamais menacé, qu'on ne vît arriver du secours de toutes les parties de la chrétienté.

La défense de la ville d'Acre roula sur les Hospitaliers, les Templiers, les Teutoniques, les troupes du Roi de Chypre, & sur quelques braves Croisés, dont la plupart combattirent sous les enseignes des trois Ordres Militaires; car on ne voit pas dans les différentes relations de ce siège, qu'aucune des nations qui avoient des établissemens dans la ville, y ait joué un

*Hist. de  
Malthet. 2.  
p. 546.*

*Hist. gén.  
de Jerusal.  
l. 23. chap.  
9. pag. 724.*

*Jauna. Ibid.*

*Chr. Ord.  
cap. 272.  
Corner. ap.  
Eccard t. 2  
pag. 944.*

Les Sarrazins se mettent en marche pour faire le siège d'Acre.

rôle à part ni distingué. Mr. de Vertot & le Chevalier Jauna ne font monter qu'à douze mille hommes le nombre des troupes réglées qui s'y trouvoient; mais il semble qu'ils se sont trompés, puisque les trois Ordres Militaires seuls, paroissent en avoir eu davantage. Outre les troupes réglées, il y resta encore plus de trente mille hommes en état de porter les armes, après qu'on eut fait embarquer la plus grande partie des habitans; mais ils ne rendirent pas de grands services, parce que là plupart se fortifierent dans les quartiers de leurs nations, s'embarassant fort peu de ce qui pouvoit arriver aux autres, pourvu qu'ils conservassent le leur.

Cependant le Soudan Kelaoun Malek el Mansour, bien instruit du peu d'espoir qu'avoient les chrétiens d'être secourus par

les Princes d'Occident, se mit en devoir de joindre l'effet à la menace, & partit du Caire à la tête de l'armée, dans l'intention de faire le siege d'Acre : outre la haine que sa religion lui inspiroit contre les chrétiens, & le massacre de ses sujets qu'il avoit à venger, il étoit encore animé à cette entreprise par le Sire de Telima ; ce Seigneur Franc, & par conséquent chrétien, avoit voué une haine mortelle à Boëmond VI Prince d'Antioche & Comte de Tripoly, & c'étoit lui qui avoit engagé le Soudan à faire le siege de Tripoly, ce qui avoit causé l'année précédente la ruine de cette ville célèbre. La rage de Telima n'étant pas encore assouvie, le monstre ne cessa de solliciter le Soudan de travailler à la destruction de tous les chrétiens de la Terre-Sainte, en faisant le siege d'Acre ; mais Kelaoun n'accomplit pas ce projet, car il tomba malade, lorsqu'il étoit encore campé près d'une mosquée dans le voisinage du Caire, & mourut dans le courant du mois de novembre de l'an 1290. Ce Prince eut pour successeur son fils Kalil, qui prit le titre d'Aschraf, ou de noble : il fit aussitôt annoncer dans tous ses états, son élévation à l'empire, & pourvut au gouvernement des provinces ; ensuite il s'occupa de l'expédition d'Acre, que son pere

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Deguignes*  
tom. 4 l. 22.  
pag. 260 &  
262.

1290.  
*Ibid. pag.*  
262.

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Démarches  
inutiles des  
chrétiens.

Cap. 269  
& seq.

lui avoit recommandée en mourant, fit tous les préparatifs nécessaires, & partit pour la Syrie. Toutes les armées de Hama reçurent l'ordre de marcher, on prépara quinze machines, entre lesquelles il y en avoit une qu'on tira du château des Kurdes, qui étoit si grande qu'il fallut cent chariots pour en porter toutes les pieces.

Cet armement avoit de quoi intimider les plus intrépides, aussi les chrétiens en furent-ils effrayés; mais il se présente ici une de ces contradictions qui sont si fréquentes parmi les écrivains, & si embarrassantes pour ceux qui cherchent la vérité dans l'histoire. Nous avons rapporté plus haut, sur le témoignage du Poëte Allemand, qui tenoit ce récit des Templiers mêmes, que c'étoit le Légat qui avoit empêché qu'on ne donnât satisfaction au Soudan, quoique le peuple le voulût à tout prix: & ici nous allons voir que ce fut le peuple qui rejetta l'accommodement. L'ancienne chronique de l'Ordre, porte que quand l'armée du Soudan approcha de la ville d'Acre, les plus sages députerent Guillaume de Beaujeu, Grand-maître du Temple, pour tâcher de conjurer l'orage: Beaujeu, homme d'un grand mérite, & fort estimé des Sarrazins mêmes sur sa réputation, négocia si heureusement qu'il engagea le Soudan à renouveler

nouveller la treve, & à mettre tout le passé en oubli, en lui payant une *Venet-scher* ou denier Vénitien par tête de tous les habitans d'Acre : c'étoit se tirer à bon marché d'un aussi grand péril : mais lorsque Beaujeu rendit compte de sa commission au peuple assemblé dans l'église de la Sainte-Croix, peu s'en fallut que la populace ne le mît en pieces comme un traître qui vouloit les vendre aux ennemis. Ce récit est très-vraisemblable, car il n'y auroit rien d'étonnant que le Soudan se fût prêté à un accommodement ; ce Prince n'ignoroit pas, qu'un siècle auparavant, les Sarrazins avoient défendu la ville d'Acre près de trois ans contre toutes les forces réunies de l'Europe ; & comme cette place étoit bien plus forte par les ouvrages qu'on y avoit ajoutés, il devoit craindre d'échouer dans la première entreprise de son regne ; d'un autre côté, le peuple regardoit peut-être la condescendance du nouveau Soudan comme une marque de lâcheté, ou tout au moins de foiblesse, & l'imposition d'un denier Vénitien par tête comme une espece de tribut déshonorant pour les chrétiens : il n'en falloit pas davantage pour faire changer d'avis au peuple, & pour lui faire rejeter ce qu'il avoit désiré auparavant : on fait

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Liv. 23.  
chap. 8. P.  
719.

Le Grand-  
Maître du  
Temple est  
choisi pour  
Comman-  
dant-géné-  
ral.

ap. Mar-  
ten. ampl.  
Coll. t. 5.

qu'il n'y a rien de si inconstant ni de si féditieux que la populace, & l'on doit convenir, d'après le témoignage de tous les écrivains, qu'il n'y en eut jamais de si méchante que celle d'Acre : ainsi il ne seroit pas étonnant, que le ciel, qui vouloit punir les crimes des habitans de cette ville en les livrant à l'épée des Sarrazins, les eût abandonnés à leur propre sens, c'est-à-dire, à l'esprit de vertige qui les rendit eux-mêmes les instrumens de leur perte : c'est au moins le sentiment de la plupart des historiens. Quoi qu'il en soit, il est très-vrai qu'on fit des démarches pour appaiser le Soudan, & même, suivant le Chevalier Jauna, lorsque le siège étoit déjà commencé ; car on voit une lettre de ce Prince qui mande au Roi de Chypre, qu'il étoit venu pour venger les injures faites à ses sujets, & qu'il avoit juré de ne recevoir ni ambassadeurs ni lettre de la part de la ville de Ptolémaïde : ce qui prouve qu'on avoit déjà fait quelques démarches sans succès.

Une ancienne relation de la prise d'Acre rapporte, qu'on divisa en quatre parties toute l'étendue des fortifications du côté de la terre, & que Jean de Gerli, ou plutôt Grelli, chef de toutes les troupes, s'étoit chargé de défendre le premier de ces postes avec Otton de Grançon ; que

le Roi de Chypre & le Grand-Maître des Teutoniques (1) se chargerent du second ; & les Maîtres des Hospitaliers & des Templiers, des deux autres, avec chacun un associé : mais il ne paroît rien de vrai dans ce récit, sinon que les troupes réglées se partagerent en quatre corps, dont chacun se chargea de défendre une partie des fortifications, & que les Teutoniques furent associés pour cet effet avec les Chypriots, comme on le verra ailleurs. Il falloit effectivement un chef pour veiller à la défense générale de la place, & ce ne fut pas Grelli qui eut cet honneur ; car tous les suffrages se réunirent sur Frere Guillaume de Beaujeu Grand-Maître du Temple, homme respectable qui avoit vieilli dans le commandement des armées. Suivant cette même relation, le Roi de Chypre se trouvoit à Acre lorsqu'il fut attaqué ; mais Sanut rapporte qu'il n'arriva

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Raynald.*  
*num. 7.*

---

(1) L'auteur dit le Grand-Commandeur au lieu du Grand-Maître ; presque tous les historiens en font de même, parce qu'on n'étoit pas habitué de voir le Grand-Maître en Palestine, où les Chevaliers Teutoniques n'étoient ordinairement commandés que par un Précepteur ou Grand-Commandeur ; d'ailleurs cette erreur est d'autant plus pardonnable, qu'il est très-apparent que Feuchtwangen étoit Grand-Commandeur d'Acre avant d'être élevé à la Grande-Maîtrise. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que Conrad de Feuchtwangen s'y trouvoit alors en personne ; car tous les historiens conviennent que ce fut lui qui ramena le reste de ses Chevaliers en Europe.

XI.  
 CONRARD  
 DE  
 FEUCHT-  
 WANGEN.

au secours de la place que le 4 de mai, c'est-à-dire, un mois après que le siege étoit commencé, avec le foible secours de deux cens Chevaliers & de cinq cens fantassins, qui joint aux autres Chypriots qui s'y trouvoient auparavant, pouvoient bien former un corps de trois mille hommes, comme le rapportent plusieurs historiens. On ne peut pas douter de la vérité du récit de Sanut, qui fixe l'arrivée du Roi de Chypre un mois après le commencement du siege; car il est certain que Beaujeu n'auroit pu commander que sous les ordres de ce Prince, puisqu'il étoit reconnu dans la ville d'Acre pour Roi de Jerusalem.

Forces des  
 ennemis.

Désunion  
 des Ordres  
 Militaires.

Poema  
 Germ. pag.  
 2500.

ap. Ec-  
 card. pag.  
 944.  
 Deguignes.  
 pag. 262.

Cependant l'armée ennemie s'avançoit, & pendant quinze jours il y arriva successivement différens corps qui précédoient le Soudan, dont la venue fut encore suivie de plusieurs troupes qui marchaient l'une après l'autre. Les historiens les plus modérés portent la totalité de l'armée à soixante mille chevaux & à cent soixante mille fantassins: d'autres, comme Herman Corner, la font monter à six cens mille combattans, & d'autres encore plus haut; mais on peut s'en rapporter au témoignage d'Aboulfedha, historien Arabe qui servoit dans l'armée ennemie, & qui ne la fait monter qu'à soixante mille cavaliers & à cent qua-



rante mille fantassins. Si les Européens ont exagéré les forces de l'ennemi pour rehausser le courage des chrétiens, ils ont perdu leurs peines; car deux cens mille hommes étoient bien plus qu'il ne falloit pour assiéger une place environnée de la mer de deux côtés.

Aux approches de la cavalerie ennemie, les habitans d'Acre, firent des sorties & attaquèrent plusieurs fois les Egyptiens; mais le nombre des ennemis, croissant chaque jour, ils demanderent du secours aux Hospitaliers, qui les renvoyerent aux Teutoniques, disant, qu'ayant suivi leur avis de ne pas donner satisfaction au Soudan, ils n'avoient qu'à s'adresser à eux pour en tirer tous les secours qu'ils pourroient (1). Ceux d'Acre se tournerent alors vers les Templiers, qui les renvoyerent aux Hospitaliers, & sur-tout aux Teutoniques, en déclamant contre ces derniers, parce qu'ils ne s'étoient pas prêtés à donner satisfaction au Soudan, dans la crainte de perdre les places qu'ils occupoient à la cour du Pape: accusation d'autant plus ridicule, que les charges de Ma-

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Poëma  
Germ.*

---

(1) L'auteur cité ne nous a cependant pas dit que le peuple s'étoit rendu au sentiment des Teutoniques, au contraire; mais nous avons déjà observé qu'il y avoit des lacunes dans ce poëme; & nous avons vu d'ailleurs que le peuple avoit changé d'avis.

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

réchal & de Camérier du Pape ne pouvoient pas entrer en comparaison avec le danger que les Teutoniques couroient de perdre les immenses possessions qu'ils avoient en Palestine : les Templiers ajoutèrent encore que le Pape devoit bientôt envoyer une armée au secours des Hospitaliers & des Teutoniques, & qu'ils vouloient attendre l'arrivée de ce renfort avant de se décider. Le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique fut plus généreux : lorsque les habitans d'Acre s'adressèrent à lui, il leur dit qu'il les secoureroit volontiers avec ses Chevaliers, & que malgré qu'ils fussent peu nombreux, en comparaison des ennemis, ils pourroient bien, comme autrefois, triompher d'un nombre supérieur, avec le secours du ciel : effectivement le Grand-Maître convint de faire une sortie le lendemain à la tête de ses Chevaliers & des habitans d'Acre; mais elle n'eut pas lieu à cause de quelque nouveau différent qui survint. Il faut que tout cela se soit passé, lorsque les premières divisions des Egyptiens parurent devant Acre, & qu'on espéroit encore que le Soudan ne feroit que menacer cette ville; car l'auteur, de qui nous tenons ces détails, rapporte que les Hospitaliers & les Templiers prétendirent qu'ils n'auroient pas refusé leurs secours, s'ils

avoient cru le danger auffi preffant : mais cette fauffe démarche, ou pour mieux dire, cet esprit de vengeance qui animoit ces deux Ordres contre celui des Teutons, caufa un mal irréparable, en décourageant les habitans d'Acree, qui ne dûrent plus que fe méfier de la fincérité de la réfolution que ces deux Ordres avoient prife de les affifter dans la fuite. Heureux encore fi l'approche du danger avoit fait cefler le mal ! mais la divifion continua entre les trois Ordres, même pendant le fiege, & celui des Teutoniques effuya encore de mauvais procédés de la part des deux premiers, tandis qu'ils n'auroient dû difputer que d'émulation pour la défenfe de la place : il eft vrai que de ce côté-là, il n'y eut rien à defirer, & que les trois Ordres Militaires montrèrent en toute occafion une valeur qui eût pu la fauver, s'ils euflent été plus unis entre eux, & mieux fecondés par les habitans, que les Hospitaliers & les Templiers avoient eu la mal-adrefle de décourager.

Ce fut le 5 d'avril de l'an 1291 que le Soudan fit commencer le fiege de maniere à faire croire qu'il vouloit ne pas manquer la conquête ; fon front d'attaque embraffoit toute l'étendue des fortifications du côté de la terre ; une très-grande quantité de machines de toute

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Ibid. pag.*  
*2506.*  
*Hasebach*  
*ap. Pez. p.*  
*780.*

*Corner. p.*  
*944.*

Commen-  
cement du  
fiege. Belle  
défenfe des  
chrétiens.

*Chr. Ord.*  
*cap. 271.*

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Ibid. cap.*  
261.

espece, lançoit jour & nuit des traits & des pierres d'une grosseur énorme : en tout tems la ville étoit couverte d'une espece de nuage formé par le nombre de fleches & de pierres que les ennemis tiroient de toutes parts ; de sorte qu'à la fin du siege on estima que tout le bois employé à la construction de la ville, eût à peine formé un volume égal à celui des traits meurtriers qui furent tirés de part & d'autre. Les Sarrazins ajouterent à cela une pluie de feu, probablement de feu grégeois qu'ils avoient l'art de lancer avec de longs tubes ; mais ce genre d'attaque étoit moins dangereux à Acre qu'ailleurs, parce que toutes les maisons étoient couvertes en plates-formes chargées de gazon ou de terre, afin de diminuer l'ardeur du soleil dans ce climat brûlant.

Les Mamelus, soldats déterminés, & encore animés par le desir de plaire à leur nouveau Souverain, en exterminant les ennemis de leur croyance, insultoient les ouvrages extérieurs de tous côtés & à tous momens ; mais le Grand-Maître du Temple, qui se monroit digne de l'honneur qu'on lui avoit déferé, ne négligeoit rien pour défendre cette place importante : par-tout les ennemis étoient repouffés avec de grandes pertes, & l'on ne cessoit de

faire des sorties qui tournoient toujours au détrimment des infideles : ces sorties furent si fréquentes dans les commencemens, que quelques écrivains ont rapporté qu'on ne fermoit pas les portes de la ville; ce qui n'est pas vraisemblable, & prouve seulement qu'on les ouvroit fréquemment pour combattre les Egyptiens. Suivant ces mêmes historiens, il n'y avoit guere que les Ordres Militaires & des Croisés Italiens, qui prissent part à ces combats, les habitans d'Acre se tenant pour la plupart renfermés dans leurs quartiers.

Au bout de quelques jours le Soudan vit bien que tous ses efforts étoient inutiles, & qu'il ne feroit qu'envoyer ses gens à la boucherie, tant que les murailles de la place subsisteroient; c'est pourquoi il tint un grand conseil, à la suite duquel on fit cesser les assauts & les escalades, & l'on entreprit de combler le premier fossé; trente mille chameaux ou autres bêtes de somme travaillèrent jour & nuit à cet ouvrage pendant quinze jours, au bout desquels le fossé fut comblé; mais on doit juger que cet ouvrage coûta cher aux Sarrazins. Après cela les ennemis attachèrent les mineurs aux remparts, & l'ouvrage fut poussé si vivement que peu de tems après, on vit cinquante toises de murailles s'écrouler tout-à-coup :

---

 XI.

 CONRAD  
 DE  
 FEUCHT-  
 WÄNGEN.

*Ibid.* cap.  
 271.

*Corner.* p.  
 944.

 Les enne-  
 mis travail-  
 lent à com-  
 bler les fos-  
 sés & à mi-  
 ner les rem-  
 parts.

*Poema*  
*Germ.* pag.  
 2505.  
*Jauna.* pag.  
 728.

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Poema*  
*Germ. pag.*  
*2506 & seq.*

selon toute apparence c'étoient celles qui couvroient la Tour-Maudite, quartier que défendoient les Chevaliers Teutoniques avec les Chypriots; car tous les auteurs conviennent que ce fut de ce côté que les Sarrazins firent les plus grands efforts. Pendant ce tems, les ennemis tenoient jour & nuit un corps de troupes sous les armes, vis-à-vis de chacune des portes de la ville, pour empêcher les chrétiens de faire des sorties; & ceux-ci tinrent un grand conseil, où l'on délibéra, si l'on sortiroit en force pour combattre les ennemis; mais on convint qu'il ne falloit pas faire dépendre le sort de la place du succès d'une seule journée, & l'on résolut d'envoyer des Ambassadeurs à Rome pour hâter les secours qu'on espéroit de l'activité du Pape. Cependant les Sarrazins travailloient à combler le second fossé, & n'y reussirent qu'après avoir perdu le quart de leurs bêtes de somme, & un si prodigieux nombre de soldats, qu'on prétend que l'on voyoit couler des ruisseaux de sang. Après cela les Sarrazins entreprirent de miner la Tour-Maudite, qui étant environnée de différens ouvrages, étoit comme la citadelle dont le sort de la place sembloit dépendre; & pour détourner l'attention des chrétiens, ils ouvrirent des souterrains dans dix endroits dif-

férens. Malgré les terribles pertes que les ennemis faisoient journellement, leur ardeur étoit si grande, que lorsqu'ils entreprenoient de combler un fossé, on voyoit souvent des Musulmans s'y précipiter, dans la croyance que ce dévouement les conduiroit à la jouissance des délices que Mahomet leur avoit promis : ce fanatisme étonna les chrétiens, mais ne les découragea pas; au contraire ils convinrent que personne n'abandonneroit la ville, & qu'on se défendroit jusqu'à l'extrémité, en mettant son espoir dans les bontés de la Providence (1).

Les assiégés ayant résolu de faire une sortie, les Vénitiens, les Génois & les Pisans se joignirent aux trois Ordres Militaires, & tout le monde entendit la messe pour invoquer le secours du ciel, après quoi on monta à cheval, & l'on prit un étendard qui portoit l'image du Sauveur sur la croix : dès qu'on ouvrit les portes toute cette cavalerie se mit à chanter pour invoquer l'assistance de la Ste. Vierge, une courte priere dont le sens étoit : Sainte Marie Mere & Vierge, ayez pitié de notre calamité :

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Les assiégés font plusieurs sorties. Le Grand-Maître du Temple est tué.

Poema  
Germ. pag.  
2527 & seq.

---

(1) Le Poete Allemand rapporte, page 1510 & 1514 de la Collection d'Eccart, que les ennemis avoient déjà fait écrouler le second mur, & travailloient à combler le troisieme fossé; mais nous verrons ailleurs qu'il n'en parle ici que par anticipation.

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Ibid. cap.*  
*2530.*

*Lib. 3. part.*  
*22. cap. 22.*

puis la troupe se jeta si brusquement sur les Sarrazins, qu'elle ne leur laissa pas le tems de se mettre en ordre de bataille. Le combat fut long & terrible pour les ennemis; car on en fit un si grand carnage qu'on pouvoit comparer cette journée aux batailles les plus meurtrieres. Les chrétiens rentrent heureusement dans la ville d'Acre, n'ayant laissé que quatre cens hommes sur le carreau: disproportion qui ne doit pas étonner, puisque les ennemis avoient été surpris & obligés de combattre sans avoir formé leurs rangs. Quelques jours après, on tenta une sortie; mais elle ne fut pas si heureuse, parce qu'on trouva les Sarrazins sous les armes: malgré cela les chrétiens les attaquèrent vivement, & leur tuerent, dit-on, encore plus de monde qu'ils n'avoient fait à la dernière sortie, mais ils en perdirent aussi davantage, car ils laisserent quinze cens hommes sur le carreau, avec Guillaume de Beaujeu Grand-Maître du Temple. Cette relation est opposée à celle de Sannut, qui marque seulement la mort du Grand-Maître, lorsque les Sarrazins prirent la ville; mais l'autorité du Poëte Allemand est préférable, puisqu'il avoit appris les circonstances de ce siege par les Templiers mêmes qui y avoient assisté; d'ailleurs il est vraisemblable que Beaujeu



fut tué avant l'arrivée du Roi de Chypre, sans quoi il n'eût pu conserver le commandement, puisque Henri étoit en même tems reconnu pour Roi de Jérusalem, comme nous l'avons marqué. Un Prince Sarrazin qui avoit été fait prisonnier à la dernière sortie par un Chevalier du Temple nommé Frere Bertrand, obtint du Soudan la restitution des prisonniers chrétiens, & que ceux-ci pourroient enter- rer leurs morts : ce fut vraisemblablement la rançon de ce guerrier. Les Templiers qui avoient besoin d'un chef, se hâterent de s'assembler, pour choisir un nouveau Grand-Maître, & élurent un Chevalier nommé le Moine Gaudini ; mais le successeur de Beaujeu n'eut pas, comme lui, l'honneur de commander dans la place : ainsi la mort du Grand-Maître fut une vraie perte pour la ville d'Acre, où il n'y eut plus de Commandant-Général en état de diriger les opérations nécessaires à la défense (1).

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Art de vé-  
rifier les da-  
tes.*

---

(1) L'ancienne chronique de l'Ordre Teutonique, chap. 272, rapporte fort en détail une sortie que les Chevaliers Teutoniques doivent avoir faite seuls, & dans laquelle une partie des leurs fut coupée par les Sarrazins, ce qui leur occasionna une grande perte ; mais l'auteur exagere tellement les forces & la perte des Chevaliers Teutoniques, que je n'ai pas jugé à propos de l'insérer dans l'ouvrage. Ce passage est cependant remarquable, en ce qu'il prétend que Man-

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Le Roi  
de Chypre  
abandonne  
les Teutons.  
Différens  
récits des  
historiens.

Cap. 21.

Il est vrai que le Roi de Chypre arriva à Acre le 4 de mai, comme nous l'avons dit, & qu'il amena avec lui deux cens Chevaliers & cinq cens fantassins; mais l'arrivée de ce Prince ne produisit pas un grand effet: car, selon toute apparence, il ne vint passer dix jours à Acre que pour jeter les assiégés dans le découragement, en se déshonorant lui-même. Comme les historiens varient sur cet événement, de même que sur la fin du siege, nous allons comparer le récit de trois contemporains; savoir, de Sanut, de Guillaume de Nangis & du Poëte Allemand, pour tâcher de démêler la vérité. Suivant Sanut, les Sarrazins pouissoient si vivement leurs travaux, que les chrétiens avoient déjà été obligés de brûler & de détruire eux-mêmes le fort du Roi Hugues, ainsi que le pont qui y communiquoit;

---

gold de Sternberg, que nous avons vu Maître Provincial de Prusse, y fut tué avec le Maréchal de Livonie & le Grand-Commandeur d'Acre; quoique Schütz, pag. 97, se recrie contre ceux qui ont dit que Sternberg étoit passé à la Terre-Sainte: la chose n'est cependant pas impossible; car le chapitre 198 de Duskourg, où il est parlé de la nomination de Sternberg à la Maîtrise de Prusse, & qui rapporte en même rems sa mort au retour d'un grand chapitre, tenu après l'élection du Grand-Maître Burchard de Schwenden, finit par ces mots: *In reditu mortuus in Ara*; de sorte qu'il pourroit bien y avoir une lacune dans le texte de Duskourg, & que par la négligence des mêmes copistes, on y lise *Ara* au lieu d'*Aera*.

parce qu'ils étoient dans l'impuissance de les défendre plus long-tems : & le 15 de mai, les ennemis prirent une tour ronde, nommée la Tour-Neuve du Roi, qui couvroit la Tour-Maudite, & la remplirent de troupes d'élite. Le 18 du même mois le Soudan fit donner un assaut général à toutes les fortifications, & les Sarrazins entrèrent par la Tour-Neuve, qu'ils avoient prise; c'est-à-dire, qu'ils partirent de-là pour attaquer la barbacane, (on nommoit ainsi les ouvrages avancés ou les forts destinés à défendre les têtes des ponts, ou les portes des villes) & l'ayant emportée de vive force, ils entrèrent dans la ville par le pont de pierre qui communiquoit à la grande muraille; ainsi selon cet écrivain, les ennemis entrèrent par la porte de la Tour-Maudite, & de-là se jetterent du côté de la porte de St. Nicolas & du Légat, & se rendirent maîtres d'Acre ce jour-là.

Guillaume de Nangis & quelques autres historiens rapportent la chose fort différemment. Les Sarrazins, disent-ils, ayant donné un assaut général le 15 de mai, ils firent tant d'efforts au poste du Roi de Chypre, qu'il couroit risque d'être forcé, s'il n'eût reçu du secours, & si l'obscurité n'eût obligé les ennemis de se retirer. Comme le Grand-Maître, & à son défaut, le

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Du Cange  
Glossarium.*

*ap. Ache-  
rium  
Chr. Trivet.  
ibid.  
De excidio  
urb. Acon.  
ap. Marten.  
ampl. Col-  
lect.*

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Guill. de  
Nangis.

Commandeur des Chevaliers Teutoniques, alternoit avec le Roi pour la défense de ce poste, ce Prince lui remit le commandement à l'entrée de la nuit, & se retira avec ses Chypriots, en promettant solennellement aux Chevaliers d'être de retour le lendemain au point du jour : mais il ne quitta la breche que pour se rendre au port, où il s'embarqua avec toutes ses troupes & environ trois mille autres personnes (1). Au lever de l'aurore les Chevaliers Teutoniques, abandonnés à leurs propres forces, qui n'étoient pas suffisantes pour défendre le même poste, où ils avoient déjà eu assez de peine à se soutenir avec le Roi de Chypre, virent les ennemis qui se dispoisoient à revenir à l'affaut : tous leurs efforts ne purent empêcher les Sarrazins d'achever de combler le fossé, & de faire une breche considé-

(1) Voici le passage de Guillaume de Nangis : *Nocte igitur insequuta Rex Cypri Teutonicorum militiae Ministro suam tradens custodiam ad tuendum, ad ipsam, ut dicebat mane proximo reversurus, cum suis omnibus, & cum fere tribus millibus aliorum per mare turpiter fugit nocte illa.* L'auteur de l'ouvrage intitulé : *De excidio urbis Aconensis*, rapporte également qu'il se sauva lâchement avec tous les siens, & environ trois mille autres personnes; & la chronique de Nicolas Triveth, dit seulement qu'il prit la fuite, sans ajouter le nombre de ceux qui l'accompagnèrent : je ne parlerai que de Guillaume de Nangis dans la suite de cette discussion pour éviter la confusion, & parce qu'il est le plus connu de ces historiens.

rable, que les Chevaliers défendirent, jusqu'à ce que culbutés par les nombreux bataillons du Soudan, ils furent repoussés fort avant dans la ville : le Maréchal des Hospitaliers étant venu au secours avec une partie de ses Chevaliers, il se livra alors un combat aussi opiniâtre que meurtrier, & les Sarrazins furent obligés vers le soir de se retirer par la breche même. Le lendemain ils s'emparèrent encore de la breche, & eurent le même sort ; & ce ne fut qu'au troisième jour qu'ils se rendirent enfin maîtres de la ville.

Après avoir rapporté les relations abrégées de Sanut & de Guillaume de Nangis, nous allons voir celle du poëte Allemand, dont l'autorité, malgré ses exagérations & ses bévues, n'est pas la moins respectable, à cause de la source d'où il tenoit les détails qu'il nous a transmis. Les Sarrazins, dit le poëte, étant parvenus à faire une breche au fort du Roi de Chypre, les Vénitiens, malgré la résolution qu'on avoit prise de ne pas abandonner la place, s'embarquerent la nuit sur plus de vingt navires, avec un trésor immense, & retournerent en Europe. Voici donc une relation différente des deux autres, mais qui n'est pas contradictoire avec celle de Guillaume de Nangis ; car ce dernier nous apprend que le Roi de Chypre

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Poema  
Germ. pag.  
2532.*

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

s'embarqua avec toutes ses troupes & environ trois mille autres personnes qui pouvoient bien être les Vénitiens. Il est vrai que le poëte Allemand rapporte encore que le Roi échappa heureusement, lorsque les Sarrazins prirent la Tour-Maudite à la pointe du jour; & si l'on vouloit préférer ce récit à celui de Nangis, & des autres historiens, il paroîtroit toujours que le Roi partit de-là pour aller s'embarquer, puisqu'il n'est plus fait mention de lui dans cette relation qui est tort détaillée; car si le Roi étoit resté à Acre, il auroit dû se distinguer dans les différens combats qui nous restent à décrire, & qui ne sont pas les événemens les moins mémorables de ce siege: ainsi en combinant le rapport du poëte Allemand avec celui de Guillaume de Nangis & des autres écrivains cités, il paroît vrai que le Roi de Chypre prit honteusement la fuite, en laissant les Chevaliers Teutoniques soutenir seuls tous l'effort des Sarrazins, & la ville entière en danger d'être prise d'assaut le même jour. Que Sanut ait passé ces événemens sous silence, & ait même fait jouer un rôle au Roi de Chypre, jusqu'à la fin du siege, la chose n'est pas étonnante: il étoit Vénitien, & il n'eût pu rapporter la fuite du Roi, sans rappeler la retraite de ses compatriotes qui, selon toute appa-

rence, s'échapperent en même tems : d'ailleurs les personnes un peu instruites, n'ignorent pas tous les mouvemens que Sanut se donna, afin d'engager le Pape & les Princes chrétiens à former une nouvelle croisade pour le recouvrement des Saints Lieux. C'étoit Hugues IV, neveu du Roi Henri II, qui regnoit alors en Chypre ; ce Prince, qui prenoit le titre de Roi de Jerusalem, étoit un des plus intéressés à l'événement, & c'étoit un de ceux qui pouvoient rendre les plus grands services par la proximité : ainsi Sanut n'avoit garde de l'aliéner, en mettant au jour la fuite des Chypriots, & de son oncle qui étoit leur Roi : quant aux merveilles que le Chevalier Jauna rapporte de la bravoure du Roi de Chypre, jusqu'à l'entier embarquement des chrétiens, il n'est pas étonnant qu'il ait suivi Sanut & les autres auteurs favorables au Prince, dont il écrivoit l'histoire. Après avoir examiné les différens récits de ces trois contemporains, nous allons reprendre ces mêmes événemens avec plus de détail.

Le départ des Vénitiens & du Roi de Chypre, jetta l'alarme parmi les habitans d'Acre, & elle s'augmenta encore, parce que les Grands-Mâîtres des Ordres Militaires envoyèrent des détachemens pour garder une partie des vaisseaux qui étoient

---

 XI.

CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Les ennemis entrent par les brèches & sont repoussés.

*Ibid. pag. 2533. & seq.*

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

dans le port, où ils ordonnerent de transporter leurs Chevaliers & leurs soldats blessés : tout cela se passoit, selon toute apparence, devant le jour ; car dès qu'il parut, on vit que malgré tous les efforts des Chevaliers Teutoniques, les Sarrazins étoient parvenus pendant la nuit à faire trois nouvelles breches au fort du Roi de Chypre, c'est-à-dire, à la Tour-Maudite & aux fortifications qui l'accompagnoient (1). Au lever du soleil, les Sarrazins qui avoient porté leurs meilleures troupes à l'endroit où ils avoient l'espérance de réussir, monterent à l'assaut, s'emparèrent des breches, après avoir tué beaucoup des Teutoniques qui les défendoient, & entrèrent en foule dans la partie méridionale de la ville. Pendant que les Chevaliers se retiroient de leur mieux, en faisant tête aux ennemis, ceux-ci mettoient le feu aux étançons des galeries qu'ils avoient poussées sous une partie du dernier rempart qui restoit aux chrétiens : & le Maréchal des Hospitaliers, ainsi que tous ceux qui n'étoient pas nécessaires pour

---

(1) Le peuple qui aime à se repaître de fables, avoit donné le nom de Maudite à cette Tour, parce qu'il croyoit que c'étoit là qu'on avoit frappé les trente deniers, pour lesquels Judas vendit notre Seigneur ; ce fut par cette Tour que les chrétiens prirent la ville d'Acre l'an 1190, & qu'ils la perdirent l'an 1291.



défendre d'autres postes, accouroient pour soutenir les Teutons, & pour tâcher de sauver la ville. Quoique les Egyptiens se précipitassent par les breches avec tant d'animosité, que plusieurs furent étouffés dans la foule; les chrétiens réunis, les arrêterent par leur courage & combattirent jusqu'au soir, avec une telle intrépidité, qu'ils les forcerent de se retirer par la breche même: & si l'on doit prendre à la lettre le récit du poëte Allemand, les ennemis ne firent pas même de retraite; car ceux qui étoient entrés dans la ville, étant pressés par ceux de dehors qui s'efforçoient d'entrer, ne purent retourner sur leurs pas, & furent presque tous hachés sur la place: de sorte que dans l'endroit où l'on avoit combattu, on marchoit dans le fang jusqu'aux éperons. Il y eut aussi beaucoup d'Egyptiens qui, en s'efforçant de monter par les breches, furent étouffés par la fumée qui s'exhaloit des souterrains qu'on avoit faits pour faire tomber les remparts. Ce récit, beaucoup plus détaillé, est analogue, quant au fond, à celui de Guillaume de Nangis.

Après cette terrible journée, les chrétiens travaillèrent avec tant d'ardeur à transporter de la terre, des poutres, & d'autres matériaux pour réparer les breches, qu'ils en formerent une espece de

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Jauna. p.*

720.

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Poema  
Germ. pag.  
2336 & seq.

Jauna, ut  
supr.

Deux apos-  
tats de l'Or-  
dre Teuto-  
nique ob-  
tiennent  
leur grace.

Haselbach  
Chr. Austr.  
pag. 780.

Chr. Leob.  
pag. 865.

Poema  
Germ.

montagne, d'où ils éloignoient les enne-  
mis en jettant des feux d'artifice, de  
l'huile bouillante & de la poix fondue.  
D'un autre côté le Soudan qui voyoit  
périr en détail une partie de son armée,  
tint un grand conseil, où plusieurs Princes  
Sarrazins, qui craignoient les Ordres Mi-  
litaires, furent d'avis de laisser aux chré-  
tiens le tems d'évacuer la place; mais le  
Soudan fut d'un sentiment contraire; ainsi  
l'on ne s'occupa plus que des moyens de  
réduire la ville d'Acre, & de tirer ven-  
geance des Ordres Militaires en particu-  
lier, à cause des maux qu'ils avoient faits  
aux Sarrazins; mais avant de donner un  
nouvel assaut, on recommença à faire  
jouer avec plus de furie que jamais les  
beliers, les pierriers & autres machines,  
qui lançant des pierres d'une grosseur énor-  
me fracassoient tout, & achevoient d'é-  
branler les remparts que les mines n'avoient  
encore pu faire écrouler.

Ce n'étoit pas sans raison que les Sar-  
razins étoient si animés contre les Ordres  
Militaires; car ces braves Chevaliers fai-  
soient des actions de valeur qui tenoient  
du prodige, & ne paroissoient jamais de-  
vant les ennemis qu'ils n'en fissent des  
carnages effroyables. Ces pertes furent si  
grandes & si multipliées que les chefs des  
Sarrazins, soit pour empêcher les soldats

d'être découragés par les avantages de leurs ennemis, ou pour flatter le Soudan, crièrent au miracle, & prétendirent que quand un chrétien étoit tué, ils voyoient un esprit céleste combattre à sa place; tant ils sembloient se multiplier par leur activité & leur courage: d'autres écrivains donnent une autre tournure à ce prétendu prodige. Ces bruits répandus dans l'armée des Egyptiens furent de quelque utilité; car deux apostats de l'Ordre Teutonique, qui étoient depuis long-tems parmi eux, en furent si frappés que, touchés de repentir, ils se jetterent dans Acre & vinrent demander leur grace. La chronique de Leuben ne parle que d'un de ces apostats qu'elle nomme Berthold, Saxon de naissance; mais la chronique d'Autriche nomme ce même Saxon Herman, & lui donne Magnus pour compagnon. Le poëte Allemand ne fait mention que de Herman de Saxe, Chevalier de l'Ordre, qui depuis son apostasie commandoit un corps de mille Sarrasins. Herman de Saxe ayant pris, comme nous avons dit, la résolution de faire pénitence, il s'éloigna un jour de sa troupe sous quelque prétexte, & vint se rendre seul aux portes d'Acre, où on le prit pour un envoyé du Soudan; mais étant entré dans la ville, il fut droit à la maison des

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Poema.*  
*Germ. pag.*  
2538.

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Duell. miscellanea lib. 2. pag. 48.*

Teutoniques, se jeta aux pieds du Grand-Maître, & le conjura de le recevoir à pénitence. Suivant les statuts de l'Ordre, l'apostasie, étoit un des trois crimes dont il n'étoit pas permis de faire grace; cependant le Grand-Maître consulta ses Chevaliers, & l'on fut d'avis de recevoir cette brebis égarée: il est vraisemblable que l'espérance de tirer parti des connoissances de ce Chevalier, qui avoit joué un rôle distingué dans l'armée des infideles, ne contribua pas peu à faire faire cette exception en sa faveur. Frere Herman de Saxe rehabilité & admis à rentrer dans la société de ses Freres, témoigna un vif repentir, tant de son apostasie, que des maux qu'il avoit faits aux chrétiens, & promit bien de les venger sur les Sarrazins: nous verrons qu'il tint fidèlement sa parole.

Second assaut. Les Sarrazins font encore repoussés.

*Poema Germ. pag. 2536.*

Il ne falloit pas long-tems aux Sarrazins pour achever de ruiner une partie des murailles, dont plusieurs endroits étoient minés, & les autres ébranlés par les coups terribles des pierriers: c'est pourquoi les chrétiens s'attendant à tout moment d'essuyer un nouvel assaut, voulurent s'y préparer par la réception des Sacremens, & le clergé reçut l'ordre de se tenir prêt à distribuer la sainte communion aussi matin qu'il seroit possible; mais pendant la nuit même  
une

partie du rempart s'éroula avec un fracas effroyable ; les assiégés épouvantés, mais non découragés, coururent aux églises pour se confesser ; mais il fallut bientôt les abandonner pour se mettre en bataille, afin de repousser l'ennemi qu'on s'attendoit d'avoir sur les bras au point du jour. Le Soudan, qui vouloit effectivement emporter la place ce jour-là, avoit fait publier à son de trompe, qu'il donneroit la charge d'Emir-Kebir, ou de Capitaine-Général de ses armées, au premier qui entreroit dans la ville d'Acre, des récompenses proportionnées à ceux qui le suivroient, & le pillage de cette ville opulente aux soldats.

Cependant quelques chrétiens effrayés se dispoisoient à se sauver, & furent retenus par les ecclésiastiques qui leur persuaderent qu'en combattant contre les ennemis de la foi, ils devoient espérer la gloire éternelle, s'ils venoient à succomber ; ce qui les ranima tellement qu'ils se préparèrent de bonne grace au combat. Au lever de l'aurore, & probablement deux ou trois jours après le dernier assaut, les troupes innombrables des ennemis, marcherent vers les breches au bruit des tambours, des trompettes & d'une infinité d'autres instrumens, & en pouffant d'horribles hurlemens ; mais les Chevaliers des trois Or-

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Jauna. pag.*  
721.

*Poema*  
*Germ. pag.*  
2540 & seq.

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

dres Militaires, les reçurent avec une telle vigueur, dit le Poëte Allemand, que ces ennemis de la chrétienté auroient mieux aimé avoir souffert l'affront que le Cardinal Légat leur avoit fait ( en empêchant qu'on leur donnât satisfaction ) que d'effuyer une pareille perte. Ce fut dans la partie méridionale de la ville qu'on combattit ce jour-là; parce que l'écroulement de plusieurs pans de murailles, qui s'étoit fait pendant la nuit, n'avoit pas permis d'en empêcher l'entrée: comme le danger étoit imminent, chacun prit part à la défense; les femmes, & jusqu'aux enfans, travailloient sans relâche à porter des pierres aux fenêtres & sur les plates-formes des maisons pour les jeter sur les Sarrazins; on sonna toutes les cloches de la ville, & une partie du clergé apporta en procession le Saint Sacrement près de l'endroit où l'on combattoit; pendant que le reste des Ecclésiastiques étoit prosterné au pied des autels pour implorer le secours du Tout-Puissant. Ce terrible combat dura jusqu'à la nuit, qui obligea les Sarrazins de se retirer dans leur camp, après avoir perdu une partie de ceux qui étoient entrés dans la ville, entre lesquels on comptoit cinq Princes ou Sarrazins de distinction qui moururent des coups de pierres que les femmes leur

avoient jettées par les fenêtres & de dessus les plates-formes des maisons.

Les Sarrazins de retour au camp, connurent toute l'étendue de leur perte, & murmurèrent contre le Soudan, qui les avoit envoyés à la boucherie; mais cela n'empêcha pas que ce Prince n'ordonna un nouvel assaut pour le lendemain: il se proposoit pendant qu'on combattroit du côté des breches, d'envoyer un autre corps forcer une des portes de la partie septentrionale de la ville, où ses troupes n'avoient pas encore pénétré; mais il fut obligé de différer de deux jours l'exécution de ce projet, sans qu'on en puisse deviner d'autre raison, sinon que les soldats étoient extrêmement fatigués, & peut-être découragés de leur mauvais succès. Les assiégés profiterent de ce répit pour faire enterrer les chrétiens & jeter à la mer les cadavres des Sarrazins, à quoi l'on employa toutes les personnes qui n'étoient pas en état de combattre; car les autres ne pouvoient guere quitter leurs armes, s'attendant à chaque instant d'être attaqués par les ennemis. Pendant la nuit, qui suivit le dernier combat, Frere Herman de Saxe, ce Chevalier Teutonique apostat, qui étoit venu demander grace au Grand-Maître, sortit avec sa permission, accompagné d'une vingtaine d'au-

---

 XI.

CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Ibidem.* p.  
2542.

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

tres Chevaliers qui avoient pris les vêtements & les armes d'autant de Sarrazins ; comme Herman favoit parfaitement l'Arabe, & que l'on ne faisoit pas une garde fort exacte dans le camp, où l'on ne se défioit pas des chrétiens, il lui fut aisé d'entrer, à la faveur de son déguisement, dans le camp des troupes qui avoient combattu si malheureusement la veille, où il fit un grand massacre de ces malheureux, accablés de lassitude & de sommeil. Herman de Saxe ayant ramené tous ses camarades sains & saufs, répéta la même manœuvre la nuit suivante, & eut encore le même succès.

Troisième  
attaque. Le  
Soudan se  
rend maître de toutes les fortifications.

*Ibid.* pag.  
2544.

*Guill. de  
Nangis.*

Il est vraisemblable que les chrétiens employèrent les deux jours de relâche, que leur donnerent les ennemis, finon à réparer les breches, qui étoient trop nombreuses & d'une trop grande étendue, au moins à faire des barricades qui les missent en état de soutenir un nouveau combat qui ne fut différé que jusqu'au troisième jour au matin, que l'on vit les nombreux bataillons des ennemis monter par les breches. Pendant qu'on se battoit avec beaucoup de courage de part & d'autre, un autre corps de Sarrazins fit un tel effort du côté de la porte de St. Antoine, défendue par une partie des Templiers & des Hospitaliers, que ceux-ci, ne pouvant



résister à la multitude, y périrent presque tous : les ennemis ayant, par ce moyen, l'entrée de la partie septentrionale de la ville, séparée de l'autre par une forte muraille & un château, forcerent la porte de ce dernier (*Purgtor*) & se jetterent dans la partie méridionale, où vraisemblablement tous les habitans s'étoient retirés, à cause du voisinage du port. Comme les Sarrazins mettoient tout à feu & à sang, les habitans d'Acre, dont une partie combattoit avec les Ordres Militaires du côté des breches, laisserent le soin aux Chevaliers de faire tête aux Sarrazins, & coururent au devant de ces nouveaux ennemis, qui attaquoient leurs habitations. Ces braves gens animés par le desir de venger la mort de leurs proches & de leurs amis, fondirent avec tant d'impétuosité sur les infideles, qu'ils tuerent presque tous ceux qui s'étoient jettés dans la ville, & barricaderent la porte par où ils étoient entrés. Mr. de Vertot rapporte, que pendant que les Sarrazins pressoient vivement l'attaque de la porte de St. Antoine, le Grand-Maître des Hospitaliers prit avec lui ce qu'il trouva de ses Chevaliers en état de monter à cheval, & sortit par une autre porte dans l'espérance de surprendre le camp des ennemis & de faire par-là une diversion : & le Cheva-

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

Poema  
Germ. pag.  
1544 & seq.

Hist. de  
Malthe, p.  
550.

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Hist. gén.  
de Jerusal.  
pag. 722.*

*Lib. 3. part.  
22. cap. 23.*

lier Jauna fait monter à cheval, pour le même effet, les Grands-Maîtres de tous les Ordres Militaires, avec la plus grande partie de leurs Chevaliers, & toute la cavalerie de la place: mais il n'y a aucune apparence à tout cela; car le Poëte Allemand & Guillaume de Nangis n'en disent rien, non plus que Sanut, quoique le dernier soit cité par Mr. de Vertot. Sanut rapporte seulement, que quand les Sarrazins se furent rendus maîtres de la ville, le Roi de Chypre avec les Grands-Maîtres du Temple, de l'Ordre Teutonique & quelques autres, voulurent en sortir pour se jeter dans une barbacane, & qu'ils en furent empêchés par une foule impénétrable d'ennemis; il ajoute que le Maître du Temple, voulant faire un nouvel effort avec quelques-uns de ses Chevaliers, fut tué d'un coup de fleche: mais ce récit ne paroît aucunement fondé, puisque selon toute apparence, il y avoit longtems que le Roi de Chypre s'étoit embarqué pour son isle, & que le Grand-Maître du Temple étoit tué, comme nous l'apprenons du Poëte Allemand, qui n'étoit que l'écho des Templiers: ainsi le sentiment de ce dernier écrivain, me paroît préférable à tous les autres, & nous allons suivre sa narration.

Pendant que les habitans d'Acre re-

pouffoient les ennemis, qui étoient entrés dans la ville par la porte du château, les trois Ordres Militaires faisoient non-seulement tête au gros des Sarrazins; mais ils en faisoient encore un si grand carnage qu'on ne pouvoit déjà plus passer à cheval par-dessus les monceaux de morts, & que le sang couloit par-tout: & quand toutes les forces des chrétiens furent réunies, on soutint si courageusement ce terrible combat, qu'à la fin le Soudan, désespéré de la perte de tant de monde, fut encore obligé de faire sonner la retraite. Il avoit plu, selon toute apparence pendant cette journée, & les eaux teintes du sang des combattans furent retenues par les cadavres amoncelés contre la porte qui conduisoit au port, de sorte qu'elles formoient un espece d'étang ou de lac de sang: dès que l'ennemi fut retiré, les chrétiens travaillèrent à déboucher cette porte, tant parce que c'étoit le moment où tout le monde couroit au port pour s'embarquer, que pour se délivrer d'un si horrible spectacle.

Quoique les Sarrazins se fussent encore retirés, ce fut cependant cette journée qui décida définitivement du sort de la ville d'Acre; car les chrétiens, & particulièrement les trois Ordres Militaires, avoient fait de si grandes pertes, qu'ils n'étoient plus

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

*Poema*  
*Germ. pag.*  
*1545 & seq.*

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

en état de soutenir un autre combat; d'ailleurs le Soudan étoit maître de toutes les fortifications, & il l'eût été de la ville entière, si cette place singulière n'avoit contenu presque autant de forteresses que de quartiers. Sanut ne fait mention que de deux assauts ou combats, qui eurent lieu le 15 & le 18 de mai; & nous avons vu que le Poète Allemand en marque trois, en quoi il est conforme à Guillaume de Nangis; mais il en diffère, en ce que ce dernier les marque, comme étant arrivés trois jours consécutifs, au lieu que le Poète prétend qu'il y a eu des jours d'intervalle. Si ce dernier a raison, comme il est vraisemblable, il faut que le premier assaut ait eu lieu avant le quinze, puisqu'on s'accorde assez à marquer la fin du siège au 18 ou au 19 de mai. Sanut ne donne que quarante-trois jours de durée au siège, c'est-à-dire, depuis le 5 d'avril jusqu'au 18 de mai; mais nous voyons par une bulle du Pape Nicolas IV, qu'il dura quarante-quatre jours, non compris le tems qu'il fallut au Soudan pour s'emparer de l'intérieur de la ville, où les Ordres Militaires se défendirent encore courageusement pendant quelque tems, sans qu'il soit possible d'en fixer la durée, tant on rencontre de variétés dans les historiens.

*Raynald*  
*ad ann.*  
*2291. n. 7.*

Embarque-

Ce fut un triste moment pour le reste

des habitans d'Acre, que celui qui suivit le dernier combat : il y en avoit peu qui n'eussent à pleurer la perte de quelques proches parens ou de quelques amis ; & l'on n'avoit que le tems de fuir, si on ne vouloit pas éprouver le même sort ; aussi coururent-ils en foule au port pour tâcher de s'embarquer, avec ce qu'ils pouvoient emporter d'argent, ou d'effets précieux. Il est très vraisemblable que la plus grande partie avoit déjà prévenu cette extrémité, & l'on ne peut guere douter que les vaisseaux qui avoient transporté les premiers en Chypre ou dans quelques autres isles voisines, ne fussent revenus pour recueillir le reste des malheureux habitans : la foule étoit extrême, & malheureusement le vent étoit si impétueux ce jour-là, que les chaloupes avoient beaucoup de peine d'approcher du bord pour transporter les habitans sur les vaisseaux qui étoient en rade ; de sorte qu'on voyoit les principales femmes de la ville sur le rivage, conjurer les matelots de les soustraire aux outrages des infideles, leur offrant pour récompense tous les bijoux qu'elles emportoient, & même de les épouser, s'ils vouloient ; mais la tempête ne permit pas d'en sauver autant qu'on auroit désiré. Nicolas d'Hanape, le dernier des Patriarches Latins de Jerusalem qui ait résidé dans

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.  
ment des ha-  
bitans d'A-  
cre.

*Chron. Ord.*  
*cap. 215.*

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

le pays, fut forcé de s'embarquer comme les autres; mais la charité lui fit recevoir tant de monde dans la chaloupe qui devoit le transporter à la galere qui l'attendoit, qu'elle fut submergée avec tous ceux qui y étoient entrés, à l'exception de son porte-croix.

Les Ordres  
militaires  
défendent  
l'intérieur  
de la ville.

Poema  
Germ. pag.  
1546 & seq.

Pendant que les habitans d'Acre cherchoient à s'embarquer sans que tous pussent y réussir, les Chevaliers des trois Ordres Militaires faisoient transporter sur leurs vaisseaux, auxquels ils avoient mis de bonnes gardes, tous leurs blessés, ainsi que leurs meilleurs effets & les trésors des églises. Mais, selon toute apparence, le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique ne pensa pas à sauver les archives; car nous ne voyons aucune chartre relative aux possessions que l'Ordre avoit eues dans la Terre-Sainte. Après cela les Chevaliers, décidés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, se renfermèrent dans leurs couvens: on se rappellera que non-seulement les trois maisons des Ordres Militaires, mais encore la plupart des quartiers étoient autant de forteresses, & que les rues qui les séparoient étoient défendues par des tours, des portes, & probablement par des barricades que les chrétiens y avoient encore ajoutées dans les derniers tems: & l'on sent

bien que ce ne fut qu'à l'aide de toutes ces précautions que les habitans d'Acre eurent la liberté de s'embarquer, & que les Chevaliers purent se soutenir encore plusieurs jours, quoique les ennemis fussent maîtres des fortifications extérieures.

Il est certain que si le Soudan eût fait encore une attaque générale, les restes des Ordres Militaires & des habitans d'Acre n'eussent pu y résister; mais ses troupes étoient mécontentes des grandes pertes qu'elles avoient essuyées dans les derniers assauts, & probablement ce Prince voulut les ménager, se tenant bien assuré que ce qui restoit de Chevaliers ne lui échapperoit pas: cependant il envoyoit tous les jours un corps de ses meilleures troupes tenter la fortune; & la ville étant dépourvue de défenseurs, les Sarrazins percerent les maisons, entrèrent dans les différens quartiers, & massacrèrent tout ce qu'ils rencontrèrent. Le reste des habitans combattit, à la vérité, avec beaucoup de courage dans toutes ces occasions; mais personne ne fit plus de résistance que les Ordres Militaires: ces trois corps unis enfin entre eux par la nécessité, avoient partagé le reste de leur monde en trois parties égales: la première prenoit les armes au point du jour, & faisoit tête aux ennemis; elle étoit relevée

---

XI  
CONRAD  
DE  
FEUCH-  
WANGEN.

*Ibid. pag.*  
548.

XI.  
 CONRAD  
 DE  
 FEUCH-  
 WANGEN.

*Ibid.*

successivement par les deux autres jusqu'à ce que les Sarrazins se retirassent vers le soir : car il est à remarquer que pendant ce siege ils ne firent pas d'attaques de nuit, si l'on excepte celle de la Tour-Maudite ; encore est-il vraisemblable que les trois breches que l'on y fit pendant les ténèbres, furent plutôt l'ouvrage des mines que des attaques ouvertes des infideles. Ce fut pendant ces combats journaliers que Frere Herman de Saxe fit de tels prodiges de valeur, que l'auteur de la relation ne se rappelloit pas d'en avoir jamais entendu de semblables : ce brave homme qui avoit promis de venger sur les infideles tous les maux qu'il avoit faits aux chrétiens, fut tué lorsqu'on se retiroit après le dernier combat, qu'on livra aux Sarrazins. Heureux d'avoir effacé par une mort glorieuse l'infamie dont il s'étoit couvert par son apostasie ! Il est apparent que cet Herman de Saxe & son compagnon, nommé Magnus, étoient du nombre de ces huit misérables que la crainte des supplices avoit fait apostasier après la prise de Sephet, que les Chevaliers Teutoniques avoient défendu avec les Templiers.

Il s'ont obligés de s'embarquer.

On ne sauroit dire combien de tems les Chevaliers des trois Ordres se défendirent encore, après la prise de la ville ;



l'ancienne chronique de l'Ordre le prolonge jusqu'à plusieurs semaines, mais on sent que cela est impossible; quelques autres, tels que le Chevalier Jauna, bornent à trois jours la défense des chrétiens. Quoi qu'il en soit, les infideles étoient déjà maîtres de presque toute la ville, & les Ordres Militaires n'avoient plus guere entre eux que trois cens hommes tant Chevaliers que Freres Servans & soldats; enforte qu'il n'étoit plus possible de sortir pour combattre les ennemis. Le Soudan voulant enfin les forcer, ou les prendre prisonniers, ordonna d'escalader leurs forteresses. Comme il n'étoit plus possible de les défendre, les Grands-Maîtres ordonnerent la retraite dès qu'ils virent les préparatifs des ennemis: mais les Chevaliers Teutoniques ne voulant pas survivre à la perte de la Terre-Sainte, demanderent instamment qu'on leur ouvrît les portes, pour fondre encore sur les infideles, & mourir glorieusement les armes à la main; le Grand-Maître s'y opposa, & leur donna sa parole qu'il leur fourniroit l'occasion de venger leurs pertes en combattant contre les payens, qui dévastoiert si souvent la Prusse. Cet héroïsme fut commun aux trois Ordres; car les Hospitaliers & les Templiers firent la même demande à leurs chefs, qui les

---

 XI.

 CONRAD  
 DE  
 FEUTCH-  
 WANGEN.

*Chr. Ord.*  
*cap. 275.*
*Pag. 725.*
*Poema*  
*Germ. pag.*  
*2550 & seq.*

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCH-  
WANGEN.

*Didion.  
de la Mar-  
tinie.*

retinrent avec la même prudence qu'avoit eue le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Pendant que ce dernier, rempli d'admiration, étoit obligé de contenir l'ardeur de ses Freres, les Sarrazins forçoient la maison de l'Ordre, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peines que les Teutoniques leur échapperent pour se rendre au port, où ils se joignirent aux Hospitaliers : on montre encore parmi les masures de la ville d'Acre de grands restes de la maison des Hospitaliers, & une espece de fenêtré quarrée par laquelle on prétend que ces Chevaliers sortirent pour se sauver. Les Templiers forcés également dans leur forteresse, & pressés par les Sarrazins, vinrent bientôt rejoindre les Teutoniques & les Hospitaliers, qui se hâterent de monter sur leurs vaisseaux. Comme on y étoit à l'abri des coups des ennemis, on ne se pressa pas de partir ; parce que les Hospitaliers étoient inquiets sur le sort d'un de leurs Freres nommé Mey : ce Chevalier, qui étoit apparemment un personnage important dans l'Ordre, étoit resté caché dans la maison de l'hôpital, & n'en sortit que la nuit, en se laissant glisser par une fenêtré à l'aide d'une corde, après avoir tué un Prince Sarrazin & plusieurs de ses gens qui s'y étoient logés. Enfin ayant eu le bonheur de rejoindre ses ca-

marades, la petite flotte mit à la voile pendant la nuit.

Mr. Deguignes rend ces derniers événemens avec des circonstances très-différentes : après avoir rapporté la prise de la ville & l'embarquement des habitans ; » le Temple, dit-il, situé au milieu » de la ville, & fortifié de quatre grosses » tours, avoit tenu plus long-tems ; les » Templiers & les Chevaliers Teutons » s'y étoient renfermés. Les Musulmans » en firent le siege & les obligerent enfin » de demander à capituler ; le Sultan leur » donna un étendard qu'ils mirent sur » une tour, & ils ouvrirent une porte. » Les Musulmans y entrèrent ; mais l'insolence de ces derniers à l'égard des » femmes & des enfans fit révolter les » Francs qui les taillèrent en pieces, fermerent leur porte & jetterent l'étendard. Le siege recommença, les Chevaliers Teutoniques demanderent les premiers à capituler, & traiterent pour eux avec l'Emir Zeïneddin Ketbogha. Les Templiers se défendirent encore & ne se rendirent que le lendemain ; ils obtinrent la liberté de se retirer avec les femmes & les enfans où ils voudroient. Environ deux mille étant descendus, on les fit aussi-tôt prisonniers, & plusieurs furent tués avec le Maré-

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

*Hist. gén.  
des Huns, t.  
4. l. 21. p.  
263.*

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

» chal du Temple. Alors les femmes &  
» les enfans allerent implorer la miséri-  
» corde du Sultan à la porte de sa tente;  
» ce prince étoit irrité contre les Francs,  
» parce qu'ils avoient fait mourir l'Emir  
» Achogha avec tous les Musulmans qui  
» l'avoient suivi à la premiere capitulation.  
» Les autres Francs qui étoient encore  
» dans le château, en apprenant cette  
» nouvelle, jetterent du haut des tours  
» plusieurs Musulmans qui y étoient en-  
» trés, d'autres furent écrasés par une  
» grande tour qui tomba. Cependant les  
» chrétiens se rendirent, & tous furent  
» tués, on n'épargna que les femmes &  
» les enfans qui furent fait esclaves. «

Ce récit de M. Deguignes, fondé sur le témoignage de Sanut, ainsi que sur ceux d'Aboulfedha & d'Aboulmahafen, historiens Arabes, devroit être incontestable, parce qu'Aboulfedha ser voit dans l'armée des Egyptiens au siege d'Acree; mais il s'y rencontre une contradiction avec ce qui suit, puisqu'il est dit que, malgré la seconde capitulation où les Templiers obtinrent la liberté de se retirer avec les femmes & les enfans où ils voudroient, environ deux mille qui descendirent furent faits prisonniers, & que plusieurs même furent tués avec le Maréchal du Temple; & que tous les autres qui continue-

rent à se défendre furent tués, à la réserve des femmes & des enfans : cependant M. Deguignes rapporte à la page suivante, toujours sur les mêmes témoignages, que les Templiers de Ptolémaïs, ou d'Acre, s'étoient retirés à Seïd, & s'étoient fortifiés dans le château de la mer; ainsi l'on voit que ce savant écrivain, trompé par ses guides, est tombé dans une contradiction, ce qui empêche de prendre son récit à la lettre, & fait pencher en faveur de celui du Poëte Allemand. Quoi qu'il en soit, si on suit la relation de M. Deguignes, on verra que les Teutoniques furent des derniers à se défendre avec les Templiers dans les ruines d'Acre, après la prise de la ville & l'embarquement des Hospitaliers; & si l'on donne la préférence à celle du Poëte Allemand, on trouvera que les trois Ordres Militaires coururent les mêmes hasards, & que M. de Vertot auroit dû retrancher la description de l'embarquement des Hospitaliers au moment de la prise de la ville d'Acre. J'ai cru devoir insister sur ces détails, parce que plusieurs ennemis de l'Ordre, aussi ignorans que fertiles en injures, ont prétendu que les Chevaliers Teutoniques avoient totalement abandonné la défense de la Terre-Sainte, lorsqu'ils avoient entrepris de s'établir en Prusse,

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

& que depuis ils n'y avoient pris aucun intérêt.

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

Destruc-  
tion de la  
ville d'A-  
cre.

*Chron.  
Guill. de  
Sanvico ap.  
Boll. Tom.  
3. Maii p.  
LXIII.*

*La Mar-  
tinie.*

Le Soudan victorieux n'épargna rien dans cette malheureuse ville, où tout ce qui restoit d'habitans fut massacré, ou réduit à l'esclavage. Les écrivains varient beaucoup sur la perte que les chrétiens firent pendant ce siege; mais on peut s'en rapporter au temoignage de Guillaume de Sanvic, Religieux du Mont-Carmel, qui la fait monter à plus de trente mille personnes. Sanvic se trouvoit à Acre pendant le siege, & nous apprend qu'il fut un de ceux qui eurent le bonheur de s'embarquer: il fut heureux d'avoir quitté son couvent pour venir dans cette ville; car il ajoute que tous ses confreres du Mont-Carmel furent massacrés par les Sarrazins. Pour ôter aux chrétiens d'Occident la tentation de reprendre la ville d'Acre, le Soudan y fit mettre le feu aux quatre coins, & démolir les fortifications jusqu'aux fondemens. Cette ville ne fut jamais rétablie, car aujourd'hui on ne trouve au milieu des ruines, que cinquante ou soixante petites maisons ou cabanes, qui formeroient à peine un village passable; les deux seuls édifices, un peu remarquables qu'on y voit, sont un grand Kan, habité par les facteurs Francs, où vont loger les passans de cette nation; & une grosse

tour quarrée vis-à-vis du mouillage, qu'on a érigée en château, en y ajoutant une cour entourée de murs ; elle sert de demeure à l'Aga des Turcs. Il y a aussi une chapelle où des Carmes, qui habitent au Mont-Carmel, viennent de tems en tems dirent la messe. Voilà à quoi se réduit la peuplade chetive qui tient la place de l'ancienne ville d'Acre, dont les ruines attestent encore la grandeur & la magnificence : on y remarque particulièrement le portail de l'église de St. André avec une partie de la nef, qui a cinquante pas de long, quoique le chœur soit abattu & l'arsenal des galères qui consistoit en deux grandes salles voûtées, dont les énormes pilliers sont couchés par terre ; on y voit encore de grands restes du palais des Grands-Maîtres des Hospitaliers, qui devoit être immense & magnifique. On y rencontre en outre les restes de dix ou douze belles églises, mais dont la plus remarquable est celle de St. Jean, qui, selon toute apparence, avoit donné son nom à la ville, & n'appartenoit pas aux Hospitaliers : ce célèbre temple contenoit deux églises l'une sur l'autre, dont l'inférieure est encore entière ; elle est fort haute, bien voûtée & soutenue par quantité de gros pilliers.

La perte de la ville d'Acre entraîna celle des autres places moins importantes,

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

Les latins  
perdent en-  
tièrement la

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCH-  
WANGEN.

Terre-Sain-  
te.  
*Sanut. cap.*  
22.

*Jauna. p.*  
728.  
*Giblet. liv.*  
4. pag. 222  
& suiv.

*Ibid.*

& enfin de toute la Terre-Sainte. Les foibles restes des Ordres Militaires, échappés avec peine, au glaive des Sarrazins, aborderent dans l'isle de Chypre, où le Roi qui craignoit de nouvelles entreprises de la part des infideles, tâcha de les retenir, pour se faire un rempart de leur valeur: c'est pourquoi il donna la ville de Limisso avec ses dépendances aux Chevaliers Hospitaliers, & à ceux du Temple, qui eurent soin de s'y bien fortifier. Ce fut le principal établissement des Hospitaliers jusqu'en 1310, qu'ils firent la conquête de l'isle de Rhode; mais ayant été contraints de l'abandonner en 1523, après l'avoir défendue avec un courage héroïque, ils s'établirent dans l'isle de Malthe, où cet Ordre est encore florissant aujourd'hui. Limisso devint également le chef-lieu des Templiers; mais la plupart de ces Chevaliers établirent leur demeure en France, où nous verrons quelle fut leur destinée. Suivant les historiens Giblet & Jauna, le Roi tâcha également de retenir les Chevaliers Teutoniques dans ses états, en leur offrant des établissemens considérables; mais le Grand-Maître (1) le remercia, parce qu'il avoit

(1) Jauna se trompe en nommant le Grand-Maître Sifrid de Fortwang: Sigefroi ou Sifrid de Feucht-



besoin de réunir toutes ses forces pour la guerre qu'il faisoit actuellement par ses Lieutenans, tant en Prusse qu'en Livonie. Nous voyons cependant par les anciens statuts de l'Ordre Teutonique, qu'il y avoit un Commandeur de Chypre, mais on ne fauroit dire si cet établissement étoit antérieur à la perte de la Terre-Sainte, ou s'il fut seulement formé à cette époque, parce que les historiens Chypriots gardent le silence sur les possessions que l'Ordre a eues dans leur isle : le Grand-Maître, après avoir fait ses remerciemens au Roi, s'embarqua pour Venise, où il avoit une maison de son Ordre. Voilà en raccourci les principales circonstances de la perte totale de la Terre-Sainte, que les chrétiens Latins habitoient depuis cent quatre-vingt douze ans, en comptant de l'époque où Godefroid de Bouillon & les autres Princes Croisés, fonderent le royaume de Jerusalem, après avoir fait la conquête de cette ville.

La prise d'Acre, & la perte totale de la Terre-Sainte, qui s'ensuivit, furent un coup de foudre pour le Pape Nicolas IV, qui montrait un zèle infatigable à

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

*Duell. miscell. lib. 2. pag. 56.*

Projet d'unir les trois Ordres Militaires.  
1291.

---

wangen devint effectivement Grand-Maître de l'Ordre Teutonique ; mais il ne fut pas même le successeur immédiat de Conrard de Feuchtwangen son frere aîné, qui gouvernoit alors l'Ordre Teutonique.

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

*Chr. Salis-  
burg. ap.  
Pez. adann.  
2292.  
Art de vé-  
rifier les da-  
tes, art.  
Conciles.*

hâter les secours qu'il lui préparoit : ce malheureux événement ne fit qu'augmenter l'activité du Pontife qui sollicita tous les Princes chrétiens à s'unir pour tenter de nouveau cette entreprise, & manda aux Patriarches & aux Archevêques d'assembler des conciles provinciaux, afin de délibérer sur les moyens les plus propres à recouvrer les saints Lieux. Les Evêques assemblés à Saltzbourg, croyant avec raison, que les querelles des Ordres Militaires avoient contribué à la perte qu'on venoit d'essuyer, conseillèrent au Pape d'unir ensemble les Templiers, les Hospitaliers & les Teutoniques, en refondant leurs regles pour n'en faire qu'un même corps; & d'engager en même tems l'Empereur, & les Princes de l'Empire à se croiser : mais leurs avis n'arriverent à Rome qu'après la mort du Pape. Ce conseil pouvoit être très-utile pour les Hospitaliers, & les Templiers, qui n'avoient d'autre but que la défense de la Terre-Sainte, & dont l'animosité les avoit fait souvent courir aux armes les uns contre les autres; mais les Chevaliers Teutoniques n'auroient pas dû être compris dans ce projet : ils rendoient de trop grands services à la religion dans le Nord de l'Europe, pour qu'on eût pu imaginer de leur y faire abandonner leurs possessions, afin

de les concentrer uniquement en Asie; car nous verrons qu'ils avoient besoin de toutes leurs forces pour se maintenir en Prusse & en Livonie; & c'est déjà une chose étonnante que malgré leurs guerres continuelles ils aient été en état de porter d'aussi grands secours à la Terre-Sainte. Il est surprenant que le concile n'ait pas aussi conseillé au Pape de travailler de tout son pouvoir à la réconciliation des Vénitiens & des Génois qui, étant des puissances maritimes, pouvoient mieux secourir la Terre-Sainte que personne. En général on peut dire que l'histoire des Croisades est en même tems celle de la désunion des Princes chrétiens & des Croisés, ce qui fut cause que leurs succès ne furent jamais durables.

Quoique l'Ordre Teutonique eût déjà conquis de vastes domaines dans le nord de l'Europe, le Grand-Maître, qui voyoit tous les mouvemens du Pape pour engager les principales puissances à s'armer, de nouveau, pour le recouvrement des saints Lieux, jugea à propos d'établir le siege de l'Ordre dans la commanderie de la Sainte-Trinité à Venise, pour être à portée de prendre part aux nouvelles entreprises qu'on pourroit faire en Asie. La plupart des historiens rapportent au contraire, que le siege de l'Ordre, au lieu

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

Le siege de  
l'Ordre est  
transféré à  
Venise.

*Flam. Cornel. Ecclesi. Venetæ illust. t. 5.*

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCH-  
WANGEN.

*Chron.  
Pruss. cap.  
276.*

*Ibid. cap.  
297.*

*In not. p.  
350 & 366.*

*Ap. Mu-  
rat. t. 12.  
pag. 382 &  
seq. in no-  
tis.*

d'être à Venise fut transféré à Marbourg en Hesse; leur erreur vient de ce que plusieurs Grands-Maîtres firent effectivement de longs séjours dans cette commanderie; erreur démontrée invinciblement par deux passages de Dusbourg, historien contemporain, à qui on ne disputera pas d'avoir connu le chef-lieu de son Ordre: dans le premier, il dit en termes précis, que le Grand-Maître Sigefroi de Feuchtwangen fut à Venise, où étoit la maison principale de l'Ordre: & dans le second passage il s'explique encore plus clairement, lorsqu'il dit que ce même Grand-Maître vint en Prusse, & transféra à Marienbourg le siege de l'Ordre qui avoit été à Venise depuis la destruction de la ville d'Acre. Ce second passage démontre encore l'erreur de Hartknoch, qui a prétendu que le siege de l'Ordre étoit déjà à Venise du tems de Herman de Salza, parce que ce Grand-Maître y habitoit souvent. Outre ce témoignage du plus ancien historien de l'Ordre, nous voyons encore par une chartre, que les Grands-Officiers de l'Ordre, tels que le Grand-Précepteur ou Commandeur, l'Hospitalier & le Trésorier, demeurèrent en Palestine tant que les chrétiens la conserverent; c'est un accord entre les Vénitiens, & Jean de Monfort,

fort, au sujet d'une partie de la ville de Tyr, qui doit être de l'an 1275 ou 1276. Car la date de 1272 qu'il porte est fautive.

Pendant que les Chevaliers de la Palestine disputoient encore aux infideles les restes de la Terre-Sainte, le Maître Provincial de Prusse continuoit contre la Lithuanie une guerre qui nous offre peu d'événemens considérables; car ce ne fut que long-tems après que se frapperent les grands coups. En attendant on fit une petite guerre, très-meurtrière, à la vérité, parce que les expéditions se multiplioient sans fin. Quoique ces sortes de détails ne soient pas toujours fort intéressans, on ne peut cependant pas les supprimer entièrement, pour ne pas laisser un vuide dans l'histoire. L'an 1290, le Maître Provincial de Querfurt (1) prit la route de terre avec cinq cens chevaux, & fit embarquer deux mille hommes de pied sur le Mémel, pour insulter le château de Colayn, la première forteresse des Lithuaniens qu'on rencontroit sur le bord du fleuve. Tandis qu'il attaquoit cette place avec son infanterie, qui montrait beau-

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Continua-  
tion de la  
guerre de  
Lithuanie.

*Dusb. cap.*  
232.

*Kojal. p.*  
293.

1290.

---

(1) Schutz attribue ces exploits au Maître Provincial Mangold de Sternberg, au lieu que Dusbourg les attribue à Querfurt.

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

coup de vigueur, il avoit envoyé sa cavalerie en avant pour en être couvert. Surminus qui défendoit la place, avec cent vingt soldats, ne monroit pas moins de résolution; mais il alloit être forcé lorsque le Chevalier qui commandoit la cavalerie, ne voyant pas paroître d'ennemis, & s'ennuyant d'occuper si long-tems le même poste, fit la faute de revenir sans ordre: les gens de pied, croyant que c'étoient les Lithuaniens qui venoient les surprendre, furent saisis d'une telle frayeur, qu'abandonnant l'attaque, ils se sauverent dans les bateaux: le Maître Provincial & les Chevaliers firent de vains efforts pour les ramener à l'assaut, & la place fut manquée. Surminus, à qui il ne restoit que douze hommes qui n'étoient pas blessés mortellement, s'estima fort heureux d'être échappé à un aussi grand danger.

Ruse singulière des Lithuaniens.

*Dusb. cap.*

232.

*Kojal.*

*Schutz. p.*

222.

Ce Capitaine, peu de tems après, trouva moyen de venger la perte qu'il venoit d'essuyer, par une ruse assez singulière. Le Commandeur de Ragnit revenant de faire une course en Lithuanie avec un détachement, s'étoit embarqué sur le Mémel en s'en retournant. Près de Colayn, un Lithuanien nommé Noda, qui favoit le polonois, s'assis sur le rivage habillé en femme, & lorsque le bateau que montoit le Commandeur fut à por-

tée, il commença, en déguisant sa voix, à se lamenter & à crier de toutes ses forces que c'étoit une femme chrétienne & Polonoise qui le conjuroit de la venir chercher pour la soustraire à l'esclavage, parce quelle avoit été tellement maltraitée par les Lithuaniens, qu'il lui étoit impossible de marcher: le Commandeur sensible à son infortune se fit conduire au rivage, mais il n'eut pas pris terre qu'il se vit assailli par Surminus avec soixante hommes qui s'étoient cachés dans les environs. Les Teutoniques se défendirent long-tems, & tuerent beaucoup de monde aux ennemis, mais à la fin ils succomberent, & l'Ordre perdit, par cette supercherie, le Commandeur de Ragnit, un Chevalier nommé Jean de Wienne, & vingt-cinq soldats. Les Lithuaniens des environs de Colayn, enhardis par ce petit succès, vinrent faire des courses jusqu'aux portes de Ragnit; mais Louis de Liebenzel, Marquard de Revelinge, & deux autres Chevaliers, en sortirent à la tête d'un détachement, & les mirent en fuite, après en avoir tué plusieurs.

Vers ce même tems, le Grand-Duc de Lithuanie avoit envoyé Jesbute, un des plus grands Seigneurs de la Samogitie, avec cinq cens hommes d'élite, faire une course en Pologne, où ils enleverent un

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Dusb. caps*  
233.

Les Teu-  
tons rom-  
pent les fers  
de beau-  
coup de Po-  
lonois.

XI.  
 CONRARD  
 DE  
 FEUCHT-  
 WANGEN.  
*Dusb. cap.*  
*234.*  
*Kojal.*  
*Schutz p.*  
*112.*

butin considérable, & surprirent un grand nombre d'habitans qu'ils chargerent de chaines. Le Maître Provincial, instruit à ce qu'on prétend par Jesbute même, envoya Frere Henri de Zutswert, Avoué de la Barthonie avec trente-neuf Chevaliers & douze cens hommes les attendre au retour. Zutswert entra en Masovie & se porta dans un endroit désert, entre les rivieres de Lick & de Narew, où il jugeoit que les Lithuaniens devoient repasser. Après avoir attendu huit jours, les Lithuaniens parurent avec tous leurs captifs, mais peu s'en fallut que cette proie, que les Teutoniques épioient depuis si longtems, ne leur échappât : c'étoit l'usage parmi les Lithuaniens, comme parmi les Pruffiens idolâtres de consulter leurs dieux, non-seulement quand ils vouloient faire de grandes entreprises, mais encore chaque fois qu'ils avoient quelque doute ou quelque embarras. Les Lithuaniens de l'avant-garde, jugeant que ce désert pourroit bien renfermer quelque embuscade, consulterent le sort, qui, par hasard, leur indiqua qu'il y avoit du péril d'avancer : un des soldats retourna vers le détachement pour annoncer qu'on étoit menacé d'un grand malheur, & conjura le Commandant d'arrêter ; mais il eut beau redoubler ses instances, le détachement con-



tinua de marcher, jusqu'à ce que les Teutoniques, sortant de leur embuscade, l'envelopperent de toutes parts; trois cens cinquante, ou quatre cens Lithuaniens furent tués, & les autres se sauverent dans le désert, où une partie mourut de faim, & quelques-uns se pendirent de désespoir: de sorte que de cinq cens soldats, il n'y en eut que très-peu, qui regagnerent leurs pays: on recouvra tout le butin qu'ils avoient fait en Pologne, & les prisonniers furent mis en liberté.

L'année suivante, vers la fête de la Purification, Frere Berthole Bruhane, auparavant Commandeur de Ragnit, & alors de Konisberg, se mit à la tête de quinze cens hommes, avec plusieurs Chevaliers, & marcha vers Colayn qu'il trouva abandonné des ennemis; il y mit le feu, & passant jusques dans le territoire de Junigede, il en ramena sept cens prisonniers. Les Lithuaniens, dans l'espérance de mettre cette partie de leur pays à l'abri des incursions des Teutoniques, commencerent vers Pâques à construire une forteresse qu'ils nommerent Junigede du nom de la province; le Commandeur de Konisberg accourut avec un détachement de mille Sambiens, pour interrompre l'ouvrage, mais ayant trouvé les Lithuaniens sur leurs gardes avec des forces trop supé-

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Colayn brûlé. Junigede bâti. Mederabe détruit.

*Dusb. cap.*  
236.

*Kojal.*  
*Schutz.*

1291.

*Dusb. cap.*  
237.

*Kojal.*  
*Schutz p.*  
223.

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

rieures pour oser se mesurer avec eux, il tourna tout-à-coup du côté de Méderabe, qu'il emporta d'assaut : une partie de la garnison fut passée au fil de l'épée & l'autre faite prisonniere; le Commandeur ne se retira qu'après avoir réduit le château en cendres.

Ravage de  
plusieurs  
cantons de  
la Lithua-  
nie.

*Dusb. cap.*  
239.  
*Kojalow.*  
*Schutz.*

Vers ce même tems, le Maître Provincial étoit entré en Lithuanie, par un autre endroit, à la tête de cent Chevaliers de l'Ordre & d'un gros corps de cavalerie; les ennemis ne paroissant pas, il fit le dégât dans les territoires de Gesow, & de Pastow; mais à son retour les Lithuaniens le harcelèrent & attaquèrent plusieurs fois son arriere-garde. Dans un de ces combats Jesbute, que nous avons vu favoriser les Teutoniques, avoit apparemment changé d'avis; car rencontrant Henri de Zutswert dans la mêlée, il s'attacha à le combattre, & ne blessa que son cheval; le Commandeur s'en vengea par un grand coup de lance, mais avant d'expirer, le Lithuanien rassembla toutes ses forces pour donner un dernier coup de sabre qui blessa son adversaire à la main. Le Maître Provincial piqué du peu de succès qu'il avoit eu dans son expédition contre les Lithuaniens, résolut de ne pas leur donner de relâche: Zutswert devenu Commandeur de Balga, & les Chevaliers

*Dusb. cap.*  
240.

de Ragnit entrèrent de nouveau en Lithuanie vers la fin du mois de juin : le Commandeur de Balga avec vingt Chevaliers & quinze cens hommes de cavalerie, marcha sourdement jusques dans les environs de la forteresse de Sumegede, où il se mit en embuscade, tandis que les Chevaliers de Ragnit, moins nombreux, marchoient enseignes déployées vers la place ; la garnison & les habitans voyant une troupe qui leur étoit inférieure en nombre, sortirent à main armée, & la pressèrent vivement ; c'étoit fait des infidèles, si l'impatience des cavaliers de l'embuscade ne les eût découverts, mais ils se démasquerent trop-tôt, & au lieu d'envelopper les ennemis, ils n'en purent tuer qu'un petit nombre : après avoir manqué ce coup, les Teutoniques tournerent du côté d'Onkaim, où ils enleverent quelque butin. L'entrée des Chevaliers en Lithuanie avoit donné l'allarme ; on craignoit qu'ils ne se portassent de nouveau sur Junigede pour interrompre les travaux de cette place, & toute la cavalerie du canton d'Onkaim, y étoit courue : de sorte qu'il n'y restoit que les gens de pied qui se mirent en embuscade dans une forêt ; mais les Chevaliers allant à toutes jambes, leur marcherent sur le ventre, & en ayant trouvé une partie dans un endroit

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Les Teu-  
tons venus  
au secours  
des Polo-  
nois, sont  
abandon-  
nés.

*Dusb. cap.*  
*242.*

*Guagn. t.*  
*3. p. 322.*

*Cromer.*  
*1291.*

moins fourré, ils en fabrerent plusieurs, & firent après cela leur retraite sans être inquiétés.

Pendant ce tems, la Pologne étoit en proie à la guerre civile; Lesko VI Duc de Pologne, & petit-fils de Conrard Duc de Masovie, étant mort en 1289, plusieurs concurrens prétendirent occuper ce trône, & la nation déchirée par des factions opposées, vit élire & chasser plusieurs Souverains, pendant une anarchie de près de six ans. Vithenes Grand-Duc de Lithuanie, voulant profiter de ces troubles, entra à la tête d'une armée dans la Pologne, & pénétra jusques dans la Cujavie, faisant par-tout un affreux ravage, sur-tout dans les environs de Brzesc: Casimir Duc de Lincici, & Uladislas Loketek Duc de Cujavie, l'un des prétendans au trône, furent obligés d'accourir à la défense de leurs états; & comme ils ne se sentoient pas assez forts pour attaquer les Lithuaniens, ils demanderent instamment du secours au Maître Provincial. Querfurt ne négligea pas cette occasion de combattre ses ennemis, & vola au secours des Polonois: lorsque la jonction fut faite on attaqua les Lithuaniens, mais l'événement fut funeste aux Teutons par la faute des Polonois; une terreur panique s'étant emparée de ces derniers,

ils prirent tous la fuite, abandonnant les Chevaliers à la merci des payens : dans cette extrémité il ne restoit aux Teutoniques que le parti de la retraite, mais elle étoit difficile en présence d'un ennemi devenu plus fier & plus hardi depuis la défection des Polonois ; les Chevaliers la firent cependant, mais ce ne fut pas sans beaucoup souffrir, presque tous ceux qui revinrent étant couverts de blessures.

L'année suivante le Maître Provincial, ainsi qu'une partie des Chevaliers coururent encore un plus grand danger par une horrible trahison des Prussiens. Querfurt voulant avoir sa revanche contre les Lithuaniens, marchoit à la tête d'une armée considérable, lorsqu'un Prussien, resté fidele, découvrit le complot à Zutswert Commandeur de Balga. Les ennemis avertis de la marche des Teutoniques, s'étoient portés en force dans l'endroit où ils devoient passer, & ils avoient dressé plusieurs embuscades : la retraite vers la Prusse n'étoit pas moins dangereuse ; le complot étoit de se jeter sur les Chevaliers à leur retour, s'ils échappoient aux Lithuaniens, & de les égorger. L'exécution de ce projet n'eût pas été difficile, parce que les armures des Chevaliers étant fort pesantes ils ne les endossoient que lorsqu'ils croyoient rencontrer l'ennemi : hors de-là elles étoient

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Complot  
des Prus-  
siens décou-  
vert.

*Dusb. cap.*

<sup>242.</sup>

*Kojal.*

*Schutz p.*

<sup>214.</sup>

1292.

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

portées par leurs écuyers. Un article des statuts défendoit même de les prendre, & de monter les grands chevaux de bataille, sans un ordre du Maréchal ou du Commandant de l'armée, à moins d'une nécessité imprévue : de sorte que les Chevaliers défarmés, & montés sur des chevaux de légère taille eussent infailliblement succombé sous les coups de la multitude, sans pouvoir s'en garantir. Le Maître Provincial averti par le Commandeur de Balga, envoya ses coureurs reconnoître l'armée de Lithuanie, qu'ils trouverent embusquée, comme on l'avoit dit : aussi-tôt il fit sonner la retraite & ordonna que les Chevaliers marcheroient armés de pied en cap, leur enjoignant d'avoir l'œil sur quelques-uns des principaux Prussiens qui étoient les chefs du complot, sans cependant leur témoigner aucune défiance ; ceux-ci se voyant observés de si près, n'osèrent remuer ; & les soldats, voyant les principaux conjurés continuellement avec les Chevaliers, & mangeant avec eux, crurent qu'ils avoient changé d'avis, & craignirent même que leur trahison ne fût découverte : de sorte que la consternation se répandit parmi eux, ce qui les empêcha de rien tenter contre les Teutoniques qui échapperent sains & saufs à ce danger.

Le Grand-Duc de Lithuanie ayant manqué son coup, voulut s'en dédommager aux dépens de la Pologne (1); il partit aussi-tôt avec dix huit cens chevaux, traversa la Masovie, & entrant dans la Grande-Pologne, il surprit Lencici le jour de la Pentecôte, lorsque les chanoines & le clergé faisoient la procession; les Lithuaniens firent main-basse sur une partie, & jetterent l'autre dans les fers; quatre cens personnes qui s'étoient refugiées dans l'église, y furent massacrées, & l'église fut pillée & brûlée; après quoi les payens continuant leur ravage sur le plat pays, y firent un si grand nombre de prisonniers, qu'au partage, on dit qu'il en échut vingt pour le lot de chaque soldat, ce qui est une exagération manifeste. Le Duc Casimir ayant assemblé quelques troupes, suivit les ennemis dans leur retraite, espérant d'arracher ses sujets de leurs mains; mais tel étoit alors le malheur de la Pologne, que les Princes divisés entre eux, & devenus ennemis par leurs prétentions

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
Ravage des  
Lithuaniens  
en Pologne.

*Cromer p.*  
263.  
*Dusb. cap.*  
243.

---

(1) Diugofs, Cromer, & Kojalowick rapportent ce ravage de Lencici en 1294; j'ai préféré de suivre Dusbourg, qui étant contemporain ou presque contemporain, a pu être mieux instruit de la véritable époque de cet événement: il y a aussi une grande différence dans ces auteurs sur les circonstances de la mort du Duc Casimir.

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

au trône, ne rougissoient pas de traiter avec les payens aux dépens de leur patrie : Boleslas Duc de Masovie, ayant fait une treve avec Vithennes, lorsqu'il étoit passé par ses états, & tous les Polonois ayant été compris dans ce traité, Casimir n'osa continuer sa poursuite, dans la crainte que le Duc de Masovie ne se joignît aux Lithuaniens, pour l'accabler. Ce pauvre Prince fut la victime de cet arrangement; car les ennemis rompant la treve, revinrent dans la Grande-Pologne par les terres du Duc de Masovie, surprirent les Polonois qui se reposoient sur la foi du traité, & Casimir voulant s'opposer au torrent, y perdit la vie avec presque tous ses soldats.

Victoire  
mémorable  
du Com-  
mandeur de  
Ragnit.

*Dusb. cap.*  
*244.*  
*Guagn. t.*  
*2. pag. 322.*  
1292.

Pendant que les infideles dévastoient la Pologne, Frere Conrad de Stange, Commandeur de Ragnit, sortit de cette place vers la fête de St. Jacques avec quelques Chevaliers & un détachement de cavalerie, dans l'intention de faire une entreprise sur la nouvelle forteresse de Junigede; lorsqu'il s'en fut approché, les coureurs qu'il avoit envoyés reconnoître les environs de la place, revinrent à toutes jambes l'avertir que la plaine étoit couverte d'ennemis: effectivement on vit leurs troupes s'avancer, & l'on étoit au moment d'être enveloppé, de sorte qu'il



n'y eut personne dans le détachement qui ne crût sa perte inévitable ; mais l'intrépide Commandeur vit la chose d'un autre œil, & ne désespéra pas de se sauver par une action de hardiesse. Semblable à Judas Machabée, & plein de la même confiance, il se servit des paroles de ce héros de la religion pour animer ses soldats : » Le Seigneur, leur dit-il, ne compte pas les ennemis, quand il veut les livrer à l'épée de ceux qui espèrent en lui ; ce ne sont pas les nombreux escadrons qui rendent les armées invincibles ; leur vraie force vient du ciel : allons, ajouta-t-il, attaquons vaillamment les infidèles, & mettons toute notre confiance en dieu, j'ai l'espérance qu'il nous délivrera du danger dont nous sommes environnés. « Le Commandeur voyant que sa harangue avoit produit l'effet qu'il desiroit, fit baisser les lances & donna au plus épais des ennemis qui, étonnés de se voir attaquer si brusquement par une poignée de monde, ne soutinrent pas le choc ; beaucoup de Lithuaniens tomberent sous leurs coups, un plus grand nombre fut blessé, & le reste prit la fuite, de sorte que le Commandeur fit sa retraite sans avoir perdu presque personne. L'hiver suivant le Maître Provincial fit encore une tentative sur Junigede, qu'il attaqua vivement ; il tua

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Dusb. cap.*  
245.

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Entreprise  
des ennemis  
sur le châ-  
teau des Sca-  
lovites.

*Ibid. cap.*  
246.

*Kojal.*  
1293.

Ravage de  
la Prusse.  
Victoire  
des Teu-  
tons.

*Kojal. p.*  
204 & 205.  
*Dlugoff.*  
*lib. 7. pag.*  
869.

1293.

quelque monde à l'ennemi, mais il fut obligé de se retirer, après avoir réduit deux fauxbourgs en cendres.

Pendant cette expédition un Barthonien, soldat de la garnison de Ragnit, deserta vers l'ennemi & promit au Grand-Duc qu'il lui livreroit le château des Scavovites, s'il vouloit y envoyer un détachement suffisant. Vithenes saisissant cette ouverture, y envoya un corps de troupes, auxquelles le Barthonien servit de guide; ils se glissèrent par les forêts, surprirent un frere Chevalier nommé Ossé, qu'ils tuèrent, & parvinrent au pied des murs sans avoir été découverts. Deux Chevaliers de l'Ordre, Conrard & Albert de Hagen, qui commandoient dans cette place, résisterent si courageusement aux efforts redoublés & opiniâtres des Lithuaniens, qu'ils les forcerent d'abandonner l'entreprise; mais ils ne purent sauver les fauxbourgs qui furent réduits en cendres.

Le Commandeur Conrard de Stange se mit en devoir de rendre la pareille aux ennemis, & y réussit au mieux: le 25 de juillet il surprit la forteresse de Mingeden, & revint avec beaucoup de prisonniers: le Grand-Duc se mit aux trousses du Commandeur qu'il suivit jusqu'en Prusse, où il fit un grand dégât sans trouver personne qui s'opposât à ses desseins; mais

comme il s'en retournoit chargé de butin, les Teutoniques l'attaquerent avec tant de succès, que son armée fut entièrement défaite; la plus grande partie fut taillée en pieces, & le Grand-Duc n'échappa lui-même, avec un petit nombre des siens, qu'en se déroband par la fuite à travers les forêts (1).

Le Maître Provincial qui avoit extrêmement à cœur la destruction de la nouvelle forteresse de Junigede, tenta encore la fortune dans le cours de l'été, & attaqua cette place sans succès, ainsi que le château de Pista. On voit que toutes ces attaques de villes ou châteaux, n'étoient rien qu'un assaut, ou pour mieux dire une escalade qu'on tentoit; & si l'on étoit repoussé, on se retiroit: l'impossibilité de faire subsister une armée dans la Lithuanie, la difficulté d'y transporter des vivres, & les risques qu'on couroit de la part d'une nation où tout étoit soldat, ne permettoient guere d'entreprendre d'autres sieges. Querfurt fut plus heureux, à la fin de l'hiver suivant, dans une expédition qu'il entreprit contre les

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Expédi-  
tions des  
Teutons en  
Lithuanie.  
*Dusb. cap.*  
247 248 249  
& 250.

1294.

---

(1) Selon Dlugos, Cromer & Kojalowicz, cette victoire des Chevaliers Teutoniques doit avoir précédé le ravage de Leneici: on peut voir dans la note précédente la raison qui m'a empêché de suivre leur sensément sur ce dernier événement.

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
*Kojal.*

Destruction  
de Wizna.  
Château du  
Duc de Ma-  
sovie.  
*Dusb. cap.*  
*252.*  
*Schutz. p.*  
*225.*  
*Cromer. p.*  
*263.*  
1294.

territoires de Pastow, & de Gessow, où il emporta d'emblée les deux places de ce nom, & les réduisit en cendres; mais son plus grand bonheur fut d'échapper au danger qu'il courut à son retour: car la glace du Mémel étoit si foible que le lendemain qu'il l'eut traversée avec son armée, elle se trouva fondue. Les Chevaliers Théodore d'Esbeck, Otton de Berg, & Otton de Zedelice, partis de Ragnit à la tête d'un détachement, remportoient dans le même tems, quelques avantages sur les ennemis dans les environs de Piffa.

Les Lithuaniens, de leur côté, faisoient souvent le ravage en Prusse & en Pologne; liés avec Boleslas Duc de Masovie, ils avoient un passage libre par ses états, & ce prince leur permettoit de se retirer dans la forteresse de Wizna sur la riviere de Narrew: le Maître Provincial ayant porté plusieurs fois ses plaintes au Duc sans en avoir reçu de satisfaction, crut pouvoir se faire justice lui-même, & ne regardant alors la forteresse de Wizna que comme le refuge de ses ennemis, & de tous les chrétiens en général, il assembla une armée & fut mettre le siege devant cette place qu'il prit & rasa de fond en comble. Boleslas, soit qu'il fût alors occupé à la guerre civile de Pologne, ou qu'il ne se sentît pas assez fort pour oser

rompre avec les Chevaliers, fut obligé de dévorer cet affront : la conduite de ce Prince étoit si odieuse que les Polonois ne blâmerent jamais l'action du Maître Provincial, qui auroit été regardée dans d'autres circonstances, comme une infraction de l'amitié qui regnoit entre les deux états.

Cette expédition en Masovie ne fit pas négliger un moment la guerre contre la Lithuanie ; Frere Louis de Liebenzel qui s'étoit rendu si recommandable pendant celle de la Sudavie, venoit d'être nommé Commandeur de Ragnit ; il ne cessa de harceler les Lithuaniens, & remontant souvent le Mémel il porta la guerre jusqu'au centre de leur pays. Ce brave Chevalier fut six ans Commandeur de Ragnit, & ne cessa de se signaler par des exploits nouveaux ; mais, comme ils ne sont rapportés qu'en bloc, & qu'il est impossible de les lier avec le reste de l'histoire, nous allons en donner un précis, sans prétendre assigner l'ordre dans lequel ils sont arrivés.

Liebenzel porta ses armes dans la province nommée Owstsch, ou Aufstschie, où il détruisit de fond en comble la ville de Romové, appelée plus anciennement Roma-Nova (1) : quelques-uns préten-

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Exploits de  
Liebenzel  
en Lithua-  
nie.

*Dusb. cap.*  
252.

*Kojal. p.*  
205 & seq.

*Schutz. p.*  
225.

*Hart. dis-*  
*sert. 6. pag.*  
229.

---

(1) Il ne faut pas la confondre avec la ville de même

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

dent que cette ville devoit son origine aux Italiens dont nous avons parlé, qui l'avoient nommée la Nouvelle-Rome. Cette perte étoit la plus sensible que les Lithuaniens pussent effuyer; car Romové étoit regardé comme la demeure principale de leurs Dieux; c'est-là qu'habitoit le Krivé ou Kirveiti, leur Grand-Prêtre & le chef de leur religion: non-seulement le Krivé & les Prêtres, mais encore tous les habitans, & la ville même étoient regardés comme sacrés, ce qui fut un motif de plus pour que Liebenzel fit faire main-

---

nom qui étoit anciennement en Prusse, dont nous avons eu occasion de parler, & qui étoit destinée aux mêmes usages, puisqu'elle seroit d'habitation au Krivé, ou chef de la religion, ainsi que celle de Lithuanie. Il n'est pas étonnant que deux peuples voisins, suivant la même religion, aient nommé de même l'endroit où, selon leur opinion, habitoient leurs principaux dieux, & leur Grand-Prêtre; mais il est très-probable qu'il n'y eut de Krivé en Lithuanie qu'après l'extinction de celui de Prusse; car Dusbourg (*chap. 5. part. 3.*) dit positivement que son autorité s'étendoit sur la Lithuanie & la Livonie, comme sur la Prusse; à moins qu'on ne veuille dire que le Krivé de Lithuanie étoit subordonné à ce premier. La situation de ces deux villes de Romové est très-incertaine: nous avons déjà parlé de celle de la Prusse; quant à celle de Lithuanie, on n'est pas même d'accord sur la situation de la province d'Austechie, où elle étoit bâtie; les uns veulent que ce soit une province maritime de Courlande, & d'autres, avec plus de vraisemblance, un canton de la Samogitie. (*Hartk. in not.*) Kojalovicz prétend que ce fut sous le regne de Gedimin que le Romové des Lithuaniens fut détruit par les Teutoniques, ce qui favorise l'opinion de Guagninus, qui fait commencer le regne de ce Prince en 1300.

basse sur tous ces prétendus saints. Le Commandeur prit de même le château de Kymel qu'il brûla, battit ceux de Grodno, & porta successivement la guerre dans le canton de la Samechie nommé Grauda, ainsi que dans ceux de Wayken & de Pograde; les habitans de ce dernier furent sur-tout tellement atterrés de leurs pertes, que de long-tems ils ne purent mettre en campagne une cavalerie comparable à celle qu'ils avoient auparavant: enfin Liebenzel combattit les ennemis avec tant de fortune qu'il força une partie des habitans des rives du Mémel à demander la paix & à se soumettre à payer un tribut à l'Ordre: mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que Liebenzel qui avoit accablé ces peuples par la force des armes, fut s'en faire aimer par ses vertus. Tant qu'il commanda à Ragnit, les habitans, & particulièrement les nobles de la province de Samechie, lui furent fideles, & combattirent plusieurs fois avec lui contre les troupes du Grand-Duc, sans que ce dernier ait pu les déterminer à se joindre à lui pour attaquer les Chevaliers & les chrétiens.

On ne combattoit pas par-tout avec une égale fortune, & les ennemis avoient souvent leur revanche: l'année d'après que Liebenzel fut nommé Commandeur

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Dusb. cap.*  
258.  
*Kojal. p.*  
222.

Autre ex-  
pédition en  
Lithuanie.  
*Dusb. cap.*  
253 & 254.  
1295.

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

de Ragnit, Frere Théodore d'Esbeck fit une incursion dans les environs de Gartha, où il perdit la vie, ainsi que Frere Herman de Kint, & un autre Chevalier nommé Veringe; les Lithuaniens, de leur côté, firent une course dans les environs de Ragnit où ils enleverent une partie des chevaux de la garnison, qui étoient en pâture, & une autre fois ils brûlerent les fauxbourgs de Ragnit & du château des Scalovites.

Cinquieme  
(apostasie des  
Prussiens.  
*Dusb. cap.*  
255.  
*Schutz. p.*  
216.  
1295.

Cependant Boleslas Duc de Masovie, souffroit avec impatience la perte de sa forteresse de Wizna; mais comme il n'avoit pu empêcher les Teutoniques de la prendre & de la détruire, il sentit qu'il lui seroit impossible de la rétablir s'il n'étoit secouru; c'est pourquoi il appella ses amis les payens de la Lithuanie qui vinrent avec une armée nombreuse pour protéger la construction de la nouvelle forteresse. A cette nouvelle le Maître Provincial résolut de tout tenter pour empêcher qu'on ne relevât les murs d'une place qui devoit encore servir de retraite aux ennemis de la religion & aux siens, & il envoya des ordres dans les provinces pour assembler toutes les forces de la Prusse. Mais avant que tous ces corps arrivassent au rendez-vous, il fut arrêté dans son projet par la révolte, & par l'apostasie des



Nattangiens qui auroient pu avoir de dangereuses suites. Les principaux chefs de la conspiration étoient Sabine, qui fut élu Général de la nation, Gauwina, Stanto, & Missino : selon toute apparence cette cinquieme & derniere apostasie des Prussiens n'eut lieu que parce que les Masoviens & les Lithuaniens, les y avoient engagés, en leur promettant de les secourir. Les rebelles sous les ordres de Stanto se glisserent dans le château de Bartenstein, avec d'autant plus d'aisance que le Commandeur Rodolphe de Bodemer étoit sans défiance d'un complot qui n'avoit pas encore éclaté. Bodemer, le Chevalier Frédéric de Liebenzel, & ce qu'il y avoit de soldats dans la place furent arrêtés & mis aux fers. D'un autre côté Missino, à la tête des habitans du canton de Schlumen, enlevoit les chevaux d'une partie de la garnison de Königsberg, tandis que les autres conjurés couroient la province à main armée, tuant ce qu'ils rencontroient d'Allemands, enlevant leurs femmes & leurs enfans, maltraitant les Prêtres, & profanant les églises & les saints Mysteres.

Le Commandeur de Königsberg, qui étoit déjà en marche avec un gros détachement, ne fut pas plutôt informé de ces excès qu'il retourna sur ses pas pour veil-

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Leo. p. 229.*

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

ler au salut de la province; à son approche, les habitans du territoire de Selumen, touchés de repentir, ou plutôt craignant le châtement qu'ils avoient mérité, rendirent les chevaux enlevés, & jurèrent de nouveau d'être fideles à la religion & à l'Ordre: les autres suivirent leur exemple & rendirent tous les prisonniers: de sorte que le Commandeur, par sa seule présence, rétablit l'ordre dans la province. Mais pour l'affermir encore davantage, il ne jugea pas à propos de s'éloigner, & il retourna à Königsberg. Pendant ce tems les Sambiens, animés du même esprit de révolte, méditoient la perte des Chevaliers & de tous les Chrétiens de la Prusse. Comme ils n'ignoroient pas que les Gentilshommes de la province, étoient très-attachés à la religion & aux Chevaliers, ils virent bien qu'ils seroient un obstacle à leur dessein. C'est pourquoi ils projetterent de commencer par les égorger tous, & de tomber ensuite sur les Teutoniques. L'exécution d'un pareil complot étoit difficile, demandoit du tems pour s'y préparer, & un chef hardi & capable de l'exécuter: ils jetterent, pour cet effet, les yeux sur un jeune homme nommé Naudica, en qui ils crurent reconnoître les qualités propres à leur dessein, & ils le choisirent pour leur Général. Naudica,

fidele à sa religion & à ses maîtres, accepta cet emploi pour les mieux servir; ou peut-être qu'entraîné d'abord dans la révolte comme les autres, il s'en repentit. Quoi qu'il en soit, au bout de quatorze jours il trouva le moyen de se dérober aux rebelles, & se rendit à Königsberg, où en présence du Commandeur & des autres Chevaliers, il dévoila le mystère & nomma tous les chefs.

Selon toute apparence, c'est à cette époque que la colonne des quatre Freres, qu'on voit encore aujourd'hui en Prusse, doit son origine: on se rappellera que nous avons parlé autrefois de Martin Gollin, partisan célèbre, qui se signala avec ses compagnons par un grand nombre d'actions étonnantes, dont nous n'avons rapporté qu'une partie, pour ne pas entrer dans de trop grands détails. Lors de l'émeute des paysans de la Sambie, Gollin, malgré son grand âge (1), partit avec ses compagnons du château de Conowedit, où il commandoit, & fut tenter la fortune contre les Sudaviens qu'on avoit autrefois transplantés dans la Sambie, & qui avoient pris part à la révolte: tout lui réussit à souhait, & au retour il vint cam-

---

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Origine de  
la colonne  
des quatre  
Freres.

Pauli. pag.  
237. in not  
Busching.  
t. 2. p. 439.

1295.

---

(1) Nous avons vu qu'il avoit été fait prisonnier pendant la première apostasie des Prussiens.

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

per dans la bruyere de Caporn ou Kaparn. Comme sa troupe avoit besoin de rafraîchissement, il fit apporter des vivres de Conowedit, qui n'étoit pas éloigné. Les rebelles qui le suivoient sans qu'il s'en doutât, surprirent le détachement pendant que les soldats mangeoient, tuerent cent soixante & dix hommes avec Conrard surnommé le Diable, Nicolas Stobemehl, Malachie Koblentz, & Balthasar Roder, qui étoient les compagnons les plus affidés de Gollin, & ceux qu'il estimoit le plus pour leur bravoure. Pour Gollin il se sauva à Conowedit, & se mit à son tour aux trouffes des rebelles lorsqu'ils se retirerent; & les surprenant pendant la nuit, il les immola presque tous aux mânes de ses compagnons. Cette vengeance n'étant pas suffisante pour diminuer les regrets que lui laissoit la perte de ses quatre amis, il entreprit d'en éterniser le souvenir: comme ils avoient été inséparables dans le combat, il les fit inhumer dans un même tombeau, & leur érigea un monument, qu'on croit être la colonne des quatre Freres. Selon Mr. de Busching les quatre figures qui y sont posées, représentent exactement des Chevaliers Teutoniques; & l'on se rappellera que ces partisans étoient Freres Servans de l'Ordre. Quand ce monument dépérissoit, dit le même auteur,

auteur, on en faisoit toujours un autre parfaitement semblable à l'ancien, en sorte qu'on l'a perpétué ainsi pendant un espace de plus de quatre siècles. On rencontre ce monument au milieu du chemin qui traverse la bruyere de Caporn, qui est aujourd'hui une forêt royale : selon la nouvelle carte de Prusse de Gussfeld gravée l'an 1775, il paroît à moitié chemin de Königsberg à Fischhausen (1).

Le Maître Provincial étant venu à Königsberg, fit arrêter les principaux conjurés qui furent punis du dernier supplice ; ainsi la révolte fut étouffée dans son berceau. Ce furent les derniers efforts des Prussiens pour retourner à l'idolâtrie. Naudica, ou selon d'autres, Nandiotta à qui l'on devoit la découverte du complot, étoit fils d'un certain Joduke, l'un des principaux Seigneurs de la Sambie, que les Teutoniques avoient dégradé de noblesse, & réduit à la qualité de paysan,

---

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Fin de la  
révolte.  
*Dusb. caps*  
257.  
*Schutz.*  
1295.

---

(1) Gaspar Stein prétend au contraire que ce monument, dont il fait une description très-différente, tient la place d'un arbre sous lequel l'électeur Jean Sigismond avoit dîné, étant à la chasse, & qu'il n'est destiné qu'à conserver la mémoire de cet événement ; mais ceux de cette espece sont si fréquents qu'on n'érige guere de monumens pour en perpétuer le souvenir : en tout cas l'auteur auroit bien dû nous apprendre quel rapport les quatre têtes, qu'il nomme les quatre Freres, avoient avec le dîner de l'Electeur, *V. Acta Boruffica, tom. I. pag. 197 & 198.*

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

pour cause de révolte ou de trahison. C'étoit , selon toute apparence, ce qui avoit engagé les payfans Sambiens à choisir Naudica pour leur chef, parce qu'ils crurent qu'il les serviroit d'autant mieux, qu'il avoit sa propre cause à venger : mais Naudica ne perdit rien pour être fidele, car le Maître Provincial le rétablit dans tous les biens de sa famille, en lui rendant la qualité de noble Sambien.

Événemens  
de l'année  
suivante.

*Dusb. cap.*  
259. 260.  
261.

1296.

L'année suivante se passa en courses réciproques, comme celles qui l'avoient précédée. Frere Sigefroi de Reiberg de la garnison de Balga, alla faire le ravage en Lithuanie à la tête d'un gros détachement, & mit le feu au fauxbourg de Gartha. Vithenes, de son côté, entra par la Masovie dans le pays de Culm, brûla quelques villages dans les environs de Golub, & retourna en Lithuanie, qu'il ne fit que traverser pour aller porter ses armes en Livonie : Bruhane Commandeur de Königsberg, qui attendoit depuis long-tems l'absence du Souverain pour fondre sur la Lithuanie, assembla des troupes nombreuses, dont il donna le commandement à Zutswert Commandeur de Balga ; mais celui-ci, au lieu de s'étendre dans le pays ennemi, s'attacha au siege de Gartha, qu'il fut obligé de lever, après avoir perdu beaucoup de monde.

Quant aux affaires de la Livonie, dont nous avons cessé de parler à la mort du Maître Provincial Conrard de Hertzogenstein, elles étoient dans le meilleur état du côté de l'étranger : Balthasar de Hogenbach (1) qui l'avoit remplacé dans cette dignité, recueillit le fruit de ses succès. Sous son Magistère la Livonie ne fut pas inquiétée par les peuples voisins encore étonnés des victoires du dernier Maître Provincial ; mais au défaut de guerre étrangère, les divisions intestines qui s'élevèrent entre Hogenbach & les Evêques de Livonie, furent le présage de tous les malheurs dont cette province alloit être accablée. Ces querelles éclatèrent, lorsqu'on devoit le moins s'y attendre, car pendant la seconde semaine de carême de l'an 1292, le Maître Provincial fit un accord, ou plutôt une confédération avec l'Archevêque de Riga, qui annonçoit des deux côtés le plus grand desir de vivre en bonne intelligence ; mais ces appa-

---

XI.  
 CONRARD  
 DE  
 FEUCHT-  
 WANGEN.  
 Balthasar  
 de Hogen-  
 bach Maître  
 de Livonie.  
*Schurtzfl.*

*Cod. Pol.*  
*tom. 5. num.*  
*32. ex ori-*  
*gin.*

---

(1) Presque tous les auteurs le nomment Boltho ; mais ce nom paroît être une corruption de Balthasar : ce qui me le persuade, c'est que dans l'accord qu'il fit en 1292 avec l'Archevêque de Riga (*Cod. Pol. tom. 5. num. 32.*) il est nommé *Frater Balcer* ; or c'est ainsi que les Allemands ont souvent prononcé Balthasar, par abréviation. Schurtzfleisch le nomme Otton, après Kelchius ; mais il nous apprend lui-même que la plupart des autres historiens l'ont nommé Boltho & Boltho. *V. Hist. Ensisfer. pag. 240.*

XI.  
CONRAD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Henri de  
Dumpeshagen  
lui succède.  
*Schurtzfl.*

rences étoient trompeuses, & la discorde, peu de tems après, envenima tellement les esprits qu'on en seroit venu aux armes, si la mort n'eût enlevé Hogenbach. Nous essaierons ailleurs de démeler quels pouvoient être les motifs de cette querelle.

Frere Henri de Dumpeshagen, qui succéda à la Maîtrise de Livonie, mit tous ses soins à étouffer ces funestes semences de discorde, & fit un traité particulier d'amitié avec Burchard Evêque de Derpt : l'Archevêque de Riga crut y entrevoir une finesse à laquelle le Maître Provincial n'avoit probablement pas pensé. Il imagina qu'on vouloit lui ôter l'appui des Evêques en les détachant de son parti, & obligea celui de Derpt à rompre le traité qu'il venoit de signer. Cela ne fit qu'augmenter l'animosité de part & d'autre, & l'Archevêque prévoyant que la querelle ne se termineroit que par les armes, ne rougit pas de s'unir aux payens, en faisant un traité avec Vithenes Grand-Duc de Lithuanie ; mais comme on s'étoit abstenu jusques-là de toute voie de fait, & que le Maître Provincial & l'Archevêque moururent à peu-près, en même tems, les Livoniens se flatterent que toutes ces difficultés pourroient encore se terminer l'amiable par leurs successeurs. Nous



verrons sous le Magistère suivant combien leurs espérances furent vaines.

Le Grand-Maître, qui s'étoit rendu en Prusse l'an 1295, avant que la dernière révolte fût appaisée, n'omit rien pour tâcher de rendre la paix à la Livonie; mais il eut le chagrin de ne pas réussir. Pendant son séjour en Prusse, il ne cessa de travailler au bien de son Ordre, en exhortant les Chevaliers à remplir les devoirs de leur état, en les consolant & les comblant de bienfaits; après quoi il partit pour la Bohême, où il étoit appelé par des affaires importantes; mais Prague fut le terme de son voyage & de sa vie; il y mourut l'an 1297, & fut inhumé dans l'église du château de Dragowitz.

Au commencement du Magistère de ce Grand-Maître, l'Empire avoit perdu son chef: Rodolphe de Habsbourg mourut l'an 1291 dans la soixante & quatorzième année de son âge, & fut remplacé l'année suivante par Adolphe de Nassau: le nouvel Empereur confirma tous les privilèges de ses prédécesseurs & prit l'Ordre sous sa protection; ce diplôme, donné à Boppard le 23 mai de l'an 1293, contient le plus bel éloge de l'Ordre Teutonique, qu'Adolphe honora particulièrement de ses bontés. Mais cette faveur, loin d'être utile, ne fit qu'attirer des ennemis à l'Or-

---

XI.  
 CONRARD  
 DE  
 FEUCHT-  
 WANGEN.  
 Mort du  
 Grand-Maître.  
*Dusb. cap.*  
 257.  
*Hartk. in*  
*not.*  
*Schutz.*  
*Venator. p.*  
 71.  
*Heff.*  
 1297.

L'Empereur  
 Adolphe  
 confirme les  
 privilèges  
 de l'Ordre.  
*Ord. deduc.*  
*Beylag. n.*  
 12.

XI.  
CONRARD  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Barre hist.  
& Allem.*

dre, car l'Empereur se fit mépriser des grands de l'Empire, en recevant l'argent de l'Angleterre pour faire la guerre à la France, & en l'employant à acheter la Thuringe, contre les droits du successeur légitime; de sorte que beaucoup de Princes, mécontents d'Adolphe, furent mauvais gré au Grand-Maître de l'attachement qu'il avoit à son parti. Cependant les liaisons de ce Prince avec l'Empereur, ne furent pas cause que les Chevaliers perdirent les commanderies qu'ils avoient dans le royaume de Naples, à Venise & en Angleterre, comme quelques écrivains l'ont dit mal-à-propos, car nous verrons par la suite de l'histoire que l'Ordre fut encore long-tems florissant dans le royaume de Naples & à Venise. Quant à l'Angleterre, il n'est pas apparent que les Chevaliers aient fait quelques pertes dans le royaume; car Vonderhart a fait graver dans son histoire du concile de Constance, les armoiries que les Princes & les Ambassadeurs qui se trouvoient à cette célèbre assemblée, avoient fait mettre sur les portes de leurs maisons; & l'on voit dans le nombre des armoiries des Ambassadeurs de l'Ordre, celles d'André de Neuhaus, qui est qualifié de Commandeur d'Angleterre dans l'inscription qu'on lit au-dessus de chaque écuillon. Je ne trouve rien ail-

DE L'ORDRE TEUTONIQUE. 343  
leurs sur l'origine, ni sur l'étendue des  
possessions que l'Ordre Teutonique eut  
dans ce royaume.

---

G O D E F R O I  
D E H O H E N L O H E.

XIIe. GRAND-MAITRE.

**L**E grand Chapitre assemblé à Venise dans la maison chef d'Ordre, élu Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix de l'an 1297, Frere GODEFROI DE HOHENLOHE, petit-neveu de l'ancien Grand-Maître Henri de Hohenlohe (1) : ce Chapitre tenu à Venise est remarquable par différens statuts, & plus encore par le pouvoir que Hohenlohe lui donna, de citer le Grand-Maître, s'il y avoit quelque reproche à lui faire, & de le déposer s'il refusoit de comparoître après trois citations : on peut regarder cette constitution comme la base de l'autorité

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.  
  
1297.  
*Not. ad  
Dusb. pag.  
340.  
Duellius.  
Hartk. dis-  
sert. 19. p.  
436.  
Pauli. pag.  
238.*

---

(1) Venator, qui n'a pas voulu reconnoître Henri de Hohenlohe pour Grand-Maître après le Landgrave de Thuringe, prétend que ce même Henri changea de nom, & parvint à la Grande-Maîtrise sous celui

qu'eurent à la suite les Grands-Officiers de l'Ordre.

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

de Godefroi. Sans nous arrêter aux pitoyables raisonnemens de cet auteur, nous donnerons un fragment de la généalogie de la maison de Hohenlohe tirée de M. Pauli. tom. 4. pag. 75.

Godefroi Comte de Hohenlohe  
époufa Anne Landgrave de  
Leuchtenberg.

Godefroi, tige de la maison de Hohenlohe d'aujourd'hui.

Albert Crato fonda la branche de Speckfeld.

Conrard Craft I qui conti-nua les bran-ches ac-tuelles,

époufa Willeburge comtesse de Wertheim.

Conrard fonda la branche de Brauneck.

Henri Grand-Maître de l'ordre Teuto-nique.

Frédéric Chevalier Teu-tonique.

Henri. Godefroi. André.

Craft II. Godefroi Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

M. Pauli observe, page 76, note K. que du tems du Grand Maître Henri, il y avoit encore un André de Hohenlohe dans l'Ordre, dont il ne connoît pas la parenté. M. de Hess dit qu'il étoit Frere du Grand-Maître Henri, & qu'ils prirent ensemble l'habit de l'Ordre en Palestine l'an 1220; ainsi cet André ne pouvoit pas être le fils de Conrard, & par conséquent le neveu du Grand-Maître Henri, qu'on voit dans cette généalogie.

Le Grand-Maître vint en Prusse, immédiatement après son élection, & eut la douleur de voir éclater la guerre civile en Livonie avec une fureur sans exemple. Il seroit à desirer, de pouvoir dévoiler les vrais motifs de cette guerre funeste ; mais c'est un secret qui paroît enveloppé de ténèbres impénétrables. Qui croiroit les historiens de Pologne, trouveroit que tout le tort est du côté des Teutoniques ; mais ce ne sont pas les sources où il faut puiser, quand on cherche la vérité sur ce qui regarde l'Ordre, les longues inimitiés & les guerres sanglantes qu'il eut avec les Polonois, rendent leurs historiens plus que suspects de partialité, comme la suite le démontrera évidemment.

Le motif de cette guerre, dit un moderne, fut que les Evêques vouloient maîtriser l'Ordre, & que les Chevaliers tâchoient de diminuer le pouvoir que les Evêques s'arrogérent ; mais il eût pu trancher le terme, & dire que les Chevaliers vouloient aussi maîtriser les Evêques. On sent effectivement quelle jalousie il dut y avoir entre eux : il étoit dur aux Archevêques de Riga de plier sous un Ordre, dont ils se regardoient comme fondateurs, en tant que les Teutoniques représentoient les anciens Che-

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Guerre civile en Livonie.

*Descript.  
de la Livonie.  
lettre 5.*

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

valiers Porte-Glaives. D'un autre côté, les Chevaliers devoient souffrir impatiemment tout partage d'autorité, dans une province qu'ils avoient conquise en grande partie au prix de leur sang, & tirée des ténèbres de l'idolatrie par leurs victoires. Les Evêques & les Teutons formoient en Livonie deux puissances absolument distinctes, & qui n'avoient rien de commun l'une avec l'autre, sinon que les Chevaliers étoient soumis aux Evêques pour le spirituel, ce qui ne porte aucune atteinte aux droits de souveraineté. Qu'on se rappelle ce qui a été dit lors de l'union des Porte-Glaives avec les Teutons, il n'y a rien qui ne soit tiré des monumens authentiques qui sont sous les yeux de tout le monde, & de la relation d'un témoin oculaire fort attaché aux Evêques, & l'on verra que les Porte-Glaives n'étoient tenus à d'autres devoirs qu'à secourir les Evêques contre les payens : ce qui étoit conforme à leurs vœux. Lorsque Grégoire IX incorpora les Porte-Glaives dans l'Ordre des Teutoniques, il voulut que ces derniers, qui les représentoient, fussent comme eux, soumis aux Evêques pour le spirituel seulement : c'étoit une exception qu'il faisoit aux droits de l'Ordre soumis immédiatement au Saint-Siege : mais cette juridiction épiscopale pouvoit

si peu s'étendre au temporel, que le Pape ajoutoit dans sa bulle que la Livonie appartenant de droit à Saint Pierre, les Chevaliers ne pouvoient la soumettre à aucune autre Puissance. Malgré cela on voit un accord entre les Evêques de Livonie & les Chevaliers, dans lequel ces derniers reconnoissent qu'ils doivent l'obéissance aux Evêques, tant pour le temporel, que pour le spirituel, & qu'elle leur avoit été rendue ainsi autrefois: mais cet acte, quoique copié sur l'original muni de tous ses sceaux, est très-suspect; parce que nous verrons dans la suite, que l'histoire ne fournit pas d'exemple de fausses affaires aussi impudens qu'il s'en trouva en Livonie: secondement, parce qu'il est difficile de se persuader que la puissance des Chevaliers croissant toujours, ils se fussent soumis aux Evêques pour le temporel, tandis que les monumens les plus authentiques démontrent qu'ils n'y étoient point obligés. Troisièmement, parce que nous verrons par après les Evêques de Livonie soumis à l'Ordre par le Pape; & enfin parce que cette chartre porte des caracteres de fausseté, qui joints aux autres circonstances, sont très-propres à faire douter de sa légitimité. Cet accord prétendu, daté de Scelbourg le 12 de décembre de l'an 1254, & fait entre l'Archevêque

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

*Ibid. num.*  
28.

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

de Riga & les Evêques d'une part, & Théodoric de Gruningen Lieutenant du Magistère, de l'autre, contient la procuration que le Grand-Maître avoit donnée à Gruningen pour transiger sur les difficultés que les Chevaliers de Livonie pouvoient avoir avec les Evêques : ce qui paroît entièrement contraire à l'usage ; car nous voyons que les Lieutenans du Magistère avoient une si grande autorité, qu'ils faisoient des loix, donnoient des privilèges, &c. sans jamais faire mention de procuration spéciale du Grand-Maître. D'ailleurs le Grand-Maître ne prend ni nom, ni surnom dans cette prétendue procuration, ce qui est sans exemple ; car il n'y a ni Souverain, ni particulier qui ne mette son nom à de pareils actes, soit au commencement ou à la fin. On voit encore dans cette chartre que Gruningen, Précepteur ou Maître-Provincial d'Allemagne, n'est nommé par le Grand-Maître, que Commandeur d'Allemagne ; il est vrai que Henri de Hohenlohe, Maître d'Allemagne, est nommé une fois Commandeur dans un acte de l'an 1232 ; mais c'est le seul exemple que l'on ait trouvé, & tous les autres monumens de ce siècle-là, prouvent que l'usage contraire avoit prévalu. Enfin cette procuration est datée de Bohême sans désigner l'endroit : *datum Bohemia*. Il est

*Acta acad.  
dem. Palat.  
tom. 2.*



inutile de faire aucune observation sur la singularité de cette date, mais on peut encore remarquer que ni le Maître, ni aucun Chevalier de Livonie n'eurent part à cet accord; ainsi tout concourt à faire croire que cet acte a été fabriqué après coup, & que l'auteur aura évité de désigner les noms & les endroits, pour ne pas tomber dans des erreurs propres à le faire déceler. Cette chartre n'étant d'aucun secours pour nous aider à démêler les causes de la guerre cruelle dont il s'agit, nous observerons seulement qu'il est très-vraisemblable que les deux partis eurent des torts dans le principe, puisqu'ils en eurent dans le fait. Une animosité qui tenoit de la fureur, & des atrocités qui ne se voient que dans les guerres civiles, furent particulièrement le caractère de celle-là.

Après la mort du Maître Provincial Henri de Dumpeshagen, Frere Bruno, dont aucun auteur n'a conservé le nom de famille, fut nommé pour remplir cette dignité. Dans la crise où se trouvoit la Livonie, il falloit un homme ferme, mais doux & d'un esprit conciliant: Bruno, au contraire, étoit altier, entreprenant, & paroissoit ne connoître d'autres moyens de terminer les affaires que la force & les armes. Le dernier Archevêque avoit fait une grande faute en se liant avec le

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Bruno Maître Provincial de Prusse.

Dusb. cap.  
262.  
Schurtzfl.

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Grand-Duc de Lithuanie, & l'indignation des Chevaliers étoit au comble de voir qu'on ouvroit ainsi la porte à un ennemi dont ils avoient toujours eu tant de peine à se garantir; mais le Maître Provincial, de son côté, fit un autre faute. Le chapitre de Riga étant assemblé pour nommer un nouvel Archevêque, Bruno, au lieu d'engager les Chanoines par la douceur, à jeter les yeux sur un homme de paix, avec qui il pût terminer tous ses différends à l'amiable, voulut assister d'autorité à cette élection: les Evêques de Livonie & le chapitre s'y opposerent, comme à une nouveauté sans exemple, de sorte que les esprits s'aigriront plus que jamais. Le nouvel Archevêque aussi bouillant que le Maître Provincial, se hâta de renouveler le traité que son prédécesseur avoit fait avec le Grand-Duc de Lithuanie, & l'appella à son secours.

On donne  
neuf batail-  
les en dix-  
huit mois.

*Dusb. cap.*  
262.

Les habitans de Riga, ville déjà très-peuplée & puissante par son commerce, prirent le parti de l'Archevêque; & l'on courut aux armes de part & d'autre avec tant de fureur, qu'en dix-huit mois de tems, on en vint neuf fois aux mains. Sept fois les Chevaliers avoient déjà cueilli des lauriers qu'ils auroient dû arroser de leurs larmes; mais à la huitieme ils succomberent sous les efforts des Lithua-

niens. Ce fut l'an 1298 que le Grand-Duc Vithenes pénétra jusqu'au centre de la Livonie, où il prit la forteresse de Karkus, & fit un horrible carnage sur le plat pays : le Maître Provincial qui le poursuivoit, l'atteignit sur les bords de la riviere de Freyden nommée plus communément Aa, & l'attaqua le premier jour de juin : huit cens hommes des ennemis furent tués dans les premières charges, & trois mille captifs recouvrèrent leur liberté ; mais le Grand-Duc, loin d'être abattu par cet échec, rallia ses troupes, & ramena à lui la victoire. Bruno, vingt-deux Chevaliers, & quinze cens hommes restèrent sur le champ de bataille du côté des Teutoniques (1).

Le Grand-Maître qui étoit en Prusse ne fut pas plutôt instruit de cette défaite, & de la mort du Maître Provincial, qu'il nomma Frere Godefroi de Rogga ou Rogge pour le remplacer, & ordonna à Bruhane Commandeur de Königsberg de voler au secours de la Livonie avec un corps de troupes.

Les partisans de l'Archevêque & les Lithuaniens fiers de leur succès, & se proposant d'en tirer tout l'avantage possible,

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.  
1298.

*Kojalow.*  
*pag. 216.*  
*Dusb.*

Godefroi  
de Rogge  
succede à  
Bruno.

*Schurtzfl.*

Victoire du  
Comman-  
deur de Kö-  
nigsberg.

*Dusb.*

*Schurtzfl.*

1298.

(1) J'ai suivi Dusbourg, auteur contemporain. Schurtzleisch dit que l'Ordre y perdit 60 Chevaliers.

XII.  
GODEFRROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

s'étoient attachés au siege de Neumuhl, qui paroît avoir été alors une place importante ; le Commandeur de Konigsberg ayant fait une diligence incroyable, fit sa jonction avec l'armée de Livonie, le jour de Saint Pierre, quatre semaines après la bataille de Treyden, & marcha droit à Neumuhl, dont il fit lever le siege après avoir vaincu les ennemis dans une sanglante bataille où ils perdirent plus de quatre mille hommes tant tués que noyés dans la riviere (1).

*Hist. des  
Ord. Milit.*

Bruhane, car il paroît que c'est à lui qu'on attribue l'honneur de cette victoire, après avoir chassé les Lithuaniens de la Livonie, entra dans leur pays avec le Maître Provincial, où ils prirent plusieurs forteresses & enleverent un grand butin ; mais le plus grand avantage qu'ils remporterent de cette course, fut de jeter quelques semences de christianisme dans ce pays idolâtre, quelques nobles & plusieurs d'entre le peuple ayant eu le bonheur de recevoir le baptême.

Entreprise  
infructueuse  
sur Junigede  
& Pista.

Pendant que d'un côté le Commandeur de Konigsberg faisoit respecter les

*Dusb. cap.  
264.*

(1) Selon Kojalowicz, il n'y avoit que 4000 hommes au siege, dont il ne périt qu'une partie. Mais Dusbourg s'explique positivement, & dit : *De civibus Rigenfibus & Lethovinis qui erant in obsidione castræ Molendini novi, ultra IV millia occiderunt.*

armes de l'Ordre, de l'autre, Conrard de Lichtenhagen, Commandeur de Brandebourg, entra en Lithuanie avec un très-gros détachement, & fit une entreprise sur Junigede & sur Pista, qui ne lui réussit point. Comme il se retiroit après avoir mis le feu au fauxbourg d'une de ces places, un Chevalier de la garnison de Ragnit qui lui amenoit quelque secours, ne put se résoudre à retourner sans avoir vu l'ennemi, & alla de nouveau insulter la forteresse avec son détachement; mais les Lithuaniens firent une si terrible sortie, que le Commandeur de Brandebourg fut obligé de revenir sur ses pas pour le soutenir. Il s'engagea un furieux combat où les ennemis perdirent un de leurs guerriers les plus renommés. Les combattans se séparèrent après avoir répandu bien du sang inutilement par l'imprudence de ce Chevalier.

A-peu-près vers le même tems un petit détachement de Lithuaniens vint par la Masovie se jeter sur le pays de Culm. Les ennemis surprirent Strasbourg le jour de Saint Michel, où ils massacrèrent une quantité de monde, & prophanèrent horriblement les églises. Conrard de Sack, Commandeur-Provincial du pays, monta à cheval à la première nouvelle, enveloppa les Lithuaniens de toutes parts, les

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

*Ibid. cap.*

263.

*Kojal. pag.*

218.

*Schutz.*

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Louis de  
Schippen  
Maître de  
Prusse.

1299.

*Schutz. p.*  
210.  
*Hartk. dif-*  
*sert. 2. pag.*  
22.

*Dusb. cap.*  
265 & 266.  
*Guagn. t.*  
*2. pag. 312.*  
*Kojal.*  
*Schutz. p.*  
220.

tua tous jusqu'au dernier, & rendit la liberté aux prisonniers qu'ils avoient faits. L'année suivante les Chevaliers de Prusse perdirent Meinhard de Querfurt leur Maître Provincial, qui s'étoit distingué longtems dans cet emploi. Ce fut lui qui commença vers l'an 1294 à contenir par des digues, les eaux du Nogat qui inondoient la plus grande partie des isles connues aujourd'hui sous le nom de Werder : on fit en même tems des coupures pour saigner le terrein, & ces ouvrages furent continués dans la suite, avec tant de succès, que ces isles devinrent les endroits les plus fertiles de la Prusse. Les terres s'y raffermirent tellement par ces différentes opérations, que nous y verrons bientôt bâtir la petite ville de Neuteich au milieu de l'isle, nommée communément le grand Werder. Querfurt fut remplacé dans la dignité de Maître Provincial de Prusse par frere Louis de Scipe ou plutôt de Schippen. Sous son gouvernement les Lithuaniens, au nombre de six cens, firent une course dans la Nattangie, où ils prirent & tuerent environ deux cens cinquante chrétiens. Cet événement arriva par la faute du Commandeur de Brandebourg, qui prévenu du dessein des ennemis, se porta avec un corps de troupes sur la frontiere pour leur en fermer l'en-

trée, mais qui lassé de les attendre pendant plusieurs jours, se retira la veille de leur arrivée, & leur laissa ainsi le champ libre. Suivant Léon, le Maître Provincial défit les Samogites au nombre de sept mille, y compris un certain nombre de Scalovites révoltés. Sa victoire fut complète, mais elle lui coûta cher; car il perdit frere Charles de Salm avec plusieurs autres de ses plus braves Chevaliers, & reçut lui-même quelques blessures qui occasionnerent sa mort. On bâtit à la suite de cette victoire, le château de Landscron sur le Mémel, que l'on peupla d'habitans tirés des autres provinces pour tenir ceux des environs en sujétion.

Frere Helwich de Goldbach, Thuringien d'origine, fut nommé Maître Provincial à la place de Schippen: il mérita par sa charité le surnom de pere des pauvres; titre bien plus glorieux aux yeux de la religion & de la raison, que ceux qu'on prodigue aux guerriers qui n'ont d'autre mérite que d'avoir détruit des nations. Il ne se passa rien de fort remarquable sous son gouvernement. Les Lithuaniens ayant envoyé pendant l'automne un détachement qui ravagea le territoire de Glottow dans la Warmie, frere Walther de Goldin; Commandeur de Brandebourg, l'attaqua au retour avec

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.  
Page 120.

Helwich de  
Goldbach  
ui succede.  
*Dusb. cap.*  
267. 268 &  
269. 270.  
*Schutz.*  
*Kojal. pag.*  
220.

1300.

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

*Kojal. pag.*  
*222.*  
*Schutz. p.*  
*221.*

*Hartk. in*  
*not. p. 202.*

tant de succès qu'il n'y eut que trois Lithuaniens qui purent échapper. Frere Henri de Dobin qui étoit allé faire le dégât dans les environs d'Otkaim, s'en tira plus heureusement que n'avoient fait les ennemis; car quoiqu'il fût attaqué plusieurs fois dans la retraite, il se défendit avec tant de courage qu'il parvint à ramener son détachement. Vers ce même tems six mille Lithuaniens ravageoient la Pologne, & particulièrement la petite Province de Dobrzin; le Général ennemi ayant détaché cent hommes qui passerent la Dribentz pour faire le dégât dans le pays de Culm, les Teutoniques qui étoient sur leurs gardes en tuerent soixante-dix, & les trente autres qui se sauverent furent jeter l'alarme dans l'armée des Lithuaniens. Les ennemis saisis d'une terreur panique prirent la fuite, s'imaginant apparemment qu'ils alloient avoir l'armée des Teutoniques sur les bras. Le désordre & la précipitation furent tels, que courant jour & nuit, beaucoup périrent de lassitude ou de faim, & plusieurs autres se noyerent au passage de la riviere de Narew où ils s'étoient jettés en foule. Ce fut à-peu-près vers ce tems, c'est-à-dire, en 1300 qu'on commença à bâtir la ville neuve d'Elbing, & le quartier ou ville neuve de Königsberg qui fut nommé Lebenicht.



Helwich de Goldbach ayant gouverné la Prusse pendant un an, fut envoyé en Allemagne, & frere Conrard de Sack passa de la grande commanderie du pays de Culm à la dignité de Maître-Provincial. Conrard étoit un homme doux & affable qui avoit le grand talent de se concilier la bienveillance de tous ceux qui le connoissoient; l'année même qu'il prit possession de sa dignité, un Gentilhomme Lithuanien nommé Drayko, de la garnison d'Otkaim, détrompé de la vanité des idoles & résolu d'embrasser le christianisme, envoya secrètement son fils au commandeur de Ragnit, en priant qu'il voulût le tirer des mains des infideles ses compatriotes; le Commandeur assembla des troupes par ordre du Maître-Provincial, & marcha secrètement vers Otkaim dans l'intention d'en faire le siege avec l'espoir d'être secondé par Drayko; mais celui-ci s'étant trouvé de garde lorsqu'il arriva, lui en épargna la peine, il ouvrit la porte aux Teutoniques qui firent main-basse sur la garnison, & réduisirent la forteresse & son fauxbourg en cendres. Le Commandeur ramena Drayko à Ragnit, où il reçut la grace du baptême avec toute sa famille, excepté Sudar l'un de ses fils, qui, étant sorti de sa chambre contre la défense expresse de son pere,

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Conrard de  
Sack le rem-  
place.

*Dusb. cap.*  
212.

1301.

*Dusb. cap.*  
273.

*Kojal. pag.*

223.

*Schutz. p.*  
221.

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Valeur &  
mort d'un  
Chevalier.

*Dusb. cap.*  
274.

fut tué avec les Lithuaniens, parmi lesquels il s'étoit mêlé imprudemment. Après cela le Maître - Provincial fit une rude guerre aux Lithuaniens, & ravagea plusieurs fois la province de Carsovie.

Les ennemis de leur côté ne cessoient d'inquiéter les Prussiens par des détachemens qui, traversant la Masovie, venoient faire le ravage dans les provinces les plus éloignées de la Lithuanie. Quelquefois ils étoient en force, & d'autres fois ce n'étoit qu'une poignée de monde, qui se glissoit furtivement dans les forêts, & pénétoit bien avant dans le cœur de la Prusse. Un parti de cette dernière espece ayant enlevé du monde dans les environs de Christbourg, on fit sortir quelques troupes de la garnison pour lui donner la chasse, & le détachement se dispersa pour le chercher, de sorte qu'il n'y eut qu'un Chevalier nommé Gundrame qui parvint à joindre les Lithuaniens, avec neuf cavaliers qui l'avoient suivi. Gundrame étoit un très-petit homme, mais plein de feu, & d'une valeur héroïque : malgré le peu de monde qu'il avoit, il ne balança pas d'attaquer les ennemis; une blessure mortelle qu'il reçut dès le premier choc, ne fut pas capable de ralentir son courage, au contraire il redoubla de hardiesse & de bra-

voire, & fut faire passer les mêmes sentimens dans l'ame de ses soldats, qui le seconderent merveilleusement : cet intrépide Chevalier combattit comme un lion, jusqu'à ce que le dernier des Lithuaniens fut tué; alors, comme si son ame eût attendu pour se séparer du corps qu'il n'y eût plus d'ennemis à vaincre, il se laissa tomber de son cheval & expira. Les grandes actions étant indépendantes du nombre des témoins qui les ont vu faire, on jugera certainement que le combat de ce Chevalier à la tête de neuf soldats n'est pas un détail indigne de l'histoire.

Depuis quelque tems les chrétiens avoient conçu l'espérance de recouvrer la Terre-Sainte; & l'on pouvoit même se flatter d'y réussir, si leur lenteur, & divers événemens inattendus n'y eussent mis obstacle. Les Sarrazins ravageant l'Arménie, le Roi implora le secours de Cassan Kan des Tartares, qu'on croyoit incliné au christianisme, & lui persuada que l'armée des Sarrazins, couverte d'or & d'argent, lui offroit une proie plus riche que difficile à saisir. Cassan marcha en Syrie avec deux cens mille hommes, & le prince Tartare ayant été joint par les rois d'Arménie & de Géorgie, & par les chrétiens répandus dans l'Orient, remporta l'an 1299 une célèbre victoire sur Me-

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Espérances  
des chré-  
tiens pour le  
recouvre-  
ment de la  
Terre-Sain-  
te.

*Ayton hist.  
Orient. ap.  
Raynald.*

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Vertot. t.  
2. pag. 37 &  
suiv.

Art de vé-  
rif. les dates.  
art. Tem-  
pliers.

lecnafer Soudan d'Égypte, qui fut obligé d'abandonner la Syrie & la Palestine au vainqueur. Outre les Chevaliers des trois Ordres Militaires qui se trouvoient dans l'Arménie, les Templiers & les Hospitaliers qui étoient en Chypre prirent part à cet événement, de même que les Chevaliers Teutoniques qui s'y transportèrent, vraisemblablement de leurs commanderies de Chypre, d'Achaïe & d'Italie (1). Ces corps ne suffisoient pas pour

---

(1) In annal. Hainrici Steronis Monachi Altahe inferioris, &c. ad ann. 1299. *Sarracenorum rex N. habito conflictu cum Soldano Babylonie, consilio & auxilio quorundam christianorum eum devicit, & ob hoc se baptizari fecit, & Terram Sanctam promisit tradere cultui christiano, quam cum quidam Fratres de domo Teutonica cum Magistro eorum intrassent, &c.* Le reste de ce passage manque dans la chronique qui se trouve page 384, dans le premier tome de la collection des anciens auteurs Allemands de Marquard Freher. M. Pauli n'avoit pas vu cette chronique, lorsqu'il dit, page 141, que l'Ordre appelé, ainsi que les autres par un Prince Tartare, pour venir prendre possession de la Terre-Sainte, s'en embarrassa fort peu, étant plus occupé de s'établir solidement en Prusse. On voit encore par-là, le cas qu'il faut faire des injures grossieres de Stanislas Sarnicius, *Annal. Polon. lib. 6. cap. 27.* Cet auteur du seizieme siecle rapporte que les Chevaliers avoient totalement négligé la défense de la Terre-Sainte, & qu'ils croyoient avoir satisfait à leur vœu quand, après avoir bien dîné, ils alloient parcourir certains endroits, où ils avoient tracé la figure de Jerusalem sur les montagnes voisines des principales places de la Prusse, &c. Voilà comme la malignité empoisonne les choses les plus louables, car ces prétendues figures de Jerusalem étoient des especes de camps d'exercer  
rendre

rendre la Terre-Sainte à la chrétienté ; c'étoient des grandes armées de l'Europe qui pouvoient seules effectuer ce projet ; mais aucun prince d'Occident ne se mit en devoir de le tenter. L'année suivante Cassan apprenant que Baydon, Roi Tartare , avoit envahi la Perse, fit appeller le Roi d'Arménie, pour lui dire que si les chrétiens fussent venus en force, il leur eût donné la garde de la Syrie, mais qu'étant obligé de partir, il ordonneroit à ses Lieutenans de la leur remettre s'ils arrivoient, & de leur fournir en même tems tous les secours nécessaires pour le rétablissement des forteresses. Les chrétiens ne parurent pas, & les Tartares furent chassés de la Syrie. Cassan entreprit d'y rentrer l'an 1301. Il se fit précéder par son Lieutenant Cotulassa, avec trente mille chevaux, & lui ordonna d'appel-

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

---

cice, où l'on habitoit la jeunesse & les soldats aux différentes évolutions de la guerre : nous verrons le Grand-Maître de Kniprode ordonner d'exercer la jeunesse, & donner des prix à ceux qui se distinguoient. Nous avons démontré ailleurs que les Teutoniques défendirent courageusement la Terre-Sainte jusqu'à la dernière extrémité ; & le passage que nous venons de citer, prouve encore qu'ils furent très-attentifs à saisir les occasions d'y rentrer. Le savant M. Deguignes nous apprend, dans son Histoire des Huns, qu'il y a bien des réformes à faire, tant sur les époques, que sur les détails, de cette guerre entre les Tartares & les Musulmans ; mais cette discussion n'est pas nécessaire à mon sujet.

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

ler à son aide le Roi d'Arménie avec les autres chrétiens d'Orient, & ceux de Chypre. Les Hospitaliers, les Templiers, & le frere du Roi de Chypre s'embarquerent avec leurs troupes, & vinrent jusqu'à Antarade ou Tortose, où ils apprirent que Cassan étant à toute extrémité, Cotulassa s'étoit hâté d'abandonner la Syrie pour se rendre en Mésopotamie, de sorte que leurs espérances s'évanouirent encore une fois. Je ne vois nulle part que les Teutoniques soient nommés dans ce second armement; mais on ne peut douter qu'ils y prirent part, puisqu'ils avoient été si prompts à saisir la première occasion qui s'étoit présentée. Le Chevalier Jauna rapporte cette tentative infructueuse avec d'autres détails: il me suffit d'avoir montré que les Chevaliers Teutoniques n'avoient négligé aucune occasion de se rendre utile à la Terre-Sainte.

*Ap. Leib-  
nitz. script.  
Brunswic.  
tom. 3. pag.  
593.*

Nous apprenons encore par la chronique de S. Gilles, que pendant le séjour que Cassan fit en Syrie, il envoya des Ambassadeurs au Pape, pour hâter la marche de l'armée des chrétiens qu'il vouloit remettre en possession de la Terre-Sainte, & pour demander spécialement qu'on y envoyât les Templiers, les Hospitaliers & les Chevaliers Teutoniques.

La bataille que le Commandeur de Königsberg avoit gagnée près de Neumuhl en Livonie, n'avoit pas ramené la paix dans cette province. L'Archevêque de Riga ayant pris le parti de se lier avec les Danois, fit un traité très-favorable au Roi de Danemarck, par lequel on voit que ce Prélat étoit très-éloigné de s'accommoder avec les Teutoniques, puisqu'il s'engageoit de ne point traiter avec eux sans l'agrément du Roi. Cependant Isarn, Légat du Saint-Siege, ménagea un accord provisionnel entre l'Archevêque & les Chevaliers de Livonie, auquel, selon toute apparence, on ne voulut pas se tenir, puisque nous voyons par une bulle du 7 janvier de l'an 1299, que le Pape (c'étoit Boniface VIII) voulut juger du sujet de la querelle, & ordonna à l'Archevêque de Riga, à l'Evêque d'Oesfel, ainsi qu'au Grand-Maître, au Maître Provincial, & à trois des principaux Commandeurs de Livonie de se rendre auprès de lui. L'Archevêque de Riga mourut à Rome, & l'on ne fait rien de la décision du Pape; mais on peut juger par les suites, qu'il ne travailla qu'à les concilier, sans rien prononcer sur le fond de la question: car l'année suivante, il nomma à l'Archevêché de Riga le même Isarn, ci-devant son Légat en Danemarck, avec ordre de tra-

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Affaires de  
Livonie.

*Schurtzfl.  
Meurs. hist.  
Dan. p. 53.  
& seq.*

*Pontanus.  
lib. 7. pag.  
388.*

*Ibid. p. 389.*

*Raynald.  
num. 35.*

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

vailler à la pacification de la Livonie ; mais le nouvel Archevêque ne voyant pas moyen de terminer les difficultés, renonça à sa dignité, & fut remplacé par Frédéric Religieux de l'Ordre des FF. Mineurs.

Le Grand-  
Maître vient  
en Prusse.  
Ses projets.

*Dusb. cap.*  
*276.*  
*Pauli. pag.*  
*242 & suiv.*  
*Henneberg*  
*Kurtz. Bef-*  
*chr. Preuss.*

1303.

L'an 1303, le Grand-Maître vint une seconde fois en Prusse, & passa jusqu'en Livonie, où il laissa cinquante Chevaliers de l'Ordre qu'il avoit amenés de l'Allemagne. Plusieurs raisons avoient déterminé Hohenlohe à entreprendre ce voyage. La domination de l'Ordre s'étendoit alors sur la Prusse, la Courlande, la Sémigalle, ainsi que sur une partie de la Livonie, & même sur plusieurs cantons de la Samogitie : ces vastes états ayant été acquis à la pointe de l'épée, on devoit s'attendre que les Polonois, les Suédois, & les Danois, jaloux de la prospérité des Teutoniques, se mettroient un jour en devoir d'en arrêter le cours : d'ailleurs l'Ordre étoit déjà en guerre depuis long-tems avec les Lithuaniens & les Russes ; ainsi la prudence demandoit qu'on donnât tous ses soins à mettre la Prusse sur un pied si respectable, soit en augmentant le nombre des forteresses, soit en améliorant les anciennes, qu'elle n'eût rien à craindre des nouveaux ennemis qui pourroient s'élever contre elle. Toutes ces



considérations faisoient juger au Grand-Maître qu'il convenoit de transférer le siege de l'Ordre en Prusse, & c'étoit sur la ville de Marienbourg qu'il avoit jetté les yeux pour en faire sa résidence, & la capitale de tous les états de l'Ordre. Le Grand-Maître, qui étoit un homme sage, voyoit encore d'autres biens dans ce projet : jusques-là on n'avoit travaillé qu'à dompter les Prussiens, dont l'opiniâtreté avoit forcé les Teutoniques d'appesantir leur joug ; mais depuis qu'ils étoient tranquilles, il falloit songer à leur bonheur, veiller à ce qu'ils fussent conduits avec douceur, & que la justice fût distribuée à tous avec une mesure égale : d'ailleurs la grande puissance, & les richesses de l'Ordre commençoient à produire un changement, auquel il falloit remédier. Tant que les Chevaliers, toujours les armes à la main, avoient mené la vie la plus dure, il n'y avoit que des gens vraiment vertueux qui se présentassent pour entrer dans l'Ordre ; mais depuis que les différens emplois donnoient une autorité étendue & des revenus considérables, une foule de jeunes Seigneurs, qui n'eussent peut-être jamais pensé à l'Ordre, s'ils eussent vécu un siècle plutôt, se pressoit alors d'y entrer. La prospérité, comme l'on fait, est un écueil dangereux pour

---

XII.  
GODEFROY  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

le cœur de l'homme ; plusieurs s'y étoient déjà brisés, & le Grand-Maître crut qu'il étoit de son devoir d'arrêter ce mal naissant, en le coupant dans sa racine. Plein de ces projets, Hohenlohe convoqua un grand chapitre à Elbing, qui approuva sans difficulté, celui d'établir en Prusse le siege de la Grande-Maîtrise ; mais lorsqu'il vint à proposer des statuts nouveaux & fort sévères, la plupart des capitulaires s'y opposèrent vivement : Hohenlohe touché de cette résistance, leur représenta qu'en qualité de chef, il étoit responsable de leurs ames ; mais cette considération ne les touchant pas, il se fâcha, & leur dit que c'étoient eux qui l'avoient choisi, qu'ils lui avoient juré fidélité & obéissance, & que si on ne le trouvoit plus assez bon pour lui obéir, il s'estimoit trop pour vouloir remplir une emploi si difficile ; à quoi il ajouta dans la chaleur, qu'il n'étoit plus leur Grand-Maître.

Schisme  
dans l'Or-  
dre.

*Ibid.* &  
*Dusb. cap.*  
276.

Hohenlohe piqué de la résistance qu'il avoit rencontrée dans le chapitre, partit sur le champ pour l'Allemagne, & les Commandeurs qui jugeoient bien que le Grand-Maître ne manqueroit pas de les punir de leur opiniâtreté, prirent à la lettre ses dernières paroles, qu'ils affectèrent de regarder comme une abdication formelle, & ils firent les dispositions

nécessaires pour l'élection d'un nouveau Grand-Maître. Le choix des capitulaires tomba heureusement sur un homme prudent & sage ; c'étoit Frere Sigefroi de Feuchtwangen, Commandeur d'Osterode, qui se défendit beaucoup d'accepter cette dignité, prétendant, comme il étoit vrai, que les dernieres paroles du Grand-Maître, étoient plutôt l'effet du déplaisir, que d'un dessein prémédité : il leur remontra ensuite le tort qu'un pareil schisme pouvoit faire à l'Ordre, & le blâme dont ils alloient se couvrir aux yeux de l'Europe & de la postérité ; mais toutes ces raisons ne pouvant les ébranler, Feuchtwangen prit le parti de céder, & se rendit à Venise dans la maison chef-d'Ordre, où loin de s'arroger l'autorité, il ne négligea rien pour maintenir sous main celle de Hohenlohe, qui depuis cette époque tint sa cour à Marbourg : ce qui peut avoir persuadé à plusieurs écrivains, que le siege de l'Ordre étoit dans cette ville, & non à Venise, avant d'être transféré en Prusse. Ainsi Hohenlohe conserva sa dignité jusqu'à la mort, & vint même une troisieme fois en Prusse pour y visiter les forteresses. Quelques Chevaliers continuerent à la vérité de reconnoître Feuchtwangen pour Grand-Maître ; mais il en jugeoit lui-même bien

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE,

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

autrement; car à la mort de Hohenlohe; il persista à regarder son élection comme nulle, & ne prit possession de la Grande-Maîtrise, qu'après avoir été élu une seconde fois dans la forme ordinaire: de sorte que grace à sa prudence, ce schisme ne fit point de tort à l'Ordre.

Continuation de la guerre de Lithuanie.

Dusb. cap. 278.

Kojal.

1303.

Cet événement ne ralentit en rien la guerre de Lithuanie; on ne cessa de se fatiguer de part & d'autre par des courses, dont la plus considérable & la plus utile, fut une expédition que Conrard de Sack entreprit contre la Carsovie. L'armée ayant été égarée par ses guides, les ennemis eurent le tems de se sauver, & ne laisserent aux Teutoniques que quelques effets que la précipitation ne leur permit pas d'emporter. Cette entreprise eut lieu pendant l'hiver, & l'armée entière faillit de périr en traversant le Curischaf, dont la glace étoit si foible qu'on la voyoit plier sous les pieds des chevaux (1).

Secours des Croisés. Les Lithuaniens sont battus.

Dusbourg. c. 281. 282.

283.

Kojal.

Schutz. p.

222.

Leo p. 222.

1304.

Au commencement de l'année suivante on vit arriver une troupe de Croisés d'Allemagne, la plupart Gentilshommes des provinces qui sont baignées par le Rhin;

(1) Kojalowicz rapporte cet événement à l'an 1301. Il y a souvent de la différence entre la chronologie de cet auteur & celle de Dusbourg.

les plus distingués d'entre eux , étoient Werner Comte de Hombourg, Adolphe de Winthimel & son frere , ainsi que les deux freres Théodoric & Arnold d'Elner ; le Maître Provincial préparant alors une expédition , tous ces braves eurent l'occasion de se satisfaire. Au plus fort de l'hiver Conrard de Lichtenhagen Commandeur de Brandebourg , eut ordre d'entrer en Lithuanie à la tête de l'armée , & de se porter dans les environs de Gartha : trois jours après , Frere Eberhard de Virtemberg Commandeur de Königsberg , le suivit avec deux mille chevaux , & se jeta dans le territoire de Pograude , où il fit un grand ravage. Les deux Commandeurs s'étant rejoints , furent attaqués par les Lithuaniens qu'ils vainquirent , & auxquels ils tuerent dix-sept personnes de marque , & quinze cens soldats : Dufbourg ne fait monter qu'à mille hommes la perte des ennemis dans cette expédition. Après ce succès on planta l'étendard de l'Ordre sur une montagne , où l'on passa la journée entiere , & l'on y donna l'ordre de Chevalerie au Comte de Hombourg , & à plusieurs autres Gentilshommes qui s'étoient distingués dans le combat (1). L'armée ne fut pas rentrée en

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

---

(1) Ils ne furent pas faits Chevaliers Teutoniques,

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Prusse que le Commandeur de Königsberg se prépara à faire une seconde invasion : pendant le carême il entra en Lithuanie, & fut mettre le siège devant le château d'Otkaim que les ennemis avoient rebâti ; il le prit à l'aide d'un nommé Swirtil, & le rasa de fond en comble ; la garnison ayant été passée au fil de l'épée, les femmes & les enfans furent ramenés en Prusse.

Le Duc de Cujavie engage le pays de Michalov à l'Ordre.

1304.

*Cod. Pol.  
tom. 4. num.  
44. ex ori-  
ginal.*

*Ibid. n. 45.*

La même année Lesko Duc de Cujavie, engagea le petit pays de Michalov à l'Ordre Teutonique, pour la somme de trois cens marcs de deniers de Thorn, qu'on lui avoit prêtés en deux fois. Cette chartre porte que si Lesko, ou les Ducs Primissas & Casimir ses freres, ne rendoient pas cette somme dans le cours de deux ans, à compter de la prochaine fête de Noël, le pays de Michalov resteroit à l'Ordre en toute propriété. Cet acte d'engagement fut scellé à Thorn le 14 octobre de l'an 1304, & Conrard de Sack Maître de Prusse, donna le même jour une réversale au Duc, par laquelle il s'engageoit de ne point construire, sans son consentement, de forteresse dans ce pays, avant les deux ans révolus, &

---

mais ils reçurent l'ordre de Chevalerie comme dignité Militaire.

à ne point faire d'autres fraix , sur lesquels le Duc pourroit être recherché ; conditions qui étoient déjà exprimées dans l'acte d'engagement.

L'an 1305 le Grand-Duc de Lithuanie tint une espece de parlement ou d'assemblée générale de la nation, où presque tous les Grands de l'Etat se trouverent réunis ; c'étoit au mois d'août. Pendant ce tems Frere Philippe de Boland Avoué de la Sambie , étoit entré en Lithuanie avec onze Chevaliers & un détachement de deux cens chevaux ; il y fit quelque dégât , & brûla , entre autres , trois fermes qui appartenoient au domaine du Grand-Duc : le Prince , à cette nouvelle , entra en fureur , monta à cheval pour en tirer une vengeance éclatante , & la plupart des Grands , pour faire leur cour au Souverain , l'accompagnèrent dans cette course. Les Teutoniques , de leur côté , faisoient leur retraite vers la Prusse , & se croyant déjà assez éloignés pour n'avoir plus rien à craindre , ils marchaient sans défiance : un Chevalier conduisoit la troupe , & les autres avec leurs écuyers marchaient tranquillement derriere , à quelque distance , & sans leurs armures , lorsque tout-à-coup ils furent assaillis par le Grand-Duc en personne , à la tête de quinze cens chevaux. Quelque peu d'ap-

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Combat  
mémorable  
contre le  
Grand-Duc  
de Lithua-  
nie.

*Dusb. cap.*  
284.

1305.

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

parence qu'il y eût de pouvoir résister à un si grand nombre, les Teutoniques ne purent se résoudre à fuir, & firent face à l'ennemi; dans le moment le jeune Boland fut percé d'un coup de lance; Philippe outré de douleur d'avoir vu tomber ce jeune Chevalier son neveu, se jeta sur celui qui venoit de lui ôter la vie, & sans songer à conserver la sienne, il prit son épée à deux mains, & lui trancha la tête d'un seul coup; mais il succomba lui-même sous ceux des ennemis, ainsi que deux autres Chevaliers nommés Bernard de Hohenstein & Jean de Munch, avec six de leurs écuyers: les autres n'auroient pu éviter le même sort, si le Chevalier qui conduisoit le détachement ne fût arrivé dans le moment même à leur secours; à la tête de ses deux cens chevaux, il chargea les quinze cens Lithuaniens avec tant de furie, que malgré les efforts du Grand-Duc, il les mit en déroute; on fit un grand carnage des fuyards, & dix-sept des plus grands Seigneurs de la Lithuanie y perdirent la vie.

Entreprife  
sur Gartha.

Dusb. cap.  
285 & 286.

Kojal.

1306.

Dans ce tems, la Pologne étoit en proie à la division. La conduite des Gouverneurs qu'avoit établis Wenceslas Roi de Bohême & de Pologne, ayant dégoûté les Polonois de cette domination, ils avoient rappellé Vladislas Loketek, qui avoit été déposé l'an 1300 pour sa con-



duite licencieuse & tyrannique. Mais Loketk ne fut pas rétabli sans opposition; car Henri Duc de Glogaw, soutenu des Posnaniens, travailla long tems à le supplanter, quoique sans succès. Ces troubles de la Pologne inviterent le Grand-Duc de Lithuanie à en profiter: ce Prince y envoya une armée qui pénétra dans la Grande-Pologne, brûla la ville de Kalisch, & mit tout à feu & à sang. Le Maître Provincial instruit qu'on avoit degarni Gartha pour grossir l'armée qui étoit entrée en Pologne, envoya Frere Albert de Hagen pour tâcher de le surprendre: le Commandeur partit avec un détachement choisi des troupes de la Nattangie, & lorsqu'il approchoit de Gartha, il s'éleva un ouragan si furieux qu'à peine pouvoit-on se soutenir; à l'aide de cet orage, Hagen arriva sans avoir été apperçu, & manqua le château où on étoit sur ses gardes; mais il prit le fauxbourg qui étoit grand & fort peuplé, & y mit le feu, après avoir enlevé autant de captifs & de butin que ses gens pouvoient en conduire. Le Grand-Duc se doutant qu'on ne s'en tiendroit pas là, se hâta de jeter un nombreux corps de troupes d'élite dans Gartha. Sa prévoyance étoit placée; car Eberhard de Virnemberg Commandeur de Königsberg comptant avoir meilleur marché

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

374

HISTOIRE

de la forteresse, après la destruction du fauxbourg, marcha aussi-tôt sur Gartha à la tête de cent Chevaliers de l'Ordre & de six mille chevaux. Le secours y étant déjà entré, il l'insulta inutilement, & la garnison ou plutôt la petite armée qu'on avoit jettée dans cette forteresse, fit une sortie, & engagea un combat sanglant où les Lithuaniens furent repouffés, après avoir fait de grandes pertes. A peine eurent-ils repris haleine pendant une heure, qu'ils sortirent de nouveau & recommencerent le combat; ils répéterent cette manœuvre jusqu'à trois fois, de sorte qu'on se battit depuis le matin jusqu'au soir à différentes reprises: malgré la grande perte des ennemis, le Commandeur, voyant qu'il étoit impossible de prendre la place sans un long siege, prit le parti de se retirer. Sa perte en soldats fut très-médiocre, à proportion de celle des ennemis, mais il eut douze Chevaliers de blessés, & le seul Frere Herman d'Elsterberg fut tué d'un coup de fleche qui lui perça la gorge (1).

---

(1) On trouvera fort étrange aujourd'hui qu'on envoie de la cavalerie pour prendre une place: la chronique de Dusbourg atteste cependant que les chevaliers le pratiquerent plusieurs fois: c'étoit la troupe en qui ils mettoient le plus de confiance, l'infanterie n'étant alors qu'une multitude de paysans rassemblés;

Peu après cet événement , le Maître Provincial Conrard de Sack , cassé de travaux , & accablé d'infirmités , se démit du gouvernement de la Prusse , & se retira au château de Golub qu'il avoit fait bâtir ; il y finit ses jours & fut inhumé dans l'église cathédrale de Culmsée. Il fut remplacé dans la dignité de Maître Provincial par Frere Henri Comte de Plotzke , Saxon de naissance ( 1 ).

La même année arriverent en Prusse plusieurs Seigneurs Croisés , qui brûloient de combattre les ennemis de la religion. Les principaux étoient Jean Comte de Spanheim , Adolphe Comte de Winthimel , Théodoric d'Elner , & ses freres , Jacques de Baumgarten , & beaucoup d'autres Gentilshommes du Rhin ; mais l'hiver ayant été très-doux , on n'osa entreprendre de passer les glaces ; ainsi l'Ordre profita peu de leur bonne volonté , & ils tirèrent peu de fruit de leur voyage. Schutz met à la tête de tous ces Croisés Henri Duc de Baviere , & rapporte à cette époque le siege de Vielum & la

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Henri de  
Plotzke,  
Maître de  
Prusse.  
*Dusb. cap.*  
288.

1307.

Seigneurs  
Croisés qui  
viennent en  
Prusse.

*Dusb. cap.*  
289.  
*Kojal. pag.*  
231.

1307.

*Pag. 223.*

---

de sorte que quand on vouloit insulter une place , on faisoit mettre pied à terre aux cavaliers , qui tâchoient de la prendre par escalade.

( 1 ) Conrard de Sack n'avoit que rétabli le château de Golub ou Golaw , ou s'il l'avoit bâti , c'étoit avant que d'être Maître Provincial ; car on a vu qu'il en étoit déjà fait mention avant cette époque.

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Diverses ex-  
péditions en  
Lithuanie.

*Dusb. cap.  
290 & seq.*

mort de Gedimin; mais selon toute apparence, c'est un événement déplacé, puisque le Pere Kojalowicz s'accorde avec Dusbourg, dont l'autorité devient plus respectable à mesure que les événemens se rapprochent du tems où il écrivoit.

Quelque tems après Frere Volz ou Volrade Commandeur de Ragnit, ayant appris que les Carfoviens étoient partis pour attaquer les Teutoniques de la garnison de Mémel, envoya Frere Hildebrand de Reberg avec un détachement qui ravagea le territoire de Carfovie. Ce même Commandeur de Ragnit se rendit célèbre par divers exploits contre les Lithuaniens; comme on n'en a pas conservé les époques, nous allons les placer ici de suite. Le Commandeur ayant remonté la riviere de Jura, surprit la garnison de Putenik, que d'autres nomment Putete, & réduisit la place en cendres, mais il manqua le château. Les Lithuaniens l'ayant rebâti, il la prit de nouveau l'année suivante lorsque l'on venoit d'y ramener les moissons; elle fut brûlée une seconde fois & la garnison passée au fil de l'épée. D'un autre côté, Frédéric de Liebenzel, Vice-Commandeur de Ragnit, accompagné d'Albert d'Ora, de Théodoric d'Altenbourg, qui fut dans la suite Grand-Maitre de l'Ordre, de dix-neuf autres Chevaliers & de

soixante gens-d'armes, attaqua dans la plaine de Calsheim la garnison du château de Bisene, qui venoit d'être relevée. Les Lithuaniens furent hachés à la réserve de trois qui se sauverent couverts de blessures. Le Commandeur de Ragnit prit ensuite le château de Putenik par une intelligence qu'il avoit dans la place avec un certain Spudo, & le détruisit de fond en comble. Les Carfoviens poussés vivement par les armes du Commandeur, furent obligés de lui abandonner également les forteresses de Schroneytten & de Bujerwarte qu'il fit raser. Ces trois places n'ont pas été rétablies

L'an 1308 les Lithuaniens, au nombre de cinq mille chevaux, commandés par Mansto & Sudarge, Gentilshommes de la Samechie, entrèrent par le Curischnerung dans la Sambie, où ils mirent à feu & à sang les territoires de Powinde & de Rudaw; mais apprenant que les Chevaliers avoient assemblé une armée nombreuse, ils n'osèrent aller plus loin & se presserent de faire leur retraite. (1)

Le Grand-Maître qui avoit fort à cœur

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Les Lithuaniens ravagent la Sambie.

*Dusb. cap.*  
*296.*  
*Guagn. t.*  
*1. pag. 316.*  
*1308.*

---

(1) Guagnin dit que les Lithuaniens étoient commandés par le Prince Olgerde, fils du Grand-Duc Gedimin; il devance le regne de ce Prince de beaucoup d'années. Nous donnerons ailleurs les raisons qui nous empêchent de suivre son sentiment.

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

Mort du  
Grand Maître.

*Pauli.*

1309.

*Hess.*

Confirma-  
tion des pri-  
vileges de  
l'Ordre.

*Ord. de-  
duç. gegen.  
Hess. Beyl.  
num. 12.*

de voir la Prusse sur un pied respectable ; y vint une troisieme fois pour visiter les fortereffes, dont plusieurs avoient été construites sous son Magistere. Outre la ville neuve d'Elbing & la ville ou quartier de Lebenicht, ajouté à Königsberg, les Teutoniques avoient bâti l'an 1302 une ville près du château de Morungen, ainsi que les fortereffes de Birgelow & de Lauttenbourg en 1306 & 1307. Le séjour du Grand-Maître en Prusse ne fut pas long, & à peine fut-il retourné en Allemagne qu'il y mourut l'an 1309, & fut inhumé à Marbourg sa résidence ordinaire. Guagnin & Hess marquent sa mort & le commencement de Sigefroi de Feuchtwangen en 1307 : ce sentiment me paroît assez vraisemblable, mais comme il n'y a aucun monument qui puisse assurer ces époques, j'ai préféré de suivre l'opinion la plus commune.

Sous ce Grand-Maître l'Ordre reçut encore de nouvelles graces des Empe-reurs. L'an 1298 Albert d'Autriche ayant tué de sa main Adolphe de Nassau dans les plaines de Spire, se trouva assis sur le même trône qu'avoit occupé l'Empe-reur Rodolphe son pere : héritier de ses bontés pour les Chevaliers Teutoniques, Albert leur donna une ample confirma-tion de tous leurs privileges, & l'accom-

pagna des plus magnifiques éloges. Ce diplôme est daté de Holtzkirchen le 13 septembre de l'an 1298 : c'étoit peu de semaines après son élévation à l'Empire. L'Empereur Albert étant mort l'an 1308, les électeurs lui donnerent pour successeur au trône des Césars Henri VII, fils aîné de Henri II Comte de Luxembourg & de Béatrix de Hainault. Le nouvel Empereur confirma encore les privileges de l'Ordre dans les mêmes termes qu'avoit fait son prédécesseur. Ce diplôme est daté de Spire le 6 mars de l'an 1309 (1).

---

XII.  
GODEFROI  
DE  
HOHEN-  
LOHE.

*Ibid. n. 13.*

---

(1) Voici comme Albert d'Autriche s'exprimoit sur le compte des Chevaliers Teutoniques : *Inter ceteros autem illi præcipue, nostram gratiam, beneficia, & benevolentiam promerentur, quibus hospitalitatis piissimæ & defensionis reipublicæ, nec non alia pietatis opera suffragantur, qui abjectis rebus suis, propriis voluntatibus abdicatis, spretoque suorum corporum cruciatu ascendentes ex adverso pro Romano Imperio, & pro domo Israhel se murum non formidant exponere, & in proprio sanguine pro fide catholica, & paternis legibus animarum suarum pallia rubricare, veluti venerabiles ac in christo Karissimi Magister & Fratres Hospitalis Sanctæ Mariæ domus Theutonicorum Jerusalem, &c.* Le diplôme de l'Empereur Henri VII est copié mot pour mot sur celui d'Albert.



---



---

## SIGEFROI DE FEUCHTWANGEN.

*XIIIe. GRAND-MAITRE.*

XIII  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

1309.

*Henneb.  
Kurtz.  
Besch.  
Preuss.  
Pauli.*

Le Grand-  
Maître éta-  
blit le siege  
de l'Ordre  
en Prusse.

*Dusb. cap.*  
297.

1309.

**A** LA mort du Grand-Maître de Hohenlohe, SIGEFROI DE FEUCHTWANGEN, dont le désintéressement & la modération avoient évité un schisme fâcheux dans l'Ordre, assembla les grands Capitulaires, & leur déclara que n'ayant jamais regardé son élection comme légitime, il les laissoit maîtres de faire le choix qu'ils voudroient. Ce nouveau trait étoit bien propre à lui concilier tous les suffrages qui se réunirent unanimement sur lui.

La même année, le Grand-Maître vint en Prusse, & accomplit le projet de son prédécesseur en transférant à Marienbourg le siege de l'Ordre qui avoit été à Venise depuis la perte de la ville d'Acre. Marienbourg, capitale de la Prusse & de tous les vastes Etats qui reconnurent la souveraineté de l'Ordre, s'embellit sous les yeux des Grands-Maîtres, & devint en peu de tems une des meilleures forteresses de l'Europe. (1)

---

(1) Selon Hartknoch, *Alt u. n. Preuss.* Feucht-



L'arrivée de ce Prince fit un grand changement en Prusse : jusques-là cet Etat avoit été gouverné par les Maîtres Provinciaux, qui avoient pour conseil le Maréchal de Prusse, & quelques-uns des principaux Commandeurs; la présence du Grand-Maître rendant la charge de Maître Provincial inutile, Feuchtwangen l'abolit, & donna à Henri de Plotzke qui en étoit revêtu, la dignité de Grand-Commandeur; en cette qualité il avoit une intendance particuliere sur les vivres & la navigation, & présidoit à tous les conseils. Le Grand-Commandeur n'eut jamais d'autre résidence que la cour du Grand-Maître, de même que le Trésorier : mais celle du Maréchal de Prusse fut fixée à Königsberg, celle du Grand-Hospitalier à Elbing, & celle du Trappier à Christbourg, c'est-à-dire, qu'ils étoient Commandeurs ou Gouverneurs de ces villes, aussi long-tems qu'ils conservoient leurs dignités.

Un des premiers soins du Grand-Maître, fut d'assembler un chapitre général à Engelsbourg, petite ville entre Culm & Graudentz, où il fit plusieurs loix & réglemens dont nous rapporterons quel-

wangen fit construire le château neuf pour sa résidence & celle des Chevaliers; mais M. Pauli croit que cet ouvrage est de son prédécesseur.

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Il y abolit la dignité de Maître Provincial.

*Hartk. in not. p. 362. & dissert. 19. pag. 419 & 420.*

Loix & réglemens du Grand-Maître.

*Schutz. Hartk. Dissert. 17. pag. 347.*

*Leo. Hist. Prufs. pag. 230.*

*Duellius.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

ques articles propres à faire connoître le génie de ce tems-là.

Il étoit défendu de donner asyle aux Juifs, nécromanciens, forciers, charlatans, vagabonds & fainéans qui devoient être chassés des terres de Prusse.

Les maîtres qui avoient pour esclaves, ou domestiques, des Prussiens pris à la guerre, devoient les envoyer tous les dimanches auprès de leur Curé pour les faire instruire, & les obliger d'assister aux offices de l'Eglise : ils devoient aussi leur faire apprendre l'Allemand, défendant sous peine d'amende, de jamais parler l'ancienne langue du pays : c'étoit apparemment pour empêcher les complots, & le retour du peuple à l'idolâtrie.

*Hartk. Dis-  
sert. 5. pag.  
201.*

Dans les villes & villages peuplés d'Allemands, il étoit défendu aux Prussiens, pris à la guerre, d'avoir des boutiques, de tenir cabaret, & de verser à boire dans les auberges; & personne de cette nation ne pouvoit exercer la profession d'accoucheur ou d'accoucheuse. Cette ordonnance paroîtroit fort dure, si toutes les précautions qu'on prenoit contre les empoisonnemens ne prouvoient qu'ils étoient très-familiers aux anciens Prussiens.

Un autre article bien sage, qui devoit avoir lieu dans tous les pays, fixoit les gages des domestiques; de sorte qu'il n'é-

toit pas plus permis de les augmenter que de les diminuer, sous peine de cent marcs d'amende. On donnoit trois marcs & demi, par an, au domestique qui favoit faire les instrumens nécessaires à son travail, deux marcs & demi aux conducteurs des chariots, un marc & demi aux jeunes gens en état de labourer, deux marcs à une servante, & un demi-marc aux gardes d'enfant. Les garde-malades qui n'étoient pas domestiques, avoient par semaine quinze pieces nommées *Vierchen* : & les journaliers ou manœuvres six *Vierchen* par jour.

Les maîtres avoient le droit de poursuivre leurs domestiques fugitifs, & de leur percer l'oreille avec un poinçon : mais en revanche, s'ils jugeoient à propos de les congédier avant la fin de leur terme, sans quelque cause importante, ils devoient leur payer les gages de l'année entière : il étoit bien recommandé de ne pas souffrir de fainéant.

Les domestiques ne pouvoient se marier pendant le tems de la fenaison, des moissons, des vendanges & de la récolte du houblon, sous peine de perdre les gages de l'année entière, & de payer trois marcs de dédommagement à leurs maîtres ; mais hors de ce tems-là, ceux-ci ne pouvoient y mettre obstacle.

---

XIII.  
SIGÉFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Les artisans devoient mettre une marque distinctive à chaque piece de leur ouvrage, afin qu'on pût connoître ceux qui travailloient fidèlement, ou non.

Les contrats passés les jours de fêtes ou de dimanche, étoient déclarés nuls : il n'étoit pas permis de rien vendre ces jours-là avant la fin des offices.

Quand des particuliers faisoient quelque fête pour des fiançailles, un mariage, ou la naissance d'un enfant ; si c'étoient des Officiers de justice, il leur étoit permis de faire boire à leurs convives six mesures de biere ; dont la grandeur seroit difficile à déterminer aujourd'hui ; les bourgeois des villes & fauxbourgs, n'en pouvoient donner que quatre, & les payfans seulement deux : ces réjouissances qui se faisoient ordinairement le dimanche, ne pouvoient être poussées plus loin que le lundi : le tout sous peine de dix marcs d'amende.

Il étoit défendu de jouer aux dez & aux cartes pour de l'argent, ce qui prouve qu'on n'inventa pas le jeu de cartes l'an 1393 pour amuser le Roi de France Charles VI dans le tems de sa démence, comme on le croit communément, mais bien qu'on l'introduisit seulement en France ; car il devoit être très-commun dans la Prusse, puisque le Grand-Maître jugea qu'il

qu'il étoit nécessaire d'arrêter les excès qu'il produit ordinairement.

Les Evêques de la Prusse devoient faire tous les trois ans la visite de leurs diocèses, & s'employer à la conversion des payens du voisinage : ce point de l'ordonnance est remarquable.

Le Grand-Maître en fit encore une très-singulière pour prévenir les empoisonnemens qu'un grand nombre de Prussiens, secrètement attachés aux idoles, employoient souvent contre les chrétiens : lorsque plusieurs personnes buvoient ensemble, il étoit ordonné, sous peine de la vie, à celui qui avoit vuïdé la coupe, de la remplir de nouveau, & de boire encore un coup, avant de la passer à son voisin : il est probable que cette ordonnance n'eut guere de contradicteurs. On attribue également à ce Grand-Maître les loix nommées le droit Prussien, *Jus Prussicum*, qui furent long-tems en vigueur dans la Prusse, après que l'Ordre eut perdu cet état.

Ce Prince fit aussi quelque changement dans la monnoie, qui paroît avoir été jusques-là de l'argent le plus pur, conformément à la première loi du Grand-Maître Herman de Salza (1) : les autres

---

XIII.  
SIGEFROÏ  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Hartk. Dissert. 27. p. 348.

Change-  
ment dans  
la monnoie.  
Hartk. Dissert. 26. p. 292.

---

(1) J'ai suivi Hartknoch, qui a fait beaucoup de

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Ibid.* pag.  
287.

*Ibid.* pag.  
283.

Princes de l'Empire ayant mêlé beaucoup d'alliage à leurs monnoies, le Grand-Maître fut obligé d'en faire autant; mais on ignore quelle fut la proportion de ce mélange. C'est de cette époque qu'on commença à distinguer en Prusse deux sortes de marcs numéraires; le marc ancien, ou d'argent pur, & le marc foible ou mêlé d'alliage; il ne paroît pas que l'Ordre eût encore fait frapper des monnoies d'or. La monnoie ancienne de la Prusse consistoit en marc & ses divisions: le marc valoit soixante sols; le virdung ou ferton étoit le quart du marc, & valoit quinze sols: l'écu (*scotus*) valoit deux sols & demi. Le sol valoit trois phennings; ainsi il y avoit cent-quatre-vingt phennings dans le marc. Toutes ces monnoies étoient d'argent, il n'y en avoit pas alors de cuivre. Le marc ancien étoit équivalent à huit onces ou une demi-livre d'argent pur: de sorte que du tems de Hartknoch, qui vivoit en 1679, le marc ancien valoit vingt-quatre florins de Prusse. Le marc étoit une monnoie idéale, comme la livre des anciens: on peut croire la même chose du virdung, ou ferton, qui valent

---

recherches sur cet objet. M. Pauli, pag. 141, croit que ce fut en 1299, qu'on commença à mêler une demi-once de cuivre au marc d'argent fin.

deux onces d'argent, eût été une monnoie fort incommode par son volume & par son poids (1). Le Grand-Maître, en s'occupant de la police de ses états, ne négligea pas des objets plus essentiels, c'est-à-dire, ceux de la religion; plein de confiance dans la protection de la Sainte-Vierge, patronne de l'Ordre, il ordonna qu'à chaque office les Prêtres & les clercs réciteroient l'antienne *Salve Regina*, avec la collecte *Protege Domine*; & les Chevaliers la Salutation angélique.

Après avoir jetté un coup-d'œil sur l'état de la Prusse, il est tems de rendre compte d'une nouvelle affaire, dont j'ai différé jusqu'à présent de parler, pour réunir tous les objets sous un même point de vue, afin de mettre le lecteur en état de juger des prétentions que les Teutoniques & les Polonois formerent sur le Duché de Poméranie. Cet objet est le plus intéressant de toute cette histoire, puisqu'il fut la source d'une guerre sanglante, & que les écrivains de Pologne en ont pris occasion de faire passer les

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Dusb. cap.*  
298.

Recherche  
des droits  
que les Teu-  
tons acqui-  
rent sur la  
Poméranie.

---

(1) Duellius dit qu'on se servoit beaucoup en Prusse de gros de Bohême; cela peut être; mais il s'est trompé, ainsi que Léon, en disant que la Prusse n'avoit pas alors d'autre monnoie que les *Culmsche Vierchen*. Hartknoch démontre clairement le contraire.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Chevaliers Teutoniques pour les plus injustes de tous les usurpateurs. J'avoue qu'il est très-difficile, & peut-être même impossible de creuser cette matiere à fond, parce qu'il regne une très-grande obscurité sur tout ce qui regarde les Ducs de Poméranie, & les Margraves de Brandebourg de la Maison d'Anhalt; & que d'un autre côté, les historiens Polonois n'ont suivi que leur passion, sans pouvoir indiquer aucun monument qui servît à prouver ce qu'ils avançoient. Pour comble d'embarras, les anciens historiens de l'Ordre ne nous ont rien appris de cet événement. Malgré ces difficultés, je me flatte de montrer que les droits, que les Chevaliers acquirent des Margraves de Brandebourg, furent légitimes & suffisans pour que l'Ordre ait put faire la conquête de la Poméranie sans injustice: j'espere encore de prouver que les prétentions que d'autres Princes pouvoient avoir sur cet état, n'empêcherent pas les Teutoniques de le posséder légitimement; & enfin je compte démontrer évidemment que les Polonois qui firent tant de bruit & d'efforts pour arracher la Poméranie aux Teutons, ne pouvoient y avoir aucune espece de droit; de sorte que si l'on fut jamais autorisé à faire quelques reproches aux Chevaliers, ils ne pouvoient regarder que



la forme, & pas du tout le fond de la chose. Ceci demande quelques détails, mais comme ils sont aussi intéressans pour l'histoire, que nécessaires à la justification de l'Ordre, je ne craindrai pas de leur donner plus d'étendue que je ne fais ordinairement; & je me flatte que le lecteur ne désapprouvera pas une digression qui lui fera connoître la suite des Ducs de Poméranie de Dantzic qui a été ignorée jusqu'à présent par presque tous les écrivains.

La Poméranie, prise dans le sens le plus général, est un vaste pays qui s'étend le long de la mer Baltique, depuis les frontières du Mecklenbourg jusqu'à la Vistule; il tire son nom de sa situation près de la mer, & fut anciennement habité par les Sueves, ou les Wandalles: cette nation s'étant partagée en plusieurs branches, sous différens noms, abandonna successivement ces contrées pour aller faire des conquêtes dans des pays plus fertiles, & les Slaves ou Venedes prirent peu-à-peu possession des pays abandonnés. Ces peuples indépendans eurent des chefs ou Souverains, dont quelques-uns furent assez puissans pour porter le titre de Roi. Selon Mr. Pauli, c'est de ces Rois que descendoient les différens Princes qui posséderent ces contrées dans les tems plus rap-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Situation &  
division de  
la Poméranie.

*Hist. de  
Pomer. tom.  
6, pag. 229.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

prochés, & qui furent nommés Ducs de Slavie, de Cassubie, de Poméranie &c. Le droit d'aînesse, ayant lieu parmi ces nations, les cadets avoient des apanages qu'ils possédoient en propriété, sous l'autorité du chef; & ils se trouverent des Souverains indépendans, lorsque ce pays cessa d'avoir des Rois. Ces Princes formerent, selon les historiens de Poméranie, de Prusse, d'Allemagne & de Danemarck, deux branches principales, dont le pere commun fut Suantibor I (1): ce Prince laissa quatre fils, dont l'un nommé Wartislas, commença la branche des Ducs de Slavie & de Cassubie, établis tantôt à Stetin, tantôt à Wolgast, à Demmin & dans d'autres lieux: cette branche aînée finit en 1637 par la mort de Bogislas XIV. Tout le pays possédé par ces Princes étoit communément désigné par le nom des duchés qui le composoient, dont la réunion forme ce que l'on nomme aujourd'hui la Poméranie. Bogislas ou Bugislas, autre fils de Suantibor, forma une seconde branche qui posséda toute la partie orientale qui a pour limite la Vistule, & s'étend au midi jusqu'à la Netze, ayant Gdansk,

---

(1) Les Ducs de Mecklenbourg viennent encore de la même souche, mais je ne parle que de ce qui a rapport à mon sujet.

ou Dantzig pour capitale. Cette branche fut continuée par Subiflas fondateur de l'abbaye d'Oliva, Mestwin I, Suantopelk & Mestwin II. Le domaine de ces Princes étoit la Poméranie proprement dite ; ce pays n'est jamais désigné par un autre nom dans les chartres, ni dans l'histoire : ce n'est qu'au seizieme siecle qu'on a commencé à donner communément le nom de Pomérelie à la Poméranie propre, ou de Dantzig.

Les écrivains Polonois parlent sur un tout autre ton : ils prétendent qu'au neuvieme siecle Lesko III Duc de Pologne, laissa un seul fils légitime, nommé Popiel, & vingt bâtards qu'il avoit eus de différentes concubines. Comme Lesko craignoit que cette multitude d'enfans n'occasionnât des guerres civiles, il laissa la souveraineté de ses états à Popiel, ordonnant que ses freres naturels lui seroient soumis ; & pour les éloigner, il leur donna des établissemens le long de la mer Baltique ; car selon ces historiens, la partie septentrionale de l'Allemagne jusqu'à la Westphalie, appartenoit à la Pologne. Tous ces bâtards firent merveille : car c'est à eux que les villes de Magdebourg, de Wismar, de Brême, de Lubeck, de Mecklenbourg, de Rostok, & beaucoup d'autres doivent leur fondation ; & les Electeurs de Brandebourg ne

---

XIII.  
SIGEEROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Contes ridicules des historiens de Pologne.

*Dlugoss.*  
*lib. 1. pag.*  
*65 & seq.*

*Cromer.*  
*lib. 2.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Dlugoff.*  
*ibid. & lib.*  
*2. pag. 184.*

font que les représentans des Gouverneurs Polonois qui usurperent la souveraineté de leur gouvernement. Heureusement pour l'Allemagne qu'un autre Popiel, fils du premier, n'empoisonna tous ses oncles naturels en les faisant boire à une même coupe, qu'après qu'ils eurent terminé de si beaux établissemens. Le scélérat fut bien puni de ce forfait; car au lieu de vers, il sortit une si grande quantité de rats de ces vingt cadavres, qu'ils mangerent Popiel & ses enfans: châtiment qui valut à la Pologne d'être gouvernée par Piaft, qui donna son nom à la dinastie suivante.

*Dlugoff.*  
*lib. 2. pag.*  
*261.*

*Cromer. lib.*  
*3. pag. 60.*

Cependant les enfans de ces vingt Princes empoisonnés prirent de l'humeur, & se révolterent contre la Pologne jusqu'au regne de Boleslas I, surnommé Chrobri, ou l'Intrépide. Ce Prince trouvant indécemment que tous les pays peuplés & possédés autrefois par les Polonois, fussent en d'autres mains que les siennes, fit un grand armement l'an 1013, dans le dessein de les réunir; mais se souvenant que tous ces Princes étoient d'extraction royale, & ses cousins germains (apparemment que Boleslas avoit eu autant de tantes que Popiel de bâtards,) il les laissa jouir de leurs principautés, réservant seulement l'hommage de leurs fiefs à la couronne

de Pologne (1). Ces Princes ne furent guere reconnoissans; car ils oublierent sous le regne de Mieciflas, fils aîné de leur bienfaiteur, la soumission qu'ils lui devoient. Dlugofs rapporte à l'an 1030 & 1031 la révolte de ces vassaux ou gouverneurs, qui se rendirent indépendans de la Pologne dans le Mecklenbourg, ainsi que dans la Marche de Brandebourg, & prétend que l'aigle que les Electeurs de Brandebourg portent dans leurs armes, est une preuve parlante de leur ancienne sujétion à la Pologne. Les Poméraniens secouerent aussi le joug dans le même tems, & Dlugofs raconte une victoire que les Polonois remporterent sur le tyran de ce pays, & la valeur que Bela Duc de Hongrie montra dans le combat: ce qui lui procura l'avantage d'épouser une Princesse de Pologne, & de jouir pendant quelque tems du revenu de la Poméranie, que le Roi lui avoit assigné en récompense. La plus légère teinture de l'histoire d'Allemagne suffit pour faire tou-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Lib. 2. pag.  
283.

---

(1) Kadlubko, Evêque de Cracovie, qui écrivoit au commencement du treizieme siecle, dit à peu-près la même chose des exploits de Boleslas. Boguphal, Evêque de Posnanie, écrivain du même siecle, est également d'accord, excepté qu'il attribue à Boleslas la fondation de Breime & de plusieurs autres châteaux sur les rives de l'Elbe.

cher au doigt & à l'œil le ridicule de tous ces contes (1).

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Dlugoff.  
lib. 4. pag.  
255 & seq.

Cromer. lib.  
5. pag. 106.

Si nous passons au regne de Boleslas III Duc de Pologne, nous verrons qu'il fit diverses expéditions en Poméranie. Les habitans de ce pays, gagnés par Sbignée frere naturel de Boleslas, firent des courses en Pologne, & le Duc pour se venger fut attaquer l'an 1105, le château de Goltberg qu'il manqua (2). A peine eut-il quitté la Poméranie qu'il y revint pour rendre la liberté à Suantibor, emprisonné par ses sujets : Dlugofs nomme ce Suantibor *Oræ maritimæ Principem*, & le donne pour vassal de Boleslas; & Cromer nomme ce même Suantibor *Oræ maritimæ Ducem, socium & consanguinem Boleslai*.

(1) Schutz, en parlant de Lesko III pere de Popiel, & des efforts que les descendans de Piaft ont faits pour reprendre la Poméranie, & les autres domaines prétendument détachés de la Pologne, a très-bien défini les fables Polonoises : *Quæ omnia anilibus fabulis (quod cum veniâ istorum nugatorum dixerim) similia sunt, quam ut ex probatis historicis comprobari possent. Sane eadem operâ, isti, Lescorum filiis & nepotibus totam Germaniam atque adeo Asiam & Africam adscripsissent.* Schutz étoit Secrétaire de la ville de Dantzig incorporée au royaume de Pologne, ainsi son témoignage n'est pas suspect dans cette occasion.

(2) Dlugofs dit que le Duc de Poméranie se sauva de ce château dans la crainte d'être puni par Boleslas; il y avoit donc alors un Duc de Poméranie, & ce ne pouvoit être que de la Poméranie de Dantzig, puisque c'étoit le seul pays qui portât alors ce nom.

Nous ne suivrons pas Boleslas ni ses successeurs dans toutes les expéditions qu'ils firent en Poméranie, non plus que les Poméraniens dans toutes celles qu'ils entreprirent contre la Pologne : il suffira d'observer que ces dernières furent assez multipliées pour assurer que les Poméraniens ne se regarderent jamais pour soumis. Si nous n'avions pas des choses plus frappantes à mettre sous les yeux des lecteurs, ces détails devroient suffire pour faire connoître les anciens historiens Polonois, & pour montrer avec quelle défiance on doit lire leurs ouvrages sur tous les objets où leur nation est intéressée ; car leur manie fut toujours de reculer les bornes de la domination de leurs ancêtres : ils ne rougissent pas, dit M. Pauli, d'attribuer aux Polonois toutes les actions des Sarmates, & ils confondent à dessein toutes les races, pour faire croire que ces mêmes Sarmates, les Wandalés, les Venedes, les Goths, les Scythes & les Polonois n'étoient qu'un même peuple : mais ajoute cet auteur, *Martinus Gallus*, le plus ancien historien de la Pologne, est beaucoup plus équitable que ceux qui ont écrit après lui, puisqu'il donne les Poméraniens pour voisins des Polonois, & non pour leurs sujets.

Malgré cela, il est très-vraisemblable

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Tom. 6.  
pag. 230.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

que les Poméraniens durent être plusieurs fois assujettis à payer un tribut aux Polonois, parce que ces voisins étoient plus puissans qu'eux : c'est ce qui arrivoit toujours anciennement quand les deux partis n'étoient pas d'égale force : tant que l'ennemi campoit dans le Pays, on lui promettoit une contribution; mais aussitôt qu'il étoit retiré, on cessoit le paiement, & souvent on cherchoit à prendre sa revanche par une irruption qu'on faisoit dans ses états; l'ennemi revenoit-il, on renouvelloit les conventions, & tout étoit encore oublié à son départ. Telle étoit alors la maniere de faire la guerre, & tel dut être le sort des Poméraniens; mais il est certain qu'un tribut promis dans le tems de l'oppression, & toujours refusé dans celui de la liberté, est bien éloigné de prouver une sujétion entiere. Les Russes essuyèrent long-tems l'humiliation de payer un tribut aux Tartares, & l'on ne s'avisa jamais de dire pour cela, que la Russie fut une Province de la Tartarie. Après ce coup-d'œil général, il est tems de venir aux preuves qui regardent particulièrement cette histoire.

Prétentions  
des Polo-  
nois.

Après la mort de Mestwin II, dernier Duc de la Poméranie de Dantzic, il y eut beaucoup de prétendans à cette succession : les Ducs de Pologne & les Mar-



graves de Brandebourg jouèrent le premier rôle dans cette affaire, & ces derniers vendirent leur droit à l'Ordre Teutonique, qui se mit en possession des domaines acquis; ainsi il faut examiner quel pouvoit être le fondement des prétentions tant des Polonois que des Margraves de Brandebourg.

Si l'on consulte Dlugofs & Cromer; les plus célèbres historiens de la Pologne, ainsi que l'auteur du *Précis des recherches sur la Poméranie* (1), on verra qu'ils fondent les prétentions des Souverains de la Pologne, sur trois titres différens; d'abord sur la parenté avec les derniers Ducs de Dantzic; ensuite sur ce que le Duc Mestwin II, mort en 1294, ou 1295, avoit appelé le Duc Przemislas II, à sa succession, & l'avoit fait reconnoître pour héritier par les états de

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

---

(1) Cet écrit, dont l'auteur m'est inconnu, a été publié avec un supplément de la part des Polonois lors du partage de la Pologne. Il convient de faire encore connoître deux écrits dont je serai dans le cas de me servir; l'un est intitulé: *Exposé des droits de Sa Majesté le Roi de Prusse sur le Duché de Poméranie, &c. avec pieces justificatives. Berlin, chez Decker, imprimeur du Roi, 1772.* L'autre a pour titre: *Grundliche nachricht von den Herzogen von Pommern Danziger linie.* Ce sont des recherches historiques sur les Ducs de Poméranie de la branche de Dantzic: ouvrage allemand imprimé également chez Decker en 1774. J'ai tiré beaucoup de choses de ce dernier mémoire, qui est travaillé de main de maître.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

la Poméranie dès l'an 1290 : & enfin parce qu'ils prétendent que la Poméranie & la Cassubie étoient des provinces de la Pologne. Ils soutiennent encore que le Duc Suantopelk, qui fit si long-tems la guerre à l'Ordre Teutonique, ne descendoit pas de la maison des Ducs de Poméranie & de Slavie, mais qu'il étoit fils d'un Comte Sambor, Gouverneur Polonois, de la famille des Griphons. L'auteur du *Précis des recherches*, ajoute que Suantopelk, Gouverneur lui-même de la Marche de Dantzic, avoit épousé la fille d'un nommé Janus, Gouverneur de la Cassubie, dont il s'empara après la mort de son beau-père, & que pour ces deux gouvernemens, il étoit redevable annuellement à la Pologne de mille marcs d'argent; mais que Suantopelk se révolta & usurpa la souveraineté de ses gouvernemens. Le même auteur dit aussi en termes propres : *Voilà encore ce que l'histoire fournit de plus certain sur la maison des Ducs de Poméranie qui ont régné à Dantzic, & qui finit dans le second de ces Ducs l'an 1296* : ainsi il réduit toute la suite des Ducs de Poméranie à deux personnes; savoir, à Suantopelk qui usurpa la souveraineté de ses gouvernemens, & à Mestwin, son fils, qui rendit à sa mort la Poméranie aux Polonois.

TABLE GÉNÉALOGIQUE

*On a désigné par des chiffres les Princes  
de cet État.*

*EXTRAIT de la même Généalogie pour*

SUA

MESTWIN II.

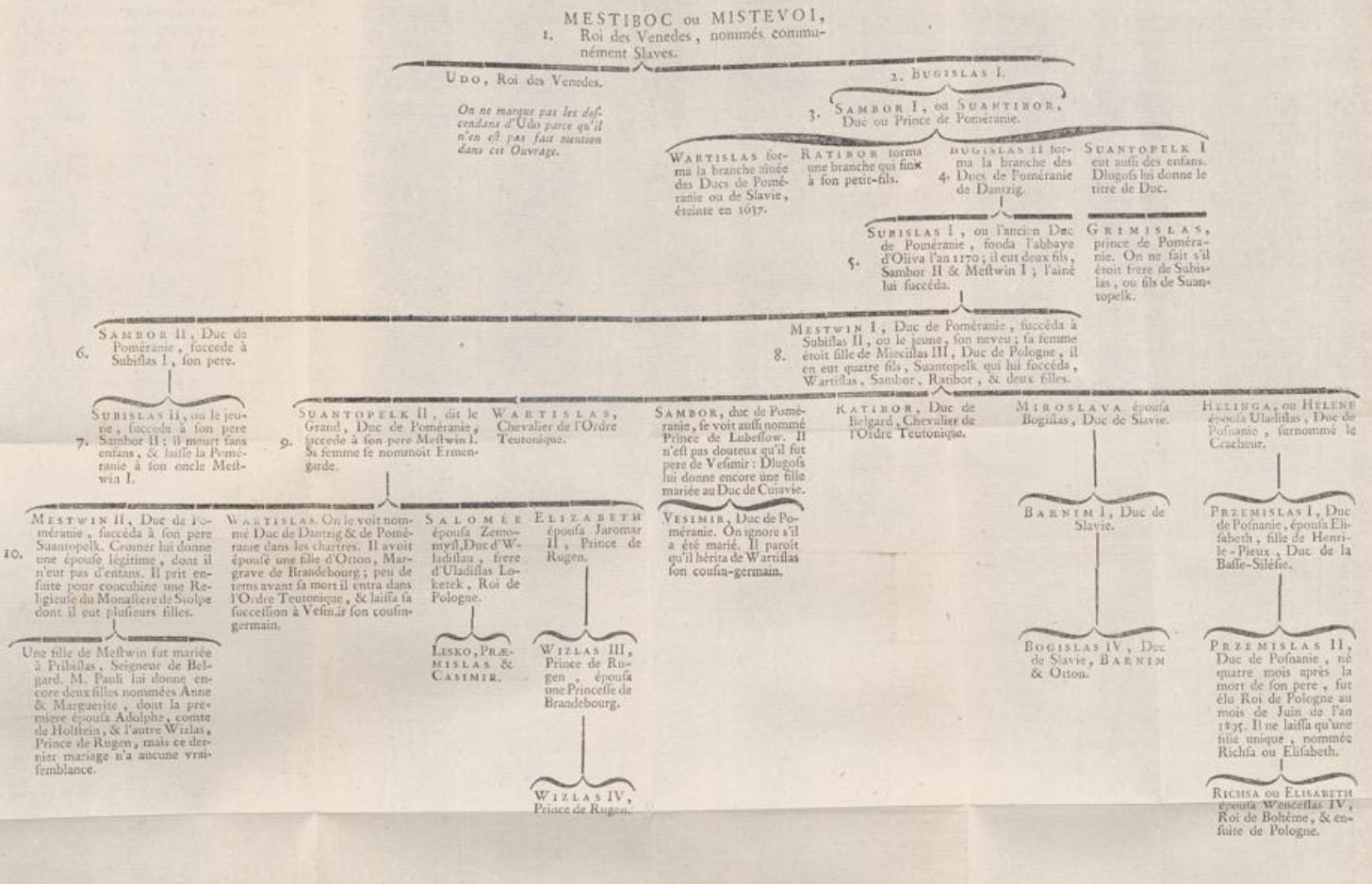
WARTISLAS.

SALO  
Zemo  
d'WI

LESK  
LAS

TABLE GÉNÉALOGIQUE DES DUCS DE LA POMÉRANIE DE DANTZIG ET DE LA PARENTÉ DU DUC MESTWIN II.

On a désigné par des chiffres les Princes qui se succédèrent en Poméranie, quoique plusieurs autres portèrent le titre de Prince ou de Ducs de Poméranie, & possédèrent des grandes parties de cet Etat.



EXTRAIT de la même Généalogie pour éclaircir la Parenté de Przemilas II, en supposant, avec Cromer, que sa grand mere Helinga n'étoit pas fille de Mestwin I, mais de Suantopelk II.



NE RDE DAT DUC MESTWIL H.

BOIC BMMIST  
Venedes, notams  
Blavest

WARRIA AOTELK  
ma la hancie des ornans  
des Ducs de Lu domg la  
tate on de Sic  
disme en 107

1278  
Pombr  
ne fut al  
e de Sabie  
ls de Juan

SA MHO - duc  
TAM - de vol

Comme l'objet le plus important est de reconnoître si les Ducs de Poméranie de Dantzic étoient de simples Gouverneurs Polonois révoltés, ou des Souverains indépendans, il faut commencer par établir solidement leur généalogie & leur indépendance : après quoi nous examinerons les prétentions que les écrivains Polonois ont voulu fonder, tant sur les degrés de parenté, que sur les dispositions du Duc Mestwin; mais ces deux derniers points ne seront qu'accessaires, & nous ne les discuterons que pour faire voir le peu de fond qu'on peut faire sur les écrivains Polonois, pour tout ce qui regarde la Poméranie & l'Ordre Teutonique; car nous prouverons clairement que les anciens Rois de Pologne n'ont pas formé de prétention sur la Poméranie à titre de parens, ou d'héritiers.

Pour faciliter au lecteur l'intelligence de la démonstration que je vais opposer aux assertions des écrivains Polonois, je joins ici une table généalogique des Ducs de la Poméranie de Dantzic, dont le commencement est tiré de l'histoire de Prusse par Schutz, & de l'histoire de Poméranie par Pauli. Schutz, secrétaire de la ville de Dantzic au seizième siècle, fait remonter la généalogie des Ducs de Poméranie jusqu'à Mestiboc, nommé par d'au-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
Origine des  
Ducs de Po-  
méranie.

*Schutz. p.  
31 & 32.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

tres Mistevoÿ; ce Prince posséda toute la Poméranie, la Cassubie & une partie de la Vandalie, de même que son fils Bugislas, & Sambor, ou Suantibor son petit-fils.

Contra-  
dic-  
tions des  
écrivains de  
Pologne à  
ce sujet.

*Dlugofs.*  
*lib. 4. pag.*  
*356.*

*Ibid. lib. 6.*  
*pag. 538.*

Ce Sambor ou Suantibor est le même dont nous avons déjà parlé, & que Dlugofs nomme *Oræ maritimæ Principem*. Mais on ne peut espérer de tirer aucune lumière de cet auteur fabuleux, qui est perpétuellement en contradiction avec lui-même. Par exemple, il rapporte que la Grande-Pologne & la Poméranie voulant se soustraire l'an 1179, à la domination du Duc Miecislas, le Duc Casimir donna pour Gouverneur à la Poméranie Ulérieure ou de Stolpe, le Comte Boguslas de la maison des Griphons, & que le Baron Sambor fut nommé au gouvernement de la Poméranie Citérieure qui a Gdansk ou Dantzig pour capitale (1); mais Dlugofs ne se souvenoit certainement pas, qu'à la page précédente, il avoit rapporté que l'an 1178, Sambor Duc de Poméranie, avoit fondé l'abbaye d'Oliwa, à qui il avoit donné la dixième par-

---

(1) *Samborio Baroni gerendas commisit*. Je donne le nom de Citérieure à la Poméranie de Dantzig, à l'exemple des Polonois. Elle l'étoit en effet, eu égard à leur position.

tie des péages ou impôts; concessions qui ne pouvoient être faites que par le Souverain (1): de sorte que si on vouloit le croire, Sambor Duc Souverain de la Poméranie l'an 1178, n'auroit plus été qu'un simple Baron Gouverneur de la Poméranie en 1179. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que cet auteur ait encore oublié qu'il avoit rapporté quelques pages auparavant, que Boleslas Duc de Poméranie, mourut l'an 1174, & fut inhumé dans l'abbaye d'Oliva qu'il avoit fondée, ajoutant qu'il laissa deux fils, Meswin & Sobieslas (2). Dlugofs n'étoit pas heureux en fictions; car malgré tout ce qu'il a deviné, il n'a pu rencontrer le véritable fondateur d'Oliva (3). Je ne rapporte cet échantillon des contradictions de Dlugofs, qui a été copié par tant d'écrivains, que pour faire voir qu'il est impossible d'ajouter foi à leurs insinuations, & que malgré tous

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN

---

(1) *Quindecimo Calend. aprilis Samborius Pomeraniae Dux monasterium Ordinis Cisterciensis in villa sua Ducali Oliva, Wladislaviensis diœcesis fundat: & septem villas. . . . Item decimam Teloneorum. . . Illi pro dote assignat.* Dlugofs, lib. 6, pag. 537.

(2) *Boleslaus Pomeraniae Dux moritur & in monasterio Oliva, quod fundaverat sepelitur, duos relinquens filios Msezugium & Sobislaum.* Dlugofs, lib. 6, pag. 525.

(3) Cromer n'étoit pas mieux instruit que Dlugofs, car il donne Sambor pour le fondateur de l'abbaye d'Oliva. Lib. 6, pag. 160.



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

leurs efforts pour faire croire que les souverains de la Poméranie n'étoient que des Gouverneurs Polonois, la vérité leur échappe à tout instant, puisqu'ils nous fournissent eux-mêmes des preuves de l'indépendance de ces Princes, en leur donnant les qualités qui leur appartenoient : ainsi leurs assertions ne peuvent contrebalancer l'autorité de Schutz & des auteurs Poméranien, qui n'ont jamais passé pour fabuleux. (1)

Suantibor  
pere des  
deux mai-  
sons de Po-  
méranie.

Sambor ou Suantibor eut quatre fils qui partagerent sa succession (2) : Wartillas,

Schutz. p.  
32.

(1) Si l'on consulte Cromer, le plus célèbre des historiens Polonois modernes, on verra qu'il s'est apperçu des erreurs de ceux qui l'ont précédé; mais cela ne l'empêche pas de les multiplier lui-même. Après avoir rapporté comme Dlugos, que le Duc Casimir avoit nommé Gouverneur des deux Poméranies Boguslas & Sambor, il ajoute, *quamquam perplexi hinc sunt nostri scriptores, quod ad res Pomeranicas attinet. Nam qui hinc Pomeraniam omnem à Miecizlao ad Casimirum deficientem, duobus præfæctis gubernandam mandatam esse scribunt, iidem alibi ante hæc tempora Sobeslaum & filios ejus Mescingum & Samborium Duces Pomeranorum memorant; Boguslaum etiam à Crivousto Boleslao Pomeranis & Cassubiis Ducem datum esse testant.* Lib. 6, pag. 159. Malgré ces remarques, Cromer ne laisse pas d'accumuler les erreurs & les faussetés, ainsi que Dlugos; mais il faudroit un volume entier pour les relever, & mon projet n'est que de les faire connoître par quelques traits, pour mettre le Lecteur en garde sur le reste. J'avoue que plusieurs de ces erreurs viennent de Vincent Kadlubko, auteur du treizieme siècle; mais cet Evêque de Cracovie écrivoit sous les yeux & par ordre du Duc Casimir II, & l'on voit qu'il étoit plus flatteur qu'historien véridique.

(2) Pontanus, historien Danois, donne également

chef de la branche aînée, & Ratibor, eurent tout ce qui étoit à l'occident du Gollenberg, c'est-à-dire, la Cassubie avec une partie de la Wandalie; & Bugiflas, chef de la seconde branche, eut pour partage avec son frere Suantopelk, tout ce qui est entre le Gollenberg & la Vistule, c'est-à-dire, la Poméranie propre, ou de Dantzic; Suantibor est donc le pere commun des deux maisons de Poméranie, de l'aveu de tous les Historiens, si l'on excepte les Polonois; mais il faut avouer que cela n'est attesté par aucun titre authentique. L'auteur des recherches sur les Ducs de Dantzic donne plusieurs raisons pour prouver cette identité: mais sans m'arrêter à d'aussi longs détails, je n'avancerai que deux choses. L'une que les Princes de la branche aînée ajoutèrent souvent le titre de Duc de Poméranie à celui de Slavie, pour marquer leurs prétentions sur la succession de l'autre branche, dans le cas qu'elle viendroit à s'éteindre; & la seconde, c'est que les deux maisons portoient les mêmes armoiries, qui étoient un Griphon; ce qui aura servi de base aux fables Polonoises qui

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*V. le code  
de Pomé-  
ranie.*

*Recherches  
sur les Ducs  
de Pomé-  
ranie.*

---

Suantibor pour pere commun des deux branches des Ducs de Poméranie. Voyez la généalogie d'Eric de Poméranie, Roi de Danemarck, de Suede & de Norwege, lib. 9. pag. 531.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

veulent faire descendre ces Princes d'une famille de Griphons qu'il y avoit en Pologne. Quoi qu'il en soit de l'identité des deux maisons, elle fera toujours d'une vraisemblance approchante de la certitude, tant qu'on ne produira aucune preuve du contraire; car on ne peut regarder comme preuves les contradictions des écrivains Polonois.

Bogiflas  
continue la  
seconde  
branche.

*Schutz. p.*

31.

*Hartk.*

*a. u. n.*

*Preufs. p.*

234.

*Dlugoff.*

Bugiflas ou Bugislaſſ, dont les enfans formerent la seconde branche, est connu par la fondation d'une petite ville qui prit le nom de Bugustia, de son fondateur; elle fut depuis nommée Putzig, & ensuite Bauzig: elle est située sur la côte occidentale du golphe de Dantzic. S'il est vrai que Boleslas III battit les Poméraniens en 1117 & 1119, ce dut être sur Bugiflas qu'il remporta ces victoires.

Suantopelk  
frere de Bu-  
gislas.

*Lib. 4. pag.*

412, & seq.

Selon toute apparence, Suantopelk frere cadet de Bugiflas, avoit pour son partage un district sur la Netze; car Dlugofs, qui ne manque pas d'en faire un Gouverneur Polonois, rapporte que Boleslas Duc de Pologne, l'assiéga dans Nakel en 1119, qu'il le reçut à composition, & lui rendit son gouvernement; mais que Suantopelk s'étant révolté de nouveau, le Duc de Pologne l'assiéga, & le prit dans Nakel l'an 1120, & le condamna à une prison perpétuelle. On ne s'arrêtera pas à exa-

miner si la prison de Suantopelk, & sa mort dans les fers, sont des fictions de Dlugos, ou non, parce qu'il suffit à mon sujet d'observer que Dlugos qualifie plusieurs fois de Duc de Poméranie, ce même Suantopelk qu'il fait un simple Gouverneur Polonois. Le même auteur nous apprend que ce Prince laissa un fils dont il ne dit pas le nom (1).

Bugislas, frere aîné de Suantopelk, avoit laissé un fils nommé Subislas I, ou l'ancien, qui hérita de ses états. C'est le premier de ces Princes dont l'existence soit prouvée d'une maniere incontestable; puisque les monumens d'Oliva nous apprennent qu'il fut le fondateur de cette célèbre abbaye. Je conviens avec l'auteur du *Précis des recherches sur la Poméranie*, qu'on ne peut ajouter une foi entière à tout ce que rapportent ces monumens, tant pour les dates, que pour les faits historiques, parce qu'il est évident qu'ils sont postérieurs de beaucoup aux Princes dont il font mention. Cela n'est pas éton-

---

XIII.  
SIGEFROE  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Subislas I.  
fondateur  
de l'Abbaye  
d'Oliva.

---

(1) *Jam si quidem intellexerat (Boleslaus) Suantopelkone duce in cujus fidem Nakiel, cum sex oppidis & munitionibus commiserat. Dlugos lib. 4. pag. 410. & seq. & ailleurs, Suantepelkone Pomeraniae Duce & Naklensi praefecto pacta violante quae se servaturum jure jurando & filio in obsidem Boleslao Polonorum Duci dato, adstrixerat, &c. id. pag. 414. On en trouve encore d'autres exemples.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

nant, puisque cette abbaye a été très-souvent dévastée & même brûlée entièrement; mais cela n'ôte rien à leur authenticité pour le nom & la qualité des Princes, qui y sont rappelés. Quand les archives étoient brûlées, on n'avoit pas, comme aujourd'hui, le secours de vingt livres imprimés, pour déterminer les époques précises des événemens: combien y a-t-il de François qui savent parfaitement que Henri IV eut un fils nommé Louis XIII, que celui-ci fut pere de Louis XIV, & que ce dernier fut remplacé successivement par Louis XV & Louis XVI, & qui ne sauroient rapporter de mémoire, les principales dates ni les événemens de leur regne; & s'ils en savent quelque chose, n'est-ce pas aux livres qu'ils ont entre les mains depuis leur jeunesse, qu'ils en sont redevables? Ainsi les Religieux d'Oliva peuvent bien avoir retenu les noms de leurs Souverains & de leurs bienfaiteurs, sans pouvoir marquer avec précision, les dates ni les faits historiques qu'ils ne faisoient que par tradition. La vérité des monumens d'Oliva est démontrée, parce que l'existence des Princes qui y sont nommés, est prouvée par des chartres, excepté celle du seul Subislas; encore verrons nous qu'il y en a une qui le désigne évidemment sans le nommer: d'ailleurs

un être raisonnable ne se persuadera jamais que des Religieux puissent se tromper sur le nom de leur fondateur, surtout quand il étoit Souverain du pays, inhumé dans leur maison, & que par reconnaissance pour ses bienfaits, ils renouelloient un monument érigé à sa mémoire, qui étoit péri, ainsi que toute la maison, par un incendie (1).

Ce fut vers l'an 1576, sous le regne d'Etienne Bathori Roi de Pologne, que la maison d'Oliva essuya le dernier malheur de cette espece. Lorsqu'on rebâtit cette abbaye, on tira les os des anciens Souverains, du caveau où ils étoient inhumés, pour les déposer dans un tombeau de marbre noir, qu'on voit au milieu du chœur avec cette inscription : *Ossa Ducum Pomeraniæ*. Les monumens consacrés à la mémoire de ces Princes, sont placés contre la muraille de la même église avec de courtes inscriptions : on les trouve gravés à la tête du code di-

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Odrich*  
*pref. Cod.*  
*Pom. & Dre-*  
*ger. ibid. p.*  
*494.*

*Odrich ubi*  
*supra.*

(1) L'histoire & les monumens même d'Oliva, nous apprennent que cette abbaye a été brûlée plusieurs fois depuis les Ducs de Poméranie, ainsi l'on ne peut pas dire que, quand on l'a rebâtie la dernière fois, on pouvoit bien se souvenir des anciens monumens; car il n'est pas dit qu'ils furent renouvelés à chaque incendie, & s'ils le furent, on peut croire qu'il se sera glissé quelques fautes à chaque renouvellement; mais cela ne peut regarder le nom ni l'état des personnes,

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

plomatique de Poméranie. Ces monumens auront vraisemblablement été renouvelés d'après une petite chronique manuscrite, échappée aux incendies, & conservée dans l'abbaye d'Oliva, où les portraits, ainsi que les armoiries des anciens Ducs sont peints très-délicatement: on peut croire aussi que c'est de-là qu'on aura tiré les inscriptions des tableaux, ou qu'elles auront été renouvelées sur le souvenir des anciennes. Schutz rapporte en entier des inscriptions plus amples, destinées à perpétuer la mémoire & les actions de ces Princes. Nous ferons usage des unes & des autres.

*Cod. Pom.*

Dans le premier de ces monumens on voit le Duc Subislas à genoux, offrant à la Sainte Vierge, & à Saint Bernard, la représentation de l'abbaye d'Oliva qu'il fonda l'an 1170. L'inscription est telle: *Illustrissimus Princeps Dux Pomeranorum Subislaus Senior, cum primum inter Duces, fidem catholicam suscepisset, hanc Olivam SSmæ & individua Trinitati, gloriosissimæ Virgini Mariæ, Sancto Bernardo obtulit & dedicavit. Anno. MC. LXX.*

*Schutz. p.*  
32.

Voici la traduction littérale de l'autre inscription plus détaillée, rapportée par Schutz. C'est vraiment ce que les auteurs entendent par les monumens d'Oliva.  
» Que tous les enfans de cette maison  
» sachent

» sachent que l'illustre Duc des Pomé-  
 » raniens Subislas l'ancien, a été le pre-  
 » mier fondateur du monastere à Oliva,  
 » l'an du Seigneur 1170, lequel survi-  
 » vant peu d'années, mourut dans une  
 » vieillesse heureuse, & fut inhumé dans  
 » la même Oliva qu'il avoit fondée. On  
 » ne trouve rien d'autre de ce Prince  
 » dans les chroniques : on dit cepen-  
 » dant qu'il fut le premier des Ducs de  
 » Poméranie qui embrassa la foi Catho-  
 » lique. « On voit que la premiere ins-  
 » cription n'est qu'un abrégé de celle-ci (1).  
 L'Article qui porte que Subislas fut le  
 premier Duc de Poméranie qui embrassa  
 la foi catholique, a fait conjecturer à  
 M. Dréger que, quoique Subislas fût  
 de la même maison que les Ducs de la  
 Poméranie Ulérieure, ou de Slavie, il  
 ne descendoit cependant pas de Suanti-  
 bor, puisque les enfans de ce dernier  
 avoient déjà été convertis au christia-  
 nisme par Saint Otton Evêque de Bam-  
 berg; ce qui le porte à croire que les

---

XIII.  
 SIGEFROI  
 DE  
 FEUCHT-  
 WANGEN.

*Dréger Cod.  
 Pom. not. 6.  
 pag. 477.  
 Pauli. tom.  
 6. pag. 234.*

(1). *Noverint universi filii domus hujus, quod  
 illustris Dux Pomeranorum Subislaus senior primus  
 monasterii in Oliva fundator extitit, anno Domini  
 1170, qui paucis supervivens annis in senectute bona  
 moritur & in ipsa quam fundaverat Oliva sepelitur.  
 De quo Principe nihil aliud in chronicis invenitur.  
 Traditur tamen primus inter Duces Pomeraniæ fidem  
 catholicam suscepisse. Schutz, L. C.*



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Ducs de Dantzic devoient tirer leur origine d'un autre Prince de cette maison, & pouvoient avoir été convertis dans des tems posterieurs par un certain Dithard Moine de Colbaz. Comme M. Dréger ne se fonde que sur les monumens d'Oliva, il est clair qu'il s'est trompé, pour n'avoir fait attention qu'à l'inscription du tableau, & non à celle qui est rapportée par Schutz : car ce passage, *on ne trouve rien d'autre de ce Prince dans les chroniques : on dit cependant qu'il fut le premier des Ducs de Poméranie, qui embrassa la foi catholique*, ne montre qu'une idée vague, & sans fondement, que les Religieux rapportoient, sans avoir l'air d'y croire eux-mêmes; d'autant plus que leurs archives & toutes les chroniques du pays qu'ils connoissoient, gardoient le silence sur cet objet. Si M. Dréger avoit fait cette observation, il n'eût pas imaginé qu'un *on dit cependant* puisse porter la plus légère atteinte au témoignage des historiens, qui donnent Suantibor pour le pere commun des deux branches. Je ne fais cette remarque qu'en faveur de l'histoire de Poméranie, car je n'ai pas d'intérêt à démontrer que les deux maisons de Poméranie venoient d'une même souche; il me suffira de prouver que les Ducs

de Dantzig descendant de Subiflas, étoient des Princes souverains, & non des Gouverneurs Polonois. L'Auteur Pruffien des Recherches sur la Poméranie, vient encore à l'appui de ce que j'ai dit de Subiflas; car il donne pour un fait que ce Prince fonda l'abbaye d'Oliva, & que les meilleurs historiens de Poméranie & de Prusse, ainsi que les monumens des monasteres s'accordent sur ce point: il ajoute qu'ils conviennent tous que la fondation eut lieu en 1170, & que tous les doutes, tant au sujet de Subiflas, comme fondateur, qu'au sujet de la fondation même, ont été levés par le célèbre Conseiller-aulique Boehme. Ce mémoire porte encore, que selon le témoignage de Ranisch & de Hanov, historiens Pruffiens, Subiflas se nommoit dans ces actes Prince de Gdansk ou Dantzig.

Subiflas n'a pas été inconnu aux historiens Danois: car Pontanus rapporte que vers l'an 1165, Waldemar I, roi de Danemarck, fit la guerre par mer à Subiflas Prince des Poméraniens, & bâtit le château de Danswih ou Dantzig, dont Subiflas s'empara après son départ. Meursius rapporte la même chose, & nomme également Subiflas Prince de Poméranie; mais il ne dit pas s'il a tiré ce fait des chroniques Danoises, ou s'il l'a emprunté des

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*In Observ.  
VII ad  
tom. 2. Act.  
paciis Oli-  
vensis.*

*Res. Dan.  
hist. lib. 6.  
pag. 246.*

*Hist. Dan.  
lib. 5. pag.  
105.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
Lib. 6. pag.  
260.

412

HISTOIRE

historiens de Poméranie, comme a fait Pontanus. Cromer a été obligé de reconnoître également Subiflas & ses véritables descendans; mais il semble le faire malgré lui, & il tâche d'obscurcir le rayon de lumiere auquel il n'a pu fermer les yeux. Ce passage est curieux, parce qu'il fait voir les contradictions & l'ignorance profonde des historiens Polonois sur ce qui regarde les Ducs de Poméranie: il prouve encore que Cromer reconnoissoit que Subiflas avoit été subjugué par les Danois: d'où il s'ensuit que si les Princes de Poméranie n'avoient été que des Gouverneurs Polonois, le Duc de Pologne auroit dû s'élever contre cette usurpation du roi de Danemarck, ou tout au moins s'en plaindre: mais le silence des Historiens prouve qu'il ne fit ni l'un, ni l'autre, & par conséquent qu'il n'avoit aucun droit de propriété sur la Poméranie. Schutz marque la mort de Subiflas à l'an 1187: mais nous observerons ailleurs que c'est une erreur occasionnée par une transposition de chiffre, qui se rencontroit probablement dans le manuscrit qu'il a suivi, & qu'on doit lire 1178. Subiflas laissa deux fils, qui lui succéderent. Avant de rapporter les preuves de leur existence, il convient de jeter un coup d'œil sur un autre Prince de

la Poméranie de Dantzic, contemporain de Subiflas.

Ce prince est Grimiflas, connu par une chartre de l'an 1198; il est assez difficile de déterminer qui étoit ce Prince. Quoique Schutz dise que Bugiflas eut pour fuccesseur Subiflas son fils unique, on pourroit conjecturer, avec Mr. Pauli, qu'il s'est trompé, & que Grimiflas étoit frere de Subiflas, ou, si l'on veut, fils de Suantopelk, qui eut un fils, dont Dlugofs ne nous apprend pas le nom. Dans cette seconde supposition il eût été cousin germain de Subiflas. Quoi qu'il en foit, Grimiflas étoit de la même branche, puisqu'il avoit dans son apanage Stargard & beaucoup d'autres endroits qui font au milieu de la Poméranie de Dantzic. Dans cette chartre, où ce Prince prend le titre de *Grimiflas, par la grace de Dieu, l'un des Princes de Poméranie*, il donne Stargard aux Freres Hospitaliers de l'Ordre de S. Jean, & il a soin d'ajouter que ce château faisoit partie de l'héritage qui lui venoit de ses ayeux & trisayeux: on voit clairement par ce titre que la Poméranie n'appartenoit point alors à la Pologne; car Grimiflas parle en maître, lorsqu'il donne la liberté aux nouveaux sujets des Hospitaliers, & qu'il les affranchit de tout service envers le

XIII.  
SIGEEROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Grimiflas  
Prince de  
Poméranie.

Tom. 6.  
pag. 233.

Cod. Pom.  
num. 32.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Dreger in  
not. p. 62.*

*Ibid.*

*Cod. Pom.  
num. 121.*

Souverain. En marquant les limites du terrain qu'il donnoit aux Hospitaliers, ce Prince parle du grand chemin qu'il avoit fait faire de Stargard vers Dantzig, pour la facilité du commerce; & M. Dréger observe qu'on trouve plusieurs chartres du siecle suivant, où il est encore fait mention du chemin de Grimislas. On peut encore remarquer qu'entre les témoins de cette chartre, on trouve un Barthelemi de Stettin, que M. Dréger prend pour le fils de Wartislas II, Duc de Slavie. Cette donation qui est de l'an 1198, fut confirmée par Mestwin II, qui qualifie Grimislas de Duc de Poméranie, & elle eut tous ses effets; car Stargard fut possédé par les Hospitaliers de S. Jean, jusqu'à ce qu'il fut cédé à l'Ordre Teutonique avec Schoneck & Wartenberg. On trouve encore un autre acte de Grimislas fait la même année, & en présence des mêmes témoins, par lequel il donne également Stargard aux Hospitaliers; il n'y a que quelques légers différences entre ces deux chartres: la dernière fut confirmée l'an 1239 par le Pape Grégoire IX, & vidimée l'an 1262 par l'évêque de Cammin (1).

---

(1) Voici un extrait de la première chartre: *Ego Grimislaus, Dei gratia, unus de Principibus Po-*

DE L'ORDRE TEUTONIQUE. 415

Les monumens d'Oliva nous apprennent que le Duc Subiflas, fondateur de cette maison, avoit laissé deux fils nommés Sambor & Mestwin, & que le premier lui succéda dans le duché, en sa qualité d'aîné. L'existence de ce Prince est prouvée d'une manière incontestable par une donation de sept villages & de différentes exemptions qu'il fit au monastere d'Oliva l'an 1178 (1). Ce qui montre que Sambor étoit alors en possession de la Poméranie, & que son pere Subiflas devoit être mort cette même année, & non l'an 1187. Cette chartre prouve encore que Sambor étoit fils de Subiflas, puisqu'en parlant du monastere d'Oliva, il ajoute qu'il étoit situé *dans sa propre possession, qui lui venoit de l'hérédité paternelle* (2). Ce prince donne aux religieux l'endroit d'Oliva, avec six autres

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Sambor  
Duc de Po-  
mér

Schutz. p.  
33.

*merania..... Ad honorem Dei, sanctiq. Sepulchri, sanctiq. Johannis Baptistæ, de propria hereditate mea ab avis & attavis mihi relicta, dedi prædicto Hospitali Sti. Sepulchri, Sanctiq. Johannis Baptistæ castrum meum quod vocatur Stargrod cum terris, silvis, aquis, &c.... Dantes incolis prædictorum Fratrum ex omni actione & servicio ducali in perpetuum meram libertatem.*

(1) Cette chartre a été imprimée pour la première fois d'après l'original, dans le mémoire intitulé : *Recherches des Ducs de Poméranie de Dantzic, &c.* Berlin, 1774. Voyez les notes du paragraphe II.

(2) *In mea propria possessione quæ mihi venit de paterna hereditate.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

villages, & il affranchit leurs sujets de toute exaction & de tout service quelconque, excepté pour la reconstruction du château & du pont de Dantzig; il donne également aux religieux la dîme qu'on levoit sur les boutiques, avec la dixième partie du péage, ou des impôts qu'il percevoit dans ledit château (1). Après quoi il affranchit de tout péage les effets appartenants aux religieux, ainsi que leurs navires qui en étoient chargés (2). Cette chartre où Sambor parle en maître, puisqu'il dispose des droits régaliens, fut donnée dans son château de Dantzig le 18 mars de l'an 1178 (3). Les religieux d'Oлива n'oublierent pas les bienfaits de ce Prince; car on lit sur le monument où il est représenté : *Illustrissimus Princeps Dux Pomeranorum Samborius, villis, juribus, libertatibus, Olivam magnifice dotavit.* On voit que cette épitaphe renouvelée ne marque pas la mort du duc Sambor, à qui les historiens de Prusse & de Poméranie donnent un regne d'environ vingt ans; quoique Schutz prétende qu'il ne survécut pas long-tems à son pere. Les monumens d'Oлива ne donnent

Cod. Pom.

Recherches  
sur les Ducs  
de Dantzig.  
paragr. II.

(1) *Et decimam thelonei.*

(2) *Naves etiam & res ipsorum a theloneo absolvimus per omnem terram nostram.*

(3) *Datum in castro nostro Gdansko.*

pour fils à Sambor que Subiflas II ou le Jeune : ce Prince succéda au duché de Poméranie après la mort de son pere ; & l'on pourroit même croire qu'il fut associé au gouvernement de son vivant. Subiflas, à l'imitation de ses ancêtres, combla de bienfaits les religieux d'Oliva, & mourut jeune sans laisser d'enfans. On ne lui érigea pas un mausolée particulier ; car l'inscription des monumens porte qu'il fut inhumé dans le même tombeau que son pere. On verra plus bas que l'existence de ce Prince est prouvée par une chartre qui vient à l'appui des monumens d'Oliva.

Après la mort de Subiflas II, ou le Jeune, le Duché de Poméranie revint à Mestwin son oncle. Il est à remarquer que le droit d'aînesse ou de primogéniture étoit établi dans la branche de Dantzic, puisque Sambor succéda à Subiflas I comme fils aîné ; & qu'à la mort de Sambor, ce fut Subiflas II son fils qui prit les rênes du gouvernement, à l'exclusion de son oncle Mestwin. Tout cela est fort éloigné des fables Polonoises qui ne donnent que des Gouverneurs aux Poméranien, jusqu'à Suantopelk II qui doit avoir usurpé la souveraineté. On ne fait en quelle année la Poméranie échut à Mestwin, mais c'étoit avant l'an 1209, puisque cette an-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Subiflas II  
ou le jeune  
Duc de Po-  
méranie.

*Schutz. p.*  
33.

*Schutz.*

Mestwin I.  
Duc de Po-  
méranie.



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Schutz.*  
*ibid.*

*Hartk.*  
*a. u. n.*  
*Preuss. par.*  
*2. cap. 3.*  
*pag. 428.*

née est la date d'une donation que ce Prince fit aux religieuses de Suckov. Par cette chartre, où il prend le titre de Mestwin, par la grace de Dieu, Prince de Gdansk, il donne auxdites religieuses, avec le consentement de ses fils, Suantopelk, Wartislas, Sambor, Ratibor, & de son épouse, quarante marcs à lever sur certains biens; le tiers du droit qui se levoit à Dantzig sur les draps, & quarante autres marcs à percevoir sur les boutiques de Dantzig. Outre que cette chartre nous fait connoître les quatre fils de Mestwin (1), elle prouve encore que ce Prince étoit Souverain, puisqu'il dispo- soit des levées & des impositions de Dantzig, & que ses enfans avoient un droit d'hérédité & de propriété sur cette ville,

---

(1) Trois de ces Princes firent une donation au couvent d'Oliva le 27 janvier 1230. Cette chartre est remarquable en ce que Suantopelk, quoiqu'ainé, n'y est nommé que le second. Il y prend le titre de Prince de Gdansk; Sambor, celui de Prince de Lynbessow, ou Lubessow, son apanage; & Ratibor le titre de Duc de Belgard, aussi son appanage. Cela prouve que les Princes de Poméranie prenoient indifféremment les titres de Prince, ou de Duc, auxquels ils attribuoient apparemment la même valeur, puisque les deux aînés ne prenoient que celui de Prince dans cette chartre, & que Ratibor, le cadet de tous, prenoit celui de Duc. Cependant Belgard n'étoit pas un Duché particulier, ce n'étoit qu'un château avec un district, situé dans le territoire de Lawenbourg. Voyez cette chartre *Cod. de Pom. num. 77. pag. 135.*

de même que sur toute la Poméranie, puisqu'il s'autorisoit de leur consentement.

Avant de passer outre, nous observerons qu'une seule chartre de Suantopelk, fils aîné de Mestwin, confirme tout ce qui a été dit des Princes de Poméranie depuis Subislas. Cet acte est de l'an 1235 (1). Suantopelk, qui prend le titre de Duc des Poméraniens, par la grace de Dieu, confirme tous les biens & droits du monastere d'Oliva, & nommément ceux qui lui avoient été donnés par Mestwin son pere, par Sambor son oncle, par Subislas son cousin-germain, de même que par Sambor & Ratibor freres dudit Suantopelk (2). Plus bas il fait encore mention de Subislas son cousin germain (3), & déclare qu'il veut être enterré à Oliva comme ses ancêtres.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Cod.Brand.  
tom. 7. pag.  
99.

(1) Cette chartre, est la premiere des pieces justificatives du mémoire intitulé : *Preuves & défenses des droits du Roi sur le port & péage de la Vistule.* Berlin, 1773.

(2) *Nostra sive patris nostri Domini Miswini seu patruï nostri Samborii & filii ejus Subislai, sive etiam fratrum nostrorum Samborii & Ratiborii donatione vel collatione, &c.*

(3) *Subislao patruëcle nostro.* Le monument de Sambor & de Subislas II, ou le Jeune, rapporté par Schutz, pag. 33, ne s'explique pas clairement, & fait douter si Subislas gouverna conjointement avec son pere, ou s'il lui survécut : mais l'étendue des possessions que Subislas donna à la maison d'Oliva, & dont Suantopelk fait mention dans cet acte de confirmation, pas

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Lib. 6. pag.  
302.

Lib. 6. pag.  
25.

Si l'on consulte les historiens du Danemarck, c'étoient les Danois & non les Polonois, qui avoient des prétentions, si-non sur toute la Poméranie, au moins sur la partie maritime. Pontanus rapporte que l'an 1210 Waldemar II, Roi de Danemarck, fit une entreprise contre les Prussiens, & força Mestwin, Seigneur de la Poméranie, de lui prêter serment de fidélité (1). Meursius rapporte également que Waldemar força à la soumission Mestwin, Prince de la Poméranie, qu'il nomme mal-à-propos la Pologne Citérieure (2), & il ajoute que le Roi de Danemarck reprit Dantzic, bâti quarante-six ans auparavant par son pere, & dont Subislas s'étoit emparé. Nous parlerons ailleurs de la part qu'eurent les Danois à la construction de Dantzic. En attendant, on peut observer combien cela est opposé aux prétentions de la Pologne, dont les historiens réven- diquent la Poméranie, comme une province qui a toujours été dépendante de cette couronne. Outre que le contraire est déjà démontré, il résulte de ces différentes

---

roit attester que Subislas survécut à son pere, & qu'il soit être compté au nombre des Ducs de Poméranie, qui eurent en main les rênes du gouvernement.

(1) Le texte porte, *Polanorum dynasta* : c'est une faute visible d'impression, il faut lire, *Pomeranorum*.

(2) *Mislovinum regulum Poloniae Citerioris*.

prétentions des Danois & des Polonois, que les Ducs de Poméranie étoient des Souverains indépendans qui se sont toujours relevés de leurs chûtes, après avoir été obligés quelquefois de céder à la force; comme cela est arrivé à tous les petits Princes qui ont été attaqués par des nations puissantes. Si Waldemar prit Dantzic à Mestwin, il est certain qu'il ne le garda pas long-tems; car on le voit peu d'années après, entre les mains du Duc Suantopelk, successeur de ce dernier.

Les monumens d'Oлива prolongent l'existence de Mestwin I, jusqu'en 1220; mais nous aurons lieu d'observer, d'après une chartre de son fils, qu'il ne doit pas avoir vécu au-delà de l'an 1215: on lit cette inscription sur son mausolée: *Illustrissimus Dux Mestwinus Pomeranorum Princeps pacificus Olivam possessionibus cumulavit.* Cromer nous apprend que Mestwin avoit épousé une fille de Miecistas III Duc de Pologne. Outre les quatre fils dont on a parlé, ce Prince laissa deux filles, dont une nommée Miroslava épousa Boguslas II Duc de Slavie; de ce mariage sortit Barnim I, dont nous aurons occasion de parler ailleurs (1). L'autre fille nom-

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Schutz. ps.*  
34.

*Cod. Pom.*

*Lib. 6. pag.*  
162.

(1) Miroslava n'étoit pas une Princesse Russe, comme quelques-uns l'ont cru; mais une Princesse de Po-

XIII.  
SIGEEROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Suantopelk  
II Duc de  
Poméranie.

mée Hélinga, ou Hélène, dont M. Pauli a fait Hedwige, épousa Vladislas, surnommé le Cracheur, Duc de Posnanie, dont le petit-fils Przemislas II parvint au trône de Pologne & prétendit à la succession des Ducs de Poméranie (1).

Le successeur de Mestwin fut ce même Duc Suantopelk son fils aîné, déjà connu par une guerre d'environ onze ans contre l'Ordre Teutonique, qui le fit presque toujours repentir de ses entreprises. Ce seroit abuser de la patience du lecteur que de rapporter toutes les contradic-

---

méranie fille de Mestwin I, & sœur par conséquent de Suantopelk & de Sambor, &c. La chartre num. 76, page 133 & 134 du code de Poméranie, prouve que Miroslava étoit femme de Boguslas II, & mere de Barnim I. La chartre num. 423, page 533 du même code, prouve qu'elle étoit sœur de Suantopelk, puisque Barnim le nomme son oncle : tout cela est encore prouvé par une chartre de Barnim & de sa mere, où l'on voit entre les témoins le Duc Sambor frere de sa mere: il est vrai que le nom de mere ne s'y trouve pas; mais il est sous-entendu, ou plus probablement omis par une faute de copiste après le mot de *Domina*. Cette dernière chartre se trouve num. 2, pag. 2 de la Poméranie diplomatique de Schotregen, tom. 3.

(1) Nous aurons souvent occasion de parler d'Uladislas, que les Polonois nomment communément Uladislas Otton; comme on lui a donné aussi très-souvent l'épithete de Cracheur, je me servirai de ce dernier nom pour le distinguer. L'opinion commune est que la femme Hélinga étoit fille de Mestwin I, & par conséquent sœur du Duc Suantopelk, c'est le sentiment de Dlugos; mais Cromer la donne pour fille de ce même Suantopelk, comme nous le dirons ailleurs.

tions, & les fables des écrivains Polonois sur Suantopelk ; nous n'en citerons que quelques exemples. Dlugofs dit que Lesko, Duc de Pologne, fut l'an 1210 en Poméranie, dont il donna le gouvernement à Suantopelk de la noble maison des Griphons; il ajoute qu'il étoit fils de Mestwin Duc de Poméranie, & que Lesko confirma cette même principauté à Suantopelk, en lui mettant pour condition, de payer tous les ans mille marcs d'argent à la chambre ducale de Pologne. Cromer dit la même chose, excepté qu'il évite les contradictions du premier, en ne disant pas que Suantopelk étoit fils du Duc de Poméranie. Ces mêmes historiens rapportent ensuite, que l'an 1227 Suantopelk pria Lesko, le Blanc, Duc de Pologne, de le créer Duc de Poméranie, & de lui accorder l'usage de la pourpre avec le titre de Prince, en réservant toujours à la Pologne la souveraineté de cet état : ils ajoutent que Suantopelk piqué de la réponse de Lesko, refusa d'abord le paiement des mille marcs annuels, & finit par assassiner son Souverain à Ganzava, après quoi il commença à s'arroger le titre de Duc de Poméranie, & à se porter pour Souverain. (1)

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Lib. 6. pag.  
260.

Lib. 7. pag.  
287.

Dlugofs.  
lib. 6. pag.  
636.

Cromer.  
lib. 7. pag.  
193 & seq.

---

(1) Il devoit suffire pour faire connoître Dlugofs, le guide de Cromer, de rapporter le passage suivant :

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Mais toute cette narration a bien l'air d'une fable, d'un bout à l'autre. Premièrement, il est faux que Suantopelk demanda le titre de Prince à Lesko l'an 1227, puisque Lesko lui-même, Conrard Duc de Masovie son frere, & Henri Duc de Silésie, avoient reconnu cette qualité à Suantopelk & à ses freres quatre ans auparavant; & cela dans une chartre qui eut toute la publicité possible, puisqu'il y est exprimé qu'elle fut donnée en présence de toute l'armée des Croisés: c'est une donation de trois fermes que Conrard Duc de Masovie fit à Chrétien premier Evêque de Prusse, dans laquelle on voit pour premiers témoins Lesko Duc de Pologne, Henri Duc de Silésie, Suantopelk & Wartilas Princes de Poméranie. Quant au titre de Duc, nous prouverons plus loin que Suantopelk s'en servoit avant cette époque; d'ailleurs nous avons déjà observé que les Souve-

---

*Vigesima tertia Januarii (1226.) Suantopelkus Pomeraniae Dux, de consilio & assensu Michaelis Wladiensis Episcopi fundat & erigit monasterium ordinis Prædicatorum sub titulo & honore Sti. Nicolai in civitate sua Gdansk. Dlugoss, lib. 6. p. 635. ad ann. 1226. Si Suantopelk Duc de Poméranie, fonda l'an 1226 un couvent de Dominicains dans la ville de Dantzic, il est faux que le même Suantopelk commença à s'arroger le titre de Duc de Poméranie en 1227, après avoir usurpé la Souveraineté de son gouvernement.*

ains de la Poméranie, prenoient indifféremment le titre de Duc ou de Prince, auxquels ils attachoient la même valeur : usage qui paroît avoir eu également lieu en Pologne, puisque Dlugofs & Cromer ont confondu ces deux titres en plusieurs occasions (1). Pour ce qui regarde les mille marcs que Dlugofs, Cromer & tous ceux qui les ont suivis, prétendent que Suantopelk devoit payer annuellement à la Pologne pour son gouvernement, c'est encore une fiction de Dlugofs ; car suivant l'auteur des Recherches sur les Ducs de Poméranie, Boguphal, contemporain de Suantopelk, & dont Dlugofs s'est incontestablement servi, ne dit pas un

---

XIII.  
SIGEFROI.  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

---

(1) La donation de Conrard Duc de Masovie à l'Évêque de Prusse se trouve au premier tome des *Acta Boruffica*, page 275, & se termine ainsi : *Ut autem hanc donationem meam nullus in posterum ducere possit in irritum, præsentium litterarum testimonio, ac illustrium Dominorum fratris mei Leskonis Poloniae, Henrici Zlesia Ducum, & nobilium virorum Swantopolci, Warciqlai Principum Pomeraniae & venerabilium Episcoporum..... qui ibidem affuerunt, sigillis appositis studui roborare. Actum in Bresno anno ab incar. Dom. 1223, tertio Calend. Augusti, Coram omni exercitu cruce signatorum.* Quant à ce que j'ai dit que les écrivains Polonois attachoient la même valeur au titre de Prince qu'à celui de Duc, on en peut juger par le passage où Cromer rapporte que Suantopelk demanda un de ces deux titres à Lesko. *A Lesko Principe magnopere contendit, ut se ducis sive Principis Pomeraniae nomine & honore dignaretur &c.* On voit encore qu'il ne donne que le titre de Prince à Lesko Duc de Pologne.



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Ibid. ut  
supr.*

seul mot de la redevance de mille marcs.

L'affassinat de Lesko par Suantopelk n'est pas mieux prouvé, quoiqu'il ait été répété mille fois. Dlugos & Cromer conviennent que Lesko ne fit appeller Suantopelk à la diete de Ganzava, que dans l'intention de se saisir de sa personne, pour le dépouiller de la Poméranie; que Suantopelk instruit du projet, arriva avec des troupes, surprit Lesko campé près de Ganzava, & l'obligea de prendre la fuite; que les Poméranien s poursui virent les Polonois, qui se mirent en défense, & que Lesko fut tué dans le combat. Ainsi le Duc de Pologne ne périt pas par le fer d'un affassin. Les historiens de Pologne justifient pleinement Suantopelk, en rapportant la trahison que Lesko vouloit lui faire, & que celui-ci eut l'adresse de prévenir: mais on ne croira pas aisément, après avoir vu les preuves déjà rapportées, que Suantopelk ait pu être cité, ou si l'on veut convoqué, comme membre de la république, à la diete de Ganzava: il est bien plus vraisemblable que ce Prince, instruit que cette diete n'étoit assemblée que pour résoudre un armement contre lui, voulut prévenir ses ennemis, & termina la guerre d'un seul coup, en tuant Lesko de la maniere que nous l'a-

vons rapport, sur le temoignage des écrivains de Pologne même. Si l'on prétendoit que le refus de payer les mille marcs, entroit pour quelque chose dans le projet des Polonois, cela ne donneroit pas encore de la consistance aux visions de leurs historiens; car les Ducs de Poméranie, quoique Souverains, pouvoient avoir été opprimés par des voisins plus puissans, & assujettis à ce tribut, dont Suantopelk vouloit se délivrer pour rentrer dans tous ses droits. On pourroit aussi conjecturer que Lesko voulant étendre sa domination sur un voisin qu'il ne croyoit pas en état de lui résister, venoit seulement d'exiger le tribut que Suantopelk refusoit les armes à la main; & si ces explications ne satisfont pas, il paroît qu'on pourra s'en tenir à une dernière conjecture: savoir, que ce tribut n'exista jamais que dans l'imagination des historiens Polonois; car le Pere Dogiel, à qui nous sommes redevables du Code diplomatique de Pologne, a reconnu lui-même que les écrivains de sa nation étoient très-fabuleux, & qu'ils s'étoient souvent avisés de nous donner pour tributaires, des peuples qui n'avoient jamais été sujets en rien de la Pologne (1).

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

---

(1) Voici comme cet auteur s'exprime dans le *Prof.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Outre les preuves déjà rapportées de la Souveraineté des Princes de Poméranie, il en existe encore beaucoup d'autres pour montrer qu'il est faux que Suantopelk, Gouverneur Polonois, se rendit indépendant l'an 1227; si cela étoit vrai, comment la Pologne ne réclama-t-elle pas contre cette usurpation? & comment ne se mit-t-elle pas en devoir de faire rentrer ce rebelle dans l'obéissance? la Poméranie valoit bien la peine de faire quelque démarche pour la conserver; il n'en existe cependant aucun vestige. L'auteur du *Précis des recherches*, observe qu'on ne trouve pas que la Pologne eût cédé, par aucun traité, la Poméranie à

---

*peñus* imprimé à la tête du premier volume, après avoir parlé de l'utilité des chartres: *Neque video quozelo acrius, expeditiusque iniquorum Poloniae scriptorum opiniones, & sententiae labefactari possent. His enim documentorum ponderibus re examinata, facile est ostendere, egregios illos chronographos, partium studio abreptos, fidem inter postremas curas habuisse, gentibus quae nunquam servierant, tributa imposuisse, atque in odiam finitimorum lapidissimarum fabularum seriem texuisse.* On est étonné que le même Pere Doglet, qui a si bien défini les historiens de sa nation, tienne le même langage que Dlugos & Cromer dans la préface du quatrième tome qui contient les chartres de la Prusse; mais on lui passe volontiers cette inconséquence, ou si l'on veut ce tic national, en faveur du service important qu'il a rendu à l'Ordre Teutonique, en mettant au jour une quantité de chartres qui servent à prouver la justice de ses droits contre la Pologne.

Suantopelk , ni à son fils : il a raison. Mais d'où vient donc que les Polonois regarderent toujours Suantopelk & son fils pour des Princes indépendans ? C'est qu'ils l'étoient en effet & de droit , & que les fictions ne sont jamais assez bien soutenues pour voiler totalement la vérité. Les historiens Polonois nous en fournissent la preuve ; car après avoir tant répété que les Princes de Poméranie n'étoient que de simples Gouverneurs , & que Suantopelk usurpa la souveraineté de son gouvernement , ils n'ont pas eu l'adresse de compléter leur système , en imaginant quelque tentative , ou quelque réclamation postérieure de la part de la Pologne. Dans toute la suite de l'histoire Dlugofs nomme fidèlement Suantopelk & Mestwin son fils , Ducs de Poméranie. Cromer , après avoir fait appercevoir une erreur de Dlugofs qui parle d'un certain Edouard Roi de Danemark , qui n'exista jamais , & qui devoit avoir envahi le duché de Stolpe , rapporte que les habitans de cette belle partie de la Poméranie , ne pouvant souffrir l'injuste domination d'un Prince étranger , se souleverent pour se donner à Suantopelk Seigneur ou Duc de la Poméranie : *Dominum sive Ducem.*

Lorsque l'Ordre Teutonique entreprit

---

XIII.  
SIGEEROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Lib. 7. pag.  
198.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

la conquête de la Prusse, on vit l'an 1233, ou 1234, les Ducs de Masovie, celui de la grande Pologne, & le Duc de Silésie se réunir avec le Duc Suantopelk & son frere Sambor pour secourir les Chevaliers Teutoniques. C'étoit peu d'années après la prétendue révolte de Suantopelk. Cependant Dlugofs nous apprend que tous ces Princes lui déférerent l'honneur du commandement, & consentirent de marcher sous ses ordres : ils ne regardoient donc point Suantopelk pour un rebelle ; car on ne se persuadera pas aisément qu'ils s'avilirent au point de mettre à leur tête un homme que l'intérêt de la patrie leur ordonnoit d'accabler (1). Pendant la longue guerre que les Chevaliers Teutoniques soutinrent contre le Duc de Poméranie, ils étoient alliés de la Pologne, & faisoient cause commune avec le Duc de Cujavie : Suantopelk réduit aux abois fut obligé de demander plusieurs fois la paix & d'accorder tout ce qu'on vouloit. Si Suantopelk n'eût été qu'un Gouverneur

---

(1) Ad annum 1234. Summi Pontificis Gregorii Noni specialibus litteris admoniti, hyemali tempore, Suantopelkoni Duci cura totius exercitus commissa, descendunt & duobus mensibus terram Prutenicam in girum, ignibus flammis & spoliis devastantes, &c. Dlugoff, lib. 6. pag. 651.

révolté, ou si les Polonois avoient seulement eu quelque droit de supériorité sur la Poméranie, comment ne profiterent-ils pas de l'occasion pour accabler ce rebelle, ou tout au moins pour lui faire reconnoître, par un hommage, la souveraineté de la Pologne? Les Teutons n'eussent pas demandé mieux que d'humilier leur ennemi, & même de s'en débarrasser : c'étoit cependant le moyen le plus prompt, car les Chevaliers avoient été appellés par les Polonois pour réprimer les Prussiens, auxquels ils ne pouvoient résister eux-mêmes; & Suantopelk, vassal de la Pologne, n'eût pas osé faire soulever ces mêmes Prussiens, ni se joindre à eux pour faire la guerre aux Teutons, dont les premiers exploits dans ces contrées furent en faveur de la religion & de la Pologne : cependant ni les traités, ni l'histoire ne font mention de la moindre réclamation de la part des Polonois.

Après que différens Princes de la maison de Poméranie, & Mestwin lui-même fils de Suantopelk, eurent fait plusieurs donations à l'Ordre Teutonique, les Chevaliers eurent des difficultés avec Mestwin, qui se repentoit de sa libéralité : cette querelle fut terminée par un accord que ménagea l'Evêque Philippe, Légat

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Lib. 7. pag.*  
*323.*  
*Lib. 20. p.*  
*250.*

*Cod. Pol.*  
*tom. 4. num.*  
*39 & 40 ex*  
*original.*

*Ap. Leng-*  
*nich. p. 44.*  
*num. 25.*

du St. Siege. Par cette transaction, dont nous avons parlé en son lieu, le Duc Mestwin cédoit à l'Ordre en toute souveraineté, le district de Mewe en Poméranie; & les Teutoniques, quoique liés avec les Polonois, ne demanderent pas leur agrément, sans lequel la cession de Mewe se seroit trouvée nulle, si le pere de Mestwin n'eût été qu'un gouverneur révolté. Les Polonois, de leur côté, ne firent aucune protestation, & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que leurs historiens n'ont pas même imaginé qu'ils devoient en supposer pour soutenir leur système; car Dlugos & Cromer rapportent ce fait aussi simplement que nous l'avons fait, sans avoir l'air de soupçonner que ce démembrement pourroit être contraire à l'intérêt de leur nation. Cependant cette transaction qui est de l'an 1282, ne fut pas faite à l'insu de la Pologne: elle fut ménagée par un Légat dont la mission s'étendoit en Pologne, comme en Prusse; & elle fut confirmée solennellement par le Pape Martin IV. D'ailleurs le Duc de Poméranie promettoit aux Teutons de les faire exempter du paiement de la dîme dans le territoire de Mewe, ce qu'il exécuta effectivement; car à sa requisition, Albert Evêque d'Wladislaw, Sénateur Polonois, leur

leur accorda cette exemption l'année suivante. Les Polonois furent donc instruits de ce démembrement, & certainement ils ne crurent pas avoir de droit sur la Poméranie de Dantzic; car ils n'eussent pas laissé échapper cette occasion de la réclamer.

L'auteur du supplément au *Précis des recherches sur la Poméranie*, parlant du traité de paix que Suantopelk fit en 1248 avec l'Ordre Teutonique, ajoute: » c'est aussi » dans cet acte qu'on voit la première fois » Suantopelk porter le titre de Duc de Poméranie que, suivant les écrivains contemporains, Suantopelk prit après l'affassinat de Lesko le Blanc, en 1227. « Il est étonnant que cet écrivain, ayant sous les yeux le code diplomatique de Poméranie, ait osé hasarder une pareille assertion; car ce recueil renferme plusieurs preuves du contraire. Suantopelk prenant le titre de Duc de toute la Poméranie fit une donation à l'Evêque de Cammin, l'an 1215 (1). En 1232 Suanto-

---

XIII.  
SIGEFROB  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Pom.*  
*pag. 71. n.*  
*39.*

*Ibid. num.*  
*92. p. 136.*

---

(1) Cette chartre, dont la date est écrite tout au long, est rapportée à l'année 1205; mais M. Dréger, éditeur du code, prouve d'une manière satisfaisante que le mot *decimo* y est omis, par quelque négligence de copiste, & que par conséquent elle est de l'an 1215. C'est faute d'avoir fait attention à cette note que M. Pauli. *tom. 6. pag. 234*, conjecture que ce Suantopelk pourroit bien être le Prince Suanto-



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.  
*Ibid. num.*  
230. p. 204.

pelk, toujours Duc de Poméranie, confirma un accord au sujet des dîmes d'Orlow; & ce Prince prenant toujours le même titre, vendit l'an 1240, le village de Rizow à Herman son Chapelain : cette chartre est d'autant plus remarquable que le prix de ce village fut une couple de chevaux. La confirmation de tous les biens d'Oliva que Suantopelk donna l'an 1235, & dont nous avons parlé plus haut, prouve encore contre l'affertion de l'auteur du supplément, puisque Suantopelk s'y nomme aussi Duc des Poméraniens, par la grace de Dieu. Ce Prince, que quelques historiens honorent du titre de Grand, mourut en 1266. Sur le monument consacré à sa mémoire par les religieux d'Oliva, on lit cette inscription : *Illustrissimus Cod. Pom. Dux Pomérania Suantopelcus, Vir bellicosus & piissimus fautor Olivæ multa impendit pietatis opera.*

pelk, frere de Bugislas, qui auroit survécu à Mestwin I, qu'il fait mal-à-propos son fils, puisqu'il étoit celui de Subislas : le *Mestwinus primogenitus*, qui est un des témoins de cette chartre, est Mestwin II, fils & successeur de Suantopelk II. Cette premiere erreur a entraîné M. Pauli dans une autre, car ses tables généalogiques sont contradictoires : dans celles qu'on trouve pag. 232, il donne avec raison, Mestwin I pour fils de Subislas, & pour pere de Suantopelk II; & dans celle de la page 259, il omet Subislas pour mettre à sa place un Suantopelk I, qu'il fait mal-à-propos pere de Mestwin I, & l'ayeul de Suantopelk II.

Une donation du village de Bukow, que Suantopelk avoit faite l'an 1252 aux religieux de Dargun, nous fait connoître Ermengarde sa femme, ainsi que Mestwin & Wartilas ses deux fils. Outre que Mestwin est nommé le premier dans cet acte, il est prouvé d'ailleurs qu'il étoit le fils aîné; car Suantopelk lui donne la qualité de *primogenitus* dans la chartre de l'an 1215, dont nous avons déjà parlé. Ainsi il est inutile de multiplier les preuves sur un fait dont tous les historiens conviennent. Outre ces deux fils, Suantopelk eut encore deux filles, dont l'une nommée Saloméé épousa Zémomyfl, Duc d'Wladislau en Cujavie, qui lui donna trois fils, Lesko, Premislas, & Casimir; ces Princes étoient par conséquent neveux de Mestwin. L'autre fille nommée Elisabeth épousa Jaromar II Prince de Rugen; entre plusieurs enfans ils eurent un fils nommé Wizlas III, dont il sera fait mention dans la suite. (1)

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
Enfans de  
Suantopelk  
II.  
*Cod. Pom.*  
*num. 230.*  
*pag. 338.*

*Cromer. lib.*  
*20. p. 267.*

(1) Voyez Hartknoch, dans ses notes sur Dusbourg, pag. 288. Wizlas III confirma l'an 1266 un arrangement que son pere Jaromar II avoit fait avec le Chapitre de Riga, à l'occasion d'une donation faite par un autre Wizlas son ayeul; cette chartre, qui se trouve dans le code de Poméranie, pag. 502. num. 395, prouve que Wizlas étoit fils de Jaromar. L'an 1289, Wizlas III fit un accord avec les Margraves de Brandebourg au sujet de la succession éventuelle

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
Mestwin II  
Duc de Po-  
mérance.

*Cod. Pom.*  
*num. 386.*  
*pag. 494.*

*Schutz. p.*  
*80.*

*Cod. Pom.*  
*num. 363.*

Mestwin devint Duc de Pomérance à la mort de son pere, mais il ne la posséda pas en entier, car son frere Wartisslas eut la ville de Dantzic & quelques autres districts pour apanage : cela est démontré par une chartre de Wartisslas, dans laquelle il prend le titre de Duc de Gdansk ; c'est une donation au monastere d'Oliva, de l'an 1266, sans date de mois, ni de jour. On voit par cet acte que la mort de Suantopelk peut être fixée à l'onze de Janvier de la même année, comme elle est marquée dans les monuments d'Oliva, & que les écrivains Polonois se sont trompés en la mettant plus tard. Ces détails suffisent pour établir solidement la généalogie des Ducs de la Pomérance de Dantzic, & pour montrer qu'ils étoient des Princes indépendans de la Pologne : ce qui sera encore prouvé plus bas, puisque nous ferons voir qu'ils étoient vassaux des Margraves de Brandebourg, & par consequent arriere-vassaux de l'Empire. Revenons à Mestwin. Quelque tems avant la mort de Suantopelk, savoir, le 20 Septembre de l'an 1264, Mestwin avoit fait une donation à son

---

de Mestwin II Duc de Pomérance, qu'il nomme son oncle ; ainsi il est évident qu'il étoit fils d'une sœur de Mestwin. Voyez cette chartre dans le code diplomatique de Brandebourg, tom. I, num. 131, pag. 225.

cousin Barnim Duc de Stettin, non-seulement du Duché de Schwetz, son apanage, mais encore de tous les domaines qui pourroient lui être dévolus dans la suite par la mort de son pere, & de son frere Wartislas, ne s'en réservant que l'usufruit sa vie durant. L'auteur de l'*Exposé des droits du Roi de Prusse sur la Pomérelie*, prétend que cette réversibilité étoit de droit, si Mestwin venoit à mourir sans enfans légitimes; mais soit que Mestwin ne crût pas que Barnim eût un droit réel à sa succession, ou qu'il voulût se faire un mérite vis-à-vis de son cousin, pour assurer quelque chose à ses enfans qui n'étoient pas légitimes, il est certain qu'il fit cette donation à titre de libéralité. (1)

Le premier essai que le Duc Mestwin fit de son autorité, après la mort de Suantopelk, fut d'attaquer l'Ordre Teutonique, qui l'obligea de demander la paix l'an 1268. Après cela Mestwin, oubliant les avances qu'il avoit faites à son cousin Barnim, Duc de Stettin, prit de nouveaux engagemens avec les Margraves de Brandebourg ses Seigneurs suzerains. Cet article important mérite attention. Depuis long-tems les Margraves de

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Les Ducs de Poméranie étoient vassaux des Margraves de Brandebourg.

---

(1) *De merâ nostrâ liberalitate dilecto consanguineo . . . contulimus.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
*Cod. Pom.*  
*num. 87. p.*  
*249.*  
*Ludewig*  
*reliq. Msc.*  
*tom. 22. p.*  
*625.*

Brandebourg avoient effectivement été établis par les Empereurs d'Allemagne, pour Seigneurs suzerains des Ducs de Poméranie ; ce qui est démontré par un diplôme de Frédéric II, donné à Ravenne, au mois de Décembre de l'an 1231, en faveur de Jean & d'Otton, Margraves de Brandebourg, auxquels il confirme le fief, ou la suzeraineté du Duché de Poméranie, que leur pere, ainsi que leurs autres prédécesseurs, tenoient déjà par la concession des anciens Empereurs. (1) Il est certain que la Slavie & la Cassubie étoient comprises ici sous le nom général de Poméranie, car nous verrons que les Margraves y exercerent, plusieurs fois, leur droit de suzeraineté ; mais on doit convenir que cette concession des Empe-

(1) Extrait du diplôme de Frédéric II. *Dilectus Princeps noster Joannes Marchio Brandenburg, nostro culmini supplicavit, quatenus Marchiam Brandenburgensem cum omni honore & pertinentiis suis, & alia feoda quæ quondam Albertus Marchio Brandenburgensis, pater ejus, de manu nostrâ & imperii possidebat, quemadmodum eidem Alberto genitori suo & hæredibus ejus privilegium libertatis nostræ inde concessimus, una cum Ducatu Pomeraniæ, eidem Johanni & Ottoni fratri suo, si ipsum Johannem præmori contigerit, ac hæredibus utriusque concedere & confirmare de nostræ celsitudinis gratiâ dignaremur. Nos autem attendentes devotionem, &c.* L'Empereur leur confirme la Marche de Brandebourg, de même que les autres fiefs, & ajoute : *De super abundantiori gratiâ nostrâ, confirmantes eisdem Ducatum Pomeraniæ, prout dictus quondam pater & prædecessores eorum noscuntur à nostris prædecessoribus tenuisse.*

reurs regardoit également la Poméranie de Dantzic, puisque c'étoit le seul pays qui portât simplement & sans autre désignation le nom de Duché de Poméranie, tant dans les chartres, que dans l'histoire. Ce droit n'étoit pas resté oisif entre les mains des Margraves; car ces Princes confirmerent l'an 1242 les possessions du monastere de Colbaz, situé dans les états des Ducs de Slavie. L'an 1250, Barnim Duc de Stettin, reconnut formellement les Margraves de Brandebourg pour Seigneurs suzerains, en recevant tous ses Etats en fiefs, de leurs mains. Les Margraves confirmerent encore l'an 1255, un échange fait entre le Duc Barnim & l'église de Camin, & enfin l'an 1269 la fondation de l'église collégiale de Stettin.

Mestwin, de son côté, voulut fortifier les droits des Margraves sur le Duché de Poméranie, en leur donnant des titres nouveaux. Deux choses paroissent l'avoir déterminé à cela. La première, c'est qu'ayant épousé, ou plutôt pris pour concubine, une Religieuse nommée Foulque, qu'il avoit tirée du monastere de Stolpe, il vouloit assurer un sort aux enfans qu'il en eut, lesquels étant illégitimes, ne pouvoient lui succéder de droit (1) : & la

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Pom.*  
*num. 245.*

*Ibid. num.*  
*226.*

*Ibid. num.*  
*276.*

*Ibid. num.*  
*434.*

*Monum.*  
*Oliv. ap.*  
*Schutz. p.*  
*228.*

*Dlugofs.*  
*lib. 7. pag.*  
*857.*

*Cromer. lib.*  
*10. p. 260.*

(1) Les monumens d'Oliva la nomment Fulca, &

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
*Cod. Brand.*  
*tom. 2. pag.*  
*208.*  
*Cod. Pom.*  
*num. 436.*

seconde, c'est qu'étant vraisemblablement déjà peu incliné pour son frere Wartilas, il vouloit l'exclure entièrement de sa succession. En conséquence Mestwin fit l'an 1269 un arrangement avec les Margraves Jean, Otton, & Conrard de Brandebourg, qu'il nomme ses Seigneurs, *Dominis*, par lequel on régla la dote d'une de ses filles, dont les Margraves avoient arrangé le mariage (1). Ensuite Mestwin qui avoit remis tous ses biens entre les mains des mêmes Princes, déclara de les avoir reçus en fief, en leur rendant un juste hommage (2). Comme Mestwin dit dans cette chartre qu'il remit tous ses biens entre les mains des Margraves de sa propre volonté, on ne sauroit dire, s'il vouloit fortifier les droits de ces Princes, qu'on pouvoit leur avoir contestés, ou s'il leur offrit seulement des biens allodiaux, qu'il

---

M. Pauli Zilka : ils peuvent avoir raison sous les deux ; car Fulca ou Foulque pouvoit être son nom de baptême, ou de religion.

(1) On ne dit pas avec qui, mais selon toute apparence, c'étoit avec Pribillas, qui fut Seigneur de Belgard, puisque le château de ce nom fut réservé dans cet acte, & qu'on sait d'ailleurs que Pribillas épousa une fille de Mestwin. Voyez *l'Exposé des droits du Roi de Prusse*, note 28. M. Gercken, éditeur du code diplomatique de Brandebourg, observe que l'exemplaire de cette chartre imprimée dans le code de Poméranie, est fautif en plusieurs endroits.

(2) *Omagium ipsis prout justum est exhibendo,*

reçut en fief de leurs mains (1). Les Margraves, ainsi qu'il est exprimé dans la même chartre, donnerent également tous ces biens en fief à la femme & aux enfans de Mestwin; ce qui étoit vraisemblablement le but de cette convention. Malgré les termes généraux que le Duc de Poméranie avoit employés dans cette chartre, les territoires de Stolpe & de Zlawe n'y étoient pas compris; car l'an 1273, Mestwin les offrit & les reçut en fief des mêmes Margraves, qu'il nomme toujours ses Seigneurs, & qui promirent de les donner au même titre à ses enfans (2).

Cependant les difficultés de Mestwin avec son frere Wartislas devenoient plus sérieuses, & finirent par une rupture du plus grand éclat; ce qui ne put avoir lieu qu'après le 3 mai de l'an 1269, puisqu'à cette époque Mestwin confirma les possessions du monastere de Bukow, & qu'on voit Wartislas au nombre des témoins de cette chartre (3): il est remarquable que

XIII.  
SIGEEROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Brand.*  
*tom. 2. pag.*  
*220.*

Brouilleries  
de Mestwin  
avec son frere  
Wartislas.

*Cod. Pom.*  
*num. 442.*

(1) Quoi qu'il en soit, Mestwin dit dans cette chartre: *Omnia bona nostra & proprietatem omnium bonorum nostrorum.*

(2) Wizlas III, Prince de Rugen & neveu de Mestwin, formoit des prétentions sur cette même terre de Zlawe, & la vendit de même que l'endroit nommé Rugenwald aux Margraves de Brandebourg l'an 1277. *Cod. Brand. tom. 2, pag. 247.* On voit que ces Princes prenoient de toutes mains.

(3) Mestwin le nomme: *Dilectus frater noster Dominus Wartislaus Dux Pomeranorum.*



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Brand.*  
*tom. 2. pag.*  
*249.*  
*Cod. Pom.*  
*num. 437.*

les deux freres portoient en même tems le titre de Duc de Poméranie. Ce fut la jalouſie & l'envie de dominer qui les brouilla; mais il eſt très-difficile de dire au juſte, quelles furent les ſuites de leurs querelles, parce que l'on ne trouve que des contradictions dans les plus anciens écrivains. Comme ce point appartient à l'hiſtoire de la Poméranie, & que je ne le rapporte que pour avoir occaſion de parler des chartres qui ſont relatives à mon ſujet, je me contenterai de le rendre en bref, de la maniere qui m'a paru la plus vraiſemblable. Selon toute apparence, Meſtwin ſ'empara de la ville de Dantzig qui faiſoit partie de l'apanage de Wartiflas, & celui-ci trouva le moyen d'arrêter ſon frere & de le mettre en priſon: lors de ſon élargiſſement, Meſtwin fut obligé de rendre Dantzig à Wartiflas; mais plein du deſir de ſe venger, il offrit aux Margraves de Brandebourg la propriété de cette ville, à laquelle il n'avoit renoncé qu'en cédant à la force, ſe propoſant de chaffer Wartiflas de la Poméranie, avec leur ſecours: ce récit ſemble prouvé par une chartre de Meſtwin qui offre le territoire, la ville & le château de Dantzig en propriété (1) aux Margraves Jean,

(1) M. Gercken obſerve que la copie de cette char-

Otton & Conrard, qu'il a pris, dit-il, pour ses Seigneurs & ses tuteurs, afin de mettre sa vie en sûreté, & pour le bien de ses états. Il falloit que Mestwin eût une terrible frayeur de son frere; car il assure aux Margraves dans cette chartre, que leur secours lui sera non-seulement agréable, ainsi qu'aux habitans de Dantzic; mais encore à Dieu, à sa Sainte - Mere & aux autres patrons de cette ville. La date de cette chartre manque à l'exemplaire qu'on a conservé; mais on ne peut guere douter qu'elle ne fut donnée dans cette circonstance (1).

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

---

tre, qui se trouve dans le code de Poméranie, est fautive, & qu'il faut lire *in proprietatem offerimus*, & non *in potestatem*.

(1) Je suivrai Schutz pour le reste de ce démêlé: je fais que la petite chronique de Cracovie & les autres historiens Polonois ne s'accordent pas avec lui; mais Schutz peut avoir rencontré des relations plus certaines de cet événement dans les archives de Dantzic, & d'ailleurs cela n'est pas important pour mon sujet. J'observerai seulement que je ne puis être de l'avis de M. Pauli, tom. 6. pag. 253, qui prétend que ce fut Mestwin qui appella les Brandebourgeois à Dantzic: rien ne repugne à croire que Mestwin offrit aux Margraves la propriété de Dantzic, qu'il prétendoit lui devoir appartenir, & qui étoit cependant entre les mains de son frere, & que celui-ci appella les Margraves, & les mit réellement en possession de Dantzic pour résister à Mestwin, dont l'animosité lui étoit connue, par la démarche qu'il venoit de faire. Mrs. Dréger & Gercken, ont tort d'attribuer aux Chevaliers Teutoniques la détresse où Mestwin se trouvoit réduit, lorsqu'il offrit la propriété de Dantzic aux Margraves pour avoir du secours; car depuis l'an 1268, que

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
*Schutz. p.*  
*82 & seq.*

Wartislas, de son côté, n'avoit pas moins d'inquiétude; car jugeant bien qu'après de si grands éclats, il n'y auroit plus de sûreté pour lui, il recourut à Otton Margrave de Brandebourg son beau-pere, pour lui demander du secours contre Mestwin, & pour l'engager à le mettre en possession de la régence (1). A cet effet il s'obligea de payer tous les frais de la guerre, & de donner Dantzic avec son territoire en engagement aux Margraves, pour répondre de leurs avances jusqu'à ce qu'ils fussent remboursés. Les Brandebourgeois ne demandoient pas mieux que de profiter de la mésintelligence des deux freres, pour entrer en possession d'un héritage auquel ils avoient des droits indé-

---

Mestwin fut obligé de demander la paix, le silence de l'histoire atteste que les Chevaliers ne tirèrent pas l'épée contre les Poméraniens.

(1) On ne fait de quel Otton Schutz veut parler; car il y avoit alors trois Margraves de Brandebourg, connus sous le nom d'Otton IV, d'Otton V & d'Otton VI, & M. Pauli ne nomme pas celle de leurs filles qui fut mariée avec Wartislas. Cela n'empêche pas que la chose ne puisse être très-vraie; car il y a une si grande obscurité répandue sur les Margraves de Brandebourg, de la maison d'Anhalt, que malgré toutes ses recherches, M. Pauli est forcé de douter, à chaque instant, tant du nom, que du nombre de leurs femmes, & de leurs enfans; de sorte qu'il est souvent réduit aux conjectures. D'ailleurs, nous verrons plus loin qu'un Prince de Rugen avoit épousé une Princesse de Brandebourg, dont l'alliance est démontrée par deux chartres, quoiqu'elle soit aussi inconnue à M. Pauli que la femme de Wartislas.

pendans de ceux qu'on leur offroit : & comme la proposition de Wartiflas leur étoit plus avantageuse , puisqu'il s'engageoit de les mettre en possession de Dantzic , ils prirent son parti contre Mestwin , qui ne leur avoit donné que des prétentions , & se hâterent d'assembler des troupes pour aller à Dantzic , que Wartiflas leur remit avec la citadelle. Mestwin , à cette nouvelle , s'empara du reste des domaines de son frere ; & comme il ne se voyoit pas en état de lutter seul contre ces mêmes Margraves , dont il avoit imploré en vain la protection , il appella à son secours Boleslas Duc de Posnanie & de Kalisch , qui saisit avec empressement cette occasion de se venger du Margrave Conrard qui avoit épousé sa sœur , & avec lequel il étoit brouillé. Les Margraves , apprenant cette alliance furent très-embarrassés , & presserent Wartiflas de fournir l'argent qu'il avoit promis pour faire la guerre , menaçant de donner Dantzic au pillage pour tenir lieu de solde à leurs troupes. Wartiflas ne pouvant satisfaire les Brandebourgeois , se sauva en Prusse , & vint à Elbing demander du secours aux Chevaliers Teutoniques , en se plaignant amèrement des mauvais procédés de son beau-pere. Quelques historiens ajoutent , que pour déterminer les Chevaliers à le se-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Schutz. p.*  
*82.*  
*Dusb. cap.*  
*208.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUHCT-  
WANGEN.

*Cod. Polon.*  
*tom. 4.*

*Tom. 6. p.*  
*253.*

Vesimir  
Duc de Po-  
mérance.

*Cod. Pol.*  
*tom. 4. num.*  
*41. ex ori-*  
*ginali.*

courir, Wartiflas entra dans l'Ordre, à qui il fit une donation de son patrimoine, & nommément du territoire de Dantzic: mais nous avons déjà observé que cette donation est absolument imaginaire, puisqu'il n'en est pas fait mention dans le traité de l'an 1282, par lequel Mestwin céda le territoire de Mewe à l'Ordre pour lui tenir lieu de toutes ses prétentions sur la Pomérance. Les Chevaliers Teutoniques étant occupés à pacifier la Prusse, lorsque Wartiflas vint leur demander du secours, ils ne purent s'engager dans une guerre étrangère, ce qui donna tant de chagrin à ce Prince, qu'il contracta une maladie, dont il mourut à Elbing. M. Pauli croit que cette mort arriva avant l'an 1275. D'un autre côté, les Polonois alliés de Mestwin, reprirent Dantzic aux Brandebourgeois, & le rendirent à ce Prince, qui n'en jouit pas long-tems; car nous verrons que Dantzic passa à Vesimir sans qu'il soit possible d'en fixer l'époque. Nous allons tâcher de démêler qui étoit ce Vesimir.

L'existence de Vesimir est prouvée par une chartre originale, conservée dans les archives de la couronne de Pologne, dans laquelle il prend le titre de Duc de Pomérance, par la grace de Dieu, & vend aux habitans d'Elbing la liberté de com-

mercier dans son pays, tant par eau que par terre, sans être assujettis au paiement d'aucune imposition; ajoutant que si quelque vaisseau d'Elbing venoit à faire naufrage sur les côtes, il défendoit à ses sujets de porter aucun préjudice aux propriétaires, ni d'en rien exiger. Quoique Vefimir eût reçu une somme d'argent de ceux d'Elbing, il eut soin d'y ajouter encore le motif de la reconnoissance pour les services qu'ils lui avoient rendus, en même tems qu'à son pere. Cette chartre, où le mois ni le jour ne sont pas marqués, est datée de Dantzig l'an 1293. Ce privilege que le Duc Vefimir avoit accordé aux habitans d'Elbing, fut confirmé l'année suivante, par Przemislas II Duc de la Grande-Pologne: cette chartre dans laquelle Przemislas nomme Vefimir son oncle, & même son oncle paternel, *patruus*, est datée de Dantzig le jour de S. Calixte, c'est-à-dire, le 14 d'octobre de l'an 1294. Ces deux chartres de Vefimir & de Przemislas furent rappellées & confirmées à Dantzig pendant l'octave de l'Épiphanie de l'an 1298, par Uladislas Loketek Duc de Pologne.

Quelque authenticité qu'aient les trois chartres dont nous venons de faire mention, il paroît certain que Vefimir ne pouvoit être l'oncle paternel, *patruus*, de

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Ibid. num.  
42. ex ori-  
ginali.*

*Ibid. num.  
43. ex ori-  
ginali.*

Recherches  
sur Vefimir.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Dlugofs.*  
*lib. 6. pag.*  
*662.*

*Cromer. lib.*  
*8. pag. 204.*

*Dlugofs.*  
*lib. 7. pag.*  
*688.*

*Cromer. lib.*  
*8. pag. 213.*

*Introd. à*  
*l'hist. de Si-*  
*lésie en all.*  
*Leipzig,*  
*1735.*

*Cromer. lib.*  
*6. pag. 204.*  
*& lib. 9. p.*  
*228.*

*Dlugofs.*  
*lib. 6. pag.*  
*662. & lib.*  
*7. pag. 750.*

Przemisslas II : pour cela il auroit dû être frere de Przemisslas I, & par conséquent fils d'Uladislas-le-Cracheur; mais les historiens Polonois nous assurent qu'Uladislas ne laissa que deux fils avec une fortune fort délabrée, savoir Boleslas & Przemisslas, & cette assertion est prouvée par la suite de l'histoire, de maniere à ne pas laisser de doute. L'an 1242, lorsque les peuples de la Grande-Pologne se couerent le joug de Boleslas-le-Chaue, Duc de Silésie, ils reconnurent pour maître, non le fils aîné d'Uladislas-le-Cracheur, mais tous les enfans de ce Prince; c'est-à-dire, Przemisslas & Boleslas; d'où il résulte qu'Uladislas n'avoit pas laissé un troisieme fils nommé Vesimir; car on ne voit pas pourquoi celui-là seroit resté dans l'obscurité & dans l'espece de misere où les malheurs de son pere l'avoient plongé, tandis que ses freres partageoient un vaste état qui sembloit appartenir légitimement à leur maison. Il résulte d'ailleurs une impossibilité de fait, de l'époque de la mort d'Uladislas-le-Cracheur, que Cromer marque en 1238 & Dlugofs en 1239. Il est vrai que jusqu'à présent nous avons remarqué une si grande quantité d'erreurs dans ces écrivains, qu'il est difficile d'y ajouter foi; cependant ils peuvent être croyables dans cette cir-

constance, parce qu'ils n'avoient aucun intérêt à déguiser la vérité, & qu'il est probable qu'ils doivent avoir connu les Princes de leur nation & les époques de leur mort : d'ailleurs celle d'Uladislas-le-Cracheur n'est pas un de ces événemens qui ne tiennent à rien, & que certains écrivains marquent souvent au hasard ; les démêlés de ce Prince avec Henri-le-Barbu Duc de Silésie, occupent une place dans l'histoire de la Pologne, & sa mort y est circonstanciée de manière qu'on ne puisse raisonnablement douter de l'événement. Si donc Uladislas mourut en 1238 ou en 1239, il ne pouvoit être pere de Vesimir, car celui-ci n'auroit pu dire dans le privilege qu'il accorda à la ville d'Elbing, que les habitans lui avoient souvent rendu de fideles services, en même tems qu'à son pere ; puisque ce ne fut qu'en 1237 que les Chevaliers Teuto-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Dusb. cap.*

26.

*Hartk. in  
not.*

*Dlugoss.  
lib. 6. pag.*

660.

*Schutz. p.  
49.*

niques jetterent les fondemens du premier château d'Elbing qui fut détruit par les Prussiens : les Chevaliers le rebâtirent l'an 1239 dans l'endroit où est aujourd'hui la ville d'Elbing ; mais cette ville ne fut construite qu'après cette époque, & fut encore long-tems avant de pouvoir donner du secours à personne, puisqu'elle fut entourée d'ennemis jusqu'à la fin de la seconde apostasie des Prus-



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

fiens ; ainsi il paroît démontré que Vesimir ne pouvoit être fils d'Uladislas-le-Cracheur , ni par conséquent l'oncle paternel de Przemislas II.

Vesimir n'étoit pas même l'oncle maternel de Przemislas II ; car ce dernier , né quatre mois après la mort de son pere , étoit fils d'Elisabeth , fille de Henri-le-Pieux Duc de la Basse-Silesie : l'alliance de Przemislas I , avec cette Princesse Silésienne , est encore marquée dans l'histoire de Pologne d'une maniere à ne pas laisser douter de sa vérité ; or Elisabeth n'eut point de frere nommé Vesimir , car nous voyons dans l'introduction à l'histoire de la Silésie , que Henri-le-Pieux ne laissa que quatre fils , savoir Boleslas II , dit le Chauve , Duc de Lignitz , Henri III Duc de Breslaw , Conrard II Duc de Glogau , & Uladislas Evêque de Saltzbourg. On voit donc que le mot de *patruus* employé dans la chartre de Przemislas II , loin de devoir être pris dans sa signification propre , ne peut même être regardé comme un équivalent de celui d'*avunculus* ou d'oncle maternel. Dès qu'on ne peut plus compter sur l'expression de la chartre de l'an 1294 , pour savoir qui étoit ce Vesimir , il faut croire que Przemislas ne s'est servi du mot de *patruus* que comme d'un équivalent à celui de *patruelis* , ainsi

Table gé-  
néal. num.  
4. pag. 266.

que cela fut pratiqué plusieurs fois; & comme on ne connoît pas de cousin germain du nom de Vesimir à Przemisslas, il est apparent qu'il aura étendu la signification de ce mot à tous ses autres cousins. Les conjectures que l'on vient de voir sur l'abus du mot *patruus* ne sont pas destituées de fondement, & sans multiplier les recherches pour en trouver plusieurs exemples, nous nous contenterons de celui qu'on trouve dans deux diplomes d'inféodation donnés par l'Empereur Louis de Baviere l'an 1328, où figure comme témoin Rodolphe Duc de Baviere. Dans le premier l'Empereur donne à Rodolphe le nom d'*avunculus*, & dans le second celui de *patruus*, tandis que c'étoit Rodolphe II Comte Palatin, qui n'étoit que son neveu. Ainsi il reste à chercher qui étoit celui que le Duc de Pologne vouloit désigner par le mot de *patruus*.

L'auteur des Recherches sur les Ducs de Dantzic, conjecture que Vesimir étoit fils d'un frere de Mestwin II, c'est-à-dire, de Wartisslas, qui avoit effectivement été marié avec une Princesse de Brandebourg; mais il me paroît plus vraisemblable que le Prince étoit fils du Duc Sambor, l'un des freres de Suantopelk, & que, par conséquent, Vesimir étoit cousin germain

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Brand.*  
*tom. 7. pag.*  
*38 & 40.*

*Pag. 46 in*  
*not.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Dlugofs.*  
*lib. 6. pag.*  
*823.*

*Cod. Polon.*  
*tom. 4. num.*  
*37.*

*Cod. Brand.*  
*tom. 7. pag.*  
*225.*

du Duc Mestwin II. Dlugofs rapporte que le Duc Sambor, vivement persécuté par Mestwin son neveu, fut obligé de se retirer en Prusse; & cet auteur nous apprend en même tems que Sambor avoit été marié, puisqu'il ajoute que ce Prince quitta la Prusse pour se rendre auprès de sa fille, mariée au Duc de Cujavie, où il mourut. Le séjour que Sambor fit en Prusse dut être fort long, car nous allons voir qu'il y étoit avant l'an 1255, & nous savons qu'il s'y trouvoit encore le 29 mars de l'an 1276, puisque c'est l'époque de la donation de Wenzeke qu'il fit à l'Ordre Teutonique dans la ville d'Elbing. Pendant le séjour que le Duc Sambor fit en Prusse, la ville d'Elbing eut l'occasion de lui rendre des services importants; car nous voyons par une de ses chartres, qu'il exempta les habitans d'Elbing de tout impôt dans les états qui lui appartenoient, en considération des services particuliers qu'ils lui avoient souvent rendus: cette concession est datée de Derffowe, ou Dirschaw le 16 mai de l'an 1255. Or, comme les expressions de cette chartre ont un rapport marqué avec celles de Vesimir, qui accorda les mêmes faveurs à la ville d'Elbing, à cause des fideles services que les habitans lui avoient rendus très-souvent, en

même tems qu'à son pere, on ne peut douter que Vesimir n'ait été le fils de Sambor, & par conséquent le cousin germain de Mestwin (1).

Il est encore facile de voir comment Vesimir parvint à posséder une partie de la Poméranie. Wartislas fortement brouillé avec Mestwin, s'étoit retiré en Prusse où il mourut dans la ville d'Elbing, suivant les monumens de l'abbaye d'Oliva. L'animosité qui avoit subsisté si long-tems entre les deux freres, persuadera aisément que Wartislas ne voulut pas laisser son patrimoine à Mestwin; & comme Vesimir son cousin-germain, étoit un Prince non-seulement de la même maison, mais encore de la même branche, & par consé-

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Ap. Schutz.  
pag. 218.

(1) Voici l'extrait de la chartre de Sambor. *Samborius Dei gratia Dux Pomeraniae... Notum esse cupimus... Quod nos civitati Elbingensi propter servitia specialia, quibus nobis sepius parata fuit, contulimus in perpetuum talem thelonei libertatem, quod unus quisque civium predictae civitatis per totum dominium nostrum transeat, tam in terra quam in aqua, absque omni thelonei exactione.* Et voici comme s'exprime Vesimir: *Nos Vesimirus Dei gratia Dux Pomeraniae respectis fidelibus servitiis civium de Elbingo quae patri nostro simul & nobis sapissime impenderunt, contulimus eisdem pro quadam pecunia summa omnimodam libertatem tam in aquis quam in aliis partibus nostris... sine omni exactione thelonei & solutione.* Ces graces étoient déjà accordées par Sambor, mais comme Vesimir en accorde encore d'autres par cette même chartre, c'étoit vraisemblablement ce qui avoit engagé les Elbingeois à lui donner une somme d'argent.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

quent habile à succéder à la Poméranie, on ne doit pas être étonné que Wartislas l'en institua son héritier; ce qui est d'autant plus vraisemblable, que nous voyons que Vesimir posséda Dantzic qui avoit fait partie de l'apanage de Wartislas. Ainsi Vesimir, au lieu d'être l'oncle paternel de Przemislas, n'étoit que son oncle à la mode de Bretagne, c'est-à-dire, son cousin du deux au troisieme degré, si l'on suit Dlugos, qui donne Hélinga, grand'mere de Przemislas, pour une sœur du Duc Suantopelk; mais si l'on suivoit Cromer, qui fait Hélinga fille du même Suantopelk, on trouveroit que Vesimir n'étoit parent de Przemislas que du deuxieme au troisieme degré.

Vesimir, dont le pere avoit été persécuté par Mestwin, paroît avoir effuyé le même traitement, puisqu'il s'étoit réfugié en Prusse, où les habitans d'Elbing lui avoient souvent rendu des services importants; il est même apparent que ce Prince demeura dans les états de l'Ordre Teutonique, & probablement dans la ville d'Elbing, jusqu'à ce qu'il fut nommé héritier de Wartislas. Quelque fussent les prétentions de Mestwin sur Dantzic, & quelque animosité que ce Prince ait eue contre Wartislas, contre Sambor, & même contre Vesimir, il est cependant cer-

tain que ce dernier parvint à prendre possession de l'héritage de Wartislas, puisque le privilege qu'il accorda à la ville d'Elbing en 1293, est daté de Dantzic; mais on ne fait quand, ni comment il en fut mis en possession, puisque l'histoire garde un silence absolu sur ce Prince. Vésimir animé contre Mestwin, tant par les injures personnelles qu'il pouvoit en avoir reçues, qu'à cause des mauvais traitemens qu'avoient essuyés son pere & Wartislas son cousin & son bienfaiteur, chercha à leur imitation à frustrer Mestwin de sa succession, & projetta, selon toute apparence, de la laisser à son cousin Przemislas II Duc de la Grande-Pologne; c'est du moins ce qu'on peut conjecturer de la chartre, par laquelle Przemislas confirma le 14 octobre de l'an 1294, du vivant même de Vésimir, & selon toute apparence avec son consentement, le privilege que ce Prince avoit accordé aux habitans d'Elbing. Je dis que Vésimir étoit encore vivant, parce que Przemislas, qui prit dans la suite le titre de Duc de Poméranie, ne s'en servit pas dans cette chartre; ce qui prouve qu'il n'avoit encore que des espérances à cette succession. D'ailleurs, ce Prince ne confirma les privileges d'Elbing que pour le futur *Tempore procedente*, & l'on peut croire qu'il

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Polon.*  
*tom. 4. num.*  
*42.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

donna cette confirmation du consentement de Vesimir, puisqu'elle est datée de Dantzig. L'Ordre Teutonique ayant servi depuis long-tems de refuge à tous les Princes de la maison de Poméranie qui avoient été persécutés par leurs parens, il étoit naturel que les Chevaliers eussent de grandes liaisons avec eux; aussi voyons-nous qu'il y avoit alors deux Chevaliers à la cour de Vesimir, puisqu'ils sont au nombre des témoins de la chartre de Przemisslas. La demande que les Elbingeois avoient faite à Przemisslas de confirmer le privilege de Vesimir, ne doit pas surprendre; la seconde branche des Ducs de Poméranie étoit au moment de s'éteindre, & plusieurs Princes annonçoient depuis long-tems leurs prétentions sur cet héritage; comme Przemisslas étoit au nombre des prétendans, il n'est pas étonnant que les Elbingeois voulurent s'assurer de l'approbation d'un Prince dont ils s'imaginoient peut-être de voir effectuer les projets.

Les Polo-  
nois s'em-  
parent de la  
Poméranie  
à la mort de  
Mestwin.

*Dlugofs.*  
*lib. 7. pag.*  
*874.*  
*Ap. Schutz.*  
*pag. 118.*

La succession des Ducs de Poméranie ne tarda effectivement pas à être ouverte; car Mestwin mourut le 25 décembre de l'an 1294 selon Dlugofs, ou le 25 décembre de l'an 1295, si l'on veut suivre les monumens d'Oliva. La dernière chartre que l'on connoisse jusqu'à présent de Mestwin, est du 18 janvier de l'an 1294, c'est

c'est une donation au monastere de Hilda. Il est vraisemblable que Vefimir mourut à-peu-près vers le même tems que Mestwin ; mais il n'est pas possible de fixer l'époque de cette mort , puisque ce Prince n'est connu que par le privilege qu'il donna à la ville d'Elbing.

Les écrivains Polonois prétendent que le Duc Mestwin , ayant une grande prédilection pour les Princes de leur nation , avoit désigné pour son héritier , dès l'an 1290, le Duc Przemislas II , & qu'il l'avoit fait reconnoître en cette qualité par les Poméranien qui lui avoient prêté serment de fidélité ; mais Dlugofs enchérit encore sur les autres , en assurant que Mestwin avoit cédé en même tems la principauté de la Poméranie à Przemislas. Le même auteur rapporte encore , que Mestwin avoit fait ce choix à cause de la proche parenté , de sorte , ajoute-il , qu'à la mort de Mestwin , Przemislas se mit en possession de la succession qui lui étoit dévolue , tant à cause de la parenté , que par le choix que le Duc de Poméranie avoit fait de sa personne. Ainsi , selon Dlugofs , Mestwin avoit nommé pour son successeur son plus proche parent & son héritier naturel (1). Tout cela est fort bien

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
*Cod.Brand.*  
*tom. 7. pag.*  
*224.*

*Dlugofs.*  
*Cromer.*  
*Précis des*  
*Recherches*  
*sur la Po-*  
*mér.*

(1) Voici comme s'exprime Dlugofs , liv. 7. année  
*Tome II.* V



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

arrangé, mais c'est dommage qu'il ne soit pas aussi vrai; car sans nous arrêter à la contradiction de Dlugos, qui rapporte que Mestwin avoit cédé la Poméranie à Przemislas, & qui ajoute que le même Przemislas en prit possession à sa mort; on peut dire que l'affertion de Dlugos

1290, pag. 857. *Videns Msczugius Suantopolci filius, Pomeraniæ Dux, se filiis & filiabus orbem esse. . . . Przemislum secundum, majoris Poloniæ Ducem, propter identitatem & propinquitatem sanguinis, sibi designat hæredem & successorem & ei de Principatu Pomeraniæ cedit. Cui milites universi Principatus prædidi jubente Duce eorum Msczugio fidelitatis & omagii præstiterunt juramenta.* On peut remarquer, qu'après avoir prétendu que les Ducs de Poméranie n'étoient que de simples Gentilshommes Polonois de la famille des Griphons, Dlugos voudroit les faire passer ici pour des Princes de la maison Royale de Pologne dont étoit Przemislas: *Propter identitatem & propinquitatem sanguinis.* Après avoir rapporté la mort de Mestwin, pag. 874, le même auteur ajoute: *Post cujus mortem Przemislus Dux majoris Poloniæ, ad quem successio Ducatus Pomeraniæ, tam sanguinis quam designationis jure pertinebat, venit Gedanum, & totius Ducatus Pomeraniæ accepit plenam & pacificam possessionem.* Pour Cromer il donne moins de détails: *Mesugius etiam Pomeranorum Dux, cum uxorem quidem habuisset, sed monacha quadam pro concubina abusus fuisset. . . . Successorem sibi designavit & mox Pomeranos in verba ejus adegit, & intra quartum annum mortuus, vacuam ipsi Pomeraniæ possessionem reliquit.* Crom. lib. 10. pag. 260. On peut remarquer que cet historien donne une épouse légitime à Mestwin; mais elle devoit être morte avant qu'il prît la Religieuse de Stolpe pour concubine; car les monumens d'Oliva & la chartre N°. 124. pag. 208 du tom. 1. du code de Brandebourg, ne laissent pas douter qu'il avoit épousé cette dernière, quoiqu'illégitimement.

est démentie par toutes les chartres de Mestwin , postérieures à l'an 1290 ; & nous voyons que , malgré la prédilection qu'on attribue à Mestwin pour les Polonois , il est certain que l'an 1291 ce Prince étoit si bien intentionné pour ses cousins de la branche aînée , que Bogislas IV , Duc de Slavie , son neveu à la mode de Bretagne , confirma les donations que Mestwin & ses ancêtres avoient faites aux monasteres d'Oliva & de Sarnowitz , prenant en outre la maison d'Oliva sous sa protection ; ce qui se fit non-seulement du consentement de Mestwin , mais encore à son intervention , puisqu'il scella lui-même cette chartre : de sorte que si Mestwin avoit quelque prédilection , il paroît que c'étoit en faveur des Princes de la branche aînée de sa maison (1).

Quant à Vesimir , nous avons déjà observé qu'il est vraisemblable , que ce Prince avoit eu le projet de frustrer Mestwin de sa succession , en la faisant passer

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Brand.*  
*tom. 7. pag.*  
*220.*  
*Exposé des*  
*droits du*  
*Roi de Prus.*  
*Piec. justif.*  
*num. 3.*

(1) *In hujus igitur confirmationis perhennem memoriam , præsentem paginam sigillo nostro , & sigillo Mestwigii Ducis Pomeraniæ , qui huic ordinationi præsentialiter interfuit , cum subscriptione testium fecimus roborari.* Loc. cit. Si les Polonois vouloient faire valoir contre l'Ordre Teutonique que deux Chevaliers furent témoins de la chartre de Przemisslas , on pourroit observer que le Porte-étendard de Dantzic étoit au nombre des témoins de la chartre de Bogislas IV. *Albertus Signifer de Dantzig.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

au Duc de Pologne ; mais rien n'indique qu'il l'ait effectué : ainsi sans nous arrêter ici à examiner si Mestwin & Vesimir pouvoient disposer de la Poméranie en faveur d'un Prince étranger , sans le consentement du Seigneur suzerain , nous nous contentons d'observer que les Polonois perdroient leurs peines , s'ils vouloient étayer leur systême de la confirmation des privileges d'Elbing donnée par Przemisslas , du vivant de Vesimir , puisqu'il est également certain que Bogislas IV Duc de Slavie , confirma les privileges des abbayes d'Oliva & de Sarnowitz avec l'intervention de Mestwin , qui figura dans cette chartre : de sorte que si les Polonois prétendoient avoir acquis par-là des droits sur la succession de Vesimir , il s'ensuivroit que les Ducs de Slavie en avoient acquis de semblables sur la succession de Mestwin , & que les Polonois furent des usurpateurs , en s'emparant de toute la Poméranie , puisqu'ils prirent la part qui auroit dû appartenir au Duc de Slavie. On peut d'ailleurs saper d'un seul coup , par un raisonnement fort simple , toutes les prétentions que les Polonois pourroient former du chef de Vesimir , jusqu'à ce qu'on eût découvert quelque nouvelle chartre , qui pût nous faire connoître clairement les intentions de ce Prince. Ou Vesimir mou-

rut intestat, & sa succession fut dévolue à Mestwin : ce seroit la même chose s'il l'avoit fait son héritier. Ou Vesimir disposa de son patrimoine en faveur de Przemislas, comme les Polonois prétendent que Mestwin avoit fait du sien. Ou enfin Vesimir fut l'héritier de Mestwin, soit ab intestat, ou autrement, & disposa de cette succession ainsi que de son patrimoine en faveur de Przemislas II. Dans le premier cas les Polonois ne peuvent tirer aucun parti de la bonne volonté que Vesimir paroît avoir témoignée à Przemislas, & la question reste dans le même état où elle étoit auparavant. Quant aux autres suppositions, elles démontreroient que Dlugos n'étoit pas du tout instruit de ce qui regarde la Poméranie, puisqu'il a insisté sur les prétendues dispositions de Mestwin sans faire aucune mention de Vesimir : cependant les privilèges accordés à ceux d'Elbing par les Ducs Sambor & Vesimir, ne lui étoient pas inconnus, non plus que les actes de confirmation de Przemislas & d'Uladislas Loketek, car il a fait imprimer ces quatre chartres dans son histoire de Pologne, mais il les a placées sous l'an 1462, comme des hors-d'œuvres qui ne sont liés en rien avec ce qui précède, ni avec ce qui suit ; & comme il ne les a pas même

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Tom. 2.  
lib. 23. pag.  
307 & seq.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

annoncées, il est impossible au lecteur de deviner pourquoi elles se trouvent là : Dlugos n'en savoit rien lui-même, car il n'a pas imaginé que la confirmation de ces privileges, donnée par Przemislas, sembloit au premier coup d'œil favoriser les prétentions de ce Prince sur la Poméranie, & il s'est borné à soutenir que c'étoit de Mestwin que Przemislas tiroit ses droits, sans pouvoir en apporter l'ombre d'une preuve. Cromer, qui avoit l'ouvrage de Dlugos sous les yeux, n'a pas imaginé plus que lui de se servir de cette chartre pour donner quelque apparence aux prétentions de Przemislas; ainsi on peut conclure que les écrivains Polonois ne nous ont conté que des fables dans toute cette affaire, sans se mettre en peine de chercher la vérité; & c'est justement ce que j'ai entrepris de prouver en m'arrêtant sur ce point; car j'ai déjà fait observer ailleurs que l'objet essentiel est de savoir si la Poméranie avoit toujours appartenu à la Pologne, ou si les Ducs de Poméranie avoient été des souverains indépendans.

Cependant Przemislas s'empara de la Poméranie à la mort de Mestwin, mais il ne jouit pas long-tems de ce Duché; car étant monté sur le trône de Pologne au mois de juin de l'an 1295, sous le

nom de Przemislas II, il ne regna pas un an entier (1), étant péri le jour des Cendres l'an 1296 dans un combat, suivant le rapport des historiens de Brandebourg, & par un assassinat, si l'on veut croire les Polonois (2). Uladislas Loketek, petit-fils de Conrard Duc de Masovie, fut élu pour lui succéder, & suivit les prétentions de la Pologne sur la Poméranie; mais son regne fut très-court, car sa mauvaise conduite le fit déposer l'an 1300 par la diete du royaume. Cette même diete élut à sa place Wenceslas Roi de Bohême, qui avoit épousé Elisabeth, nommée commu-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

(1) Pour éviter toute confusion, & tout embarras au lecteur, il faut observer que les Souverains de la Pologne étoient déchus de la qualité de Roi depuis le meurtre de St. Stanislas, commis par Boleslas II. Depuis cette époque ils ne prirent plus que le titre de Duc. Przemislas II est le premier qui reprit celui de Roi. Uladislas Loketek, qui lui succéda, ne fut jamais nommé que Duc. Après que ce dernier fut déposé, Wenceslas, déjà Roi de Bohême, se fit nommer aussi Roi de Pologne; & Uladislas rétabli continua de porter le titre de Duc jusqu'en 1320, qu'il prit solennellement la qualité de Roi, qui depuis ce tems a été invariablement attachée aux Souverains de la Pologne.

(2) Si l'on en croit Dlugofs, ce fut la jalousie contre le titre de Roi que prit Przemislas, qui fit prendre les armes aux Margraves de Brandebourg; mais il est plus vraisemblable que ce fut l'usurpation de la Poméranie, qui devoit revenir aux Margraves. Je n'ai pas voulu appuyer sur ce point, pour ne pas trop allonger la narration. Il suffira de rapporter les démarches connues des Margraves pour reprendre la Poméranie aux Polonois.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

nément Richsa, fille de Przemislas II. Le regne de Wenceslas ne fut pas beaucoup plus long, car l'an 1304 les Polonois rappellerent Uladislas Loketek, qui remonta sur le trône de Pologne dont il chassa les Bohémiens.

L'Empereur confirme la suzeraineté de la Poméranie aux Margraves.

Cependant les Princes de la maison de Brandebourg songeoient à se mettre en possession du duché de Poméranie, qu'ils revendiquoient comme fief dévolu, puisque Mestwin n'avoit pas laissé de successeurs légitimes : ce qui engagea les Margraves Otton & Conrard à prier l'Empereur de vouloir leur confirmer la concession de la suzeraineté de la Poméranie, dans la même forme que l'Empereur Frédéric II l'avoit renouvelée au Margrave Jean leur pere; droit dont il avoit joui de même que ses ancêtres, à qui les anciens Empereurs l'avoient accordé. Il faut remarquer que ce n'étoit pas une grace nouvelle que demandoient les Margraves, puisque cette suzeraineté leur étoit déjà accordée, de même qu'à leur pere, par le diplôme de Frédéric II (1). Ainsi ils

(1) Voici comme s'exprime l'Empereur Frédéric II. *Sperantes insuper ab eisdem Johanne & Ottone fratribus, tamquam paternæ successoribus fidei, servitia recipere gratiora, prædictam Marchiam Brandenburgensem. . . . Nec non & alia feoda, quæ nominatus Marchio pater eorum a nobis & imperio noscitur*

ne demandoient une nouvelle confirmation que pour corroborer leurs droits, qu'ils vouloient mettre dans la plus grande évidence avant de les faire valoir. Adolphe de Nassau, alors Roi des Romains, ne put se refuser à une demande si équitable, & leur confirma le droit de suzeraineté sur la Poméranie par un diplôme donné à Mulhausen le 8 janvier de l'an 1295.

Pour venir plus aisément à leur but, les Margraves chercherent à se ménager des intelligences dans le pays, & mirent dans leurs intérêts Pierre Schwentza Chancelier de Poméranie : la chose fut d'autant plus aisée, que le Chancelier étoit mécontent des Polonois, qui ne le traitoient pas avec les égards qu'il croyoit mériter, & que d'ailleurs ils ne lui rendoient pas les sommes qu'il avoit avancées pour la défense du pays. Schwentza étoit un puissant Seigneur Poméranien de la famille de Puttkammer, que M. Pauli croit descendue

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Brand.*  
tom. 7. pag.  
27.

*Exposé des  
droits du  
Roi de Prus.  
Pièces jus-  
tif. num. 2.*

Les Brande-  
bourgeois  
assiégent  
Dantzic.

*Dlugofs.  
Cromer.  
Schutz. p.  
226 & seq.  
Pauli. tom.  
6. pag. 262  
& seq.*

1307.

*tenuisse. Sicut olim, eo superflite sibi & heredibus suis concessimus, . . . . de super habundanciori gratia nostra, confirmantes eisdem Ducatum Pomeraniæ . . . . Et plus bas : Præsentis quoque privilegii auctoritate mandamus quatenus nulla persona. . . . Didum Johannem & Ottonem fratrem ejus ac eorum heredem contra concessionis & confirmationis nostræ paginam molestare præsumat, &c. Ce diplôme dont nous avons déjà donné un extrait ailleurs, est rapporté en entier dans celui d'Adolphe de Nassau.*



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

des anciens Souverains. D'abord les Margraves prirent possession de Tauchel, de Zlawe & de Rugenwald, dont Schwentza étoit Seigneur (1), & s'emparèrent ensuite de Stolpe, de Schwetz, de Dirschau, de Neuenbourg, de la ville de Dantzig, enfin de toute la Poméranie, excepté du château de Dantzig : je ne parle pas du district de Mewe que l'Ordre Teutonique possédoit, & que personne ne lui disputa.

Uladislas Loketek Duc de Pologne, ayant fait arrêter Schwentza pour avoir aidé les Margraves à se mettre en possession de ses fiefs, celui-ci eut à peine recouvré sa liberté, qu'il conseilla aux Margraves Jean & Waldemar de mettre la dernière main à la conquête de la Poméranie, ce qui les détermina à venir assiéger le château de Dantzig. Boguslas, Commandant de la garnison Polonoise, voyant qu'il ne pourroit tenir long-tems s'il n'étoit secouru, se déroba à la vigilance des assiégeans, & fut à Sandomir

---

(1) On ne sauroit dire de qui Schwentza tenoit ces derniers fiefs : nous avons vu que Wizlas Prince de Rugen, avoit vendu l'an 1277 le territoire de Zlawe & la ville de Rugenwald aux Margraves (*Cod. Brand. tom. 2. pag. 247.*) Mais selon toute apparence Wizlas n'avoit vendu que des prétentions. Dlugofs & Cromer rapportent que Schwentza possédoit neuf châteaux ou forteresses en Poméranie.

pour représenter à Uladiflas Loketek qu'on alloit perdre la Poméranie sans retour, si on laissoit prendre le château de Dantzig. Uladiflas promet du secours, mais Boguflas, craignant qu'il ne vînt trop tard, lui proposa d'appeller les Chevaliers Teutoniques: le Duc y consentit, & Boguflas muni de pouvoirs suffissans, partit en hâte pour aller traiter avec Henri de Plotzke Maître Provincial de Prusse.

Comme l'Ordre n'avoit jusques-là aucun intérêt à cette querelle, le Maître Provincial se prêta aux demandes de Boguflas: ils convinrent, disent les écrivains de Pologne, que les Chevaliers défendroient la forteresse avec les Polonois pendant un an, & cela à leurs frais, & qu'après l'année révolue ils feroient un état de leur dépense, & ne seroient pas obligés de sortir de Dantzig, qu'ils ne fussent remboursés. Mais il n'est pas vraisemblable que les Teutons aient voulu s'engager à défendre Dantzig pendant un an entier, sans dédommagement, & la raison dit que ce n'étoit qu'une avance qu'ils vouloient bien faire, puisqu'on ne nous apprend pas que les Polonois leur aient promis d'autre compensation. Après cet accord quelconque le Maître Provincial chargea frere Gunther de Schwartzbourg Commandeur de Culm, de se jeter dans

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Les Polonois appellent les Teutons au secours.

*Pauli.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

le château de Dantzic avec un gros détachement : le Commandeur y réussit & fit entrer avec lui un convoi de vivres dont les assiégés avoient grand besoin. Les Teutoniques joints aux Polonois, forcèrent bientôt les Brandebourgeois d'abandonner le siege, & de se retirer dans la ville, où ils ne laisserent qu'une garnison qui ne tarda pas d'en être délogée : les Brandebourgeois furent en même tems chassés du reste de la Poméranie par les Polonois.

Les Polonois se brouillent avec les Teutoniques.

1308.

L'année suivante les Teutons exigèrent l'accomplissement des promesses que les Polonois leur avoient faites : mais comme on ne se mettoit pas en devoir de les satisfaire, ils se saisirent du Commandant, & de ce qui se trouvoit de Polonois dans le château de Dantzic. Boguslas hors d'état de remplir ses engagements, fit un nouvel accord avec le Commandeur : par le premier les Teutons n'avoient que la moitié du château pour hypothèque, & par le second on le leur abandonna tout entier, avec la clause expresse qu'ils ne seroient tenus de le rendre à la Pologne, qu'après avoir été remboursés de leurs frais. Après cela Boguslas & les autres Polonois furent mis en liberté, & les Teutons restèrent seuls maîtres du château jusqu'au remboursement. M. Pauli

observe ici qu'on doit regretter le silence des historiens de l'Ordre sur cet objet, ce qui oblige de suivre ceux de Pologne, dont la partialité est manifeste : il ajoute que Dlugos & les autres Polonois, aussi bien que les nouveaux historiens de la Prusse, font ici de grandes fautes tant contre la chronologie, que contre la vraisemblance : il eût pu ajouter, & contre la vérité (1).

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

---

(1) Les Evêques de Livonie, fortement brouillés avec les Chevaliers Teutoniques, firent de grandes plaintes contre eux au Pape; nous en ferons quelques détails ailleurs, & l'on en verra les suites : comme leurs agens ne se firent pas un scrupule d'employer les calomnies les plus manifestes contre l'Ordre, il est vraisemblable, qu'apprenant cette violence que les Chevaliers avoient faite à Boguslas & à ses Polonois, si toutefois le fait est véritable, ils voulurent en charger leur tableau, & qu'ils rendirent cet événement dans le même goût que tous les autres, c'est à-dire, qu'ils substituerent le mensonge à la vérité. Dans la bulle que donna Clément V, le 19 de Juin de l'an 1309, pour ordonner à ses Nonces de prendre des informations sur les plaintes des Livoniens, il ajoute : *Novissime vero ad nostrum pervenit auditum, quod dilecti filii nobilis viri Vladislai Cracoviæ & Sandomiriæ Ducis, terras hostiliter subintrantes, in civitate Gdansco ultra decem millia hominum, gladio peremerunt, infantibus vagientibus in cunis, mortis exitium inferentes &c.* Cette bulle se trouve au num. 37 du 5eme tome du code diplomatique de Pologne, & Dlugos la rapporte en entier pag. 945. La fausseté de cette accusation ne paroît pas douteuse, puisque cet événement, qui eut été si mémorable, n'est pas connu des historiens de Pologne, qui n'en disent mot; car il ne peut pas regarder le siege de Dantzic, que nous rapporterons plus loin, puisqu'il eut lieu en 1311, suivant Schutz, & en 1310, selon Dlugos lui-même,

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

1309.

Cependant Uladislas vouloit recouvrer Dantzic, sans se mettre en devoir de remplir les conditions auxquelles Boguslas s'étoit engagé en son nom : les Teutoniques se tenant fermes sur ce point, le Duc espéra d'en avoir meilleur marché, s'il conféroit lui-même avec le Maître Provincial de Prusse : on arrangea en conséquence une entrevue à Crajowicz près de Radzieiow en Cujavie, où le Maître de Prusse lui assura qu'il étoit prêt de rendre Dantzic, pourvu que, selon les conventions, on lui remboursât ses frais, qu'il faisoit monter à cent mille marcs de gros de Bohême, si l'on veut croire les historiens Polonois : Uladislas se fâcha, & Dlugofs rapporte qu'il fit au Maître Provincial de sanglans reproches, que M. Pauli croit avoir été conçus dans le cerveau de cet auteur, plutôt qu'être sortis de la bouche du Duc de Pologne, parce que effectivement il n'avoit aucune ingratitude à reprocher aux Teutons. Le Maître Provincial se fâchant de son côté, ne fut pas en reste, & finit par dire à Uladislas,

---

*lib. 9. pag. 929.* D'ailleurs nous ferons voir en son lieu que la ville de Dantzic étoit alors si peu de chose, qu'il n'est pas vraisemblable qu'on ait pu y faire périr tant de monde : & l'on verra plus loin que la bulle de Clément V, contient tant de faussetés, qu'elle est plus que suspecte de fausification.

que les troupes de l'Ordre, lui ayant conservé le château de Dantzig, qu'il ne pouvoit défendre lui-même, ce seroit une honte pour un puissant Prince, comme lui, de n'être pas en état de payer la somme modique qui leur étoit si justement due. Cette réponse que nous apprenons par Schutz, qui avoit sous les yeux les archives de la ville de Dantzig, persuade que les historiens Polonois ont exagéré la somme que les Teutoniques répétoient, comme ils ont altéré la vérité dans toute la suite de cette affaire (1).

XIII.  
SIGEFROE  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Pag. 227.

(1) Les écrivains de Pologne nous représentent sans cesse les Chevaliers, comme des gens sans asyle, qui furent trop heureux d'en recevoir un de la libéralité des Polonois. De-là ces reproches d'ingratitude qui ne finissent pas, tant de leur part, que de celle des écrivains des autres nations, qui les ont copiés, sans prendre la peine de s'instruire. Ce seroit se répéter que de prouver que l'Ordre étoit puissamment établi dans une grande partie de l'Europe, & qu'il est faux que les Chevaliers aient été chassés de la Palestine, comme on l'a dit si souvent. Quant aux prétendus bienfaits des Rois de Pologne, je défie tous leurs historiens d'en montrer un seul exemple; il est bien vrai que le Duc de Masovie donna le pays de Culm aux Teutons, mais c'étoit une province perdue pour lui, & il faisoit cette donation à un titre bien onéreux, car c'étoit à condition d'en chasser les Prussiens qui ravageoient la Masovie, & auxquels il étoit hors d'état de résister. Il est vrai qu'à la suite, les Polonois trouverent des ennemis redoutables dans les Teutons qui les avoient débarassés des Prussiens; mais de qui étoit-ce la faute? Quand nous aurons démontré que les Polonois ne cessèrent de faire des traités & de les rompre, le lecteur pourra porter son jugement.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Les Che-  
valiers ac-  
quierent les  
droits des  
Margraves  
de Brande-  
bourg.

*Pauli. tom.*  
*4. pag. 255.*  
*& tom. 6.*  
*pag. 263.*

*Ibidem.*

*Cod. Brand.*  
*tom. 7. pag.*  
*222.*

Cette entrevue n'ayant servi qu'à aigrir les esprits, le Maître Provincial songea à se procurer des droits qui l'autorisassent à chasser les Polonois de la Poméranie : il étoit très-intéressant pour l'Ordre, non tant d'avoir cette province, que d'empêcher qu'elle ne fût possédée par les Polonois ; parce que dans le cas d'une guerre avec eux, les Chevaliers de Prusse se seroient trouvés entièrement séparés de l'Allemagne, dont ils devoient espérer le plus de secours. La première négociation de Plotzke fut avec Prémislas Duc de Cujavie, neveu du feu Duc Mestwin II. Ce Prince avoit quatre mille marcs à prétendre d'Uladislas Duc de Pologne, qui l'avoit nommé Gouverneur de la Poméranie. Prémislas vendit cette prétention à l'Ordre Teutonique avec la Charpausch, partie du grand Werder de Marienbourg, & les biens situés entre le Nogat & le Frischaf qui lui venoient de Saloméa sa mere, sœur de Mestwin : ce contrat fut fait à Thorn le premier de mai de l'an 1309. Le Maître Provincial négocia ensuite avec Waldemar Margrave de Brandebourg, avec qui il fit un accord par lequel Waldemar lui offroit les villes de Dantzic, de Dirschau & de Schwetz avec leurs territoires, pour la somme de dix mille marcs

d'argent, poids de Brandebourg, s'obligeant d'engager les Princes de Rugen & les Ducs de Glogau à renoncer à leurs prétentions sur la Poméranie, & d'obtenir la confirmation de l'Empire, tout comme le Maître Provincial s'engageoit d'obtenir celle du Pape. Les parties contractantes avoient fixé la fête de la Purification de l'année suivante, pour le terme de l'accomplissement de ces différentes conditions; & elles stipulerent que ledit accord seroit nul si les conditions n'étoient pas accomplies de part & d'autre, pour ce tems. Le Margrave scella cette chartre à Soldin le 6 de septembre de l'an 1309.

Les choses étoient dans cet état lorsque le Grand-Maître Sigefroi de Feuchtwangen vint établir sa résidence en Prusse: il approuva la négociation du Maître Provincial; mais comme les conditions ne furent pas accomplies dans le tems fixé, & que cet accord fut par conséquent annullé, il fit un second marché avec le Margrave Waldemar, par lequel ce Prince lui vendoit, au prix de dix mille marcs d'argent, les villes de Dantzic, de Dirschau & de Schwetz, avec un vaste territoire dont les limites sont marquées dans le contrat, & qui s'étendoit au couchant jusqu'à l'embouchure de la Leba, & au

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

1309.

*Acta Bo-*  
*rufs. tom. 3.*  
*pag. 539.*



XIII.  
SIGEFROY  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

1310.

midi jusqu'à la Cujavie & la Pologne. Comme ce pays étoit fief de l'Empire, Waldemar s'obligea de demander le consentement de l'Empereur, & de faire tous les frais nécessaires pour l'obtenir. Les Teutoniques comptèrent, sur le champ, la moitié de la somme, c'est-à-dire, cinq mille marcs d'argent; & l'on stipula qu'ils ne payeroient le reste que quand le Margrave se seroit procuré l'agrément de l'Empereur. Il est à remarquer que Waldemar, dans ce traité, n'établit ses droits sur la Poméranie, ni sur la possession momentanée que lui avoient procurée ses conquêtes, ni sur aucun autre titre que celui d'être un fief dont les Empereurs lui avoient donné la suzeraineté, ainsi qu'à ses ancêtres: cet acte fut fait à Stolpe le 31 mai de l'an 1310 (1). Quoiqu'on n'eût plus stipulé dans ce dernier contrat de vente que le Margrave engage-roit les Ducs de Glogau & les Princes de Rugen à renoncer à toutes prétentions

(1) *Promittentesque (Waldemarus) & obligantes nos, Magistro & Fratribus ante dictis, quod proprietatem terræ jam dictæ quam jure feudi imperiali auctoritate habuimus resignari eisdem a Serenissimo Domino Romanorum Rege obtinebimus, & confirmari procurabimus, &c.* Plus loin le Margrave s'oblige de remettre à l'Ordre tous les titres accordés à ses ancêtres par les Empereurs. Cet acte contient encore d'autres passages semblables que j'ometts pour ne pas allonger cette note.

sur la Poméranie, ces énonciations eurent cependant lieu; car nous avons une chartre par laquelle Henri, Conrard & Boleslas Ducs de Silésie & Seigneurs de Glogau, déclarerent qu'ils reconnoissoient de n'avoir aucun droit sur la Poméranie, & remirent entre les mains de leurs beaux-freres Jean & Waldemar Margraves de Brandebourg, la partie de la Poméranie dont ils s'étoient emparés; cet acte est daté de Berlin le 7 du mois de septembre de l'an 1310. Les Princes de Rugen renoncerent aussi à leurs prétentions sur la Poméranie en faveur de l'Ordre Teutonique; mais nous nous réservons de parler ailleurs de cet objet.

Quant à la confirmation de l'Empereur, le Margrave de Brandebourg n'eut pas de peine à l'obtenir: Henri VII se prêta volontiers à la demande de ce Prince, & donna un diplôme à l'Ordre Teutonique le 12 juillet de l'an 1311, par lequel il approuva & confirma, non-seulement l'acquisition qu'il venoit de faire en Poméranie, mais encore ce qu'il pourroit y acheter, ou acquérir légitimement à l'avenir. Le diplôme de l'Empereur donné au camp devant Bresse, fut apporté avec tant de célérité, que le 24 du même mois, les cinq mille marcs qui restoient, furent comptés à Waldemar, & que ce

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
*Cod. Brand.*  
*tom. 7. pag.*  
*124.*

L'Empereur confirme aux Teutons l'acquisition de la Poméranie.

*Cod. Pol.*  
*tom. 4. n.*  
*46 ex ori-*  
*ginali.*

*Lunig.*  
*Rouffet*  
*supplém. au*  
*corps di-*  
*plom. tom.*  
*2. part. 2.*  
*pag. 80.*

1311.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Pol.*  
num. 47.

*Dlugofs.*  
pag. 940.

*Dlugofs.*  
pag. 938.

*Pauli.* pag.  
256.

Prince, tant en son nom, qu'en celui du Margrave Jean dont il étoit tuteur, consumma la vente de la Poméranie aux Teutons, par un nouvel acte du même jour. Le Grand-Maître voulant joindre les bons procédés à la justice, & désirant de conserver la paix avec la Pologne, résolut de faire un sacrifice pour l'engager à se désister de ses prétentions sur la Poméranie : dans cette intention il fit demander une entrevue à Uladissas : elle eut lieu à Bresc ; mais le Duc de Pologne rejetta toutes les propositions que le Grand-Maître put lui faire, ce qui déterminâ ce dernier à faire valoir par les armes les droits qu'il venoit d'acquérir. Avant que d'en voir le succès, il convient de rapprocher encore les objets, pour mettre le lecteur en état d'apprécier les prétentions des deux partis (1).

---

(1) Dlugofs qui marque cette entrevue l'an 1311, a raison sur ce point ; mais il ne peut l'avoir dans les détails qu'il en conte, & encore moins en la plaçant à la suite de la conquête de la Poméranie. Il dit que les Teutons commencèrent par envahir cette province en 1310, & achetèrent seulement après les prétendus droits des Margraves de Brandebourg, pour colorer leur usurpation : on peut voir Schutz, sur cet objet, qui nous apprend que les différens traités précéderent la guerre de Poméranie. Quand il s'agit des Teutons, les historiens de Pologne brouillent tout & ne prouvent rien ; par exemple, Dlugofs rapporte que cette entrevue eut lieu en 1311 entre le Duc de Pologne & le Grand-Maître Charles ;

La Poméranie étoit un fief de l'Empire, & elle en devint un arriere-fief, lorsque les Empereurs en donnerent la fuzeraineté aux Margraves de Brandebourg (1) : ce fait ne peut être nié, qu'après avoir démontré la fauffeté des chartres qui l'établissent. La Poméranie pouvoit auffi être regardée comme un fief offert, car nous avons vu que Mestwin l'avoit recue des mains des Margraves, à ce titre : mais nous n'insisterons pas sur le droit que cela pouvoit donner aux Princes de la maison de Brandebourg, parce que le Margrave Waldemar, en vendant la Poméranie à l'Ordre Teutonique, ne se fonda que sur les droits primitifs que les Empereurs lui avoient donnés & à sa maison. On ne peut disconvenir que les Margraves jouerent toute sorte

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Examen  
des droits  
des diffé-  
rens pré-  
tendans à la  
Poméranie.

& c'étoit Sigefroi de Feuchtwangen qui possédoit alors cette dignité. Le même auteur, pag. 929, année 1310, nomme encore le Maître Provincial de Prusse Charles de Luxembourg; tandis qu'il n'y eut jamais ni Maître Provincial, ni Grand-Maître de cette maison; à quoi l'on peut ajouter que la dignité de Maître de Prusse étoit déjà abolie en 1310. Voilà l'exactitude des adversaires de l'Ordre Teutonique. Cromer, qui a suivi Dlugos, a senti la difficulté pour le Grand-Maître Charles, & attribue cette entrevue à Charles de Beffart, successeur de Sigefroi, mais sans marquer l'année, pour se tirer d'embarras.

(1) Le témoignage des géographes anciens & modernes vient encore à l'appui des chartres, car ils donnent sous la Vistule pour borne à la Germanie,

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Pauli. t. 2.*

de personnage, pour parvenir à leur but; d'où le lecteur pourroit inférer que ces Princes n'étoient pas bien assurés de leurs droits; mais ces manœuvres pouvoient avoir un autre principe: la maison de Brandebourg, sur-tout avant Waldemar, n'étoit pas assez puissante pour lutter ouvertement contre les Polonois, dont les vues sur la Poméranie étoient manifestes depuis long-tems; ainsi, sans approuver la conduite des Margraves, on ne doit pas être étonné qu'ils aient cherché tous les moyens qui pouvoient leur procurer la possession de cet état. Il faut encore remarquer qu'il y avoit deux branches de Margraves de Brandebourg, & que presque tous ces Princes avoient part au gouvernement; ce qui fait qu'on a vu trois, quatre & jusqu'à six Margraves de Brandebourg, dans le même tems: outre l'intérêt général, ces Princes pouvoient en avoir de particuliers, soit à cause de leurs alliances, ou de celles de leurs enfans, & peut-être même par jalousie les uns contre les autres: c'est à cela qu'on doit attribuer tant de conventions qu'on pourroit regarder comme préjudiciables aux droits de la maison, & qui seroient inconséquentes & même absurdes, si elles avoient été faites par un même Prince. Quoi qu'il en soit, il demeure toujours

vrai que la Poméranie étoit un fief de l'Empire, dont les Margraves de Brandebourg étoient les Seigneurs dominans, & que selon les loix féodales, ce Duché devoit leur revenir, lorsque la maison ducale de la Poméranie de Dantzic viendrait à manquer. Or le cas étoit arrivé, puisque Mestwin n'avoit laissé que des filles nées d'une alliance sacrilege, & par conséquent inhabiles à toute espece de succession : ainsi la Poméranie appartenoit réellement aux Margraves à titre de fief dévolu. On conviendra par conséquent, que ces Princes étoient autorisés à revendiquer ce fief & à s'en saisir, ou à communiquer ce droit à quelqu'autre, comme ils le firent, en effet, à l'Ordre Teutonique; & cela d'autant plus légitimement que ce fut avec le consentement de l'Empereur, Seigneur dominant de toutes les terres de l'Empire, dont les Margraves tenoient leurs droits. Ainsi l'Ordre Teutonique, en s'emparant de la Poméranie, ne fit qu'exercer les droits des Margraves & de l'Empereur même, qui lui étoient cédés. Voyons maintenant quels pouvoient être ceux de la Pologne sur cet état.

On ne croiroit plus les Polonois, s'ils venoient encore alléguer que la Poméranie devoit leur revenir, parce que les Ducs

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Les Polonois ne pouvoient y avoir droit d'aucun chef.

XIII.  
IGÉFRÖI  
DE  
FEUCHT-  
TANGEN.

n'étoient que des Gouverneurs, nommés par leurs Souverains : je me flatte que la fausseté de cette assertion est assez démontrée, pour n'avoir plus besoin d'y revenir. En convenant que les Ducs de la Poméranie de Dantzic durent être quelque fois forcés de plier sous des voisins puissans & victorieux, on ne peut pas inférer de-là qu'ils furent vassaux de la Pologne, d'autant plus que nous avons prouvé qu'ils l'étoient de l'Empire, & que les Polonois d'ailleurs n'ont jamais montré aucune preuve de ce qu'ils avançoient; on n'en voit effectivement aucun vestige dans le Code diplomatique de Pologne; & l'on ne peut pas exiger qu'on croie les historiens de cette nation sur leur parole, puisqu'il est démontré qu'ils sont non-seulement très-ignorans & très-fabuleux sur cet objet, mais encore très-souvent en contradiction avec eux-mêmes : de sorte qu'ils ne méritent aucune croyance sur ce qui regarde la Poméranie.

La parenté réclamée par Dlugos & par ceux qui l'ont suivi, ne seroit pas plus favorable à la cause des Polonois, & ne pourroit servir de titre à Przemislas pour s'emparer de la Poméranie. En supposant que ce Duché n'eût pas été un fief, & que le dernier possesseur fût mort intestat, cette succession devoit appartenir

au

au plus proche parent, & ce n'étoit pas Przemislas. Ce Prince, suivant Dlugofs, étoit fils de Przemislas I, & petit-fils d'Uladislas-le-Cracheur, qui avoit pour femme Helinga ou Hélène sœur du Duc Suantopelk; ainsi Przemislas II étoit neveu à la mode de Bretagne de Mestwin II, c'est-à-dire, le fils de son cousin-germain; or Mestwin II avoit trois neveux, fils de sa sœur Salomée, qui avoit épousé Zemomyse Duc d'Uladislaw en Cujavie (1); ces Princes se nommoient Lesko, Przemislas, & Casimir, & se trouvoient plus près d'un degré que Przemislas. Ils survécurent tous trois à Mestwin; car les historiens nous apprennent qu'Uladislas Loketek, successeur de Przemislas II au trône de Pologne, fut en Poméranie, où il trouva que Lesko, fils de son frere Zemomyse, avoit voulu s'emparer de Dantzic, comme d'un héritage qui devoit lui appartenir du chef de sa mere. Przemislas, le second de ces Princes, vendit en 1309 à l'Ordre Teutonique certains biens qui lui venoient de sa mere Salomée; & nous verrons que ce même Przemislas &

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
*Dlugofs.*  
*lib. 6. pag.*  
*662.*  
*Précis des*  
*Recherches*  
*sur la Po-*  
*méranie.*

*Cromer.*  
*lib. 10. pag.*  
*257.*

*Dlugofs.*  
*lib. 8. pag.*  
*885.*  
*Cromer.*  
*lib. 11. pag.*  
*266.*

*Pauli. tom.*  
*4. pag. 255.*  
*& tom. 6.*  
*pag. 263.*

(1) Je ne parle point ici de Wizlas III Prince de Rugen, autre neveu de Mestwin, encore existant, & dont on fera mention plus loin; il suffit d'opposer aux Polonois les preuves qu'ils nous fournissent eux-mêmes. Voyez la Table généalogique.



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Casimir son frere cadet étoient Gouverneurs de la Poméranie lorsque les Chevaliers Teutoniques en firent la conquête. Si d'un autre côté, on veut suivre Cromer, qui donne Helinga, épouse d'Uladislas-le-Cracheur, pour fille & non pour sœur de Suantopelk, on trouvera que Przemislas II étoit plus éloigné d'un degré que les neveux de Mestwin; car suivant ce calcul il n'étoit que son petit-neveu: il résulte de cette démonstration que la parenté ne pouvoit servir de titre à Przemislas pour s'emparer de la Poméranie.

Les Polonois ne sauroient tirer meilleur parti des prétendues dispositions de Mestwin, qui ne pouvoit disposer de son fief sans l'aveu du Suzerain, & qui doit cependant avoir appelé Przemislas à sa succession, & lui avoir fait prêter serment de fidélité par les Poméranienens dès l'an 1290. Tout ce bel arrangement est encore une contradiction des écrivains Polonois, qui ont fait tant d'efforts pour persuader que la Poméranie avoit appartenu de tout tems à la Pologne. S'il étoit vrai que Mestwin eut fait cette disposition, & que la Pologne l'eût souffert, ce seroit une preuve qu'elle n'avoit aucun droit sur la Poméranie; car si ce Duché avoit été une province, ou seulement un fief du royau-

me , Mestwin n'auroit pas eu le droit d'en disposer , sur-tout en faveur d'un Prince qui n'étoit alors qu'un particulier ; puisque ce ne fut qu'en 1295 , qu'il fut élevé sur le trône , par le choix de la nation. Il seroit inutile d'objecter que la Poméranie étoit perdue pour la Pologne depuis l'usurpation de Suantopelk. Si cette usurpation avoit été réelle , elle étoit encore si récente qu'on ne pouvoit en avoir perdu le souvenir , & c'étoit le moment de réunir la Poméranie à la couronne , au lieu de la laisser passer dans les mains d'un Prince particulier , que la nation ne prévoyoit pas alors de se donner pour maître. On pourroit encore faire observer aux Polonois , que si la disposition de Mestwin & la reconnoissance des Etats de la Poméranie étoient vraies , on en eût dressé des actes , & que Przemisslas n'eût pas manqué de confirmer , du vivant de Mestwin , les privileges des villes & des monasteres , pour faire toujours conster davantage des droits qu'il venoit d'acquérir , d'autant plus que tous les intéressés se feroient hâtés de demander la confirmation du futur Souverain ; cependant il n'existe rien de tout cela , & les historiens Polonois n'en font aucune mention. Dlugos lui-même , qui fut un des envoyés

---

XIII.  
SIGEFROY  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

du Roi de Pologne à l'assemblée de Thorn en 1464, où l'on discuta l'affaire de la Poméranie, ne témoigne pas d'en avoir eu la moindre connoissance. Il est vrai qu'il y a une infinité d'anciens titres perdus ou détruits par le tems; mais il faut convenir qu'il feroit bien malheureux, s'il n'en étoit pas échappé un seul concernant la Poméranie, d'autant plus que les Polonois devoient les garder avec plus de soin que les autres, puisqu'ils furent obligés de plaider six ou sept fois l'affaire de la Poméranie, soit en justice, soit devant des arbitres, dans l'intervalle d'environ un siecle. Cependant tout est perdu, & les historiens n'en ont pas même conservé la mémoire. C'est ici le lieu d'observer que, si l'on excepte les chartres employées dans cet ouvrage, le plus ancien titre qu'on rencontre dans le code diplomatique de Pologne, concernant la Poméranie, est de l'an 1343.

*Cod. Pol.*  
*tom. 2. pag.*  
*568.*

Malgré cela, accordons aux écrivains Polonois, que Mestwin avoit eu le droit de désigner Przemisslas pour son héritier dès l'an 1290, & qu'il l'avoit fait reconnoître en cette qualité par les Poméranien, qui lui avoient prêté serment de fidélité; accordons même à Dlugos, que Mestwin avoit cédé la Poméranie à Przemisslas quatre ans avant sa mort: tout

cela n'eût encore donné aucun droit à Uladislas Loketek, sur le duché de Poméranie; car Przemislas, n'ayant été élu Roi de Pologne qu'au mois de Juin de l'an 1295, on ne peut pas dire que la Poméranie fut donnée ou réunie à la couronne, mais bien donnée à un Prince particulier qui pouvoit la transmettre à qui il vouloit, de même que le reste de son héritage. On fait que dans ce royaume électif, les biens patrimoniaux restent à la disposition de celui qui est élu, sans quoi personne ne voudroit d'un honneur qui ruineroit sa maison. Uladislas Loketek, qui disputa la Poméranie aux Teutons, après qu'ils l'eurent achetée des Margraves de Brandebourg, étoit bien assis sur le trône qu'avoit occupé Przemislas, mais il n'étoit pas son héritier: ce Prince avoit laissé une fille unique nommée Elisabeth, & plus communément Richsa, qui épousa Wenceslas Roi de Bohême, à qui elle transmit toutes les prétentions de son pere. Wenceslas étant monté sur le trône de Pologne, comme nous l'avons dit ailleurs, perdit cette couronne par la mauvaise conduite des Gouverneurs qu'il avoit établis dans ce royaume; mais cela ne lui ôtoit rien des droits qu'il pouvoit avoir, du chef de sa femme, sur les biens patrimoniaux de Przemislas. Wenceslas IV,

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

XIII.  
IGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Brand.*  
*tom. 7. pag.*  
*328.*

étant mort sans avoir abandonné le titre de Roi de Pologne, Wenceslas V, son fils, lui succéda au royaume de Bohême, & voulut faire valoir ses prétentions sur la Pologne, dont il joignit le titre à celui de Bohême. Ce Prince ne réussit pas dans ses projets, & n'eut de toute la dépouille de Przemislas, que la Poméranie que son pere lui avoit transmise; mais il ne la garda pas long-tems, car il la remit entre les mains d'Otton, de Herman, & de Waldemar Margraves de Brandebourg, qui lui rendirent la Misnie, que Wenceslas IV leur avoit engagée. Cet acte est du 8 août de l'an 1305; ainsi si les Rois de Bohême avoient pu avoir quelques droits sur la Poméranie, du chef de Richsa fille de Przemislas, & femme de Wenceslas IV, ils les avoient transmis aux Margraves de Brandebourg. La chartre qui nous fait connoître cette cession, est un monument précieux pour l'histoire de l'Allemagne, sur-tout à cause des savantes recherches, que M. Gercken y a ajoutées; car elle répand un grand jour sur les événemens qui regardent l'Empereur Albert I, & Frédéric-le-Mordu Marquis de Misnie. La maison des Rois de Bohême étant éteinte par la mort de Wenceslas V, tous ses droits, ainsi que ses prétentions passerent à Jean de Luxembourg, qui parvint au

trône de Bohême en épousant Elisabeth, sœur du dernier Wenceslas ; & Jean de Luxembourg, & la Reine Elisabeth, donnerent encore solennellement la Poméranie aux Chevaliers Teutoniques l'an 1329. Cet acte étoit à la vérité inutile, & favorisoit plus les prétentions du Roi de Bohême, qu'il ne fortifioit les droits de l'Ordre Teutonique : aussi n'est-ce pas là-dessus que les Chevaliers fonderent jamais leurs prétentions ; mais cela fait voir que si Mestwin avoit pu donner quelques droits sur la Poméranie à Przemislas, alors Prince particulier, ils avoient été transmis aux Rois de Bohême par le mariage de Richsa sa fille unique, & que les droits avoient d'abord été cédés aux Margraves de Brandebourg, avant que l'Ordre fit l'achat de la Poméranie, & ensuite à l'Ordre même, par Jean de Luxembourg. De sorte que les Polonois n'avoient encore rien à prétendre sur la Poméranie, en admettant que Mestwin ait pu en disposer en faveur de Przemislas (1).

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

---

(1) Wenceslas IV, Roi de Bohême, & ensuite de Pologne, avoit épousé en premières noces Judith, fille de l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, dont il eut Wenceslas V, & trois filles, Judith morte jeune, Anne mariée à Henri de Carinthie, & Elisabeth femme de Jean de Luxembourg. Après la mort de sa première femme, Wenceslas IV épousa Elisabeth ou Richsa,

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
Réfutation  
des préten-  
sions de la  
Pologne.

Jusqu'à présent nous avons bataillé contre les historiens Polonois : c'étoit le point essentiel ; parce qu'ils ont été copiés servilement , en ce qui regarde l'Ordre Teutonique & la Poméranie , par une foule d'auteurs qui ne cherchoient qu'à coudre ensemble tous les lambeaux qu'ils rencontroient , sans prendre la peine d'examiner leur valeur ; desorte qu'on a vécu au milieu des fables sans s'en douter , & que l'erreur , à force d'être répétée , a usurpé le tribut de croyance qui n'est dû qu'à la vérité. Maintenant il reste à faire voir que ces mêmes écrivains Polonois

---

filles de Przemislas II, Roi de Pologne, dont il eut deux filles. Wenceslas V succéda à son pere, & mourut sans enfans l'an 1305. Henri de Carinthie, qui avoit épousé Anne, l'aînée de ses sœurs, monta sur le trône de Bohême, & fut déposé l'an 1310 : Jean de Luxembourg, qui avoit épousé Elisabeth, le remplaça, & fit valoir les droits sur la Pologne, que Wenceslas IV avoit acquis par son mariage avec Richsa : ils appartenoient cependant par le droit naturel aux filles que Wenceslas IV avoit eues de Richsa ; mais comme les Polonois ne firent pas cette objection à Jean de Luxembourg, lors de leurs demêlés pour la couronne de Pologne, il est apparent que les deux filles de Richsa avoient transmis tous leurs droits d'abord à Wenceslas V, & ensuite à Jean de Luxembourg, leur beau-frere. Comme ce n'est pas sur la donation du Roi de Bohême, ni de la Reine Elisabeth, que les droits de l'Ordre sont fondés, je m'abstiendrai de recherches ultérieures, qui ne feroient qu'allonger cette digression ; d'ailleurs il suffit de prouver ici, que si quelqu'un pouvoit avoir des droits à la Poméranie du chef de Przemislas, ce n'étoit pas les Polonois.

prêtent à leur Prince des moyens de faire valoir leurs prétentions, dont les anciens Rois n'ont jamais eu l'idée. Après qu'on eut fait la guerre à diverses reprises pour la Poméranie, les Chevaliers Teutoniques furent obligés d'en soutenir une plus fâcheuse contre le Roi Casimir, qui prenoit ouvertement le parti des Pruffiens révoltés. L'an 1464, les Lubeckois se portèrent pour médiateurs, & on s'assembla à Thorn, où chacun alléguoit ses raisons. Dlugofs étoit au nombre des envoyés de la Pologne, puisqu'il se met lui-même dans la liste sous le nom de Jean Dlugofs l'ancien, ou l'ainé, Chanoine de Cracovie; dénomination par laquelle on le distinguoit de son frere, nommé Jean comme lui, & Chanoine de la même Eglise: ainsi on peut croire Dlugofs sur sa parole dans cette circonstance. Ce Ministre historien rapporte toutes les prétentions de son maître & leurs fondemens; elles sont rédigées en quinze articles, & ce qui regarde la Poméranie se réduit à ceci: que Lech, fondateur de la monarchie Polonoise, avoit peuplé la Poméranie comme la Pologne; que les villes, les villages, les rivieres & les forêts avoient des noms Polonois; & que la Poméranie payoit le denier de Saint-Pierre comme la Pologne; enfin que les Rois de Po-

---

XIII.  
SIGEFROX  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Vid. vitam  
Dlugofs.*

*tom. 2.*

*Dlugofs.  
tom. 2. lib.*

*13. p. 333.*



---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

logne avoient possédé ces pays, c'est-à-dire, la Poméranie, Culm & Michalou, jusqu'à ce qu'ils en avoient été dépouillés par les Teutons.

Tous les bons critiques conviendront que l'histoire de Lech & de tous ses successeurs jusqu'à Piaft, est si remplie de fictions, qu'on a peine à y discerner quelque trace de vérité : de sorte qu'on seroit tenté de croire qu'au lieu de rapporter l'histoire de plusieurs de ces Princes, on s'est contenté d'écrire les contes de leurs nourrices. L'identité du langage, qui est assez commune dans les états limitrophes, ne prouvoit rien en faveur de la Pologne ; car il s'ensuivroit que tous les pays, où on parle la même langue, devroient appartenir au même souverain. Quant au denier de Saint-Pierre, que payoient les Poméraniens, il seroit fort avantageux aux Polonois de le faire regarder comme un titre ; parce qu'ils pourroient revendiquer aussi justement, l'Angleterre, la Suede, la Bohême, & encore d'autres états qui payerent anciennement le denier de Saint-Pierre, ainsi que la Pologne. Pour ce qui regarde la possession de la Poméranie jusqu'à l'époque où l'Ordre Teutonique en avoit dépouillé la Pologne, le contraire semble démontré d'une manière assez satisfaisante pour n'avoir plus

besoin de revenir à cet article. Ainsi on voit que les raisons des Polonois étoient si foibles qu'elles n'en méritoient pas même le nom. Il est encore à remarquer que les Ministres de Pologne ne firent aucune mention du testament de Mestwin, ni des droits de parenté, ni enfin que les Ducs de Poméranie fussent des Gouverneurs Polonois qui avoient usurpé la souveraineté de leur gouvernement, non plus que des autres contes dont Dlugos a farci son histoire. Cet écrivain d'ailleurs ne parle d'aucun titre allégué pour appuyer les prétentions de la Pologne, excepté à l'article cinq, où il est dit que les Rois & Princes de Pologne avoient fondé dans les pays dont il s'agissoit ( qui étoient la Poméranie, Culm & Michalou ) des couvents, des paroisses, ainsi que plusieurs églises cathédrales & collégiales, telles que les églises de Culm, d'Wladislaw & de Camin, dont on avoit les titres de fondations en original. Mais on peut douter de la vérité de l'assertion; parce que de trois exemples, il y en a deux qui regardent la Poméranie, & qui sont bien éloignés de prouver en faveur de la Pologne, puisque l'un ne pouvoit pas être cité, & que l'autre est absolument faux. Examinons ce qui regarde ces trois évêchés.

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Nous avons parlé fort au long, au commencement de cet ouvrage, de l'établissement de l'évêché de Culm; quelques Moines de Cîteaux, autorisés par le Pape, furent prêcher la foi aux Prussiens, & lorsqu'ils en eurent converti un assez grand nombre, un de ces Religieux fut fait Evêque de Prusse, pour continuer cette mission. Si les donations que le Duc de Masovie fit à Chrétien, premier Evêque, peuvent le faire regarder comme fondateur, il suffira d'observer ici que le diocèse de Culm ne s'étendit jamais en Poméranie. On ne doute pas que l'évêché d'Wladislau n'ait pu être fondé par les Polonois, puisque le siege de l'évêché est dans la Pologne même; ainsi il ne peut être cité en preuve: il est vrai que la juridiction de l'Evêque s'étendoit sur la Poméranie de Dantzic; mais cette juridiction spirituelle ne donnoit pas plus de droit aux Polonois sur ce duché, que l'Evêque de Passau n'en avoit sur la ville de Vienne, dont une partie étoit encore, il y a peu de tems, de son diocèse. Quant à l'évêché de Camin, il étoit dans la Poméranie; mais il s'en falloit bien qu'il dût son origine aux Rois de Pologne, puisqu'il fut fondé par Casimir Duc de Slavie: ce Casimir étoit fils de Wartislas, le premier Prince de la branche aînée.

qui embrassa le christianisme. La fondation de Camin est prouvée par deux chartres du fondateur même, qui donne aux Chanoines le droit d'élire leur Evêque ainsi que les Dignitaires, & de nommer aux prébendes. On voit que les Ministres du Roi de Pologne n'étoient pas plus heureux que les historiens de la nation, à trouver des raisons contre les Chevaliers Teutoniques. Tous ces détails doivent servir à mettre le lecteur en garde contre les écrivains Polonois, sur tout ce qui à rapport à l'Ordre Teutonique : denués de preuves & de raisons, ils les ont remplacées par des injures; desorte que ceux qui les ont suivis sans examen, n'ont fait que des especes de romans, où l'on voit la vérité trebucher à chaque pas: il y a tel ouvrage moderne que je pourrois citer, dans lequel on trouve jusqu'à quatre erreurs de fait dans la même page (1).

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
*Cod. Pom.  
num. 6, & 7.*

---

(1) Voici un échantillon du style & de la logique de Dlugos : cet auteur qui n'a pu fournir une seule preuve dans l'affaire de la Poméranie, rapporte en entier le contrat de vente, faite en 1311, par le Margrave Waldemar en faveur de l'Ordre Teutonique. Cette chartre qui contient un superbe éloge de l'Ordre, est ainsi annoncée par l'auteur : *Illarum (litterarum) tenorem inferere huic libro, operapretium visum est, ut summa ambitio summaque iniquitas, scelerata voluntas & vendentis & ementis appareat, simulque constet quam nefariis & exquisitis dolis, fraudibus & ingeniis ad occupationem terræ Pomera-*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Les autres  
prétentions  
nenuisoient  
pas au droit  
des Teu-  
tons.

Tom. 6.  
pag. 257.

Cod. Brand.  
tom. 2. pag.  
208.

Ibid. pag.  
250.

Ibid. pag.  
244

Après avoir démontré que la Pologne n'avoit aucun droit à la Poméranie, il convient de jeter un coup d'œil sur quelques Princes qui vouloient avoir part aux dépouilles des derniers Ducs de Dantzic. M. Pauli met de ce nombre Wizlas Prince de Rugen, qui devoit avoir épousé Marguerite fille du Duc Mestwin II, & Adolphe Comte de Holstein, qui devoit avoir épousé une autre de ses filles, nommée Anne. Il est prouvé par une chartre, que Mestwin eut plusieurs enfans, & qu'une de ses filles fut mariée, selon toute apparence, à Pribislas Seigneur de Belgard, comme nous l'avons dit ailleurs: ce Pribislas ne pouvoit former guere de prétentions sur la Poméranie; car l'an 1285 il se mit au service des Margraves de Brandebourg, & deux ans après, il reçut en fief des mêmes Margraves sa terre de Belgard & d'autres en

---

*nia Magister & Ordo aspiravit.* Dlugos, lib. 9. pag. 939. Après ce que nous avons vu, je doute que le Lecteur regarde cette vente, comme bien propre à démontrer que les Margraves de Brandebourg & les Chevaliers Teutoniques étoient des scélérats. C'est cependant la maniere aussi douce que conséquente avec laquelle Dlugos, Cromer, & leurs fideles copistes, traitent tous les objets qui ont rapport à l'Ordre Teutonique: ainsi l'on ne trouvera pas étrange que j'aie fort allongé cette dissertation, tant pour la justification de l'Ordre, que pour désabuser les personnes qui aiment la vérité.

qualité de simple Gentilhomme. Pour les autres filles de Mestwin, j'avoue que je n'en ai aucune connoissance; mais cela importe peu à l'histoire, puisqu'il est certain qu'elles étoient inhabiles à succéder à quelque espece de biens que ce fût, à cause de l'illégitimité de leur naissance. Si le Comte de Holstein épousa une de ses filles, on ne voit pas qu'il eût fait des démarches effectives pour avoir part à la succession de Mestwin. Il n'en fut pas de même du Prince de Rugen; mais je crois que ses prétentions eurent un tout autre fondement que celui que suppose M. Pauli; car il n'est pas vraisemblable que ce Prince eût pu obtenir une dispense pour épouser une fille de Mestwin, à cause de la proche parenté qu'il avoit avec le pere.

Jaromar II Prince de Rugen, avoit épousé Elisabeth de Poméranie sœur de Mestwin: de ce mariage sortit Wizlas III, neveu par conséquent de Mestwin; & ce Prince épousa une Princesse de la maison de Brandebourg, dont il eut Wizlas IV (1).

---

(1) J'ai prouvé plus haut, note 1, pag. 435, l'alliance de Jaromar avec la sœur de Mestwin. Les Chartres, pag. 245 & pag. 247 du tom. I du code diplomatique de Brandebourg, prouvent évidemment l'alliance de Wizlas III avec une Princesse de Brandebourg; dans la premiere, Wizlas IV nomme les Margraves ses oncles, & dans la seconde, Wizlas III nomme le Margrave son

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Ibid.* pag.  
225.

*Ibid.* pag.  
245.

Dès l'an 1289 Wizlas III avoit fait une convention, ou un partage éventuel de la succession de Mestwin (1), avec les deux Ottons Margraves de Brandebourg (2); on voit par cette chartre que Wizlas répétoit de son oncle Mestwin le territoire de Zlawe, qui pouvoit être le partage de sa mere. L'an 1292 Jaromar (3) Evêque de Camin, Wizlas IV, Prince de Rugen, & les Margraves de Brandebourg, Otton, Conrard, Jean & Otton firent une nouvelle convention entre eux, au sujet de la future succession de la Poméranie: quoique Mestwin vécut encore, on nomma d'avance des arbitres pour déterminer les limites de l'évêché de Camin qui étoient vraisemblablement contestées, & l'on convint que sur la partie de la Poméranie qui pourroit revenir à Wizlas III, ainsi qu'aux Margraves (que Wizlas IV nomme ses oncles) on paye-

beau-pere. Cette alliance est échappée à M. Pauli, qui ne parle pas plus de cette Princesse de Brandebourg, que de celle qui avoit épousé Wartislas Duc de Dantzic frere de Mestwin II.

(1) *Avunculi nostri Dni Mestwini.*

(2) Il y avoit alors trois Margraves, nommés: Otton IV, Otton V, & Otton VI. On ne fait desquels il veut parler.

(3) Suivant M. Pauli, histoire de l'Evêché de Camin, tom. 6. pag. 187, Jaromar étoit frere de Wizlas III Prince de Rugen, & par conséquent aussi neveu de Mestwin.

roit une certaine redevance à l'église de Camin pour chaque charrue, ce qui étoit une espece de dîme. Après quoi Wizlas IV promit d'affister de tout son pouvoir, après la mort de Mestwin, les Margraves de Brandebourg, & Wizlas III son pere, & de leur ouvrir ses forteresses, moyennant quatre cens marcs que son pere, & quatre cens autres marcs que les Brandebourgeois s'obligeoient de lui payer : on finit par stipuler que les Margraves de Brandebourg & les deux Princes de Rugen, savoir Wizlas III & Wizlas IV, ne pourroient se prêter séparément à aucune convention. Cette chartre est datée d'Angermunde le sixieme jour du mois de Novembre de l'an 1292.

On voit par ces deux titres que les prétentions des princes de Rugen pouvoient être fondées sur leur parenté, d'autant que rien n'indique qu'aucun d'eux ait épousé une fille de Mestwin. Ces Princes pouvoient d'ailleurs avoir quelques prétentions réelles à cause de la dot d'Elisabeth sœur de Mestwin; mais il est vraisemblable que leur droit le plus étendu venoit du besoin que les Margraves avoient de leur secours, pour se mettre en possession d'un pays, qu'ils s'attendoient bien à voir disputer; ce qui pouvoit les avoir engagés à promettre quel-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*In Cod.  
Pom. pag.  
72.*

*Cod. Brand.  
tom. 1. pag.  
247.*

que partie de la Poméranie aux Princes de Rugen , afin qu'ils leur aidassent à s'emparer du reste. Mais les prétentions , ou si l'on veut , les droits que les Princes de Rugen avoient sur la Poméranie , étoient bien éloignés de nuire à ceux que les Margraves de Brandebourg avoient vendus à l'Ordre Teutonique. On se rappellera que les Chevaliers n'avoient pas acheté tous les domaines possédés par les Ducs de Poméranie , & que le Margrave Waldemar s'étoit réservé le duché de Stolpe avec tout ce qui est à la gauche de l'embouchure de la Leba : ce fut dans cette partie que Waldemar donna une part aux Princes de Rugen , ou que ces derniers la prirent ; car les événemens de ce tems-là sont si compliqués qu'il est bien difficile d'en suivre le fil. M. Dréger nous apprend que les Princes de Rugen avoient possédé le château & le territoire de Dirlow , & que c'est d'eux que ce canton , couvert en partie de bois , prit le nom de Rugenwald , ou forêt de Rugen , ainsi que la ville du même nom qui fut bâtie près de Dirlow. Cependant les Princes de Rugen devoient s'être emparés de ce pays long-tems avant la mort de Mestwin , puisque nous voyons par une chartre de l'an 1277 , que Wizlas III avoit vendu le territoire de Zlawe avec la ville de

Rugenwald, aux Margraves de Brandebourg ; mais ces Princes réfilierent le marché, ou rétrocéderent le territoire de Zlawe aux Princes de Rugen, car on voit par la convention de l'an 1289, que ces derniers avoient des prétentions sur Zlawe dont Mestwin s'étoit emparé, sans qu'on puisse dire si la ville de Rugenwald avoit eu le même sort. Quoi qu'il en soit, les Princes de Rugen posséderent Dirlow, ou le territoire de Rugenwald, pendant quelque tems après la mort de Mestwin, & le céderent à l'Ordre Teutonique, avec toutes leurs prétentions sur la Poméranie : mais l'Ordre ne put garder Rugenwald.

M. Pauli met encore au nombre des prétendans à la succession de Mestwin, les Ducs de Slavie, qui étoient de la branche aînée, tandis que l'auteur du *Précis des recherches* assure qu'ils n'y formerent aucune prétention : Dlugofs & Cromer gardent le silence sur cet objet. Le titre de Duc de Poméranie que ces Princes joignoient depuis quelque tems à celui de Duc de Slavie, annonce qu'ils avoient quelques vues sur la Poméranie de Dantzic, dans le cas que la branche cadette viendroit à s'éteindre ; mais il ne conste pas, & l'on n'a même jamais avancé qu'il y ait eu quelque pacte de famille,

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Ibid. pag.*  
225.

*Dreger in*  
*Cod. Poma*  
*pag. 72.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

qui assurât la réversibilité des biens d'une branche à l'autre. Les prétentions de ces Princes pouvoient encore être fondées sur la donation que Mestwin II avoit faite en 1264 à son cousin Barnim Duc de Stettin, non-seulement du Duché de Schwetz son apanage, mais encore de tous les domaines qui pourroient lui être dévolus après la mort de son pere & de son frere. Enfin les Ducs de Slavie pouvoient regarder comme une reconnoissance de la part de Mestwin, & se faire un titre de la confirmation des biens & privileges d'Oliva, que Bogislas IV avoit donnée l'an 1291, du consentement de Mestwin : mais, s'il n'y avoit pas une réversibilité marquée d'une branche à l'autre, tous ces arrangemens étoient nuls, dès qu'ils étoient faits sans le consentement des Margraves de Brandebourg, que les Empereurs avoient établis depuis long-tems Seigneurs suzerains des Ducs de Poméranie & de Slavie, comme il est démontré ailleurs (1).

(1) Quoique nous eussions prouvé plus haut par des hommages rendus, que les Ducs de Slavie étoient vassaux des Margraves de Brandebourg; il est cependant vrai, que dans la suite ils reconnurent la supériorité des Rois de Pologne, sans qu'on en sache la raison, sinon qu'ils purent y avoir été entraînés par les différentes alliances qu'ils contracterent avec des princesses Polonoises. La premiere chartre du code de Pologne à l'article, *Poméranie*, tom. 1. pag. 562, est

Lors du partage de la Pologne, sa Majesté Prussienne préfera de faire valoir les prétentions des Ducs de Poméranie de la première branche, à celles des Margraves de Brandebourg; je n'entreprendrai pas de discuter la chose à fond, & encore moins d'examiner lequel des deux partis pouvoit être le plus favorable, parce qu'il me suffit de montrer que, quelque fussent les droits des Ducs de Poméranie de la branche aînée, ils ne purent être un obstacle à ce que l'Ordre Teutonique possédât légitimement la Poméranie de Dantzic. En voici la preuve: le Margrave Waldemar n'avoit vendu au Grand-Maître qu'une partie des états de Mestwin, & s'étoit réservé tout ce qui étoit à gauche de l'embouchure de la rivière de Leba. Wartislas Duc de Slavie, conquit, ou acquit en 1313 & 1317, la

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FRUCHT-  
WANGEN.

*Exposé des  
droits du  
Roi de  
Prusse. pag.  
21.*

---

un traité de l'an 1343 entre le Roi Casimir & les Ducs de Poméranie, qui promettent 400 lances au Roi de Pologne contre l'Ordre Teutonique: on règle par ce traité la dot que le Duc Boguslas s'obligeoit de donner à la Princesse Elisabeth fille de Casimir, qu'il espéroit d'épouser; il n'y a rien qui indique la vassalité. Mais la seconde chartre, pag. 570, est un hommage formel que le Duc Warcislas rendit l'an 1390 à la Pologne. Si les Polonois alléguoient cette vassalité envers la Pologne, pour impugner la démonstration que j'ai entreprise, il faut observer que ce premier hommage connu, est postérieur de 80 ans à l'acquisition de la Poméranie par les Teutons.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

part que Waldemar s'étoit réservée ; mais il ne porta pas ses prétentions sur celle que ce Prince avoit vendue à l'Ordre Teutonique ; ou s'il la révendiqua, il n'est pas douteux que l'Ordre n'ait fait un accord avec lui, dont l'acte n'est pas parvenu jusqu'à nous : la vérité de l'une des deux suppositions est prouvée par le fait. Si les Ducs de Slavie avoient formé ou conservé des prétentions sur les possessions des Chevaliers Teutoniques, il n'est pas vraisemblable qu'ils eussent eu de grandes liaisons avec eux, & encore moins qu'ils les eussent mis en possession de la plus grande partie des états qu'ils avoient acquis après la mort des derniers Ducs de Dantzic : c'est cependant ce qui arriva l'an 1329, car Bugislas, Barnim, & Wartislas, fils de ce même Wartislas qui acquit la part que le Margrave Waldemar s'étoit réservée, engagerent le Duché de Stolpe au Grand-Maître Théodoric d'Altenbourg, pour la somme de deux mille sept cents cinquante-six marcs de Lubeck, avec clause expresse, que s'ils ne rendoient pas cette somme dans un an, Stolpe & ses dépendances demeureroient à l'Ordre. Il seroit inutile d'objecter que ces Princes étoient fort jeunes, & que ce traité doit être regardé comme une inconfidération, occasionnée par le

*Pontan.  
hist. Dan.  
lib. 7. pag.  
458.*

besoin pressant d'argent ; car nous allons voir que leurs successeurs furent tout aussi tranquilles qu'eux sur la possession que les Teutoniques avoient prise de la Poméranie de Dantzic. L'Ordre Teutonique fit, l'an 1343, un traité avec Casimir Roi de Pologne, par lequel ce Prince renonçoit à tous droits sur la Poméranie de Dantzic en faveur des Chevaliers : ce traité fut confirmé la même année par les états du royaume ; & l'on ne voit nulle part, que les Ducs de Poméranie aient fait quelque protestation, pour maintenir leurs droits sur un pays dont on dispoit si solennellement sous leurs yeux. Le traité de 1343 fut encore renouvelé l'an 1404 par Uladislas Jagellon Roi de Pologne, ce qui n'empêcha pas ce Prince de reprendre quelque tems après le titre d'héritier de la Poméranie. La guerre s'étant élevée entre l'Ordre & la Pologne, les Ducs de Slavie, partagés en plusieurs branches, y prirent parti chacun selon ses inclinations, de maniere que Wencelas Duc de Wolgast, & Casimir Duc de Stettin, soutinrent celui des Teutoniques, & que Boguslas Duc de Stolpe se rangea du côté de la Pologne : dans le traité de paix qui se fit à Thorn le premier de février de l'an 1411, le Grand-Maitre y comprit tous ses alliés, & nom-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Pol.*  
*tom. 4. num.*  
*62.*

*Ibid. num.*  
*64 & 65.*

*Cod. Pol.*  
*tom. 4. num.*  
*72.*

*Ibid. num.*  
*80.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Ibid. num.*  
97.

mément les Ducs de Wolgast & de Stettin : & Jagellon qui renonça de nouveau par ce même traité à toute prétention sur la Poméranie, stipula que les difficultés que le Duc de Stolpe avoit avec l'Ordre Teutonique, seroient terminées par des arbitres. Boguslas Duc de Stolpe intervint encore au traité de l'an 1436 entre l'Ordre & la Pologne, où le Roi rappelloit un ancien traité au sujet des limites de la Poméranie, & où il stipula que le Duc Boguslas & les Chevaliers prendroient certaines mesures pour régler les limites entre le Duché de Stolpe & les domaines de l'Ordre Teutonique en Poméranie : & tout cela, sans qu'il y ait eu un seul mot de réclamation. On pourroit objecter que les Ducs de Poméranie étant alliés de la Pologne, ne voulurent pas mettre en avant, des prétentions opposées à ses intérêts ; mais c'est tout le contraire : les Polonois toujours obligés de renoncer à la Poméranie, & la réclamant toujours, n'eussent pas demandé mieux que de se parer des droits des Ducs de Poméranie, ou de la faire revendiquer par ces Princes mêmes, pour avoir un motif plausible de l'arracher aux Teutons. Ainsi le silence des Ducs de Poméranie de la branche aînée, prouve évidemment qu'ils ne croyoient pas avoir de

de droits sur la Poméranie de Dantzic, ou qu'ils avoient fait, avec l'Ordre Teutonique, un arrangement qui leur lioit les mains. Quant aux prétentions que quelques Princes formoient sur la Poméranie, en qualité de prétendans à la couronne de Pologne, il est inutile d'en parler, parce qu'on y a déjà répondu.

On peut conclure de cet exposé, & j'espère que le lecteur impartial le fera avec moi, que les Margraves de Brandebourg avoient un droit réel à la Poméranie; que les Chevaliers Teutoniques l'acquiescèrent légitimement, puisque ce fut avec le consentement de l'Empereur; que les prétentions des autres Princes ne préjudicioient pas à la légitimité des droits acquis par les Teutons; & qu'enfin les Polonois, ne pouvant avoir droit d'aucun chef, à la Poméranie, n'étoient que des usurpateurs, que les Chevaliers Teutoniques étoient autorisés à dépouiller.

Après cette longue discussion, que j'ai cru nécessaire tant pour éclaircir un des points les plus importans de l'histoire, que pour prévenir différentes objections que l'on auroit pu faire, nous allons reprendre le fil des événemens, avec le regret d'avoir souvent pour guides les mêmes écrivains Polonois dont on a vu l'animosité & le peu de bonne foi. Les Teuto-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Prise de  
Dantzic par  
les Teutoni-  
ques.

1311.



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Lib. 9. pag.  
928.*

niques n'ayant rien obtenu du Duc de Pologne, malgré les propositions amiables qu'ils lui avoient faites, & voulant faire valoir leurs droits, commencerent par le siege de Dantzic, qu'ils attaquèrent dans le tems de la foire qui se tient à la St. Dominique, quatrieme jour du mois d'août. Il est impossible de rien dire de précis sur cet événement, par le soin que les historiens Polonois ont pris de le défigurer. Selon tout ce que nous avons vu jusqu'à présent, les Teutoniques n'avoient eu que le château en gage, & il n'est jamais fait mention qu'ils eussent eu la ville même; cependant Dlugofs nous apprend dans cette circonstance, qu'ils avoient eu la ville, dont ils avoient fait démolir les fortifications, & qu'ensuite elle étoit repassée entre les mains du Duc de Pologne, ce qui fait croire que la citadelle avoit eu le même sort; car il n'est pas vraisemblable que les Teutoniques voulant garder le château, aient abandonné la ville, d'autant qu'ils étoient assez forts pour conserver l'un & l'autre. Ainsi l'on peut croire avec beaucoup de probabilité, que quand les Polonois engagerent le château aux Teutons, la ville se trouvoit comprise dans cet accord, & que les Teutons abandonnant la ville, abandonnerent de même le châ-

teau. (1) Quoi qu'il en soit, les Teutoniques attaquèrent vivement Dantzic qui se défendit pendant quelques jours ; mais à l'aide d'une intelligence qu'ils avoient ménagée dans la place, ils se rendirent maîtres d'une porte, & par-là de toute la ville, où ils firent un massacre horrible, disent les historiens de Pologne : selon eux, jamais il n'y avoit eu tant de sang Polonois répandu que dans cette occasion. Mais, outre que Schutz, Secrétaire de la ville de Dantzic, ne dit pas un mot de ce prétendu massacre, nous aurons lieu d'observer la fausseté de cette assertion, lorsque nous parlerons de la ville neuve que les Teutoniques firent bâtir à Dantzic

L'armée marcha ensuite sur Dirschau, forteresse située au bord de la Vistule.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Dlugosz.*  
pag. 929.

*Cromer. p.*  
275.

*Schutz.*

1311.

*Dirschau*  
se rend aux  
Teutons.

*Ibidem.*

(1) Si les Teutoniques, pour se venger des Polonois, qui ne leur rendoient pas leurs avances, eussent fait démolir les fortifications de Dantzic, avant de l'abandonner, les Polonois n'eussent pas manqué de s'en plaindre, & ils n'en disent mot. Si d'un autre côté les Teutoniques rendirent volontairement Dantzic à la Pologne, c'est mauvaise foi de la part des historiens de cette nation de ne pas nous en avoir instruit : & si les Polonois l'avoient reprise de force, comment ont-ils négligé de nous l'apprendre ? La circonstance eût été d'autant plus remarquable, que c'étoit la première fois que la Pologne eût tiré le sabre contre l'Ordre Teutonique. Cependant il est de fait, selon Dlugosz, que les Teutoniques avoient eu la ville de Dantzic, & qu'elle étoit repassée à la Pologne, puisque les Teutoniques en firent le siège en 1311 (selon Schutz) & non en 1310, comme disent les historiens de la Pologne.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Le Duc Casimir, à qui Uladislas avoit confié le gouvernement de la Poméranie, conjointement avec le Duc Prémislas son frere, commandoit en personne dans cette place (1). Lorsque Casimir apprit la marche de l'armée Teutonique, il alla au devant, avec le Doyen de la cathédrale de Gnesne, pour détourner les Chevaliers de cette entreprise. Le Grand-Maitre, qui n'étoit pas d'avis de négliger les droits qu'il avoit acquis, répondit que tout ce qu'il pouvoit lui accorder, étoit de le laisser sortir avec la garnison : ils dînerent ensemble; & les historiens de Pologne rapportent que pendant ce tems, un corps de l'armée Teutonique forma l'investissement de Dirfchau, & que tous les passages se trouverent fermés, lorsque le Duc voulut y entrer (2) : ils ajoutent que ce Prince

(1) Ces Princes neveux d'Uladislas Loketek du côté de leur pere, étoient neveux de Mestwin du côté de leur mere, puisqu'ils étoient fils de Zémomyse Duc d'Uladislaw, & de Saloméé sœur de Mestwin II; on voit que les Polonois n'avoient aucune prétention sur la Poméranie à titre de parenté, sans quoi Loketek n'eût pas confié le gouvernement de ce duché à deux Princes qui se trouvoient plus près de Mestwin d'un degré, que n'avoit été Przemislas. Il seroit inutile d'objecter que Loketek faisoit valoir leurs droits, car nous avons déjà fait voir ailleurs qu'il avoit été mécontent de ce qu'ils s'étoient avisés d'avoir des prétentions; d'ailleurs elles eussent été de pair avec celles de Wizlas III, Prince de Rugen, qui étoit également neveu de Mestwin.

(2) On peut juger de l'exactitude de Dlugos, le

*Cromer.*  
*lib. 11. pag.*  
*272.*

envoya quelqu'un pour s'en plaindre au Grand-Maître, dont la réponse fut, qu'il n'avoit pas assemblé une si grande armée pour rester les bras croisés, & qu'il ne mettroit bas les armes que quand il seroit en possession de la Poméranie. Casimir sachant que Dirschau n'étoit ni assez fort, ni assez pourvu de vivres, pour soutenir un long siege, prit le parti de composer, & accepta la premiere proposition du Grand-Maître. Il se retira avec la garnison & ses effets à Schwetz, où étoit son frere le Duc Prémislas.

Après la reddition de Dirschau, le Grand-Maître marcha sur Cronicz dont il fit le siege, ainsi que de Neuenbourg; il prit, en peu de tems, ces deux places, de même que les autres petites forteresses de la Poméranie, dont quelques-unes se rendirent par composition, & les autres furent emportées de force: après quoi il

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
EUCHT-  
WANGEN.

Reddition  
de Schwetz,  
Conquête  
de toute la  
Poméranie.

*Dlugofs.*  
pag. 392.  
*Cromer.* p.  
276.

1311.

coryphée de Cromer, & des autres historiens de Pologne. Il place, comme nous avons dit, cet événement en 1310, & rapporte que le Duc Casimir se jeta aux genoux du Grand-Maître pour le prier à mains jointes de se désister de son projet; mais ce qui prouve combien il étoit peu instruit, c'est qu'il attribue tout cela à Charles de Bessart: *Magister autem Crucifericus Carolus, humiliatam precesq. aspernatus principis &c.* comme Schutz rapporte la prise de Dirschau de la même manière, j'ai cru devoir le suivre, quoiqu'il eût peut-être copié les Polonois sur cet article.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

fut mettre le siege devant Schwetz, la seule place qui restoit aux Polonois, & la plus importante de la Province, après Dantzig. Les Ducs Prémislas & Casimir s'y trouvoient, avec ce qui restoit de Polonois en Poméranie. Le grand nombre de défenseurs & les fortifications de la place, qui étoient meilleures que celles des autres, ne promettant pas une conquête aisée, les Teutoniques ne négligèrent rien de ce qui pouvoit contribuer au succès, & battirent continuellement les remparts avec un grand nombre de machines (1). Malgré cela le siege avan-

(1) Dlugofs & Cromer rapportent qu'on éleva deux potences, avec menace d'y faire pendre la garnison, si elle ne se rendoit, & que pour ne pas les laisser dépourvues, on y pendoit chaque jour quelques prisonniers Polonois : ils ajoutent que le Commandeur de Mewe attachoit tous les jours un certain nombre de cordes à l'arçon de sa selle, & juroit de ne pas manger qu'il ne les eût employées à étrangler autant d'ennemis ; qu'enfin le diable fit justice du Commandeur, en l'étranglant, & en le jettant dans le feu auprès duquel il se chauffoit. D'autres historiens Polonois, selon Schutz, attribuent ces atrocités au Grand-Maître même, qu'ils prétendent avoir été étranglé & brûlé par le diable. Cet historien démontre le ridicule de cette fable rapportée par les seuls Polonois, sans que les chroniques de Prusse, ni les autres écrivains qui ont parlé de la conquête de la Poméranie, en eussent fait mention. Il faut avoir du tems de reste pour s'occuper à refuter de pareilles absurdités, qui tombent d'elles-mêmes vis-à-vis des lecteurs sensés : je ne les répète que pour faire connoître une bonne fois ces historiens, & pour faire voir la défiance qu'on doit avoir de tout ce qui vient d'eux.

DE L'ORDRE TEUTONIQUE. 511  
çoit lentement, par la belle défense des  
Polonois, ce qui détermina le Grand-  
Maître à faire construire plusieurs tours  
de bois, ou châteaux roulants, qu'il fit  
avancer à force de leviers, vers l'endroit  
où la ville commence à être baignée par  
la Vistule, du côté du midi; un Polo-  
nois nommé André Czedrowitz, gagné par  
les Teutons, avoit coupé les cordes de  
toutes les machines de trait qui garnis-  
soient les remparts de ce côté-là; malgré  
cela les Polonois se défendirent si vaillam-  
ment que le Grand-Maître fit cesser l'as-  
saut, voyant qu'il risquoit de perdre beau-  
coup de monde, sans être assuré de réussir.  
Les assiégés, de leur côté, ne se sentant  
pas en état d'en soutenir un second,  
envoyèrent un hérault au Grand-Maître  
pour demander une treve: on convint  
de suspendre les attaques, & que les Po-  
lonois pourroient envoyer quelqu'un à Ula-  
dislas, pour lui faire part de l'extrémité  
où ils étoient réduits; à condition qu'ils  
rendroient la place dans un mois, s'ils  
n'étoient secourus pendant cet intervalle.  
Le Duc de Pologne, instruit de l'extré-  
mité où se trouvoit la ville de Schwetz,  
envoya un de ses généraux pour tenter  
de faire lever le siege, ou de jeter du  
secours dans la place; mais les Teutoni-  
ques firent si bonne contenance, qu'il fut

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

obligé d'abandonner son projet ; desorte que le tems fixé pour la reddition de Schwetz , étant écoulé , les Polonois l'abandonnerent au Grand-Maître , après soixante & dix jours de siege , y compris la treve d'un mois. Les Ducs Prémislas & Casimir , le Gouverneur Bogumil , Otton Lexhi Châtelain , & la garnison , partirent avec armes & bagages pour la Pologne. Par la prise de Schwetz , l'Ordre Teutonique se trouva maître des deux rives de la Vistule , depuis sa sortie de la Pologne jusqu'à son embouchure dans la mer Baltique ; ainsi que de toute la partie de la Poméranie qu'il avoit achetée de l'Electeur de Brandebourg. Les Chevaliers augmentèrent encore dans la suite leurs domaines dans ces contrées , en achetant le territoire de Butow que Wartislas Duc de Slavie , ou de Stettin , avoit donné l'an 1321 à Behr Maréchal de sa cour. Quant au territoire de Lauenbourg que les Teutoniques posséderent également , je n'ai pas encore pu démêler de qui , ni comment ils en avoient fait l'acquisition.

*Exposé des  
droits du  
Roi de  
Prusse.  
note 23.*

*Les Teutons  
bâtissent une  
ville neuve  
à Dantzic.  
Hartk. alt.  
v. n. Pr. p.  
428 & seq.*

A peine le Grand-Maître eut-il conquis Dantzic , qu'il songea à l'augmenter. Cette ville qui s'est rendue célèbre dans les tems modernes , par sa puissance & son commerce , étoit alors si peu de cho-

se, que l'on peut dire qu'elle est redevable à l'Ordre Teutonique, d'une existence que son premier état ne lui laissoit point espérer. Non loin de l'endroit où fut bâtie la première ville, étoit un gros village, ou bourg nommé Wike, dont les maisons éparées n'étoient habitées que par des pêcheurs; ceux-ci faisoient un commerce de harengs & d'autres poissons salés, qu'ils échangeoient avec les Prussiens contre de l'ambre jaune, & contre d'autres denrées avec les Polonois, les Cassubes & les Poméranien; ils transportoient même leurs salaisons jusques dans l'isle de Gothland. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'événement qui fit changer le nom de cet endroit: mais l'opinion la plus vraisemblable, est que Wike étoit une colonie Danoise, ou que les Danois s'y étant établis dans la suite, on l'aura nommé le Wike des Danois, *Dannen Wike*, en Allemand; & *Dantz-wig* en langue Danoise, dont on aura fait *Dantzic*. L'embouchure de la Vistule qui offre un port commode, a fait connoître *Dantzic* à plusieurs historiens, qui en font mention dans des tems assez reculés. Selon plusieurs chroniques, citées par Schutz, *Dantzic*, n'étant toujours qu'un village, avoit à portée un château qui appartenoit à Hagel Prince

XIII.  
SIGEFROE  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Id. in not.  
ad Dusb.  
pag. 70.*

*Schutz. p.  
25 & seq.  
Item. pag.  
127.*

1311.



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Lib. 6. pag.*  
*246.*

*Lib. 5. pag.*  
*203.*

de la race des Slaves, ou peut-être Gouverneur pour les Princes de cette nation : ce Hagel, disent les mêmes chroniques, fut assassiné par les habitans de Wike, ou de Dantzic, qu'il maltraitoit : on n'a pas tout-à-fait perdu le souvenir de ce tyran, car la montagne, sur laquelle le château étoit bâti, se nomme encore aujourd'hui *Hagelsberg*, ou montagne de Hagel. Dantzic étant tombée en partage à Subislas Duc de Poméranie de la seconde branche, ce Prince soutint une guerre malheureuse contre Waldemar I Roi de Danemarck, qui ravagea tout son pays; ce qui détermina Subislas à bâtir un château à Dantzic, ou à fortifier l'ancien, car on n'est pas d'accord sur ce point; & les écrivains Danois, qui racontent encore la chose différemment, ne s'accordent pas davantage entre eux; Pontanus rapportant sur la foi des annales de Poméranie, que pendant cette guerre Waldemar fit bâtir le château de Dantzic dont Subislas s'empara, après son départ; & Meursius prétendant que Waldemar ne fit que substituer des murs de pierres aux anciennes fortifications de bois. Quoi qu'il en soit, Subislas, maître du château, proposa aux habitans de Dantzic d'abandonner leurs maisons éparpillées çà & là, & presque détruites par les

Danois, & de se réunir pour former une ville, dont les fortifications les mettroient à l'abri des insultes de l'ennemi : il leur offrit, en même tems, les bois nécessaires pour bâtir, & se chargea de faire entourer cet endroit de remparts & de fossés. La proposition ayant été acceptée, on choisit un emplacement peu éloigné de la Vistule; le terrain fut distribué aux habitans de Wike ou de Dantzic, qui voulurent y bâtir, & le Duc Subislas fit commencer les remparts & les fossés qui devoient servir de défense à la ville. Hartknoch prétend que le Duc Subislas ne peut être regardé comme le fondateur de Dantzic, qu'il n'a fait que rebâtir : il a raison quant au village, ou bourg de Dantzic, qui existoit long-tems avant ce Prince; mais on ne peut guere disputer à Subislas d'avoir rassemblé les Dantzigois pour leur faire habiter la premiere ville. On peut s'en rapporter à Schutz : le penchant qu'ont les hommes à perdre leur origine & celle des nations, dans les ténèbres de l'antiquité, doit persuader que cet historien n'a pas vu jour à reculer plus loin la construction de la premiere ville de Dantzic, à laquelle il devoit prendre un intérêt particulier (1).

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

---

(1) Schutz, pag. 19, réfute l'histoire fabuleuse de la

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Alt. u. n.  
Preussen.

Schutz. p.  
23.

Cette ville bâtie par Subiflas étoit bien peu de chose, car Hartknoch voulant faire voir qu'elle avoit pris, en peu de tems, un accroissement considérable par le commerce des draps, cite la chartre du Duc Mestwin, que nous avons déjà rapportée, par laquelle ce Prince donna l'an 1209 au couvent des religieuses de Sukow le tiers de l'impôt qu'on levoit sur cette marchandise à Dantzic; ce qui prouve que ce ne devoit pas être un objet considérable. A côté de cette ville étoit une chapelle dédiée à S. Nicolas; le Duc Suantopelk, fils de Mestwin I, la fit démolir & construisit à la place une église qu'il donna aux religieux Dominicains: (1) les grandes indulgences qu'on pouvoit y gagner le jour de la fête de St. Dominique, attirerent beaucoup de peuple & de marchands, ce qui fut l'origine de la foire de Dantzic qu'on nomma souvent *Dantzker Dominick*. Ce fut autour de cette église que le Grand-Maître fit construire la nouvelle ville, & l'on eut soin de marquer un emplacement pour

---

fondation de Dantzic rapportée par Cromer, pag. 26, d'après Vapovius.

(2) Dlugofs, *lib. 6. pag. 635.* rapporte que le 23 janvier 1226 le Duc Suantopelk fonda un couvent de Dominicains à Dantzic, sous le titre & l'invocation de St. Nicolas, avec le consentement & par le conseil de Michel Evêque de Wladislaw.

la foire, qu'on nomme encore la place de St. Dominique. Cette ville fut construite en bois, de même que ses défenses; ce ne fut qu'en 1343 qu'on substitua des murs de pierre aux premières fortifications, & qu'on commença à bâtir également en pierre la belle église dédiée à la Ste. Vierge: ce ne fut même que long-tems après qu'on construisit dans cette ville d'autres édifices considérables; car Hartknoch observe que de son tems, l'hôtel-de-ville & plusieurs maisons du Kniphoff (ville neuve que les Teutons avoient bâtie à Königsberg en 1324) portoient le caractère d'une antiquité beaucoup plus reculée que celles de Dantzic.

Quelque chetive que fût cette nouvelle ville, il falloit que l'ancienne bâtie par Subislas le fût encore bien davantage; car, contre l'usage ordinaire, la ville neuve prit le pas sur l'ancienne, & fut nommée, dès son origine, *die Rechte stadt*. Elle a conservé cette primauté, & on la voit encore nommée *civitas primaria*, *die haupt stadt*, dans les ordonnances de Sigismond I Roi de Pologne. Après ces observations sur le commerce de Dantzic, & sur l'état de la nouvelle ville, bâtie par les Teutons, on peut juger de ce qu'étoit l'ancienne, & qu'il ne peut pas être vrai que jamais tant de sang Po-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

lonois n'avoit été répandu, que quand les Chevaliers en firent le siege; & encore moins qu'ils y massacrerent dix mille Polonois, comme quelques-uns l'ont rapporté. Hartknoch nous apprend aussi que le Grand-Maître augmenta dans le même tems, les fortifications du château, & qu'il l'étendit tellement du côté de la petite riviere de Radaun, qu'on pouvoit dire qu'il l'avoit fait à neuf. Les Teuto-niques firent encore des augmentations à Dantzic, dont nous parlerons ailleurs: les Grands-Maîtres confirmèrent ses privileges & protégerent son commerce; de maniere que ce fut sous leur domination que cette ville, si peu considérable lorsqu'ils en firent l'acquisition, s'éleva à ce point de grandeur & de puissance qui la rendit formidable à ses voisins.

Irruption  
des Lithua-  
niens. Vic-  
toire des  
Teutons.

Dusb. cap.  
299. 300.

301.  
Schutz. p.

229.  
Guagn. t.

2. pag. 316.  
Kojal. pag.

235.  
1311.

Tandis que le Grand-Maître étoit occupé des affaires de la Poméranie, la guerre contre la Lithuanie n'avoit pas discontinué. Pendant le carême de l'an 1311, le Grand-Duc Vithenes vint en personne faire un horrible ravage dans les provinces de Sambie & de Nattangie, dont il enleva un grand butin, & emmena cinq cens prisonniers. A la premiere nouvelle de cette irruption, le Grand-Maître ordonna à Frédéric de Wildenberg, Maréchal de l'Ordre, de faire face aux ennemis, &

envoya en Lithuanie Frere Otton de Bergen avec quelques Chevaliers & quatre cens chevaux, dans l'esperance de prevenir le retour des ennemis & peut-être de les couper; mais le Maréchal ne put joindre l'armée de Lithuanie, que hors des frontieres de la Prusse. Le Grand-Duc se croyant en sûreté, s'étoit arrêté, tant pour laisser reposer ses troupes, que pour se livrer à la joie qu'inspire le succès; les Lithuaniens faisoient des offrandes aux idoles pour les remercier de leur protection, & le Souverain régaloit les principaux chefs de l'armée, lorsque le Maréchal vint les surprendre, & les attaqua si brusquement que Vithenes n'eut que le tems de se jeter sur un cheval pour se sauver; les autres furent pour la plupart tués ou mis en fuite, & l'on recouvra les prisonniers & le butin, auquel on joignit les dépouilles de l'ennemi. Wildenberg maître de la campagne, rendit la pareille aux Lithuaniens, & dévasta tellement le territoire de Pograude en Samogitie, qu'il fut long-tems à se remettre de ses pertes. Otton de Bergen, qui avoit été égaré par ses guides, ne put prendre part à ce succès; mais il se dédommagea en faisant le ravage dans les environs de Gartha, dont il ramena une quantité de prisonniers & de butin.

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.  
Affaires de  
Livonie.  
*Schurtzfl.*

*Pont. hist.*  
*Dan. lib. 7.*  
*pag. 394.*

Quant à la Livonie, dont nous avons cessé de parler au commencement du siècle, on se rappellera que Godefroi de Rogge en étoit Maître Provincial : Rogge acquit Dunamunde, monastere de Cisterciens, situé à l'embouchure de la Dwine; cette affaire fit grand bruit, cependant Dunamunde resta à l'Ordre. En supposant cette acquisition légitime, le Maître Provincial n'en pouvoit faire une plus intéressante, car en fortifiant ce poste, il se rendit maître de la Dwine, & en partie du commerce de Riga. Cela ne pouvoit qu'augmenter l'animosité qui regnoit entre les différens partis; aussi fut-elle portée à son comble; les Evêques ne négligeant rien pour opprimer les Teutoniques, & ceux-ci pour leur rendre la pareille, de même qu'aux habitans de Riga. Cependant la Livonie, misérablement déchirée par la guerre civile, ne respiroit qu'après la paix: les deux partis qui en sentoient la nécessité, s'assemblerent à Derpt, & firent un traité fort sage, par lequel on stipula, qu'à l'avenir les difficultés seroient terminées par des arbitres. La Noblesse de l'Estonie ayant pris part à cet accord sans en donner connoissance au Roi de Danemarck son Souverain, Jean Saxon, qui en étoit alors Gouverneur, ou Vice-Roi, fit de grandes plain-

tes à Eric VII , principalement contre trois Gentilshommes , qui avoient été les arcs-boutans de la convention : cette difficulté n'empêcha pas les Danois d'observer les anciens traités qui existoient entre la couronne de Danemarck & l'Ordre Teutonique. Après cela , Godefroi de Rogge cessa de gouverner la Livonie , soit qu'il mourut , ou qu'il fut rappelé par le Grand-Maître.

Frere Conrard de Jocke fut nommé pour le remplacer , selon toute apparence , vers l'an 1305 ou 1306. Il jouit d'abord de quelque tranquillité , dont il profita pour faire la guerre aux Russes , qui ne cessoient de ravager les frontieres de la Livonie. Jocke ayant demandé du secours au Maître de Prusse , celui-ci lui envoya l'an 1307 quelques troupes , commandées par Frere Conrard de Kettelhut Trésorier de l'Ordre , qui fut avec le Maître Provincial mettre le siege devant Pleskow : cette place importante céda à leurs efforts , & les Russes furent contraints de faire la paix (1).

Bientôt après recommencerent plus vi-

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Conrard de  
Jocke Maî-  
tre de Livo-  
nie.

*Schurtzfl.*

*Pauli. pag.*  
247.

(1) Voilà plusieurs fois que les Teutoniques prennent Pleskow , sans jamais entreprendre de le garder : il est probable que ne prévoyant pas de pouvoir y réussir , ils aimoient mieux le rendre pour faire des traités plus avantageux.



XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

vement que jamais les dissensions avec les Evêques, & particulièrement avec celui d'Oesel : si l'on en croit les plaintes de l'Evêque, leur origine étoit une querelle qu'il avoit lui-même avec le Prévôt de son chapitre, que le Maître Provincial soutint, & avec lequel il s'empara d'une partie des domaines de l'évêché. Quoi qu'il en soit, l'animosité étoit au comble, sur-tout du côté des Evêques, ce qui les engagea à profiter d'une circonstance qu'ils crurent favorable pour obtenir l'extinction de l'Ordre, & se délivrer par-là de leurs ennemis.

Calomnies  
des Livo-  
niens con-  
tre les Teu-  
tons.

L'Europe entière retentissoit alors des crimes vrais, ou supposés des Templiers; déjà le Grand-Maître étoit dans les fers, avec tous les malheureux Chevaliers qui se trouvoient en France, & l'on travailloit à leur procès : l'animosité du Roi étoit connue; & l'on devoit croire, qu'après une démarche si extraordinaire, il ne renonceroit pas à ses projets, & que le moins qui en pourroit arriver, seroit l'abolition de l'Ordre entier : ce fut là-dessus que les Evêques de Livonie établirent leurs batteries, espérant que l'extinction des Templiers seroit un acheminement à celle des Teutoniques. La guerre civile qui déchiroit depuis long-tems la Livonie avec une fureur étonnante, ne laisse

pas douter que les Chevaliers avoient des torts, ainsi que leurs adversaires; ce seroit un phénomène que de voir l'animosité se tenir dans les bornes de l'équité. On dressa donc une longue liste de griefs contre l'Ordre, qui fut présentée au Pape, l'an 1308, par les procureurs de l'Archevêque de Riga, de la ville du même nom, & de l'Évêque d'Oesel. Si ces plaintes eussent été restreintes à la simple vérité, elles n'eussent pu produire l'effet qu'on desiroit, de sorte qu'on prit le parti d'y ajouter des faussetés. Ce premier essai n'ayant pas porté coup, les agens des Livoniens entassèrent calomnie sur calomnie, mais d'une manière si ridicule & si absurde, qu'on voyoit bien que leur but étoit d'obtenir que l'Ordre fût supprimé, sans avoir été entendu, sans quoi ils ne se seroient pas exposés aux démentis les plus humilians. Comme je ne me suis point proposé de traiter à fond l'histoire des Chevaliers Teutoniques de Livonie, je n'entreprendrai pas une démonstration détaillée; quelques traits suffiront pour prouver ce que j'avance. Par exemple, on accusa les Chevaliers d'avoir été cause par leur dureté, de l'apostasie de Mendog & de la perte que fit la Religion du royaume de Lithuanie, tandis que toutes les chartres de Mendog attes-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Pol.*  
*tom. 5. n.*  
*36 ex ori-*  
*gin.*

*Cod. Pol.*  
*ex n. 36.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Pom.*  
num. 270.  
271. 298.  
312 & 327.

tent le contraire (1) : car nous avons vu que ce Prince ne cessoit d'y rappeler que c'étoit aux Chevaliers Teutoniques qu'il devoit le bonheur de sa conversion, & qu'il ne se soutenoit contre les ennemis du dehors & contre ses propres sujets, que par leurs secours continuels : tout cela étoit accompagné de donations immenses. Environ trois mois avant son apostasie Mendog assura tous ses états aux Teutons, s'il venoit à mourir sans enfans, & en mit les Chevaliers dans la possession éventuelle, en les établissant dans sa cour même. Cela ne ressemble en rien aux plaintes de l'Archevêque de Riga.

*Cod. Pol.*  
ex. num. 36  
& 37.

On accusoit encore les Teutoniques d'avoir presque détruit les Sémigalliens, peuple chrétien, & d'avoir forcé plus de cent mille habitans de la Sémigalle, de se réfugier chez les payens, où ils étoient en esclavage ; ce qui avoit été cause de la suppression de l'évêché de cette pro-

---

(1) L'exemplaire des plaintes des Livoniens imprimé dans le code de Pologne, porte Livonie au lieu de Lithuanie ; c'est une faute évidente d'impression, cela ne peut regarder que la Lithuanie : d'ailleurs on lit dans le même passage : *item quod Rex & totus populus Lettonia...* Hoc asserunt. Or par *Lettones* on entendoit anciennement les Lithuaniens ; cela est prouvé par la chronique de Livonie, pag. 4. & par la note g. ajoutée par M. Gruber.

vince, lequel avoit eu une grande étendue. Outre le rapport de tous les historiens, qui peignent les Sémigalliens comme le peuple le plus opiniâtre qu'il y eût dans ces contrées, & celui de tous qui secoua le plus souvent le joug pour retourner au culte des idoles, nous avons le témoignage des Commissaires Apostoliques qui supprimèrent l'évêché de Sémigalle, l'an 1251, pour réunir ce diocèse à celui de Riga, parce, disoient-ils, qu'une partie de la province étoit déjà du diocèse de Riga, & que ce pays n'étoit pas d'une assez grande étendue pour fournir à l'entretien d'un Evêque, quand même les peuples eussent été entièrement convertis à la foi catholique. Ces dispositions des Commissaires furent confirmées par le Pape Innocent IV, le 14 de mars de l'an 1251. Les Chevaliers n'avoient donc pas forcé cent mille chrétiens de la petite province de Sémigalle à se réfugier chez les payens, & n'avoient pas occasionné la suppression de l'évêché.

Un article bien plus remarquable que tout cela, c'est que les Livoniens avancèrent que l'Archevêque de Riga avoit quatorze évêchés suffragans, dont sept avoient été totalement détruits par les Chevaliers Teutoniques. Mais il est bien étonnant qu'on ne nomme pas ces sept

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Ibid. tom. 5.  
num. 24. ex  
origin.*

*Ibid. ex  
num. 37.*

XIII.  
SIGEEROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Cod. Pom.  
num. 249.  
250 & 251.

évêchés détruits; la chose valoit cependant bien la peine d'être articulée. Il est vrai que l'Archevêque rapporte, qu'un certain Roi de Poloch nouvellement converti, & qu'il ne nomme pas, avoit donné son royaume à l'église de Riga, & que les Chevaliers occasionnerent la perte de deux évêchés de cet état; il les nomme *Colomensis* & *Rutheniensis*. (1) Je n'ai encore rien trouvé de semblable dans l'histoire; & quand il seroit vrai que ce royaume eût été donné à l'église de Riga, il faudroit d'autres preuves qu'une simple allégation, pour faire croire la destruction de ces deux évêchés par les Teutons. L'Archevêque rapporte ensuite un autre exemple de destruction, celle de l'évêché de Lithuanie; mais nous venons de démontrer si complètement la fausseté de cette accusation, qu'il est inutile de s'y arrêter: d'ailleurs il est déjà prouvé par les monumens les plus authentiques, que l'évêché de Lithuanie étoit soumis immédiatement au Saint-Siege, lors de l'apostasie de Mendog; car le Pape ayant trouvé fort mauvais que l'Archevêque de

(1) Je crois que c'est ce qu'on veut dire, car cet article est vuide de sens, peut-être à cause de quelque omission dans le texte. Ce prétendu royaume de Poloch ne peut être que le duché de Polock, que l'église de Riga ne posséda jamais.

Livonie eût reçu le serment de l'Evêque de Lithuanie, au nom de son église, il le releva de ce serment, & l'obligea d'en prêter un nouveau au Saint-Siege : ainsi l'Evêque de Lithuanie n'étoit pas Suffragant de Riga. Nous voyons d'ailleurs par un monument authentique que l'an 1255 l'Archevêque de Riga n'avoit que dix évêchés-suffragans : c'est une bulle d'Alexandre IV datée de Naples le 31 mars, par laquelle il confirmoit les possessions & les prérogatives de l'église de Riga, accordoit le pallium à l'Archevêque, & faisoit l'énumération des églises qui lui étoient soumises en qualité de métropolitain. Ces évêchés étoient ceux d'Oesel, de Derpt, de Courlande, de Wirie, de Culm, de Warmie, de Pomésanie, de Sambie, & deux autres qu'il nommoit *Ruthemensis* & *Versaniensis*. Cet évêché nommé *Ruthemensis* ou *Rutheniensis* étoit un évêché catholique établi en Russie ; celui nommé *Versaniensis* étoit probablement le même que *Colomensis*, dont nous avons parlé plus haut ; un de ces deux noms pouvant désigner le lieu de la résidence de l'Evêque. Cette bulle d'Alexandre IV fut confirmée le 14 de mars de l'an 1267, par le Pape Clément IV, & enfin à Rome par Boniface IX, le 10 juin de l'an 1390. Ainsi voilà l'Archevê-

---

XIII.  
SIGEFROL  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Pol.  
tom. 5. n.  
62. ex ori-  
ginali.*

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

que de Riga réduit à dix Suffragans dès l'an 1255; & où ira-t-on trouver les sept évêchés détruits par les Chevaliers Teutoniques (1)? A ces faussetés on en ajouta d'autres qui n'étoient que ridicules, comme de dire que les Teutoniques vendoient des armes & des chevaux aux payens pour faire la guerre, & que quand un Chevalier étoit blessé dans un combat, ses confreres l'achevoient & brûloient son corps à la maniere des Idolâtres, &c. (2)

(1) On pourroit encore faire plusieurs observations sur cette liste des Suffragans de Riga; on voit par une chartre de l'an 1261 (*ap. Gruber silva document. pag. 256.*) qu'un certain Théodoric étoit Evêque de Wirie; mais il paroît qu'il n'étoit qu'Evêque Titulaire, puisqu'il distribuoit des indulgences dans le diocèse de Hildesheim, & l'histoire ne fait plus mention d'Evêque de Wirie après lui; de sorte qu'il paroît que cette province fut soumise à l'autorité de l'Evêque de Revel, qui reconnoissoit l'Archevêque de Lunden en Danemarck pour Métropolitain. Il est encore important d'observer que l'Evêque d'Oesel est quelquefois nommé Evêque de Wikie, parce que cette province étoit de l'évêché, & plus souvent encore Evêque de Lehal, ou de Hapsel, du nom de deux villes où ces Prélats firent le plus souvent leur résidence. L'Evêque de Courlande est encore souvent nommé Evêque de Pilten, à cause que c'étoit le chef-lieu de son diocèse. Les Evêques de Sémigalle étoient souvent nommés *Episcopi Seloniensis*, à cause du château de Scelbourg, en latin *Selonum*, leur résidence. Et les Evêques de Derpt sont quelquefois nommés *Ungannienses*, parce que le canton de Derpt se nommoit autrefois *Ungannia*. Voyez *Gruber in orig. Livoniae*. Ces observations sont nécessaires pour qu'on ne croie pas trouver dans l'histoire plus d'évêchés qu'il n'y en avoit réellement en Livonie.

(2) Il est étonnant que le Pape ait été assez peu  
L'Ar-

L'Archevêque de Riga & ses adhérens s'étoient trompés dans leurs espérances , car tout ce qu'ils purent obtenir de Clément V , fut la bulle datée d'Avignon le 19 Juin de l'an 1309 , par laquelle il chargeoit l'Archevêque de Breme , & Albert de Milan Chanoine de Ravenne , de se rendre sur les lieux , pour prendre des informations exactes des plaintes portées contre les Teutons. On ignore le rapport des Commissaires , mais il fut certainement favorable aux Chevaliers , puisque nous ne voyons pas que le Pape ait parlé davantage de cet objet. Les Archevêques de Riga ne se rebuterent pas , & renouvelèrent une partie des mêmes plain-

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

*Cod. Pol.*  
*num. 37.*

*Dlugoss.*  
*lib. 9. pag.*  
*945.*

---

instruit de l'Etat de l'église de Riga , pour admettre une pareille plainte : cependant Clément V la rapporta tout au long dans la bulle qu'il donna l'an 1309 pour ordonner d'informer sur les plaintes des Livoniens. Cette circonstance de quatorze Evêchés-Suffragans , dont sept détruits , & le prétendu massacre que les Chevaliers avoient fait à Dantzig , tandis que cette ville ne pouvoit pas contenir tant de Polonois , & que les historiens de la nation n'en marquent le siege qu'après l'émanation de cette bulle , pourroient faire douter de son authenticité , sur-tout l'original ayant été gardé à Riga , lieu où nous verrons fabriquer tant de faussetés. Il faudroit voir si elle se trouve également dans les registres du Vatican : si elle s'y rencontre , on pourroit dire que le Pape étoit bien peu instruit de l'état de la religion dans le Nord , ou que ses Secrétaires étoient vendus aux Livoniens : mais cela intéresse peu mon sujet , parce qu'il me suffit d'avoir démontré que les principales plaintes de l'Archevêque de Riga étoient destituées de fondement.



---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

tes sous le Pape Jean XXII, mais nous verrons que les Teutoniques gagnèrent leur procès avec restitution des frais, & qu'ils furent lavés à la face de l'Europe de la plus atroce des calomnies qu'on avoit inventées contre eux. De sorte que si les Chevaliers de Livonie avoient des torts réels, ils étoient moindres que ceux de leurs adversaires.

Abolition  
de l'Ordre  
des Tem-  
pliers.

*Velly. hist.  
de France.*

*Essai sur  
Paris par  
Sainte-  
Foix.*

*Hist. de l'a-  
bolition des  
Templiers.*

1312.

L'affaire des Templiers qui, selon toute apparence, avoit occasionné la vive attaque qu'on avoit dressée contre les Teutons, se continuoit avec beaucoup de chaleur : comme nous avons rapporté l'origine de cet Ordre, qui combattit pendant un siecle avec celui des Teutoniques dans la Terre-Sainte, quelques détails sur son abolition ne seront pas étrangers à cet ouvrage. Cet Ordre fameux, qui s'étoit acquis tant de gloire en Palestine, avoit commencé depuis long-tems à dégénérer de sa première vertu ; mais de tous les vices des Templiers, l'orgueil leur fut le plus nuisible, parce qu'il leur attira un grand nombre d'ennemis. Le 13 d'octobre de l'an 1307, le Roi Philippe-le-Bel fit arrêter le Grand-Maître avec soixante Chevaliers, qui se trouvoient à Paris ; & les mesures furent si bien prises que tous ceux qui étoient en France, furent arrêtés à la même heure. Les cri-

mes, qu'on leur imputoit, étoient horribles; on disoit que, quand un novice prenoit l'habit, il devoit renier Jesus-Christ en crachant sur le crucifix; que le récipiendaire baisoit celui qui le recevoit à la bouche, & à d'autres endroits que la pudeur ne permet pas de montrer; qu'ils adoroient une tête de bois doré; & qu'il leur étoit recommandé d'être chastes avec les femmes, mais très-complaisans envers leurs Freres, & d'autres horreurs de cette nature. On poussa vivement le procès des Templiers, & le Pape Clément V, à la seconde session du Concile de Vienne en Dauphiné, tenue le 3 avril de l'an 1312, prononça l'abolition de leur Ordre, en présence du Roi de France qui avoit cette affaire fort à cœur. Il est remarquable que le Pape dit expressement dans sa bulle, qu'il abolit l'Ordre des Templiers, non par une sentence définitive que les perquisitions, ni le procès dressé contre eux ne lui permettoient pas de porter légalement, mais par voie de provision & en vertu du pouvoir apostolique dont il étoit revêtu (1). Ainsi

---

XIII.  
SIGEFROX  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

---

(1) *Non per modum definitivæ sententiæ, cum eam super hoc secundum inquisitiones & processus prædictos non possemus ferre de jure; sed per viam provisionis & ordinationis apostolicæ præfatæ. . . ordinem. . . sustulimus, remoyimus & cassavimus.* Raynald. ann. 1312. num. 2.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

l'abolition des Templiers ne peut être regardée comme une preuve des crimes dont on les accusoit. Cela n'empêcha pas que les suites n'en furent affreuses ; car beaucoup de ces malheureux périrent par le feu en protestant de leur innocence, & en désavouant tout ce que la violence des tortures leur avoit arraché.

Restoient encore le Grand-Maître & quelques-uns des principaux Officiers de l'Ordre : ce Grand-Maître étoit Jacques de Molay, Seigneur Bourguignon, d'une grande considération, puisqu'il avoit eu l'honneur de tenir sur les fonts de baptême, un des enfans du Roi. Molay promené de prisons en prisons, fut enfin ramené à Paris, où on voulut lui faire confirmer en public les aveux qu'on lui avoit arrachés : il fut pour cet effet mené sur un échafaud devant l'église de Notre-Dame ; mais au lieu de la confirmation qu'on attendoit, on vit ce respectable captif s'avancer sur le bord de l'échafaud, prendre le ciel à témoin de l'innocence de son Ordre, & reconnoître qu'il méritoit la mort, pour avoir eu la foiblesse de l'accuser. Gui frere du Dauphin d'Auvergne, & Commandeur d'Aquitaine, tint à-peu-près le même langage, & protesta hautement de l'innocence de ses confreres. Au lieu d'une prison perpé-

tuelle, à laquelle ils étoient condamnés, s'ils eussent confirmé leurs premiers aveux, ils furent conduits sur un bûcher, à la place où est aujourd'hui la statue de Henri IV: là, brûlés à petit feu, tous deux montrèrent la même fermeté qu'ils avoient fait voir à la porte de la cathédrale, & y tinrent à-peu-près les mêmes discours; car après avoir protesté, de nouveau, de l'innocence de leur Ordre, ils se reconnurent encore coupables de mort pour être convenus du contraire, en présence du Pape & du Roi: cette constance étonna le peuple qui, fondant en larmes, se jeta sur leurs cendres & les emporta comme des reliques. Dans les autres pays les Templiers furent traités avec moins de rigueur: leurs biens-fonds en France, en Italie & dans quelques autres états, furent attribués à l'Ordre des Hospitaliers de St. Jean. Cet événement, qu'on peut appeller monstrueux, soit que les Templiers fussent coupables des crimes qu'on leur imputoit, ou que ces crimes eussent été inventés par ceux qui les avoient accusés, sera toujours un problème pour la postérité. On se persuadera aisément que quelques Templiers se noircirent des crimes dont on les accusoit; mais on ne concevra jamais que ces abominations, rédigées en statuts, avoient été ajoutées

---

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUCHT-  
WANGEN.

Conquête  
de Rhodes  
par les  
Hospita-  
liers.

à la regle de leur Ordre, ni que les Templiers fussent tous coupables de tant d'exécrables forfaits.

Pendant qu'on faisoit le procès aux malheureux Templiers, les Hospitaliers de St. Jean, retirés à Limisso en Chypre, entreprirent la conquête de l'Isle de Rhodes, à l'aide d'une croisade que leur avoit accordée le Pape Clément V. Le Grand-Maître Foulque de Vilaret, prit la capitale de l'isle le 15 août de l'an 1310; & bientôt après le reste du pays & les isles adjacentes reconnurent la domination des Hospitaliers auxquels on donna le nom de Chevaliers de Rhodes; les biens des Templiers qui leur furent attribués, augmentèrent encore beaucoup leur fortune. Cet Ordre célèbre ne cessa d'ajouter à sa gloire, & les grandes actions que firent les Chevaliers, pendant qu'ils posséderent l'isle de Rhodes, passeront certainement à la postérité la plus reculée.

Mort du  
Grand-Maître.

*Dush. cap.*  
302.

*Schutz. p.*  
230.

*Duellius.*

*Hess.*  
*Pauli.*

1312.

Le Grand-Maître Sigefroy de Feuchtwangen, après avoir gouverné l'Ordre dans un tems très difficile, mourut dans sa résidence de Marienbourg le 5 mars de l'an 1312, d'un coup d'apoplexie qui le frappa, dans le tems qu'il étoit déjà attaqué de la dyssenterie : cela suffisoit pour le mettre au tombeau, sans qu'il fût besoin de

DE L'ORDRE TEUTONIQUE 535

le faire étrangler ni brûler vivant par le diable, comme l'ont écrit quelques Polonois. Ce Prince dont nous avons admiré la sagesse sous le Magistère de son prédécesseur; & dont la justice égalait la piété, si nous le jugeons d'après ses ordonnances, fut extrêmement regretté de ses freres qui transporterent son corps à Culmsée, où il fut inhumé dans l'église cathédrale (1).

XIII.  
SIGEFROI  
DE  
FEUTCH-  
WANGEN.

(1) Dusbourg, chap. 302, semble marquer cette mort l'an 1311, puisque ce chapitre commence par *hoc anno*, & que la dernière date est 1311; cependant le même auteur nous fournit lui-même des preuves de la fausseté de cette date, car il rapporte, chap. 303, que l'année de la mort du Grand-Maitre, le Duc de Lithuanie vint en Prusse, la veille des Rameaux, avec quatre mille chevaux, & qu'il ravagea l'évêché de Warmie, où il n'épargna que les forteresses; il ajoute que les Teutoniques le suivirent à son retour avec des troupes nombreuses, & le battirent le 6 d'avril. Or l'an 1311 Pâques tomboit le 11 d'avril, ainsi la veille des Rameaux tomboit le 3; & l'on conviendra que c'est accorder trop peu de tems au Grand-Duc de Lithuanie, pour pénétrer au centre de la Prusse, & pour y dévaster une province assez étendue, & qu'il falloit que les Teutoniques fussent bien prêts à marcher, pour le suivre dans sa retraite & pour le battre le 6 d'avril. Mais l'an 1312, tout s'arrange à merveille, Paques tomboit le 26 de mars, & par conséquent la veille des Rameaux étoit le 18. Ainsi le Grand-Duc avoit tout le tems de pénétrer dans la Warmie & de la saccager, & les Teutoniques eurent aussi celui de s'assembler pour le suivre dans sa retraite, & pour le battre le 6 d'avril. Cette observation m'a engagé à donner la préférence au sentiment de Venator, de Hess, de Duellius & de Pauli, qui marquent la mort du Grand-Maitre à l'an 1312. A quoi l'on peut encore ajouter que Dusbourg



## INTERREGNE.

Le Grand-Duc de Lithuanie ravage la Warmie.

*Dusb. cap.*

*303. Schutz. p.*

*231. Kojal.*

*Leo. hist.*

*Pruss. Dlugofs.*

*pag. 944. 1312.*

**L**ORSQUE les Chevaliers Teutoniques pleuroient encore leur Grand-Maître (1) ils apprirent que le Grand-Duc de Lithuanie étoit entré en Prusse avec quatre mille chevaux d'élite, la veille du dimanche des Rameaux; ce fut dans l'évêché de Warmie que ce Prince porta la désolation: jamais ravage ne fut plus complet, car tout le plat pays fut saccagé; les villages furent brûlés, & beaucoup d'habitans qui n'eurent pas le tems de se réfugier dans les forteresses, furent massacrés,

---

marque l'élection de son successeur à cette même année, & l'on ne peut guere douter que, vu les circonstances, on ne se soit hâté de donner un chef à l'Ordre le plutôt possible, & que si Sigefroi de Feuchtwangen étoit mort l'an 1311, on n'auroit pas attendu jusqu'à l'année suivante à le remplacer. De sorte qu'on ne peut guere douter qu'il n'y ait une faute de copiste ou une lacune dans la chronique de Dusbourg.

(1) L'histoire des Ordres Militaires, dit que Henri de Pleghen fut nommé Lieutenant du Magistère dans l'interregne. Dusbourg ni Schutz n'en font pas mention. Il faut observer qu'il y a toujours un interregne quand la dignité de chef est élective; mais je ne les marque que quand il s'est passé des événemens mémorables entre la mort d'un Grand-Maître & l'élection de son successeur.

ou réservés à l'esclavage (1) : les églises & les vases sacrés sur-tout, furent traités avec la dernière indignité. Après s'être chargé de butin le Grand-Duc reprit la route de la Lithuanie, & s'arrêta dans un endroit de la Barthonie nommé Woplauk, peu loin de Rastembourg, où il fit camper ses troupes, dans un lieu désert & naturellement retranché par des haies & des brouffailles. Vithenes ayant assemblé les soldats pour faire le partage des prisonniers & du butin ; le barbare dont la rage n'étoit pas encore assouvie, joignit le blasphême & l'outrage à l'impunité, car prenant un des vases sacrés qui se trouvoit parmi les dépouilles, il en tira une sainte hostie, qu'il couvrit de crachats, & la foulant aux pieds, il s'adressa aux prisonniers en leur disant, quel est donc votre Dieu, qui n'a pas la puissance de vous aider, comme font les nôtres, & qui ne peut même me résister. Les chrétiens fondant en larmes, étoient muets & tremblans à cet horrible spectacle.

La justice divine, qui n'est quelquefois que plus sévère, pour avoir été différée,

Le Grand-Comman-  
deur détruit  
l'armée en-  
nemie.

*Ibid.*

---

(1) Dusbourg compte 1200 hommes prisonniers, il ne dit pas le nombre des femmes : Schutz, Léon & Raynaldi, rapportent qu'il y avoit jusqu'à 1400 filles.



ne permit pas que tant d'outrages restassent impunis. A la premiere nouvelle du ravage des Lithuaniens, le Grand-Commandeur Henri de Plotzke avoit assemblé des troupes, & s'étant mis à leur tête, avec cent cinquante Chevaliers de l'Ordre, il venoit en toute diligence à la poursuite des Lithuaniens (1). Le 6 d'avril, à la pointe du jour, arriva l'avant-garde de l'armée du Grand-Commandeur; les Lithuaniens la reçurent avec courage & tuerent soixante hommes, dans la premiere charge, mais appercevant tout-à-coup les enseignes des Teutoniques qui venoient à grands pas dans la plaine, la frayeur commença à les saisir. Le Grand-Commandeur qui étoit, sans le savoir, un instrument de la justice divine, pressa la marche de ses troupes, & se jettant à travers les haies & les broussailles, dans le camp des Lithuaniens, il en fit un horrible carnage : les captifs & les femmes

---

(1) Schutz & Venator, ne comptent que 80 Chevaliers & 2000 hommes de troupes : cela n'est guere vraiemblable; Dusbourg, contemporain, ne détermine pas le nombre des soldats, mais il fait entendre qu'il fut plus considérable. Voici comme il s'exprime : *Magnus Commendator & 150 Fratres cum multo populo advenerunt.* Il y a tant de rapport entre cet événement & celui que nous avons vu l'année précédente, qu'on pourroit croire qu'ils sont confondus, s'ils n'étoient marqués distinctement par les anciens historiens de la Prusse.

même, voyant que les Lithuaniens prenoient la fuite, se dégagerent de leurs chaînes, & saisissant les armes des morts, elles se jetterent sur ceux qui étoient commis à leur garde, avec un courage au-dessus de leur sexe. Presque tous les ennemis périrent dans cette journée; la plupart furent hachés, quelques-uns se noyèrent en voulant passer les rivieres, & les autres épars dans les bois où ils se voyoient à la veille de mourir de faim, se pendirent de désespoir. On a pu observer, au commencement de cet ouvrage, que les anciens Prussiens se pendoient, quand il leur arrivoit quelque grand chagrin, & que les Lithuaniens qui suivoient la même religion, avoient beaucoup de ressemblance avec eux. Le Grand-Duc, blessé à la tête, échappa à peine, suivi de deux domestiques; & si l'on croyoit la majeure partie des historiens, ils furent les seuls qui éviterent la mort. Pour rendre graces à Dieu d'un succès si complet, & pour perpétuer la mémoire de cet événement, l'Ordre Teutonique fonda un couvent de religieuses dans la ville de Thorn, & le dota magnifiquement.

Peu de tems après la défaite du Grand-Duc de Lithuanie, frere Gerard de Mansfeld, Commandeur de Brandebourg, se mit en marche avec quarante Chevaliers

Le Commandeur de Brandebourg dévasta le canton de Pograde.

*Dusb. cap.*

304.

*Kojal.*

1312.

& quinze cens chevaux ; & quoiqu'il eût appris par ses espions, que les Lithuaniens, prévenus de son arrivée, étoient sur leurs gardes, il s'avança fièrement jusqu'au territoire de Pograude, où il fit le ravage, & enleva beaucoup de monde sous les yeux de l'ennemi. La crainte d'être coupé ne lui permettant pas d'aller plus avant, le Commandeur fit sa retraite, mais avec une si bonne contenance, que les Lithuaniens ayant résolu de l'attaquer, l'un d'eux nommé Mansto, vieux guerrier plein de prudence, s'y opposa fortement, en disant qu'une démarche si hardie montrait assez que le Commandeur étoit soutenu, & qu'il ne l'avoit peut-être faite que pour les attirer dans quelque embuscade dont ils auroient peine à se démêler ; de sorte qu'on lui laissa faire tranquillement la retraite avec son butin.

Danger  
que court  
le Grand-  
Comman-  
deur.

*Dusb. cap.*

305.

A-peu-près dans le même tems, le Grand-Commandeur eut le bonheur d'éviter le danger le plus imminent. Un Gentilhomme Lithuanien Chambellan du Grand-Duc, ayant été fait prisonnier par les Teutoniques, étoit enfermé dans la forteresse de Balga : cet homme insinuant parvint à persuader aux Chevaliers, que si on vouloit lui rendre la liberté, il leur livreroit la forteresse de Gartha, en re-

connoissance de ce bienfait; il disoit là-dessus des choses si vraisemblables & avec un si grand air de bonne foi qu'on résolut de tenter la fortune. Le Grand-Commandeur se mit à la tête de cinq mille hommes, & marcha avec toute la précaution possible, parce qu'il se défioit de la sincérité du Lithuanien, qui n'avoit effectivement rien eu de plus pressé que d'aller avertir le Grand-Duc. Lorsque l'armée approchoit de Gartha, quelques soldats de l'avant-garde prirent un Lithuanien qui étoit en patrouille, & le menacerent de la mort s'il ne disoit la vérité; le soldat avoua tout, pour sauver sa vie, & apprit que le Grand-Duc étoit campé près de Gartha, avec une armée considérable, que l'ordre étoit donné de laisser traverser le Mémel à la moitié des Teutoniques, & de les passer au fil de l'épée; après quoi le Grand-Duc comptoit se mettre avec tout son monde à la poursuite du reste, dont il espéroit d'avoir bon marché. Les Teutoniques, heureux d'échapper à un si grand danger, firent sur le champ sonner la retraite.

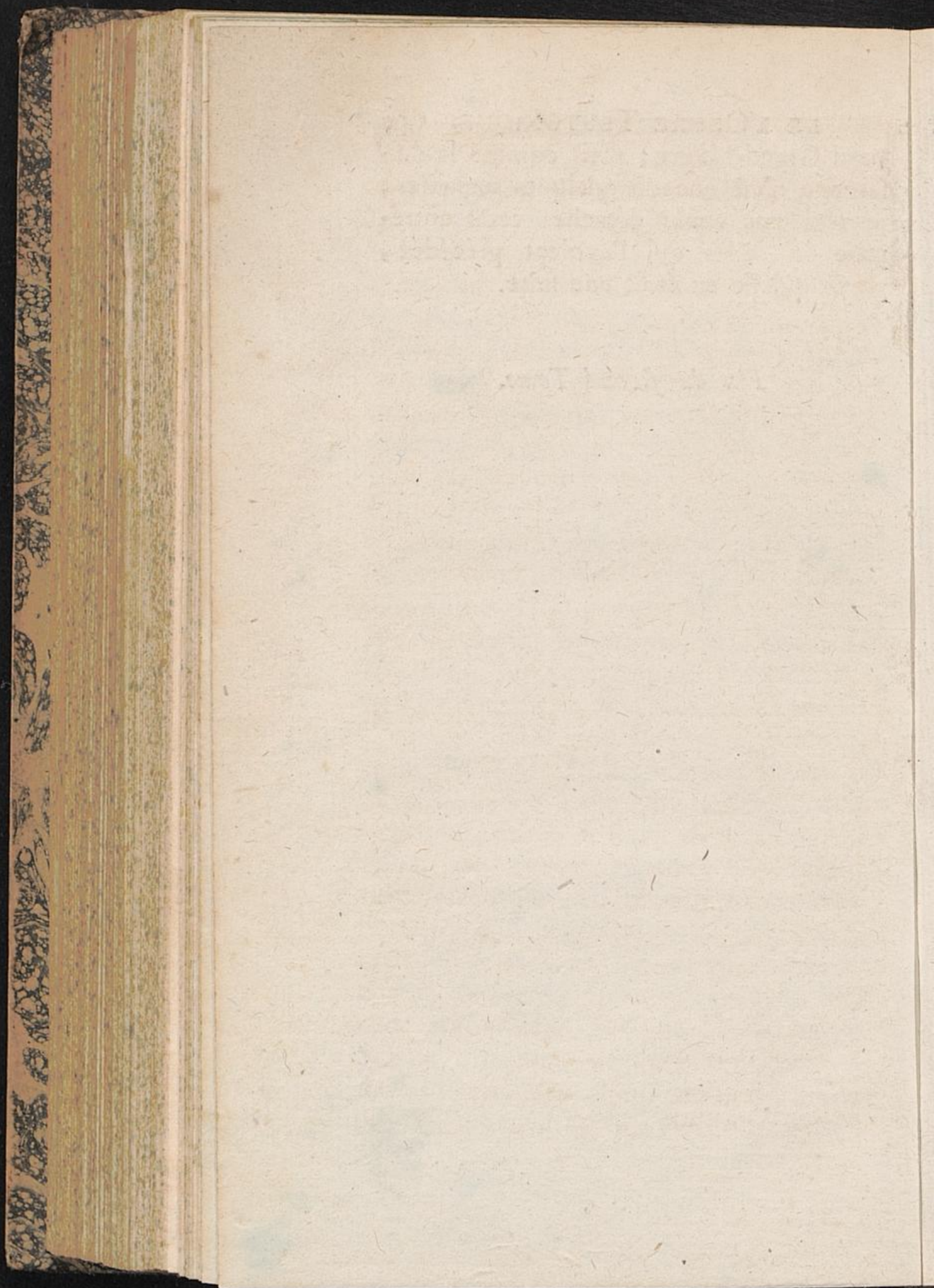
Le Grand-Commandeur voulant se dédommager de ce coup manqué, ne tarda pas de rentrer en Lithuanie à la tête de cent cinquante Chevaliers de l'Ordre, d'une nombreuse cavalerie, & de deux

Expédition  
dans le ter-  
ritoire de  
Salsenike.  
*Dusb. cap.*  
306.  
1312.

mille hommes de pied; comme il approchoit du territoire de Gartha, on rencontra une patrouille de quatre cavaliers ennemis, dont trois furent tués; le quatrième ayant été pris, assura qu'on ne se doutoit pas de leur arrivée; & pour prouver la vérité de ce qu'il avançoit, il ajouta que le même jour, il devoit arriver cinquante hommes qui avoient ordre de faire une enceinte pour une chasse que le Grand-Duc projettoit de faire dans ce canton. Les cinquante chasseurs arriverent effectivement & furent tués ou pris; & le Grand-Commandeur après avoir essayé inutilement de surprendre le Grand-Duc, laissa douze Chevaliers avec les deux mille fantassins, sur les bords du Mémel, tant pour assurer sa retraite que pour tenir en échec la garnison de Gartha: pour lui il passa le fleuve, le 2 de juillet, avec sa cavalerie, & se jeta dans la province de Salsenike, où les troupes de l'Ordre n'avoient pas encore pénétré; il y surprit trois forteresses qu'il réduisit en cendres, fit un grand carnage de tout ce qu'il trouva sous les armes, & revint heureusement chargé de butin, ramenant avec lui sept cens prisonniers. Quoique Dusbourg & Schutz marquent ce dernier événement dans l'interregne, il ne paroît pas douteux qu'il arriva après l'élection du nou-

DE L'ORDRE TEUTONIQUE. 543  
veau Grand-Maître; mais comme la dif-  
férence n'est que de quelques semaines,  
je n'ai pas voulu détacher cette entre-  
prise de celles qui l'avoient précédée,  
parce qu'elle en étoit une suite.

*Fin du second Tome.*



---

---

# FAUTES A CORRIGER.

## TOME II.

- P**AGE 7. lig. 29. Brun, lisez Brünn, ainsi qu'à la pag. suivante.
- Pag. 24. lig. 23. après le mot nommé, lis. Macce, ou Matte, fils de ce Pipin, &c.
- Pag. 26. lig. 19. Selodo, lis. Sclodo.
- Pag. 40. lig. 28. des Samogites, lis. des ennemis.
- Pag. 48. lig. 22. 1259, lis. 1249.
- Pag. 73. ajoutez à la note, il est vrai qu'il faudroit lire *Kalendis* au lieu de *Kalendas*; mais comme ce mot est souvent marqué en abrégé dans les chartres, il est probable que le copiste l'aura rempli conformément à son idée.
- Pag. 74. lig. 7 & 8. Guedenow, lis. Quedenow.
- Pag. 99. lig. 28 & 29. & de Poméranie, lis. & la Poméranie.
- Pag. 128. lig. 3. Posdranpotes, lis. Posdraupotes.
- Pag. 142. lig. 20 & 21. Kameswiek, lis. Kameswick.
- Pag. 144. lig. 22. sur le bord du fleuve, lis. sur l'autre bord du fleuve.
- Pag. 153. lig. 24. Winklé, lis. Winsé.
- Pag. 157. lig. 24. sur-tout & les Lithuaniens, lis. & sur-tout les Lithuaniens.
- Pag. 182. lig. 23. multitude, lis. troupe.
- Pag. 196. lig. dernière, mettez une virgule au lieu d'un point après le mot droits, & un point après celui de Volstin, qui termine la phrase.
- Pag. 201. lig. 6 & 7. mettez un point après le mot place, & une virgule après celui de payens.
- Pag. 202. lig. 25. de la Prusse, lis. dans la Prusse.
- Pag. 211. lig. 25 & 26. Gifelberg, lis. Gifelbert.
- Pag. 219. note 1. lig. 2. eo in prætio, lis. prælio.
- Pag. 222. lig. 24. Bondachar, lis. Bondochar.
- Pag. 329. lig. 26. Aufstechie, lis. Anstechie, ainsi que dans la note suivante.
- Pag. 336. lig. 20. Roader, lis. Reder.
- Pag. 351. lig. 7. Freyden, lis. Treyden.
- Pag. 368. lig. 12. utile, lis. inutile.
- Pag. 375. lig. 25. Vielum, lis. Vielon.
- Pag. 407. à la marge Oétrich, lis. Oelrich.
- Pag. 411. lig. 29. dans ces actes, lis. dans ses actes.



Pag. 435. lig. 26 & 27. qui lui donna, *lis.* & lui donna.

Pag. 451, lig. 29. le Prince, *lis.* ce Prince.

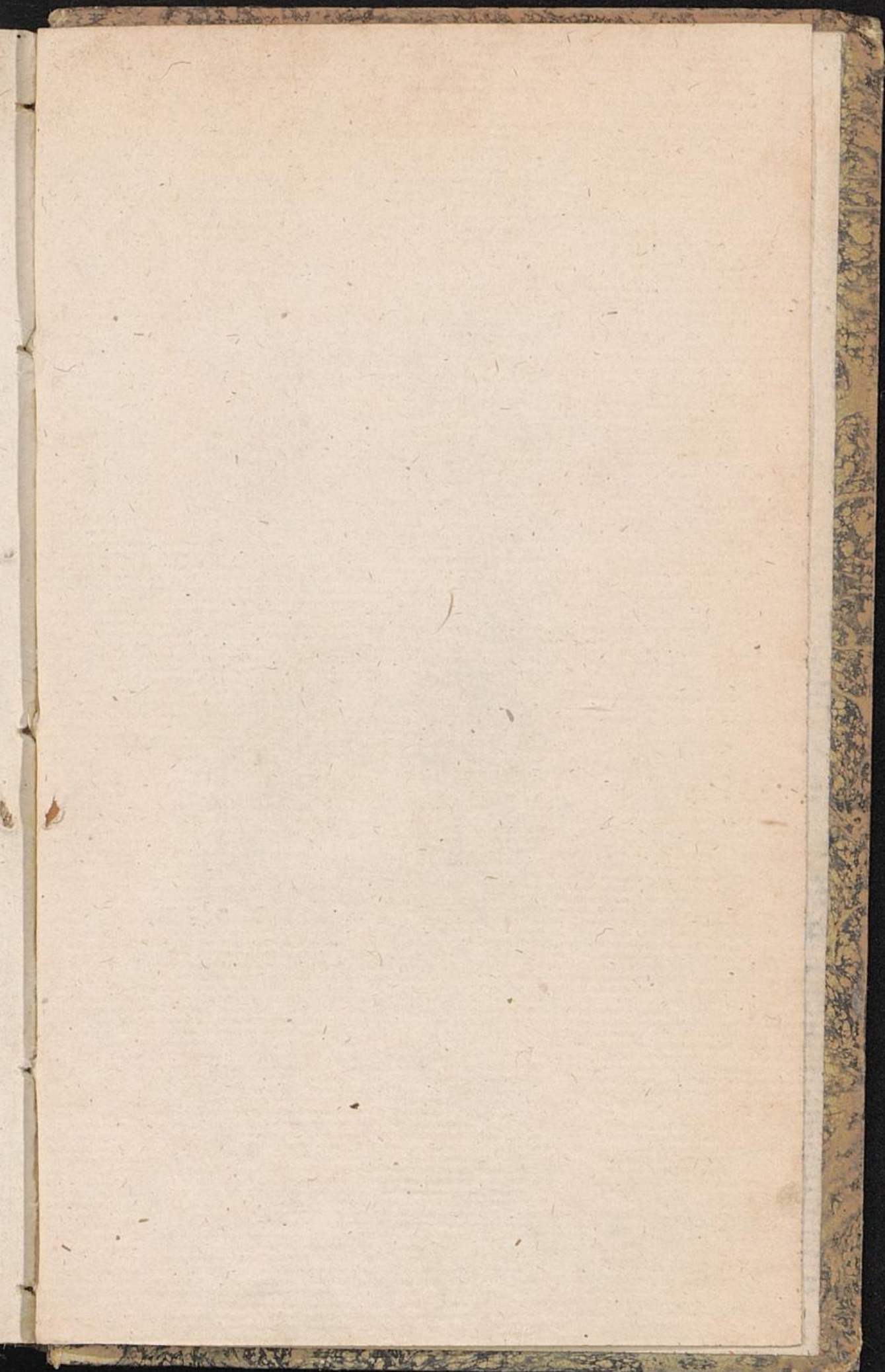
Pag. 454. lig. 27. troisieme, *lis.* quatrieme.

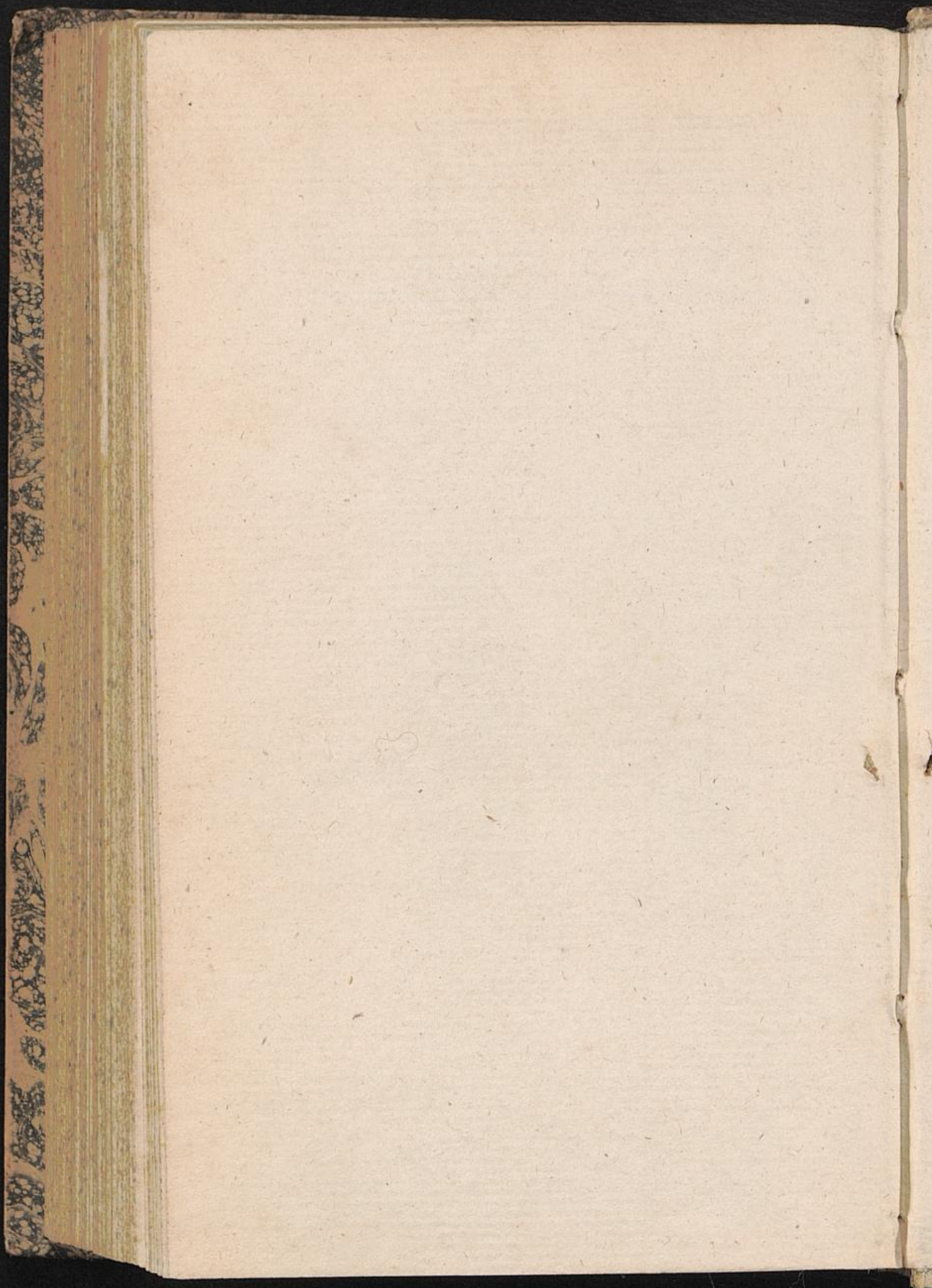
Pag. 494. lig. 26 & 27. former guere, *lis.* guere former.

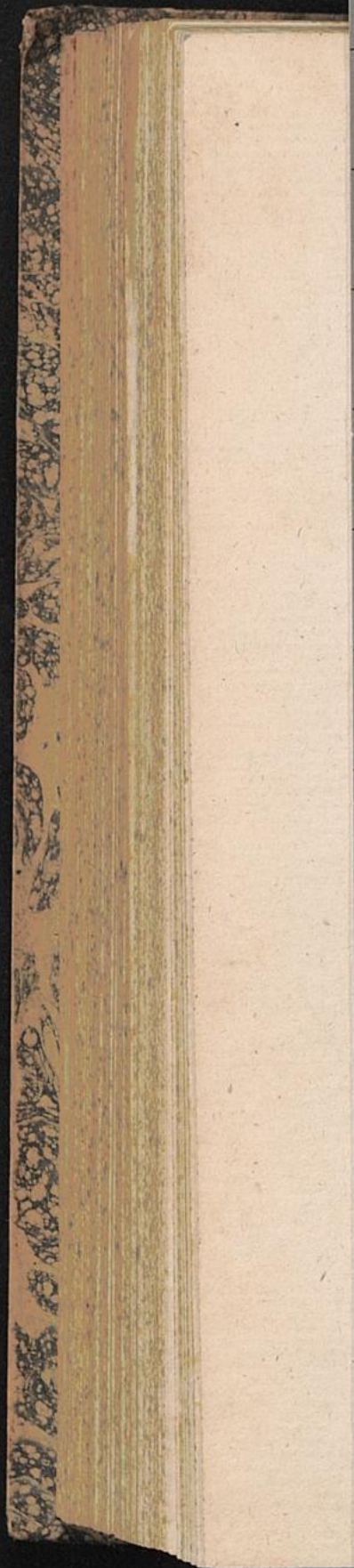
Pag. 503. lig. 24 & 25. Wenceslas, *lis.* Warzeslas.

Pag. 508. effacez la citation qui est à côté de la note, elle ne s'y trouve que par abus.

Pag. 527. lig. 20 & 23. Versaniensis, *lis.* Versaniensis.







Inches 1 2 3 4 5 6 7 8

Centimetres 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19

**TIFFEN** Color Control Patches © The Tiffen Company, 2007

Blue	Cyan	Green	Yellow	Red	Magenta	White	3/Color	Black
Light Blue	Light Cyan	Light Green	Light Yellow	Light Red	Light Magenta	White	Light Gray	Light Gray
Dark Blue	Dark Cyan	Dark Green	Dark Yellow	Dark Red	Dark Magenta	White	Dark Gray	Dark Gray

